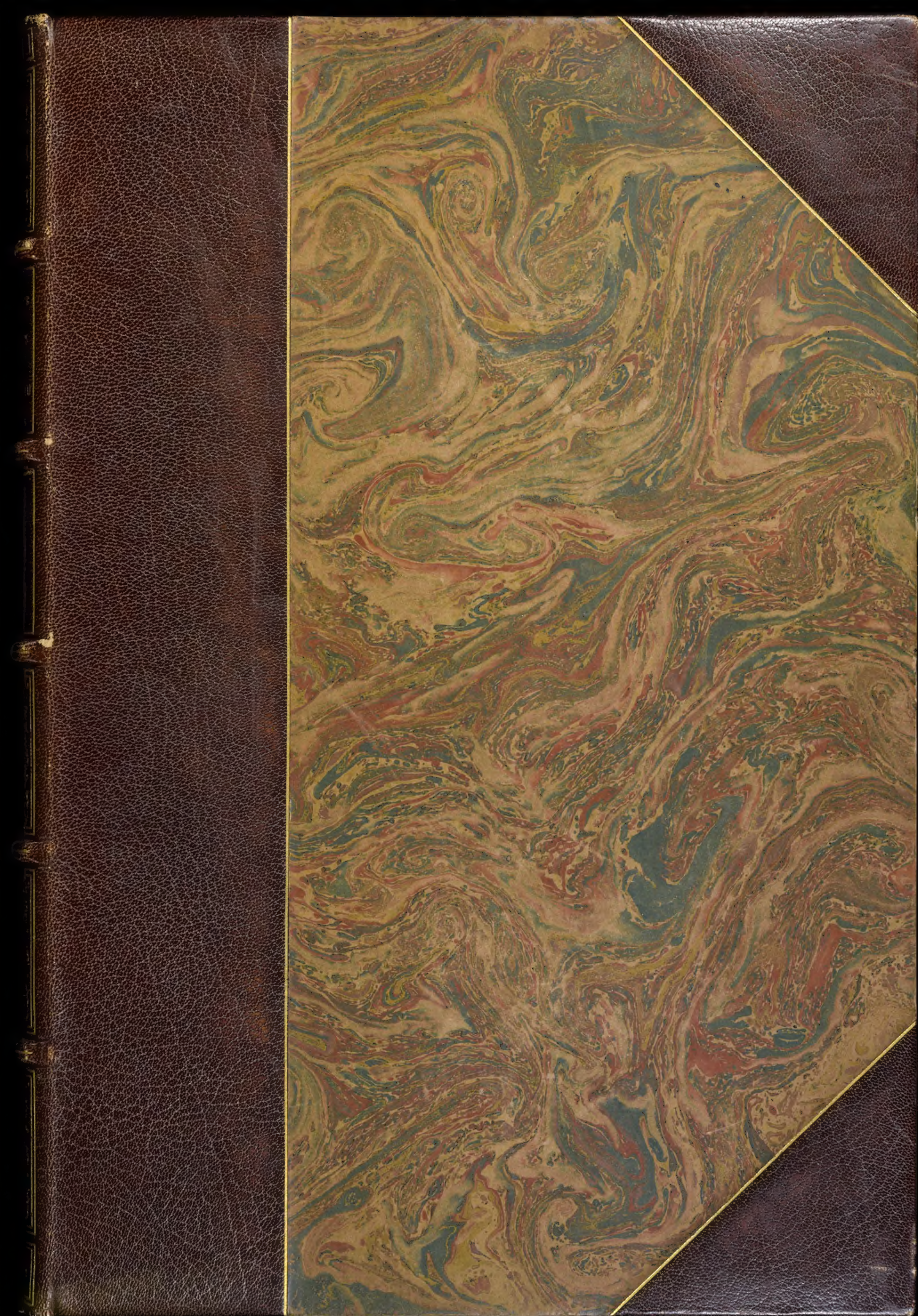






LES MANUSCRITS A PEINTURES DE LA CITÉ DE DIEU DE SAINT AUGUSTIN

PAR

LE COMTE A. DE LABORDE

TOME I

TEXTE — PREMIÈRE PARTIE



PARIS
POUR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS
ÉDOUARD RAHIR, LIBRAIRE
PASSAGE DES PANORAMAS, 55
M DCCCC IX

LES

MANUSCRITS A PEINTURES

DE LA

CITÉ DE DIEU

LES

MANUSCRITS A PEINTURES

DE LA

CITÉ DE DIEU

DE

SAINT AUGUSTIN

PAR

LE COMTE A. DE LABORDE

TOME I

TEXTE — PREMIÈRE PARTIE



PARIS

POUR LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANCOIS

ÉDOUARD RAHIR, LIBRAIRE

PASSAGE DES PANORAMAS, 55

M DCCCC IX

EXEMPLAIRE

DE

M. le Vicomte DE SAVIGNY DE MONCORPS

N° IX



Cette étude sur *Les Manuscrits à Peintures de la Cité de Dieu* a été imprimée aux frais et par les soins de la Société des Bibliophiles François.

Elle comprend trois volumes in-folio : deux de texte, sur papier à la forme au filigrane de 1909 et un de planches, sur papier à la forme, plus épais, au filigrane de 1902. Ces papiers sont légèrement satinés et encollés au quart.

Il a été tiré de cet ouvrage 36 exemplaires spéciaux avec les noms des titulaires, numérotés de I à XXXVI, pour les Membres de la Société et leurs Archives et 124 exemplaires, numérotés de 37 à 160, pour le dépôt légal, les dons et la mise en vente.

Étaient membres de la Société, quand cet ouvrage fut imprimé :

Madame la Comtesse DE PARIS.

S. A. R. Monseigneur le Duc DE CHARTRES, *Président d'honneur.*

M. le Marquis DE BIENCOURT, *Doyen.*

M. le Comte LANJUINAIS, *Président.*

M. le Comte ALEXANDRE APPONYI.

M. le Duc DE LA TRÉMOILLE, *membre de l'Institut.*

M. EMMANUEL BOCHER.

M. le Baron ROGER PORTALIS.

M. le Vicomte DE SAVIGNY DE MONCORPS.

M. GERMAIN BAPST.

Madame la Marquise de L'AIGLE.
M. Ernest QUENTIN-BAUCHART.
M. le Comte FOY.
M. le Prince d'ESSLING.
M. le Marquis de BIRON.
M. le Vicomte de VAUFRELAND.
M. le Marquis de CLAPIERS.
M. le Comte Alexandre de LABORDE, *Secrétaire.*
M. le Comte de La BASSETIÈRE.
M. le Marquis de LUPPÉ.
M. le Duc de MONTESQUIOU-FEZENSAC, *Trésorier.*
M. le Baron de BARANTE.
M. Émile PICOT, *membre de l'Institut.*
M. Edme SOMMIER.
M. Georges VICAIRE.
Madame la Comtesse de GALARD.
M. Auguste LAUGEL.
M. le Baron de COURCEL, *membre de l'Institut.*
M. le Comte de LA BÉDOYÈRE.
M. le Vicomte d'HARCOURT.
M. Henry D'ALLEMAGNE.
Madame la Duchesse de BROGLIE.
Madame la Marquise de CLERMONT-TONNERRE.
M. le Comte Jean de NADAILLAC.
M. le Comte Paul DURRIEU, *membre de l'Institut.*

SOMMAIRE DES CHAPITRES

AVANT-PROPOS

Ce livre a été inspiré par quelques lignes que M. Léopold Delisle a écrites, il y a une dizaine d'années.

Dans le cahier de septembre 1898 du *Journal des Savants*, pp. 563-568, l'éminent érudit, qui, au cours de ses nombreux travaux, a semé tant d'idées fécondes sur sa route, rendait compte d'un article de M. Louis Thuasne, paru dans la *Revue des Bibliothèques* de 1898[1], dans lequel ce critique sagace avait fait ressortir, d'après une lettre de Robert Gaguin, adressée à Charles de Gaucourt, que les illustrations d'une *Cité de Dieu* (aujourd'hui Ms. fr. 18-19 de la Bibl. Nat.) avaient été commandées par ce religieux à un peintre nommé François.

M. Léopold Delisle ajoutait que, dans d'autres manuscrits du même ouvrage, le Ms. 246 de la Bibl. Sainte-Geneviève et l'exemplaire de Philippe de Comines, partagé actuellement entre les bibliothèques de La Haye et de Nantes, il avait rencontré des miniatures offrant des ressemblances indiscutables avec celles du manuscrit précité.

L'année suivante, le savant écrivain revenait sur cette question, à propos de peintures qui décorent un autre exemplaire du traité de saint Augustin, conservé à la Bibliothèque municipale de Mâcon[2], et enfin, en 1901, dans la même revue[3], il signalait un second groupe de manuscrits de la *Cité de Dieu*, composé des Mss. fr. 22912-13 de la Bibl. Nat., Add 15244-45 du British Museum et 80 de la collection de M. Henry Yates Thompson. Il ajoutait : « Quand on étudiera l'illustration du groupe de manuscrits dont « il s'agit, il faudra donc tenir compte de l'exemplaire du musée Britannique qui parait « être l'œuvre d'un habile miniaturiste. »

Ces observations successives n'échappèrent pas à l'attention de M. Émile Picot, membre de l'Institut, comme M. Léopold Delisle, et notre collègue à la Société des Bibliophiles françois. Il proposa donc à notre Compagnie de voter la publication d'une

1. Tom. VIII, pp. 33-57.
2. *Origine de trois feuillets d'une Cité de Dieu en français....*, *Journal des Savants*, juillet 1899.
3. *Journal des Savants*, 1901, p. 457.

étude destinée à faire ressortir les analogies de ces différentes peintures et d'appuyer le texte d'une série de reproductions propres à éclairer le lecteur sur la valeur de ces tableaux.

Nous fûmes chargé, en qualité de secrétaire de la Société, de rassembler les premiers documents; mais, en fouillant les dépôts publics, nous rencontrâmes de nombreux exemplaires de la *Cité de Dieu*, qui constituaient à leur tour de nouveaux groupes, en dehors de ceux que M. Léopold Delisle avait signalés et qui autorisaient de nouvelles analogies.

La Société, saisie de l'état de la question, marqua le désir que l'étude qu'elle avait entreprise fût complète et autant que possible définitive, et elle nous pria, quoique bien peu préparé à cette tâche, de mener à bien un travail d'ensemble dans lequel devait être étudié tout ce qui concernait les sources et l'exécution des manuscrits à peintures de la *Cité de Dieu*, en laissant de côté les questions d'exégèse religieuse.

Une autre considération venait militer en faveur de l'œuvre entreprise, c'était le désir, à la suite de l'élan donné aux études sur les Primitifs Flamands et Français par les inoubliables expositions de Bruges et de Paris, de tenter en raccourci un timide essai de l'histoire de la peinture à ses débuts.

Or, comme on l'a déjà dit[1], « l'histoire de la peinture au Moyen Age ne peut « s'écrire, faute d'anciens tableaux, qu'avec l'étude des miniatures. »

En effet, les tableaux contenus dans les manuscrits ont précédé de beaucoup ceux qui, peints sur bois et renfermés dans des boites, faisaient partie des bagages que les princes et les grands seigneurs emportaient dans leurs déplacements et ceux qui plus tard décorèrent les appartements sous le nom de tableaux de chevalet. Et tandis que ces objets mobiliers ont été mutilés et ont disparu au cours des voyages auxquels leur usage les destinait, les miniatures au contraire, conservées entre les feuillets de vélin, trouvaient dans les manuscrits un asile assuré que la lumière du jour et les intempéries de l'air devaient respecter. De là, l'intérêt qui s'attache à leur étude, qui nous les montre dans un état de conservation et de fraîcheur semblant dater d'hier.

Mais pour donner de l'unité à ce travail et le présenter sous une forme synthétique, il fallait trouver un livre qui, par la continuité de la faveur dont il avait joui dans le public, avait sollicité l'imagination des peintres à toutes les époques et étudier les manifestations artistiques dont son texte avait été l'objet de la part des miniaturistes s'appliquant, comme dans une sorte de concours, à représenter les mêmes sujets à travers leur génie propre.

Quel livre mieux que la *Cité de Dieu* de saint Augustin pouvait se prêter à une pareille étude? Composé il y a près de quinze cents ans, copié et recopié pendant tout le Moyen Age dans tous les pays et dans toutes les langues, le célèbre traité a donné

1. Léon de Laborde, *Notice des Émaux..., du Musée du Louvre*, Glossaire, Paris, Vinchon, 1853, in-12, p. 494, au mot Scel.

lieu à une floraison de manuscrits qui sont actuellement dispersés dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Imprimé en 1467 pour la première fois, il n'a cessé d'être reproduit jusqu'en 1907, et on peut dire qu'il ne s'est jamais écoulé une période de dix ans sans qu'une ou plusieurs éditions aient vu le jour dans une ville quelconque.

Très en faveur aux xiv[e] et xv[e] siècles parmi les grands bibliophiles et les riches amateurs, ce premier essai d'histoire universelle offre une abondante collection de sujets religieux et profanes d'une variété incroyable, matière plastique qui a permis aux peintres de développer toutes les ressources de leur imagination.

Il apparaît donc comme un livre unique, décoré par les mains les plus diverses, dans lequel on peut étudier l'art de la peinture, à travers ses développements successifs, depuis ses premiers bégaiements jusqu'à son épanouissement dans les œuvres des grands maîtres.

Par ailleurs, il faut remarquer combien il est intéressant de faire connaître au monde des travailleurs des œuvres d'art inédites, difficilement accessibles par suite de leur dispersion et de donner de ces peintures une reproduction soignée et fidèle. On sait les mesures énergiques que le Congrès de Liège[1], sous la présidence de M. Henri Omont, membre de l'Institut, l'éminent conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, a préconisées dernièrement pour mettre en valeur les richesses que contiennent les dépôts publics et les préserver des fatales éventualités dont le néfaste incendie de la Bibliothèque Nationale de Turin évoque le douloureux souvenir.

Depuis cette époque, nombre de bibliothèques ont fait paraître[2], en petits fascicules, des phototypies reproduisant les principales richesses conservées dans leur dépôt. Mais les crédits modestes dont elles disposent ne leur ont pas permis de faire établir de belles et grandes planches, dignes de leurs modèles, qui sont du domaine des publications de luxe[3].

De plus, ces recueils ne font ressortir, malgré toute leur utilité, que l'illustration d'un manuscrit sans se préoccuper des analogies qu'elle peut avoir avec celle d'un volume d'un autre dépôt. Or, la méthode comparative, en groupant différentes œuvres par familles distinctes, est la seule, malgré ses dangers et ses exagérations, qui nous

1. *Actes du Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux, tenu à Liège les 21, 22 et 23 août 1905*, Bruxelles, Misch et Thron, 1905, in-8°.

2. Sous la direction de M. H. Omont, de M. Geo. F. Warner, du R. P. Van den Gheyn pour la Bibliothèque Nationale de Paris, le British Museum de Londres et la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

3. Il est fâcheux que, s'inspirant des travaux du Congrès de Liège, une Société ne se soit pas formée en France pour assurer ces reproductions dans des conditions de format et de facture convenables. La richesse de nos dépôts en faisait un devoir à notre pays. Ces collections de gravures, tirées des plus beaux manuscrits de toutes les bibliothèques, auraient présenté un double avantage : elles auraient été communiquées aux travailleurs à la place des originaux, déjà fatigués par une longue manipulation, et elles auraient formé une sorte de *Corpus picturarum manuscriptorum*, qui à la longue aurait constitué un recueil précieux pour les historiens, les artistes et les héraldistes et dont chaque planche aurait pu être vendue au public pour ses travaux particuliers. Une notice, composée d'une bibliographie très exacte et destinée à faire connaître les travaux déjà publiés sur la matière, aurait été jointe à chaque monographie. On aurait ainsi sollicité d'autres travaux et conservé le souvenir de peintures qui, dans un temps donné, sont destinées à périr.

permette d'établir des classements capables d'apporter quelque lumière dans ces questions encore si obscures.

C'est ce qu'a très bien compris M. Henry Martin, qui, dans un excellent travail[1], a exprimé le désir qu'à propos d'un livre quelconque de grande célébrité (le *Roman de la Rose*, par exemple), on établisse la série des *éditions* successives illustrées par des groupes d'artistes à différentes époques. M. le comte Paul Durieu a lui aussi préconisé les études de comparaison, afin de pouvoir fixer la date et la contrée d'origine des différents manuscrits[2].

L'opinion de ces auteurs, qui ont fait faire tant de progrès à l'étude des miniatures, nous paraît judicieusement fondée, et c'est pour cela que nous avons voulu, en suivant leurs conseils, faire ressortir les rapports qui existent entre les différentes décorations des manuscrits de la *Cité de Dieu*.

Nous avons, en effet, entre les mains quantité de manuscrits copiés et illustrés au Moyen Age, et, d'autre part, nous possédons, dans les comptes et les inventaires, des listes de peintres dont la sèche énumération ne nous donne le plus souvent que les noms. Établir la paternité de ces œuvres et inscrire des noms exacts sur toute cette production est évidemment le rêve de tous les historiens de l'art; mais, dans l'état de nos connaissances, cette paternité est impossible à déterminer, faute de signatures, et l'on peut s'apercevoir de la pauvreté de nos renseignements en examinant les colonnes si peu remplies du *Tableau synoptique* que nous avons dressé pp. 174-185. Nous devons donc pour l'instant nous contenter de constituer de larges groupements comme autant de cases dans lesquelles, par suite des découvertes futures, chaque ouvrage et chaque peintre viendraient prendre leur place.

Pour que cette étude soit féconde, toutes les particularités sont utiles à relever et, si le caractère de l'écriture, les dispositions techniques, le style des peintures et des bordures et la connaissance des armoiries nous donnent des renseignements précieux, l'examen des scènes représentées dans ces manuscrits nous amène à cette constatation que les artistes n'ont presque jamais innové, qu'ils se sont tous copiés les uns les autres, que les séries ou *familles* constituées par ces *copies* ou *éditions* successives permettent de remonter à un prototype et que ce prototype a toujours été inspiré par un docteur ou un amateur éclairé, clerc ou laïque, qui a donné au peintre les instructions les plus précises et les plus détaillées.

C'est ainsi que, dans nos *Tableaux analogiques*, établis aux pages 193-201 de cette étude, nous avons pu constituer cinq familles bien distinctes et que, pour la dernière, un texte précis nous fait connaître le nom du religieux qui, rompant avec les traditions de ses devanciers, a tracé le plan d'une illustration nouvelle.

1. *Les Miniaturistes français*, Paris, Leclerc, 1906, in-8°, fig., p. 137.
2. *La Peinture à l'Exposition des Primitifs français*, Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, 1904, in-4°, fig., pp. 68 et 69.

Chacune de ces illustrations établissait pour chaque sujet un type de représentation, qui devenait classique.

En ce qui concerne les sujets religieux, l'Église, qui avait toujours considéré toute manifestation artistique comme un élément d'enseignement moral, avait depuis longtemps déterminé ses modèles et les avait imposés au public. Seules des modifications de détail étaient venues se produire peu à peu, sans affaiblir l'idée dogmatique qui avait présidé à leur création; de rigides et hiératiques qu'ils étaient, ils s'étaient humanisés sous l'influence des sentiments populaires, du mouvement littéraire et de la représentation réaliste des scènes tirées des Saintes Écritures.

Quant aux sujets profanes, qui provenaient de la littérature et des mystères ainsi que des fêtes données par les Rois et les Princes à certaines occasions solennelles, ils laissaient plus de liberté aux artistes; car ceux-ci trouvaient une source d'inspiration inépuisable dans les événements de la vie courante. Ces évolutions sont surtout appréciables dans les *Livres d'Heures*, où la décoration religieuse reste imprégnée des préceptes de l'Église, tandis que le calendrier est enrichi de petits tableaux, pleins de grâce et de vérité, dans la figuration des occupations remplissant chaque mois de l'année.

Ces types ou modèles, comme les clichés photographiques en usage actuellement, se retrouvaient dans toutes les illustrations ultérieures du même ouvrage ou étaient même empruntés par les artistes pour la décoration d'autres volumes. Bien plus, ces patrons ont inspiré les graveurs sur bois, quand ces derniers furent chargés, à la fin du xve siècle, de l'illustration des livres imprimés, et nous avons pu constater qu'un des plus beaux incunables français (Abbeville, 1486) a été copié tout entier sur un manuscrit antérieur de la *Cité de Dieu*.

Suivre ces emprunts à travers les manuscrits à peintures constituerait par conséquent une étude pleine d'intérêt, qui réserverait de curieuses découvertes. Elle seule pourra donner la source d'inspiration des miniatures des manuscrits; elle seule permettra de déterminer les rapports qui unissaient si étroitement les graveurs des xve et xvie siècles avec les miniaturistes, leurs devanciers.

C'est en nous inspirant de ces différentes considérations que nous avons rédigé la présente étude, en ce qui concerne la *Cité de Dieu*, d'après les documents que nous avons cherchés dans les bibliothèques publiques et dans les collections particulières.

Nous demandons au public la permission de lui présenter ce travail, en sollicitant toute son indulgence pour les imperfections, les lacunes et les erreurs qu'il y rencontrera.

Nous espérons cependant qu'il nous tiendra compte du soin que nous avons mis à nous abstenir de toute affirmation reposant sur des données suspectes. Nous ne nous sommes permis que des hypothèses qui, dans notre esprit, ne doivent servir

qu'à indiquer le sens dans lequel doivent être dirigées de nouvelles recherches.

Enfin, nous croyons avoir adopté un plan qui permettra au lecteur de se reconnaître facilement au cours de ce travail. Il trouvera, en effet, au Chapitre V la liste de tous les manuscrits de la *Cité de Dieu* inscrits par ordre alphabétique de dépôts, puis au Chapitre VI, outre le *Tableau synoptique* des manuscrits à peintures, la description par ordre chronologique de ces derniers exemplaires, avec indication des numéros des planches qui les concernent.

Par contre, si, en feuilletant le tome III, album des gravures, il veut connaître le sujet que représente l'une d'elles, il n'aura qu'à se référer à la table qui est en tête de ce troisième volume, table qui le renverra au numéro de la description du manuscrit auquel cette planche est consacrée.

Un *Index alphabétique* très détaillé complète l'ordonnance de l'ouvrage.

Cette étude n'a guère de similaire. En effet, on a bien rédigé des catalogues de bibliothèques ou de collections, avec planches à l'appui, ou reproduit toutes les miniatures d'un exemplaire renommé, mais on a négligé jusqu'à présent de faire un travail comparatif sur l'ensemble des peintures décorant, dans le cours des siècles, tous les exemplaires d'un livre célèbre.

Arrivés au but que nous nous étions proposé, nous comprenons que cette entreprise n'aurait pu tenté un éditeur commercial sans lui attirer de graves mécomptes. Les voyages que nécessite l'examen de quantité de manuscrits qui ne peuvent être déplacés, la nécessité de les revoir plusieurs fois pour faire ressortir des analogies qui ne peuvent être saisies dans une première visite, les difficultés d'avoir de bons clichés de miniatures judicieusement choisies, les dépenses de toutes sortes qu'entraînent les reproductions de ces tableaux constituent autant de frais qui se montent à un chiffre considérable. Quant aux recettes, elles sont précaires et médiocres, car le public qui s'intéresse à ces sortes de publications est encore assez restreint. C'est pourquoi ces entreprises ne peuvent être abordées que par un amateur magnifique ou par une Société savante comprenant son rôle de protectrice des Arts. Aussi exprimons-nous ici nos plus vifs remerciements à la Société des Bibliophiles françois, qui, dans sa libéralité, a bien voulu mettre à notre disposition les ressources nécessaires.

D'autre part, nous voudrions aller au-devant de quelques reproches qu'on ne manquera pas de nous faire.

Certains lecteurs, imitant le juge des *Plaideurs*, nous blâmeront d'être remonté jusqu'au IVe siècle dans cette étude de peintures du Moyen Age. Nous croyons cependant avoir bien fait en comprenant dans notre travail tous les éléments de la question, qui s'enchaînent les uns aux autres et qui nous conduisent aux conclusions que nous avons adoptées. En effet, la vie de saint Augustin explique son célèbre traité, l'analyse de son œuvre fait ressortir les richesses plastiques dont elle est pleine, et la traduction

française de Raoul de Praelles, complétée par les sources d'érudition qui ont donné lieu à ses *Commentaires*, donne la raison du nombre considérable de copies de ce livre renommé. Ainsi, c'est en faisant l'historique de l'ouvrage que nous avons pu déterminer la nature de l'inspiration qui a animé les artistes des XIVe et XVe siècles.

D'autres trouveront le format de cette publication encombrant et de trop d'importance. Nous les prions de considérer que les planches, qui contiennent souvent quantité de personnages, ont été réduites autant que possible et qu'au-dessous de cette mesure elles n'auraient pu conserver le degré de visibilité suffisant. Cette nécessité commandait donc le format in-folio. Il nous aurait été possible, il est vrai, d'imprimer le texte en in-8° et d'y joindre un album de gravures. Mais cette disposition est incommode dans les bibliothèques publiques et même particulières, où le classement sépare le plus souvent les livres de format différent et amène des erreurs et des pertes de temps, regrettables pour les travailleurs. D'autre part, la Société des Bibliophiles françois se devait à elle-même de produire un livre qui, en respectant l'unité typographique et en n'employant qu'un papier capable de résister aux injures du temps, ne s'affranchisse pas des règles posées si judicieusement par nos anciens.

Parmi les planches que renferme le tome III de la publication, exécutées avec succès par M. Dujardin en héliogravure, par M. Berthaud en phototypie et par M. Fernique en zincogravure, on regrettera sans doute de ne pas trouver de planches en couleur. Nous avons fait copier, il est vrai, par un artiste de talent, M. Ernest Duval, la miniature du Liv. XII du Ms. fr. 19 de la Bibl. Nat. (Planche LIII), et ce patron est de tous points parfait. Mais, quand il s'est agi de le faire reproduire mécaniquement, nous avons rencontré tant d'imperfections dans la vivacité et le fondu des couleurs et surtout dans le brillant des ors, que nous avons renoncé à ce genre de gravures. Aussi bien, cette publication, tirée à petit nombre, n'est-elle destinée qu'à des amateurs et à des érudits, dont les yeux, habitués à admirer des originaux, n'auraient pas goûté une reproduction qui, dans l'état de la science industrielle, s'éloigne par trop du modèle.

Enfin on nous critiquera peut-être d'avoir trop insisté sur les provenances et sur l'historique de certaines bibliothèques; mais on réfléchira que ces questions de bibliophilie ne pouvaient nous laisser indifférent et que, du reste, ces renseignements ont plus d'importance qu'on ne le suppose. Bien plus, nous pensons que la méthode comparative, que nous avons déjà préconisée, pourrait s'exercer avec profit à propos des *Librairies* formées par des amateurs ayant vécu à la même époque.

Prenons, par exemple, les grands bibliophiles du temps de Louis XI et de Charles VIII et imaginons ce qui devait se passer quand ils avaient le désir de se constituer des exemplaires de choix de certains ouvrages. N'est-il pas probable que, vivant dans la même société en rapports constants, possédant de grandes fortunes, animés de la même passion pour les beaux livres et apportant dans leur rivalité la

vanité habituelle de tous les collectionneurs, des princes et de grands seigneurs, comme Charles le Téméraire, son frère Antoine, Grand Bâtard de Bourgogne, Jacques d'Armagnac, Tanneguy Du Châtel, Philippe de Comines, Louis de Bruges, Philippe de Clèves et quelques autres, pour ne citer que les plus notables, ont employé les mêmes artistes et ont cherché à s'attacher ceux qui s'étaient fait remarquer par un travail particulièrement réussi? Ne durent-ils pas se rencontrer dans leurs commandes et posséder chacun dans leurs collections des ouvrages des artistes les plus en vogue?

Nous sommes convaincu qu'en examinant les livres ayant appartenu à ce groupe d'amateurs, on trouverait des manuscrits de même art et de même main et qu'on pourrait suivre à travers les livres de bibliothèques différentes la trace d'un artiste employé tour à tour par ces bibliophiles avisés.

C'est ce que nous avons essayé de faire au cours de notre travail (voir pp. 405-406), mais très sommairement, pour Maître François, et nous pensons avoir discerné la main de cet artiste dans des ouvrages échelonnés sur une période d'une vingtaine d'années et destinés à des bibliophiles de marque tels que Charles de Gaucourt, Philippe de Comines, Jacques d'Armagnac, Antoine de Chourses et Tanneguy Du Châtel. Mais nous voudrions faire davantage (voir p. 376, note 3), et nous appliquer à une étude systématique des collections de ces bibliophiles, en groupant les œuvres de même facture et en les inscrivant sous le vocable de *Maître* de tel ouvrage. Plus tard quelque document d'archives viendrait sans doute nous permettre d'attribuer une illustration à un peintre déterminé et nous aurions ainsi constitué une partie de son œuvre. Ces études de comparaison et de groupement nous semblent à l'heure actuelle réaliser la meilleure méthode offerte à notre activité.

Il nous reste maintenant un devoir, mais un agréable devoir, à remplir : c'est celui d'adresser nos remerciements à tous ceux qui ont bien voulu prêter leur concours à l'élaboration de cette étude.

Tout d'abord à M. Léopold Delisle, qui nous a autorisé à faire usage des trois planches qu'il avait fait graver à propos du manuscrit de la Bibliothèque de Mâcon[1]. Le savant académicien a droit en outre à toute notre gratitude, puisque c'est lui qui, le premier, a soulevé les questions d'analogie que nous avons étudiées dans ce présent travail.

Nous devons aussi, et tout particulièrement, notre reconnaissance à notre éminent collègue, M. Émile Picot, membre de l'Institut, qui nous a guidé dans nos recherches bibliographiques, en nous assistant de ses précieux conseils et en voulant bien relire nos épreuves.

Nous remercions également M. Paul Delalain, ancien Président du Cercle de la

1. Parues dans : *Origine de trois feuillets....*, Paris, Imprimerie Nationale, 1899, in-fol. et reproduites dans *La Cité de Dieu...*, de M. Léonce Lex, Paris, Picard, 1906, in-fol.

Librairie, bien connu par ses études sur les imprimeurs et les libraires, qui a été assez aimable pour dépouiller à notre intention les catalogues des manuscrits et des imprimés, tâche ingrate entre toutes, à laquelle il a donné tous ses soins.

Nous témoignerons également notre gratitude à M. Georges Vicaire, le savant auteur du *Manuel de l'Amateur de livres du* XIXe *siècle*, notre collègue et notre ami, qui nous a prêté son concours éclairé pour la lecture de nos épreuves au point de vue typographique.

Nous ne devons pas oublier M. Henri Omont, membre de l'Institut, l'éminent conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale, qui nous a ouvert avec libéralité les portes de son important dépôt, ainsi que MM. les bibliothécaires qui nous ont montré un inlassable intérêt.

Nous citerons encore, comme ayant droit à notre gratitude, MM. le R. P. Franz Ehrle, de la Vaticane; le R. P. Van den Gheyn, de la Bibliothèque royale de Bruxelles; Geo. F. Warner, du British Museum; le docteur W. G. C. Byvanck, de la Bibliothèque royale de La Haye; Rudolf Beer, de la Bibliothèque impériale de Vienne; les Professeurs du Collège prussien de Pforta; Léonce Lex, Joseph Rousse et Henri Michel, des Bibliothèques municipales de Mâcon, Nantes et Amiens, ainsi que MM. les archivistes qui nous ont guidé dans nos recherches.

Enfin nous nous applaudissons d'avoir eu comme collaborateurs MM. Dujardin, Berthaud et Fernique pour la gravure de nos planches et d'avoir confié notre texte aux soins éclairés de MM. Lahure et Bauche, de l'Imprimerie générale.

ALEXANDRE DE LABORDE.

Paris, le 1er octobre 1909.

CHAPITRE I

ABRÉGÉ DE LA VIE DE SAINT AUGUSTIN

Quoique cette étude n'ait pour but que de donner une description comparative des différents manuscrits à peintures de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, il nous a semblé utile de rappeler en quelques mots les détails de l'œuvre que les artistes ont illustrée, et les phases de la vie du saint évêque qui a composé ce traité célèbre.

Certes, l'existence de saint Augustin est bien connue, sa vie personnelle par les *Confessions*, sa vie intellectuelle par les *Rétractations*; mais il n'est pas superflu d'en retracer les circonstances pour démontrer que la *Cité de Dieu* est le résumé des idées et des opinions que ce Père de l'Église n'a pas cessé de défendre dans tous ses ouvrages.

De notre temps, le public, à peu d'exceptions près, se contente de lire les *Confessions*. Cela s'explique aisément. D'une part, les études théologiques et les matières religieuses ne font plus partie, comme avant la Révolution, du bagage littéraire de tout homme instruit, et les différents traités de saint Augustin, tels que ceux *De la Vie humaine*, *De l'Ordre*, *Du Libre Arbitre*, *De la Trinité*, *De la Vraie Religion*, *les Soliloques*, etc., ne sont plus, pour cette raison, étudiés que par les ecclésiastiques et par certains érudits.

D'autre part, le livre des *Confessions* constitue une page spéciale dans l'œuvre de saint Augustin, plus en rapport avec nos goûts de psychologie individuelle, notre désir de connaître ce que nous appelons si prétentieusement l'état d'âme de chacun, et notre curiosité pour les détails particuliers et exceptionnels.

On a voulu les comparer aux réflexions de Montaigne et aux confidences de Rousseau, et c'est bien à tort; car, si saint Augustin parle de lui, ce n'est pas pour se complaire dans la description de ses fautes et la gloire de son relèvement, mais pour faire œuvre de moraliste chrétien et montrer que le plus indigne des pécheurs peut, avec le concours de la raison et de la foi, arriver à la connaissance parfaite de la vraie religion. « Il parle de lui, mais contre lui et pour les autres[1]. » C'est donc un livre d'exhortation, où l'ardeur généreuse du cœur éclate à chaque page et fait naître des arguments d'une grande utilité morale. De là son succès qui n'a fait que grandir de notre temps, en raison même de notre éducation littéraire.

1. Voir René Pichon, *Histoire de la littérature latine*, Paris, Hachette, 1897, p. 870.

Si donc les *Confessions* sont un livre d'enseignement moral, où les profanes vont chercher l'histoire d'une âme, il en est tout autrement de la *Cité de Dieu*, qui est une œuvre apologétique de la religion chrétienne. Ce traité général de toute la doctrine de saint Augustin, ce résumé de toutes ses idées sur toutes les questions en litige à son époque, questions qui n'ont pas cessé de solliciter l'attention des penseurs, ce premier essai d'histoire universelle n'est pas, croyons-nous, dans toutes les mains, et beaucoup en connaissent le titre qui ne l'ont jamais lu.

C'est pourquoi on nous permettra, au début de cette étude, de retracer en quelques lignes la vie de saint Augustin et de présenter une analyse succincte de sa *Cité de Dieu*, dont il est nécessaire de connaître le développement pour comprendre l'interprétation que lui ont donnée les artistes des XIV[e] et XV[e] siècles, sous la direction de certains docteurs, clercs ou laïques.

C'est en 354 que naquit Aurelius Augustinus[1], dans une petite bourgade de Numidie, à Thagaste, aujourd'hui *Soukaras*.

Son père, Patricius, était paien ou du moins très indifférent. Il ne se convertit que dans les derniers mois qui précédèrent sa mort (371). Un de ses oncles était *donatiste*, comme beaucoup de citoyens de cette province.

Sa mère, Monique, d'une famille chrétienne, avait une foi profonde dans le christianisme. Ne considérant que le salut de l'âme de son enfant, elle fit preuve, pendant des années, d'une patience inlassable, d'une douceur sans égale et d'une obstination qui devait, jointe à des vues très larges, finir par triompher de tous les obstacles et par amener son fils bien-aimé dans le sein de la Religion.

C'est entre ce père violent, ambitieux et pratique, et cette mère affectionnée, dont la tendresse ne cessait de veiller sur lui, que grandit l'enfant. Son intelligence s'éveilla de bonne heure, et les heureuses dispositions qu'il montra firent penser à Patricius que son fils pourrait lui faire honneur. Ce petit bourgeois d'une ville obscure de Numidie ne négligea rien pour lui faire donner une éducation complète bien audessus de sa condition. Il voulait « qu'il excellât en cet art de l'éloquence qui fait « acquérir de l'honneur parmi les hommes et des richesses trompeuses[2]. » C'était le destiner à la carrière de rhéteur.

Il l'envoya donc à l'école de Thagaste où il reçut les premiers rudiments des lettres et se passionna pour la poésie. Il apprit Virgile par cœur, « exprima en prose « les paroles ardentes et enflammées de la Junon du poëte[3] » et ne se lassa pas de pleurer sur les infortunes de Didon. Ce fut son poëte préféré et, dans ses ouvrages, il ne cessa de le citer. Il fut moins épris d'Homère, à cause de la langue grecque dont les difficultés le rebutaient et qu'il ne sut jamais bien. Dans la suite, nous ne le verrons citer les auteurs grecs que par des traductions latines. Quand il parle de Porphyre et de son ouvrage intitulé : *La Philosophie des oracles*, il dit qu'il se sert de ses expressions telles qu'elles ont été traduites du grec en latin[4]. Quand il fait allusion à Platon, il s'adresse souvent à Apulée pour connaître la doctrine du philosophe grec. « La difficulté que je rencontrais » disait-il « dans l'étude de la langue

1. *Vie de saint Augustin*, par Possidius, son disciple, évêque de Calame.
2. *Confessions*, Liv I, chap. IX, traduction Arnauld d'Andilly, Paris, Guillaume Desprez, 1688.
3 *Confessions*, Liv. I, chap. XVII.
4. *Cité de Dieu*, Liv. XIX, chap. XXIII.

« grecque mêlait comme une espèce d'amertume dans la douceur de ses fables, « d'ailleurs si ingénieuses et si charmantes[1]. » Et ailleurs : « Nous n'avons pas, nous « autres Africains, assez l'habitude de la langue grecque pour être capables de lire « et d'entendre les livres que les Grecs ont écrits sur la Trinité[2]. »

Un peu plus tard, il fut envoyé à Madaure, ville voisine de Thagaste et célébrée par Apulée, qui offrait des ressources plus importantes. Il s'y perfectionna si bien dans la grammaire, que bientôt il devint aussi instruit que ses maîtres et que son père voulut donner un couronnement à son éducation en l'envoyant à l'Université de Carthage pour y apprendre les derniers secrets de la rhétorique. Il le fit donc revenir de Madaure et passer un an dans sa famille en attendant qu'il pût réunir les premières ressources. « J'attendais » dit saint Augustin « qu'on eût préparé l'argent nécessaire « pour un voyage plus long que n'avait été le premier, mon père se disposant à « m'envoyer à Carthage, plutôt par un effort de l'ambition qu'il avait pour moi, que « par le pouvoir que son bien lui en donnait, n'étant qu'un des moindres bourgeois « de Thagaste[3]. » C'était, en effet, une dépense considérable que ce voyage et ce séjour à Carthage, et Patricius avait une position trop modeste pour pouvoir y subvenir entièrement.

Il s'adressa donc à un de ses amis, riche et puissant, Romanien, qui avait pour Augustin une vive affection. Ce Romanien était un homme influent qui répandait ses largesses sur toute la contrée, tenait table ouverte et se créait ainsi une clientèle prête à le pousser aux honneurs. Il avait sa statue sur la place publique, élevée par la reconnaissance et surtout par l'intérêt du peuple qui lui témoignait ainsi ses remerciements pour les combats de bêtes féroces qu'il offrait constamment à son insatiable curiosité[4]. Il accueillit la demande de Patricius et ne cessa d'aider Augustin de ses deniers, même après la mort de son père.

Carthage n'était plus alors la Carthage d'Annibal. C'était une ville nouvelle, bâtie par les Romains, une des premières de l'Empire, rivale d'Antioche et d'Alexandrie par sa richesse et sa magnificence[5]. Son port, ses quais, ses édifices faisaient l'admiration des étrangers, qui s'arrêtaient, dans la *rue Céleste*, devant des temples magnifiques et, dans la *rue des Banquiers*, devant des palais d'un luxe inouï. Ses écoles étaient nombreuses, et les maîtres qui y enseignaient attiraient par leur renommée une foule d'étudiants. Ses théâtres étaient très courus, car les spectacles étaient la passion de Carthage, et tout un public empressé venait y applaudir les comédies de l'Africain Térence. A la vérité, tout ce luxe n'allait pas sans un grand débordement de vices, et la corruption n'y avait d'égal que l'emportement du tempérament africain qui se dévoilait dans toute son ardeur pour le plaisir.

Si le peuple de Carthage se pressait ainsi aux spectacles pleins d'émotions qu'on lui offrait, c'était aussi avec la même ardeur qu'il se portait aux jouissances de l'esprit et aux âpres rivalités des diverses philosophies et des différents cultes. L'astrologie et la sorcellerie, mentionnées par Apulée, y étaient en grand honneur.

1. *Confessions*, Liv. I, chap. XIV.
2. *De Trinitate*, Liv. III, chap. I.
3. *Confessions*, Liv. II, chap. III.
4. *Contra Academicos*, Liv. II, chap. III, et Saint-Marc Girardin, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1842, p. 879.
5. Voir Villemain, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IVe siècle*, nouv. édit., Paris, Didier, 1857, p. 367.

Les sacrifices et les mystères, entre autres ceux de Cybèle ou de la Grande Mère, y étaient célébrés avec une férocité et un cynisme extraordinaires.

Le Christianisme avait aussi, sur cette terre d'Afrique, jeté des racines profondes, qui s'étendaient de jour en jour. Dès le IIe siècle, plus de deux cents évêques dirigeaient une société chrétienne chaque année plus nombreuse. Cet empressement pour la religion nouvelle n'allait pas sans maintes discussions, non seulement entre les païens et les chrétiens, mais aussi entre les chrétiens eux-mêmes, et l'on peut dire que les hérésies et les schismes s'y donnaient rendez-vous jusque sur les places publiques.

Tout d'abord, l'*Arianisme*, qui, détruisant la Trinité en subordonnant le Fils au Père, en faisait une créature et niait son éternité.

Le *Donatisme*, qui était, à proprement parler, un schisme mêlé d'erreurs, une question locale et tout africaine, que le fanatisme avait ensanglantée. Il anathématisait l'Eglise catholique en confondant la sainteté du sacrement de baptême avec l'indignité des ministres chargés de le conférer, et ruinait ainsi la suprématie de Rome et son universalité.

Puis, le *Manichéisme*, qui, admettant deux principes égaux du Bien et du Mal, adoptait l'existence de deux âmes opposées. Il abolissait ainsi l'unité de l'âme et, partant, le libre arbitre et la responsabilité.

Enfin le *Pélagianisme*, qui, plein d'orgueil pour la sagesse de l'homme, niait la nécessité de la Grâce et anéantissait l'œuvre de la Rédemption.

Le chaos de toutes ces sectes, et d'autres encore, était tel qu'il n'était pas rare de voir dans la même ville des évêques et des missionnaires de ces différentes opinions se disputer avec ardeur l'esprit de la populace.

C'est dans cette ville corrompue, au milieu de tous ces exemples de licence, étourdi par la confusion des idées et livré aux croyances et aux sophismes les plus éloignés de la religion chrétienne, qu'arriva le jeune Augustin, au désespoir de sa mère, qui, prévoyant les chutes qui l'attendaient, le pleurait déjà vivant[1].

« Il n'aimait pas encore; mais il désirait d'être aimé[2]. » Il n'est pas étonnant que, mêlé à la troupe des jeunes gens dont il mettait son amour-propre à surpasser les désordres, et n'écoutant que la brûlante ardeur de son sang africain, il se soit livré aux orgies des spectacles et aux ivresses du plaisir, « se roulant dans la « fange comme dans des eaux de senteur et des parfums précieux[3]. » Il prit donc « une femme qui ne lui était pas conjointe par un mariage légitime, mais qu'il avait « choisie par l'ardeur volage et imprudente d'une passion amoureuse et déréglée[4]. »

D'autre part, au milieu de ses succès oratoires et de sa réputation d'éloquence, il tomba dans les pièges des Manichéens dont il embrassa les doctrines et, par amour du merveilleux, essaya des pratiques de la sorcellerie et de l'astrologie, qui étaient la plaie de ces populations crédules, qu'abusaient d'habiles devins, tels qu'Albicère.

Enfin, ses efforts pour comprendre les *Saintes Écritures*, auxquelles le ramenait sa mère, restèrent vains, car la simplicité du style de la Bible lui paraissait de la

1. *Confessions*, Liv. III, chap. II.
2. *Id.* Liv. III, chap. I.
3. *Id.* Liv. II, chap. III.
4. *Id.* Liv. IV, chap. II.

sécheresse à côté des formes majestueuses et de la mesure pleine d'harmonie des belles périodes de Cicéron.

Il en était là, dans un abîme de corruption et d'erreurs, au milieu des tourments de sa conscience et des désolations du doute, quand le livre de Cicéron, l'*Hortensius*, aujourd'hui perdu, s'offrit à sa lecture et lui inspira un violent mépris pour les espérances du siècle, un goût profond pour les hauts problèmes, principalement celui de l'origine du mal, et un ardent amour pour l'immortelle beauté de la Sagesse[1]. C'est en le lisant qu'il se rendit compte de son goût inné pour la philosophie. « Ce livre, qui contenait une exhortation à la philosophie, le toucha « de telle sorte qu'il changea ses affections, tourna ses prières vers la Divinité et « lui inspira d'autres pensées et d'autres désirs. Il commença à mépriser toutes les « vaines espérances de la terre, et il brûla d'un amour ardent et d'une passion « incroyable d'acquérir cette sagesse immortelle[2]. »

Ce fut une heure décisive de sa vie; elle marqua la première étape de son relèvement. Rempli d'ardeur pour la vérité et n'ayant d'autre ambition que son perfectionnement moral, il étudia les *Catégories* d'Aristote et tous les ouvrages de philosophie qui traitaient du bien et du beau. Puis, il commença à s'affranchir du joug des Manichéens dont il reconnut les erreurs et l'ignorance.

Cependant il ne se sentit pas le courage de rompre avec la femme qu'il aimait et à qui il gardait sa fidélité. C'était l'instant où elle venait de lui donner un fils, Adéodat, « *l'enfant de son péché* », qu'il se mit à chérir de tout son cœur. Du moins il voulut quitter Carthage, cette ville de corruption, malgré les succès d'éloquence qu'il y avait remportés et les prix de poésie qu'on lui avait décernés. Il désirait voir Rome, dont le prestige le séduisait, et où il espérait trouver les solutions que sa raison cherchait avec tant d'opiniâtreté, « car son esprit, jusqu'à sa conversion, est une fidèle « image de la confusion et de l'incertitude des croyances religieuses des IVe et Ve siècles « de l'ère chrétienne, et c'est un beau spectacle que celui d'une intelligence comme « la sienne en proie aux tourments du doute et cherchant à en secouer le joug[3]. »

En butte aux résistances de tous les siens, il résolut de partir en dissimulant ses projets. Sa mère, effrayée, ne le quittait pas, sentant qu'il lui cachait sa pensée, et voulait l'obliger à retourner avec elle ou le suivre dans son voyage. Il lui persuada d'aller prier pendant la nuit dans une chapelle, dédiée à saint Cyprien, qui était sur le bord de la mer, non loin du navire qui devait l'emporter, et, se dérobant dans l'obscurité, il mit à la voile vers la Ville Éternelle. « Il perdit bientôt de vue le « rivage, où sa mère, venant le matin et ne le trouvant plus, fut outrée de douleur et « se plaignit à Dieu dans la violence de ses gémissements et de ses soupirs[4]. »

Arrivé à Rome, il ouvrit une école, mais, bientôt désabusé et toujours torturé par l'aiguillon du doute qui ne cessait de l'assaillir, il accueillit avec empressement une proposition que lui fit Symmaque, préfet de Rome, d'aller s'établir à Milan, dont la municipalité demandait un professeur d'éloquence. Là, ayant trouvé des amis de Carthage, entre autres Romanien, qui n'avait cessé de lui témoigner son affection, puis la femme qu'il aimait et qui lui avait amené son fils, et enfin sa mère qui était venue

1. Voir Poujoulat, *Histoire de saint Augustin*, Paris, Meillier, 1846, tom. I, p. 8.
2. *Confessions*, Liv. III, chap. IV.
3. Voir Saint-Marc Girardin, *art. cit.*, p. 878
4. *Confessions*, Liv. V, chap. VIII.

le rejoindre et lui apporter l'appui de sa foi et de sa tendresse, il adopta la philosophie de Platon et des nouveaux Académiciens, tels que Porphyre et Plotin. A cette étude, il se fixa dans les théories spiritualistes. « C'est la doctrine platonicienne du « Logos divin, c'est le système des Idées qui lui dessilla les yeux[1]. » Il s'approcha ainsi de la connaissance d'un Verbe éternel et divin, mais ni homme ni rédempteur, encore vague dans sa substance, qui le prépara à des vues nouvelles.

Dans cette ville de Milan, tout entière sous l'autorité de saint Ambroise, alors le plus grand personnage de l'Église d'Occident, il connut cet évêque admirable et vint écouter sa parole, curieux tout d'abord d'en surprendre le charme, la douceur et la pénétration. Puis il s'intéressa peu à peu à ses sermons, à ses profonds commentaires sur les *Saintes Écritures* et, dirigé par le pieux prélat, il entreprit avec passion l'étude de la Bible dans son texte même et dans les explications que les Pères de l'Eglise avaient multipliées à travers le monde. C'est alors qu'il sortit de l'hésitation qu'il avait gardée au fond de l'âme, et c'est là qu'il trouva enfin avec plénitude ce que Platon lui avait fait pressentir sans pouvoir contenter entièrement sa soif de connaissance. « La « semence divine était entrée dans l'âme d'Augustin, saint Ambroise la féconda[2]. »

A ce moment, il avait décidé de se marier avec une jeune fille de Milan, et à cet effet il avait renvoyé la mère de son fils, qui accepta cette rupture avec une résignation touchante et se retira en Afrique pour y consacrer à Dieu la fin d'une existence qui avait été remplie par un amour unique et fidèle.

Incertain par la suite de la voie dans laquelle il allait s'engager, et retombant quelque temps dans des liens plus fragiles, il attendit les vacances et se libéra de son emploi de professeur entre les mains des magistrats de la ville. Transporté par le récit de l'existence ascétique menée par les solitaires d'Égypte, il accepta l'offre d'un certain Verecundus qui possédait une propriété, nommée *Cassiciacum*, au nord de Milan, aux premiers penchants des Alpes, dans la direction des lacs, et s'y retira avec ses amis.

C'est là que commença la deuxième phase de sa vie, celle de sa conversion, celle où, rompant avec les jouissances matérielles et en pleine possession de la vérité chrétienne, il étudia toutes les questions de doctrine et de théologie, et rédigea ses premiers ouvrages. Il avait alors trente ans.

Comment rappeler ces jours d'heureux loisirs? Libéré de ses doutes, dévoré d'amour pour le Seigneur, donnant cours à son penchant pour la sensibilité, il semblait aller radieux vers une terre nouvelle dont il distinguait avec ravissement les horizons lointains. Dans cet hiver de 386-387, il avait avec lui sa mère, son frère Navigius, venu avec elle d'Afrique, son fils Adéodat, trois de ses parents, Alype, autre catéchumène, et deux jeunes gens confiés à ses soins, dont l'un, Licentius, adonné à la poésie, était fils de Romanien. La promenade, quelques travaux des champs et les entretiens de philosophie religieuse occupaient ces solitaires. La petite troupe, qui formait comme une jeune académie, allait s'asseoir fréquemment au pied d'un figuier, dans le pré voisin. Le ciel était si pur et si doux, sous ce climat, qu'il semblait fait pour épurer et éclairer leurs âmes. Ne semble-t-il pas que ces entretiens pleins de délices dans les prairies de Cassiciacum ont un caractère antique qui rappelle le jardin d'Academus et les collines de Tusculum, avec, en plus, la présence de la femme chré-

1. Voir Saisset, *La Cité de Dieu*, traduction nouvelle, Paris, Charpentier, 1855, p. xxix.
2. Voir Hatzfeld, *Saint Augustin*, Paris, Lecoffre, 1901, p. 46.

tienne, Monique, qui prenait part à leurs discussions? Licentius disait des vers, on récitait Virgile, puis les conversations prenaient un tour plus grave et plus élevé, et les grands problèmes de la vérité, de la destinée et du souverain bien dans l'éternité étaient abordés successivement et résumés par Augustin qui, les yeux tournés vers le ciel, semblait inspiré par une voix intérieure. Déjà chrétien de cœur et de pensée, il commençait et terminait chaque journée par la prière. Le rationalisme de Platon et la révélation des *Saintes Écritures* s'alliaient dans son esprit pour former un nouveau corps de doctrines. « Saint Augustin philosophe, c'est Platon chrétien[1]. » C'est à ce moment qu'il reçut le baptême, avec son fils, des mains mêmes de saint Ambroise, dans la semaine de Pâques de l'an 387[2]. Il avait alors trente-trois ans.

Devenu chrétien et résolu à se consacrer tout entier à Dieu, il se détermina à revenir en Afrique et prit avec sa mère le chemin de Rome, pour gagner le port d'Ostie; ce fut là que mourut Monique. Peut-on oublier les admirables accents, inconnus jusqu'alors, qu'il nous fait entendre pour nous décrire cette perte cruelle! C'est dans le IX[e] livre des *Confessions* qu'il faut lire ce précieux morceau, qui égale par son émotion les pages les plus belles de toutes les littératures et « qui semble une conversation « faite aux portes du ciel[3]. » Jamais la sensibilité émue, la douce résignation, l'espoir ardent des jouissances éternelles n'ont été rendus avec autant d'expression.

« Le jour approchait où ma mère devait passer à une meilleure vie; et ce jour « vous étant connu, Seigneur, encore que nous l'ignorassions, il arriva, je crois, par « la secrète conduite de votre sagesse, que nous nous trouvâmes seuls, elle et moi, « appuyés sur une fenêtre qui regardait dans le jardin de la maison où nous logions à « Ostie, lieu où le Tibre entre dans la mer et où, en nous éloignant du bruit pour nous « reposer du travail d'un long chemin, nous nous préparions à nous embarquer. Étant « donc seuls, nous nous entretenions avec une extrême consolation, et, oubliant tout « le passé, pour ne penser plus qu'aux biens à venir, nous agitions en votre présence, « qui êtes l'immuable vérité, quelle sera l'éternelle vie des bienheureux, cette vie que « nul œil n'a jamais vue, nulle oreille jamais entendue et que l'esprit de l'homme n'a « jamais comprise.......... En parlant ainsi de cette vie si heureuse et en la recherchant « avec ardeur, nous nous élevâmes jusqu'à la sentir et la goûter en quelque sorte par « un prompt élancement de notre cœur; puis, soupirant de n'en pouvoir encore jouir « autant que nous eussions voulu, il ne nous resta autre chose que d'y demeurer unis « par cet esprit dont nous avons reçu les prémices; notre propre faiblesse nous faisant « bientôt retourner aux paroles extérieures et au son de cette voix qui se forme dans « cette bouche. Et qu'y a-t-il en cela de semblable à votre parole éternelle, mon « Dieu, qui, en demeurant immuable, ne vieillit jamais et renouvelle toutes choses[4]. »

Cette fin sublime toucha profondément Augustin : il se sentit frappé d'une douleur qui le remua jusqu'au fond de l'âme, et, s'il en parle plus tard avec la résignation du chrétien, il l'éprouva sur le moment avec une violence extrême.

Tout entier à sa tristesse, il resta près d'une année à Rome, continuant ses lectures

1. Poujoulat, *op. cit.*, tom. I, p. 131.
2. On raconte que saint Ambroise s'écria : *Te Deum laudamus*, et qu'Augustin répondit : *Te Deum confitemur*, de sorte qu'en alternant ainsi, ils composèrent un des plus beaux cantiques de l'Église. (Abbé Barraud, *Notice iconographique sur saint Augustin.* Bulletin des Comités historiques des arts et des monuments, 1852.)
3. Poujoulat, *op. cit.*, tom. I, p. 121.
4. *Confessions*, Liv. IX, chap. x.

et inspectant les différentes institutions monastiques qui s'offraient à ses yeux, dans le but de fonder près de Thagaste un lieu de retraite du même genre. Toutes ses idées, en effet, étaient tournées vers la vie solitaire et tendaient vers le cloître.

Il ne portait plus l'habit africain : il avait revêtu la longue robe en laine noire des cénobites d'Orient avec un capuchon et une ceinture noirs. Il ne prendra pas d'autre habit, même quand on l'aura élevé à la couronne épiscopale d'Hippone[1].

Enfin, il partit avec son fils et prit terre à Carthage, revenant, maintenant orphelin et converti, dans cette ville dont il s'éloignait, quelques années auparavant, l'esprit plein de troubles, sous les yeux de sa mère éplorée. C'était en 388, au moment où la victoire de Théodose sur Maxime pacifiait l'Empire et augmentait partout la puissance chrétienne.

Il ne resta pas à Carthage, mais il alla près de Thagaste vivre à la campagne avec un petit nombre de ses amis occupés des mêmes études et réunis par la même foi. Les souvenirs si heureux de Cassiciacum le hantaient et le portaient à mettre à exécution le rêve tant de fois caressé d'établir dans la solitude une retraite, une communauté de sages, soumise à une règle volontaire, où les travaux des champs, la prière, l'étude, les conversations pieuses lui eussent assuré le calme de l'esprit, la paix du cœur et le ravissement de l'âme.

Il commentait la Genèse contre les Manichéens, étudiait les Prophètes, surtout Isaïe, et se pénétrait du génie de saint Paul dont il admirait l'éloquence autant que la morale. D'autres occupations le charmaient également, tels que ses travaux sur l'harmonie sacrée qui donnèrent le jour à son livre : *De Musica.*

Pendant qu'il se livrait à cette vie de méditations et d'études, il perdit son fils si tendrement aimé. Ce fut une grande douleur qui n'eut pour résultat que de le faire persévérer davantage dans la voie qu'il s'était tracée.

La solitude dont il avait fait choix semblait devoir lui être assurée jusqu'à la fin de ses jours; mais Dieu en décida autrement. Un jour qu'il était venu à Hippone, Valère, évêque de cette ville, accablé par le poids des années, se plaignit de ses fatigues et exhorta le peuple à lui donner un coadjuteur. Tous les yeux se tournèrent vers Augustin dont la renommée de savoir et de bonté était grande et, malgré ses prostestations et ses refus répétés, il dut accepter ces nouvelles fonctions. Bien plus, Valère, qui était Grec d'origine et usait mal de la langue latine, le chargea de la prédication dans ce diocèse, ce qui était contraire aux règles établies. Peu de temps après, en 395, le vieux prélat étant mort, Augustin fut nommé évêque d'Hippone. Il avait quarante et un ans.

C'est ici que se place la troisième phase de la vie d'Augustin, celle de son épiscopat où il montra toutes les qualités de son génie, toute la sensibilité de son cœur, toute l'éloquence de sa parole, toute la charité de sa nature remplie de mansuétude et de douceur. Son activité sacerdotale n'eut pas de bornes dans son laborieux ministère. Tantôt prêchant en latin pour les classes supérieures, tantôt en langue punique pour le peuple qu'il attendrissait jusqu'aux larmes, il prononça des *Sermons*[2], des homélies et des allocutions qui tous avaient trait à la vie journalière, aux questions d'actualité,

1. Poujoulat, *op. cit.*, tom. I, p. 127.
2. Il en composa près de quatre cents, d'une assez faible étendue, ce qui s'explique par la coutume des fidèles de les écouter debout.

aux hérésies qui déchiraient le pays, aux désordres qui ne cessaient d'agiter ces différentes populations, partagées par tant de sectes et appartenant à tant de races. Il donna ce qu'il avait aux pauvres et employa toutes les ressources de son église et même le produit des vases sacrés à faire le bien et à racheter les captifs. Il exhorta ses fidèles à la pratique de la vertu, à la douceur, à la résignation, calma leurs scrupules, prit la défense de leurs droits, plaida en leur faveur devant les envoyés de l'Empereur et devint en peu de temps le père de ses fidèles.

Mais là ne se bornèrent pas ses efforts. Il entretint des correspondances dans toutes les parties du monde, à Nole avec saint Paulin, en Palestine avec saint Jérôme (non sans quelques divergences), à Milan avec saint Ambroise, en Espagne avec Orose, etc., et toutes ces *Lettres* étaient des éclaircissements et des développements apportés à la doctrine de la religion chrétienne dont il assura l'orthodoxie sur quantité de questions. En effet, un grand amour de concorde et d'unité religieuse anima sa polémique[1], et ses ouvrages, ses missives, ses sermons, n'eurent d'autre but que de détruire les hérésies, qui étaient alors le fléau de l'Église d'Afrique. On peut dire que la lutte de sa vie entière a été contre les sectes[2].

Son zèle fut admirable, son activité sans relâche, la sûreté de son esprit sans défaillance, et sa vigilance de tous les instants.

Contre les Ariens, il écrivit le traité *De Trinitate*; contre les Manichéens, le *De verâ religione*; contre les Pélagiens, le *De gratiâ et libero arbitrio*, et contre les Donatistes, les sept livres *Du Baptême*. Dans tous ces ouvrages, il trouva des arguments si justes et des raisons si décisives, qu'ils servirent plus tard, dans les conciles, de base aux décisions qui y furent prises. C'est là son œuvre vraiment importante, la réunion des dogmes chrétiens en un corps de doctrine sur lequel s'édifia le monument de l'Église une et universelle. « Ainsi, morale humaine et dogme révélé, « puissance de la raison pour s'élever à la vertu, autorité de la tradition nécessaire « à la foi, voilà le double principe auquel s'attache Augustin et qu'il ne cessa « d'interpréter, sous toutes les formes, dans sa longue carrière[3]! »

Jusqu'à sa mort, il donna ainsi l'exemple de toutes les vertus et remplit sa charge avec un admirable dévouement. Et, cependant, il eut la douleur de voir ces populations, qu'il avait si souvent secourues de ses deniers et relevées par ses exhortations, envahies par les Vandales, qui s'avancèrent vers Hippone, défendue par le comte Boniface. Le siège commença, mais Augustin, qui n'avait pas voulu quitter la ville, n'en vit pas la fin. Succombant à ses infirmités et à la maladie, il mourut en 430, à l'âge de soixante-seize ans, le cœur serré, l'esprit assombri par les désastres qui assaillaient les provinces d'Afrique « et les yeux attachés sur cette Cité céleste, dont « il avait écrit la merveilleuse histoire[4]. » Il n'assista pas à la chute d'Hippone et de Carthage, mais il eut peut-être la vision que son œuvre allait être détruite dans ces contrées pendant des siècles.

Et maintenant ses reliques[5], ayant fui devant ces mêmes Barbares, d'Hippone

1. Poujoulat, *op. cit.*, tom. I, p. 308.
2. Villemain, *op. cit.*, p. 453.
3. Id. *id.* p. 415.
4. Id. *id.* p. 503.
5. Au commencement du viiie siècle, le roi lombard Luitprand ordonna le transfert à Pavie des reliques de saint Augustin. Ce fut le motif d'une imposante cérémonie : le cortège, ouvert et fermé par les soldats, encadrait de

à Cagliari et de Cagliari à Pavie, ont été en 1842 transportées de nouveau à Hippone où elles dorment en paix sous la sauvegarde de la France!

Telle est la vie de saint Augustin, de ce grand pécheur, de ce grand philosophe, de ce grand théologien, de ce sublime évêque. Ce qui le distingue, c'est qu'il fut plus que tout autre entraîné par les plaisirs de son temps, mêlé à la variété des systèmes et des sectes philosophiques et religieuses, ballotté entre le manichéisme, le scepticisme et le platonisme, et qu'il n'alla pas à la religion d'un seul trait et comme frappé par une grâce spéciale, mais, au contraire, qu'il s'achemina, par une volonté continue et un incessant désir, vers la vraie sagesse et la connaissance du vrai Dieu. La lecture de l'*Hortensius* lui fit répudier la vie de plaisir et d'ambition, celle de Platon l'affranchit du scepticisme, celle des *Écritures saintes* et des *Lettres* de saint Paul le mena à la Foi et à la Morale chrétiennes. Son esprit était celui d'un philosophe; son cœur, d'une exquise sensibilité, celui d'un chrétien.

Il a écrit sur beaucoup de sujets, parce qu'il avait lu beaucoup, et son érudition s'étendait à toutes les connaissances de son siècle[1]. Il fut le directeur spirituel de son époque, et le guide de l'Église au commencement du ve siècle. Mais son autorité s'est fait sentir bien au delà de son temps jusqu'à notre âge. Sa doctrine confirmée par les conciles, ses idées éclairant le plus grand des docteurs de l'Église, saint Thomas, sa foi et son humilité inspirant l'*Imitation de Jésus-Christ*, enfin ses écrits agitant la France au xviie siècle, marquent assez la profondeur de son génie.

Comme on le verra plus loin, la *Cité de Dieu* est le premier essai d'une histoire universelle, et après Augustin il faudra attendre Bossuet qu'il a inspiré.

La philosophie de Descartes est fondée sur le célèbre *Cogito, ergo sum*, et cette pensée se trouve clairement exprimée au chapitre xxvi du XIe livre de la *Cité de Dieu.* On nous permettra de mettre ce passage sous les yeux du lecteur. « Mais si vous « vous trompez? — Si je me trompe, je suis; car celui qui n'est pas ne peut être « trompé, et de cela même que je suis trompé, il résulte que je suis. Comment « donc me puis-je tromper en croyant que je suis, du moment qu'il est certain que « je suis, si je suis trompé[2].... » Saint Augustin ne donne pas à cet argument toute l'importance que lui prête le philosophe français. Il ne nous appartient pas de dire ici s'il a eu tort.

La question la plus troublante du xviie siècle en France fut celle des Jansénistes et de la Grâce suffisante, et cette dispute est née d'un livre intitulé : *Augustinus*, où Jansenius, évêque d'Ypres, ayant réuni des passages de saint Augustin sur le libre arbitre, en tira des conclusions qui n'étaient peut-être pas dans l'esprit du savant évêque d'Hippone.

Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, les protestants ne manquèrent pas de

nombreux évêques ou abbés mitrés revêtus de leurs habits sacerdotaux. Le roi lui-même fit une partie du trajet à pied, tête et pieds nus, couvert d'un manteau de brocart doublé d'hermine et portant la châsse avec l'aide de trois prélats.

C'est ainsi du moins que cet épisode est représenté sur une curieuse tapisserie, datée de 1637, portant la marque de fabrique de Bruges et conservée dans cette ville, dans la chapelle du Saint-Sang, appelée aussi église Saint-Basile. Elle provenait de l'église Saint-Donat et a été offerte à la confrérie du Saint-Sang par M. Joseph van Huerne. (Communication de M. le Baron d'Astier de La Vigerie, l'auteur érudit de *La Belle Tapisserie du Roy*.)

1. Dans la *Cité de Dieu*, il cite les ouvrages de plus de soixante écrivains et le plus fréquemment ceux de Virgile, Cicéron, Platon, Plotin, Varron, Ovide, Orose, Apulée, Valère Maxime, Tite-Live, etc., etc..

2. On retrouve cette idée mainte fois répétée dans le *De Trinitate*, le *De libero arbitrio* et dans les *Soliloques*. Voir Hatzfeld, *Saint Augustin*, Liv. II, chap. ii.

s'appuyer sur saint Augustin qui, dans sa lutte contre les Donatistes, avait supplié les Princes chrétiens d'user de modération envers les rebelles. « Épargne » disait Augustin au tribun Marcellin « ces coupables convaincus; laisse-leur la vie et le temps de se repentir[1]. »

Il n'est pas jusqu'aux *Provinciales* de Pascal, avec leurs attaques contre les casuistes, où l'on ne trouve des idées émises par saint Augustin dans son traité *De Mendacio* qu'il écrivit contre l'évêque donatiste Gaudentius, et où il s'élève avec énergie contre cette école « qui croit pouvoir, en certains cas, autoriser le mensonge, « sous prétexte d'une fin utile et salutaire[2]. »

Quelques années plus tard, n'est-ce pas dans Malebranche que nous voyons revivre la doctrine chère à saint Augustin, le platonisme associé à la métaphysique chrétienne, la Raison, sœur de la Foi et s'appuyant sur elle?

Enfin les idées de paix universelle que nous voyons de nos jours répandues et défendues avec une ardeur digne de succès, n'en trouvons-nous pas les premières lueurs, singulières pour l'époque, dans cet hymne magnifique de la paix que saint Augustin a placé au livre XIX de sa *Cité de Dieu*[3]?

On voit par ces quelques réflexions, bien hâtives pourtant, quelles idées fécondes saint Augustin a semées sur sa route et de quelle importance est son œuvre.

« Si saint Hilaire est un docteur et un dialecticien, si saint Ambroise est un « évêque actif et un Romain de caractère, si saint Jérôme est un ascète mystique et « un érudit, saint Augustin réunit en lui ces trois caractères. Il possède à la fois la « force du raisonnement théologique, la logique et la clarté de saint Hilaire, le bon « sens pratique et la volonté ferme de saint Ambroise, la piété ardente et passionnée « de saint Jérôme.... C'est peut-être l'homme qui a le plus pleinement compris le « christianisme et qui l'a le plus passionnément senti. Il y a chez lui la hauteur « métaphysique des Grecs, l'esprit pratique et solide des Romains, et une ardeur de « vie intérieure qui n'existe guère en dehors du christianisme. Et à d'autres égards, « par sa profondeur d'analyse et la vivacité inquiète de ses sentiments, il est tout près « de nous. C'est le dernier des grands penseurs antiques et le premier des psycho- « logues modernes[4]. »

Le lecteur nous pardonnera ce trop long résumé de la vie et du caractère de saint Augustin destiné à ranimer ses souvenirs. Quant à ses différents ouvrages, répertoire immense dans lequel l'Europe a puisé sa science théologique, il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'en parler. Nous nous contenterons de donner dans le chapitre suivant tous les éclaircissements nécessaires sur son livre principal, œuvre de prédilection, la *Cité de Dieu*, le seul qui doive nous intéresser dans ce travail.

1. Voir Saint Augustin, *Lettre à Marcellinus*; Hatzfeld, *op. cit.*, p. 118, et Villemain, *op. cit.*, p. 459.
2. Poujoulat, *op. cit.*, tom. III, p. 128.
3. « Dans l'éloge de la Paix, Prudence montre un accord remarquable (et non encore remarqué jusqu'ici) avec saint Augustin au dix-neuvième livre de la *Cité de Dieu*. Ce dernier s'est-il rappelé ici les vers du poète? » (Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, traduction Aymoric et Condamin, tom. I, p. 308.)
4. Pichon, *op. cit.*, pp. 856 et 872.

CHAPITRE II

ANALYSE DE LA CITÉ DE DIEU

Dans le chapitre précédent, nous avons dit que la vie intellectuelle de saint Augustin se trouvait expliquée dans son livre des *Rétractations*, qui date de 428.

C'est une sorte de catalogue de tous ses écrits par ordre chronologique, depuis sa conversion. Le pieux auteur énumère dans le premier livre ceux qu'il a composés jusqu'à son épiscopat et dans le second ceux qu'il écrivit ensuite. Nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage relatif à la *Cité de Dieu* où l'auteur nous parle lui-même de la composition de son ouvrage[1].

« .... Rome ayant été prise et saccagée par les Goths, sous la conduite de leur « roi Alaric, les adorateurs des faux dieux, que nous appelons païens, rejetèrent ce « désastre sur la religion chrétienne et se mirent à blasphémer le véritable Dieu « avec plus d'amertume et de violence qu'à l'ordinaire. Ce fut alors qu'enflammé de « zèle pour la maison du Seigneur, j'entrepris de combattre leurs blasphèmes ou leurs « erreurs en écrivant la *Cité de Dieu*. Ce travail m'a occupé pendant plusieurs « années, parce qu'il me survenait un grand nombre d'affaires que je ne pouvais « ajourner et où il fallait mettre ordre sans retard. Mais enfin j'ai terminé les « vingt-deux livres qui composent ce grand ouvrage. Les cinq premiers réfutent ceux « qui s'imaginent que les prospérités temporelles sont attachées au culte des dieux « du paganisme et qui voient dans l'abolition de leurs autels la cause de tous les « malheurs de l'empire; les cinq livres suivants sont contre ceux qui, tombant « d'accord que les calamités de ce genre n'ont jamais été et ne seront jamais épar- « gnées au genre humain, et qu'elles recommencent toujours, tantôt plus grandes, « tantôt plus petites, sans autre diversité que celle des temps, des lieux et des indi- « vidus, se rejettent à soutenir que le culte des dieux est utile pour la vie future. « Les dix premiers livres ont donc pour objet de réfuter ces deux opinions chimé- « riques, ennemies de la religion chrétienne.

« Mais, pour prévenir le reproche d'avoir combattu les sentiments d'autrui sans « établir les nôtres, j'ai employé à cet objet la seconde partie de l'ouvrage, qui « comprend douze livres; du reste, tout comme dans les dix premiers j'expose au « besoin notre croyance, je ne manque pas non plus, dans les douze derniers, de

1. *Retractationes* de saint Augustin, Liv. II, chap. XLIII. (Traduction Emile Saisset.)

« réfuter, quand il le faut, les opinions de nos adversaires. Les quatre premiers de « ces douze livres contiennent la naissance des deux cités, celle de Dieu et celle du « monde; les quatre suivants, leur développement et leur progrès; les quatre derniers, « la fin où elles doivent aboutir. Et ces vingt-deux livres, bien qu'ils traitent égale- « ment des deux cités, ont toutefois emprunté leur nom à la meilleure, en sorte qu'on « les appelle de préférence les livres de la *Cité de Dieu*.... »

Le motif de la composition de la *Cité de Dieu*[1] est donc la prise de Rome par Alaric en 410 et les attaques furieuses des païens qui accusaient la religion nouvelle de cet immense désastre. Saint Augustin, sentant son œuvre menacée et sollicité, à cause de sa situation et de l'autorité qu'il avait acquise, de répondre à ses adversaires, réfute les arguments des païens, et sur ce point de départ il écrit une philosophie de l'histoire où il montre la Providence divine dirigeant l'humanité[2]. De là le titre : *Liber Augustini de Civitate Dei contra paganos*, qui indique bien qu'il s'agit d'une œuvre de polémique contre les Gentils.

Il mit quatorze ans, de 413 à 426, à composer ce traité qui parut successivement, par pièces détachées[3], et dont la fin ne précéda sa mort que de quatre années. Le plan en fut conçu tout d'abord, et on s'en rend compte dans le passage des *Rétractations* que nous venons de citer, mais le temps qu'il mit à l'écrire, les polémiques multiples auxquelles, dans l'intervalle, il consacra d'autres ouvrages, des sermons et des lettres, ont influé sur la rédaction de son traité et l'ont, pour ainsi dire, encombré de développements et de hors-d'œuvre qui tiraient leur utilité des discussions du jour. Les ouvrages composés de cette sorte risquent de manquer d'unité. Aussi la lecture en est-elle assez pénible et faut-il avoir présente à l'esprit la division générale de la *Cité de Dieu* si l'on ne veut pas se perdre dans tous les chemins de traverse où l'auteur aime à s'engager, sans toutefois s'égarer.

« Ce fut le 24 août 410 qu'Alaric, qui assiégeait Rome, y pénétra pendant la « nuit par la Porta Salaria qui était mal gardée[4]. » Le chef des Goths, qui était chrétien, ne put empêcher ses hordes d'incendier et de piller la Ville Impériale, et ce n'est qu'au bout de quatre jours qu'avec ses chariots, pliant sous le poids d'immenses richesses, il descendit dans la Campanie, frappant le monde d'une stupeur profonde. Rome avait été de tout temps environnée d'un tel prestige, elle donnait une telle impression de grandeur, de puissance et de durée, qu'on ne pouvait concevoir un pareil cataclysme et qu'on s'imaginait que sa chute devait précéder de peu celle de l'univers.

Les malheureux habitants, fuyant la mort dans toutes les directions, abordèrent jusque sur la côte d'Afrique, qui leur semblait un lieu sûr, avec leurs biens les plus précieux. Chaque vaisseau qui arrivait à Carthage, débarquait des bandes de fugitifs

1. Ce titre de la *Cité de Dieu* a été emprunté plus tard à saint Augustin par le cardinal Henri, évêque d'Albano, ancien abbé de Clairvaux. Cf. Dom Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, Paris, Vivès, 1858-1869, gr. in-8°, 16 vol., tom. XIV, p. 801; et Migne, *Patrolog. lat.*, tom. CCIV, col. 251.

2. Voir Ebert, *op. cit.*, tom. I, p. 241.

3. C'est pour cela qu'en tête de quelques livres il y a souvent une récapitulation de ce qui a été dit au livre précédent. L'auteur sent le besoin, après un intervalle de production, de rappeler à ses lecteurs le thème de son ouvrage.

4. Telle est la première phrase d'un article magistral écrit par le regretté Gaston Boissier et paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1890 sous le titre : *Études d'histoire religieuse*. C'est dans la forme la plus charmante et avec l'érudition la plus sûre que l'éminent académicien y parle de la *Cité de Dieu* Nous conseillons vivement au lecteur de s'y reporter, ainsi qu'à l'article du 1er janvier 1888, où il traite de la conversion de saint Augustin.

qui, questionnés, faisaient le récit des maux qu'ils avaient soufferts. Le premier mouvement d'épouvante passé, les païens et les patriotes romains se livrèrent à leur rage furieuse contre les chrétiens, qu'ils accusaient d'être la cause de tels châtiments. « Quand nous faisions des sacrifices à nos dieux » disaient-ils « Rome était « debout, Rome était heureuse. Maintenant que nos sacrifices sont interdits, vous « voyez ce que Rome est devenue[1]. » Les dieux se vengeaient de l'abandon de leur culte.

Ce n'était pas la première fois que de telles clameurs étaient proférées. Saint Cyprien, au IIIe siècle, avait dû leur répondre dans des circonstances analogues, à l'occasion de la peste qui désola le monde[2]. « Si les Romains sont punis » disait-il « c'est qu'ils s'obstinent à ne pas reconnaître le vrai Dieu. » Malheureusement, l'argument se retourna plus tard contre sa thèse, car, lorsque par la suite Constantin eut embrassé la religion chrétienne et eut donné au nouveau culte cette consécration officielle, les choses n'en allèrent pas mieux, tout au contraire.

Après la prise de Rome, les imprécations des païens se renouvelèrent avec plus d'âpreté, et cette fois les circonstances semblaient leur donner tout à fait raison. Il était donc de toute nécessité d'agir; il fallait qu'une voix autorisée répondît à ces « aboiements sacrilèges. » En effet, si les chrétiens se fussent obstinés à garder le silence, nul doute que les païens n'eussent redoublé de rage, et que la masse des tièdes, des indifférents et des nouveaux convertis, toujours prompte à suivre les plus violents, n'eût amené un mouvement général d'opinion, signal de nouvelles persécutions. Déjà des bagarres s'étaient produites dans Hippone même, devant les églises, et les clercs, ayant voulu protester, avaient été assaillis à coups de pierre.

C'est pourquoi saint Augustin prit la parole. Il est intéressant d'ajouter que depuis longtemps il avait à cœur de répondre aux reproches périodiques des païens[3], et qu'il avait déjà conçu l'idée d'écrire l'histoire des deux cités. En effet, dans un de ses meilleurs travaux d'exégèse, le *De Genesi ad litteram*, commencé en 401, saint Augustin annonçait expressément la *Cité de Dieu* et en indiquait l'idée fondamentale. A propos de l'amour de Dieu et de l'amour de soi, il disait : « Ces deux amours ont « bâti deux cités : l'un, égoïste et impur, a fait la cité de la terre; l'autre, social et « sacré, la cité du ciel. Nous décrirons un jour ces deux cités dans un autre ouvrage, « si c'est la volonté de Dieu (Liv. IX, n. 20)[4]. » Les derniers événements ne furent pour lui que l'occasion et peut-être le prétexte de rédiger l'œuvre qu'il avait depuis longtemps méditée, et qui devait, dans sa pensée, porter le dernier coup au paganisme expirant par la glorification de la religion nouvelle.

Nous allons donner ici l'argument et l'explication abrégée de chacun des vingt-deux livres dont se compose le traité de la *Cité de Dieu*, en nous attachant au thème fondamental et en signalant, sans nous y arrêter, les nombreuses digressions qui entraînent l'auteur. C'est en suivant avec attention ces éclaircissements que le lecteur pourra, quand il en arrivera à l'examen des planches, se rendre compte du degré d'habileté des peintres à interpréter les sujets qui leur étaient proposés.

1. G. Boissier, *op. cit.*, p. 352.
2. Saint Cyprien, *ad Demetrianum*.
3. La question même survécut à saint Augustin et après lui nous voyons aux mêmes attaques répondre le prêtre de Marseille, Salvien, dans son *De Gubernatione Dei*.
4. Voir Saisset, *op. cit.*, p. CXXXV.

ARGUMENTS DE LA CITÉ DE DIEU

LIVRE I. — Saint Augustin dédie son ouvrage à Marcellinus[1] et, sans autre préambule, il répond à ses adversaires.

Il réfute leur opinion qui attribuait aux chrétiens et au nouveau culte tous les malheurs de l'Empire et, entre autres, la foudroyante prise de Rome. Il s'irrite contre les païens qui, se faisant passer pour chrétiens, s'étaient réfugiés dans les lieux sacrés et qui, enfin échappés au fer de l'ennemi, lançaient contre le Christ la haine et la malédiction. Ils auraient dû être reconnaissants à la nouvelle religion de leur salut qu'ils ne devaient qu'au respect qu'Alaric, chrétien, avaient pour les églises. Il en tire une comparaison entre les temples païens et les églises chrétiennes, et cite avec Salluste les temples que les Romains pillèrent, en exterminant les hommes et en violant les femmes qui s'y étaient réfugiés.

Il constate ensuite que les biens et les maux de la vie sont communs aux bons et aux méchants, et cela, de tous les temps. Mais il proclame avec l'apôtre saint Paul que les chrétiens doivent considérer les épreuves de la vie comme des avertissements qui ne font qu'augmenter leur espérance en la miséricorde de Dieu.

A ce propos, il tente de consoler les femmes chrétiennes outragées par les Barbares, en leur montrant que le mal n'est que dans la volonté. Il les exhorte à souffrir ces épreuves en silence et à ne recourir en aucun cas au suicide, comme Lucrèce, qui n'a fait qu'ajouter un homicide volontaire à un adultère inconscient, ou comme Caton, qui conseillait à son fils de vivre sous la tyrannie de César, à laquelle il échappa par la mort qu'il se donna[2].

LIVRE II. — Saint Augustin trace le tableau de toutes les calamités morales que les Romains ont subies depuis la fondation de Rome jusqu'à l'avènement du Christianisme. Il considère que le plus grand des maux a été la corruption des mœurs et qu'il faut l'attribuer en partie au culte infâme de certaines divinités dont la pratique s'était perpétuée très vivace à Carthage et dans toute l'Afrique, comme les jeux en l'honneur de Cybèle[3], de Flore, etc., et en partie aux obscénités des poëtes qui faisaient repré-

1. Ce Marcellinus était un personnage important de la cour d'Honorius. Il fut envoyé en Afrique en 411, sur les plaintes de saint Augustin, pour connaître de l'affaire des Donatistes, qui parvinrent par leurs intrigues à le faire condamner au dernier supplice. Voir Saisset, *op. cit.*, tom. I, p. 1, note, et Paul Orose, *Historiarum adversum paganos libri VII*, VII, 42.

2. Comme le fait remarquer Saisset (*op. cit.*), en ce qui concerne le pillage des temples, nous possédons dans Quinte-Curce, Plutarque, Tite-Live et Valère Maxime, bien des exemples de la clémence et de la magnanimité des païens, Agésilas après la prise de Coronée, Alexandre après celle de Tyr, etc., et, d'autre part, nous pourrions citer les églises et les basiliques qui n'ont pas toujours arrêté les fureurs des chrétiens. Nous présentons cette seule objection et nous nous abstiendrons dorénavant d'apporter la moindre réfutation au texte de saint Augustin; nous nous contenterons d'en présenter un résumé analytique aussi clair que possible.

3. Saint Augustin s'étend avec indignation et sans fausse pudeur sur les scandales de ces fêtes populaires, et un de ses traducteurs (P. Lombert) a cru devoir consacrer son avertissement à s'excuser près de ses lecteurs de la traduction de certains passages relatifs aux mystères des païens et à la génération des enfants dans le Paradis Terrestre, si Adam n'en avait pas été chassé. (Édition de Paris, André Pralard, 1675.)

senter devant le peuple de véritables turpitudes[1]. Il loue Platon, qui, traçant le modèle idéal d'une république parfaite, en chasse les poëtes. Il finit en faisant l'éloge de la religion chrétienne et en suppliant les Romains de rejeter le culte des faux dieux qui ont montré tant d'impuissance à les sauver.

LIVRE III. — Il continue le tableau des malheurs qui ont accablé les Romains; mais, dans ce livre, il fait ressortir leurs désastres au point de vue matériel, les famines, les incendies, les guerres, le pillage, la captivité, les massacres, les fléaux de tous genres. Il ne voit pas que les dieux du paganisme, au temps où leur culte florissait en toute liberté, aient garanti leurs adorateurs de ces calamités.

Il passe en revue le siège de Troie, le fratricide de Romulus, la seconde prise de Troie par Fimbria, le règne de Numa Pompilius, l'enlèvement des Sabines, la vie et le trépas des Rois de Rome, les guerres civiles et les séditions, les désastres des guerres puniques, la ruine de Sagonte, le massacre des Romains par Mithridate, la guerre des alliés, celle des esclaves, la construction du temple de la Concorde bientôt suivie de luttes fratricides, la rivalité de Marius et de Sylla, plus terrible que les invasions des Goths, etc.. Il termine, en énumérant certains faits prodigieux, par cette réflexion : « Est-il une seule de ces calamités que les insensés qui nous attaquent et « à qui nous sommes forcés de répondre, n'imputassent au christianisme, si elles étaient « arrivées du temps des chrétiens? Et cependant ils ne les imputent pas à leurs dieux « et, pour éviter des maux de beaucoup moindres que ceux du passé, ils appellent le « retour de ce même culte qui n'a pas su protéger leurs ancêtres[2]. »

Jusque-là, saint Augustin répond aux attaques des païens et fait œuvre d'actualité. C'est une polémique sur un sujet précis, motivé par un événement récent. Avec la fin du troisième livre, il semble qu'il conçoit l'élargissement de son thème et qu'abandonnant la discussion commencée, il entrevoit le vaste cadre d'une histoire universelle embrassant les faits de toutes les nations et de tous les temps, et les reliant par une pensée unique, celle d'une Providence dirigeant toutes les choses humaines. Cela n'avait jamais été fait auparavant. Les historiens grecs et romains n'avaient rédigé que des biographies (Plutarque et Cornélius Népos), des récits d'une guerre déterminée (Thucydide et Salluste) et les annales d'un peuple, limitées à une époque (Tite-Live et Tacite). D'autres avaient compilé les faits, en concordance chez les différents peuples à la même époque, sans en rechercher les causes, et avaient ainsi rédigé avec sécheresse des chroniques, sorte de catalogues des actions humaines (Eusèbe). Après la *Cité de Dieu*, nous retombons dans ces chroniques et dans ces *histoires contemporisées*, et nous devrons attendre Bossuet et son *Discours sur l'Histoire Universelle*, pour retrouver l'idée qu'avait eue saint Augustin douze siècles avant lui.

Cependant, il était impossible à l'auteur de la *Cité de Dieu* de passer à une œuvre plus générale avant d'avoir terminé la discussion qu'il avait engagée contre les païens. Voici comment il s'y prit. Un jeune Espagnol, prêtre de Lusitanie, Paul Orose, arriva en Afrique en 414 et rencontra saint Augustin, qui lui donna des conseils et des lettres de recommandation pour saint Jérôme alors en Palestine. En 416, il revint en Afrique avec l'intention de retourner dans sa patrie, alors déchirée par la guerre; mais les

1. Saint Augustin avait pris goût dans sa jeunesse à assister à ces spectacles. Il se le reproche amèrement dans ses *Confessions*, Liv. I, chap. x.
2. *Cité de Dieu*, Liv. III, chap. xxxi.

événements ne lui permirent pas de dépasser Minorque, et force lui fut de revenir à Hippone. C'est alors que saint Augustin lui persuada d'écrire une histoire des calamités que le peuple romain avait eu à supporter avant comme après l'apparition du Christianisme[1]. Cette idée donna lieu au grand ouvrage d'Orose, *Historiarum contra paganos libri VII*, qui constitue un véritable supplément au Livre III de la *Cité de Dieu* et, pour ainsi dire, les *Preuves* du commencement de cet ouvrage[2].

Livre IV[3]. — Après avoir récapitulé les idées formulées aux IIe et IIIe livres, saint Augustin explique pourquoi le vrai Dieu, arbitre souverain de tous les empires, a daigné favoriser celui des Romains et le faire arriver au plus haut degré de puissance, et pourquoi les faux dieux, loin de contribuer en rien à la prospérité de Rome, y ont nui au contraire par leurs artifices et leurs mensonges.

Après avoir fait l'éloge de la paix et de la justice, il parle de la prospérité des Assyriens et se demande ironiquement comment elle a pu exister puisqu'ils n'adoraient pas les mêmes dieux que les Romains. Il cherche ensuite parmi les divinités celles à qui les Romains sont spécialement redevables de leur grandeur, et passe en revue les différents systèmes religieux, en s'appuyant sur Varron. Dans cet exposé, il fait de nombreuses digressions sur les différents dieux dont il se moque, et il termine en disant qu'il ne faut adorer qu'un seul Dieu, qui est l'unique dispensateur de la félicité, comme le sentent ceux mêmes qui ignorent son nom. La durée des empires ne dépend que de la Providence, qui règle tout en ce bas monde.

LIVRE V. — Le saint évêque, après avoir démontré que la grandeur de Rome ne pouvait pas venir de l'appui des faux dieux, explique qu'elle ne saurait être attribuée au *Fatum* ou Destinée, à moins toutefois que ses contradicteurs n'entendent par *Fatum* la volonté de Dieu.

Il s'étend ensuite sur la question du fatalisme, des horoscopes et de l'astrologie, toutes choses qu'il combat et qu'il connaissait bien pour les avoir étudiées avec passion à certaine époque de sa vie. Il se livre à une longue digression sur la ressemblance des jumeaux et sur leur conception; il parle de l'argument de la roue du potier, allégué par le mathématicien Nigidius, sujet que nous verrons souvent représenté dans les peintures du xve siècle.

Passant ensuite du fatalisme à la prescience de Dieu, il fait ressortir contre Cicéron la question du libre arbitre et de la libre volonté de l'homme, question qu'il avait discutée dans son traité *De libero arbitrio*, écrit en 387, alors qu'il était encore à Rome, après la mort de sainte Monique.

Ayant donc prouvé que les Romains n'étaient redevables de leur puissance, ni aux faux dieux, ni à la fatalité, il montre qu'ils l'ont obtenue par leur courage et surtout par leur amour de la gloire, qui en soi est un vice. Ils ont donc reçu la récompense temporelle de leur valeur, mais c'est une récompense' dévolue à la

1. A la fin de son Histoire, Paul Orose expose aux yeux de saint Augustin, le but qu'il avait poursuivi en écrivant son traité contre les païens : « Explicui adjuvante Christo, secundum praeceptum tuum, beatissime pater Augustine, cupiditates et punitiones hominum peccatorum.... etc. » (Liv. VII, 43.)

2. Voir Ebert, *op. cit.*, tom. I, p. 361.

3. Nous savons par une lettre de saint Augustin (*CLXIX, ad Evod.*), que les livres IV et V ont été composés en 415.

cité terrestre, celle dont le vrai chrétien n'a aucun souci, car il n'a les yeux fixés que sur les joies futures de la cité céleste. Il termine en parlant des prospérités que Dieu, source de toute puissance et Providence souveraine de l'univers, a répandues sur les Empereurs chrétiens.

Avec ce Vᵉ livre finit la première section de la première moitié de la *Cité de Dieu* (Livres I-V), celle où saint Augustin réfute ceux qui croient que le culte des dieux est nécessaire au bien du monde, et qui soutiennent que tous les malheurs arrivés depuis peu venaient de ce qu'on l'avait aboli. L'auteur avait pensé qu'il fallait cinq livres pour abattre le paganisme, qui, s'il était en décadence dans les esprits, était encore très vivace dans les mœurs.

Livre VI. — C'est ici que s'ouvre la seconde section de la première partie de l'ouvrage de saint Augustin (Livres VI-X), dans laquelle il combat ceux qui, demeurant d'accord que ces malheurs sont arrivés de tous temps, prétendent cependant que le culte des divinités païennes est utile pour l'autre vie.

Il ne s'adresse plus à la foule qui se prosternait aux pieds des idoles dans une crainte grossière, mais aux esprits d'élite, aux philosophes, qui ont méprisé ces basses superstitions. Il a en vue Platon dans son *Timée*, et surtout Marcus Varron, dont il reconnaît en termes élogieux l'érudition étendue et qu'il appelle, avec Cicéron, « l'homme le plus pénétrant du monde et sans aucun doute le plus savant[1] ». Cet écrivain avait divisé son sujet en *théologie fabuleuse*, *théologie naturelle* et *théologie civile*.

La première était l'œuvre des poëtes qui, acceptant des fables prodigieuses, prêtaient aux dieux tout le désordre des hommes. C'était celle du théâtre.

La deuxième était celle des philosophes, enseignée dans les écoles. Elle avait trait à la nature des dieux. C'était celle du monde instruit, la seule un peu sérieuse.

La troisième, qui se confondait avec la première, était celle du peuple. Elle avait pour but de faire connaître les détails du culte réservé à chacune des divinités, selon les diverses circonstances. C'était celle de la cité.

Saint Augustin montre que la troisième n'était que la mise en pratique officielle de la première et, comme Varron avait accueilli la théologie fabuleuse avec quelque scepticisme, il ne comprend pas le respect que l'écrivain avait pour le culte qui en découlait.

Il décrit ensuite les infamies des sacrifices réservés à certaines divinités et cite Sénèque, dont les ouvrages traitant de ce sujet ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Comme conclusion, l'auteur affirme que les faux dieux ne sont pas moins impuissants à donner la vie éternelle que les biens de la vie temporelle.

LIVRE VII. — Saint Augustin, continuant son argumentation en suivant le texte des *Antiquités divines* de Varron, passe en revue différentes divinités du paganisme, entre autres les dieux choisis, *dii selecti*, dont il se moque en en montrant toutes les inconséquences, et contre lesquels il s'insurge en racontant avec indignation le culte infâme dont ils étaient l'objet, les mystères de la *Grande Mère*, d'*Athys*[2], etc..

1. Il s'agit des quatre livres des *Académiques* dédiés à Varron et aujourd'hui perdus.
2. Saint Augustin avait lu probablement le livre *De errore profanarum religionum libellus*, de Julius Firmicus Maternus, qui était presque son contemporain.

Il parle ensuite de l'hydromancie et des livres de Numa Pompilius que le Sénat fit brûler pour ne point divulguer les sources des institutions religieuses, et il affirme qu'une religion éclairée distingue les créatures du Créateur, afin de ne pas adorer, à la place du Créateur, autant de dieux qu'il y a de créatures.

LIVRE VIII. — Nous venons de voir saint Augustin réfuter l'opportunité de la théologie fabuleuse et de la théologie civile, qui, suivant lui, ne faisaient qu'une.

Maintenant, il s'attaque à la théologie naturelle, celle des philosophes, et, après avoir cité les *Écoles ionique et italique*, il en arrive à parler de Socrate ainsi que de Platon dont il avait, autrefois, embrassé la doctrine et pour lequel il professe une véritable admiration. Il fait l'étude de cette philosophie au point de vue de la physique, de la logique et de l'éthique, et il cherche à expliquer comment Platon a pu autant approcher de la doctrine chrétienne. Mais il réfute la division des âmes raisonnables en trois espèces, les dieux dans le ciel, les démons dans les airs, et les hommes sur la terre. Répondant aux idées émises par Apulée dans son *De deo Socratis*, il nie l'existence des démons d'une nature supérieure et médiatrice entre les hommes et la divinité, en faisant remarquer que leurs vices ne permettent pas de les placer au-dessus des hommes, près du Créateur.

Il revient encore sur la question de la magie, qui était alors en grande faveur en Afrique, et réfute les opinions de l'Égyptien Hermès Trismégiste, tout en reconnaissant qu'il a eu des idées justes sur le Dieu unique et véritable qui a créé l'univers.

Il termine en disant que les chrétiens honorent les anges et les martyrs, mais qu'ils ne leur rendent jamais un culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. Ce sont des hommages accordés à leur mémoire et non des sacrifices qu'on leur offre.

LIVRE IX. — On dira que, parmi les démons, il y en a de bons et de mauvais, et que c'est aux bons qu'il faut adresser un culte pour obtenir la vie éternelle et bienheureuse. Saint Augustin examine cette question et il démontre que les démons ne peuvent être que mauvais et partant ne sauraient être des intermédiaires entre Dieu et les créatures. Ce rôle ne pourrait être rempli que par Dieu lui-même, se résignant à revêtir la nature humaine, pour descendre jusqu'aux hommes et les élever ensuite jusqu'à Lui.

Entre temps, il étudie les idées des philosophes sur les passions de l'âme.

LIVRE X. — Les anges forment en quelque sorte la curie la plus élevée dans le royaume de Dieu, et tout près d'eux viennent se ranger les hommes saints, comme étant les héros du christianisme.

Loin de demander un culte pour eux-mêmes, ils n'exigent de sacrifices et d'adoration que pour ce Dieu unique, souverain de l'univers. Saint Augustin prend à partie les doctrines du néoplatonicien Porphyre, qui avait tenté de concilier la théorie de Platon avec la doctrine chrétienne. Il discute avec lui sur le principe de la voie de la purification de l'âme et démontre que Jésus-Christ devait se faire homme pour être le vrai médiateur, que l'orgueil seul empêchait les Platoniciens de reconnaître l'Incarnation, et qu'enfin la voie de la délivrance de l'âme, qu'ils ont inutilement cherchée, n'est autre que la religion chrétienne.

C'est ainsi que finit la première partie de la *Cité de Dieu*, dans laquelle saint

Augustin a réfuté tous les systèmes philosophiques contraires aux idées du christianisme.

Si, dans la première partie (dix premiers livres), saint Augustin a réfuté les opinions contraires à la religion chrétienne, il s'efforce, dans la seconde partie (Livres XI-XXII), d'affirmer les principes de cette même religion.

C'est ici, à proprement parler, que commence l'histoire des deux cités qui fait le sujet de cet ouvrage, appelé *Cité de Dieu*, du nom de la meilleure des deux.

La cité terrestre, *civitas terrena*, est une large conception de la société humaine représentée par l'Empire romain qui avait absorbé toutes les nations connues à cette époque. Son histoire est donc une histoire universelle.

La cité de Dieu, *civitas coelestis*, est une magnifique représentation des chrétiens qui, assujettis à la terre, n'en considèrent pas moins le ciel comme leur unique patrie.

Les douze livres de la seconde partie peuvent se diviser en trois sections. Dans la première (Livres XI-XIV), l'auteur expose la naissance des deux cités; dans la seconde (Livres XV-XVIII), leurs progrès, et dans la troisième et dernière (Livres XIX-XXII), la fin où elles doivent aboutir.

L'exposition de cette seconde partie est plus facile que la première, parce que saint Augustin suit ici le cours des événements.

LIVRE XI. — Il montre la lutte de la cité céleste et de la cité terrestre, préexistant déjà dans la séparation des bons anges, groupés autour de l'Éternel, et des mauvais anges, devenus les démons, que le paganisme adorait comme des dieux. Il aborde ensuite les questions les plus ardues de la Création du Monde, de la Nature des anges, du Temps et du Monde, sortis ensemble du néant, de la Trinité, de l'hérésie d'Origène, et disserte sur les différents chapitres de la Genèse.

LIVRE XII. — Le savant évêque d'Hippone continue son argumentation sur la Création. Il explique que tous les anges ont été créés bons et que c'est par leur volonté que quelques-uns sont devenus mauvais, car Dieu n'a rien créé que de bon et de parfait. De là vient la béatitude des uns et la misère des autres.

Il parle ensuite de la création d'un homme *unique*, afin que ses descendants se considèrent tous comme frères et s'aiment comme tels, et il déclare que l'homme est né dans le temps, *in tempore*, et sans autre cause que la volonté de Dieu. Il réfute enfin ceux qui demandent pourquoi l'homme n'a pas été créé plus tôt, ainsi que les philosophes qui ne s'entendent pas sur l'âge du genre humain.

LIVRE XIII. — Ce livre contient une longue dissertation sur l'histoire de la chute de nos premiers parents, sur la mort qui en a été la conséquence et sur les rapports de la mort et du péché. Dans les peintures de l'École de Tours, nous verrons nettement reproduite l'association étroite de ces deux genres d'idées.

C'est à propos de la fragilité de notre vie qu'il écrit ce beau chapitre x où il fait remarquer qu'aussitôt nés, nous nous avançons d'une vitesse égale vers la mort. « Si donc nous commençons à mourir, c'est-à-dire à être dans la mort, du moment « que nous commençons à avancer vers la mort, il faut dire que nous commençons

« à mourir dès que nous commençons à vivre. » Il semble là s'être souvenu des immortelles pensées de Sénèque dans ses *Lettres à Lucilius* (Lettre 24).

LIVRE XIV[1]. — Saint Augustin achève de traiter la question du péché originel, qui méritait un châtiment, en examinant les effets du désir, de la convoitise et de la concupiscence.

En finissant cette première section de la seconde partie, il résume par ces mots le commencement des deux cités : « Deux amours ont bâti les deux cités : l'amour de « soi-même jusqu'au mépris de Dieu, celle de la terre, et l'amour de Dieu jusqu'au « mépris de soi-même, celle du ciel[2]. »

LIVRE XV. — Le livre XV ouvre la seconde section de la seconde partie. Les progrès des deux cités en forment le sujet et vont de la Création jusqu'au Déluge, premier âge du monde.

C'est un commentaire sur l'Ancien Testament. Abel représente la cité céleste; Caïn, la cité terrestre. L'auteur se livre ensuite à diverses méditations sur la stature des premiers hommes, sur leur âge, sur la longueur des années, sur la différence des textes hébreux et de la version des Septante, sur le nombre des générations depuis Adam et sur les premiers mariages.

Il finit en symbolisant dans l'Arche de Noé la figure de Jésus-Christ et de son Eglise, et en reliant l'Ancien et le Nouveau Testament par les prophéties qui, dans le premier, annoncent la venue du Christ.

LIVRE XVI. — Saint Augustin continue l'histoire des progrès des deux cités par l'examen du second âge du monde jusqu'à Abraham, et du troisième jusqu'au roi David. La cité de Dieu est représentée par Sem et Japhet, et celle de la terre par Cham. Celle-ci est encore affirmée par la construction de la tour de Babel, qui sera, comme nous verrons, un sujet de prédilection pour les artistes.

Le contraste entre les deux cités se continue par l'histoire de Jacob et d'Esaü et par la bénédiction des patriarches. L'auteur fait quelques digressions sur les monstres, les antipodes, la langue hébraïque, etc.[3].

LIVRE XVII. — Nous trouvons ici la description du quatrième âge du monde, du roi David à la captivité de Babylone, et le développement des deux cités pendant cette période, au temps des Rois et des Prophètes, ainsi que les prophéties relatives au Christ et à son Église, particulièrement dans les livres des Rois, des Psaulmes et de Salomon.

LIVRE XVIII[4]. — Saint Augustin cite les empires des Assyriens, des Romains, de Ninus, des Sicyoniens et des différentes monarchies, et parle des deux cités depuis

1. Ce livre a été ecrit en 420.

2. *Confessions*, Liv. XIV, chap. XXVIII. Voir la jolie miniature qui décore le fol. 108 du ms. de la *Cité de Dieu* conservé à Nantes.

3. M. Mâle, dans son beau livre, *L'Art Religieux du XIIIe siècle*, dit page 167 : « Une phrase de la *Cité de Dieu* pourrait servir d'épigraphe à tous les travaux d'exégèse de saint Augustin : L'Ancien Testament n'est pas autre chose que le Nouveau couvert d'un voile et le Nouveau n'est pas autre chose que l'Ancien dévoilé »

4. Ce livre a été écrit vers 426.

Abraham jusqu'à la fin du monde. Il montre que le monothéisme était, chez les Juifs, antérieur au polythéisme des Romains. « Sa narration, déjà passablement dépourvue « d'ordre et de liaison, se trouve coupée par diverses digressions sur les sujets les plus « hétérogènes[1] », tels que l'origine d'Athènes et de son aréopage, les métamorphoses mythologiques, l'apothéose de Diomède, etc.. Il rentre dans son sujet avec la sibylle d'Erythra, et c'est à propos de cette dernière, qu'il examine toutes les prophéties d'Isaïe et autres, touchant Jésus-Christ et son Église.

LIVRE XIX. — Dans ce livre, qui commence la dernière section de la seconde partie, laquelle a trait à la fin des deux cités, saint Augustin parle de la félicité et du souverain bien. Il fait remarquer que la philosophie ancienne avait construit quantité de systèmes pour déterminer cette félicité, et qu'elle n'avait jamais pu préciser quel était le véritable souverain bien.

S'il devait adopter un de ces systèmes, il pencherait vers celui des néo-platoniciens, celui d'Antiochus, qui, tentant une alliance entre les trois plus grandes écoles de l'antiquité, faisait consister le souverain bien dans l'accord des joies de l'intelligence et des satisfactions du corps. Mais il montre que le citoyen de la cité terrestre, en recherchant les biens temporels et les joies d'une paix terrestre, universellement rêvée, ne possédera jamais qu'une vie misérable, tandis que les membres de la cité de Dieu, ne pouvant être heureux ici-bas qu'en espérance, n'ont aucun souci des avantages de cette vie et ne visent qu'à la vie éternelle, seule capable d'assurer le souverain bien. Saint Augustin développe toutes ces questions fondamentales avec une éloquence, une persuasion et une hauteur d'idées qui arrachent l'admiration.

Entre temps, comparant la justice des hommes et celle de l'Éternel, il fait entendre un cri du cœur contre la pratique de la torture; quelques peintres de nos manuscrits se sont emparés de ce sujet.

LIVRE XX. — Saint Augustin traite ici du jugement dernier qui prépare la fin des deux cités. Il rassemble et résume toutes les prophéties qui ont parlé de ce sujet et qui ont prédit la fin du monde et son signe précurseur, l'Antéchrist. Il cite Daniel, les Psaulmes, Malachie, les Épîtres de saint Paul et l'Apocalypse de saint Jean.

LIVRE XXI. — Ce livre est consacré au monde des diables et aux peines des damnés, à l'Enfer en un mot, et constitue la fin de la cité de la terre. Saint Augustin s'attache à prouver, par une argumentation assez faible, que les corps peuvent souffrir éternellement sans être exterminés. Il cite à ce propos le diamant et la salamandre, et s'appuie sur les témoignages controuvés d'une science rudimentaire. Puis, il s'élève contre ceux qui prétendent qu'il est injuste de punir les péchés, si grands qu'ils soient, de cette vie par un supplice éternel, et contre Platon qui veut que le châtiment ne serve qu'à un perfectionnement de l'âme. Il justifie par les paroles de saint Mathieu[2] et de saint Jean[3] l'éternité des peines de l'Enfer, et par la justice même de Dieu, qui s'inspire de la grandeur de la première faute.

1. Voir Ebert, *op. cit.*, tom. I, p. 254.
2. « Retirez-vous de moi, maudits, et allez dans le feu éternel. » (Matth. XXV, 41.)
3. « Vous serez tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles. » (Apoc. XX, 9, 10.)

LIVRE XXII. — Saint Augustin termine son ouvrage en racontant la fin de la cité de Dieu, c'est-à-dire l'éternelle félicité des bienheureux. Il parle de l'intervention divine et des guérisons miraculeuses de son temps; il traite la question de la résurrection des morts, qui reviendront à l'âge où Jésus-Christ est mort sur la croix, et nous fait connaître les conditions des Élus qui, dnas une béatitude éternelle, jouiront de la vision de Dieu.

Entre temps, il s'étend sur la condition des ressuscités, sur leur sexe, leur âge, les cas particuliers, tels que les amputés, les difformes et ceux qui ont été dévorés en tout ou en partie, etc. Ces détails nous semblent bien étranges aujourd'hui, mais ils répondaient autrefois à une curiosité très vive et très légitime. A cette époque et pendant tout le moyen âge, la croyance en la fin du monde prochaine était telle que les questions de la résurrection avaient quelque chose de réel par le sentiment de sa proximité incessante. Nous le savons par les *Lettres* de saint Augustin dans lesquelles il répond à des questions qui lui parvenaient de toutes parts et qui avaient trait aux moindres détails du grand jour de la résurrection[1]. Nous verrons par la suite que les artistes se sont inspirés textuellement des idées de saint Augustin.

Tel est le principal ouvrage de saint Augustin. Nous avons essayé de le résumer aussi rapidement que possible; mais il nous a fallu passer sous silence bien des développements que le lecteur aimera peut-être à suivre dans le texte même.

Comme on le voit, la *Cité de Dieu* est un livre *doctrinal*, écrit pour les croyants, quelle que soit leur foi, et non pour les incrédules.

Dans sa conception grandiose, cette vaste encyclopédie de toutes les idées philosophiques et théologiques marque un revirement complet de l'esprit humain au commencement du ve siècle. C'est la fin d'une société et le commencement d'une nouvelle étape de l'humanité : « Elle contient toute une théorie de l'histoire univer- « selle considérée comme la lutte du bien et du mal. L'histoire sacrée et l'histoire « profane, séparées jusqu'alors, se réunissent en elle de manière à n'être plus que « deux faces distinctes d'un seul et même drame[2]. »

Les digressions y sont nombreuses, mais, comme nous l'avons fait remarquer, elles excitent notre curiosité en nous faisant connaître les idées des anciens sur une foule de questions des plus diverses du domaine de la science. Nous verrons par la suite que ce sont ces hors-d'œuvre mêmes qui ont le plus souvent tenté nos artistes, sans doute parce qu'ils trouvaient à les représenter une plus grande facilité que les idées abstraites de la théologie.

Le style est imagé et rempli d'interrogations, d'interpellations et d'exhortations, qui donnent à la phrase de l'allure et du mouvement. Il est meilleur que dans les *Confessions*, parce qu'il est plus ferme, plus positif et plus ironique. On y sent l'orateur, tout autant que le prédicateur.

Il faut aussi être reconnaissant à saint Augustin de nous avoir, au cours de son livre, conservé des documents très précieux d'ouvrages aujourd'hui perdus. Ainsi la grande encyclopédie de Varron, les *Antiquités divines et humaines* (divisées en vingt-cinq livres pour les choses divines et en seize livres pour les choses humaines) ne nous est plus connue que par l'analyse que nous en donne saint Augustin.

1. Gaston Boissier, dans l'article que nous avons cité, fait parfaitement sentir cet état des esprits, p. 368.
2. Pichon, *op. cit.*, p. 907.

Les correspondances du temps nous apprennent que la *Cité de Dieu* fit une profonde impression. L'apparition successive des différentes parties, comme autant d'articles, loin de nuire à la diffusion du livre, y contribua au contraire très efficacement, attendu qu'on pouvait également bien le lire en totalité ou fragment par fragment[1]. Elle passa de mains en mains et, par la suite, son influence[2] fut considérable sur une quantité de lecteurs, car elle allait au-devant d'une foule de questions et de problèmes que le public se posait sur tous les points obscurs ou controuvés de la doctrine chrétienne. De plus, elle fournissait des arguments très étudiés aux croyants qui ne savaient pas toujours répondre aux païens et aux hérétiques.

En comparant la *Cité de Dieu* et le *Discours sur l'Histoire Universelle* de Bossuet, qui s'en est tant inspiré, Gaston Boissier ajoute ces mots par lesquels nous finirons ce chapitre : « Il me semble que, lorsqu'on songe au nombre des gens à qui ces beaux « livres ont donné ce qu'il y a de plus souhaitable au monde, la paix de l'esprit, ceux « mêmes qui ne l'y trouvent plus aujourd'hui n'en doivent parler jamais qu'avec « respect[3]. »

1. Ebert, *op. cit.*, p. 257.

2. Cette influence toujours prépondérante dura autant que le moyen âge. Citons comme exemple le *De duabus civitatibus* d'Otto de Freisingen, œuvre allemande du XIIe siècle. Au XVe siècle, Pierre Marini, confesseur du roi René, se serait écrié du haut de la chaire : « Les rois de notre temps, au lieu de lire chaque jour l'Écriture sainte et la *Cité* « *de Dieu*, comme le faisaient Robert le Bon et l'empereur Charlemagne.... » Rappelons aussi que le célèbre Thomas Morus fit au début du XVIe siècle, dans l'église Saint-Laurent de Londres, de remarquables conférences sur la *Cité de Dieu*. On sait que ce savant homme faillit revêtir l'habit des Chartreux à la suite de la lecture de cet ouvrage dont les idées philosophiques et historiques l'avaient profondément frappé. Il se peut même que sa vénération pour saint Augustin n'ait pas été étrangère aux conseils que son grand ami, Érasme, donna quelque temps après à Louis Vivès de commenter le *De Civitate Dei*.

3. Boissier, *art. cit.*, p. 372.

CHAPITRE III

RAOUL DE PRAELLES ET SA FAMILLE

Ce n'est qu'à la fin du XIVe siècle que le *De Civitate Dei*, qui avait brillé, comme nous le verrons plus loin, d'un si vif éclat pendant tout le moyen âge, fut traduit pour la première fois en français. L'honneur en revient à un érudit, qui enrichit sa translation de *Commentaires* justement appréciés. Il n'est pas inutile de lui consacrer quelques pages.

Parmi les hommes distingués à qui le roi Charles V confia le soin de traduire en langue française les ouvrages latins de l'antiquité et des temps plus récents, il faut compter Raoul de Praelles.

Les renseignements que nous possédons sur ce personnage et sur sa famille sont assez rares et les sources en sont limitées. Antoine Lancelot[1], en 1735, a lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres un travail important, qui a été publié[2] et dans lequel ont largement puisé les éditeurs de *Paris et ses Historiens*[3].

D'autre part, M. Douët d'Arcq a fait paraître, en 1878, l'*Inventaire de Jeanne de Presles*, où l'on trouve copie de nombreux actes anciens conservés aux Archives nationales[4].

Enfin M. Léopold Delisle a consacré à notre traducteur quelques pages substantielles[5]. Ce sont ces travaux dont nous allons rappeler les éléments principaux en y ajoutant le résumé de nos recherches personnelles et ce que nous avons pu trouver de plus particulièrement spécial à la *Cité de Dieu* dans les ouvrages que Raoul de Praelles a traduits ou composés par lui-même.

1. Antoine Lancelot, l'un des membres les plus illustres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, laissa en 1738 à la Bibliothèque du Roi ses manuscrits, qui forment encore aujourd'hui un fonds particulier, comprenant environ deux cents volumes, parmi lesquels les Mss. français nos 25 et 26 de la *Cité de Dieu*, dont nous parlerons plus loin. — Cf. Paulin Paris, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, Paris, Techener, 1836-1848, tom. I, p. 28, et Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, Paris, 1868-1881, tom. I, p. 409.

2. *Mémoires de littérature, tirés des Registres de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, tom. XIII, 1740, pp. 607-665, édit. in-4°.

3. *Paris et ses Historiens aux XIVe et XVe siècles*, par Le Roux de Lincy et Tisserand, Paris, Imprimerie Impériale, 1867, pp. 81-115.

4. *Inventaire de Jeanne de Presles, veuve de Raoul de Presles, fondateur du collège de ce nom, 1347*, paru dans le tom. XXXIX de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1878. Tirage à part.

5. *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, Champion, 1907, tom. I, pp. 107-114.

Il faut distinguer trois personnes du nom de Raoul de Praelles[1], qu'on a trop souvent confondues.

Le premier qui porta ce nom fut Raoul de Praelles, du diocèse de Laon, né en 1269; il s'établit à Paris à la fin du XIII[e] siècle. Il devint, sous Philippe le Bel, un des légistes les plus distingués de cette période avec Pierre Flotte, Guillaume de Nogaret, Enguerran de Marigny et Pierre de Latilly.

Il est fait mention de lui dans un acte de 1300, comme s'étant porté caution pour Adam, abbé de Prémontré, pour une somme de 9400 livres tournois, l'abbé s'engageant à lui payer chaque année une somme de 1300 livres tournois, payable « in « domo sua de Praellis vel alibi, in loco tuto, cum periculis et sumptibus nostris, « ubi voluerit, ad quinque vel ad sex leucas prope ecclesiam Premonstratensem[2]. »

Par lettres datées de Paris, mars 1305 (v. st.), Philippe le Bel accorde à Raoul de Praelles, qualifié de clerc, la faculté d'acquérir, quoique non noble, jusqu'à 500 livres tournois de terres dans le comté de Champagne[3].

En 1307, une charte de Philippe, abbé de Saint-Médard de Soissons, affranchit, à la prière de Raoul de Praelles, « Gilea de Wassemaco[4] ».

En 1308, Louis, roi de Navarre, comte palatin de Champagne et de Brie (plus tard Louis le Hutin), transporte en faveur de maistre Raoul de Praelles, son clerc, « clerici nostri », sur les villes de Cis et de Praellis, une rente de 40 livres parisis que celui-ci avait sur la ville d'Épernay, rente que Raoul de Praelles destinait à la fondation de deux chapelles dans l'église paroissiale de Presles, l'une de la Vierge et l'autre de Saint-Nicolas[5].

En 1309, le 11 avril, il dépose dans le procès des Templiers. Jurisconsulte distingué, il prend la qualité d'avocat dans la cour du Roi, et se dit âgé de quarante ans[6].

En 1310, Gaucher de Châtillon, comte de Porcien et connétable de France, vend à maître Raoul de Praelles, pour le prix de 10000 livres tournois, une rente de 1000 livres tournois qu'il tenait du Roi[7].

Son expérience des affaires affirme sa réputation; il fait son chemin à la cour et devient secrétaire du Roi, Philippe le Bel. C'est ainsi qu'il signe des lettres de ce monarque en faveur du port de Saint-Jean-d'Angély[8].

Des lettres de mars 1310[9] mentionnent un Raoul de Praelles, clerc du Roi, et sa femme Eustachie. Mais nous savons que le nôtre avait épousé Jeanne de Chastel. Faut-il en conclure qu'il s'agit ici d'une autre famille, ou que notre Raoul aurait été marié deux fois, ou enfin que cette Eustachie aurait été la mère de Raoul II et la belle-

1. Le nom de *Presles*, *Praelles*, *Pereaus*, qui a été souvent rendu en latin par *de Pratellis*, était très commun à cette époque. Le village dont la famille portait le nom est Presles-sur-l'Aisne, canton de Braisne, arrondissement de Soissons. Nous avons adopté l'orthographe de *Praelles* comme étant celle universellement usitée dans les actes du temps, au XIV[e] siècle, pour la famille qui nous occupe. Les « Explicit » des manuscrits de la traduction de la *Cité de Dieu* portent toujours aux XIV[e] et XV[e] siècles le nom de Raoul de Praelles.

2. *Archives nationales*, Registre coté JJ. 46, n° 147.

3. *Arch. nat.*, JJ. 47, n° 24.

4. *Arch. nat.*, JJ. 40, n° 153.

5. *Arch. nat.*, JJ. 41, n° 21.

6. Du Puy, *Histoire de la condamnation des Templiers*, Bruxelles, 1713.

7. *Arch. nat.*, J. 383, n° 66.

8. *Arch. nat.*, JJ. 47, n[os] 87 et 97.

9. *Arch. nat.*, JJ. 47, n° 77.

sœur de Raoul Ier, les deux frères s'appelant Raoul? C'est ce qu'il est difficile de démêler[1].

En avril 1311, Enguerran et Jean de Guines donnent à Raoul de Praelles la terre et la seigneurie de Lizy[2]. Les lettres[3] portant que « consideranz les bons services « et les consaulx et cortoisies, que sage et discret, nostre clerc et amez, mestre Raoul « de Praelles, clerc, a fait a nous et a nos besoingnes et espera faire a tant longuement « que Diex lui donnra bonne vie et bonne santé », ils lui font cession de tout ce qu'ils tiennent de la succession de leur oncle Enguerran de Coucy « en la ville et au « terrouer de Lizy sur Hourc, de la dyocese de Meaus. » C'est avec une préférence très marquée que le nouveau seigneur porte le titre de cette terre. Ainsi le 5 janvier 1312, « Raoul de Praelles, clerc le Roy et sires de Lisi et Johanne de Chastel, « sa feme », passent un accord avec les habitants de la commune de Vailly au sujet de la justice de leur maison du Courdemainne[4].

Nous trouvons aussi quelques pièces dans les archives départementales du département de l'Aisne.

En mars 1310, le roi Philippe IV, « considerant les agreables services que son « feal et amez clerc, maistre Raoul de Praelles, lui a faits en plusieurs matieres », lui donne une rente annuelle de 24 livres parisis à prendre sur Condé et Celles-lès-Condé[5].

En mars 1312, par lettres datées de Paris, il confirme la donation faite par ledit Raoul de Praelles au chapitre de Soissons de ces 24 livres pour augmenter les revenus de la chapelle de Buci[6].

Pour les années 1309, 1310 et 1311, on rencontre aussi quelques pièces intéressantes à la Bibliothèque Nationale[7].

1. Nous trouvons aussi dans la *Collection des Sceaux* de M. G. Demay, Picardie, n° 1351, à la date du 30 mars 1310, un Raoul de Praelles, conseiller de la comtesse d'Artois : « contra sigillum, magistri Radulphi de P... clerici. »

2. Il s'agit de Lizy-sur-Ourcq, chef-lieu de canton, arrondissement de Meaux, Seine-et-Marne. Consultez : Les *Olim*, publiés par M. Beugnot, tom. III, Paris, Imprimerie nationale, 1848, au nom de *Radulphus de Praellis*, table, p. 1614. On y trouve des arrêts de la cour du Roi concernant les enquêtes et procès de maître Raoul, entre autres un acte dans lequel il se plaint que les gens de l'Évêque de Meaux aient fait irruption dans sa propriété de Lizy sur laquelle il assure avoir toute juridiction (anno 1311). M. L. Benoist a fait paraître à Meaux, en 1889, une *Notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq*, qui donne peu de renseignements pour l'époque qui nous occupe. Voir aux pages 23 et 24.

3. *Arch. nat.*, JJ. 46, n° 10.

4. Dans un accord du 1er août 1374, *Arch. nat.*, X1C 29, on rappelle le nom de feu maistre Raoul de Praelles et de Jehanne de Chastel, sa femme, à propos de la terre de Vailly. On trouve une confirmation à ce sujet dans le carton JJ. 48, n° 7. Il est encore parlé de cette maison de Courdemainne, « séant à Vayli » dans plusieurs pièces, notamment dans JJ. 60, n° 190 et J. 149, nos 35 et 65.

5. *Archives départementales de l'Aisne, Inventaires*, G. 253, f° 132.

6. *Ibidem*, G. 253, f° 132.

7. *Bibl. nat.*, Ms. latin 9784, *chartæ sub Philippo pulchro annis 1309, 1310, 1311*.

Pièce 21. — En français, décembre 1310 : « Donatio vel traditio praepositurae de Vailly-sur-Aisne, cum omnibus « juribus sibi pertinentibus magistro Radulpho de Praellis facta. »

Pièce 52. — En latin, janvier 1310 : « Confirmatio venditionis mille librarum turonensium annui redditus per « Dominum Galcherum de Castellione militem magistro de Praellis facta. »

Pièce 77. — En latin, mars 1310 : « Donatio certarum platearum et brueriarum magistro Radulpho de Praellis (et « de Perellis) facta. »

Pièce 86. — En latin, mars 1310 : « Confirmatio duarum literarum hic insertarum magistro Radulpho de Praellis « clerico nostro facta. »

Pièce 88. — En français, mars 1310 : « Traditio ad firmam perpetuam praepositurae de Cordemainne magistro « Radulpho de Praellis facta. »

Pièce 98. — En français, mars 1310 : « Donatio XXIV librarum annui redditus magistro Radulpho de Praellis « facta. »

Pièce 99. — En latin, septembre 1310 : « Confirmatio venditionis plurium reddituum hic declaratorum per « magistrum Radulphum de Praellis Decano et Capitulo ecclesiae Laudunensis facta. »

En novembre 1312, Raoul de Praelles et Jehanne, sa femme, font une donation aux deux chapelains qui desservent les deux chapelles fondées par eux, comme nous l'avons vu, en 1308, dans l'église de Presles[1].

Quelque temps avant, « maistre Raoul de Praeles, clerc et conseillier nostre sire « le roy, et Johanne sa fame » vendent au chapitre de Laon « cent livrees de terre « annuel et perpetuel, pour le pris de vint et cinc cens livres de boens petis parisis[2]. »

Mais la mort de Philippe le Bel fut pour lui la cause de terribles molestations. Impliqué dans l'affaire intentée à Pierre de Latilly, évêque de Châlons, qu'on accusait d'avoir empoisonné le Roi défunt, il fut arrêté, mis en prison dans l'abbaye de Sainte-Geneviève et prévenu de complicité. Il subit la torture et, malgré ses dénégations, se vit condamné et dépouillé de tous ses biens[3].

Cependant, sa résistance énergique et le souvenir des services qu'il avait rendus lui permirent de se faire écouter du nouveau Roi. Sa femme, son frère et ses amis allèrent trouver Louis X, alors à son expédition de Flandre, et obtinrent de lui la grâce de Raoul. C'est ce qu'on apprend par des lettres du mois de septembre 1315, émanées du connétable Gaucher de Châtillon et de Béraud, sire de Mercœur, connétable de Champagne, où on lit : « Sachent tuit que seur la requeste que fesoient « et avoient fait plusieurs foiz au roi nostre seigneur, es tentes devant Bondus et « ailleurs es parties de Flandre, la fame, li frere et li ami maistre Raoul de Praelles, « seur la delivrance du cors et des biens dudit maistre Raoul et aveques ce, oye la « relacion de ceus qui de son especial commandement avoient oy et examiné ledit « mestre Raoul en la prison sur les faiz pour quoy il avoit esté mis en prison, et « pour ce li rois prononça ledit mestre Raoul estre pur et innocent de tous les cas « pour quoy il avoit esté pris, etc.[4]. »

Louis le Hutin eut même un si grand repentir de l'injustice dont avait souffert par ses ordres Raoul de Praelles qu'il exigea par un article spécial de son testament que ses biens lui fussent rendus[5], ce qui eut lieu en partie après mille difficultés sou-

1. *Arch. nat.*, JJ. 48, n°s 8 et 128, et JJ. 41, n° 21.

2. *Arch. nat.*, JJ. 46, n° 72.

3. « Radulphus etiam de Praeriis in parlamento regis quasi vel praecipuus advocatus, apud Sanctam Genovefam « carcere positus tanquam culpabilis et suspectus, tandem post multa perpessa supplicia graviaque tormenta, cum nihil « posset ab ore suo penitus extorqueri, liber abire permittitur, quamplurimis bonis suis hinc et inde fatue dispersis et « distractis. » Passage tiré du *Chronicon Girardi de Fracheto*, dans le *Recueil des Historiens des Gaules et de France*, tom. 21, p. 43.

Dans le même *Recueil*, tom. 22, p. 161 B, nous trouvons ces vers de la *Chronique rimée*, attribuée à Geoffroi de Paris :

El moys d'aoust delivrez furent
Les tresoriers qui la esturent
Mis en prison par Marreingy,
Bordenay et puis Latigny;
Ausi fu delivré Praëles.
Bien se porterent ces quereles,
Mes grandement du lor perdirent.

4. *Arch. nat.*, JJ. 53, n° 43.

5. « Le Roy, ayant attention a ses services et considerant qu'il avoit souffert moult de peines, griés et de damages « de corps et de biens, esquels il convenoit bien que remede fuit mis, delivra son corps et tous ses biens et mist a « neant tout ce qui auroit pu avoir esté faict contre luy. » (Du Chesne, *Preuves de l'Histoire de la maison de Chastillon*, p. 207.) On trouve dans le registre des Chartres coté 53 la nomenclature des terres qui lui furent restituées. Par lettres données à Orléans au mois de janvier 1315, le roi Louis lui accorda la confiscation des biens de Jean Chevreau, viguier de Toulouse.

levées par les nouveaux possesseurs qui eurent beaucoup de peine à se dessaisir et demandèrent des dédommagements[1].

Mais enfin il triompha de tous les obstacles et fut anobli, lui et sa postérité, par Philippe le Long. Les lettres de noblesse sont datées de Gisors, septembre 1317[2].

En 1319, comblé de biens et d'honneurs, il fut nommé conseiller au Parlement.

En 1320, « Raouls de Presles, clers le roy et sire de Lizy » et Jehanne de Chastel, « sa fame », donnent au chapitre de Laon, pour y faire leur obit, dix-neuf jalois de blé à prendre chaque année sur la grange de La Royère[3].

Le 23 février 1320 (v. st.), un mandement est adressé au bailli de Vermandois et à tous les autres justiciers du royaume à l'effet de protéger les biens et possessions de maître Raoul de Praelles, conseiller du Roi, et de sa femme pendant leur pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle[4]. Il est probable qu'il allait s'acquitter d'un vœu formé au moment des terribles épreuves qu'il avait eu à supporter.

En 1321, l'abbé de Vaucelles, au diocèse de Cambrai, baille à ferme à Raoul de Praelles, « magistro Radulpho de Praellis, clerico, domino de Lisyaco, « Suessionensis diocesis », les terres de Celles et de Condé[5].

Le 23 novembre 1321, le Doyen et le Chapitre de l'église Notre-Dame de Laon reconnaissent avoir reçu plusieurs sommes d'argent de maistre Raoul de Praelles[6].

En 1323, un acte du Châtelet de Paris porte que : maistre Raoul de Praelles, clerc « et conseilliers nostre sire le roy, » a donné au Roi l'échevinage et toute la terre de Vailly, à certaines conditions[7].

En 1324, les deux époux affranchissent Rose de Vailly, comme en 1320, ils avaient affranchi Ysabel, femme de Me Jehan li Boursiers, bourgeois de Paris, qui étaient leurs femmes de corps à Vailly[8].

En 1325, Raoul de Praelles, mais cette fois seul, affranchit Pierre-Étienne de Nully-Saint-Front, son homme de corps[9].

Enfin en 1328, février (v. st.), Raoul de Praelles et sa femme sont désignés comme ayant affranchi Eudeline de Charones, femme Colart. C'était la femme de corps de Jehanne de Praelles[10].

C'est la dernière pièce[11] que nous rencontrons sur Raoul Ier, et Moréri le fait

1. Au sujet de l'empêchement qu'on avait mis sur ses biens, voir : *Arch. nat.*, JJ. 53, n° 14.

2. *Arch. nat.*, JJ. 53, n° 314. Voir aussi le Ms. franç. n° 2833, Bibl. Nat., *Registre original de la Chambre des Comptes, contenant plusieurs ordonnances et autres pièces depuis environ 1229*, fol. 185, *Inventaire des lettres et papiers mis entre les mains de Raoul de Praelles par Me Felise en date de 1317, 16 septembre*. Il y a près de 70 pièces dans lesquelles on trouve souvent la mention de *Radulphus de Perellis, domini Regis clericus*.

3. *Arch. nat.*, JJ. 60, n° 56.

4. *Actes du Parlement de Paris*, greffe, I, fol. 45.

5. *Arch. nat.*, JJ. 61, n° 52.

6. *Arch. nat.*, XIC 1.

7. *Arch. nat.*, JJ. 61, n° 402.

8. *Arch. nat.*, JJ. 62, n° 284 et JJ. 60, n° 190.

9. *Arch. nat.*, JJ. 62, n° 492.

10. *Arch. nat.*, JJ. 65, n° 214. Nous retrouvons cette charte dans *Les journaux du Trésor de Philippe VI de Valois*, par Jules Viard, Paris, 1899. « De Eudelina de Charones et ejus liberis pro confirmatione libertatis suae sibi dudum « concessae per magistrum Radulphum de Pratellis dominum de Lysiaco per ejus litteras confirmatas per Regem modernum, « per ejus litteras datas in serico et cera viridi anno CCCXXVIII mense februarii, 20 l. p. comput. per Colardum Bontemps. »

11. Entre temps, il avait été chargé de certaines affaires avec la cour de Rome. Nous en trouvons la trace à la Bibl. Nat. dans le Ms. franç. 4411, *Registre de la Chambre des Comptes de Paris*, fol. 209 : « Partes Privilegiorum impetra- « torum seu Renovatorum per dominum summum Pontificem pro Regina, liberis, et caeteris eorumdem pro quibus

mourir entre 1325 et 1330. Il est probable que son décès eut lieu vers 1328, car les écoliers du collège de Praelles, après quelques contestations, prirent un arrangement en 1329 pour payer les obits de Raoul de Praelles, décédé à ce moment.

C'est lui qui fonda, de concert avec son intime ami Guy de Laon, chanoine de Laon et de Saint-Quentin et trésorier de la Sainte-Chapelle, le collège de Laon pour les boursiers des diocèses de Laon et de Soissons[1]. On voit par les actes que les deux fondateurs dirigeaient les deux classes qui n'avaient de commun que l'habitation. Mais des difficultés ne devaient pas tarder à surgir de cet état de choses et, en 1323, Guy de Laon et Raoul de Praelles, craignant de voir s'élever entre les écoliers des divers diocèses des contestations et des conflits, procédèrent au partage de leurs collèges, sous l'arbitrage de Thomas de Marfontaine.

Les écoliers de celui de Presles choisirent la partie la plus considérable de la maison, celle où était la chapelle, située devant l'église des Carmes, et laissèrent au collège de Laon la partie du côté du clos Bruneau ou Saint-Jean-de-Beauvais.

L'acte de séparation fut passé au Châtelet le lundi avant la Chandeleur, par Guy de Laon et Raoul de Praelles. C'était le 8 février 1324 (n. st.). On dédoubla l'établissement, qui forma dès lors deux collèges distincts, celui de Laon, où en 1324 il y avait neuf écoliers, et celui de Praelles ou de Soissons, dans lequel on comptait quatre religieux et onze écoliers. Ils étaient tous deux contigus et situés entre la rue du Clos-Bruneau, devenue rue Saint-Jean-de-Beauvais, et la rue des Carmes, alors appelée rue Saint-Hilaire, « inter vicum sancti Hilarii et vicum Clausi Brunelli[2]. »

Nous ne savons si l'on divisa aussi les livres, peut-être peu nombreux, jusque-là possédés en commun; mais il est certain qu'à la fin du xive siècle le collège de Presles avait au moins un commencement de bibliothèque, puisque le duc Louis d'Orléans lui empruntait des volumes. On voit, en 1398, ce zélé bibliophile ordonner de payer aux écoliers de ce collège une somme de 10 francs « pour le prest et le « louage d'un livre en françois, nommé le *Livre de la Cité de Dieu*, qu'ils preterent « a monseigneur le Duc pour certain temps, pour y estudier et d'icelui faire sa « volonté[3]. » Il n'est pas étonnant que le collège de Presles ait été un des premiers à posséder un exemplaire de la traduction de l'ouvrage de saint Augustin, faite par Raoul III, fils naturel de son fondateur, comme nous le verrons plus loin.

Ainsi que les actes du temps nous l'ont montré, Raoul Ier avait épousé Jeanne de Chastel, dame de Montglat, et, n'ayant pas eu d'enfants légitimes, il laissa à sa mort de grandes sommes d'argent en fondations pieuses.

Jeanne de Praelles ne mourut que beaucoup plus tard. Son testament fut passé devant deux notaires au Châtelet, le 5 septembre 1347[4]. Elle désigna ses exécuteurs testamentaires et voulut être enterrée dans l'église paroissiale de Presles, auprès de son mari. L'inventaire de ses biens avec estimation pour le linge fut dressé à la

« magister Radulphus de Prailiis coepit et fecit impensas pro Rege quae capiuntur super Regem per computum Thesau- « riorum Regis ad S. Johannem, CCCXVIII. » Suit la liste de ces privilèges.

1. Les lettres de fondation, émanées de Philippe le Bel, sont datées de Paris, du mois de janvier 1313 (v. st.) (*Arch. nat.*, K. 183, liasse 3, n° 7).

2. Cf. Alfred Franklin, *Les anciennes Bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie Impériale, 1867-1873, pp. 405 et 421. Ce collège, dans lequel fut massacré Pierre Ramus à la Saint-Barthélemy, porta le nom de Presles jusqu'à son absorption dans le collège Louis-le-Grand, en 1763.

3. Le Comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, Paris, Plon, 1849-1852, tom. III, p. 166, art. 5859.

4. *Arch. nat.*, M. 185, n° 17.

requête des exécuteurs testamentaires par deux notaires, du 16 au 27 septembre 1347. Il comprend l'énumération de l'argenterie, meubles, objets de chapelle, livres, monnaie, vêtements, linge, etc., et dénote une aisance qui n'a rien de médiocre.

Elle laissait sa fortune aux pauvres, à des religieux, à ses serviteurs et à son frère de Chastel. Il est à croire qu'elle n'avait pas eu de descendance[1] et qu'elle voulait ignorer l'existence de l'enfant naturel de son mari, Raoul III, car il n'en est pas fait mention dans cette pièce importante.

D'un frère, dont nous ne connaissons l'existence que par les actes cités plus haut, Raoul de Praelles eut un neveu[2] qui prit possession des armes de son oncle et qui débuta par une assez mauvaise histoire avec sa tante survivante, dont il fut accusé d'avoir contrefait le sceau[3]. L'affaire se termina par des lettres de rémission qu'il obtint, en mai 1346, de Philippe VI de Valois, et dont l'énoncé montre que Raoul II avait suivi la carrière des armes[4]. Lancelot ajoute qu'il eut une postérité de laquelle était vraisemblablement Jehanne de Praelles, fille de Louis, *alias* Raoul, seigneur de Lizy, maîtresse de Philippe de Bourgogne et mère d'Antoine, dit le Grand Bâtard de Bourgogne, chef de la branche des seigneurs de Beures, né en 1421, dont nous parlerons par la suite.

Le troisième Raoul, celui qui nous occupe, était fils de Raoul Ier, seigneur de Lizy, mais fils illégitime. Nous en sommes informés par des lettres de légitimation que nous citerons plus loin et qui nous apprennent qu'il naquit d'une liaison que son père, alors en prison et séparé de sa femme, eut avec Marie des Portes, autrement des Vertus. Il naquit vers 1314 ou 1315, pendant que son père était retenu à Sainte-Geneviève.

Son enfance et sa jeunesse ne durent pas être fortunées, car sa naissance irrégulière l'excluait de toute succession. Il choisit la carrière d'avocat et paraît y avoir réussi, puisqu'il devint avocat du Roi, c'est-à-dire avocat général. Ses occupations toutefois ne lui défendaient pas de cultiver les lettres, et c'est ainsi qu'il préluda aux travaux qui devaient le faire connaître du Roi et de la postérité.

Il semble que son premier ouvrage ait été une allégorie latine, mêlée de prose et de vers, intitulée *Musa*, qu'il dédia au roi Charles V, vers 1365[5]. C'est une fiction assez

1. Nous n'avons pas trouvé trace d'une descendance masculine de Raoul Ier. Il y a eu peut-être descendance féminine, éteinte avant Jehanne de Praelles, car, dans un accord du 8 janvier 1365 (v. st.), nous voyons qu'il est fait mention de feu Raoul de Praelles, qui aurait eu une fille, Jehanne de Praelles, morte à cette époque, et dont le mari en survivance s'appelait Garin de Giffosse (*Arch. nat.*, X^1C^ 16 A).

2. Dans un recueil d'anciens arrêts de l'année 1331, dit Lancelot, on trouve deux transactions. La première : « Inter Radulphum de Praellis dominum de Lisy, et scholares per defunctum M. Radulphum de Praellis Parisius « fundatos. » La deuxième : « Inter scholares Suessionensis diocesis Parisius fundatos per defunctum M. Radulphum « de Praellis et executores dicti defuncti et Radulphi ejus nepotem. »

3. « Il paraît que les soupçons contre lui étaient si violents, qu'il ne lui avait pas été possible de purger entièrement « son honneur. Mais les lettres qu'il obtint du Roi y suppléèrent. » Cf. *Nouveau Traité de diplomatique... par deux Religieux Bénédictins*, Paris, G. Desprez, tom. VI, 1765, p. 190.

4. « Attendu qu'il a bien servi le Roy en ses guerres, a ses propres couz et despens, pour lesquiez choses il a gran- « dement mis et paié du sien et toujours esté de bonne vie, renommee et honeste condition, pour ce,... » Les lettres disent : « pour soupçon d'avoir fait contrefaire le scel de damoiselle Jehanne de Praelles, femme de feu maistre Raoul « de Praelles, son oncle, en entencion de user dudit scel contre ladicte damoiselle. » (*Arch. nat.*, JJ. 75, n° 118).

5. Voir folio 1 du Ms. latin sur vélin n° 3233 de la Bibl. Nat., 27 ff. sur 2 colonnes. Il est à remarquer que, dans

ingénieuse, qui a pour but de découvrir les causes et les remèdes des maux de toutes sortes qui affligeaient son siècle. Après avoir invoqué toutes les puissances de la terre et du ciel, il promène le lecteur au milieu de tous les oracles de l'antiquité, en citant quantité de passages de poëtes grecs et latins. Cet ouvrage, qui témoigne déjà d'une érudition très étendue, n'a jamais été imprimé.

Il dit, dans sa préface, que la nature lui a refusé une taille avantageuse, que l'âge a déformé son visage, que sa mauvaise santé a affaibli ses forces et que, seule, la faveur de la science peut attirer sur lui et sur ses écrits les regards d'un Roi aussi chéri des Muses. Il se compare à Vitruve qui, par ses talents, s'était acquis la bienveillance de l'Empereur[1].

Dans le Ms. de présentation de la *Cité de Dieu* (Bibl. Nat., ms. franç. 22912), il nous apparaît en effet, ainsi que nous le verrons plus loin, comme petit, voûté et d'une apparence délicate.

C'est à peu près à la même époque que notre auteur écrivit un opuscule intitulé : *Discours sur l'Oriflamme*[2], qu'il reprit et développa plus tard dans la préface de la *Cite de Dieu*, un *Abrégé de la chose publique*[3], des *Chroniques* qui ne nous sont pas parvenues et des *Lettres*.

Le roi Charles V, dont on connaît le grand amour pour les lettres et qui réunit dans la Tour du Louvre une bibliothèque de plus de mille volumes, chiffre considérable pour l'époque, s'entourait alors de savants et de lettrés et préludait à ces travaux de traduction, qui firent de son règne une époque mémorable dans l'histoire de la culture nationale. Il fit donc bon accueil aux premiers essais de notre avocat, conçut pour lui une affection particulière et le chargea des travaux qui lui tenaient le plus à cœur. Il lui demanda d'entreprendre la traduction du principal ouvrage de saint Augustin, la *Cité de Dieu*, et d'en éclaircir le texte par des explications qui étaient alors fort à la mode[4].

Raoul de Praelles ne se dissimula pas la difficulté de sa tâche et tenta de s'excuser dans une épître préliminaire, que nous transcrivons au chapitre suivant.

Cependant, il se mit en mesure de satisfaire au désir du Roi.

Ce travail resserra l'intimité que le monarque accordait à son traducteur, et il

ses livres, Raoul de Praelles aime à rappeler les ouvrages dont il est l'auteur (Prologues des traductions de la *Cité de Dieu* et de la *Bible*).

Dans les explications relatives au chapitre XI du IXe livre de la *Cité de Dieu* il cite Lucain, qui parle des *nigromanciens*, et il ajoute : « ainsi l'avons nous faingt apres en nostre livre qui se appelle la Muse. »

La *Muse* a été composée de 1365 à 1366, car il y est fait mention des *Compagnies* qui passèrent en Espagne à cette époque.

L'exemplaire de la *Muse*, offert par l'auteur au roi Charles V, était conservé dans la Tour du Louvre et était *couvert de soie vermeille, à fermoers d'argent*. (Voir BARROIS, *Bibl prototyp.*, art. 257).

1. Il est à supposer que le Roi ne fut pas insensible à cette attention, car il fit cadeau à l'auteur d'un Manuscrit de sa librairie, intitulé : *Philosophie morale*, ainsi que témoigne cette mention de l'inventaire de la librairie du Louvre : « Donné à maistre Raoul de Praelles, quand il donna la Muse. » Cf. LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. III, p. 139, n° 505, p. 163, n° 1066, et *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. II, pp. 86 et 175.

Notre avocat semble aussi avoir offert au Roi un *Titus Livius* en deux volumes que le duc d'Anjou s'appropria après la mort de son frère. Cf. *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. III, p. 159, n° 976.

2. Vers 1369.

3. Dans ses commentaires de la *Cité de Dieu*, au livre XVII, chap. XIV, il parle de l'harmonie dans les cités bien organisées et il renvoie « a ce que nous avons dit en nostre petit livre qui s'apelle *Compendium mórale de re publica.* » Il en reparle au livre XVIII, chap. VIII. Il était jeune encore, à ce qu'il dit, quand il composa cet ouvrage, qu'il avait dédié à Jean Enguerran, évêque de Chartres. Dans un des Mss. in-folio, il est représenté à genoux devant ce prélat. Il y a deux exemplaires du *Compendium* à la Bibliothèque Nationale : le Ms. lat. 15690 et le Ms. lat. des Nouv. Acq. 1821.

4. Christine de Pisan dit que Charles V fit translater plusieurs livres de saint Augustin pour les lire en français (Bibl. Nat., Ms. franç. 10153, fol. 63ro).

semble qu'à mesure que les chapitres s'ajoutaient aux livres et les commentaires aux explications, les faveurs royales ne manquaient pas à notre avocat.

Voici d'abord un extrait des comptes de Me Jehan Lhuissier, receveur général des aydes, des années 1371 et 1372 : « A maistre Raoul de Presles, advocat et conseiller du « Roy, par mandement du Roy, donné a Paris le 28. octobre 1371, faisant mention « comme le Roy lui avoit commis et ordonné pour l'utilité publique de luy, du « Royaume et de toute chrestienté[1], translater de latin en françois le livre de saint « Augustin de la Cité de Dieu et, pour ce, luy a ordonné la somme de quatre mil livres « d'or par chacun an jusqu'à ce que ladite translation soit faite a quatre termes par « chacun an, etc.. »

Il faut lire *quatre cents* au lieu de *quatre mil*, ce qui ressort des quittances que donna par la suite Raoul de Praelles et de l'extrait transcrit ci-dessous[2]. Cette pension fut portée ensuite de 400 à 600 livres.

De plus, en 1371, Raoul de Praelles fut nommé avocat général, et maître des requêtes en 1373[3].

Ce qui le toucha davantage, et ce qui lui permit par la suite d'assurer la transmission des biens qu'il avait acquis, c'est la faveur dont il fut gratifié, en 1374, de lettres de légitimation[4]. Ces lettres s'exprimaient ainsi : « Cum dilectus et fidelis consilia- « rius noster magister Radulphus de Praellis, filius quondam magistri Radulphi « de Praellis, praedecessorum nostrorum consiliarii, et Mariae de Porta, aliter de Virtu- « tibus, ex copula prohibita, praedicto patre suo in carceribus praedecessorum nostro- « rum existente, nec accessum ad uxorem suam habere posse (*sic*) fuerit procreatus. »

Une faveur d'un autre ordre nous indique bien le rôle de savant et d'érudit que jouait notre maître des requêtes à la cour de Charles V. Il habitait rue Neuve Saint-Merry au coin d'une ruelle appelée *Espaulart*, ou *Pierre Aulard*, ou *Alart*[5], et se trouvant à l'étroit, il avait acheté de l'autre côté de la ruelle un corps de bâtiment pour y aménager « aucunes estudes spacieuses et secrettes pour mettre ses livres dont il a « plusieurs, et esconvient qu'il en soit grandement garni tant pour nous servir en « translacions et expositions, comme en autres choses, dont nous l'avons chargé et « chargeons de jour en jour. » Ce sont les termes des lettres patentes qui furent données « *au chastel du bois de Vincennes* » en mai 1375, et qui autorisaient Raoul de

1. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. I, p. 84.

2. François Blanchard, au XVIIe siècle, a copié des extraits d'anciens comptes des changeurs du trésor (comptes aujourd'hui perdus) de l'an 1316 à 1496. Cette copie se trouve au Ms. lat. 184, Nouvelles Acquisitions, de la Bibl. Nat., 182 ff., pet. in-4°. Au folio 162vo on lit : « Du compte de maître Jean Luissier, receveur general des Aydes, 1371 et 1372 Maître Raoul de Praelles, advocat au conseil du Roy la somme de 400 l. à lui ordonnee par lettres donnees à Paris le 28. octobre 1371 pour translater de latin en françois le livre de saint Augustin de la Cité de Dieu pour l'utilité publique du Royaume et de toute la crestienté. »

3. Dans le même manuscrit latin, n° 184, nous trouvons, au folio 166, l'indication suivante : Magister Radulphus « de Praellis consiliarius, magister requestarum hospitii Domini Regis, ann. 1375. Fol. 133. »

4. On les trouve dans le Registre du *Trésor des chartes* coté 105, pièce LXIII.

Dans le même Manuscrit n° 184, des Nouvelles Acquisitions latines, nous relevons l'extrait suivant de François Blanchard : « Extrait du 2. livre des seances de la Chambre des Comptes comm. en 1362 et finissant en 1387 : « .... Magister Radulphus de Praellis, consiliarius regius Gratia sibi facta per dominum Regem per litteras suas datas « mense Decembri 1373 de legitimatione sua licet ex prohibita copula videlicet ex magistro Radulpho de Praellis conjugato « et Maria de Porta alias de Virtutibus procreatus, fol. 11. b. » Relevé en substance dans les *Mandements et Actes divers de Charles V*, publiés par M. Léopold Delisle, Paris, Imp. Nat., 1874, in-4°.

5. Cette petite ruelle coudée existe encore. Elle s'appelle *rue Pierre-au-Lard* et fait communiquer la rue Saint-Merry avec la rue Brisemiche. On ne voit plus trace du corridor qui avait été établi par Raoul de Praelles. Au n° 14, il y a encore des vestiges de l'époque.

Praelles à établir « une petite allee ou corridor au travers de la dite ruelle pour aller d'une maison à l'autre[1]. »

Il faut ajouter que, pour montrer son extrême bienveillance, le Roi lui faisait remise de la finance qui aurait dû être payée pour cette permission, « ayant eu consideration aux bons et agreables services qu'il luy a faiz ou temps passé et fait continuellement de jour en jour. »

Enfin, Charles V fut si satisfait de la traduction de son maître des requêtes, qu'il lui donna, lorsqu'elle fut achevée à la fin de l'année 1375, l'ordre de traduire la *Bible* en français. Celui-ci tenta encore de s'excuser; toutefois, il commença sa traduction qu'il poursuivit au moins jusqu'à l'Évangile de saint Mathieu, en donnant, en tête de chaque livre, selon son habitude, des éclaircissements où l'on retrouve son érudition.

L'œuvre n'alla pas plus loin, croyons-nous, la santé de l'auteur ne lui permettant pas un travail soutenu. Elle parut en 1377. On n'en connaît que peu d'exemplaires[2].

1. Voici ces lettres, conservées aux Arch. nat., JJ. 107, n° 35, *Rémission pour Maistre Raoul de Praelles*, fol. 20.

[Vincennes, mai 1375],

« Charles, etc. Savoir faisons a touz presens et avenir que, comme nostre amé et feal conseillier maistre Raoul de « Praelles, maistre des requestes de nostre hostel, pour l'accroissement de son hostel ouquel il demeure a present, seant « a Paris en rue nuefve Saint Merry, faisant le coing d'une petite ruelle appelee Espaulart, en alant ou long de partie « d'icelle ruelle, ait acheté certaines maisons seanz en ladicte ruelle a l'opposite de sadicte maison, lesquelles lui seroient « ainsi comme inutiles a l'acroissement et aisement de sadicte maison se il ne povait aler de l'une a l'autre, mesmement « qu'il a entencion de faire aucunes estudes spacieuses et secretes pour mettre ses livres dont il a plusieurs et estrument « qu'il en soit grandement garny, tant pour nous servir en translacions et exposicions comme en autres choses dont nous « l'avons chargié et chagons (*sic*) de jour en jour, se ainsi n'estoit qu'i peust avoir une petite alee au travers de ladicte « ruelle pour aler de l'une maison a l'autre et laquelle il n'oseroit faire sans nostre congié ou licence pour ce que c'est en « nostre voirie; et pour ce nous a supplié humblement que sur ce nous lui vueillons impartir nostre grace; Nous, eu « consideracion a ce... et aux bons et agreables services que il nous a faiz ou temps passé et fait encore continuelment « de jour en jour, [veu aussi] que quant il achata lesdictes maisons ce fu par nostre licence, en nous exposant sa « necessité et que des lors nous lui [promeismes] ladicte alee, a ycellui nostredit conseillier avons donné et octroyé, « donnons et octroyons par ces presentes, de grace especial et de nostre certaine science, ladicte alee, congié, povoir « et auctorité de faire et faire faire ycelle alee par dessus ladicte rue pour aler de sadicte maison auxdictes autres « maisons siennes par lui acquestees et pour l'accroissement d'icelles, a avoir ycelle alee, tenir et posseder par lui et « par ses predecesseurs (*sic*) perpetuelment et a tousjours; sanz ce que pour ce il soit tenuz ou les sienz et ayanz cause « de lui ores ne autreffoiz ou temps avenir et a paier aucune finance a nous ne a noz successeurs, laquelle finance nous « en ampliant nostredicte grace avons quitte et remise, quittons et remettons a nostredit conseillier par ces presentes, « pourveu toutes voyes que ycelle alee soit faicte et assise par telle disposicion et maniere que elle ne nuyse a passer « a chevaux ne a charettes vuydes ou chargees. Si donnons en mandement a noz amez et feaulx les genz de noz « comptes a Paris, a nostre prevost de Paris, a nostre receveur et a touz autres a qui il peut appartenir, que de nostre « dicte grace il facent, seuffrent et laissent joir nostredit conseillier paisiblement et sanz aucune contradiction ou « reffuz. Et que ce soit chose ferme et estable a toujours, nous avons fait mettre a ces presentes nostre seel, sauf en « autres choses nostre droit et l'autrui en toutes. Donné en notre chastel du bois de Vincennes, ou mois de may l'an « de grace .M.CCC.LXXV. et de nostre regne le .xije. »

Par le roy : Dy. Regis.

2. Nous renvoyons, pour cette traduction de la *Bible*, à l'article : *Versions françaises de la Bible*, du *Dictionnaire de la Bible*, de F. Vigouroux, Prêtre de Saint-Sulpice, Paris, Letouzey, 1907, et à l'ouvrage de M. Samuel Berger : *La Bible française au moyen âge*, Paris, Imprimerie Nationale, 1884, in-8°, qui a consacré son chapitre IV, pp. 244-258, à la version de Raoul de Praelles. Il cite les différents manuscrits qui renferment cette œuvre, le Ms. Lansdowne, 1175, du British Museum, le Ms. 76 de la Bibl. de Grenoble, les Mss. français de la Bibl. Nat., nos 153 (orné d'une miniature assez médiocre, représentant la création en trois scènes), 158, 22,885-86 et surtout les nos 20,065-66 qui devaient être ornés d'un nombre considérable de miniatures et qui en contiennent quelques-unes exécutées au xve siècle avec le plus grand soin par un artiste d'une certaine valeur. Quelques Mss. ne contiennent que le Psautier, le Ms. franç. 962 par exemple. Fidèle à son habitude, Raoul de Praelles avait rédigé une préface où il énumérait ses ouvrages antérieurs; cette préface se trouve au Ms. Lansdowne n° 1175 et a été reproduite intégralement par M. Henry Ellis qui a fait paraître en 1819 : *A Catalogue of the Lansdowne Manuscripts in the British Museum*, et réimprimée par M. Samuel Berger dans sa *Bibl. franç.* Entre temps, elle avait été transcrite par Paulin Paris dans : *Les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, tom. II, p. 6, d'après le Ms. franç. 153 de la Bibl. Nat. En voici le commencement : « A vous tresexcellent et trespuissant prince « Charles le Quint, Roy de France. Je Raoul de Praelles vostre petit serviteur et subject. Tout ce que je puis faire

On signale encore du même auteur un ouvrage intitulé *Le Roi pacifique*, dont le manuscrit ne s'est pas retrouvé, et une traduction abrégée du *Somnium Viridarii* demandée à Raoul de Praelles par le roi Charles V[1].

Pour récompenser le zèle de son fidèle traducteur, le roi Charles V donna l'ordre que la pension de 600 livres qui lui était octroyée lui serait servie sa vie durant, et Raoul de Praelles mourut quelque temps après, ayant vu descendre dans la tombe[2] le monarque qui lui avait montré tant de bienveillance.

Ce fut en 1382, le 10 novembre, la veille de la Saint-Martin d'hiver. Il avait environ 68 ans.

C'est en effet en 1383, que son successeur, Guy Chrétien, le remplaça dans sa charge de maître des Requêtes, ainsi qu'on le voit dans un compte de 1383, et du reste une note très explicite, écrite un siècle plus tard, se lit dans un exemplaire de *La Muse* au folio 27 et dernier du Ms. latin 3233 de la Bibliothèque Nationale, *Musa Radulphi de Praellis*.

Cette note est ainsi conçue :

« Iste Radulphus de Praellis, consiliarius fuit et magister Requestarum et Hospi-
« ciorum Regum Karoli quinti et Karoli sexti. Scripsit autem Compendium et hunc
« librum quem intitulavit Musam. Transtulit etiam de latino in idioma vulgare, seu
« gallicum, Bibliam et librum Augustini de Civitate Dei; et decessit anno M°. CCC°.
« octogesimo secundo in Vigilia sancti Martini hyemalis, prout in ejus epitaphio super
« ejus tumbam in ecclesia sancti Mederici Parisiensis, in cappella parochiae, scribitur.
« Morabatur autem in vico novo sancti Mederici satis prope conum versus quadri-
« vium Templi. Ejus animam habeat Paradisus. Vidi ego in compoto ordinario
« Bailliviae Viromandiae de Anno M°. CCC°. septuagesimo quarto, capitulo Receptae
« de Vailly quod iste Radulphus habebat a Rege Karolo V^to pensionem de VI^c. l. per

« mon tressouverain et tresredoubté seigneur quant vous me commandastes a translater la Bible en françois je mis en « deliberacion lequel seroit plus fort a moi ou du faire ou du refuser, car je consideroie la grandeur de l'euvre et mon « petit engin d'une part et de autre part je consideroie qu'il n'estoit rien que je vous peusse ne deusse refuser. Je « consideroie derechïef mon aage et l'adverse fortune de ma maladie et les autres euvres que je avoie faites : c'est « assavoir, la translacion et exposicion du livre de monsr. saint Augustin de la Cité de Dieu, le livre qui s'appelle le « Compendieux moral de la chose publique, le livre qui s'appelle la Muse, avecques aucunes epistres, etc., etc.. » (Voir Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, pp. 112, 113 et 147). Quant à la version, elle ne constitue pas une œuvre nouvelle. Elle a pour point de départ la traduction du XIIIe siècle avec un résumé des notes de Nicolas de Lyre, et, de ce fait, peut être considérée comme une œuvre de seconde main. Il faut du reste la juger avec indulgence, étant donnés l'âge et la santé du traducteur. Quoi qu'il en soit, elle a été attribuée, bien à tort, à d'autres savants, particulièrement à Nicolas Oresme, le célèbre professeur du Collège de Navarre; mais il n'y a pas de doute, d'après ce qui précède, que Raoul de Praelles n'en soit l'auteur.

En ce qui concerne la Bible du British Museum, Lansdowne 1175, nous pouvons donner les renseignements suivants. C'est un Ms. de $0^m,265 \times 0^m,180$, mais il a été fortement rogné à la reliure. La justification est de $0^m,170 \times 0^m,110$. Il y a 2 colonnes avec 11 mill. d'intervalle. 414 ff. Titre courant. Têtes de chapitres à l'encre rouge. Bouts de lignes. Au fol. 414vo, on lit : *Ci fine le Psautier, et c'est la fin du premier volume de la Bible, et l'a escript Henri du Trevou*. Au-dessous, la signature du duc de Berri, *Jehan*, et son paraphe.

On remarque en haut du fol. 1 une petite vignette : Raoul de Praelles offrant son manuscrit à Charles V, assis de profil sur un trône d'or et couronné. Le Roi présente cet aspect maladif que nous retrouverons dans le Ms. franç. 22912 de la Bibl. Nat., *Cité de Dieu*, fond quadrillé dans un encadrement quadrilobé. Après le discours de présentation de Raoul de Praelles, commence la traduction, laquelle est ornée de 31 vignettes d'environ $0^m,045$ de côté exécutées dans le même style que la précédente. Cette Bible et le Ms. 22912-13 sont certainement sortis des mêmes ateliers d'enluminure.

1. Voir Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. III, pp. 135 et 136 et *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 114, et Paulin Paris, *Mémoires de l'Institut Royal de France*, Paris, 1842, tom. XV, pp. 336-398, qui a consacré une longue dissertation à la question d'attribution du *Songe du Vergier*.

2. Charles V mourut, au château de Beauté-sur-Marne, le dimanche 16 septembre 1380.

« annum supra dictam terram de Vailly[1] pro vacando liberius translacioni memorati « libri de Civitate Dei quem de ejus mandato transferendum in Gallico susceperat. » Signé : A. BELLEVIEGNE.

Cette note, si détaillée qu'on aimerait en rencontrer de semblables sur tous les personnages de ce temps, ne parle pas d'état ecclésiastique et ne permet pas de croire que Raoul de Praelles soit entré dans les ordres, encore moins qu'il ait été confesseur de Charles V, comme on l'a dit. Le Roi n'avait près de lui pour cet emploi, que des religieux de l'ordre de Saint-Dominique, et nul doute que Raoul de Praelles ne se fût prévalu de ce titre honorable s'il en avait eu la qualité.

Du reste, dans le discours de présentation qui se trouve en tête du livre de *La Muse*[2], il se nomme lui-même *Radulphus de Praellis junior*, *vir plebeius*, et ne fait pas mention d'autre titre à cette époque de sa vie, c'est-à-dire aux environs de 1365. D'autre part, en 1364, il était l'un des conseillers députés des marchands forains de poissons de mer de la ville de Paris, office qui paraît avoir été séculier.

Mais la preuve décisive qu'il était laïc, preuve qu'on n'a pas encore fait ressortir, c'est la déclaration qu'il fait de ne pas s'occuper des questions de théologie qui doivent être réservées aux clercs et aux docteurs de l'Église. Nous la trouvons en tête du XIe Livre de sa traduction de la *Cité de Dieu*; c'est une sorte de prologue où cette prétention est clairement exprimée. « Combien que au commencement de ceste « translacion et exposicion en nostre prologue, nous avons promis a mettre decla- « racions et exposicions es pas et es lieux qui desirrent declaracions, toutefoyes nostre « entencion ne fu oncques de mettre ces paroles principalement, fors en ce qui seroit « d'ystoire et de poetie et non pas de toucher a ce qui regarde la theologie, car « tels choses ne chieent[3] pas en exposicions quant a nous, mais chieet a disputer et « arguer en la chaiere et a determiner a ceulx a qui il est permis, c'est assavoir aux « docteurs de sainte Eglise et a ceulx par qui la foy catholique est soutenue. » Ce passage se confirme encore par le commentaire du chap. VIII du Liv. XX où Raoul de Praelles s'exprime ainsi : « Et pour ce que cette matiere ne chiet pas aux gens lays « et que la matiere de l'Apocalypse est si haute que apaines le pot oncques homme « comprendre, pour ce nous nous en passons. Car qui en vouldra voir, si en voie « en l'exposicion que fit l'abbé Joachim sur le livre de l'Apocalypse[4]. »

C'est ce qui explique que dans l'énoncé des écrivains qu'il se vante d'avoir lus et étudiés pour parfaire son œuvre, il y ait tant d'auteurs laïcs, historiens, orateurs, compilateurs et poëtes, et si peu d'écrivains ecclésiastiques.

Quant à la vie privée de Raoul de Praelles, le savant Lancelot semble croire qu'il était marié. Il s'appuie, pour soutenir cette opinion, sur un passage des Commentaires

1. VAILLY, bourg situé sur la rive droite de l'Aisne, à peu de distance des villages de Presles, Cys et Condé, qui faisaient partie de la seigneurie concédée à Raoul Ier; c'est aujourd'hui un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Soissons (*Paris et ses historiens*, p. 86).

2. Ms. latin 3233 de la Bibliothèque Nationale.

3. De *cheoir*, tomber, dans le sens d'échoir.

Parthonopex li chiet au pié
Si li a doucement baisié.

Voir : *Notices des Manuscrits*, tom. IX, p. 35. Discussion par M. de Roquefort d'un Ms., coté 1239, de la Bibl. Nat., *Parthenopex de Bloys*, où l'auteur explique le mot *chiet*.

4. S'il avait été dans les ordres, aurait-il écrit cette phrase au chap. XXXVI du Liv. XI de ses *Commentaires* : « Si comme l'on dit que les religieux quant ilz ont esté certains temps en leur ordre font leur jubilé. »

de la *Cité de Dieu*[1], où notre traducteur semble parler de cet état en homme qui en a l'expérience. Il disserte sur le mariage, les femmes mariées, les veuves et les vierges, et il ajoute : « Du mal ou mauvaiseté qui ont esté ou sont en mariage entre les mariez, « s'aucuns y en a euz, nous nous en taisons pour ce que nous ne croyons pas tout ce « que l'en dit et si n'y trouvasmes jamais mal, fors les communes maladies que chacun « sut qui l'a esté. Mais de cures, peines, soussys et courroux de mariages qui « adviennent souvent et aucunes fois sans le fait et coulpe de deux mariez ou de l'un « d'eux, nous en dirons quelque pou. » Un peu plus loin il s'exprime ainsi : « Mais « la loi du mariage si est toujours contraincte d'aucune servitude et le sçavent plus que « nuls autres ceux qui ont eu l'experience du mariage. » Enfin il conclut par cette réflexion : « Et toutevoies est ce un seur et noble estat, quand il est mené a droit. »

Pour en parler avec ce respect, il est à croire que notre avocat avait contracté des liens matrimoniaux; mais nous pensons qu'il faut attendre la découverte d'un document plus explicite pour nous prononcer formellement sur cette question.

Quoi qu'il en soit, nous ne savons rien de sa postérité. Comme nous l'avons vu plus haut, Lancelot pense que Jehanne de Praelles, la maîtresse de Philippe, duc de Bourgogne, descendait de Raoul II; mais il ne donne pas les raisons de cette façon de voir. Rien n'empêcherait qu'elle ne fût de la postérité du traducteur de saint Augustin.

Il y avait encore des Praelles au XVIe siècle, mais étaient-ils de la même famille? Nous l'ignorons. L'inscription suivante se voyait sur une pierre tombale de cette époque : *Jehanne de Praelles, femme de Jacques de Trappes, escuyer, morte en 1554*[2].

En ce qui concerne les portraits véritables de Raoul de Praelles, nous ne saurions rien affirmer. Il était d'usage, pour les peintres de manuscrits, de mettre au prologue une vignette, dite de présentation, où l'auteur était représenté à genoux, tenant un manuscrit qu'il offrait au seigneur qui le lui avait commandé ou dont il espérait, par une dédicace, obtenir les faveurs. Quand ces peintures ont été exécutées à une époque très postérieure à celle de l'établissement du manuscrit original, il n'y a pas de raison d'attribuer beaucoup de ressemblance aux portraits qui les décorent. La même scène se reproduit d'une façon conventionnelle, les personnages sont d'emprunt et il n'y a aucun souci d'exactitude. Ainsi Raoul de Praelles est tantôt représenté en bleu[3], tantôt en violet[4], tantôt en rouge[5], tantôt en noir, comme moine de l'ordre de Saint-Augustin[6], tantôt en gris[7]. Souvent il est quelconque[8]; à Cheltenham, il porte une robe rose avec un capuchon bleu[9]; à Amiens il est vêtu de gris avec un nœud rouge sur l'épaule gauche, et il est tonsuré[10].

Mais il pouvait n'en pas être ainsi quand il s'agissait du manuscrit original, de l'exemplaire même qui avait été présenté par l'auteur. Dans le cas qui nous occupe, nous avons toute raison de croire que le portrait de notre écrivain se trouve au prologue,

1. Exposition du chap. XXVI du Liv. XV de la *Cité de Dieu.*
2. *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières*, publié par H. Bouchot, Paris, Plon, 1891, n° 3199.
3. Mss. franç. 6272 et 17 de la Bibl. Nat.
4. Ms. 246 de la Bibl. Sainte-Geneviève.
5. Ms. Y 390 de la Bibl. Roy. de La Haye.
6. Ms. 17 F III du British Museum.
7. Ms. 11 du Museum Meermanno-Westreenianum de La Haye et Ms. franç. 18 de la Bibl. Nat.
8. Mss. 55 de la Bibl. de Boulogne, 9013 de la Bibl. Roy. de Bruxelles, Ms. franç. 27 de la Bibl. Nat. et lot 11 de la 2e vente Hamilton (1889).
9. Ms. 4359 de la Bibliothèque de Thirlestaine-House.
10. Ms. 216 de la Bibliothèque Municipale.

fol. 3, du manuscrit qu'il offrit au roi Charles V et que nous décrivons plus loin[1]. Cet exemplaire avait été exécuté en 1375-1376, sous les yeux de l'auteur, ainsi qu'en témoignent les corrections que l'on trouve en marge, encadrées de points bleus et rouges, et qui ont été inscrites lors du collationnement[2].

Le traducteur est représenté à genoux devant le roi Charles V, offrant son manuscrit. Sa figure émaciée, ses traits tirés, son crâne chauve avec quelques rares cheveux ramenés de la nuque sur les côtés par-dessus les oreilles, la mince silhouette de son corps, qui joue maigrement sous son manteau gris, son attitude maladive et voûtée, tout cet ensemble n'a rien de banal et s'accorde avec ce qu'il nous dit de sa santé ébranlée dans les excuses que nous avons reproduites plus haut. Il est assisté de saint Augustin en robe noire de son ordre, nimbé, mitré et crossé[3].

Pour en finir avec la biographie de Raoul de Praelles et des siens, nous donnons, en note, l'énumération des pièces que nous avons relevées aux Archives nationales et départementales et à la Bibliothèque nationale. Elle pourra servir de point de départ, avec les références inscrites au cours de ce chapitre, au lecteur qui voudrait pousser plus loin ses recherches sur cette famille[4].

1. Ms. franç. 22912 de la Bibl. Nat.; voir la description n° 5 du chap. VI de la présente étude.

2. Il n'y a que dans ce Manuscrit que nous ayons trouvé des corrections aussi nombreuses qui ne peuvent être attribuées qu'au traducteur et qui font ressortir le soin avec lequel le manuscrit a été composé.

3. On trouvera le fac-similé chromolithographique de cette miniature à la page 96 de *Paris et ses Historiens.*

4. Archives Nationales : X[1C] 1. — 23 nov. 1321-février 1322. — X[1C] 16. — 8 janv. 1366-1[er] août 1374. — J. 149, n° 35. — J. 383, n[os] 65-66. — JJ. 40, n° 153. — JJ. 41, n° 21. — JJ. 45, n[os] 78[vo]-116. — JJ. 46, n[os] 10-72-147-176. — JJ. 47, n[os] 21-52-76-77-85-87-86-89-95-99-100-153. — JJ. 48, n[os] 7-8-24-128. — JJ. 49, n[os] 9-140-157-188. — JJ. 52, n° 10. — JJ. 53, n[os] 14-43-136-138-314. — JJ. 59, n° 592. — JJ. 60, n[os] 56-190. — JJ. 61, n[os] 52-402. — JJ. 62, n[os] 284-492. — JJ. 65, n° 214. — JJ. 75, n° 118. — JJ. 107, n° 35. — K. 51, n° 4. — K. 183, liasse 3, n° 7. — M. 140, n[os] 2 et 3. — M. 185, n[os] 14-17-21. — M. 186, n° 1. — S. 94, n° 9.

Archives départementales de l'Aisne. *Inventaires* : G. 253.

Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, *Paris*, Plon, 1867, in-4°, les numéros suivants : 3984-4391-4490B-4912-5124-5647-5899A-5925-6228-6282-6470-6501-6538-6547-6773-6930A, où il est parlé de Raoul de Praelles dans des affaires d'assez mince importance.

Bibliothèque Nationale : *Registres de la Cour des Comptes*, Ms. franç. 2833, f° 185. et Ms. franç. 4411, f° 209.

Ms. latin 9784, pièces 21, 52, 77, 86, 88, 98 et 99.

CHAPITRE IV

TRADUCTION ET COMMENTAIRES
DE RAOUL DE PRAELLES

La traduction en français de l'œuvre de saint Augustin constitue un travail considérable, qui a dû coûter beaucoup de peine à son auteur et qui lui fait le plus grand honneur.

Elle mérite de nous arrêter quelques instants et elle exige des explications sur la manière dont elle a été entreprise et menée à bien par Raoul de Praelles.

Nous avons vu au chapitre précédent, qu'effrayé de l'importance de cet ouvrage, l'auteur avait tout d'abord tenté de se récuser. Voici comment il s'exprime dans l'épître préliminaire que l'on trouve dans le Ms. franç. 17 de la Bibliothèque Nationale.

« Et pour ce que l'en ne cuide pas que par arrogance ou par moy ingerer je l'aye « voulu entreprendre, je appelle Dieu a tesmoing et vous le savez assez comment et par « quel temps je l'ai reffusé et differé a entreprendre et les excusacions que je y ai « pretendues, tant pour ce que je savoye et sai la feblesse de mon engin, la grandeur « de l'œuvre et l'age dont je suis, qui me deusse, si comme il me semble, doresnavant « reposer si ne tiegne vous ne aultre moy avoir esté si hardy ou si oultrecuidé de « l'avoir entrepris de moy. Car si je ne cuidasse avoir commis plus grant offense et que « l'en me tenist plus oultrecuidé de le vous avoir reffusé que d'avoir obei a votre « commandement je l'eusse a plain reffusé. Car il me semble que je avoye assez labouré « en mon temps tant a faire le livre qui s'appelle *Le Compendieux moral de la chose « publique* et le livre qui s'appelle *La Muse* laquelle il vous pleust a recevoir a gré pour « ce que je l'avoye intitulé a vous comme les *Chroniques* en françois contemporisees « du commencement du monde jusques au temps de Tarquin l'Orgueilleux et du Roy « Cambises qui regnerent en ces temps, avecques aucunes *Epistres*. Consideré encore la « grande charge du fait de mon advocatie, qui est office publique et qui requiert labour « continuel. Mais je crois que vous aviez lue cette parole de Seneque qui dist que « ociosité sans lettre est mort et sepulture de homme vif.... »

Malgré ces excuses, qui paraissent sincères, Raoul de Praelles commença son travail à la Toussaint de l'année 1371, et le finit le premier jour de septembre 1375.

Nous le savons par une note que nous trouvons souvent inscrite par les copistes à la fin de différents manuscrits de la *Cité de Dieu*[1].

Pour arriver à bout de la tâche qu'il avait entreprise, Raoul de Praelles commença par compulser le plus de manuscrits possible, afin d'en tirer le meilleur texte. C'est ce qu'il nous dit lui-même à l'explication du chapitre XIII du V[e] Livre[2], quand il fait remarquer que la division de ce livre n'est pas la même dans tous les exemplaires qu'il a eus sous les yeux : « Et cecy disons nous nottablement pour ceulx qui pourront veoir « autres livres que celi sur lequel nous avons faicte nostre translacion, esquiex il trouve- « ront par adventure les chappitres autrement nottés si comme nous mesmes le veismes « en autres livres plusieurs que nous avions avec le notre principal duquel nous n'en « veismes oncques nul plus parfait. Car es aucuns ne se trouvoyent aucunes rubriches « ne au commencement les livres et sur chacun chappitre. Et nous semble à la mul- « titude des livres que nous avons veus qui en avons veu et visité jusques a trente et « plus et a la maniere de proceder que quant monseigneur saint Augustin fist son livre, « combien qu'il y feist XXII livres, il ne divisa pas les livres par chappitres, mais pro- « cedoit un livre tout entierement sans chappitre et nous mesmes l'avons aussi veu en « un ou deux livres. Mais nous avons ymaginé que aucuns clercs ingenieux, afin de « comprendre plus legierement les semences de chascun livre ont fait les divisions des « chappitres selon ce quil leur a bon semblé. Y ce fait ce que es rubriches des livres « nait quelconque difference et ce nous baille excusacion a ceulx qui trouveront les « chappitres autrement quottés. » Il résulte de ces réflexions que Raoul de Praelles a fait sa traduction sur un manuscrit qu'il considérait comme parfait et qu'il en a examiné plus de trente autres. Dans quelques-uns il n'y avait ni divisions de livres, ni rubriques; dans d'autres, la division en chapitres avait été établie au gré de clercs ingénieux. Raoul de Praelles hésite quelquefois sur la division des chapitres, et il cite à ce propos Thomas Walleis qui a eu les mêmes scrupules que lui. Ayant à choisir entre diverses versions, il suit tantôt Nicolas Triveth, tantôt François de Mayronis. On sait, du reste, que ces divisions ne datent pas de saint Augustin, qui scinda son ouvrage en vingt-deux livres, sans subdivisions, mais qu'elles sont dues à des copistes très anciens dont les Bénédictins ont continué la tradition[3].

Il y avait donc en 1371 à Paris, ou dans les monastères des environs, plus de trente manuscrits de la *Cité de Dieu*, ce qui prouve l'extrême faveur de ce traité et justifie l'attention que lui avait prêtée Charles V. Quel était celui dont notre avocat se servit, ce *principal* dont il nous parle? Comment le désigner parmi tous ceux qui étaient conservés dans les couvents, les chapitres et les librairies publiques et privées? Nous savons seulement qu'il y en avait cinq dans la bibliothèque de la Sorbonne, un dans celle du prieuré de Saint-Martin-des-Champs et un autre dans la librairie du Louvre[4].

D'autre part, nous avons vu qu'il avait ménagé en face de sa maison de *spacieuses*

1. « Ceste translacion et exposicion fut commencee par maistre Raoul de Praelles a la toussains l'an de grace « mil trois cens soixante et onze et fut achevee le premier jour de septembre l'an de grace mil trois cens soixante « et quinze. »

2. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, Champion, 1907, tom. I, p. 383.

3. Depuis très longtemps on les avait jugées indispensables pour guider le lecteur dans une composition infiniment compliquée où le fil de l'exposition échappe sans cesse aux yeux les plus attentifs. Voir : Saisset, *op. cit.*, p. CXXXVII de son introduction.

4. Voir les anciens catalogues de ces Bibliothèques et M. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, Paris, Imp. Nat., 1868-1881, tom. II, p. 236 et tom. III, pp. 33, 34, 94 et 129.

retraites; mais nous ne savons pas à qui appartenaient les livres qu'il y avait entassés en grande quantité. Nous estimons à environ trois cents volumes les documents qui lui furent nécessaires pour son travail; une trentaine de manuscrits de la *Cité de Dieu*, des glossaires et tous les ouvrages des auteurs ecclésiastiques et profanes dont nous verrons la liste ci-après et qui ont été les sources dont il a tiré ses commentaires. Or, sa fortune et sa pension ne lui permettaient pas de se donner le luxe d'une telle bibliothèque, et force lui était de recourir aux prêts de toutes sortes.

Il est donc probable que les collèges de Paris et les maisons religieuses lui avaient confié quelques-uns de leurs manuscrits[1]. Le roi Charles V, intéressé à son travail, l'avait peut-être autorisé à emporter quelques livres de la librairie du Louvre[2] afin de lui faciliter ses recherches. Enfin, il avait dû s'adresser aux libraires et aux stationnaires dont le commerce portait alors principalement sur le prêt des livres. Une taxe était établie à cet effet sous la surveillance de l'Université et permettait aux *pauvres escholiers* de se procurer les œuvres dont ils avaient besoin pour leurs études[3].

Une fois en possession de ces manuscrits, après avoir, par un examen attentif, discerné celui qui lui paraissait le plus complet et le plus exact, Raoul de Praelles commença sa traduction. Il savait bien le latin — ses œuvres antérieures écrites dans cette langue nous en donnent la preuve — et de ce fait il ne pouvait pas trouver dans le texte de saint Augustin de bien grandes difficultés. Cependant, pour certains mots, il consulte les *glossaires* de Papias et d'Hugutius, véritables livres de classe de l'époque et surtout le *Catholicon* de Jean Balbi de Gênes. Au surplus, nous dit-il dans son *Prologue*, il ne s'astreint pas à traduire littéralement le traité du saint évêque, mais il s'attache à serrer le sens de très près. Il ne faut pas oublier, en effet, que cette traduction était faite pour les laïques, car les clercs pensaient et composaient leurs œuvres en latin. Nous en avons la preuve dans ce passage du chapitre XIV du XV[e] Livre où notre traducteur s'exprime ainsi à propos de la concordance du temps : « Et pour ce que reste « computacion se verra par plusieurs tant clercs comme lays et que les clercs prendront « plus grande plaisance a la veoir en latin, notre entencion est de la mettre en « françois et en latin. » Et, en effet, il donna les deux textes.

Mais la traduction n'était pour notre auteur que la moitié de sa tâche et même la plus facile. Pour satisfaire aux désirs du roi Charles V, il lui fallait encore suivre pas à pas le texte et l'entourer de commentaires et d'éclaircissements. En effet, les lecteurs laïques étaient souvent très ignorants, et la traduction de la *Cité de Dieu*, qui leur était destinée, contenait beaucoup de passages, qui, faisant allusion à l'histoire et aux mœurs des anciens, renfermaient des points très obscurs pour eux.

1. Le Concile de Paris de 1212 avait rappelé aux religieux que le prêt est une œuvre de miséricorde et que les moines ne devaient pas refuser leurs livres aux pauvres écoliers. On alla même jusqu'à permettre le prêt de quelques-uns des volumes enchaînés dans la grande librairie. Il y avait, à la fin du XIII[e] siècle, un catalogue de livres conservés dans les maisons religieuses, permettant d'aller chercher dans tel ou tel dépôt les livres dont on avait besoin. Voy. M. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. II, p. 194.

2. La bibliothèque du roi Charles V était renfermée dans une des tours du château du Louvre, la Tour de la Fauconnerie. Le catalogue de cette librairie fut surchargé d'annotations qui signalent de nombreux prêts ou dons. M. Léopold Delisle, dans son beau livre, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, chap. I, nous a donné d'intéressants détails sur cette collection.

3. « En 1275, la taxe portait principalement sur le prix de location des manuscrits. C'est, en effet, à cette époque le « mode de location le plus usité. Les pauvres élèves n'avaient nullement les moyens de payer la valeur même juste et « raisonnable d'un manuscrit dont la confection était longue et minutieuse, partant coûteuse. Le prêt donnait donc « lieu à un plus grand nombre de transactions que la vente ferme et définitive. » Voir Paul Delalain, *Étude sur le libraire parisien du XIII[e] au XV[e] siècle*, Paris, Delalain, 1891, p. 4, n. 4.

Du reste, ce besoin de commentaires, qui étaient à la mode depuis si longtemps, s'était déjà fait sentir pour l'œuvre de saint Augustin, et trois docteurs, au commencement du xiv[e] siècle, avaient entrepris cette tâche.

Il est donc bien naturel que Raoul de Praelles consultât les travaux de ses prédécesseurs et s'inspirât de leurs premières recherches.

Ces trois commentateurs étaient : Nicolas Triveth, mort en 1328; Thomas Walleis, mort en 1340; François de Mayronis mort en 1327[1].

Il est assez curieux de remarquer que ces trois docteurs ont cessé de vivre dans la première partie du xiv[e] siècle à treize ans de distance et qu'ils ont les premiers abordé l'étude approfondie du *De civitate Dei*. Pourquoi cette faveur soudaine et simultanée pour un ouvrage si ancien?

Nous croyons qu'il faut en rechercher la cause dans ce fait que le grand docteur, saint Thomas d'Aquin, était mort peu de temps auparavant (1274) et que son admiration pour saint Augustin et sa prédilection pour sa doctrine, dont il s'inspire, avaient passé dans l'esprit de ses contemporains et attiré à la mémoire du célèbre Père de l'Église toute une école de clercs érudits. Ceux-ci avaient voulu remonter aux sources et chercher dans le traité même de l'évêque d'Hippone les secrets d'une doctrine que saint Thomas avait exposée avec un génie extraordinaire.

De là les ouvrages de ces trois commentateurs qui ont exercé leur érudition sur plusieurs passages du traité de saint Augustin[2].

1. Voir ces noms à la liste des auteurs consultés par Raoul de Praelles, liste que nous publions plus loin, avec quelques renseignements.

2. Pour Nicolas Triveth nous avons consulté le Ms. lat. 2075 de la Bibl. Nat., petit in-folio du xv[e] siècle. En tête il y a cette note : *Post has tabulas est libellus Nicolai de Treveth enarrans locos obscuriores qui in libris de Civitate Dei reperiuntur, sive ad historiam pertinent sive ad poeticen.*

Il débute par un index alphabétique des noms et des matières avec un renvoi aux livres et aux chapitres du traité. Les mots de cet index sont placés en vedette, en marge, et inscrits à l'encre rouge. Cette table emploie 97 feuillets.

Puis vient la liste des chapitres de la *Cité de Dieu* dressée par ordre dans chaque livre d'après les premiers mots par lesquels ils commencent : ff. 98-102. Les ff. 103-112 sont blancs. Enfin, ff. 113-161, l'explication de certains chapitres.

L'auteur prend chaque livre et commente les passages qui lui paraissent les plus obscurs. Il laisse de côté toutes les questions religieuses et même philosophiques et se cantonne dans l'histoire et la poésie. Il s'appuie sur Orose, Cicéron, Tite-Live, Eutrope, Justin, Ovide, Macrobe, etc.. Raoul de Praelles le cite quelquefois, et semble s'être servi de ses commentaires et surtout des sources qu'il indique.

Pour Thomas Walleis, consulter le Ms. lat. 14483 de la même Bibliothèque.

Les commentaires, qui comprennent les ff. 1 à 69, n'existent que pour les dix premiers livres. Il y a ensuite quelques notes sur les autres livres, mais elles ne remplissent que deux feuillets et semblent un résumé aride du travail de Nicolas Triveth. Le Manuscrit ne comporte ni table de chapitres, ni index. Les parties poétiques, historiques et archéologiques semblent avoir plus particulièrement intéressé l'auteur.

Après le X[e] Livre, on remarque cette note : *Finit opus fratris Thomasi Valois, anglici natione, et solent hic aliqui addere nonnulla scripta de expositione fratris Nicolai Traneth* (sic), *ordinis anglici fratrum predicatorum, ne omissis sequentorum librorum expositionibus opus imperfectum videret..*

Pour François de Mayronis ou de Meyronnes, consulter le Ms. lat. 17406, intitulé *Flores de libro de Civitate Dei.*

Les 96 premiers feuillets contiennent sur deux colonnes les explications des différents chapitres du traité de saint Augustin. En tête de chaque livre, il y a la liste des chapitres; puis viennent les commentaires qui sont beaucoup plus importants que ceux de Nicolas Triveth et qui donnent des explications d'après les anciens auteurs. Le feuillet 96 finit par ces mots : *Explicit liber expositionum super libros de Civitate Dei beati Augustini.*

Au folio 98 commencent : *Flores beati Augustini*, qui sont des vérités, tirées de la doctrine de saint Augustin et extraites du traité de la *Cité de Dieu*. Le feuillet 126 finit ainsi : *Expliciunt flores collecti de libro de civitate Dei Augustini extracti a magistro Francisco de Maronis ordinis fratrum minorum.*

Les ff. 128 à 138 inclus contiennent un index alphabétique des noms et des mots. On lit enfin le nom du copiste : *Scriptum per me Gherhardum de Merano anno MCCCCVI.*

L'ouvrage se compose donc de commentaires, de vérités ou extraits et d'un index. Nous décrivons plus loin un bel exemplaire, latin et français, de ces *Flores*, conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n° 9046 (voir notre chap. VI, description n° 39). L'auteur est avant tout théologien contrairement aux deux autres docteurs que nous venons de citer. Il

Raoul de Praelles fait souvent allusion à leurs travaux. Dans la première partie du traité de saint Augustin, qui a trait plutôt à l'histoire et à la mythologie anciennes, il s'appuie particulièrement sur Nicolas Triveth et sur Thomas Walleis, et dans la seconde, qui concerne plutôt la cité céleste, il invoque le témoignage de François de Mayronis, qui a développé davantage les questions religieuses[1].

Mais tandis que ses devanciers expliquent seulement quelques passages qui leur paraissent mériter leur attention, Raoul de Praelles se livre à un commentaire général sur toutes les parties du traité de saint Augustin, et très rares sont les chapitres qui ne sont pas suivis d'éclaircissements. Cela est si vrai que le commentaire occupe dans les manuscrits une place égale au texte de la traduction.

Pour rédiger ces annotations, notre traducteur passe en revue tout ce qui, dans la littérature antérieure, pouvait lui fournir des renseignements. Il nous donne complaisamment, en tête du manuscrit de présentation, la liste des auteurs qu'il a consultés pour établir ses commentaires avec le titre des ouvrages dont il a extrait des passages[2].

Les éditeurs de *Paris et ses historiens*[3] ont cité quelques-uns de ces noms, mais en se bornant naturellement à ceux qui figurent dans le curieux commentaire du chapitre xxv du Livre V de la *Cité de Dieu* (description de la Ville de Paris sous Charles V), la seule partie de cette œuvre dont ils aient eu à s'occuper. Migne, dans sa *Patrologie latine*, vol. 47, n'a cité qu'une dizaine de noms; mais M. Léopold Delisle, dans un ouvrage récent[4], a relevé cette liste dans sa totalité.

Nous pensons que cette nomenclature est bonne à mettre ici sous les yeux du lecteur dans toute son intégrité, c'est-à-dire avec les indications de Raoul de Praelles, pour lui faire connaître quels étaient les outils de travail d'un érudit du xive siècle et quelles ressources il trouvait dans les travaux de ses prédécesseurs. Nous citerons même, à la suite, des noms d'auteurs que ne contient pas la liste et qui sont invoqués cependant par le commentateur dans le courant de son travail.

Ce document, qui se trouve au fol. 1 du Ms. franç. 22912 de la Bibl. Nat.[5], est

développe peu les parties historiques et mythologiques et insiste davantage sur les passages dogmatiques, en s'appuyant sur les Pères qu'il avait bien étudiés.

Nous renvoyons au chapitre V : *Bibliographie de la Cité de Dieu*, pour les manuscrits et les imprimés de ces différents commentaires.

1. On peut s'étonner qu'à la suite des trois commentateurs que nous venons de nommer, Raoul de Praelles n'ait pas cité Jacopo Passavanti, Florentin, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, qui avait écrit des *Additiones ad Commentaria F. Thomae de Wallois in libros S. Augustini de Civitate Dei* (publiés à Lyon, en 1520). Ce religieux mourut à Florence dans le couvent de Santa-Maria Novella, le 15 juin 1357, une quinzaine d'années avant le travail de Raoul de Praelles. Il est à supposer que notre érudit n'avait pas entendu parler de cette œuvre qui n'était pas encore parvenue en France à cette époque. Rabelais parle du moine italien dans le chap. xiv du Liv. I de son *Gargantua* : « Passavantus cum commento » quand il cite les ouvrages qu'un « aultre vieux tousseux » faisait lire à Gargantua par ordre de Grandgousier.

La version italienne du traité de saint Augustin passe chez quelques auteurs pour être de Jacopo Passavanti. C'est peut-être le travail du commentateur, dont nous venons de parler, qui a pu faire supposer qu'il était l'auteur d'une traduction. D'autres historiens attribuent cette version à « Nicolò Piccolomini, sanese ». Cf. Bartolommeo Gamba, *Serie dei testi di lingua... nella italiana letteratura*, Venizia, 1839; Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, Milano, 1833, tom. II, p. 284 et Antonio Marsand, *I Manoscritti italiani della regia Biblioteca parigina*, Parigi, dalla Stamperia reale, 1835, p. 36, n° 7702.

2. Quelques écrivains avaient déjà pris soin de marquer l'origine de leurs renseignements, et, dans le cours de leurs récits, d'indiquer les sources qu'ils avaient utilisées, marquant du mot *auctor* les passages qui leur étaient personnels : Hélinand, moine de Froidmont-en-Beauvaisis, dans sa *Chronique Universelle*, Aubri des Trois-Fontaines, dans sa *Chronique*, et Vincent de Beauvais, dans son *Speculum historiale*. (Voir Molinier, *Les Sources de l'histoire de France*, p. cxviii.) Dans le Ms. franç. 9141, *Des propriétés des choses*, au fol. 364 v°, l'auteur a indiqué ses sources par la mention suivante : « Ce sont des auteurs anciens « et ecclesiastiques, comme le glorieulx sainct Augustin docteur qui porte la banniere et est la lumiere de tous les autres. »

3. P. 93.

4. *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 380.

5. C'est le seul manuscrit qui le contienne sous cette forme. Dans d'autres exemplaires de la même bibliothèque on trouve une partie des noms d'auteurs et d'ouvrages reportés en marge ou soulignés.

précédé de ces mots écrits à l'encre rouge : *Ce sont les noms des docteurs et auteurs des quieux a esté prinse l'exposicion de ce livre de monseigneur saint Augustin.* Les noms sont écrits à l'encre noire avec des bouts de lignes en blanc et en rouge.

Nous la copions servilement, dans son ordre et avec les fautes qu'elle renferme : d'une part les noms des auteurs, de l'autre le titre de leurs ouvrages, du moins de ceux qui ont servi au commentateur, et qu'il a cités au cours de son commentaire.

Nous y ajouterons quelques notes qui paraissent nécessaires, surtout pour certains noms maintenant tombés dans l'oubli.

SANCTUS AUGUSTINUS [1]. — *Civitas Dei.* Homelies : *de verbis domini. Super genesim ad litteram. De bono conjugali.*

SANCTUS ANCELMUS [2]. — Oraisons.

SANCTUS AMBROSIUS [3]. — En son livre qui s'appelle *In exameron.* — Exposition sur le XIIIe psaulme.

ACCURCIUS [4].

ADELINUS [5].

AGATHO [6]. — Historiographe, parle de Rome.

ALANUS IN ANTICLAUDIANO [7]. — En son VIIe livre de l'*anticlaudiano.* — *In complanctu naturae.*

1. Les *Sermons* ou *Homélies* constituent une part considérable de l'œuvre de SAINT AUGUSTIN. Nous en avons trois cent soixante-trois authentiques dans lesquels sont dispersées beaucoup des idées de l'évêque d'Hippone sur la doctrine chrétienne. Les auditeurs les recueillaient de la bouche du prédicateur, et celui-ci les revoyait ensuite. C'est dans cet état qu'ils nous ont été conservés. (POUJOULAT, *Histoire de saint Augustin*, tom. III, p. 3.)

Le *De Genesi ad litteram* est un ouvrage sur le sens littéral de la Genèse, composé en 12 livres, terminé en 401 et publié seulement en 415. Il était destiné à prouver que la lettre même de la Genèse n'offre rien qui ne puisse être vrai. Ces douze livres contiennent seulement l'explication des trois premiers chapitres de la Genèse. Bossuet, dans les premières pages du *Discours sur l'histoire universelle*, s'est inspiré de ces commentaires qui complètent l'œuvre de saint Jérôme (*Id.*, tom. II, p. 345).

Le *De bono conjugali liber unus* est un traité où saint Augustin défend l'honneur du mariage, tout en préconisant l'état de continence. Il est en cela d'accord avec l'apôtre saint Paul et semble conclure que, si le mariage a été nécessaire, d'une façon générale, pour multiplier le peuple dont devait sortir le Messie, il n'en fut plus de même par la suite et que l'état de virginité est l'état parfait.

2. Un des plus grands esprits de l'Église au XIe siècle, d'abord prieur du Bec, puis archevêque de Cantorbery, fut une des lumières de l'École. Imbu de la théorie platonicienne de l'origine des idées, il enseigna l'art de la réflexion logique et de la discipline du caractère. Ses *Oraisons* ont été publiées avec les pièces d'*Exhortation.*

3. Le principal ouvrage de SAINT AMBROISE, est l'*Hexameron*, ainsi nommé parce que c'est un recueil de neuf sermons prêchés en six jours de carême. Le grand évêque de Milan y célèbre la beauté et les dispositions harmonieuses de la création et en tire des conclusions morales. Il a servi de modèle à beaucoup d'ouvrages du moyen âge, et entre autres, au *Speculum majus* de Vincent de Beauvais. Ses *Enarrationes in XII Psalmos Davidicos* forment un recueil de sermons sur la création où, commentant les psaulmes, il se livre à l'exhortation des vertus chrétiennes.

4. Le célèbre FRANCESCO ACCORSO, de Bologne, l'*Idole des Jurisconsultes.* Sa grande glose, *Glosa ordinaria*, qui fut invoquée au moyen âge comme une autorité infaillible, le classe comme le rénovateur du droit romain.

5. ALDHELME, et par corruption ADELIN, fut au VIIIe siècle évêque de Sherborne. Il a écrit un traité, le *De Virginitate*, très en faveur chez les Anglo-Saxons qu'il exhortait à la chasteté par des exemples tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ses poésies latines sont fort remarquables pour le temps.

6. AGATHOCLES, historiographe, cité par Solin dans son *Livre des Merveilles* à propos de la fondation de Rome.

7. ALAIN DE LILLE, ALANUS DE INSULIS, le plus grand poète latin du moyen âge, surnommé le *Docteur universel*, vécut au monastère de Cîteaux (1114-1202). Son *Anticlaudianus, sive de officio viri in omnibus virtutibus perfecti Libri IX* est un poème encyclopédique des notions humaines et divines. Au Liv. VII l'auteur fait un tableau de l'homme juste orné de toutes les vertus.

Dans le *De Planctu naturae ad Deum*, ou *Enchiridion de rebus naturae*, la Nature se plaint de la mauvaise conduite des hommes et de leur désobéissance. C'est un traité en prose et en vers contre le crime de sodomie, où Alain de Lille attaque le célibat ecclésiastique et monacal, qui violait les lois de la nature. Jean de Meung s'en est inspiré dans le *Roman de la Rose* quand il parle de Nature dans sa forge qui fait ses confidences à Genius, le dieu de la nature, selon Rémi d'Auxerre, et se plaint de l'homme, qui seul lui désobéit. (Voir : GASTON PARIS, *La Littérature Française au moyen âge*, 3e édit., Paris, Hachette, 1905, paragr. 114, et HURTER, *Nomenclator litterarius*, tom. IV, Oeniponte, 1899, col. 165 et suivante.) Raoul de Praelles fait ressortir que Jean de Meung a copié des passages de l'*Anticlaudianus.*

ALBERICUS LONDONIENSIS[1]. — *In sintillario poetarum.* Interpretation des poëtes.

ALBUMAZAR[2]. — Livre des grants conjonctions.

ANAXIMENES[3]. — Livre *de Figuris.*

APPULLEYUS[4]. — *De cosmographia et de mundo*; *magia seu deffendi. De arte magica*; *in deo Socratis*; *Metamorphoseon;* de politique.

ARISTOTILES[5]. — Aristote dans son livre de Physique; *De animalibus. Secretis secretorum*; Metaphysique; *De problematibus*; *De predicamentis*; *De proprietatibus rerum. Secreta secretorum.*

ASTRACIUS[6]. — Au commencement du premier livre d'Ethiques.

AVICENA[7]. — Dans son tiers canon, ou chapitre *De ambrione.*

AULIUS GELLIUS[8]. — Livre *De noctibus atticis.*

SANCTUS BEDA[9]. — Et Bede le confirme en ses chroniques, en son livre *De temporibus.*

SANCTUS BERNARDUS[10].

BALDERICUS[11]. — Évêque de Dol, en sa chronique.

1. Il s'agit d'Albricus ou Alfricus Londinensis qui vivait vers 1217. Il avait composé un livre mythologique : *De Poetario*, ou *De origine et imaginibus deorum libellus*, que cite Raoul de Praelles dans de nombreux passages, car il s'inspire de cet auteur pour tout ce qui regarde la mythologie. La Bibl. Nat. possède un ms. lat., coté 8699, qui est intitulé *Scintilarium poesis Albrici philosophi.* C'est le *Poetarius.*

2. Le célèbre astronome arabe, que nous appelons ainsi en Europe, avait nom Abou Macher. C'était le premier savant de son temps (IXe siècle). Il a écrit sur l'astronomie et l'astrologie des traités fondamentaux, dont le plus célèbre est le *Traité des conjonctions, la grande et la petite.* Raoul de Praelles, parlant de Mars, fait allusion au livre de la *Conjonction et de la Législation des étoiles.* Il y avait beaucoup de ses livres dans la bibliothèque du Louvre, qui servaient aux études de Thomas de Pisan, astrologue de Charles V et père de la célèbre Christine.

3. Anaximènes, écrivain grec, autre que le philosophe du même nom. Il est cité par Fulgence au Liv. III des *Mythologies*, chap. III, fable d'Actéon (Ms. lat. 8500 de la Bibl. Nat.). « Anaximenes, qui de picturis antiquis disseruit libro secundo, ait... » (Voir Fabricius, *Bibl. graeca.*)

4. Écrivain latin du IIe siècle, né à Madaure, disciple de Platon. C'est en cette qualité surtout qu'il est cité par saint Augustin et par Raoul de Praelles dans la question des démons. Il est souvent représenté dans nos miniatures. Son discours sur la *Magie* est un plaidoyer en sa faveur où il se défend contre les accusations de magie et de captation portées contre lui par son beau-fils. Le *De mundo* et le *Démon de Socrate* sont des résumés de la doctrine de Platon, où il parle de l'immortalité de l'âme et de la croyance aux démons. Les *Métamorphoses* contiennent ces charmantes fables grecques et milésiennes, un peu scabreuses, mais d'une grâce exquise : Psyché et l'Ane d'or.

5. Le grand philosophe grec dont Raoul de Praelles semble avoir lu tout ce qu'on connaissait de lui, et qui était si en honneur au moyen âge. Nicolas Oresme, le collègue de Raoul de Praelles à la cour de Charles V, avait traduit une partie de ses œuvres.

6. Il s'agit d'Aspasius, célèbre philosophe péripatéticien, qui vivait au siècle de Jésus-Christ, et qui a écrit des *Commentaires sur les Éthiques Nicomachiennes d'Aristote*, dont il nous reste les Liv. I, II, IV, VII et VIII.

7. Corruption du nom *Ibn Sina*, célèbre médecin arabe de la fin du Xe siècle. Il est l'auteur du *Canon Medicinae*, vaste encyclopédie médicale, divisée en cinq livres. Il y en avait un exemplaire complet dans la librairie du Louvre. Raoul de Praelles en cite la 3e partie, consacrée à la pathologie générale et la 4e, à propos des songes, des métamorphoses et des fantômes.

8. Grammairien latin du IIe siècle. Il est l'auteur des *Nuits attiques*, qui sont une sorte de recueil de notes prises au courant de la plume et inscrites au jour le jour sans ordre de matières. Cet ouvrage est rempli de citations intéressantes. Saint Augustin en vantait le style élégant et Raoul de Praelles s'y réfère constamment.

9. Prêtre et moine du couvent de Jarrow, en Angleterre (672-735), qu'il ne voulut jamais quitter, fut honoré à partir du IXe siècle du nom de *vénérable.* C'est à tort qu'il est gratifié ici du nom de *Sanctus*, car il ne fut jamais canonisé. C'était un écrivain fécond et d'une science étonnante pour son époque. On lui doit de nombreux manuels scientifiques, des traités de théologie pratique, qui servirent à l'enseignement de tout le moyen âge chrétien jusqu'au début du XIIIe siècle. Sa *Chronique universelle* fait partie intégrante de son grand ouvrage chronologique, le *De temporum ratione* dont le *De temporibus* n'est qu'un abrégé. C'est un manuel complet de chronologie pour les dates et les fêtes qui a servi de modèle et de guide à la plupart des grands annalistes de l'époque carolingienne, et Raoul de Praelles, très occupé de la concordance des temps, le cite très souvent.

10. Fondateur et premier abbé de Clairvaux, le grand docteur de l'Église au XIIe siècle.

11. Baudri, chroniqueur célèbre, né vers le milieu du XIe siècle à Meung-sur-Loire et mort en 1130, fut d'abord moine de Bourgueil puis évêque de Dol en Bretagne. Il a laissé une histoire de la première croisade dont le titre est : *Historiae Hierosolymitanae Libri quatuor.* Il avait assisté au concile de Clermont où fut résolue l'expédition; c'est pour cette raison qu'il s'en est fait le narrateur. C'est dans la description de Paris, à propos des origines de la nation française, que Raoul de Praelles cite ce chroniqueur.

BERNARDUS GUIDONIS[1]. — Frère prêcheur, dans son catalogue des papes de Rome et des empereurs, XLI[e] chapitre.

BOECIUS[2]. — Livre de la Consolation, en son Arithmétique.

BRUTUS[3].

CALCIDIUS[4].

CATHO[5]. — Les petites Éthiques.

CATHOLICON[6].

CASSIANUS[7]. — Dans son livre des Collacions.

CLAUDIANUS[8]. — Claudien en son livre. Le petit Claudien.

CLEMENS[9]. . } V[e] livre, *In Itinerario*.
In Itinerario. }

1. Il y avait deux Bernardus Guidonis, de l'ordre des Dominicains. Celui dont il s'agit, que Jean Golein appelle au XIV[e] siècle Bernard Guy, était né en 1261 à Royères, dans le Limousin. Il fit profession en 1280, fut évêque de Tuy, en Galice, et de Lodève, en Languedoc, puis remplit les fonctions d'inquisiteur à Toulouse. Il mourut en 1331. L'ouvrage qui est cité ici avait pour titre : *Flores cronicorum, seu cathalogus pontificorum Romanorum*. C'est une chronique universelle depuis J.-C. jusqu'au commencement du XIV[e] siècle, une histoire synoptique des papes et des empereurs analogue à la chronique de Martin le Polonais que l'auteur a mise à contribution, mais conçue sur un plan beaucoup plus vaste et exécuté avec un souci bien supérieur de la précision et de l'exactitude et avec un véritable sens critique. Commencée en 1311, elle vit le jour en 1315 et 1316. Raoul de Praelles en parle à propos du meurtre de l'Empereur Gacien à Lyon. (Voir un article important de M. Léopold Delisle dans les *Notices et extraits des Mss. de la Bibl. Nat.*, tom. XXVII, 2[e] partie, pp. 169-455, et Molinier, *Sources de l'Histoire de France*, Paris, Alph. Picard, 1901-1904, introduction, p. CXIX, et tom. III, p. 184.)

2. Un des derniers grands écrivains latins, né à Rome en 480. Son livre *Sur la Consolation de la philosophie* est un des livres les plus célèbres et les plus lus au moyen âge. Il en existe un nombre considérable de manuscrits. C'est un livre de transition qui conserve les plus belles pensées de l'antiquité et ouvre la période médiévale par son goût pour les allégories et par ses vues nouvelles sur le temps d'alors. Il a été traduit nombre de fois, entre autres par Jean Clopinel, au XIII[e] siècle, qui dédia son travail à Philippe le Bel. Quant au livre de Boèce, *De institutione arithmetica*, c'est un remaniement de Nicomachus.

3. Il s'agit ici du meurtrier bien connu de César.

4. Chalcidius, philosophe platonicien, qui, vivant au temps d'Hosius, évêque de Cordoue, avait, à sa demande, dit-on, (les mss. portent *Osio petente*), composé un *Commentaire* célèbre sur le *Timée* de Platon dont il avait traduit la première partie. Il est souvent désigné par : *Vir clarissimus*. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1520 et à Lyon en 1617. Saint Augustin cite souvent le *Timée*, et Raoul de Praelles s'inspire de Chalcidius dont le *Commentum in Timeum Platonis* se trouvait à la Bibliothèque de la Sorbonne. Il l'appelle : « Calcidius, qui était arcediacre de Osius qui pour lors estoit « Evesque en Espaigne ». (Liv. XIII, chap. XVI.)

5. Cato Dionysius semble avoir vécu au temps de Marc Aurèle. Il existe de lui des poésies morales écrites en vers hexamètres, intitulées *Disticha de moribus*, divisées en quatre livres. Ces distiques ont joui d'une grande vogue au moyen âge et les manuscrits en sont très nombreux. Connus sous le nom de Caton le Censeur, ils ont été traduits du latin par Élie de Winchester et Everard de Kirkam au XII[e] siècle, par Adam de Suel au XIII[e], et aussi par Jean de Paris ou du Chastelet.

6. C'est le livre intitulé *Johanis Balbi de Janua Catholicon : Summa grammaticalis valde notabilis quae catholicon nominatur*. L'auteur était de l'ordre des Frères Prêcheurs et vivait au XIII[e] siècle. Vaste composition universelle, comme son nom l'indique, des glossaires de Papias et d'Hugucio qui servit de dictionnaire dans les écoles jusqu'au temps de la Renaissance. Ce fut un des premiers livres imprimés à Mayence, en 1460, probablement par Gutenberg.

7. Jean Cassien, prêtre, moine et écrivain ecclésiastique du III[e] siècle. Brûlant d'un vif désir de se perfectionner dans la vertu, il parcourut la Palestine et l'Égypte, recueillit des notes sur la vie des Pères du désert et en tira des lettres destinées à son ami Germanus. Il composa ainsi vingt-quatre *Collectiones sanctorum Patrum* où il retraça l'existence ascétique des Pères de la Thébaïde, de ceux de l'Égypte et des ermites de Scythie. Après avoir fait connaître à l'Occident les règles des solitaires d'Égypte et de Palestine, il érigea le monastère de Saint-Victor à Marseille.

8. Claudien, poète alexandrin né vers 365, au style pompeux, brillant et grandiloquent. Ses invectives contre Rufin étaient surtout un panégyrique détourné en faveur de Stilicon, le ministre d'Honorius. Claudien avait fait le tableau des vices ; c'est ce qui donna à Alain de Lille l'idée de donner celui des vertus dans son *Anticlaudianus* (Voir plus haut). Les manuscrits portent la mention suivante : *Claudiani Liber invectivarum in Ruphinum et Eutropium atque preconiorum ipsius pro Honorio Theodoro et Stilicon consulibus*. Raoul de Praelles divise les œuvres de ce poëte en deux parties auxquelles il donne le nom de *grand Claudien* et de *petit Claudien*.

La première, qui commence avec ces mots : *Phoebeo domitus Python*, comprend les panégyriques ; la seconde, qui débute ainsi : *Inventa secuit qui primus*, contient l'*Enlèvement de Proserpine* et les petits poèmes.

9. Saint Clément d'Alexandrie, qui vivait au II[e] siècle de notre ère, fut un des plus savants apologistes chrétiens. Outre l'*Exhortation aux gentils* et le *Pédagogue*, dans lesquels il s'efforce de convertir les païens à la religion chrétienne, il a écrit un ouvrage très curieux, les *Stromates*, sorte de mélanges, dans lequel il disserte sur la nouvelle religion, sur la philosophie et sur les différents cultes. Au Liv. V, que cite Raoul de Praelles, il parle des symboles et, à ce propos, il

CLEMENS TERCIUS[1].

CREMON STOICUS[2]. — Auteur solempnel et de très grande éloquence.

SANCTUS DYONISIUS[3]. — Monseigneur saint Denis, en son épître *Ad Policarpum.*

DARES FRIGIUS[4]. . / DARES CRETENSIS. — *Dares Frigius et Cretensis*, dans son livre De la destruction de Troyes traduite par Cornelius Nepos.

De ortu deorum[5].

DINDIMUS[6].

décrit le culte symbolique des Égyptiens pour les brebis, les serpents, les poissons et autres figures, dont il tire des analogies avec la vie de Jésus-Christ. Au Liv. II il cite aussi certaines divinités égyptiennes. Au commentaire du chap. XXVII du Liv. XXI, notre traducteur parle de *Monseigneur saint Clement, In regulis theologiae*, à propos de l'intention nécessaire dans les sacrements.

1. Clément III, pape en 1187. Il fit publier une croisade contre les Sarrazins et a laissé quelques *Épîtres.* C'est à la troisième de ces Lettres que Raoul de Praelles fait allusion au chap. III du Liv. IV. Quand Clément III fut élu, la reine d'Angleterre lui écrivit pour lui témoigner sa joie. Le nouveau pontife lui répondit qu'il n'y avait pas de « liesse à avoir quand on avait la charge d'un pareil fardeau ».

2. Il s'agit de Chaeremon d'Alexandrie, qui accompagna Aelius Gallus dans son voyage en Égypte, fut l'administrateur de la Bibliothèque du Serapeum et devint précepteur de Néron. Philosophe stoïcien et historien de mérite, il a écrit des ouvrages dont il ne nous reste que des fragments et qui embrassaient les antiquités sacrées et profanes de l'Égypte. Raoul de Praelles, au Liv. II de la *Cité de Dieu*, cite les passages où, parlant des anciens Égyptiens, il vante la frugalité de leur repas et la pureté de leurs mœurs.

3. On a souvent confondu au moyen âge saint Denys l'Aréopagite, dont il est parlé aux *Actes des Apôtres*, avec saint Denis de Paris, qui souffrit le martyre sous Dèce. Il s'agit ici du premier, qui fut évêque d'Athènes et mourut vers l'an 95. Raoul de Praelles parle de sa lettre à saint Polycarpe, évêque de Smyrne, à propos de l'éclipse de soleil qui eut lieu lors de la Passion de Jésus-Christ. Cette *Lettre* était de saint Polycarpe lui-même; mais elle a passé pour être de saint Denys, car elle a figuré en latin avec les écrits attribués à ce dernier.

4. Nous possédons, sous le nom de Darès le Phrygien, une *Histoire de la ruine de Troie*, et sous celui de Dictys de Crète, un *Journal de la guerre de Troie*. L'un et l'autre sont censés avoir assisté aux événements qu'ils racontent, Darès du côté des Troyens, Dictys du côté des Grecs, comme compagnon d'Idoménée. Cela explique la confiance qu'ils ont inspirée, non seulement au moyen âge, mais même jusqu'au XVIIIe siècle, Darès surtout, qui était bien plus sympathique aux gens de l'époque médiévale, parce que les Francs, d'après une invention des clercs de l'époque mérovingienne, acceptée par Raoul de Praelles, descendaient des Troyens comme les Romains.

Le maladroit faussaire de cette histoire, qui prend le nom de Cornelius Nepos, écrit à son ami Sallustius Crispus et prétend avoir trouvé à Athènes, dans une armoire, le livre de Darès, écrit de sa propre main, et n'avoir fait que le traduire de grec en latin. On voit donc que c'est Dictys cretensis qu'il faut lire ici. Son livre intitulé : *De bello troiano Libri VI* aurait été écrit sous Néron par un nommé Praxide et traduit ensuite en latin par Q. Septimus. Celui de Darès avait pour titre : *De excidio Troiae historia.* Toutes ces histoires fabuleuses paraissaient bien plus exactes que l'Iliade, et le poëte tourangeau Benoît de Sainte-More, vers 1160, en tira la matière de son vaste roman de *Troie*, dédié à la reine d'Angleterre, Aliénor de Poitiers, et dont M. Constans publie en ce moment une édition qui compte déjà quatre volumes. Raoul de Praelles cite Darès Frigius à propos des épisodes de la guerre de Troie et aussi de Castor et Pollux.

5. Il s'agit probablement de Posidonius d'Apamée, surnommé le Rhodien, parce qu'il enseignait dans cette ville, où Pompée et Cicéron furent du nombre de ses auditeurs. Ses traités sur la *Nature*, sur les *Dieux*, sur le *Destin* ne semblent être connus de Raoul de Praelles que par Cicéron. Notre commentateur résume surtout ses idées, en ce qui concerne les rapports présumés entre l'astrologie et la naissance des jumeaux. (Voir plus loin : Possidonius.)

6. L'entretien de *Dindimus* avec Alexandre le Grand, rapporté par Raoul de Praelles, a servi de thème à certains artistes du XVe siècle pour leurs peintures au Liv. III de la *Cité de Dieu*. Les lettres d'Alexandre, au nombre de trois et celles de Dindimus, au nombre de deux, portent le titre suivant : *Alexandri magni, regis Macedonum, et Dindimi, regis Bragmanorum, de philosophia per litteras facta Collatio*, et figurent dans les œuvres de *Valerius Julius*, écrivain d'une date incertaine (IVe siècle?), qui les aurait traduites d'un Grec nommé Ésope. (Voir : *Julius Valerius*, Lipsiae, in aedibus Teubneri, 1888.) Il y avait à la Bibliothèque de Cluni un manuscrit ainsi classé : *Volumen in quo continentur Libri pronosticon et ratiocinatio Dindimi ad Alexandrum de gente brachmanorum.* Cette correspondance se trouve encore très souvent avec les œuvres de Solin (Voir ce nom plus loin), le *Polyhistor*, petit traité d'une centaine de pages, et dans certains manuscrits de la Bibliothèque Nationale, entre autres au Ms. latin 6833. Jean de Salisbury, au XIVe chapitre du IIIe Livre de son *Policraticon*, parle d'un Dyonide (*sic*) qui eut une conversation avec Alexandre le Grand, citée par Aulu Gelle, où il engage le conquérant à cesser de faire le larron. Mais c'est dans Vincent de Beauvais que Raoul de Praelles prend ces lettres dont il donne l'analyse au chap. II du Liv. V de ses commentaires. Vincent de Beauvais y consacre les chapitres 66-71 du Ve Livre de son *Miroir historial*. Ces lettres constituent un exposé des mœurs patriarcales des Brachmaniens, peuplade de l'Inde, et un cours de morale et de droit international, où Dindime est censé flétrir les procédés des conquérants, comparés à des larrons et à des pirates, et fait appel à l'esprit de justice sans lequel les empires ne peuvent subsister, comme le proclame saint Augustin.

Ecclesiastica Hystoria[1].

ESCODIUS[2]. — Évesque arrien qui baptisa l'Empereur Valens.

EUSEBIUS[1]. — Chronique. Histoire ecclesiastique.

EUTROPIUS[3]. — Selon Eutrope. En son IIe livre, son histoire romaine.

FERCULPHUS[4]. — Qui fut grand historiographe et qui contemporisa du commencement du monde jusqu'a la nature de N. S. J. C.

FESTUS DICTATOR[5]. — En son abreviation, son livre des provinces sujettes a l'Empire de Rome.

FLORUS IN EPITHOMATE[6]. — *In epithomate. De bello Mithridato. Anneus Florus. Julius Florus.*

FRANCISCUS DE MARONIS[7].

FULGENTIUS[8]. — Au livre Des mythologies. Son livre *De ornatis verbis.*

SANCTUS GREGORIUS[9]. — Son dialogue. Son livre *In registro.*

GUIDO DE COLUMPNA[10]. — En son quart livre. Chute de Troie.

1. Ce sont les deux principaux ouvrages du fameux Eusèbe de Césarée (mort en 338). Ils ont été célèbres jusque dans ces derniers temps et ils ont servi de base à tous les travaux de ce genre faits par la suite. La *Chronique*, continuée par saint Jérôme, a pris le nom de *Chronique d'Eusèbe-Jérôme*. Elle détermine les rapports chronologiques de l'histoire profane et de l'histoire sainte et laisse apparaître la nouvelle théorie du plan providentiel. L'*Histoire ecclésiastique*, divisée en dix livres, raconte l'établissement de l'Église et ses progrès. Raoul de Praelles la cite constamment d'après la traduction latine de *Rufin d'Aquilée* (Voir ce nom plus loin).

2. C'est Eudoxius qu'il faut lire. Il est cité par Paul Diacre au Liv. XII de son *Historia Miscella* et par Orose au Liv. VII, chap. xxxii de ses *Historiae adversum paganos* : « Valens ab Eudoxio episcopo, Arriani dogmatis assertore, « et baptizatus et persuasus, in saevissimam haeresim « declinavit. »

3. Eutrope est l'auteur, à la demande de l'empereur Valens, d'un *Breviarium ab urbe condita* en dix livres. C'est un résumé aussi sec qu'incolore de l'histoire romaine. Nous verrons plus loin comment il a été refondu par Paul Diacre.

4. Fréculphe, évêque de Lisieux, élève de l'École du Palais, avait composé une *Chronique universelle* dont il dédia la première partie au chancelier Hélisachar, son maître, et la seconde à l'impératrice Judith. Son ouvrage, achevé en 830, s'arrête à l'année 602. L'auteur y allie le système des époques du monde exposé dans la *Cité de Dieu* à celui des empires, adopté dans l'ouvrage d'Orose. Ce sont ces deux traités qui ont inspiré la chronique universelle de Fréculphe aussi bien dans son ensemble que dans ses détails. C'est un travail de compilation où l'auteur emprunte beaucoup de passages à Eusèbe, à saint Jérôme, à l'*Histoire tripartita*, à saint Isidore, à Bède le Vénérable, que consulte aussi Raoul de Praelles : c'est en outre par le nombre des auteurs utilisés, une preuve de la richesse relative des librairies du ixe siècle et de l'étendue des lectures de Fréculphe (Voir Molinier et Ebert, *op. cit.*).

5. Grammairien de la fin du iiie siècle qui avait fait un extrait de Verrius Flaccus appelé : *de Verborum significatione*. Cet ouvrage a péri; mais on le connaît par l'abrégé qu'en a donné Paul Diacre. D'aucuns attribuent maintenant l'extrait de *Festus* à Paul Diacre lui-même. (Voir Ebert, *op. cit.*, tom. II, p. 46). Raoul de Praelles le cite à propos des Perses qui, après une succession de revers et de succès, ne furent jamais complètement soumis à l'empire de Rome.

6. Anneius ou Julius Florus, qui a écrit un excellent abrégé de l'histoire romaine jusqu'à l'époque d'Auguste, en deux livres.

7. François de Mayron, de l'ordre des Cordeliers, né à Digne, mort à Plaisance en 1327, fut disciple de Scot. Parmi les Scolastiques, il était désigné sous le nom de *Doctor illuminatus*, ou *Doctor acutus* ou *Magister abstractionum*. Raoul de Praelles le cite pour son livre : *Theologica Veritas sive compendium librorum S. Augustini de civitate Dei*. La Bibliothèque Nationale possède cet ouvrage sous le titre : *Flores de libro de civitate Dei*, Ms. lat. 17406.

8. Fabius Planciades Fulgentius, grammairien et mythologue érudit, vivait en Afrique à l'époque de la domination des Vandales (524). Dans son livre des Mythologies, *Libri mythologiarum tres*, il s'efforce d'exposer, non pas tant les mythes eux-mêmes, que la vérité qui se cache sous leur enveloppe figurée, c'est-à-dire leur signification mystique. Il cherche ainsi, dans un style ampoulé, à concilier les systèmes scientifiques avec les croyances populaires. Comme grammairien, il a écrit aussi : *Expositio sermonum antiquorum*, *De prisco sermone*.

9. Saint Grégoire le Grand, qui donna son nom au chant Grégorien (540-604). Ses *Dialogues* en quatre livres portent aussi le titre suivant : *De vita et miraculis patrum italicorum et de aeternitate animarum*. C'est un recueil de légendes qui a eu une influence considérable sur la culture et la littérature du moyen âge. Quant au *Registro*, c'est le recueil de ses lettres recueillies par lui-même au nombre d'environ huit cent cinquante. Elles présentent un grand intérêt pour l'histoire de son temps et pour sa biographie (Voir Ebert, *op. cit.*, et Hurter, *Nomenclator litterarius*). Raoul de Praelles cite aussi ses *Homélies*, la XXXe, par exemple, où le saint docteur parle des élus de la cité céleste.

10. Le *Roman de Troie*, écrit en français, vers 1160, par le poète tourangeau Benoît de Sainte-More, d'après la pré-

GUILLERMUS ARMORICANUS[1]. — En son brut.

GUILLERMUS PARISIENSIS[2]. — En son livre, *De universo.*

GUILLERMUS MONUMETENSIS[3]. — En sa chronique, que l'on appelle le brut.

HELINANDUS[4]. — Selon Helinant, dans son IIIe, VIIe, IXe livre.

HERACLIDES[5].

HUGO DE FOLLIETO[6]. — Hugo, lequel en son livre, qui est appelé, *Didascalium. Hugo Floriensis.*

HUGO DE SANCTO VICTORE[7]. — Maistre Hugo de Saint Victor. Maistre Hue, en sa chronique.

HUGUCIO[8]. — Selon Huguce. Selon Uguce.

SANCTUS IERONIMUS[9]. — *Contra Romanum.* Prologue de la Bible. Chronique.

JOACHIM[10]. — Lectures sur l'apocalypse.

tendue relation de Darès le Phrygien (voir plus haut ce nom) fut traduit en latin à Messine, au XIIIe siècle, par Guido Delle Colonne qui ne nomma pas sa source et qui a longtemps passé pour auteur, tandis qu'il n'était que traducteur. (Voir G. Paris, *La Littérature au moyen âge*, 3e édit., Paris, Hachette, 1905, paragr. 77.)

1. Guillaume le Breton, chroniqueur et poète célèbre, naquit en Bretagne au XIIe siècle. Il a écrit, comme chapelain de Philippe Auguste, *La Philippide*, poème épique de neuf mille vers où sont racontés tous les événements importants de ce prince, et *Les gestes de Philippe Auguste*, chronique en prose. Ces deux compositions sont très remarquables. Pour ne pas nous répéter inutilement, nous dirons que c'est dans la description de Paris (commentaire du chap. XXV du Liv. V de la *Cité de Dieu*), à propos de l'origine des Français et du temps de la fondation de Paris, que Raoul de Praelles cite Hélinant, Bernardus Guidonis, Guillermus Armoricanus, maistre Hue de Saint-Victor, Hugo Floriacensis, Orose, Sigebert, Julius Celsus, Guillermus Monumetensis, ainsi que Baldericus que nous avons déjà nommé. (Voir *Paris et ses Historiens*, p. 100, n..)

2. Guillaume de Paris (1180-1249). Après avoir professé dans cette ville, avec un esprit plein de sagacité et une vaste érudition, il fut nommé évêque de Paris. Il appartenait à l'École réaliste et il composa une somme apologétique : *De Universo.* (Voir Hurter, *op. cit.*.) Raoul de Praelles cite Guillermus Parisiensis, dans la 3e partie de son ouvrage, IVe Livre, à propos des incubes et des succubes et des rapports charnels que, selon la croyance populaire, certains démons pouvaient avoir avec des hommes et des femmes.

3. Le chroniqueur, que Raoul de Praelles appelle improprement Guillermus, est Gaufridus ou Golfridus Monumetensis, Gaufrei Arthur ou Geoffroy de Monmouth, né à Monmouth et mort évêque de Saint-Asaph en 1154. Il a écrit une histoire des Bretons, *Historia regum Britanniae*, qu'il prétendait traduire d'un livre gallois très ancien et qui était une audacieuse mystification. Les prophéties de Merlin et la gloire d'Arthur en font le sujet principal. Cet ouvrage fut traduit en français par Wace en 1155 et appelé la *Geste des Bretons* ou *Brut*, à cause de Brutus, prétendu éponyme des Bretons. (Voir Gaston Paris, *op. cit.*, paragr. 88.)

4. Hélinand, historien et poète français, flamand d'origine, mais né dans le Beauvaisis. Ancien trouvère et bel esprit, il reçut une excellente éducation littéraire et vécut dans le monde avant de devenir moine cistercien, dans l'abbaye de Froidmont, diocèse de Beauvais. Il mourut après 1220. Il a composé une *Chronique*, qui comptait primitivement quarante-neuf livres et qui allait depuis la création du monde jusqu'à l'année 1204. Il nous en reste des fragments assez courts, mais exacts et utiles. Il n'avait fait que compiler, d'une façon assez incohérente, des renseignements précieux puisés surtout dans Bède le Vénérable, Sigebert de Gembloux, Hugues de Saint-Victor et Guillaume de Malmesbury. Vincent de Beauvais s'est beaucoup servi de cette Chronique dans son *Speculum historiale.* (Voir Molinier, *op. cit.*, p. CXVIII, et *Histoire Littéraire*, tom. XVIII.)

5. Héraclite, philosophe grec, qui regardait le feu comme le principe de toutes choses, et dont Raoul de Praelles parle à propos des philosophes ioniens.

6. Il y a là sans doute une erreur provenant de la similitude des noms. Hugo de Follieto, c'est Hugues de Fouilloi, chanoine de Saint-Augustin, né à Fouilloi, près Corbie, mort vers 1173; mais Hugo Floriensis, ou plutôt Floriacensis, c'est Hugues de Sainte-Marie, moine de Fleury, mort vers 1120, qui a composé une *Historia Francorum* que cite Raoul de Praelles dans sa description de Paris et qui eut une grande vogue.

7. Maistre Hue, Hugues de Saint-Victor, d'une nationalité indécise, peut-être d'Ypres, moine de l'abbaye de ce nom, à Paris, où il mourut en 1141, fut un théologien de premier ordre, grand admirateur de saint Augustin, *Alter Augustinus.* La *Chronica pontificorum et imperatorum*, qu'on lui attribue, est assez faible, mais était d'un usage constant. Elle paraît avoir été continuée par Albéric des Trois-Fontaines. Raoul de Praelles cite maistre Hue à propos du *Didascalium*, ouvrage qui est une sorte d'introduction à l'étude des Saintes Écritures.

8. Hugutius, Hugusse ou Hugo, grammairien du XIIIe siècle, a fait un glossaire latin sous le titre de *Derivaciones majores*, appelé aussi *Dirivouer* ou *Catholicon.* Il y en avait plusieurs exemplaires dans la Bibliothèque du Louvre : *Dirivouer, qui traitte et est exposicion des mos, ainsi que fait Huguce, ou Catholicon, en latin.*

9. Saint Jérome, un des plus grands Pères de l'Église. Il traduisit la Bible de l'hébreu en latin depuis la Genèse jusqu'aux Actes des Apôtres. C'est la *Vulgate*, qu'il accompagna d'un immense commentaire. Il est aussi l'auteur de la traduction de la *Chronique* d'Eusèbe, qu'il continua jusqu'à son temps.

10. L'abbé Joachim, après avoir visité les Lieux Saints et la Thébaïde, revint en Calabre où il était né vers 1145. Clément III lui ayant ordonné de continuer ses commen-

JOHANNES SALBERIENSIS[1]. — *Johannes Salberiensis in Policraticon.*

JOSEPHUS[2]. — Antiquités judaïques.

YPOCRAS[3].

ISIDORUS[4]. — Livre des éthimologies.

JUBA[5]. — *In phisiologis.*

JULIUS CELSUS[6].

JULIUS FLORUS[7]. — En sa chronique, *In Epithomate.*

JULIUS FIRMACUS[8]. — Livre de ses jugements d'astronomie. *De indiciis astrologiae.* Premier livre *Mathezeos*, du jugement d'astrologie.

JUSTINUS[9]. — Premier livre.

JUVENALIS[10].

LATTENCIUS[11]. — De la fausse et vraie religion. Livre des institutions. *De falsa sapientia.*

LUCANUS[12]. — En son livre. Au commencement de son IXe livre.

LUCRECIUS[13].

taires sur l'Écriture, il se retira dans une solitude appelée Fiora, où il fonda un monastère. C'est là qu'il mourut en 1202, après avoir écrit plusieurs ouvrages dont l'*Expositio super Apocalypsim*. Raoul de Praelles cite le XXIe chapitre de cet ouvrage à propos du suicide, et fait l'éloge de cette exposition au chap. VIII du Liv. XX de ses *Commentaires*.

1. JEAN DE SALISBURY (1110-1180), après avoir étudié à Paris, sous des maîtres comme Pierre Abailard, revint à la cour où il joua un rôle important. Il devint plus tard évêque de Chartres. Très érudit, connaissant à fond les langues latine et grecque, il écrivit des traités très en faveur en son temps, parmi lesquels il nous faut signaler le *Polycratique* ou *Amusement des courtisans*, *Polycraticus sive de nugis curialium et vertigiis philosophorum Libri VIII*, ouvrage de politique et de morale, dans lequel il raillait, dans un style élégant, les mœurs des gens de la cour de Henri II d'Angleterre, et défendait les droits de l'Église. Sa vaste érudition lui fit citer quantité d'auteurs dont les œuvres ne sont pas parvenues jusqu'à nous. (Voir HURTER, *op. cit.*.) Raoul de Praelles le cite plusieurs fois, entre autres à propos de l'éclipse de soleil qui eut lieu lors de la Passion de Jésus-Christ, IIe chapitre du IIe Livre du *Policraticon*, et, au sujet de Néron, au chap. VII du Liv. VII de la *Cité de Dieu*.

2. L'historien juif bien connu du Ier siècle de notre ère.

3. HIPPOCRATE, le célèbre médecin grec. Raoul de Praelles parle de ce savant à propos des expériences qu'il avait faites pour appuyer sa théorie de l'influence du 7e jour sur la conception des femmes.

4. SAINT ISIDORE, évêque de Séville au commencement du VIIe siècle, doué d'une érudition extraordinaire, fut un des plus grands compilateurs qui aient jamais paru. Son grand ouvrage, *Vingt livres d'Etymologies*, *Originum seu Etymologiarum Libri XX* est une volumineuse encyclopédie de toute la science. Il fut le promoteur de la division de l'histoire universelle en six âges, qui, adoptée par les auteurs anglo-saxons, et portée par eux dans les monastères du continent, fut acceptée par tous les chroniqueurs du moyen âge.

5. JUBA, le Jeune, roi de Mauritanie, fut un savant dont Pline parle avec éloge en lui faisant de nombreux emprunts. Il avait composé des histoires et des ouvrages de science. Raoul de Praelles le nomme d'après Fulgence, qui le cite au Liv. III de ses *Mythologies*, chapitre de Vénus. (Voir Ms. lat. 8500 de la Bibl. Nat..)

6. JULIUS CELSUS, critique grec du VIIe siècle connu par une revision des *Commentaires de César*, qui est jointe à plusieurs manuscrits des *Commentaires*. C'est pourquoi Raoul de Praelles cite ici les *Commentaires* de César comme faisant partie de l'ouvrage de *Julius Celsus*. Il parle de cet auteur à propos des anciens Gaulois qui faisaient des sacrifices humains.

7. Voir plus haut FLORUS.

8. JULIUS FIRMICUS MATERNUS JUNIOR, mathématicien néo-platonicien, qu'on a confondu souvent avec son homonyme, auteur d'un petit ouvrage : *De errore profanarum religionum*. Il a écrit vers 354 un traité d'astrologie en huit livres, *Matheseos seu astronomicorum Libri VIII*. (Voir EBERT, *op. cit.*, tom. I, p. 142.) Raoul de Praelles en parle souvent quand il raconte les horreurs des guerres civiles et la rivalité de Marius et de Sylla.

9. JUSTIN, historien latin, qui vécut au plus tard sous les Antonins, a fait un résumé de l'ouvrage de Trogue Pompée, les *Histoires Philippiques*, histoire universelle en quarante-quatre livres. Cette dernière est aujourd'hui perdue et il ne nous reste plus que l'abrégé de Justin.

10. Le célèbre poète satirique du Ier siècle de notre ère.

11. CAELIUS FIRMIANUS LACTANTIUS, élève d'Arnobe, professeur de rhétorique à Nicomédie, fut un élégant écrivain du IVe siècle. Apologiste latin, il a écrit un livre sur les constitutions divines, *Institutionum divinarum Libri VII*, dont la IIIe partie est intitulée : *De falsa sapientia*. C'est un livre d'exhortation où l'auteur, attaquant les superstitions des Gentils, proclame la vérité de la vraie religion. (Voir HURTER, *op. cit.*.) Raoul de Praelles cite aussi son ouvrage sur *la vraie et la fausse Religion*, et explique à ce propos les vers de la sibylle Érythrée qui prophétisa la venue du Christ.

12. Célèbre poète latin du Ier siècle, natif de Cordoue, LUCAIN fut l'auteur de nombreux ouvrages dont il ne nous reste plus que le poème de la *Pharsale* en X livres. Raoul de Praelles le cite, à propos de Caton d'Utique.

13. Un des plus grands poètes latins. Raoul de Praelles fait allusion à son magnifique poème philosophique *De rerum natura Libri VI*, résumé de la doctrine du philosophe Épicure.

MACROBIUS[1]. — *In libro Saturnalium. De sompnio Scipionis.*

MARCUS VARRO[2].

MARCUS PAULUS[3]. — En son livre, *de mirabilibus orientis.*

MARCIANUS[4]. — *De nupciis Mercurii et philologie.* Prologue de son astronomie.

MARTINUS[5]. — En sa chronique.

MEHUN[6]. — Johanne de Meun dans son livre de la Rose. Jehan de Mehun.

MERCURIUS TRIMEGISTIUS[7]. — Livre des Constellations. *De verbo perfecto.*

METHODIUS MARTIR[8]. — Methode, le martyr, parle de Nembroth.

NICHOLAUS TRANET[9]. — Tranet, en ses avocations, maistre Nicolas Tranet, dans ses annotations, commentaires sur Ciceron.

1. Macrobe, écrivain néo-platonicien très érudit du v[e] siècle. Son livre, *Saturnalium Libri VII*, est un dialogue dans le goût du *Banquet des sept Sages* de Plutarque, où des érudits discutent sur la philosophie et les belles-lettres. Très hostile aux chrétiens, il tend à confondre tous les dieux en un seul, tout en restant païen, ce qui lui permettait de ne pas donner prise aux chrétiens qui reprochaient aux païens, ainsi que le faisait saint Augustin, la multiplicité des dieux et l'immoralité de leurs légendes. Ce déisme éclectique et philosophique est encore plus sensible dans le *Commentaire du Songe de Scipion* : *In Scipionis Somnium, a Cicerone descriptum, commentariorum Libri II*, qui est une éloquente affirmation du spiritualisme en dehors de toute religion. Nous en avons quantité de manuscrits. (Voir Pichon, *Histoire de la littérature latine*, p. 802.)

2. Varron, érudit latin du ii[e] siècle, un des écrivains les plus savants et les plus féconds de l'époque d'Auguste. Nous avons vu l'éloge que saint Augustin faisait de son érudition et la masse de renseignements que le saint évêque a puisés dans son grand ouvrage, *Antiquitatum rerum humanarum Libri XXV et divinarum Libri XVI*, aujourd'hui perdu et dont Raoul de Praelles ne nous parle que d'après les passages qu'en cite saint Augustin. Il est très souvent représenté dans les peintures des manuscrits de la *Cité de Dieu*.

3. Le Vénitien Marco Polo avait pénétré à la fin du xiii[e] siècle au cœur de la Tartarie et de la Chine, avait vu les splendeurs et les merveilles des cours des princes orientaux et en avait rapporté une relation qu'il avait dictée en 1298 à Rusticien de Pise. La Bibliothèque Nationale en conserve un ms. latin intitulé : *Marchi Pauli de Venetiis Liber de condittionibus et consuetudinibus orientalium regionum*, et un exemplaire français qui venait de la librairie du duc de Berri : *Un Livre de Marc Pol des Merveilles d'Asie la grant et d'Inde la majour et mineur et des diverses regions du monde, tres bien historié et enluminé*, etc. En parlant de Vénus, Raoul de Praelles rappelle certaines coutumes des peuples des Indes rapportées par Marco Polo.

4. Martianus Capella, écrivain néo-platonicien du v[e] siècle. Il avait composé une encyclopédie qui parut sous le titre de *Mariage de la Philosophie et de Mercure : Satyricon sive de nuptiis Philologiae et Mercurii et de septem artibus liberalibus Libri IX*. Le *De Nuptiis* occupe les deux premiers livres, et les sept autres sont consacrés aux sept arts libéraux : *Grammatica, Dialectica, Rhetorica, Geometria, Arithmetica, Astronomia* et *Musica*. On peut dire que cet ouvrage rempli d'allégories a été au moyen âge l'unique base de l'enseignement scolaire, contenu tout entier dans le trivium et le quadrivium. (Voir Ebert, *op. cit.*, tom. I, p. 513.) Raoul de Praelles compare la Philologie à la Raison et Mercure à la Faconde et au Beau Parler; il ajoute que c'est par leur réunion qu'on peut aborder avec fruit la science des sept arts libéraux.

5. Martin de Pologne ou Martin de Troppau, né dans cette ville, en Silésie, mort à Bologne en 1278, fut chapelain et pénitencier du pape Clément IV et de ses successeurs. Il remplaça les vastes histoires difficiles à consulter, quand on avait besoin de trouver une date précise, par des tableaux synoptiques donnant, sous une forme sèche et sans vie, des renseignements essentiels. Ce fut son *Chronicon summorum pontificum atque imperatorum romanorum*. Cette chronique eut un succès surprenant, fut traduite dans toutes les langues, et servit de modèle à des œuvres de même genre. (Voir plus haut la note sur Bernard Guy.) Imprimée plus tard en France, elle deviendra cette *Chronique Martinienne* qu'on verra entre les mains de tous les érudits. (Voir Molinier, *op. cit.*, p. CVIII; et P. Champion, *Cronique Martiniane*, Paris, Champion, 1907.)

6. Jean Clopinel, né à Meun-sur-Loire continua vers 1277 le célèbre *Roman de la Rose*, laissé inachevé par Guillaume de Lorris. Nous en avons déjà parlé plus haut à propos d'Alain de Lille. (Voir Anticlaudianus.)

7. Saint Augustin (Voir Liv. VIII, chap. xxiii de la traduction de la *Cité de Dieu* par Saisset) parle d'Hermès l'Égyptien, celui qu'on appelle Trismégiste. A l'époque du saint évêque, il circulait un très grand nombre d'ouvrages qu'on supposait traduits de l'égyptien en grec et en latin. Pour leur donner de l'autorité, on disait qu'ils avaient pour auteur un ancien roi d'Égypte, versé dans toutes les sciences. Raoul de Praelles en parle à propos de la nature des démons, et s'appuie sur le témoignage de saint Isidore (VIII[e] Livre des *Ethymologies*) et de Hugues de Sainte-Marie (dans sa *Chronique*). Entre autres manuscrits il y en avait un de son temps à la Bibliothèque de la Sorbonne, intitulé : *Mercurii Trismegistis Hermetis Liber de divinitate.*

8. Saint Méthode, mort martyr en 312. Il a écrit beaucoup de traités, surtout contre Origène. Raoul de Praelles parle ici de son commentaire *In genesim*, à propos de l'arche de Noé et de Nembroth.

9. Nicolas Triveth ou Treveth, dominicain, né à Norwich en 1258 et mort en 1328, docteur à Oxford, fut célèbre en Angleterre et à Paris. Aujourd'hui très effacé comme tant d'autres gloires de l'école, il a été un des plus savants hommes de son siècle dans la littérature classique. Il a fait, ainsi que Thomas Walleis, des *Commentaires* sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin dont Raoul de Praelles s'est inspiré pour ses propres explications sur le même ouvrage. On lui doit aussi des *Commentaires* sur plusieurs écrivains profanes de l'antiquité, entre autres, sur Cicéron,

OMERUS [1].

ORACIUS [2]. — Livre des epistres, *epigrammata.*

OROSIUS [3]. — Son ormeste.

OVIDIUS [4]. — Livre des Fastes, métamorphoses.

PAPIAS [5]. — Selon Papie.

PAULUS CASSINENSIS [6]. — *Paulus cassinensis diaconus.* Son hystoire qui est la continuation d'Eutrope. Au livre de l'histoire des Romains.

PAULUS LONGOBARDUS [6]. — Histoire des Longobers.

PERSIUS SATIRICUS [7]. — Dans ses Satires.

PEREGRINUS AD THEODORAM [8]. — En son dialogue, *Ad Theodoram,* Miroir des Vierges, qui s'appelle *Speculum virginum.*

PETRONIUS ARBITER [9].

PLANTUS [10].

PLATO [11]. — De la chose publique, *in Tymeo.*

PLINIUS [12]. — *Naturalis hystoria.*

POSSIDONIUS [13]. — Son epitaphe.

Valère Maxime, Ovide, Aristote, Sénèque, Boèce, etc..

1. Raoul de Praelles parle d'Homère à propos de la prise de Troie.

2. Horace est cité par Raoul de Praelles, par exemple au Livre III de la *Cité de Dieu.* Le peintre du manuscrit de Mâcon en a tiré un de ses sujets. (Voir la planche n° CX.)

3. Paul Orose, prêtre espagnol de la Lusitanie, né à Tarragone, auteur d'une vaste compilation historique en sept livres. (Voir ce que nous en avons dit plus haut à l'analyse du Livre III de la *Cité de Dieu.*) Elle est intitulée : *Historiarum adversum paganos Libri VII.* Dans les manuscrits elle est souvent désignée par *Hormesta, Ormesta* ou *Ormista.* Selon certains critiques, cette dernière appellation serait la meilleure; on a même prétendu qu'elle aurait été formée de trois mots : *Or. m. ista,* abréviation de *Orosii mundi Historia.* Raoul de Praelles le cite très souvent, par exemple pour la seconde prise de Troie par Fimbria, et dans ses commentaires de tout le Livre III.

4. C'est au sujet de la création des divinités païennes qu'Ovide est cité dans ses *Fastes* et à propos des légendes, celle d'Hercule par exemple, dans les *Métamorphoses.*

5. Papias, grammairien latin du XIe siècle qui a composé un livre de classe, le *Vocabularium latinum,* très en usage dans les écoles au moyen âge.

6. Paul, fils de Warnfrid, appelé aussi Warnfrid, est connu sous le nom de Paul Diacre. Raoul de Praelles le nomme *Cassinensis* parce qu'il se retira au mont Cassin, et *Longobardus* parce qu'il vécut longtemps à la cour des rois lombards et qu'il a écrit leur histoire, *Historia Longobardorum.* Il était né dans le Frioul vers 720. Élevé à la cour de Pavie, il devint le précepteur de la fille du Roi, Adelperga, épouse du duc de Bénévent. En 770, il écrivit des ouvrages historiques parmi lesquels l'*Historia romana, Historia miscella,* qui est un développement de l'histoire d'Eutrope, en ce qui concerne les faits du christianisme et sa continuation jusqu'au règne de Justinien. (Voir plus haut Eutrope et Festus Dictator.)

7. Persius Flaccus, le célèbre poète satirique latin du Ier siècle. Raoul de Praelles le cite dans ses explications du Livre II, et l'artiste, qui a décoré le manuscrit du musée Meermanno-Westreenien, à La Haye, le représente en lui faisant dire ces mots tirés de la IIIe satire : *Discite* [*vos*] *miseri et rerum cognoscite causas* (Planche LXXXIV, d.).

8. Cet ouvrage intitulé : *Speculum Virginum in libris octo dialogorum inter Peregrinum presbyterum et Theodoram Deo sacratam virginem,* serait l'œuvre de Conrad de Hirschau, diocèse de Spire, moine bénédictin qui mourut vers 1190. Philosophe, rhéteur, musicien et poète, il aurait écrit cet ouvrage sous le nom d'emprunt de Peregrinus. (Voir Fabricius, *Bibliotheca latina,* Patavii, 1754, aux articles *Conrad* et *Peregrinus,* et Hurter, *op. cit.*.) La Bibliothèque d'Arras conserve de cet ouvrage, sous le n° 282, un bel exemplaire venant de l'abbaye de Saint-Waast. Raoul de Praelles invoque le témoignage de ce Peregrinus à propos des femmes qui échappent aux outrages par le suicide. (Voir la peinture du manuscrit du musée Meermanno-Westreenien, planche LXXXVII, d.).

9. Petronius Arbiter, Pétrone, l'auteur bien connu du *Satiricon.*

10. Le poète comique latin Plaute.

11. Saint Augustin avait une grande admiration pour le célèbre philosophe grec. Comme nous l'avons vu, il s'étonnait qu'il fût arrivé à s'approcher si près de la vérité sans être éclairé par la foi chrétienne. Raoul de Praelles s'inspire souvent de la *République* et aussi quelquefois du *Timée,* soit directement, soit par l'intermédiaire de son commentateur Chalcidius. (Voir plus haut ce nom.)

12. Il s'agit ici de Pline l'Ancien et de son *Histoire naturelle* en trente-sept livres, vaste et savante compilation de toute la science du temps.

13. Il y a ici une méprise qui est probablement imputable au copiste.

Posidonius d'Apamée, le stoïcien, est en effet un écrivain distingué qui fut un des maîtres de Cicéron. Il a écrit, entre autres, un livre sur la *Destinée,* comme dit Raoul de Praelles au chapitre II du Livre V, « Possidonius, qui a parlé du *Fatum* », dont Cicéron s'est inspiré dans son *De Fato.* (Voir plus haut, De ortu Deorum.)

Mais l'auteur qui a composé une épitaphe, c'est saint Possidius, évêque de Calame, en Numidie. L'invasion des

PROSPER[1].

QUINTILIANUS[2]. — Livre de rhetorique.

RABANUS[3]. — *De natura rerum. De religionibus. De proprietatibus.*

RABI DAVID[4].

REMIGIUS[5]. — Commentaire sur le livre qui s'appelle *Marcianus. In commento.*

ROBERTUS HOLCOT[6]. — Sur les moralités.

SALUSTINUS[7]. — *In Cathelinario.* Livre des histoires. *In Jugurtino.*

Scolastica Hystoria[8].

SENECA[9]. — Tragedies. *De remediis fortuitorum.* Premier livre des Benefices. Lettres a Lucilius. Deuxieme declamation de son quart livre.

SERVIUS[10]. — Commentaires sur Virgile.

SYMACUS[11]. — Epistres.

SIGIBERTUS[12]. — Si comme dit Sigebert, en sa Cronique.

Vandales le força de se réfugier dans Hippone, où il assista saint Augustin à son lit de mort. Il a écrit la vie de ce grand docteur et il nous a laissé le catalogue de ses ouvrages. Raoul de Praelles évalue ces ouvrages à trois mille volumes, au commencement de son prologue, dont nous donnons copie à la fin de ce chapitre.

1. Prosper Aquitanus, Saint Prosper, écrivain ecclésiastique, né près de Bordeaux au ve siècle. Il est connu par sa lettre à saint Augustin, *Epistola ad Augustinum de reliquiis pelagianae haereseos in Gallia*, et par la défense qu'il prit du saint docteur dans sa lutte contre les hérésies. Son *Epitoma chronicon*, emprunté à la Chronique d'Eusèbe-Jérôme, fut très employé au moyen âge.

2. Quintilien, le célèbre professeur de rhétorique latin du Ier siècle, l'auteur de l'*Institution oratoire*.

3. Raban Maur, qui latinisa son nom en celui de Rabanus et à qui Alcuin ajouta le surnom de Maurus, que Raban se donnait lui-même. Il naquit à la fin du VIIIe siècle à Mayence (il se nomme quelquefois Magnentius) et passa une grande partie de sa vie au monastère de Fulda dont il fut une des gloires. Il mourut archevêque de Mayence en 856. Ce qu'Alcuin fut pour le royaume de France, Raban le fut pour la Germanie. Aussi l'appelle-t-on quelquefois, *Germaniae praeceptor*. Parmi les nombreuses œuvres qu'il a laissées, il faut citer le *De Universo*, qui est une vaste encyclopédie en vingt-deux livres, presque une copie des *Étymologies* d'Isidore de Séville. Les cinq premiers livres sont consacrés à la religion, le reste suit le cadre du saint Espagnol. (Voir Ebert et Hurter, *op. cit.*) C'est à propos de Mercure que Raoul de Praelles le nomme.

4. David Kimehi, Rabbi David, Maître David, rabbin né à Narbonne, mort en 1240, fut un commentateur distingué. Ses explications sur la Genèse et sur les Psaulmes sont connues. Nous possédons à la Bibliothèque Nationale : *Commentarius hebraicus rabbi David Kimhi in X primos psalmos*, Ms. lat. 12184. Raoul de Praelles cite (XV, XIV) son commentaire sur les *Livres des Rois*.

5. Il s'agit de Rémi d'Auxerre, religieux du monastère de Saint-Germain, de cette ville, qui vivait au IXe siècle. Il a laissé des commentaires et a expliqué l'ouvrage de Martianus Capella sur les sept arts libéraux dont nous avons parlé plus haut. Il professa surtout la dialectique et la musique auxquelles il s'était particulièrement adonné. Le livre auquel Raoul de Praelles fait allusion a pour titre : *Commentarius in reliquos, post duos priores, Martiani Cappellae libros*, qu'on appelle aussi *Gloses sur Martianus Capella*.

6. Robert Holcoth, né à Northampton et mort en 1349, d'une rare érudition, a laissé plusieurs ouvrages parmi lesquels les *Moralitates Sanctae Scripturae*, dont parle Raoul de Praelles.

7. Raoul de Praelles cite souvent Salluste, son *Catilina*, son *Jugurtha* et ses *Histoires*. Le copiste a barré l'N par un trait rouge.

8. La *Scholastica Historia super Novum Testamentum cum additionibus atque incidentiis* est l'ouvrage de Pierre Comestor ou Le Mangeur (mort en 1179) qui, abrégeant la partie historique de la Bible, en a fait une histoire avec commentaire explicatif, qui va du commencement du monde jusqu'à l'année 63 ap. J.-C. Longtemps chancelier de l'Université de Paris, et doyen de l'Église de Troyes, il jouissait d'une immense renommée comme théologien. Son surnom lui vint de sa prodigieuse avidité de lecture. Son histoire a été considérée pendant trois siècles comme l'ouvrage le plus parfait sur la matière et a été appelée *Scholastique* à cause de l'usage que l'on en faisait dans les écoles. Elle a été traduite en français à la fin du XIIIe siècle, par Guyart des Moulins, sous le titre de *Bible historiee*.

9. Sénèque, le grand écrivain encyclopédique de l'époque impériale, très souvent cité par Raoul de Praelles.

10. Virgile, après sa mort, devint classique et inspira une riche littérature de commentaires. Un des plus célèbres, parmi les écrivains qui expliquèrent ses œuvres, fut Maurus Honoratus Servius, de la fin du IVe siècle, grammairien et scholiaste dont nous avons le *Commentarius in Virgilii Bucolica, Georgica et Aeneidem*, en grand honneur pendant tout le moyen âge.

11. Q. Aurelius Symmachus, un des meilleurs orateurs de son temps, consul et préfet de Rome, vécut au temps de Valentinien et de Théodose. Sa correspondance, *Epistolarum Libri X*, nous introduit dans la haute société brillante et lettrée du IVe siècle. Ce fut un des derniers représentants de l'antique culture rhétoricienne, et sa célèbre *Relation*, adressée à Valentinien II pour obtenir le rétablissement de la religion païenne, émut tout le monde chrétien et motiva les réponses de saint Ambroise et de Prudence. (Voir Pichon, *op. cit.*, p. 797.)

12. Sigebert de Gembloux, chroniqueur né vers 1030, dans la Belgique wallonne, mort en 1112 au monastère des

SINDONIUS [1]. — En son epistre de son epistolaire.

SIRENIUS [2]. — Selon ce que dit un auteur appelé Sirenius.

SOLINUS [3]. — Merveilles du monde. *De mirabilibus mundi.*

STACIUS [4]. — *Thebaidos.*

SUETONIUS [5]. — Livre des XII Cesariens. *Suetonius tranquillus.*

TERTULIANUS [6]. — *In appollogetico.*

SANCTUS THOMAS DE AQUINO [7]. — *In secunda secundi*, qui fut si souverain docteur.

TERENCIUS [8]. — *In Andria.*

THEOFASTIUS [9]. — En ses morales. *Aureolus Theofastius.*

THEOPOMPUS [10].

THEODOLUS [11].

THEOTINDUS [12]. — Qui fit les histoires des Antiquités.

THOMAS VALENSIS [13]. — En son exposition des Metamorphoses d'Ovide et ses tables d'Ovide. Moralisation qu'il fit sur Ovide.

Bénédictins de Gembloux, où il passa la plus grande partie de sa vie, était un moine sincèrement pieux et d'une science étonnante. Sa chronique, *Chronographia* ou *Chronicon*, lui assure sans contredit la meilleure place parmi les chroniqueurs universels du moyen âge. C'est une continuation de l'ouvrage d'Eusèbe-Jérôme, augmentée de tous les renseignements pris par lui aux grands auteurs des âges précédents, avec le souci de faire disparaître les contradictions entre les divers témoignages. Elle va de 381 à 1111. Elle eut une vogue extraordinaire, devint classique et, copiée un peu partout, elle servit de base aux travaux ultérieurs. (Voir Molinier, *op. cit.*, p. XCVIII.)

1. Sidonius Apollinaris, Sidoine Apollinaire, né à Lyon en 430, le plus illustre des représentants de la tendance pagano-antique, et le meilleur poète de son temps. Son recueil de lettres, *Epistolarum Libri IX*, témoigne d'un grand talent d'écrivain et nous donne une idée exacte de la civilisation de son époque. (Voir Ebert, *op. cit.*.) Notre traducteur l'invoque à propos du roi Priam.

2. C'est à propos du nom donné au Mont-Palatin, que Raoul de Praelles cite Silenus, et non Sirenius, d'après un passage de Solin dans son *De mirabilibus mundi* : « .... aut ut Silenus probat ab Halanto, Hyperborei filia, quam Hercules ibi compressisse nisus est, nomen monti adoptatum. » Voir Bibl. Nat., Mss. latins 6835, 6811, 6815.

3. Solin, géographe latin du IIIe siècle, a écrit un livre d'histoire naturelle, tiré en grande partie de l'ouvrage de Pline et appelé *Polyhistor, sive Collectanea rerum memorabilium.* La traduction française porte le nom de : *Merveilles du monde.* Raoul de Praelles le cite à propos de la manière de compter les années à l'époque hébraïque, des mers que parcourut Énée après la prise de Troie, ainsi que de la fondation de Rome et des phénomènes volcaniques (XXI, IV).

4. Poète latin du Ier siècle, auteur de la *Thébaïde*, épopée en douze chants sur la rivalité d'Étéocle et de Polynice. C'est de cette œuvre qu'a été tirée au XIIe siècle la matière d'un poème que connaissait sûrement Raoul de Praelles. M. Constans a donné une édition du *Roman de Thèbes.*

5. Suetonius Tranquillus, historien, rhéteur et grammairien, qui nous a laissé un pamphlet politique contre les empereurs, de César à Domitien, appelé *De Vita Caesarum Libri VIII.*

6. Tertullien, écrivain ecclésiastique carthaginois du IIIe siècle, qui a écrit l'*Apologeticum*, plaidoyer d'un style âpre et violent en faveur des chrétiens.

7. Saint Thomas d'Aquin, surnommé le *Docteur Angélique*, dominicain, qui fit ses études à Paris, a été le plus grand théologien de l'Église et comme le maître par excellence en matière religieuse au XIIIe siècle et en tous temps. Il avait une profonde admiration pour saint Augustin et se proclamait son disciple. Raoul de Praelles fait ici allusion à la seconde partie de sa *Somme de Théologie.*

8. Le célèbre poète comique latin dont saint Augustin, au temps de sa jeunesse, allait entendre les pièces à Carthage. Son *Andria* était imitée de l'*Andrienne* de Ménandre.

9. Théophraste, célèbre savant grec, élève d'Aristote, dont il commenta les œuvres. Raoul de Praelles cite ici ses *Caractères*, recueil d'études morales, selon ce que dit Fulgence à la fable de Junon : « unde et Theophrastus in *Moralibus* ait.... »

10. Historien grec du IVe siècle qui a écrit une *Histoire hellénique*, continuation de celle de Thucydide. Il raconte l'histoire d'un brigand nommé Bargulus Ylirius qui observait la plus exacte justice entre ses compagnons dans le partage qu'il faisait de ses rapines. Raoul de Praelles le cite à ce propos.

11. Théodote, de Chio, précepteur, puis ministre de Ptolémée. C'est lui qui engagea le roi d'Égypte à mettre à mort Pompée, fuyant après le désastre de Pharsale. Ce sujet fait l'objet d'une jolie peinture du Ms. II du Museum Meermanno-Westreenianum de La Haye (Voir planche n° LXXXIV, a.) Ce nom, qui rappelle simplement un fait historique, semble ici superflu dans une liste d'écrivains et d'auteurs.

12. Théocrite, écrivain grec, qu'il ne faut pas confondre avec le charmant poète de la Sicile. Il est cité par Fulgence au Liv. I des *Mythologies*, chap. XXI, fable de Persée et des Gorgones (Ms. latin 8500 de la Bibl. Nat.). « Theocritus, « antiquitatum historiographus, refert Forcum regem fuisse « qui tres filias locupletes dereliquit ». (Voir Fabricius, *Bibl. graeca.*)

13. Thomas Walleis, aussi nommé Gualensis et Anglicus, né dans le pays de Galles, de l'ordre de Saint-Dominique, vivait au XIVe siècle (il mourut en 1340), et était docteur de

TITUS LIVIUS [1]. — Histoire. Decade. *De origine Urbis. Bello macedonico.*

Tripertita hystoria [2].

TROGUS [3]. — *Trogus Pompeys.*

TULLIUS [4]. — *De natura deorum. De finibus bonorum et malorum. De amicitia. Tusculanis Questionibus.* Livre *De senectute. De republica. Ad Hortensium. De fato. De principio rhetorico.*

VALERIUS MAXIMUS [5]. — En son livre des prodiges. *De dictis et factis memorabilibus.*

VALERIUS SORANUS [6].

VARRO [7].

VEGECIUS [8]. — *De re militari.*

VIRGUCIUS. — (Barré à l'encre rouge).

VINCENCIUS [9]. — *In speculo historiale*, Miroir historial.

l'université d'Oxford, comme Nicolas Triveth (Voir plus haut à NICOLAUS) avec qui il écrivit des commentaires sur la *Cité de Dieu*. Comme lui aussi, il a moralisé certains écrivains profanes, Ovide, dans ses *Métamorphoses* : *Moralisationes in Ovidium, Explication morale des Métamorphoses d'Ovide.*

1. TITE-LIVE, l'auteur de la célèbre histoire romaine, dont Raoul de Praelles cite les différentes parties. Il est probable qu'il en connaissait la traduction, par Pierre Bercheure, car ce bénédictin, prieur de Saint-Éloi à Paris, l'avait dédiée au roi Jean, et deux exemplaires s'en trouvaient dans la librairie de Charles V.

2. C'est l'*Historia Ecclesiastica tripartita* en douze livres. L'auteur est CASSIODORUS SENATOR, qui fut secrétaire particulier du roi Théodoric. En 540, Cassiodore se retira de la vie politique pour se consacrer à la religion. Parmi ses ouvrages, on distingue celui qui nous occupe. Il fit traduire, par son ami Épiphane, les trois historiens ecclésiastiques grecs, Socrate, Sozomène et Théodoret qui, indépendamment l'un de l'autre, avaient continué l'Histoire d'Eusèbe, fondit ces trois traductions en un seul ouvrage et écrivit cette histoire ecclésiastique qui fut au moyen âge le principal manuel d'histoire relatif à l'Église. Le nom de *Tripartita* lui fut donné à cause de cette origine. (Voir EBERT, *op. cit.*, tom. III, p. 540.)

3. TROGUE POMPÉE, historien latin qui avait composé une histoire universelle appelée : *Histoires Philippiques*, dont il ne nous reste que l'abrégé de Justin. (Voir ce nom plus haut.)

4. MARCUS TULLIUS CICÉRON, le grand orateur romain, que l'on nommait presque toujours au moyen âge TULLE. Raoul de Praelles fait usage de beaucoup de ses œuvres et cite l'*Hortensius*, d'après saint Augustin, dans la vie duquel ce dernier livre a joué, comme nous l'avons vu, un rôle si considérable.

5. VALÈRE MAXIME, écrivain latin du temps de Tibère, qui a relaté des faits curieux et des exemples mémorables de l'histoire en les groupant, non par ordre chronologique, mais par nature et en les opposant, par antithèse. Ce n'est pas, à proprement parler, une histoire, mais une sorte de *Morale en action*, comme dit justement M. Pichon (dans son *Histoire de la littérature latine* que nous avons déjà citée). Raoul de Praelles et tous ses contemporains ont beaucoup goûté cette œuvre, témoin le grand nombre de manuscrits qui en existent, et ont ajouté une foi aveugle à tous les dires de l'auteur.

6. Q. VALERIUS SORANUS, érudit latin du VIIe siècle de Rome, écrivait en vers. Natif de Sora, ville du Latium, il est ce savant homme dont parle Cicéron dans le *De oratore*. Pline lui attribue un ouvrage intitulé Ἐποπτίδων d'où sont peut-être tirés les deux vers que citent Varron et saint Augustin (*Cité de Dieu*, Liv. VII, chap. x) :

Juppiter omnipotens, regum rerumque deumque
Progenitor, genitrixque deum, deus unus et omnis.

(Voir SAISSET, *op. cit.*, tom. II, p. 21.)

7. Voir plus haut MARCUS VARRO.

8. FLAVIUS VEGETIUS RENATUS, écrivain latin de la fin du IVe siècle, est l'auteur d'un *Epitoma rei militaris* en cinq livres, que Jean de Meun a traduit en prose sous le titre de *La Chevalerie*. Raoul de Praelles cite les paroles de Végèce au sujet du siège de Rome par les Gaulois.

9. VINCENT DE BEAUVAIS étudiait à Paris sous le règne de Philippe Auguste. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique lors de sa création. Il fut lecteur de saint Louis. Le saint Roi le faisait souvent venir au monastère de Royaumont qu'il avait fondé et où il se retirait quelquefois. Vincent de Beauvais prêchait souvent à la cour. Il a composé un traité *De eruditione puerorum regalium* et une *Epistola consolatoria* à saint Louis sur la mort de Louis, son fils aîné.

Le plus célèbre de ses ouvrages, qui est l'expression même du moyen âge tout entier, est son *Speculum majus* ou *triplex*, contenant les *Miroirs naturel*, *doctrinal* et *historial*. Un anonyme du XIVe siècle y a ajouté une quatrième partie, le *Miroir moral*, qu'il a mis sous son nom, et qui entrait certainement dans le plan primitif. C'est le plus parfait de ces sortes d'ouvrages qui sont de véritables encyclopédies et, si on en dit tour à tour trop de bien et trop de mal, c'est qu'on ne saisit pas l'idée de l'auteur qui n'a voulu que donner un recueil, commode à feuilleter, des connaissances de son temps. Vincent mourut en 1264. Le *Speculum* fut traduit en français par Jean de Vignay, hospitalier de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à la requête de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe VI de Valois, et imprimé en 1495. Raoul de Praelles le cite souvent et lui emprunte tout l'épisode de l'entretien d'Alexandre le Grand avec Dindimus. (Voir *l'Apparition de Jehan de Meung*, par Honoré Bonet, Paris, Société des Bibliophiles françois, 1845, p. 74, et une étude de feu M. Molinier, qui sera imprimée prochainement.)

VIRGILIUS[1]. — Eneide, Egloges, Bucoliques.

C'est ici que finit la liste du folio I du manuscrit français 22 912. Elle se termine par ces mots écrits à l'encre rouge : « *Et si y a plusieurs de ces docteurs qui sont allegués en plusieurs lieux si comme il se pourra veoir en lisant.* »

Et, en effet, en suivant le texte des explications de Raoul de Praelles, on rencontre les noms des auteurs invoqués et les titres de celles de leurs œuvres auxquelles il se réfère.

Nous dirons même que la liste ci-dessus n'est pas complète et que nous avons rencontré dans le texte la mention de quelques écrivains dont les noms n'y figurent pas. Ce sont :

FRONTIN[2]. — Livre des stratagemes.

GAIUS[3]. — Qui fut un sage en droit.

PETRUS COMESTOR[4]. — Maistre Pierre qui fit histoire scolastique. Maistre des Histoires. *La Bible*[5].

CORNELIUS NEPOS[6]. — Historiographe.

QUINTE CURCE[7].

THEODOLET[8].

PLOTIN[9].

RUFFINUS[10]. — Dans ses invectives qu'il fit contre Jerome.

PORPHYRE[11]. — Premier livre *De regressu animae*.

STRABON[12].

NICOLE DE LIRE[13].

1. Saint Augustin avait une vive prédilection pour l'immortel poète latin. A Carthage, et plus tard à Cassiciacum, il consacrait ses loisirs à réciter des vers de l'Énéide, et il cite Virgile dans tous les livres de la *Cité de Dieu*. Raoul s'en inspire également soit dans le texte, soit dans les explications de Servius, son commentateur.

2. Homme d'État romain, qui vivait sous Domitien, Nerva et Trajan, et qui a laissé un livre professionnel sur les ruses de la guerre appelé : *Stratagematum Libri IV*.

3. Célèbre jurisconsulte romain dont les *Institutiones* ont servi de base au *Digeste* de Justinien.

4. Pierre Comestor ou Le Mangeur. (Voir plus haut *Scholastica Historia*.)

5. Raoul de Praelles cite naturellement la *Bible*, mais sans entrer dans aucune discussion, laissant, comme nous l'avons vu, ce soin aux clercs qui en ont la charge.

6. Historien romain dont Raoul de Praelles parle à propos de Darès le Phrygien. (Voir ce dernier nom plus haut.)

7. Qui a composé l'*Histoire d'Alexandre* en dix livres, *De rebus gestis Alexandri M. Libri X*.

8. Théodoret, évêque de Cyr en Syrie, docteur de l'Église grecque et confesseur, vivait au ve siècle. Son *Histoire ecclésiastique* est une des trois qui servirent à Cassiodore pour écrire l'*Historia tripartita*. (Voir ce titre plus haut.)

9. Philosophe néo-platonicien du IIIe siècle qui, dans ses *Enneades*, a tenté de faire une synthèse de tous les systèmes philosophiques de l'antiquité. Saint Augustin et Raoul de Praelles le citent souvent à propos de l'Être et de la Substance. Le commentaire du chap. IX du Liv. IX lui est consacré.

10. Rufin, écrivain ecclésiastique du IVe siècle. Il entreprit l'étude des Pères grecs, surtout celle d'Origène, et il engagea à ce propos avec saint Jérôme, avec qui il avait été cependant très lié, une polémique virulente où les propos les plus vifs furent échangés. Raoul de Praelles y fait allusion à propos des idées de Pythagore sur l'âme, ainsi qu'à sa traduction remaniée de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe.

11. Philosophe néo-platonicien du IIIe siècle, élève de Plotin, dont il a écrit la vie. Saint Augustin discute longuement sur les idées de ce philosophe et nous verrons les miniaturistes le représenter dans leurs peintures.

12. Strabon, le géographe, est peu cité. C'est Straton qu'il faut lire, le médecin grec de Lampsaque, qui fut le précepteur de Ptolémée Philadelphe. Dioclès de Caryste, que cite également Raoul de Praelles, et Straton partageaient les idées d'Hippocrate sur l'influence du nombre septennaire sur la formation du fœtus, dont parle notre traducteur à propos des jumeaux. Il est à remarquer que Raoul de Praelles ne nomme pas Walafried Strabo et sa *Glose ordinaire*, tirée de Raban Maur, ouvrage cependant si réputé, au moyen âge, par les explications allégoriques qu'il donne de chaque verset de la Bible. Il est vrai qu'il cite Nicolas de Lyre qui compléta au XIVe siècle la *Glose ordinaire*.

13. Nicolas de Lyre, juif converti, puis cordelier, vivait au commencement du XIVe siècle. Il a écrit de nombreux *Commentaires* sur les Saintes Écritures, des *Postilles* sur la Bible et des *Expositions* sur les Évangiles. Raoul de Praelles cite sa *Postille* sur la deuxième épître de saint Paul.

MATHEOLULUS[1]. — *De nuptiis.*
VALERIUS[2]. — *Ad institutum ne nubet.*
ALCUYN[3].
BEROSUS CALDEUS[4].
AGAZEL[5]. — *In Phisicae tractatu.*
JOHANNES BELET[6]. — *In Summa sua.*
GAUFRIDUS[7]. — *In poetria.*
INNOCENT[8]. — *De misera conditione humana.*
LUCIEN[9].
Le Coran[10].
SAINT JACQUES[11].
ENNIUS[12].
THOLOMEUS[13]. — En son Almageste.

1. Matheolus (forme latine de Mathieu ou Mathiolet), poète français de Boulogne-sur-Mer (1260-1320), composa en latin un traité contre la malice des femmes, qu'il dédia à l'évêque de Thérouanne, Jacques de Boulogne. L'auteur, qui s'était marié deux fois, y raconte les tribulations que le mariage lui avait apportées. Nous le connaissons surtout par la traduction en rimes françaises, que nous a laissée Jehan Le Fèvre, traduction dont il existe plusieurs manuscrits et qui a été imprimée, après divers remaniements, par Vérard en 1492. C'est pour répondre aux attaques formulées dans cet ouvrage contre les femmes que Christine de Pisan a composé, en 1403, son traité de la *Cité des Dames*, qui est une glorification des personnes de son sexe. (Voir le prologue de ce traité.) Raoul de Praelles n'a peut-être connu le livre des *Lamentations de Matheolus*, qu'il appelle *De Nuptiis*, que par la traduction de Jehan Le Fèvre qui était son confrère, car il était, comme lui, avocat au Parlement de Paris et ne mourut qu'après 1376. Voir *Les Lamentations de Matheolus et le Livre de leesce de Jehan Le Fèvre de Ressons*, édition critique, accompagnée de l'original latin des *Lamentations*, par A. G. Van Hamel, Paris, 1902-1905, 2 vol. in-8°. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes.*)

2. Ce petit traité passe pour être de saint Jérôme, Migne, dans sa *Patrologie Latine*, l'a publié au tom. XXX, le XI[e] des œuvres de ce Père de l'Église parmi les œuvres supposées. C'est la lettre XXXVI, p. 254, intitulée *Valerius Rufino ne ducat uxorem*. C'est bien celle qui se trouve dans beaucoup de manuscrits de la Bibliothèque Nationale sous le titre habituel *Dissuasio ad Rufinum de non ducenda uxore*. Dans un manuscrit du British Museum elle porte ce titre : *De prohibitione nuptiarum*. L'auteur y cite tous les exemples de chasteté des hommes et des femmes célèbres et entre autres, au chap. xv, celui de l'Empereur Valentinien qui disait que la victoire dont il se glorifiait le plus était celle qu'il avait remportée sur sa chair dans une certaine circonstance. Comme il a employé la forme anecdotique de Valerius Maximus, on a cru que l'ouvrage était de cet historien, mais celui-ci n'aurait pu parler de Valentinien. Dans un manuscrit du Monastère de Lyre, il était nommé Valerianus. Or, il y avait un Valerianus d'Aquilée, contemporain de Rufin, qui aurait pu écrire cette lettre. Dans beaucoup de manuscrits il est dit *Episcopus*. Quoi qu'il en soit, le traité cité par Raoul de Praelles à propos de Valentinien est bien le même que la lettre XXXVI éditée par Migne.

3. Alcuin, le savant moine anglo-saxon, qui, sous l'impulsion de Charlemagne, prépara la renaissance des lettres au ix[e] siècle.

4. Bérose, historien et astronome, né à Babylone, contemporain d'Alexandre, a professé dans l'île de Cos l'astrologie et les sciences exactes. C'est à propos des hommes qui ont vécu plusieurs siècles que Raoul de Praelles le cite.

5. Algazel ou Al-Ghazeli, savant arabe du xi[e] siècle qui a écrit beaucoup d'ouvrages scientifiques et philosophiques, sur la logique, la physique, la métaphysique, etc. Raoul de Praelles fait allusion au viii[e] chapitre du V[e] Livre de sa physique où il traite des songes, des métamorphoses et des fantômes.

6. Jean Beleth, célèbre théologien du xi[e] siècle, très versé dans les Divines Écritures, a écrit un livre sur les questions ecclésiastiques appelé *Rationale divinorum officiorum sive summa de Divinis officiis*.

7. Gaufridus ou Gualterus de Vino Salvo a composé une *Poetria nova*, en vers hexamètres, qu'il a dédiée au pape Innocent III, et un poème intitulé : *De Ecclesiae calamitatibus*. Raoul de Praelles cite ce vers,

Sola deum risit morientem nacio prava,

faisant allusion à « la seule mauvaise nacion et generacion » des juifs qui se mocqua de Dieu quand il loient mis en « croix. »

8. Le pape Innocent III, qui a écrit *III Libri de contemptu Mundi sive de miseria hominis*, où il parle au dernier chapitre des peines de l'Enfer. Il existait, au xiv[e] siècle, une traduction française de ce traité. Voir *Œuvres poétiques de Guillaume Alexis*, publiées par A. Piaget et Ém. Picot, tom. II, p. 74, et tom. III, p. 211.

9. Lucien, écrivain satirique du ii[e] siècle; Raoul de Praelles le cite à propos des métamorphoses d'hommes en femmes et fait allusion, sans le nommer, à *Lucius* ou l'*Ane*.

10. Raoul de Praelles cite le *Koran* en parlant de Mahomet qui rapporte que Salomon priait à la X[e] heure (37[e] période).

11. Saint Jacques *le Mineur*, dont Raoul de Praelles cite la belle parole : « La foy sans œuvres est chose morte ».

12. Ennius, le vieux poète tragique latin.

13. Ptolémée, le grand astronome d'Alexandrie qui a écrit la *Composition mathématique* en treize livres, ou *Almageste*.

Cette nomenclature des sources de Raoul de Praelles est intéressante à étudier et permet de faire quelques réflexions sur les connaissances des érudits de son temps.

D'abord, comme le fait très bien remarquer M. Mâle, dans son bel ouvrage déjà cité[1], on s'aperçoit avec une certaine surprise, par l'examen des commentaires des liturgistes et des encyclopédistes, qu'ils se répètent indéfiniment. Isidore de Séville résume les Pères, Bède le Vénérable s'inspire d'Isidore de Séville, Raban Maur suit Bède le Vénérable et ainsi de suite. Il en est de même d'Albricus Londoniensis, qui copie Ovide et Fulgence, et de tous les chroniqueurs qui ajoutent quelque chose à leurs devanciers ou développent plus complètement telle ou telle partie de leurs travaux.

D'autre part, il ne faut pas exagérer l'étendue des lectures de Raoul de Praelles et croire qu'il a compulsé tous les auteurs anciens et modernes qu'il cite. S'il a fait de nombreux extraits de quelques-uns d'entre eux, il en nomme un certain nombre dont il a trouvé la trace dans les manuscrits qu'il a dépouillés, mais dont il n'a pas lu les œuvres, attendu qu'elles n'existaient plus de son temps.

Pour la mythologie fabuleuse et la représentation des divinités païennes, il a recours principalement à Albricus Londoniensis qu'il semble connaître par cœur. Il le cite très souvent et il est amené à parler des mythologues antérieurs par les descriptions qu'il trouve dans cet écrivain. C'est ainsi qu'il nomme Remigius d'Auxerre, qui cite Fulgence, lequel nomme Ovide et remonte à des auteurs anciens dont les œuvres sont aujourd'hui perdues, par exemple Theocritus, Juba et Anaximène[2].

Examinons de plus près encore le procédé de Raoul de Praelles et nous verrons comment il se sert des témoignages des anciens écrivains dans son travail de recherches.

A propos des Gorgones et de Méduse, il invoque les assertions de Theocritus[3], « qui fit les histoires des antiquités. » Ce Théocrite, qui n'a rien à faire avec le charmant poète bucolique de la Sicile, est peu connu et ses œuvres sont perdues. Raoul de Praelles ne peut donc en parler que par les auteurs qui l'ont cité. C'est en effet le cas. Si nous ouvrons Fulgence[4], au Livre Ier de ses *Mythologies*, fable XXI, nous trouvons cette phrase : « Theocritus, antiquitatum historiographus, refert Phorcum fuisse regem, qui tres filias locupletes dereliquit. »

Il en est de même de Juba II, roi de Mauritanie, dont nous ne savons que peu de chose, si ce n'est des emprunts que Pline lui a faits. Notre commentateur le nomme à propos de Vénus et des attributs que les poètes prêtent à la déesse. Il dit : « Venus « porte une moule ou une oistre (huître) en sa main, pour ce que cette beste ou fait de « cette conjonction œuvre tout son corps. De ce parle Juba *in Physiologis*. » C'est dans le même Fulgence qu'il prend cette citation, au Livre II, fable I. L'auteur latin s'exprime ainsi : « Concha etiam marina pingitur portari, quod hujus generis animal « toto corpore simul aperto in coitu misceatur, sicut Juba in Physiologis refert. »

Enfin le procédé ne change pas quand il invoque Anaximène. C'est toujours Ful-

1. *L'Art religieux au XIIIe siècle en France*, p. 10.

2. Au Liv. VII, chap. XVI, il invoque les poètes comme Albricus *in Scintillario*, Remigius d'Auxerre, *in Commento super Marcianum*, Fulgence, en son livre qui s'appelle *Mythologiarum Libri III*, et Servius, *in Commento Virgilii*. Quand il parle de Prométhée, Liv. XVIII, chap. VIII, il cite Fulgence, et tout de suite Albricus Londoniensis.

3. Le copiste a mal lu et a écrit : Theotindus.

4. *Mythographi latini*, Amstelodami, 1681.

gence qu'il copie : « Anaximenes qui de picturis antiquis disseruit, libro secondo ait « venationem Actaeonem dilexisse[1] »

En ce qui concerne l'histoire profane il n'est pas moins prolixe. Il fait appel à Tite-Live[2], Salluste, Valère Maxime, Justin, Eutrope, Trogue-Pompée, Eusèbe, Orose, Martin de Pologne, Vincent de Beauvais et tant d'autres historiens ou chroniqueurs.

On reconnait là l'ancien auteur de *La Muse* et des *Chroniques contemporisées*.

Après avoir rappelé l'idée de saint Augustin et l'avoir dégagée en quelque sorte, il la commente et raconte à ce propos tout ce qu'il sait et tout ce qui se rapporte de près ou de loin à son sujet. Il se complait dans ces citations et dans les extraits qu'il tire des *Sommes* historiques et des *Miroirs* et se laisse emporter à de nombreuses digressions qui paraissent quelquefois bien superflues. De l'histoire il passe à l'anecdote et finit par s'éloigner de l'idée principale par une série de chemins de traverse qui le mènent bien loin de la *Cité de Dieu*. Un exemple fera saisir ce penchant pour la disgression.

Au IV[e] livre de son *Traité*, saint Augustin développe cet argument : « Si les « Romains ont eu une histoire si merveilleuse, c'est qu'ils ont été soutenus par un « immense orgueil qui ne les abandonna jamais, et leur dieux n'ont été pour rien dans « leurs succès. » Il ajoute que, s'il en était autrement, d'autres dieux auraient eu le même pouvoir, car des peuples tels que les Assyriens, les Mèdes, les Perses et les Macédoniens, qui ont invoqué d'autres divinités, s'étaient, eux aussi, emparés de l'hégémonie du monde à une époque plus reculée.

En racontant le développement de ces empires, Raoul de Praelles en arrive à parler du roi Astyage et de sa fille Mandane. A propos du fils de cette princesse, Cyrus, il passe en revue les enfants qui, abandonnés la nuit dans quelque endroit désert, ont été recueillis par la pitié de pauvres serviteurs. Il cite Romulus et Rémus et l'infortuné Œdipe.

Mais ce n'est pas assez. Harpage, ayant désobéi au roi Astyage en ne sacrifiant pas l'enfant, est puni par ce monarque qui lui fait manger dans un festin abominable son fils qu'il a fait mettre à mort pour satisfaire sa cruelle vengeance. Notre commentateur ne résiste pas encore à la satisfaction de faire défiler devant nos yeux tous les festins lugubres de ce genre, celui de Thyeste et d'Atrée et celui de Procné et de Philomène. Il prend tous ces détails dans Orose[3].

Dans ces emprunts historiques, il cite aussi des auteurs qu'il ne connaît pas,

1. *Mythographi latini*, Liv. III, chap. III, *Fulgentii Mythologicon.*

2. Nous trouvons dans un manuscrit de la Bibliothèque de Genève, n° 79 français, *Compendium historial*, qui contient une traduction d'un abrégé des trois premières décades, un passage où l'auteur, maistre Henry Romain, licencié en droit canon et civil et chanoine de Tournay, frère de Guillaume Romain, provincial de l'ordre des Célestins de Paris vers 1470, s'exprime ainsi : « Ceulx qui desirent hastivement et sans grant estude savoir les gestes et fais des anciens et « mesmement des Rommains et de leur empire par tant de notables et eureuses batailles acquis en partie bien et diffusement « et au long recitees es trois decades de Titus Livius m'ont donné cause de cest oeuvre plus laborieux que subtil rediger « par escript. Et pour ce monseigneur saint Augustin en son livre de la *Cité de Dieu*, pour prouver son entencion contre « les mecreans rommains qui improperoient (improperer, reprocher) a la saincte loy de Jhesucrist et a la religion chretienne « la destruction de leur cité faicte par Alarich, roy des Goths, a proprement nommés Hongres amaine a son propos assez « obscurement plusieurs histoires rommaines et d'autres empires, et que maistre Raoul de Praelles qui a la requeste de « très excellent et très chretien prince Charles le Quint de bonne memoire translata de latin en françois ledit livre de la « *Cité de Dieu* pour declaracion de sadite translacion recite plus au long lesdites hystoires et plusieurs autres dits et « autoritez de plusieurs historiographes, poëtes et philosophes qui ont parlé desdites hystoires rommaines et autres empires « plus avant qu'il n'est traité par ledit Titus Livius. »

3. Orosius, *Historiarum adversum paganos Libri VII*, Lipsiae, in aedibus Teubneri, Liv. I[er], parag. 11, 12 et 19.

ainsi que nous l'avons vu pour les poëtes et les mythologues. Ce sont des références de seconde main.

Au Liv. III, chap. III, il dit, à propos de la fondation de Rome et du mont Palatin : « Un auteur, appelé Sirenius, parle d'Hercule qui corrompit et viola Athlente, fille d'un appelé Yperboleus. » Or, c'est à Solin[1], dans son livre des *Merveilles du Monde*, qu'il fait cet emprunt : « Aut Silenus probat ab Halanto (Palanto et Palantho dans « d'autres manuscrits) Hyperborei filia quam Hercules sibi comprexisse nisus est « nomen monti adoptatum. »

De même, quand il nous parle d'un historiographe de Rome nommé Agatho. C'est à un passage du même livre de Solin qu'il fait allusion : « Agathocles scribit Rhomen « non captivam fuisse, ut supra dictum est, sed ab Ascanio natam, Enee nepote. »

Sa connaissance des textes sacrés n'est pas moins étendue. Il cite surtout, dans la dernière partie de son œuvre, la Bible, les Pères de l'Église, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Thomas, les auteurs ecclésiastiques, Eusèbe, l'*Historia tripartita*, l'abbé Joachim, Bède le Vénérable et tant d'autres. Toutefois, il montre une grande prudence à leur faire des emprunts et à les discuter, et se contente de confirmer par les extraits qu'il leur fait les idées émises par saint Augustin.

Si Raoul de Praelles savait bien le latin, il n'en était pas de même du grec. Il semble qu'il ne connaissait que quelques mots de cette langue. Quand il les rencontre, il les traduit toujours en s'appuyant sur le *Livre des Éthymologies* d'Isidore de Séville : Πόλις : ville, οἶνος : vin, ἀήρ : air, πεντάπολις : les cinq villes. Il transcrit de même κακός, λόγος, πάν, μέσος, χρόνος, ἑκατόν. Il dit du conseil des dieux : « *Theos*, qui vaut autant que Dieu, et *bule*, qui vaut autant que conseil[2]. »

On s'aperçoit qu'il ne lit ni Aristote ni Platon dans le texte, mais dans des traductions latines ou à travers leurs commentateurs, Aspasius et Chalcidius. Pour les autres auteurs grecs, il ne les connaît guère que par des passages de Cicéron, d'Eusèbe, d'Hélinant, de Martin de Pologne et de Vincent de Beauvais.

Le style de Raoul de Praelles est clair et précis, mais un peu lourd et monotone. Il révèle l'âme d'un consciencieux, qui cherche avant tout à être exact. Son langage est le pur dialecte de l'Ile-de-France, celui des gens de cour. Le vocabulaire[3] est assez restreint et les mêmes expressions qui se répètent souvent donnent peu de variété à son récit.

Nous ne saurions mieux en faire comprendre la nature au lecteur qu'en lui mettant sous les yeux, comme spécimen, le prologue ou épître dédicatoire[4] à Charles V qui se

1. SOLINUS, *De mirabilis*, Mss. latins 6811, 6815 et 6835 de la Bibl. Nat.

2. Dans sa *Description de Paris*, il parle du Palais des Thermes et lui donne comme étymologie le mot *terme* dans le sens de paiement à certaines époques. Son ignorance à l'endroit du grec était partagée par l'immense majorité de ses contemporains. (Voir *Paris et ses historiens*, p. 108.)

3. En voici quelques mots : *aage*, âge; *adherdant*, adhérent; *angels*, anges; *aourer*, adorer; *arbitraige*, arbitrage; *arser*, brûler; *auguremens*, divinations; *baillier*, donner; *beneurté*, bonheur; *benoist*, bénit; *besoigne*, besogne; *bestellette*, petite bête; *boette*, boîte; *busine*, trompette; *cautelle*, ruse; *charongne*, charogne; *chetevoison*, captivité; *chevetaine*, capitaine; *cler*, clair; *cognacion*, parenté; *corbel*, corbeau; *couraige*, courage; *cuidier*, croire; *dampnacion*, damnation; *deables*, diables; *degastement*, ravage; *derechief*, derechef; *dieuesses*, déesses; *dol*, tromperie; *doubte*, doute; *emparlier*, conseiller; *engin*, esprit; *entencion*, attention; *escharbos*, scarabée; *espere*, sphère; *euvre*, œuvre; *fat*, sort; *forcenerie*, brigandage; *fruicion*, jouissance; *fust*, bois; *Grieus*, Grecs; *horribleté*, horreurs; *inobedient*, désobéissant; *laidures*, injures; *lavacion*, ablution; *lengue*, langue; *mantel*, manteau; *oblacion*, oblation; *ors*, mauvais; *oultrecuidé*, présomptueux; *pardurable*, éternel; *paour*, peur; *pestilence*, émanation; *prouchaineté*, parenté; *purgations*, purifications; *puterie*, débauche; *razouer*, rasoir; *rebriches*, rubriques; *reprouche*, opprobre; *seurplus*, surplus; *souleil*, soleil; *soultillette*, solitude; *toutesvoyes*, toutefois; *tumbel*, tombeau; *vergoigne*, honte, etc..

4. On en trouve une copie sur papier aux Arch. Nat., dans le carton K, 51, n° 4.

trouve en tête de beaucoup de manuscrits de la *Cité de Dieu*. Cette transcription[1] aura du moins cet intérêt que le texte de ce prologue a servi de thème à beaucoup de peintures et que les détails qu'il contient sur l'histoire de Clovis, l'écu fleurdelysé, l'oriflamme, l'aigle et le saint Chrême ont inspiré le pinceau des artistes qui ont décoré un certain nombre de manuscrits, surtout ceux de l'école flamande[2]. En examinant plus loin les reproductions de ces miniatures, on pourra suivre les détails de cette épître dédicatoire.

ÉPITRE DÉDICATOIRE A CHARLES V

« A vous très excellent prince, Charles le Quint, roy de France, je Raoul de Praelles, « votre humble serviteur et subject, tout votre et tout ce que je say et puis faire a votre « commandement.

« Mon très redoubté seigneur, les naturiens, comme Plyne, Adelin, Aristote, Bede[3] et « autres qui firent les livres des proprietés des choses, metent l'aigle roy souverain de tous les « oysiaux, et entre ses proprietés dont elle a plusieurs li en attribuent trois principaux :

« La premiere est que elle seurmonte par son vol tous autres oysiaux.

« La seconde, elle regarde directement et sans flechir le soleil.

« La tierce, que ses faons[4] elle preuve, et ceulx qui ne peuvent regarder le soleil sans « flechir, elle les gette hors de son ny et renie.

« Et quant j'ai bien consideré et ymaginé ces trois hautes proprietés il me samble que je ne « les puis mieux comparagier ne plus proprement a nul de tous les docteurs de Sainte Eglise, « especialement de l'Eglise primitive que a monseigneur saint Augustin.

« Car, premierement en la doctrine de la foy, en la confortacion ou reprobacion des herites[5], « en la declaracion de la benoite Trinité, onques nuls de tous yceux docteurs de l'Eglise primi- « tive ne vola si haut ne n'entreprist si hautement a ces choses enseigner, desclairier et « demonstrer; de ce sont les livres tesmoins.

« Dont un docteur appelé Possidonius[6], en son epitaphe, dist qu'il fist trois mille volumes, et « que celui ment qui afferme que tous ses livres il ait leus.

« Secondement en ce que il a regardé directement le souleil sans flechir, c'est assavoir la « benoite Trinité, et en a traitié pour en avoir la vraie cognoissance d'icelle si hautement et si « profondement que nuls desdis docteurs n'y a peu voir si profondement comme il a fait.

« Mais tiercement, en ce que aussi comme l'aigle preuve ses faons et gete ceuls qui ne peuvent « pas de droit regarder le soleil, aussi monseigneur saint Augustin, ceuls qui ne veulent regarder « directement le vrai souleil, c'est assavoir la benoite Trinité et la vraie foy crestienne sans varier « comme font les herites dont il en y a de plusieurs manieres, il les confute et reprenne, dampne « et condampne, si comme il appert par ses livres que il fist *Contra Faustum*, *Contra Manicheos*

1. Faite d'après le Ms. franç. 170 de la Bibl. Nat.
2. Par exemple : les Mss. de Mâcon, de Bruxelles (9005 et 9015), du British Museum (14. D. I), de Turin, etc. Il faut ajouter à cette liste la gravure sur bois qui est en tête du premier volume de l'incunable d'Abbeville de 1486.
3. Voir ces noms à la liste des noms de docteurs invoqués par Raoul de Praelles.
4. *Faons*, petits, de *faonner*, mettre bas.
5. *Herites*, hérétiques.
6. Possidius, évêque de Calame, qui a écrit la vie de saint Augustin.

« *De heresibus* et en plusieurs autres livres qui sont assez notoires, et en ce livre meisme de la « *Cité de Dieu*.

« Et par ces causes tout aussi, comme monseigneur saint Jehan l'evangeliste, pour ce qu'il « comprist et sentit plus hautement de la divinité que nuls des autres evangelistes est comparé « a l'aigle pareillement monseigneur saint Augustin entre les docteurs de l'Eglise primitive y puet « et doit estre comparé et clamé roy aussi comme l'aigle est reputé roy et souverains des oysiaux.

« Et après ce quant j'ay bien tout ce consideré et avecques ce avisé et regardé votre haute « nativité, la noblesse et grandeur de votre personne, et en après votre estude et continuelle occupa- « cion, et sur toutes ces choses la haute pensee qui est cheue en votre cuer et qu'i vous a pleu « a moy declairer tout consideré et mis ensemble, il me semble que je vous puis et doy encore « assez convenablement comparer a l'aigle.

« Car premierement a prendre votre nativité, il est certain que vous estes fils de roy de « France, et qui plus est roy de France, qui est le plus grant, le plus haut, le plus catholique et « le plus puissant roy crestien.

« Et avecques ce estes estrait du linage des empereurs romains qui portent l'aigle pour ce « que fu le premier signe romain.

« Secondement, en ce que vous estes le plus digne roy crestien, car avecques ce que en votre « baptesme vous estes enoint du saint Cresme comme est un chascun bon crestien, encore par « excellence estes vous roy consacré et si dignement enoint comme de la sainte liqueur qui par « un coulon[1], que nous tenons fermement que ce fu le Saint Esprit mis en cette forme, aporta du « ciel en son bec, en une petite empole ou fiole, et la mist, voiant tout le peuple, en la main « de monseigneur saint Remy, lors arcevesques de Rains qui tantost en consacra les fons et en « oint le roy Clovis, premier roy crestien, et en ceste reverence et pour ce très grant et très noble « mistere, tous les roys de France qui depuis ont esté a leur premiere creacion ont esté consacrés « a Rains de la liqueur de cette sainte Empole.

« Et ne tiengne vous ne autre que celle consecracion soit sans très grant digne et « noble mistere, car par ycelle vos devanciers et vous avez telle vertu et puissance qui vous est « donnee et attribuee de Dieu que vous faites miracles en votre vie, telles si grans et si apertes « que vous garissiez d'une très horrible maladie qui se appelle les escroelles[2] de la quelle nul autre « prince terrien ne puet garir fors vous.

« Et si portez les armes de trois fleurs de lys[3] en signe de la benoite Trinité qui de Dieu par « son ange furent envoiées audit Clovis premier roy crestien pour soy combattre contre le roy « Caudat qui estoit sarrazin et adversaire de la foy crestienne et qui estoit venu d'Alemaigne a « grant multitude de gens es partie de France, et qui avoit fait mis et ordené son siege à Conflans « Sainte Honorine.

« Dont combien que la bataille commençast en la valee, toutefoies fu elle achevee en ce « montaigne en laquelle est à present la tour de Mont Joye[4], et la fu pris premierement et « nommé votre cri en armes, c'est assavoir *Montjoye Saint Denis*[5].

« Et en la reverence de ceste victoire et de ce que ces armes Notre Seigueur envoia du ciel « par un aigle et demonstra a un hermite qui tenoit en ycelle valee de costé une fontaine un « hermitage, en li disant qu'il fist raser les armes de trois croissans que Clovis portoit lors en

1. *Coulon*, pour *colon*, pigeon, colombe.

2. Le pouvoir surnaturel qu'avaient les rois de France de guérir les écrouelles ne paraît pas même avoir été mis en doute par les souverains étrangers. Voir *OEuvres poétiques de Guillaume Alexis*, publiées par A. Piaget et Ém. Picot, tom. I, p. 275 et la note.

3. On voit par ce passage que ce n'est pas Charles VI qui a fait la réduction des fleurs de lis à trois, puisque du temps de Charles V elles étaient déjà représentées ainsi concurremment avec les fleurs de lis sans nombre. Au Ms. français 22913 de la Biblioth. Nat. (*Cité de Dieu*) sur douze miniatures il y en a huit qui portent les trois fleurs de lis et quatre qui nous montrent l'écu aux fleurs de lis sans nombre.

4. *Montjoie*, *mons gaudii*, petits tertres sur lesquels s'élevaient des croix (Voir *Paris et ses Historiens*, pp. 140, 230 et planche).

5. M. Paul Meyer a déjà cité ce passage dans une note du *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, 1877 p. 132. La source de la légende n'a pas été découverte.

« son escu et feist metre en ce lieu les trois fleurs de lys, et en ycelle se combatist et il avroit « victoire contre le roy Caudat, le quel le revela a la reine Clovis, qui repairoit oudit hermitage « et apportoit souvent audit hermite sa recreacion, la quele les emporta et deffaça les croissans « et y mist les trois fleurs de lys, fu fondé un lieu de religieux qui fu et encore est appellé « l'abbaye de Joie en val[1], en la quelle l'escu de ces armes a esté par lonc temps en reverence « de ce.

« Et si portez seul roy et singulierement l'oriflamme[2] en bataille, c'est assavoir un « glaive tout doré ou est atachiee une baniere vermeille la quelle vos devanciers et vous avez « acoustumé a venir querre et prendre en l'eglise de monseigneur saint Denis a grant sollempnité, « reverence et devocion si comme vous le savez.

« Car premierement la procession vous vient a l'encontre jusques à l'issue du cloistre, et « après la procession sont atains les benois corps sains de monseigneur saint Denis et de ses com- « paignons[3] et mis sur l'autel en grant reverence, et aussi le corps saint monseigneur saint Loys, « et puis est mise ceste baniere ployee dessous les corporaux ou est consacré le corps de Nostre « Seigneur Jesus Christ le quel vous recevez dignement après la celebracion de la messe, si fait « celui au quel vous l'avez esleu a baillier comme au plus preudomme et au plus vaillant « chevalier.

« Et ce fait le baisiez en la bouche et li bailliez et la le tient entre ses mains par grant « reverence, afin que les barons assistens le puissent baisier comme relique et chose digne, et en « li baillant pour le porter li faites faire serement solempnel de la garder et porter en grande « reverence et a l'onneur de vous et de votre royaume.

« Ainsi le prist ce souverain protecteur et deffenseur singulier de l'Eglise monseigneur saint « Charles, jadis empereur et roy de France quant il ala a secours a l'empereur Constantin qui estoit « empereur de Constantinople, pour delivrer son pays des Sarrazins qui l'occupoient et aussi la « terre sainte de Jerusalem, et lequel empereur de Constantinople le manda par la vision[4] que il « avoit veue devant son lit qui fu tele selon les croniqueurs et anciennes hystoires.

« Cest assavoir que devant yceli empereur au piez de son lit il se apparu un chevalier armé « de toutes armes et monté à cheval tenant une hante toute doree du bout de la quelle hante « yssoit flambe a merveilles grande. Et comme il fust en grande perplexité de savoir quelle « signification c'estoit et que tele chose signifioit, un angle s'apparut a li qui li dist que celi qu'il « avoit veu cestoit celi qui deliverroit le pays des Sarrazins. Si cognut Constantin par ce qu'il « avoit veu que c'estoit le roi Charlemaine a present nommé monseigneur saint Charles, et tantost « le manda qui entendit le mandement et la vision, tantost ala à saint Denis, et prist la baniere « vermeille en tele reverence, comme vous m'avez oy raconter, mist la coronne sur l'autel, laissa « le royaume de France en la protection de monseigneur saint Denis, et, ceste baniere vermeille « ainsi reveremment prise et en tele devocion, se parti et ala à Constantinople et vainqui les Sar- « razins et en delivra le pays.

« Et en ceste reverence tant de la sainte vision comme de la noble victoire qu'il ot, l'ont aussi

1. *Joie en Val.* D'autres Manuscrits porte *jode*, qui sous la forme gode, rappelle la racine *gaudium*. L'abbaye de Joyenval, à deux lieues à l'ouest de Saint-Germain, appartenait à l'ordre des Prémontrés.

2. *Oriflamme.* Raoul de Praelles réédite ce qu'il avait déjà relaté dans son opuscule intitulé : *L'Oriflamme*, en décrivant le cérémonial qui accompagnait la levée et la remise de cet étendard. La description de l'oriflamme et des cérémonies dont cette bannière était l'objet se retrouve près d'un siècle plus tard dans le Ms. 193 de la Bibl. Nat., *Le Jardin des Nobles* (Voir Guillebert de Metz, *Description de la Ville de Paris sous Charles VI*, et *Paris et ses Historiens*, pp. 149 et 257, avec la représentation en couleurs).

Pour l'Oriflamme, consulter : *Paris et ses Historiens*, pp. 12 et 149. A la page 257, les éditeurs ont consacré un appendice à l'histoire de la célèbre bannière. Ils en ont reproduit trois types en couleurs, celui du vitrail de Chartres, celui d'un manuscrit des Célestins et celui d'un manuscrit de Froissart. C'est le type du manuscrit des Célestins, dont le dessin nous a été conservé par Montfaucon et Gaignières, qui se voit au prologue des Manuscrits de la *Cité de Dieu*.

3. Le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère.

4. Cette vision fait l'objet de la vignette renfermée dans l'initiale A du fol. 2 du vol. I du Ms. de Mâcon (Planche CIV).

« acoustumé a prendre vos devanciers et vous, et si portez hante doree et pour ce est il appelé « oriflambe pour la flambe qui apparu au bout de la hante doree.

« Et est la baniere vermeille en la remembrance du glorieux martir ou martirs monseigneur « saint Denis et de ses compaignons, qui premier apporta la foy en France pour laquelle il fu « martirisé li et ses compaignons, et doit estre atachiee ceste baniere, comme dit est, une hante « doree pour avoir toujours vraie recordation et memoire de celle haute et noble vision de notre « foy et de leur glorieuse passion.

« Et ont tenu vos devanciers que elle ne doit point estre desploiee sans très grand necessité « et qui plus est que, la victoire faite, elle doit estre raportee à grant devocion et reverence en « l'eglise monseigneur saint Denis et rendue sur son autel, en remembrance de la victoire, ainsi « comme fist Charlemaine[1].

« De ce me croi je, car je en ay veu deux de mon temps[2] sur l'autel des glorieux martirs, « de chascune partie de l'autel une, et estoient enhantees de deux petites hantes d'argent dorees « ou pendoient a chascune une baniere vermeille, dont l'une estoit appelee la baniere Charle- « maine et se portoit par reverence par un des officiers religieux a certaines processions, et « c'est ce que l'on appelle proprement l'*oriflambe* et dont elle vint de ce qui en puet estre venu « a ma petite cognoissance.

« Et ces choses, mon très redoubté seigneur denotent et demonstrent par vraie rayson que « par ce vous estes et devez estre le seul principal protecteur, champion et deffenseur de l'Eglise « comme ont esté vos devanciers, et ce tient le Saint siège de Rome qui a acoustumé a escrire « a vos devanciers et a vous singulierement en l'intitulacion des lettres : Au Très Crestien des « princes.

« Tiercement, en ce que dès le temps que vous eustes premierement cognoissance vous avez « tousjours aimé science et honoré les bons clers, et etudié continuellement en divers livres et « sciences, se vous n'avez eu autre occupacion, en avez fait faire et translater plusieurs livres, tant « pour plaire a vous comme pour profiter a vos subjès, et en ce avez eschivé le reproche du sage « qui dist : Roy sans lettre est un asne coronné, et par especial en ce que la hautesse de votre « engin et entendement a si haut volé et esté si hautement eslevé, que la plus grant euvre d'un « livre part hors celi qu'il fist de la benoite Trinité, et qui plus est traité de matieres grandes, « hautes, subtiles et diverses, et qui apaine pueent cheoir en entendement humain pour la hau- « tesse et profondité des matieres, vous avez voulu estre translaté de latin en françois pour le « profit et utilité de votre royaume, de votre peuple et de toute crestienté, c'est assavoir le livre « de monseigneur saint Augustin *de la Cité de Dieu* et tieng que en ceste partie vous avez voulu « ensuivre monseigneur saint Charles, qui entre tous les livres qu'il estudioit et voioit volontiers, « il lisoit volontiers les livres de monseigneur saint Augustin, et sur tout les autres le livre *de la* « *Cité de Dieu*, si comme il se treuve en sa vie et ses croniques.

« Pour toutes les quelles trois choses il me semble que je vous puis comparagier a l'aigle de « toute noblesse, grandeur et bonne volenté, et tieng que ceste volenté vous est venue principale- « ment par droite inspiracion divine, mais, mon très redoubté seigneur, de ces choses ne sui je « point esmerveillié, mais je doy estre esmerveillié, et non sans cause, de ce que delaissiez les « souverains clers de votre royaume dont il en y a tant et de si grans que en toute crestienté n'en « a tant ne de tels, et ausquels tele euvre appartenoit et leur estoit deue a translater, il puet estre « cheu en votre pensee de la moy baillier, qui au regart de euls ne sui que poudre et cendre, et « comment vous avez voulu a moy qui sui de si foible entendement baillier si fort fessel, et a si « petite main si grant meule a tourner.

1. Le carme Jean Golein, célèbre docteur en théologie, venait de finir en 1374, pour le compte du roi Charles V, la traduction du *Rational du divin office*, de Guillaume Durand, évêque de Mende. Il parle dans cet ouvrage des cérémonies du sacre et donne la description de l'oriflamme qu'on bénissait à Saint-Denis et de l'enseigne royale qu'on bénissait à Reims. Il décrit aussi les trois fleurs de lis peintes sur cette dernière.

2. Durant la vie de Raoul de Praelles, l'oriflamme fut levée en 1328 pour la victoire de Cassel, puis pour les désastres de Crécy et de Poitiers et enfin pour la victoire de Rosebecq; mais notre traducteur n'en vit pas le retour, car il mourut le 10 novembre 1382, quelques jours avant la bataille.

« Et pour ce que l'en ne cuide pas que par arrogance ou par moy ingerer, je l'aye voulu « entreprendre, je appelle Dieu a tesmoing et vous le savez assez comment et par quel temps je « l'ay refusé et differé a entreprendre, et les excusacions que je y ay pretendues, tant pour ce que « je savoie et veoi la foiblesse de mon engin, la grandeur de l'euvre et la age dont je sui qui me « deusse, si comme il me semble, dorenavant reposer.

« Si ne tiengne vous ne autre moy avoir esté si hardi ne si outrecuidié de l'avoir entrepris de « moy, car [si] je ne cuidasse avoir commis plus grant offense et que l'en me teinst plus outrecuidié « de le vous avoir refusé que de avoir obei a votre commandement, je l'eusse à plain refusé, car il me « sembloit que je avoie assez labouré en mon temps, tant a faire le livre qui se appelle *Le compen-« dieux moral de la chose publique* et le livre qui se appelle *La muse*, lequel il vous plut a recevoir « en gré, pour ce que je l'avoie entitulé a vous, comme les *Croniques en françois contemporisées « du commencement du monde jusques au temps de Tarquin l'orgueilleux et du roy Cambises qui « regnerent en ces temps*, aveques aucunes *Epistres*, consideré encore la grant charge du fait de « mon advocatie qui est office publique et qui requiert labour continuel; mais je croy que vous « aviez leue celle parole de Seneque qui dist que Ociosité sans lettre est mort et sepulture de « homme vif[1].

« Si supplie a votre royale majesté que aussi comme simplement a votre commandement j'ay « ceste euvre entreprise, il vous plaise a la recevoir en gré, et supporter mes deffautes dont je say « bien il en y avra plusieurs, et se je ne ensuy en ceste translacion les propres moz du texte, et que je « y voise aucune fois pas une maniere de circonlocucion ou autrement il me sera pardonné, pour « ce que vous m'avez commandé pour la matiere esclarcir que je ensuive la vraie, simple et clere « sentence, et le vray entendement sans ensuivir proprement les moz du texte, et si y a plusieurs « moz qui ne se pueent pas bonnement translater en françois sans adicion ou declaracion, car, « comme dessus est dit, ce livre est compilé de diverses et hautes matieres et de haut stile et de « ancienne gramaire, chargié de grans sentences suspensives en brieves paroles, plusieurs et diverses « hystoires abregiees de divers et anciens aucteurs, dont les originaux ne pueent pas bonnement « estre trouvés en ce pays pour y avoir recours es pas et es termes qui desirent declaracion, tou-« tevoies est mon entencion d'y metre aucunes declaracions et expósicions pour donner declaracion « au texte es parties et pas ou il avra doubte ou oscurité. »

Cette épître est un monument curieux à consulter. Elle indique les idées qui avaient cours au XIVe siècle sur certaines institutions de notre pays et sur les commencements de la royauté française.

Certes, il serait facile d'y relever des erreurs grossières et de réfuter des assertions puériles qui proviennent des sources peu sérieuses auxquelles a puisé Raoul de Praelles; mais on y sent le désir de rattacher la race royale et l'histoire nationale aux grands faits de l'antiquité, et il faut savoir gré à notre commentateur d'avoir été un des premiers à comprendre l'importance qui pouvait exister, pour assurer notre unité, à souder les races du pays de France par une origine commune et remonter ainsi aux premiers âges du monde. Il met un juste orgueil à relier notre histoire à celle des héros de la guerre de Troie et à plonger les racines de notre race dans le sol de la Troade et de la Grèce.

Cet attachement sincère et ardent pour nos antiquités nationales se révèle d'une façon plus frappante encore dans le célèbre chapitre XXV du Livre V.

Après avoir parlé au chapitre XIII de l'Atlantide, il commente le chapitre XXV où saint Augustin fait le tableau des prospérités de la puissance romaine sous l'empereur Constantin qui, n'adorant que le vrai Dieu, devait être comblé de biens,

1. L. ANNAEI SENECAE, *Ad Lucilium epistolae*, epist. 82.

d'honneurs et de gloire. Par analogie, Raoul de Praelles entreprend une dissertation sur l'antiquité des Français et sur la fondation de Paris. Il rappelle, en résumant les anciennes chroniques[1] et en s'appuyant sur des traditions fabuleuses, qu'Anténor, après la destruction de Troie, se dirigea avec douze mille de ses gens vers les plaines de la Pannonie et que de là, poussé par les Romains, il traversa l'Allemagne et arriva en Gaule par Cambrai et Tournay. C'est dans cette contrée qu'il s'établit, après l'avoir conquise. « Viennent ensuite des détails peu historiques sur la période gallo-« romaine, et ce n'est qu'après de longues inutilités que l'auteur arrive à donner des « renseignements positifs sur le Paris qu'il habitait. Le *Commentaire* devient alors « des plus intéressants : on y trouve notamment des détails fort curieux sur certaines « rues de Paris et sur l'origine des noms qu'elles portaient à cette époque. La *vieil « place aux poursiaux* était ainsi appelée à cause du marché des bêtes qui était par « deçà la rue aux Bourdonnois[2]. » L'auteur nous promène ainsi par la *Crois du Triouer*, le carrefour *Guillori* ou *Guigne Orille*, la ruelle dite *la Fosse aux Chiens*, la porte de *l'Archet Saint Merry*, le marché des *Champeaux*, *Montmartre*, etc..., en donnant maintes explications.

Cette dissertation célèbre, qui n'avait été précédée sur cette matière que par *Les Éloges de Paris*, écrits en 1323, par Jean de Jandun, est la première description de Paris. Elle a été souvent citée par les historiens de notre ville et quelques-uns l'ont largement pillée en négligeant de nommer leurs sources. C'est ainsi que Guillebert de Metz y a puisé la matière des onze premiers chapitres de sa *Description de Paris sous Charles VI*, en se contentant d'y faire quelques additions insignifiantes. Elle a été imprimée pour la première fois avec la traduction de la *Cité de Dieu* dans l'incunable d'Abbeville de 1486, mais d'une façon assez peu correcte. Le lecteur la trouvera dans les manuscrits, cités plus loin, de la traduction de Raoul de Praelles, ou plus commodément et transcrite avec une scrupuleuse exactitude, dans l'ouvrage de MM. Le Roux de Lincy et Tisserand[3]. Nous n'avons pas dans cette étude à faire le procès des détails erronés de cette *Description*. Corrozet[4] et du Breul[5] en ont fait justice ainsi que l'abbé Le Beuf[6] et des auteurs plus récents[7].

On voit quelle érudition Raoul de Praelles avait mise au service de sa traduction. Il avait lu et relu tout ce qui pouvait éclaircir le texte qu'il s'était chargé de

1. Il cite Orose, Julius Celsus, Hugues de Saint-Victor, Hugues de Fleury, Baldericus, évêque de Dol, Geoffroy de Monmouth, Guillaume Le Breton, Hélinand et Bernard Guy. (Voir ces noms à la liste publiée plus haut.)

2. *Paris et ses Historiens*, p. 94.

3. *Paris et ses Historiens*, pp. 99-115.

4. Corrozet, *Les Antiquités, Chroniques et Singularités de Paris*, Paris, 1561. « Si l'on considère l'ouvrage sous le « rapport archéologique, les assertions de Corrozet reposent le plus souvent sur des traditions orales et des récits « mêlés de superstitions historiques et religieuses. Tout ce qu'il rapporte sur l'origine de cette ville et la généalogie « de François Ier est un tissu de fables absurdes; encore l'auteur n'a-t-il pas le mérite de l'invention; car les premiers « chapitres de son livre se composent d'une copie à peu près textuelle de la description de Paris que donne Raoul « de Presle dans les commentaires de sa traduction de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Tout ce qu'il dit sur « l'origine des mots *Lutetia* et *Parisii*, sur la *Croix du Tiroir*, le *Carrefour Guillori*, l'*Archet Saint Marry*, etc., n'est « qu'une reproduction du texte de Raoul de Presle. » (Alfred Bonnardot, *Gilles Corrozet et Germain Brice*, études « bibliographiques sur ces deux historiens de Paris, Paris, H. Champion, 1880, pp. 8-9.)

5. Du Breul, *Le Theatre des antiquitez de Paris*, Paris, 1612.

6. Le Beuf (l'abbé), *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, Paris, 1754-58.

7. Il est regrettable qu'aucun des peintres, qui ont décoré les manuscrits de la *Cité de Dieu*, n'ait songé à illustrer ce chap. xxv du Liv. V, qu'aucun ne nous ait laissé une vue de Paris telle que la ville se présentait à leurs regards. Le Ms. 11 du Museum Meermanno-Westreenianum, dans lequel tous les chapitres sont illustrés, renferme bien une vignette, au fol. 273vo, mais elle a trait au texte de saint Augustin et non au commentaire de Raoul de Praelles. Elle représente la fondation de Constantinople.

translater en français, et c'est par cette abondance de renseignements qu'il put mener à bien une œuvre aussi considérable

Il s'adressait à un public curieux des choses de l'antiquité [1] et plein de respect pour les idées de saint Augustin. Il flattait ses goûts en lui rappelant ce que Vincent de Beauvais lui avait déjà raconté, c'est-à-dire ces détails de l'histoire grecque et de l'histoire romaine qui ont fait la joie de nos pères comme ils ont charmé notre jeunesse. C'est peut-être même par ces digressions, que nous lui avons reprochées, qu'il a le plus intéressé son public, et c'est grâce aux anecdotes puisées dans Valère Maxime et dans Aulu-Gelle qu'il a fait une œuvre si populaire. Ses lecteurs, tout comme nos enfants, s'amusaient plus de l'humeur de la femme de Socrate qu'ils ne connaissaient les idées de ce philosophe, ou s'intéressaient davantage au chien d'Alcibiade qu'aux entraînements politiques de cet homme d'État. Il leur cite tous les bons mots de Diogène le Cynique et les moindres détails de la vie d'Alexandre le Grand, pris dans Justin, Valère Maxime, Aulu-Gelle, saint Jérôme, Eusèbe et Boèce.

Ce que nous pouvons blâmer chez lui, c'est sa crédulité et son peu d'esprit critique. Il répète tout ce qu'il sait et se contente de citer tout ce qui a rapport à son sujet. Loin de se préoccuper de la valeur respective des auteurs qu'il consulte, il prend ses renseignements également dans des écrivains considérables par leur autorité et dans des compilateurs sans valeur aucune.

Quelquefois aussi il donne dans les préjugés de son temps, ce qu'on ne saurait lui reprocher. Par exemple, quand il parle de l'influence de certains nombres sur la destinée des choses humaines en s'appuyant sur Isidore de Séville dans ses *Ethymologies*, Macrobe dans son *Songe de Scipion*, et Boèce dans son *Arithmétique*, il est certain qu'il développe des idées communes à tous ses lecteurs.

Certes, il nous est facile d'élever ces critiques, nous qui avons à notre disposition, par la lente accumulation de travaux pleins d'érudition, des répertoires considérables sur toutes les branches de l'histoire et de l'archéologie. Nous devons donc tenir compte à Raoul de Praelles de la pauvreté des matériaux que son époque pouvait lui fournir.

Mais ce que nous devons louer sans mesure, c'est la conscience de ses recherches et l'exactitude de ses citations. Ce n'est pas légèrement et dans l'intention de jeter de la poudre aux yeux qu'il dresse la liste des écrivains qu'il a consultés. Nous avons vérifié quantité de ses références et de ses renvois et nous avons été étonné de la précision de ses extraits. Sous ce rapport nous ne saurions trop lui rendre justice.

Cette traduction de la *Cité de Dieu*, enrichie de commentaires, a obtenu pendant plusieurs siècles un immense succès. Il suffit, pour s'en rendre compte, de savoir que les manuscrits s'en multiplièrent à l'infini à la fin du XIVe siècle et dans tout le cours du XVe. Les grands amateurs rivalisèrent de zèle pour s'en faire exécuter des copies magnifiques. Nous retrouverons leurs noms dans le cours de cette étude. Contentons-nous de citer, après Charles V et son entourage, Aubriot, le prévôt de Paris, Jean de France, duc de Berry, le duc d'Anjou; les ducs de Bourgogne et le grand Bâtard Antoine, les familiers de cette cour, le comte de Croy, l'évêque de Tournay, Chevrot; Jacques

1. Ce public avait la curiosité de l'antiquité sans en avoir le sens. « Ce qu'on cherchait alors chez les auteurs anciens, c'étaient des histoires ou des exemples propres à illustrer des préceptes moraux. » L. Delaruelle, *Guillaume Budé*, Paris, Champion, 1907.

d'Armagnac, duc de Nemours; puis les conseillers de Louis XI, tels que Gaucourt, Comines, enfin Mallet de Graville, le cardinal d'Amboise, etc., etc.

Tout nous prouve la faveur dont fut accueillie l'œuvre de Raoul de Praelles.

D'abord la jalousie de certains de ses confrères. N'en est-il pas de même dans tous les temps? Simon de Hesdin, docteur en théologie et religieux hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commença, sur la demande de Charles V, sa traduction de *Valère Maxime*, en 1375, au moment où Raoul de Praelles terminait celle de la *Cité de Dieu*[1]. Il fait une allusion malveillante aux commentaires de son confrère et voici comment il s'exprime « ... *Item* il est à savoir que en ceste translacion je ne peux « point a proceder par maniere de lecture, fors en devisant a la fois et moult peu, « sans assigner les parties. Car telle maniere de proceder n'est pas bonne pour les « gens lais qui veulent briefves et claires sentences.... »

D'autre part, le fait que cette première traduction parcourut tout le cours des XIVe, XVe et XVIe siècles, soit dans les manuscrits, soit dans les éditions imprimées de 1486 et de 1531, sans qu'aucun autre auteur ait eu l'idée d'en faire paraître une nouvelle pendant tant d'années, vient bien à l'appui de notre assertion. Il faut, en effet, arriver à l'année 1570 pour rencontrer Gentien Hervet, d'Orléans, qui fit paraître à cette époque la première édition de sa traduction. Ajoutons qu'elle dut son succès en grande partie à ce qu'elle était enrichie du savant commentaire de l'érudit Louis Vivès, qui l'avait composé pour une édition latine parue en 1522.

Ce fut, en effet, Jean-Louis Vivès, qui, le premier après Raoul de Praelles, rédigea de nouveaux commentaires sur la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Né à Valence, en Espagne, en 1492, il étudia la philosophie à Paris, au collège de Beauvais; puis il passa en Flandre, à Bruges, et vint s'établir à Louvain. C'est là qu'il rencontra Érasme. Ce grand savant, qui avait publié des éditions *recognitae* de saint Jérôme et de saint Cyprien, lui conseilla de publier le texte revisé du *De Civitate Dei* et de l'accompagner de commentaires en latin. Vivès, obéissant à cette invitation, finit son travail en 1522 et le dédia, de Louvain, en juillet de cette même année, au roi Henri VIII d'Angleterre. Ce souverain lui répondit de Grenvyche, le 24 janvier 1523, par une lettre de félicitations où il appréciait tout son mérite, et l'appela à sa cour pour y faire l'éducation de sa fille Marie. Ayant eu à se prononcer lors de la répudiation de Catherine d'Aragon, Vivès prit le sage et prudent parti de passer sur le continent. Il se retira dans la ville de Bruges, où il mourut épuisé de travail en 1540.

Les *Commentaires* de Vivès[2] passèrent longtemps pour un chef-d'œuvre, quoiqu'ils aient été mis à l'index[3] sur les représentations des docteurs de Louvain, à cause de certaines propositions injurieuses pour les ordres religieux dont il dénonçait les vices. Le nombre des éditions, qui fut de treize jusqu'en 1661, montre de quelle faveur ils furent entourés.

1. PAULIN PARIS, *Les Manuscrits françois*... Paris, 1836, tom. I, p. 44.

2. Cf. RODRIGUEZ (FR. J.), *Biblioteca Valentina*..., Valencia, J. Th. Lucas, 1747, in-f°, p. 267. — XIMENO (VIC.), *Escritores del reino de Valencia... desde el año de 1228... hasta el de 1747*, Valencia, Dolz, 1747-1749, in-f°, 2 vol. — ANTONIUS (NICOL.), *Bibliotheca Hispana nova*, Matriti, J. de Ibarra, 1783-1788, in-f°, 2 vol., tom. II, p. 726. — FUSTER (J. P.), *Biblioteca Valenciana de los Escritores que florecieron hasta nuestros dias*, Valencia, J. Eximeno, 1827-1830, in-f°, 2 vol., tom. I, p. 79.

3. On pourra étudier plus à fond cette question de la condamnation des *Commentaires* de Louis Vivès dans les différentes éditions des catalogues de livres mis à l'index et prohibés de Matriti, Gomez, 1583, in-4°, fol. 47vo, et 1584, fol. 4vo; (s. l.), Apud Joannem Mareschallum Lugdunensem, 1586, in-8°, p. 4; Impensis Lazari Zetzneri, 1599, in-8°, p. 4; Argentorati, Impensis Lazari Zetzneri, 1609, in-12, p. 4; Romae, typogr. Camerae Apostolicae, 1632, in-12, p. 399; Matriti, Didac. Diaz, 1657, in-f°, p. 55; Romae, typogr. S. C. de Propaganda Fide, 1881, in-8°, p. 349, etc., etc..

En 1570, Gentien Hervet, d'Orléans, chanoine de Reims, entreprit une nouvelle traduction en français de la *Cité de Dieu* et, pour lui donner plus de poids, l'enrichit de la traduction en français des commentaires latins de Vivès. Afin de mieux assurer le succès de son édition, il les expurgea de tout ce qui avait motivé le blâme de la congrégation romaine. On trouvera la liste de toutes ces éditions dans notre essai bibliographique, au chapitre V.

Enfin, en 1610, Léonard Coquée, de l'ordre des Augustins, rédigea, lui aussi, des commentaires en latin qu'il inséra dans une édition latine du *De Civitate Dei*. Mais la réputation de Vivès n'était pas près de s'effacer et il crut bon de publier à la suite les commentaires latins du savant espagnol. A la fin de l'édition de Paris (1636), on trouve un index relatif aux annotations de Coquée et de Vivès.

Ainsi, pour nous résumer, les principaux commentateurs de la *Cité de Dieu* ont été : Nicolas Triveth (mort en 1328), Thomas Walleis (1340), François de Mayronis (1327), Jacopo Passavanti (1357), Raoul de Praelles (1382), Louis Vivès (1540) et Léonard Coquée (1615)[1].

Nous voyons donc que, pendant près de deux siècles, la traduction de Raoul de Praelles a joui de la faveur universelle. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire de cette œuvre. Pour nous, ce travail présente un intérêt particulier. Ce sont, en effet, les manuscrits de cette version française qui ont été décorés par les peintres des XIVe et XVe siècles, à l'exception de trois ou quatre latins ou italiens. C'est son texte qui a éclairé les artistes, et c'est en le prenant pour guide que nous pouvons suivre les détails de leur inspiration. De plus, les peintres ne se sont pas contentés de prendre leurs sujets dans le texte du traité de saint Augustin, mais très souvent aussi dans les *Commentaires* du traducteur dont la matière était moins dogmatique et plus anecdotique. Il s'ensuit que les illustrations s'adressent spécialement à cette traduction et aux explications qui l'accompagnent, et seraient quelquefois incompréhensibles si on ne les avait pas sous les yeux.

C'est pour ce motif que nous avons voulu grouper dans cette étude tout ce qu'on pouvait savoir sur cette première traduction. Le lecteur nous excusera peut-être d'avoir, pour ces raisons, tant insisté sur Raoul de Praelles et sa famille, ainsi que sur ses travaux, et particulièrement sur ses *Commentaires*. Nous croyons que l'examen des manuscrits à peintures, qui feront l'objet du chapitre VI, n'y gagnera que plus de clarté.

1. Entre temps, d'autres écrivains moins célèbres avaient donné des explications du texte de saint Augustin. En laissant de côté François de Belleforest, annaliste du Roi (1530-1583), qui s'en était occupé avec sa légèreté ordinaire sous le titre d'*Annotations et Observations sur les livres de saint Augustin de la Cité de Dieu*, il faut citer Jacques Du Breul, le savant et modeste bénédictin (1528-1614), si connu par son *Theatre des Antiquitez* et par sa *Chronique de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés*. Le manuscrit de son travail existe à la Bibliothèque Nationale sous le n° 19269 du fond français. C'est un in-8° de 308 ff., écrit en cursive minuscule et provenant de la « Bibliothèque de Saint-Germain-des-Pretz ». Il a pour titre : *Jacobi Breulii Monachi Sancti Germani Parisiensis Collectanea in opus de Civitate Dei*. Jacques Du Breul rappelle la division de l'ouvrage, la dédicace de Gentien Hervet dans son épître au Roi, celle de François de Belleforest au seigneur de Tournon, celle de Vivès au roi d'Angleterre, Henri VIII, la préface de Vivès et la genèse de l'ouvrage tirée du livre des *Retractationes*. Le manuscrit contient ensuite des extraits, avec copie de passages des *Commentaires* de Vivès, classés selon les XXII Livres du traité de l'évêque d'Hippone. Ce travail constitue ainsi une analyse de la *Cité de Dieu*, tirée plus spécialement des éclaircissements du savant espagnol que du texte même du traité. Nous citerons encore Hardouin et Larcher, la traduction restée manuscrite (Ms. 595 de la Bibl. Mazarine, 1568) des Livres I et II par P. Crespet, et des *Commentaires* au Livre I publiés en 1624 à Francfort, par Gaspar Barth. Nous trouvons une très bonne analyse de l'œuvre de saint Augustin dans l'abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1740-58, Liv. XXIII, paragr. 7 sqq.

Nous signalerons encore une analyse de la *Cité de Dieu* dans *De summa providentia res humanas administrante quid senserint prioris Ecclesiae scriptores et quae fuerit apud eos ejus doctrinae forma et incrementum*, Paris, 1843, in-8°, 62 pp., de M. Saint-René Taillandier et une étude du même ouvrage, comme explication de l'Histoire, dans *Historiae Interpretatio secundum D. Augustinum in libro de civitate Dei*, Paris, 1855, in-8°, 35 pp., de M. A. Biéchy.

CHAPITRE V

BIBLIOGRAPHIE DE LA CITÉ DE DIEU

A. — *MANUSCRITS*

La présente étude a pour but principal, comme nous l'avons dit, de donner une description raisonnée des peintures qui ornent certains manuscrits de la *Cité de Dieu*. Nous nous sommes donc préoccupé avant tout de la recherche de ces volumes de choix et, sur ce point, après avoir consulté par écrit quelques bibliothécaires et avoir dépouillé quantité de catalogues, nous espérons n'en avoir laissé échapper que fort peu.

Mais entre un exemplaire, sans miniatures, qui offre une simple copie du texte et un autre exemplaire qui présente une riche illustration, composée de tableaux à pleine page ou de vignettes, il y a toute une classe nombreuse de manuscrits qui contiennent, dans une décoration plus ou moins importante, des bordures, des lettres fleuronnées, des armes, des devises, des signatures d'artistes ou de possesseurs, etc.[1]. Quelques-uns même renferment une effigie de saint Augustin, écrivant devant son pupitre[2].

Ces différentes copies ne sont pas à proprement parler des *manuscrits à peintures* et ne peuvent pas être confondues avec ces derniers. Et cependant elles sont trop intéressantes, par les particularités qu'elles offrent à notre curiosité, pour ne pas être signalées dans une section spéciale et retenir quelques instants notre attention.

C'est pourquoi nous avons jugé bon de donner ci-après, à titre de contribution, un *Essai de bibliographie* des manuscrits de la *Cité de Dieu*. Nous disons un *Essai*; car, quoique nous ayons retrouvé en Europe près de cinq cents exemplaires de cet ouvrage, nous ne pouvons avoir la prétention d'en avoir dressé une liste complète. En effet, certaines collections, ecclésiastiques ou particulières, doivent en posséder dont nous n'avons nulle trace. D'autre part, beaucoup de bibliothèques de Russie, d'Italie, d'Espagne et de Portugal n'ont pas de catalogues et il est difficile de se rendre compte de ce qu'elles renferment.

La présente nomenclature, dressée par ordre alphabétique de villes ou de dépôts, comporte le titre de l'exemplaire, son contenu, son format, le nombre des feuillets de parchemin ou de papier, avec leurs dimensions, l'époque à laquelle le volume a été

1. Comme le manuscrit de Matthias Corvin, conservé au Musée hongrois à Budapest.
2. Comme plusieurs manuscrits de Florence.

établi et quelques renseignements particuliers sur sa décoration et sa provenance. Ces remarques sont suivies, après chaque article, de l'indication du recueil dans lequel elles ont été puisées. Nous renvoyons à ces sources quand nous n'avons pu voir l'exemplaire, et nous n'assumons pas la responsabilité qui incombe à leurs auteurs. Mais beaucoup de ces volumes, et des plus importants, ont passé sous nos yeux; par exemple ceux d'Anvers, de Bruxelles, de Budapest, de Florence, de Milan, de Munich, de Paris, de Rome, etc., et, dans ce cas, ont été l'objet d'observations plus étendues.

Quant aux manuscrits à peintures, que nous avons TOUS étudiés en détail, nous les avons également inscrits à leurs lieux de dépôt respectifs; mais, pour les distinguer, nous les avons marqués d'un renvoi qui indique le numéro d'ordre de la description détaillée qui leur est réservée et qu'on trouvera au chapitre suivant.

La moitié des exemplaires que nous avons rencontrés, environ deux cent cinquante, contient le texte complet des XXII Livres du traité; une soixantaine comprend seulement quelques livres, soit que le temps ait détruit en partie la copie primitivement entière, soit que cette copie n'ait été originairement que partielle. Une trentaine, à partir du XIVe siècle, donne les premiers commentaires latins dont cette œuvre était enrichie; ils sont dus, comme nous l'avons vu, à la plume de deux réguliers de l'ordre de Saint-Dominique, Thomas Walleis et Nicolas Triveth. Un certain nombre ne renferme que des extraits de François de Mayronis sous le nom de *Flores*; une vingtaine ne comporte que la table des chapitres et un index; enfin, dans cinq d'entre eux nous ne trouvons qu'un abrégé de l'ouvrage.

Les manuscrits latins que les auteurs ont le plus utilisés pour établir le texte des meilleures éditions, entre autres celle de B. Dombart (Leipzig, 1877), sont les suivants :

Mss. lat. 2050, 2051, 2052, 2053, 11637, 11638, 11639, 12114 et 12115 de la Bibliothèque Nationale de Paris;

Mss. lat. 2532-33, 6259, 6267 et 3831 de la Bibliothèque royale de Munich;

Ms. lat. LXXV de la Bibliothèque de l'Église métropolitaine de Cologne;

Ms. lat. XXVIII de la Bibliothèque du Chapitre de Vérone.

Tous ces exemplaires ont été copiés entre le VIIe et le XIe siècle.

Avant le 1er septembre 1375, date à laquelle Raoul de Praelles termina la première traduction française, tous les exemplaires étaient en latin; la version du maître des requêtes de Charles V donna lieu à d'élégantes et riches copies dont la plupart sont arrivées complètes jusqu'à nous.

Par la suite, le célèbre ouvrage fut traduit dans d'autres langues : italienne, anglaise, allemande, catalane, espagnole et grecque.

C'est dans les bibliothèques de Paris et de France que l'on trouve le plus d'exemplaires de la *Cité de Dieu*. Viennent ensuite l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la Belgique, la Suisse, les Pays-Bas, la Russie, le Portugal et le Danemark.

Au cours des recherches que nous avons faites, nous avons dû dépouiller des livres de comptes et des inventaires anciens dans lesquels nous avons trouvé signalés des manuscrits de la *Cité de Dieu* que nous n'avons pu identifier avec les exemplaires existant aujourd'hui dans les différentes bibliothèques, notamment ceux qui ont fait partie des librairies du roi Charles V et de Jean, duc de Berry. La plupart d'entre eux ont dû périr depuis longtemps. D'autres ont passé en vente à certaines époques et ont

disparu sans laisser de trace. D'autres enfin ont pu échapper à nos investigations, ou ont passé dans nos bibliothèques sans que leur signalement primitif puisse permettre de les reconnaître. Nous avons pensé qu'il pourrait être utile de mentionner ces exemplaires et nous en avons dressé une liste supplémentaire qu'on trouvera placée après la *Bibliographie* proprement dite, avec indication des sources où nous les avons trouvés relevés.

Il nous reste à parler du manuscrit original de saint Augustin.

On sait que le saint évêque prêchait quelquefois en langue punique pour se mieux faire entendre de ses ouailles; mais il correspondait en latin avec les fidèles et ses œuvres furent écrites dans cette langue. C'est ainsi que fut composé le *De Civitate Dei*.

Au sujet de cette copie écrite de la main de l'évêque d'Hippone, nous devons rapporter la légende suivante[1]. En 1612, le chérif Muley Zeidan, devant les progrès du marabout Abou Mahalli, se retira dans le sud du Maroc et achemina vers le port de Saffi les deux cents femmes de son harem, sa garde-robe et son trésor. Ce fut la *Notre-Dame-de-la-Garde*, de Marseille, qui emporta cette fortune, y compris « septante-« troys fardous ou balles grandes de livres mahométans ». Ils constituaient la précieuse bibliothèque du chérif, qui lui venait de son père, un des sultans les plus lettrés du Maroc.

En route pour Sainte-Croix-du-Cap-Ghir, un Français de Marseille, Philippe, dit Castellane, à qui appartenait le navire, se laissa cheoir, dans les parages de Salé, entre les mains de Luis Fajardo, commandant la croisière espagnole, qui surveillait les côtes du Maroc, alors en guerre avec l'Espagne. « La cargaison fut confisquée, le mobilier « envoyé à Madrid et les quatre mille manuscrits du chérif déposés à l'Escorial[2]. » Une légende populaire voulait que parmi ces livres se trouvassent les ouvrages autographes de saint Augustin. Quelques années plus tard, au mois d'août 1631, Renaudot, dans la *Gazette de France*, se faisant l'écho de ce bruit fabuleux, parlait de la perte du manuscrit original des œuvres de l'évêque d'Hippone[3].

Des négociations ouvertes à la suite de ces événements entre l'Espagne et le Maroc traînèrent en longueur pendant tout le XVII[e] siècle. Le Grand Inquisiteur, consulté au sujet des volumes, était presque d'avis de les faire brûler, ou du moins, si on n'en arrivait pas à cette extrémité, de les placer à l'Escorial dans une pièce où ces livres exécrables n'eussent aucun contact avec les livres de saint Augustin et de saint Thomas. C'est ce qui eut lieu. Toutefois, en 1690, la cour de Madrid, faisant droit à des demandes régulièrement réitérées, consentit à en rétrocéder quelques-uns à Moulaï Ismaël.

Mais la légende resta ancrée dans les esprits. Plus tard, en effet, en 1733, d'après le consul de Cadix, Partyet, très au courant des choses du Maroc, on affirmait encore que cette collection contenait les manuscrits originaux des œuvres de saint Augustin, écrits par ce Père et richement reliés. Les Barbaresques appelaient le saint évêque Sidi-

1. Cf. PAUL MASSON, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique barbaresque*, Paris, Hachette, 1903, p. 72, note; CH. DE LA RONCIÈRE, *La Question marocaine d'antan*, article remarquablement documenté paru dans le n° de septembre 1907 du *Correspondant*; COMTE HENRY DE CASTRIES, *Autour d'une bibliothèque marocaine*, article paru dans le *Journal des Débats* du 20 octobre 1907, et *Sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845*, 1[re] série, tom. II.

2. CH. DE LA RONCIÈRE, *op. cit.*, pp. 1118-1119.

3. Salé, 12 novembre 1631. « On commence à renouer icy le trafic discontinué depuis 15 ans qu'il y a que nostre paix fut rompue avec la France par le vol de la bibliotheque du roy du Maroc où estoit le manuscrit original des œuvres de saint Augustin, estimé tant par le prix des volumes que notamment des pierreries dont ils estoient enrichis, à 4 millions de livres, qu'avait emporté un renégat de la foy catolique et de la nation françoise en Espagne, qui le détient jusqu'à présent, quelque instance qu'on ait faite pour les ravoir. »

Belabech et prétendaient que, mort au Maroc, il avait sa sépulture à Goncet, entre les montagnes d'Atlas et de Maroc.

Que penser de toute cette histoire? En principe il n'y a rien d'impossible à ce que les Vandales se soient rendus maîtres des manuscrits de saint Augustin au moment où, s'emparant de la ville d'Hippone, ils pillèrent la cité et peut-être la maison où le saint évêque venait de s'éteindre. Les livres auraient été emportés au Maroc et gardés avec soin et, comme leur auteur avait une grande réputation, il aurait été plus tard considéré, de la part des Barbaresques, comme un célèbre marabout. Mais il faut remarquer que, dans l'inventaire de charge de la *Notre-Dame-de-la-Garde*, il n'est fait mention que de livres mahométans, et que le rapport du Grand Inquisiteur est de nature à faire croire que les œuvres d'un Père de l'Église ne pouvaient figurer parmi ces *livres exécrables*.

En réalité, nous ne savons rien de précis, et les renseignements que nous possédons sur les dépôts littéraires du Maroc nous laissent à ce sujet dans une obscurité profonde. A l'heure où nous écrivons, le moment semble mal choisi pour y faire des recherches. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'en 1905, quand nous avons compulsé les manuscrits de la *Cité de Dieu* conservés à la Bibliothèque de l'Escorial, nous n'avons pas trouvé trace de manuscrits du ve siècle parmi ceux dont nous donnons la liste ci-après[1]. Il y a bien à l'Escorial trois manuscrits très anciens de saint Augustin, entre autres le *De baptismo contra Donatistas*, mais ils sont des vi^e^-viie siècles et n'ont aucun rapport avec l'ouvrage qui nous occupe[2].

Enfin, il faut ajouter que l'incendie de 1671 a causé des pertes sensibles dans les collections du Château royal. La présence d'un exemplaire du *De Civitate Dei* en latin et en français, signalé antérieurement au désastre, n'a plus été constatée depuis[3]. Faut-il penser que les manuscrits originaux auraient disparu dans cette malheureuse journée?

Nous avons tenu à parler de ces légendes où il est possible que la vérité ait sa part. Avertis de l'existence problématique de ces volumes, ceux qui plus tard pénétreront dans les mosquées du Maroc trouveront peut-être les parchemins sur lesquels le Père de l'Église a tracé de sa main le beau traité que nous étudions.

ABERDEEN (Écosse). — *Collège royal.*

D[2]. 5. 38 : 1.... 3. Augustinus de Civitate Dei.

xive s.; parchemin.

Schenkl (H.), *Bibliotheca Patrum latinorum britannica*, II, iii, Wien, 1896, 3249.

ADMONT (Autriche). — *Bibliothèque du monastère de Bénédictins fondé au diocèse de Salzbourg en Styrie*, 1121.

77 et 78. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Le Cod. 77 contient les treize premiers livres et comprend 160 ff. numérotés au crayon. Le Cod. 78 contient les neuf derniers livres et comprend 171 ff.; h. 0^m^,335×0^m^,245. Vieille reliure en bois, doublée de peau jaune avec boutons et fermoirs en laiton. Belle écriture à longues lignes d'une encre un peu rouge. Initiales assez grossières; arabesques et entrelacs rouges et jaunes, dont quelques-uns avec des animaux.

Ce manuscrit date du xiie s. et a été écrit sur velin très probablement à Admont même. On lit au bas du dernier fol. du tom. II cette mention : *Hic liber est sancti Blasii de Admunt.*

Ce manuscrit est inscrit sur un vieux catalogue qui a été établi en 1380 par le père bibliothécaire Petrus de Arbona et qui se trouve encore aux Archives du couvent.

1. M. Rudolf Beer, de la Bibliothèque Impériale de Vienne, dont la compétence en ce qui concerne les bibliothèques d'Espagne est reconnue de tous, a bien voulu nous affirmer qu'il ne les y avait pas rencontrés.

2. Paulus Ewald et Gustavus Loewe, *Exempla scripturae Visigoticae XL tabulis expressa....* Heidelbergae, 1883, in-fol. Tabula 1-3.

3. Renseignement que le bibliothécaire, le Père Guillermo Antolin, a bien voulu nous communiquer.

ALCOBAZA (Portugal). — *Bibliothèque du Monastère.*

19. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; in-fol.

De l'écriture de Frère Mendo de Pombal, du monastère d'Alcobaza.

Haenel (Gust.), *Catalogi librorum manuscriptorum......*, Lipsiæ, Heinrichs, 1830, in-4°, col. 1015; Migne, *Dictionnaire des manuscrits*, Paris, 1853, tom. II, col. 1436, n° 19.

AMIENS. — *Bibliothèque municipale.*

216. Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles, 2 vol. — Premier volume, Livres I-X; second volume, Livres XI-XXII.

Voir description n° 15.

217. Excerpta ex libris divi Augustini.... Fol. 73 à fol. 173 : De Civitate Dei.....

xviiie s.; papier; 284 ff.; h. 0^m,321×0^m,215.

Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques Publiques de France, Départements, Série in-8°, tom. XIX, 1893, p. 101.

ANGERS. — *Bibliothèque municipale.*

161 [153]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XVI-XXII.

ixe s.; parchemin; 193 ff.; h. 0^m,312×0,^m215; in-fol.

Écriture très pure; titres en onciales avec rehauts rouges. Vient de Saint-Aubin.

162 [154]. Saint Augustin. La Cité de Dieu, Livres I à X, traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 8.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXXI, 1898, p. 243.

ANVERS. — *Bibliothèque du Musée Plantin.*

52 des mss. exposés (ancien 3). Beati Augustini de Civitate Dei Libri XXII, texte latin.

Fin du xve s.; très beau vélin; 3 ff. blancs, environ 400 ff. à longues lignes, non numérotés, et 3 ff. blancs; in-4°, h. 0^m,250×0^m,155; justification : 0^m,177×0^m,083.

Ce manuscrit contient les vingt-deux livres du traité, précédés de l'extrait des *Retractationes*. Les cahiers sont de 10 ff. Les signatures et les réclames se trouvent quelquefois rognées, bien que les marges soient très grandes.

Très belle écriture, élégante et régulière; réglure rouge. Titres courants et en-tête des chapitres en rouge.

Le 3e fol. commence par : « [a] boleri sed in illud »; le dernier par : « [nu]mero metienda ». A la fin on trouve cette mention : « Explicit liber XXII^s et ultimus beati Augustini de Civitate Dei. Finitus anno 1497 ».

Au 1er fol. blanc de tête a été inscrite plus tard la note suivante : *Ex legato D. Nicolai Oudarti, officialis Mechliniensis.*

En tête de chaque livre, une grande initiale, en bleu pâle, se détache sur un fond rouge à dessins d'or. Les initiales, plus petites, en tête des chapitres, sont semblables, mais souvent dorées sur un fond rouge ou bleu.

Il n'y a pas d'autre bordure que celle du fol. 2. En tête et en bas de ce folio, une bande d'or, d'environ 2 centimètres, sur laquelle sont peintes en couleurs des roses, des pensées et des pâquerettes.

La reliure est ancienne, mais en mauvais état sur le dos; c'est un bois recouvert de cuir brun à compartiments estampés, contenant des fleurs de lis, des grotesques et des animaux; il reste des traces de fermoirs.

Nous ne savons pas pour qui ce manuscrit a été exécuté. Il passa entre les mains de Nicolas Oudart, poète latin, né à Bruxelles, mort à Malines le 1er juillet 1608; docteur en droit civil et en droit canon, N. Oudart devint chanoine gradué et official de Saint-Rombaut de Malines, où il fut enterré. La pierre sépulcrale, qui recouvre sa dépouille mortelle, porte une épitaphe qui nous a été conservée; en relations suivies avec tous les écrivains de son temps, il fut principalement lié avec Juste Lipse, dont il fut l'exécuteur testamentaire, et avec Jean Moretus, chez lequel il fit imprimer un petit ouvrage : *Ephemeridæ ecclesiasticæ, seu fastorum sacrorum Compendium. Anvers, 1601* (Cf. *Biographie nationale*, Bruxelles, 1901).

En tête du Liv. I, fol. 2, il y a une petite effigie de saint Augustin en buste, qui mesure 0^m,052×0^m,051. Le saint est représenté en évêque, mitré, crossé, nimbé, avec une dalmatique d'or. Il tient un cœur rouge dans sa main droite. Le fond est bleu et parsemé de dessins d'or. La figure est grasse et doit être un portrait.

Ce charmant manuscrit est d'un goût parfait et tous ses détails respirent l'élégance. Par le style de son petit portrait et par le caractère de sa bordure, il nous rappelle la manière de Bourdichon. La date de 1497 ne vient pas détruire cette hypothèse.

Ms. B 15 (ancien 53). Beati Augustini de Civitate Dei Libri, texte latin des dix premiers Livres.

xiie et xive s.; vélin; 148 ff. numérotés, à 2 col. séparées par un intervalle de 0^m,015, avec 35 lignes environ; in-fol.; h. 0^m,350×0^m,235; justification : 0^m,260×0^m,162.

Ce manuscrit comprend les dix premiers livres, mais d'une façon incomplète; il commence avec le chap. iii du Liv. I.

L'écriture, de plusieurs époques, est de scribes anglais. Du fol. 1 au fol. 19 et du fol. 139 à la fin, elle appartient au xive s., et du fol. 19 au fol. 138 au xiie s. Nombreuses abréviations; notes marginales. Le manuscrit finit par ces mots : « Explicit liber decimus ».

Initiales très simples, bleues, rouges ou vertes.

ARGENTAN. — *Bibliothèque municipale.*

9. Commentaria Patrum Thomae Valois et Nicolai Triveth, ordinis Praedicatorum,

in primos decem libros de Civitate Dei [S. Augustini].

XVIIIᵉ s.; papier; 352 pages; h. 0ᵐ,317×0ᵐ,215.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. X, 1889, p. 254.

ARRAS. — *Bibliothèque municipale.*

81. Augustinus de Civitate Dei.

XIVᵉ s.; vélin; 142 ff. sur 2 col.; moyen in-fol.

Écriture italienne. Grandes lettres ornées de miniatures. Initiales fleuronnées en minium et azur. Vignettes. On lit la mention suivante : *Inguerranus de Sancto Fusciano, prepositus ecclesie Ambianensis dedit huic monasterio sancti Anthonii de Ambianis, ordinis Celestinorum, hoc librum.*

Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. IV, 1872, p. 45.

ASSISE. — *Bibliothèque du Couvent de Saint-François.*

365. Flores ex operibus S. Augustini.

XVᵉ s; papier; h. 0ᵐ,210×0ᵐ,114; 87 ff. écrits et 4 ff. blancs.

Au fol. 1 se trouve ce titre : « Veritates sive Flores extracti ex libris Augustini per Franciscum de Mayronis doctorem illuminatum. Sed nota quod desiderantur novem primi libri. »

MAZZATINTI, *Inventari dei Manoscritti delle Biblioteche d'Italia*, tom. IV, Forli, 1894, p. 82.

AUTUN. — *Bibliothèque municipale.*

S. Augustini de Civitate Dei, IX Libri tantum priores.

IXᵉ-Xᵉ s.; parchemin; in-fol.

Ce manuscrit fort beau, en minuscule caroline, était conservé sous le n° 16 à la Bibliothèque du Séminaire d'Autun, désaffecté à la suite de la loi de Séparation de l'Église et de l'État.

AUXERRE. — *Bibliothèque municipale.*

18 [18]. Saint Augustin. En tête fragment des *Retractationes* sur le *De Civitate Dei*. Sacre pagine professorum, ordinis Praedicatorum, Thomae Valois et Nicolai Triveth, in libros beati Augustini de Civitate Dei Commentaria.

Fol. 297 v° : « Incipit tabula composita per fratrem Nicolaum Cerseth (*sic*), ordinis Praedicatorum, sacre pagine professorem, super commentum premissum quod factum est super Augustinum de Civitate Dei. »

XIVᵉ ou XVᵉ s.; papier; 302 ff. sur 2 col.; h. 0ᵐ,365×0ᵐ,263; initiales de couleur; belle lettre ornée au fol. 2. Ce manuscrit fut laissé par Jean de Hangest, à sa mort en 1521, à l'église de Saint-Pierre ad Boves. Deux prêtres, Jean Tierry et Mathurin Galopin, en prirent possession. Il provient de l'abbaye cistercienne de Pontigny.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. VI, 1887, p. 12.

AVIGNON. — *Bibliothèque municipale (Musée Calvet).*

228. [Anc. fonds, 202.] Traités et Extraits de Saint Augustin...

... Fol. 51 v° à fol. 57. De Civitate Dei Liber primus : « Patientia Dei ad penitenciam invitat malos », chap. VIII, vers la 9ᵉ ligne....

Fin du XIIIᵉ s.; parchemin; 278 ff. sur 2 col.; h. 0ᵐ,170×0ᵐ,117.

230. [Anc. fonds, 115.] Recueil.

... Ff. 31-123 : Thomas de Galles ou Thomas Walleis, in decem primos libros de Civitate Dei S. Augustini Expositio.

Commencement du XVᵉ s.; papier; 123 ff.; h. 0ᵐ,309×0ᵐ,212; initiales laissées en blanc.

291. [Anc. fonds, 167.] Extraits des Saints Pères.

... Fol. 100 : In libro de Civitate Dei Augustini....

XIIIᵉ s.; parchemin; 118 ff.; h. 0ᵐ,228×0ᵐ,147.

Ces trois manuscrits proviennent du couvent des Frères Prêcheurs d'Avignon.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXVII, 1894, pp. 133, 139-140 et 199.

AVRANCHES. — *Bibliothèque municipale.*

89. S. Augustinus de Civitate Dei.

XIᵉ s. ou commencement du XIIᵉ s.; parchemin; 208 ff. sur 2 col.; h. 0ᵐ,408×0ᵐ,305; grand in-fol.

Initiales peu ornées, excepté celles du commencement de chaque livre; titres en capitales et onciales de diverses couleurs. Les feuillets du premier quart ont été endommagés par l'humidité et l'on en a retranché probablement toute la partie gâtée pour préserver le reste, de sorte qu'il n'y a plus guère que des moitiés de feuillets dans cette première partie du volume.

Le manuscrit se termine avec le XXIIᵉ et dernier livre.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. IV, 1872, p. 469.

BÂLE. — *Bibliothèque de la ville.*

A. III. 35. Aur. Augustini de Civitate Dei Libri XXII abbreviati.

XVᵉ s. (1433); papier; in-fol.

A. IV. 1. Aur. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, cum commentariis.

Papier; in-fol.

HAENEL, col. 599.

BAMBERG (BAVIÈRE). — *Bibliothèque royale.*

30. B III. 25. Recueil.

Ff. 1-10 : S. Augustini librorum de Civitate Dei Fragmenta....

XIIᵉ s.; parchemin; 179 ff., 29-30 lignes; h. 0ᵐ,224×0ᵐ,157.

31. B III. 2. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 231 ff. sur 2 col., 40 et 44 lignes; h. 0m,365×0m,280.

Exemplaire mutilé; manquent les Livres XVI, XVII, XVIII.

32. B III. 28. S. Augustini de Civitate Dei Libri VIII-XVIII.

XIIe s.; parchemin; 247 ff., 31 lignes; h. 0m,228 ×0m,154.

LEITSCHUH (Fr.). *Katalog der Handschriften des Kg. Bibl. zu Bamberg*, 1895-1906, tom. I, I, pp. 385 et 388.

BARCELONE. — *Bibliothèque du Séminaire.*

Augustinus de Civitate Dei; traduction en langue catalane. [Incomplet.]

XVe s.; vélin; à longues lignes; 32 lignes à la page; grand in-4°, h. 0m,280×0m,215; justification 0m,180 ×0m,130.

Écriture belle et très claire, en *lettres de notes* avec rubriques. Titre courant : « De Civitate Dei »; mention des livres en lettres rouges, mais pas à tous les livres. Quelques notes marginales.

Les grandes initiales, au commencement des livres, sont en bleu et en rouge sur un fond en treillis rouge; les petites sont très simples, en rouge et en bleu. Pas de bordures, et aucune miniature; peut-être le premier feuillet en possédait-il une comme frontispice?

Le premier folio qui subsiste porte le n° 39 et contient les inscriptions suivantes : en haut : *Bibliotheca catalana publica Episcopal de Barcelona*; et en bas : *Collegii Barcinonensis Societatis Jesu.* Elles sont donc postérieures à la mutilation.

La Bibliothèque de l'Évêché de Barcelone conserve les documents relatifs à son histoire; mais les ouvrages manuscrits et imprimés qu'elle possédait ont été, dans le courant du XIXe siècle, versés au Séminaire du diocèse pour servir à l'instruction des élèves ecclésiastiques. C'est ainsi que la Bibliothèque du Séminaire possède ce manuscrit de la *Cité de Dieu*, en langue catalane, que nous avons vu chez le relieur, occupé à le revêtir. La traduction en catalan a été faite, non sur le texte latin, mais sur la traduction française de Raoul de Praelles, et avec la version des commentaires de cet érudit. Elle date donc d'une époque postérieure à 1375, et nous inscrivons cet exemplaire comme exécuté au XVe siècle.

Ce manuscrit est dans un état déplorable; nombre de ses feuillets sont tachés et même rongés de vin rouge. De plus il est incomplet et mutilé. Le commencement et tout le premier livre manquent, soit 38 ff. Il commence avec l'exposition du chap. V du Liv. II et se continue ainsi jusqu'au commencement de l'exposition du chap. IX du Liv. IV, puis finit brusquement.

On signale à Barcelone un autre manuscrit de la *Cité de Dieu*, conservé dans un couvent de Carmes déchaussés (GROEBER, *Grundriss der romanischen Philologie*, II, II, p. 92; et Torres AMAT, *Memorias*, p. 688). Nous n'avons pu le trouver; il y a lieu de se demander si c'est un manuscrit indépendant, ou si ce ne serait pas la deuxième partie de l'ouvrage dont nous venons de décrire le premier volume.

BAYEUX. — *Bibliothèque municipale.*

56. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 382 ff. sur 2 col.; h. 0m,330 ×0m,240.

Au commencement se trouvent 2 feuillets en mauvais état, renfermant une table des matières. Un certain nombre de feuillets manquent à la fin. Provient de la Bibliothèque du Chapitre.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. X, 1889, pp. 323-324.

BERLIN. — *Bibliothèque royale.*

337. Augustinus de Civitate Dei.

XIIe s.

Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, Hannover, 1843, VIII, 841.

—. — *Neues Museum.* Feuillets détachés d'une Cité de Dieu, 2 miniatures.

Voir description n° 34.

BERNE. — *Bibliothèque de la ville.*

12. Augustini de Civitate Dei Libri XIII-XXII.

XIe s.; parchemin; 124 ff.; gr. in-fol.

C'est la continuation du manuscrit 13, qui suit. L'écriture est la même. Le scribe Hato, bibliothécaire du couvent de Saint-Maximin, est nommé à la fin du volume.

13. ... 2. Ff. 2-110 v° : Augustinus. De Civitate Dei Libri I-XII....

XIe s.; parchemin; 111 ff.; gr. in-fol.

43. Recueil.

... 21. Fol. 44 r° : Excerptum ex Augustini libro de Civitate Dei (*court extrait de 17 lignes*)....

XIe s. (ff. 1-2) et XIIIe s.; parchemin; 51 ff., avec de très belles peintures qui concernent les autres extraits du recueil et non celui de saint Augustin; grand in-fol.

134. ... 3. Ff. 3 v° à 162 r° : Augustini de Civitate Dei Libri XXII....

Xe s.; parchemin; 162 ff.; gr. in-fol. Provient de l'abbaye bénédictine de Fleury.

352. Augustini de Civitate Dei Libri XIX-XXII.

XIe s.; parchemin; 109 ff.; in-4°.

Au v° du feuillet Ier se voit une belle initiale peinte.

La première page a été écrite un peu plus tard que les autres. Ce manuscrit a appartenu au commencement du XVIIe siècle à Pierre Daniel, avocat à Orléans et bailli de l'abbaye de Fleury.

SINNER (J. R.). *Catalogus Codicum Mss. Bibliothecae Bernensis*, Bernae, 1760, vol. I, pp. 7, 8 et 9. — HAGEN (Herm.). *Catalogus Codicum Bernensium*, Bernae, 1875, pp. 9, 51-52, 182-183, 338.

BESANÇON. — *Bibliothèque municipale.*

173. Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Milieu du XVe s.; parchemin; 263 ff. sur 2 col.; h. 0m,348×0m,247.

Au fol. 2, splendide encadrement de page avec

rinceaux, fleurs, petits anges, animaux, et médaillon de saint Augustin en évêque, à mi-jambes.

Nombreuses lettrines d'une ornementation très distinguée et d'un coloris exceptionnellement éclatant. Dans l'une de ces lettrines (fol. 4) est figuré un phylactère sur lequel on lit le mot PERVSIA. Le manuscrit, qui est d'une écriture minuscule italienne, parait donc avoir été exécuté à Pérouse.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXXII, 1897, p. 121.

BORDEAUX. — *Bibliothèque municipale.*

Augustinus de Civitate Dei.

Parchemin; in-fol.

HAENEL, col. 83. — Le *Catalogue général des Mss.*, Série in-8°, tom. XXIII, n'en fait pas mention. Il semble avoir disparu.

BOULOGNE-SUR-MER. — *Bibliothèque municipale.*

53. Aurelii Augustini episcopi de Civitate Dei Libri viginti duo. En tête l'extrait des *Retractationes*.

XIIe s.; vélin; 195 ff. sur 2 col. de 50 lignes (avec 0^m,025 d'intervalle); gr. in-fol., h. 0^m,440×0^m,315; justification 0^m,350×0^m,230.

Reliure en bois, couverte de veau fauve; tranches jaspées; cahiers de 8 ff., numérotés en chiffres romains, sans réclames.

Belle écriture du XIIe s. avec de nombreuses abréviations.

Ce manuscrit provient probablement du Monastère de Saint-Bertin.

Grandes initiales ornées, au commencement de chaque livre, avec entrelacs blancs, coloriées en rouge et en vert, et se détachant sur fond bleu. Les initiales, qui sont en tête des chapitres, sont en couleur.

Fol. 1, la grande initiale I du prologue, qui mesure h. 0^m,390×0^m,070, comprend 4 médaillons de 0^m,070 de diamètre, cerclés d'or; ils contiennent de curieuses figures sur fond bleu, accusant le style byzantin avec des attitudes contournées et des visages rouges.

1er *Médaillon* : le Christ bénissant, ayant à sa droite la Vierge et un saint, à sa gauche saint Jean et un autre saint;

2e *Médaillon*: Saint Augustin et un autre saint, écrivant tous deux sur un même rouleau;

3e *Médaillon* : deux écrivains païens, inspirés par des démons (probablement Apulée et Varron);

4e *Médaillon* : Bête de l'Enfer.

En tête du Liv. XI, fol. 73, une grande initiale I, de h. 0^m,430×0^m,150, comprend, disposés de même, un médaillon et cinq registres;

Médaillon : Saint Augustin déployant un rouleau.

1er Registre : quatre patriarches et trois prophètes;

2e Registre : quatre apôtres et trois martyrs;

3e Registre : cinq confesseurs et trois vierges;

4e Registre : ULTIMUM JUDICIUM DEI : le Christ appelant les élus : VENITE BENEDICTI, et repoussant les damnés : DISCEDITE A ME MALEDICTI.

5e Registre : la Bête de l'Enfer enchaînée sous les pieds du Christ.

Le verso du dernier feuillet est occupé par une longue pièce de vers latins d'un sens obscur, qui n'a d'autre importance que de faire connaître par le rapprochement des premières lettres de chaque vers le nom de l'auteur du manuscrit:

« Hinc ab *Alexandro* manus arsque vigent data libro. »

Ce manuscrit provient de l'abbaye bénédictine de Saint-Bertin.

54. Aurelii Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s.; vélin; 244 ff. sur 2 col. de 44 lignes; grand in-fol., h. 0^m,420×0^m,290. Titres courants.

Écrit en minuscule gothique peu caractérisée, avec initiales majuscules en rouge et bleu. Au commencement de chaque livre, une majuscule rouge et bleue, avec filets, festons et antennes en rouge, vert et jaune. Provient du couvent de Saint-Waast d'Arras.

55. La Cité de Dieu de Aurelie Augustin, traduction française de Raoul de Praelles; 2 tomes.

Voir description n° 24.

Cf. pour ces trois manuscrits : GÉRARD, *Catalogue des Manuscrits et des imprimés de la Bibliothèque de la ville de Boulogne*, 1844. — *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques*, Série in-4°, 1872, tom. IV, pp. 607 et 608. La partie relative à Boulogne-sur-Mer a été rédigée par M. MICHELANT.

BOURGES. — *Bibliothèque municipale.*

94 [84]. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XI.

Xe s.; parchemin; 152 ff. sur 2 col.; h. 0^m,355 ×0^m,262.

Incomplet de la fin (Lib. XI) : « ... nunquam peregrinata... ». Provient de Saint-Sulpice de Bourges.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. IV, 1886, p. 21.

BRUGES. — *Bibliothèque de la ville.*

106. S. Augustinus episcopus. De Civitate Dei.

Voir description n° 41.

107. S. Augustinus de Civitate Dei, a libro primo usque ad decimum quintum exclusive [I-XIV].

XVIe s.; vélin; 170 ff. sur 2 col.; in-fol.

Écrit en latin. Style flamand. Initiales coloriées en rouge et en vert avec ornements. Titres des chapitres en rouge.

En tête, l'extrait des *Retractationes*. Au fol. 1 v°, il est écrit: *Liber sancte Marie de Thosan*[1] *in quo continetur prima pars sancti Augustini de Civitate Dei.*

Reliure en bois, couverte de veau estampé.

Provient de l'abbaye de Sainte-Marie-des-Dunes.

1. THOSAN = TER-DOEST, commune de Lisseweghe (Flandre occidentale); abbaye de Cisterciens, fondée le 1er janvier 1176, diocèse de Tournay. (*Voir* ULYSSE CHEVALIER, *Répertoire topo-bibliographique*, 1903.)

108. S. Augustinus de Civitate Dei, a Libro decimo quinto usque ad Librum vigesimum inclusive [XV-XX].

xve s.; beau vélin; 296 ff. sur 2 col.; h. 0^m^,335 ×0^m^,240; justification 0^m^,220×0^m^,150, avec 0^m^,024 entre les colonnes; in-fol.

Belle écriture en lettres de forme. Titre courant en rouge. Lettres coloriées et ornées. Bordure au verso du fol. 1. A ce même folio, minuscule miniature de 0^m^,045 sur 0^m^,063, à deux compartiments : à gauche, CIVITAS ETERNI SUPPLICII CAYN, représentant une tour grise, en haut de laquelle un damné est torturé par les démons; à droite : CIVITAS PADISI VOLUPTATIS ABEL, représentant une tour d'or au sommet de laquelle un élu est soutenu par deux anges.

Le fol. 2 commence par : « eorumque peccato »; le fol. 296, par : « est vestrum scire ».

Ce manuscrit flamand provient de l'abbaye cistercienne de Sainte-Marie-des-Dunes.

109. S. Augustinus.... Item Thomas anglicus et Nicholaus Triveth (*vel ut alii* Treveth) in librum sancti Augustini de Civitate Dei.

xive s.; parchemin; 256 ff.; in-fol.

Manuscrit à 2 col., avec initiales coloriées et ornées; titres des chapitres à l'encre rouge; écriture admirable.

Cf. LAUDE (P. J.). *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Bruges*, Bruges, 1859, pp. 91-93.

BRAUNSCHWEIG. — *Bibliothèque de la ville.*

CXXXIX.... 7. Ff. 145 r° à 146 v° : Ex Aurelii Augustini de Civitate Dei libris I, IX et XII Extracta.... 11. Ff. 148 r° à 149 v° : Ex Aurelii Augustini.... libro IX de Civitate Dei Excerpta.....

xve s.; papier; 202 ff. de trois mains différentes. Provient du couvent des Frères Mineurs de Brunswick.

NENTWIG (H.). *Die mittelalterlichen Handschriften in der Stadtbibliothek zu Braunschweig*, Wolfenbuttel, 1893, pp. 123 et 124.

BRUXELLES. — *Bibliothèque royale.*

1145 [9641]. S. Augustinus de Civitate Dei.

xe s.; parchemin; 284 ff. à longues lignes; h. 0^m^,290×0^m^,177; in-fol.

Manuscrit incomplet, mutilé.

1146 [II. 1005^1^, 1005^2^, 1005^3^]. S. Augustinus de Civitate Dei (en 3 vol.).

1er Vol. : 1. Fol. 1 v° : Retractatio S. Augustini episcopi in libro de Civitate Dei. — 2. Ff. 2 v°-125 v° : Aurelii Augustini Ipponensis episcopi de Civitate Dei Libri I-XIII.

2e Vol. : Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XIV-XVI, c. 22.

3e Vol. : Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XVI, c. 23-XXII.

xiie s.; parchemin; 125 ff., 38 ff. et 116 ff., sur 2 col.; h. 0^m^,370×0^m^,260.

Grandes lettres initiales, rouges ou vertes, parfois inachevées. Titre en grandes capitales. Écriture de plusieurs mains. Provient de l'église de Saint-Martin de Tournay.

N°s 2030 et 2031 de la Bibliothèque de Sir Thomas Phillipps. Cf. A. D'HERBOMEZ, *Les Manuscrits de Saint-Martin de Tournay, conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles*, pp. 11 et 12.

1147 [II. 1008]. S. Augustinus de Civitate Dei. 1. Fol. 1 r°-1 v° : Capitula. — 2. Ff. 1 v°-2 r° : Retractatio sancti Augustini in libro de Civitate Dei. — 3. Fol. 2 r° : versus. — 4. Ff. 2 r°-186 : Aurelii Augustini Ypponensis episcopi de Civitate Dei Libri I-XXII.

xive s.; parchemin; 186 ff. sur 2 col.; h. 0^m^,330 ×0^m^,235.

Très bonne écriture. Initiales rouges et bleues. Provient de l'abbaye de l'Alne, du diocèse de Liége.

1148 [291]. S. Augustinus de Civitate Dei.

xve s. (1457); parchemin; 308 ff. sur 2 col.; h. 0^m^,355×0^m^,250.

Initiales rouges et bleues. Écrit en 1547 par Liévin de Malines.

1149 [684]. S. Augustinus de Civitate Dei.

xvie s.; papier au filigrane P; 181 ff. sur 2 col., plus 9 ff. de garde en tête et 1 à la fin du volume; h. 0^m^,290×0^m^,205.

Jolies initiales rouges et bleues rehaussées d'or et à rinceaux. Appartenait aux Jésuites de Louvain.

1150 [148]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

xve s.; parchemin; 166 ff. sur 2 col., plus 2 ff. de garde en papier; h. 0^m^,380×0^m^,275.

Initiales rouges et bleues. Le fol. 9 est encadré d'une peinture ébauchée. Provient de Saint-Martin de Louvain.

1152 [12013]. S. Augustinus. Excerpta ex libro de Civitate Dei.

xvie s.; papier; 56 ff., plus 6 ff. blancs à la fin du volume; h. 0^m^,200×0^m^,140.

1153 [9294, 9295]. Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduction française de Raoul de Praelles (en 2 vol.).

Voir description n° 16.

1154 [9005-9006]. Raoul de Praelles : la Cité de Dieu.

Voir description n° 30.

1155 [9015-9016]. S. Augustinus de Civitate Dei, texte latin et traduction française par Raoul de Praelles.

Voir description n° 38.

1156 [9013, 9014]. Raoul de Praelles. La Cité de Dieu de saint Augustin, en français.

Voir descriptions n°s 28 et 46.

1164 [11444, 11445]. S. Augustini Flores collecti a Francisco de Maronis. — 1. Ff. 1-65 v° : Flores extracti de libris Augustini de Civitate Dei et in veritates redacti a sacrae theologiae venerabili magistro Francisco de Maronis. — 2. Ff. 66-73 v° : table alphabétique du traité précédent......

xve s.; papier avec quelques feuillets en parchemin; 85 ff.; h. 0^{m},230$\times$0^{m},142. Provient de l'abbaye du Parc.

1165 [9046]. François Maironis. Fleurs du livre de la Cité de Dieu, en latin et en français.

Voir description n° 39.

1513 [9137]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; in-fol.; 215 ff. sur 2 col.

Superbes lettrines en toutes couleurs à entrelacs et à personnages. Au fol. 1 on lit : *Johannes Livincius, canonicus sancti Petri Leodiensis* et en dessous : *Collegii Societatis Iesu, Antwerpiae 1599. D. P.*

Van den Gheyn (J.). *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque royale de Belgique*, tom. II, Bruxelles, 1902, pp. 175-180, 186 et 408

BUDAPEST. — *Bibliothèque du Musée national hongrois.*

Ms. 3655 F. L. Divi Augustini de Civitate Dei Libri XXII, texte latin.

xve s.; parchemin; 433 ff., numérotés récemment, longues lignes, au nombre de 39 à la page; h. 0^{m},420$\times$0^{m},283; justification 0^{m},283$\times$0^{m},156.

École italienne du xve siècle. Écrit sur beau vélin, un peu dur. Les feuillets 1, 2, 4, 432 et 433 sont blancs. Réglé au stylet. Sans titre courant.

Ce manuscrit, qui renferme le traité complet de saint Augustin en vingt-deux livres, sans notes ni commentaires, est un assez beau spécimen de la célèbre bibliothèque du roi Matthias Corvin; malheureusement le folio de tête, qui devait porter une riche ornementation, a été enlevé à une époque indéterminée.

Description générale. — Le fol. 1 est blanc et non réglé. Le fol. 2 porte un papillon collé, où l'on voit écrit : *N° 35. Mss.* (sic) *latin, parchemin, xve siècle. La Cité de Dieu, par S. Augustin.* Puis trois lignes en turc, et au-dessous, sur le feuillet même : *Beküldetett a m. k. Minister-elnök nagyméltóságos Andrássy Gyula Gróf által, 1869 december 13-kán.* (Remis par Son Excellence le comte Jules Andrassy, président du ministère royal hongrois, le 13 décembre 1869.)

Le fol. 3 commence en capitales d'or par ces mots : « Capitula primi libri divi Augustini de Civitate Dei feliciter incipiunt ». Suit l'énoncé des chapitres qui se continue au verso.

Le fol. 4 est blanc et réglé. Le fol. 5 commence par : « hujusque XII libris continetur », mots tirés du chap. xliii du Liv. II des *Retractationes.* Au milieu du feuillet, débute le texte même du traité par le mot : « Gloriosissimam ». L'ouvrage continue sans interruption jusqu'à la fin et s'achève au fol. 431, lequel commence par : « voluntas libera.... » Cette première ligne est très détériorée; car la tête et la queue de beaucoup de feuillets se trouvent piquées et maculées par l'humidité.

Nous voyons donc qu'entre le fol. 4 et le fol 5, il y avait originairement un feuillet intermédiaire qui renfermait au verso les premières phrases du chap. xliii du Liv. II des *Retractationes.* En faisant le calcul des quelques lignes qui font défaut, nous pouvons nous rendre compte que le feuillet manquant commençait au verso par : « Interea Roma Gothorum irruptione », et finissait, en 20 lignes à peu près, par les mots : « pars altera operis », se raccordant avec ceux du fol. 5. Les pages comprenant 39 lignes, c'est la moitié supérieure de la page qui laissait le champ libre à l'ornementation. Par analogie avec les ouvrages qui ont été copiés pour le roi de Hongrie, nous pouvons supposer que cette moitié de page du verso était consacrée à la lettre initiale I, richement ornée et renfermant peut-être une miniature de saint Augustin écrivant à un pupitre. Le recto portait probablement un de ces titres splendides, donnant l'énoncé de l'ouvrage ou les portraits de Matthias et de son épouse, Jeanne, avec une bordure parsemée d'effigies et les attributs ordinaires de la famille : ruche, tonneau, puits, sablier, etc.[1].

Collation. — Cahiers de 10 ff. avec réclames. A cause du numérotage des feuillets blancs, qui est défectueux, ces cahiers se terminent toujours avec le verso du feuillet dont le chiffre finit par un 4. Les réclames ont été quelquefois rognées à la reliure; elles sont quelquefois écrites en travers. Elles offrent cette particularité qu'elles ont été obtenues en pratiquant dans le vélin un creux qu'on a rempli d'encre.

Reliure. — Elle est en bois, à bords biseautés, couverte de velours rouge. Il reste les deux fermoirs de tête, réunis par une lanière, et deux fermoirs sur les côtés. Formés par deux dauphins d'or, ils renferment un écusson en émail, avec les armes suivantes : *écartelé aux 1 et 4, de gueules à 4 fasces d'arg.* (Hongrie anc^{ne}) *et aux 2 et 3, de gueules au lion d'arg. couronné d'or, la queue nouée et passée en sautoir* (Bohême); et, brochant sur le tout, les armes de Corvin : *d'azur au corbeau de sable sur une branche de sinople, tenant un anneau d'or dans son bec.* Les tranches du volume sont dorées, avec des ornements de couleur.

Écriture. — L'écriture, d'une encre un peu pâle, est de style italien. Elle est belle, pas très régulière, mais très claire, avec très peu d'abréviations, et tout entière de la même main. L'énoncé des chapitres est en lettres rouges; mais le numéro manque souvent.

1. *Voir*, par exemple, le beau manuscrit n° 653 de la Bibliothèque impériale de Vienne, *Lettres de saint Augustin*, décoré probablement par Attavante, à Florence, entre 1485 et 1490. Le feuillet de tête a été reproduit dans *Kunst und Kunsthandwerk*, 1902, p. 487, qui a publié trois beaux articles de M. Rudolf Beer sur *Die Miniaturen-Austellung der K. K. Hofbibliothek.* Cf. aussi : Csontosi dans *Centralblatt für Bibliothekswesen*, III, 1886, et Bradley, *Dictionary of Miniaturists*, London, 1888, à l'article *Matthias.*

Au verso du dernier feuillet 431, on lit : « Amen. Explicit. D. Augustini. de. Civitate. Dei. scriptum et completum per manus Petri de Middelburch q. Zeelandia. R. Q. » Puis en rouge : « Finis P. M. male informatus. qui legat intelligat. » Nous savons que ce Pierre de Middelbourg était, avec Henri d'Amsterdam et conjointement avec les copistes italiens, un des meilleurs écrivains employés par le roi Matthias. On lui reconnaît un *Tite Live* qui est à l'Escorial et un *Lactance* qui est conservé au British Museum[1].

Initiales. — Les initiales sont en général tracées en or dans un carré de $0^m,08$, à fond bleu, rouge et vert, semé de fleurs blanches et enrichi d'arabesques et d'entrelacs blancs. Elles émanent de la bordure dont elles sont la continuation ornementale. La technique de ces bordures et initiales consiste en ce que tout ce qui doit être colorié a été creusé préalablement dans le parchemin et rempli, après coup, de bleu, rouge et vert, de telle sorte que les entrelacs blancs, qui ne sont pas creusés, semblent se détacher sur les parties coloriées, alors qu'au contraire c'est la couleur qui est un peu exhaussée.

Les initiales des Liv. I et II manquent. Celles des autres livres, jusqu'au Liv. XIV, sont telles que nous venons de les décrire. A partir du Liv. XIV, ou bien elles sont coloriées davantage, parce que les fleurs blanches ont disparu, ou bien elles sont sur fond noir avec fleurs et fruits de couleur, sans entrelacs, et séparées de la bordure.

En tête des chapitres, il y a des initiales, de même style et de même facture, mais plus petites et plus simples.

Bordures. — Les bordures sont du même genre que les initiales. Elles ont $0^m,017$ environ de largeur et occupent tout le côté de la page. Elles se rencontrent à toutes les pages, excepté quand il n'y a pas d'initiales.

Provenance. — D'après l'inscription du fol. 431 v°, que nous avons relatée plus haut, on voit que ce manuscrit a été écrit, entre 1475 et 1490, par Pierre de Middelbourg, de Zélande, pour le compte de Matthias Corvin. Après la mort du roi en 1490, sa splendide bibliothèque fut dispersée entre les mains de sa veuve, de Laurent de Médicis, du duc de Modène, du roi de Naples, et le reste tomba au pouvoir des Turcs, lors de la prise de Bude au XVIe s. Ce ne fut qu'en 1869, lors des fêtes d'inauguration du canal de Suez, que, à la suite de négociations entamées par le comte Jules Andrassy, alors ministre, le sultan Abd-ul-Azis fit cadeau d'un certain nombre de manuscrits à l'empereur François-Joseph; celui-ci, en qualité de roi de Hongrie, les remit à la Bibliothèque du Musée national hongrois, qui les conserve encore[2].

1. *Voir* BRADLEY, *Dictionary of Miniaturists*, tom. II, p. 318.
2. La Bibliothèque de l'Université de Budapest conserve beaucoup de manuscrits des œuvres de saint Augustin, mais aucun de la *Cité de Dieu*. Elle possède 35 manuscrits ayant appartenu à Matthias Corvin, dont quelques-uns décorés richement des insignes particuliers à sa famille ou ornés de son portrait et de celui de sa femme.

Quant à la décoration de cet exemplaire, en l'absence du feuillet de tête, nous ne pouvons affirmer qu'elle soit l'œuvre d'un peintre italien ou celle de Pierre de Middelbourg lui-même. Peut-on considérer comme un témoignage en sa faveur les mots *scriptum et completum* que nous avons signalés plus haut? Nous ne saurions l'affirmer.

Outre le ms. de la *Cité de Dieu* de la Bibliothèque Corvinienne, la Bibliothèque du Musée national hongrois à Budapest renferme encore un manuscrit latin de la *Cité de Dieu*, sans miniatures, et ne comprenant que les treize premiers livres du traité; il porte la cote 1559 F. L. et est inscrit sous le n° 120 au Catalogue manuscrit.

Il mesure $0^m,480$ sur $0^m,330$. Sa justification est de $0^m,325 \times 0^m,220$. Il est écrit sur deux colonnes, séparées par un intervalle de $0^m,020$, et comprend 163 ff. numérotés au composteur, avec titre courant en rouge.

Le fol. 2 commence par : « quo modo ergo colebatur ut patriam » (Liv. I, chap. II, avant-dernière ligne). Le fol. 163 commence par les mots : « Primus homo de terra terrenus », qui se trouvent presque à la fin du XIIIe livre. Il manque quelques feuillets au commencement.

Les cahiers sont de 10 feuillets, avec réclames. Très grande écriture en lettres de forme très noires, avec un assez grand nombre d'abréviations. Le commencement des livres est écrit en rouge.

Les initiales peintes en bleu et en rouge en tête des livres sont assez pauvres. Un petit filet les rattache à la bordure.

Reliure du temps, en vélin blanc, très piquée; il reste un bouton sur dix, et deux fermoirs.

A la fin du fol. 163, on lit, écrit en rouge et en grosses lettres, le nom du copiste : « Explicit liber « tredecimus sancti Augustini de Civitate Dei scriptus « ad instanciam et peticionem venerabilis in Christo « patris et domini domini Adalberti abbatis almi « cenobii beatissime Virginis Marie (in Gersten[1], ajouté « avec renvoi dans la marge) ordinis sancti Benedicti « per me Vdalricum Klencker sub anno domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto. »

N° 121 du Catalogue manuscrit; n° 229, p. 84, du Catalogue de l'Exposition bibliographique : *Konyvkiállitási Emlék*, Budapest, 1882, et n° 216 du Catalogue de l'Exposition historique : *Torténeti és irodalom torténeti Kiállitása*, Budapest, 1903.

CAMBRAI. — *Bibliothèque municipale.*

165 [160]... Ff. 259 à 305. Flores extracti de libris beati Augustini de Civitate Dei, in veritates redacti a sacrae theologiae magistro Francisco de Mayronis, additis pluribus notabilibus documentis et argumentis theologicis, ethicis et physicis, ex

1. Près d'Osnabruck.

dictis veritatibus conclusis et elicitis ab eodem....

XIVe s.; parchemin; 313 ff. sur 2 col.; h. 0m,330 × 0m,252. Initiales dorées avec vignettes.

347 [329]. Table des matières du *De Civitate Dei* de saint Augustin, avec la liste des articles de cette table. ... Ff. 40-42 : Initia capitulorum libri Augustini de Civitate Dei. Ff. 42-97 : Expositio seu Postilla fratris Thome Anglici, ordinis Praedicatorum, super X Libris de Civitate Dei beati Augustini. Fol. 98 : table des chapitres de l'ouvrage original de saint Augustin.

XIVe ou XVe s.; parchemin; 100 ff. sur 2 col.; h. 0m,372 × 0m,291.

Initiales de couleur.

350 [331]. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XIII.

IXe s.; parchemin; 234 ff. sur 2 col.; h. 0m,369 × 0m,290.

Titres en capitales mêlées d'onciales. Le corps est une belle minuscule. Nombreuses notes marginales, dont quelques-unes du XIVe s.

Le premier feuillet a été refait. Ce manuscrit se termine ainsi : « commodiore disputatione differtur.... »

[Cathédrale, anc. 71].

351 [332]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIIe ou XIVe s.; parchemin; 206 ff. sur 2 col.; h. 0m,388 × 0m,263.

Initiales de couleur. Titre courant. Nombreuses notes marginales de la même main qu'au n° 350 [331].

[Cathédrale, anc. 72].

475 [446]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIIe s.; parchemin; 207 ff. sur 2 col.; h. 0m,308 × 0m,210.

Initiales de couleur. Titre courant. Jolie écriture. Au fol. 1, miniature assez fine, dans un rectangle de 0m,033 sur 0m,063, représentant en trois compartiments : *a*) Saint Augustin, occupé à rédiger son traité, dont le manuscrit est placé sur un pupitre; *b*) la Cité de Dieu avec quatre anges dans une chapelle; *c*) la Cité terrestre avec quatre démons dans une construction. Ces quelques peintures ne nous ont pas paru assez importantes pour motiver une description détaillée.

476-477 [447]. Raoul de Praelles, Traduction et Exposition de la Cité de Dieu de saint Augustin Première partie, formant 2 volumes. — Tom. I : dédicace à Charles V; Livres I à V; tom. II : Livres VI à XI.

Début du XVe s.; papier; 305 et 211 ff. à longues lignes; h. 0m,379 × 0m,195.

Lettres en grisaille, assez grossières. Grandes initiales en ocre jaune, rehaussées de traits rouges. Le texte est en noir et les en-tête des chapitres et des livres sont soulignés en rouge. On rencontre en marge quelques dessins jaunes avec des traits rouges; ce sont presque toujours des représentations de la Bête de l'Apocalypse, copiées par un véritable barbouilleur d'après un autre manuscrit.

Au second volume, il y a deux dessins plus importants : fol. 31 v° : Bête de l'Apocalypse se jetant sur une cité; fol. 42 : feuille divisée en diagonales; dans chacun des compartiments on rencontre des dessins de têtes et de bustes dignes de la main d'un enfant.

[Saint-Aubert].

478 [448]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIIe s.; parchemin; 324 ff.; h. 0m,286 × 0m,191.

En tête, extrait des *Retractationes*.

Initiales de couleur.

[Saint-Aubert].

479-481 [449]. Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles, en 3 volumes.

XVe s.; papier; 543, 769 et 441 ff.; h. 0m,295 × 0m,216; 0m,290 × 0m,206; 0m,290 × 0m,205.

Tom. I : Liv. I à V; le début manque; les premiers mots sont : « n'y a peu si parfondement veoir.... »; l'écriture change au fol. 331; les ff. 1-330 paraissent avoir été ajoutés à un manuscrit plus ancien, mais mutilé.

Tom. II : Liv. VI-XVI; écriture de plusieurs mains.

Tom. III : Liv. XVII-XXII; même remarque; l'écriture change de pièce en pièce.

Ancien possesseur au XVIe s. : J. Hocier.

[Saint-Sépulcre].

512 [471]. Recueil de divers ouvrages, la plupart de saint Augustin ou attribués à ce père : ... Ff. 114-116 r° : Item ejusdem [S. Augustini] de corpore spirituali excerptum de libro Civitatis Dei....

XIIe s.; parchemin; 121 ff.; h. 0m,215 × 0m,143.

Belles lettres ornées. Ce manuscrit provient de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XVII, 1891, pp. 45, 128, 129, 176, 177, 186.

CAMBRIDGE. — *Bibliothèque des Collèges de l'Université.*

PEMBROKE COLLEGE.

D. 21 [1941]. Augustinus de Civitate Dei. [2565].

XIIIe s.; parchemin.

D. 22 [1931]. Augustinus de Civitate Dei. [2566].

Début du XIVe s.; parchemin.

La fin est écrite d'une autre main.

Saint-Peter's College.

74 [1686]. 1... 2. Nicolaus Trivet in Augustini libros de Civitate Dei. 3.... [2659].
xive s.; parchemin.

76 [1829]. 1... 2. Ejusdem [Augustini] Libri de Civitate Dei. [2660].
xive s.; parchemin.

Queen's College.

14. Augustinus de Civitate Dei. [2810].
Fin du xii^e s.; parchemin.

?. 1. Augustinus de Civitate Dei. 2.... [2819].
xiv^e s.; parchemin.

Emmanuel College.

31 [85]. 1. Excerpta ex Augustino de Civitate Dei. 2.... [2893].
Fin du xie s.; parchemin; in-4°.
Schenkl (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum britannica*, II, pp. 35, 64; III, pp. 22, 23, 37.

Collegium Caio-Gonvilense.

740.50... De Civitate Dei Libri XXII.
829.16. 1... 3. Tabula super libros Augustini de Civitate Dei....

Bibliothèque Publique.

2297.117... 1. D. Augustinus de Civitate Dei. 2....
[Bernard], *Catalogi librorum manuscriptorum Angliae et Hiberniae*, Oxford, 1697, I, III, pp. 108, 112 et 167.

CARPENTRAS. — *Bibliothèque municipale.*
36 [L. 37]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.
Parchemin; 1400; 282 ff.; h. 0^m,310×0^m,210; écriture italienne.
Le premier livre et le commencement du chap. 1 du Liv. II manquent.

1865 [P. LXXX]. Recueil intitulé : « Ex vita Augustini. Grotius Querengus. » ... Fol. 149 v° : autres fragments tirés de S. Jérôme...; de saint Augustin « de Civitate Dei, Libri X et IX;...
xviie s.; papier; 208 ff.
Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXXIV, 1901, pp. 22-23; tom. XXXVI, pp. 270-271.

CHALON-SUR-SAONE. — *Bibliothèque municipale.*
Augustinus de Civitate Dei; 2 exempl.
xie s.; parchemin; in-fol.
Haenel, col. 118. — Le *Catalogue général des Mss. des Départements* n'en fait pas mention.

CHANTILLY. — *Bibliothèque du Musée Condé.*
122. N° 322. Saint Augustin. La Cité de Dieu, translatée et exposée par Raoul de Praelles.
Voir description n° 58.

123. N° 323. Saint Augustin. La Cité de Dieu, translatée et exposée par Raoul de Praelles.
Voir description n° 58.

CHARLEVILLE. — *Bibliothèque municipale.*
246. S. Augustinus de Civitate Dei.
xiie s.; parchemin; in-fol. Ce manuscrit appartenait à l'abbaye de Belval en Argonne et passa, en 1299, aux mains de Simon, abbé de Chaumont.
Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. V, 1879, p. 659.

CHARTRES. — *Bibliothèque municipale.*
136 [135]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.
xiie s.; parchemin; 230 ff. sur 2 col.; h. 0^m,400×0^m,280.
[Chapitre de la Cathédrale].

155 [64]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.
ixe ou xe s.; parchemin; 243 ff.; h. 0^m,290×0^m,222.
[Couvent de Saint-Pierre de Chartres].
Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XI, 1890, pp. 74 et 81.

CHELTENHAM. — *Bibliothèque publique.*
2030, 2031. Augustinus de Civitate Dei, 2 vol. 1er vol. : Libri I-XIII; 2e vol. : Libri XIV-XVI (*cette partie est d'une écriture plus ancienne*) et Libri XVII-XXII.
xiie s.; parchemin; in-fol.

4311. Augustinus de Civitate Dei.
xiie s.; parchemin; in-fol.

4600. Augustinus de Civitate Dei.
xiiie s.; parchemin; in-fol.

4689. 1. Augustini de Civitate Dei Libri I-XIII. 2°....
xiie s.; parchemin; in-fol.

12269. Augustinus de Civitate Dei.
xie s.; parchemin; in-fol.
Schenkl (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum Britannica*, Wien, 1891, pp. 43, 70, 74, 79 et 119.

—. — *Bibliothèque de Thirlestaine House.*
4359. Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduction française de Raoul de Praelles.
Voir description n° 25.

4417. Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduction française de Raoul de Praelles.
Voir description n° 31.

COLOGNE. — *Bibliothèque de l'Église Métropolitaine.*

LXXV (Darmstadt 2077). Augustini de Civitate Dei Libri X priores.

VIIIe s.; parchemin; 206 ff.; in-fol.

[Église de Cologne].

JAFFÉ (PH.) et WATTENBACH (G.). *Ecclesiae Metropolitanae Coloniensis codices mss.*, Berolini, 1874, p. 24.

COPENHAGUE. — *Bibliothèque Royale.*

49. Augustinus de Civitate Dei.

Xe s.; parchemin; in-fol.

PERTZ, *Archiv......*, tom. VII, 1839, p. 162

CRACOVIE. — *Bibliothèque de la ville.*

1207. Augustinus de Civitate Dei.

Parchemin; 499 pages; fini le 23 octobre 1434 « per me Michaelem Choger, nacionis Alemanie ».

1210. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s. (1435); papier; 371 ff.

WISTOCKI (W.), *Catalogus codicum manuscriptorum* ..., tom. I, 1877, p. 305.

DIJON. — *Bibliothèque municipale.*

158 [125]. « Liber Sancti Augustini episcopi de Civitate Dei. » Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 162 ff. sur 2 col.; h. $0^m,475 \times 0^m,325$.

159 [126]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 208 ff. sur 2 col.; h. $0^m,460 \times 0^m,320$.

160 [127]. « Aurelii Augustini doctoris, Yponensis episcopi, de Civitate Dei ad Marcellinum contra paganos. »

XIIIe s.; parchemin; 291 ff. sur 2 col.; h. $0^m,340 \times 0^m,245$.

161 [128]. Thomae Wallensis Commentarius in libros S. Augustini de Civitate Dei.

XVe s.; parchemin et papier; 158 ff. sur 2 col.; h. $0^m,284 \times 0^m,206$.

Ces manuscrits proviennent de l'abbaye de Cîteaux.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. V, 1889, pp. 45 et 46.

DOUAI. — *Bibliothèque municipale.*

N° 281. Deux volumes. — S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 141 ff. et 142 ff. sur 2 col. de 42 lignes; h. $0^m,330 \times 0^m,250$.

Écriture minuscule; titres et majuscules en rouge. Initiales avec enroulements. — Ce manuscrit semble devoir être attribué à l'écrivain « Guido ».

[De l'abbaye de Marchiennes].

N° 282. Deux volumes. — S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 157 ff. et 166 ff. sur 2 col. de 38 lignes; h. $0^m,370 \times 0^m,260$.

Écriture minuscule. Titres en rouge. Initiales en capitales, alternativement rouges et vertes; initiales plus grandes avec enroulements et entrelacs. — Écrit par le moine Gérard.

[De l'abbaye d'Anchin].

Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. VI, 1878, p. 149

DRESDE. — *Bibliothèque Royale.*

O. 77. Gestes et Faits des anciens, par Me Henri Romain, licencié *in utroque jure.*

XVe s.; parchemin; in-folio; 199 ff. Initiales peintes en or et en couleur. Au fol. 3 v° il y a une belle bordure et une grande miniature. Celle-ci représente une cité avec de nombreux personnages dont les noms sont inscrits. On distingue sur les murailles ROMULUS et dans la ville, NOÉ, SATURNUS, HERCULES, JANUS, EVANDER, CAMILLUS, CORIOLAN, AVENTIN, etc., et un groupe d'hommes, LES ACHIVES. Dans l'initiale du prologue et dans la bordure du fol. 3 v°, on aperçoit des armes qui nous indiquent que cet exemplaire a appartenu à Jean de Malestroit, seigneur de Derval et de Combourg, dont la Bibl. Nat. possède de beaux manuscrits, et qui avait épousé Hélène de Laval, de la maison de Montmorency. Le livre passa ensuite entre les mains d'Anne-Henriette de Condé. Il est entré à la Bibliothèque avec le fonds du comte Brühl.

Cet ouvrage n'est pas, à proprement parler, une *Cité de Dieu*, mais une compilation, faite par Henri Romain, de citations de différents auteurs, entre autres saint Augustin et Raoul de Praelles, sur les faits des Romains. « Il recite en bref, dit-il lui-même, l'effet et la substance des hystoires romaines, empires et aultres royaumes, tant du vieil et du nouveau testament recitees tant par monseigneur saint Augustin en son livre de la *Cité de Dieu*, que par Raoul de Praelles, translatees de celui livre avec ce que plusieurs auteurs et historiographes en ont dit. »

DR. LUDWIG SCHMIDT, *Katalog der Handschriften der k. ö. Bibliothek zu Dresden*, tom. III, Leipzig, 1906, p. 136.

DUBLIN. — *Bibliothèque de Trinity-College.*

281. S. Augustini de Civitate Dei Liber XXI, cum prologo.

XVe s.; parchemin en partie; in-4°.

Le Liv. XXI, en entier, est compris dans ce manuscrit, du f. 126 au f. 154.

ABBOTT (T.-K.), *Catalogue of the Mss. in the library of Trinity College*, Dublin, 1900, p. 43.

DURHAM (ANGLETERRE).

B. 2. 22. Augustinus de Civitate Dei. [4406].

XIe s.; parchemin.

B. 2. 23. Augustinus de Civitate Dei. [4407].

XIVe s.; parchemin.

B. 2. 24. Augustinus de Civitate Dei. [4408].

Fin du xiv^e s.; parchemin.

B. 2. 25. 1. Augustinus de Civitate Dei. 2.... [4409].

xiii^e s.; parchemin.

Schenkl (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum britannica*, p. 81.

573. 508. Tabula in librum cui titulus : De Civitate Dei.

In-fol.

[Bernard]. *Tomus secundus qui Librorum manuscriptorum Ecclesiarum Cathedralium et aliarum celebrium bibliothecarum in Anglia catalogos continet*, p. 6, col. 1 et 2 et p. 12, col. 1.

ÉDIMBOURG. — *Bibliothèque des Avocats.*

1. 1. 2. Augustinus de Civitate Dei.

Voir description n° 60.

ENGELBERG (Suisse). — *Bibliothèque du Monastère.*

Cod. 17 [olim signatus 1/15]. Aurelii Augustini de Civitate Dei contra paganos Libri decem priores.

xiie s.; parchemin; 145 ff. à lignes pleines; h. 0^m,320×0^m,228.

Titres en rouge. Lettres initiales artistement dessinées et passées au minium; quelques-unes cependant sont effacées et paraissent refaites et ornées de figures par une main de la fin du xiie siècle.

En tête, le chap. xliii du Liv. II des *Retractationes*. A la fin du manuscrit, plusieurs feuillets ont été violemment arrachés, de sorte que le Liv. X se termine au chap. xxvi par ces mots : « alios autem qui in terris ea quae patris sunt, et al..... »

Gottwald, *Catal. codicum mss. qui asservantur in Biblioth. monasterii O. S. B Engelbergensis*, 1891, p. 35.

EINSIEDELN (Suisse). — *Bibliothèque du Monastère.*

144 [Fol. n° 155]. Augustini de Civitate Dei Libri XI à XXII, c. 24.

xe s.; parchemin; 462 pp. (XXIX quaternions); h. 0^m,308×0,^m220.

146. Augustini de Civitate Dei Libri I-X.

xe s.; parchemin; 294 pp. (XVIII quaternions, dont l'avant-dernier n'a que 7 feuillets et le dernier 4 feuillets). La dernière page est blanche.

Meier (Gab.), *Cat. codicum mss. qui in bibliotheca Monasterii Einsidlensis servantur*, Lipsiae, 1899, pp. 123 et 124.

ERFURTH. — *Bibliothèque Amploniana.*

80. 1. Ff. 1-139 : Tabula valde bona et Prologus atque Divisiones et Distinctiones capitulorum librorum Beati Augustini de Civitate Dei. 2....

xive s.; papier; 188 ff.; in-fol.

125. Valde bona Commenta Triveth super infrascriptis libris, videlicet : 1. Ff. 1-8, super omnibus libris beati Augustini de Civitate Dei cum tabula. 2°....

xve s. (1406); papier; 273 ff.; in-fol.

88. 1..... 2. Ff. 142 v° à 148 v° : Libri Augustini de Civitate Dei tabulati. 3....

xive s.; papier; 181 ff.; in-4°.

20. 1.... 17. Ff. 152 à 165 : Excerpta Augustini de Civitate Dei....

Fin du xiiie s. ou commencement du xive s.; parchemin; 169 ff.; in-8°; origine italienne.

Schum (W.). *Beschreibendes Verzeichniss der Amplonianischen Handschriften-Sammlung zu Erfurth*, Berlin, 1887, pp. 60, 84, 350-351, 686-688.

ESCORIAL. — *Bibliothèque du Palais.*

J. P. 19. Augustini de Civitate Dei XXII Libri.

xive s.; vélin; 242 ff. sur 2 col.; in-fol.; initiales. La première seule renferme un saint Augustin parlant à des assistants.

J. S. 16. Augustinus de Civitate Dei.

xve s.; vélin; in-fol.; longues lignes; incomplet et déchiré.

J. L. 10. Augustini de Civitate Dei XX Libri tantum priores.

xve s.; vélin; in-fol.; 2 col.; lettres sans miniatures; bordures avec armes impériales et chapeau archiépiscopal.

J. A. 8 et 9. La Cité de Dieu de saint Augustin en castillan. XXII Livres.

xve s.; papier; 2 vol.; in-fol.; 2 col.; traduit et écrit en castillan, en 1434, par Gomez Garcia del Castillo, de Valladollid.

ij. a. 4. Augustinus de Civitate Dei.

Vélin; 2 col.; mauvaise effigie de saint Augustin dans l'initiale G de « Gloriosissimam ».

ij. a. 8. Augustinus de Civitate Dei.

xive s.; vélin; in-fol.; 2 col.

a II 8. 1. Ff. 1 à 283 v° : Augustinus de Civitate Dei. 2....

ETON (Angleterre). — *Bibliothèque du Collège.*

107. Bl. 2. 6. S. Augustinus de Civitate Dei.

xiiie s.; parchemin; 227 ff. sur 2 col. de 46 lignes; h. 0^m,400×0^m,275; in-fol.

Bonne écriture. Au fol. 6, se trouve une initiale sur fond d'or, représentant saint Augustin, en costume d'évêque, écrivant sur un pupitre; il y a partout de bonnes initiales ornées.

Montague Rhodes (James). *A descriptive Catalogue of the Mss. in the library of Eton College*, Cambridge, 1895, n° 107.

FLORENCE. — *Bibliothèque Laurentienne.*

Plut. XII, cod. XII, lat.; S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1465); beau vélin; 1 fol. blanc, 223 ff. et 2 ff. blancs; 42 longues lignes à la page; h. 0^m,305 × 0^m,212; in-fol.

Ce ms. contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité; puis, à partir du fol. 218, une histoire de saint Augustin.

Belle écriture du xve s., réglée au stylet. Cahiers de 10 ff. avec réclames.

Grandes initiales en or sur un fond de fleurs de couleurs, le tout dans un encadrement en or; les fleurs débordent dans la marge et forment bordure. Les petites initiales sont en couleurs. L'initiale G du fol. 2 contient une image de saint Augustin en costume d'évêque, assez fine, avec la cité de Dieu et la cité terrestre se détachant dans le ciel bleu; en bas un écusson soutenu par deux enfants : *d'azur à 3 fasces voûtées d'argent.*

A la fin du fol. 218 on lit la mention suivante : « Aurelii Augustini Hipponensis episcopi vigesimus secundus Liber et ultimus de Civitate Dei feliciter explicit. Totum autem hoc opus transcriptum fuit per me Gandulphum de Abbatibus civem et notarium Mutinensem anno Domini MCCCCLXV, die VIIII mensis aprilis, indictione tertia decima ».

Gandolfo degli Abbati n'est pas mentionné dans la *Biblioteca Modenese* de Tiraboschi.

Reliure en maroquin rouge, avec ornements frappés à froid, enchainée; traces de fermoirs, de coins et de médaillons aux armes des Médicis; pièce de vélin avec ces mots : *S. Augustinus. De Civitate Dei.*

Bandini, *Catalogus codicum mss... bibliothecae mediceae laurentianae*, Florentiae, 1764-78, tom. I, col. 16

Plut. XII, cod. XVI, lat.; D. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; vélin; 1 fol. blanc, 284 ff. et 1 fol. blanc; 2 col. à 39 lignes; h. 0^m,250 × 0^m,180; in-4°.

Ce ms. contient la table des chapitres, les vingt-deux livres du traité et l'extrait des *Retractationes.*

Écriture cursive. Cahiers de 10 ff. avec remarques et signatures. Titres courants en rouge, ainsi que les énoncés des chapitres. Lettres initiales en or sur fond de couleurs encadré. Lettres des chapitres coloriées. Bordure, au fol. 11, où commence le texte du traité; grosses fleurs avec dessins d'or; dans la marge inférieure, au centre d'une couronne de laurier, médiocre miniature représentant saint Augustin en évêque avec la cuculle noire.

Reliure enchainée, en maroquin rouge à dessins, avec coins, médaillons et fermoirs en laiton aux armes des Médicis; pièce de vélin encadrée, avec ces mots : *D. Augustinus de Civitate Dei.*

Bandini, *op. cit.*, tom. I, col. 23.

Plut. XII, cod. XVII, lat.; S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Voir description n° 1.

Plut. XII, cod. XVIII, lat.; S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; très beau vélin; 1 fol. blanc, 272 ff. numérotés et 1 fol. blanc; 44 longues lignes à la page; h. 0^m,390 × 0^m,247; in-fol.

Ce ms. contient la table et le traité complet en vingt-deux livres.

Belle écriture italienne en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant. Belles initiales d'or avec entrelacs blancs se détachant sur un fond vert, rouge et bleu. Lettres de chapitres en bleu. Bordure au fol. 11, où commence le texte du traité, dans le même style que les initiales, mais plus riche; elle est traversée par deux montants d'or et ornée d'animaux et d'oiseaux. Dans la grande initiale G on remarque une image assez fine de saint Augustin, en costume d'évêque, avec dalmatique rouge, se détachant sur un ciel bleu; dans la marge inférieure, un écusson, resté blanc, entouré d'une couronne de laurier vert.

Sur la garde de tête on lit : *A di 18 di Marzo 1558 fu visto questo libro da Frate Carlo Sparancoli, coadjutore di messer Alexandro Machiavelli inquisitore.*

Reliure enchainée, en maroquin rouge à dessins, avec armes des Médicis.

Bandini, *op. cit.*, tom. I, col. 24

Plut. XII, cod. XIX, lat.; S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; très beau vélin; 1 fol. blanc et 355 ff.; 36 longues lignes à la page; in-fol.

Écriture italienne du xve s. en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Initiales en or avec entrelacs blancs sur fond vert, rouge et bleu. Belle bordure de même style avec des animaux.

Ce beau manuscrit porte, au verso du fol. 1, une grande couronne de laurier vert avec des anges et, dans l'intérieur, le titre de l'ouvrage. Au fol. 2, belle bordure, splendidement décorée, avec médaillons à têtes de saints; dans les intervalles des animaux, oiseaux, paons, on lit les devises : Droit et Regarde-moi. Dans la grande initiale G, petite miniature représentant en haut la Trinité avec les anges et en bas saint Augustin en prières dans une cité.

A la fin, après l'explicit : *Liber Petri de Medicis. Cos. f.*

Reliure enchainée, à dessins, avec traces de coins et de médaillons; fermoirs aux armes des Médicis.

Bandini, *op. cit.*, tom. I, col. 24.

Plut. XII, cod. XX, lat.; S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xive s.; vélin; 1 fol. blanc, 309 ff. et 1 f. blanc; 2 col.; in-fol.

Ce ms. contient l'extrait des *Retractationes*, les vingt-deux livres et les tables.

Écriture italienne du xive s., avec notes marginales. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Initiales d'or avec entrelacs blancs sur fond vert, rouge et bleu. Initiales

des chapitres en bleu. Le fol. 1 contient une bordure à quatre côtés, de même style que les grandes initiales; dans la partie inférieure, on remarque un médaillon contenant les armes suivantes : *d'azur au chef d'or accompagné d'un renard* (ou *loup*) *d'azur*.

Reliure enchaînée, en maroquin rouge, à dessins frappés à froid, avec ses coins, médaillons et fermoirs intacts, aux armes des Médicis.

BANDINI, *op. cit.*, tom. I, col. 25.

Plut. XII, cod. XXI, lat.. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIe s.; vélin; 1 fol. blanc et 291 ff. sur 2 col.; in-fol.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes*, les vingt-deux livres du traité, et, au dernier fol., la sentence du *Timée* de Platon que saint Augustin a insérée au Liv. XIII de son traité.

Écriture du XIe s. en belles lettres lombardes. Cahiers de 8 ff. avec signatures. Notes marginales. Lettres initiales, endommagées, quelquefois en couleurs à dessins rouges, verts et bleus; celle du Liv. XI représente saint Augustin debout. On le retrouve au fol. 1 v°, nimbé, devant un manuscrit et faisant le geste de la démonstration, entre deux rangées de lettres composant le titre de l'ouvrage; cet ensemble est contenu dans un encadrement, formé de deux piliers, terminé par un arc de cercle.

Au fol. 2 v°, dans une fenêtre bilobée à trois colonnes et à trois chapiteaux, est inscrit le titre du traité et une grande initiale G à dessins en rouge et or; cette décoration est tirée des basiliques et de l'art de la mosaïque.

Au fol. blanc on lit : *Hunc vetustum emendatumque librum Augustini de Civitate Dei*; et au-dessous : *Mitia fata mihi. Francisci Sascetti Thomae filii civis florentini.* Cet antique exemplaire a donc appartenu à Francesco Sassetti. Ce savant humaniste, fils de Tommaso, naquit en 1420 et mourut en 1490 à Florence, dont il avait été nommé citoyen. Après avoir rempli d'importantes missions pour le compte des Médicis, il fut élevé aux premières magistratures de l'État. Son buste attribué à Antonio Rosselino est conservé au Bargello (n° 147). Son portrait et celui de sa femme, Nera de' Corsi, dus au pinceau de Domenico Ghirlandajo, décorent une chapelle de l'église S. Trinità, où s'élève leur tombeau par Giuliano da Sangallo.

Très lié avec Marsilio Ficino et Bartolomeo Fonzio, il se forma une belle collection de manuscrits et de livres latins et italiens, qui passa à la Bibliothèque Laurentienne par l'intermédiaire de son fils Cosimo (1463-1527). Ses devises étaient : *Mitia fata mihi*, *Sors placida mihi* et *A mon pouvoir*, cette dernière avec son nom et ses armes, supportées par deux Centaures, sur un exemplaire, conservé à la Laurentienne, des *Ethiques* d'Aristote, traduites par Argyropoulo.

Cf. C. MARCHESI, *Bartolomeo Della Fonte, contributo alla storia degli studj classici in Firenze nella seconda metà del Quattrocento*, Catania, Giannotto, 1900, in-16, et ABY WARBURG, auteur d'une des *Monographien* dédiées par ses élèves à leur professeur Aug. Schmarzow et parues dans un recueil intitulé : *Kunstwissenschaftliche Beiträge*, Leipzig, Hiersemann, 1907, in-4°, avec planches.

Reliure enchaînée, en maroquin rouge à dessins. Les fermoirs aux armes des Médicis subsistent seuls.

BANDINI, *op. cit.*, tom. I, col. 25.

Plut. dext. XVI, cod. VI, lat.. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIVe s.; vélin; 1 fol. blanc, 194 ff. et 1 fol. blanc; 2 col.; h. 0^m^,322×0^m^,215; in-fol.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du XIVe s. Initiales bleues et rouges avec filets dans la marge.

Au fol. blanc de tête on lit : *Iste liber est conventus Sancte Crucis de Flor. ord. minorum. Augustini de Civitate Dei. N° CLXXIII.*

BANDINI, *op. cit.*, tom. IV, col. 492.

Plut. XII, cod. XXVI, lat.. S. Augustini de Civitate Dei Libri XX, XXI et XXII.

XIe s.; vélin; à longues lignes; in-4°.

Ce manuscrit contient, parmi d'autres traités de saint Augustin, du fol. 25 au fol. 96 v°, les Liv. XX, XXI et XXII du *De Civitate Dei.* Lettres rubriquées.

BANDINI, *op. cit.*, tom. I, col. 30.

Plut. XII, cod. XXX, lat.. Flores sancti Augustini.

XIVe s.; papier; 67 ff. sur 2 col.; h. 0^m^,290×0^m^,215; in-fol.

Écriture du XIVe s. Lettres rubriquées. Notes marginales.

Au fol. 67, on lit la note suivante : « Expliciunt flores beati Augustini de Civitate Dei scripti per Wilhelmum de Eboracensi Civitate de Anglia. » (York).

Reliure enchaînée, en maroquin rouge, avec coins, médaillon et fermoirs aux armes des Médicis; dans un cartouche, une pièce de vélin porte ces mots : *Flores sancti Augustini.*

C'est par erreur que Bandini, dans son catalogue, tom. I, col. 35, a lu : *De Trinitate Dei.*

Plut. LXII, cod. XXV, italicus. S. Augustinus de Civitate Dei.

XVe s.; parchemin; 100 ff. sur 2 col.; in-fol. Lettres coloriées.

Ce manuscrit est anépigraphe. Il contient les huit premiers livres de la traduction en italien de la *Cité de Dieu*, attribuée par quelques auteurs à Jacopo Passavanti. Le prologue commence par : « Era quel tempo.... »

BANDINI, *op. cit.*, tom. V, col. 279.

FONDO AEDILIUM FLORENTINAE ECCLESIAE.

Cod. XII, lat.. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIIe s.; vélin; 1 fol. blanc et 241 ff. sur 2 col.; h. 0^m^,213×0^m^,163; in-4°.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes*, suivi des vingt-deux livres du traité.

Écriture du XIIIe s. avec notes marginales. Cahiers de 8 ff.

Au fol. 1 on lit : *Iste liber est domini Geminiani de Inghyramis de Prato, canonici florentini, decretorum doctoris et auditoris sacri pallatii apostolici caussarum.*

Reliure, endommagée, en veau à dessins noirs.

BANDINI, *op. cit.*, *Supp.*, tom. I, col. 37.

BIBLIOTHECA MEDICEA FESULANA.

Codd. XII et XIII, lat.. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, en 2 vol.

XIIe s. ; vélin ; 192 ff. et 255 ff. sur 2 col. ; environ 0^m,352 à 0^m,370 sur 0^m,235 à 0^m,245 ; in-fol.

Le premier volume contient les douze premiers livres du traité. Le second volume commence avec la fin du Liv. XII et finit au chap. XXIV du Liv. XXII ; il manque la valeur d'un feuillet pour terminer le traité.

Écriture du XIIe s. Cahiers de 8 ff. avec signatures. Notes marginales. Titre courant. Grandes initiales à entrelacs tracés en rouge sur fond jaune ; celle du Liv. III est décorée d'un animal fantastique.

Reliure en maroquin rouge.

Cod. XIV, italicus. S. Agostino, Della Città di Dio, Libri XXII.

XVe s. (1418) ; beau vélin ; 288 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,352×0^m,248 ; in-fol.

Ce manuscrit de la Cité de Dieu, en traduction italienne, contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Belle écriture du XVe s. en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Énoncé des chapitres en rouge. Belles initiales fleuronnées sur fond or, quelques-unes avec des animaux fantastiques en vert, rouge et bleu. Lettres de chapitres en couleurs avec filets rouges dans la marge. La bordure du fol. 11, où commence le texte du traité, est dans le même style, à larges fleurs un peu lourdes, avec des oiseaux ; dans la marge inférieure, écusson aux armes des Médicis : *d'or à six boules de gueules, 3, 2 et 1*. La lettre initiale G renferme une mauvaise miniature de saint Augustin en buste, avec les insignes épiscopaux, au-dessus d'une cité.

Au fol. 288 v°, on lit la note suivante : « Scripto per mano di me Paolo di Duccio Tosi di Pisa negli anni domini MCCCCXVIII a dì XXIII di guigno. Deo gratias. Amen. »

Reliure en maroquin rouge.

BANDINI, *op. cit.*, *Supp.*, tom. II, col. 627-629.

BIBLIOTHECA GADDIANA.

Ms. XCIV, italicus. S. Agostino, Della Città di Dio, Lib. I-VIII, e Lib. IX, c. 1-10.

XVe s. (1467) ; vélin ; 67 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,370 ×0^m,265 ; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, est incomplet ; il contient l'extrait des *Retractationes* et les huit premiers livres, plus les dix premiers chapitres du Liv. IX ; il finit au milieu du chap. XI, au bas de la 1re col. du fol. 67 r°.

Écriture italienne cursive, très lâchée, du XVe s., sans initiales ni bordures. Cahiers de 10 ff. avec réclames.

En haut du fol. 1 on lit cette mention : « Divo Augustino doctore di sancta chiesa excellentissimo, de Civitate Dei libro primo, scritto di mano di Francesco di Ghuidetto di Jacopo Guidetti, padre di Antonio Ghuidetto, Lodovicho e Lorenzo. Mori a dì 21. di settembre 1467. »

Francesco était le grand-père du Francesco Guidetti, né le 6 novembre 1493, qui fut, en 1527, l'un des éditeurs du *Decameron* de Boccace et qui a laissé diverses poésies (voir H. HAUVETTE, dans le *Bulletin italien*, IV, 1904, pp. 85-102).

Reliure en papier gris.

BANDINI, *op. cit.*, *Suppl.*, tom. II, col. 93.

— . — *Biblioteca nazionale centrale.*

Ms. italicus II. I. 112. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XXII.

XVe s. (1433) ; papier ; 317 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,405 ×0^m,280 ; in-fol.

Cette traduction en langue italienne a été tour à tour attribuée à Jacopo Passavanti et à Niccolò Piccolomini.

Écriture italienne cursive du XVe s. Titre courant et énoncé des chapitres en rouge. Initiales coloriées avec des fleurs bleues et violettes se répandant dans la bordure.

Au fol. 8 v°, existe un grand dessin colorié en rouge et bleu, représentant en bas les justes et les réprouvés sortant de leur tombe, et en haut Dieu le père, Jésus-Christ et la Sainte Vierge, entourés par des Saints.

Au fol. 33 v°, on voit saint Augustin assis devant une tenture que soutiennent trois anges, et tenant un manuscrit dont il commente le texte à huit auditeurs qui sont assis par terre autour de lui. Les ff. 315, 316 et 317 sont également remplis de dessins représentant la vie de saint Augustin d'après ses *Confessions* : il prêche ; il abandonne sa mère à Carthage ; il arrive à cheval à Rome, puis à Milan ; il écoute la parole de saint Ambroise ; il est à genoux devant saint Cyprien ; il est à côté de sa mère, sainte Monique ; il reçoit le baptême de saint Ambroise ; il expose la doctrine chrétienne ; il pleure sa mère morte ; il meurt lui-même, pleuré par les fidèles, et secourt du haut du ciel les malheureux. On a cru que ces dessins étaient dus au pinceau de Masaccio ou à celui de Rossello di Jacopo Franchi ; tracés à la plume et coloriés en vert, rouge et bleu, ils semblent être d'un peintre tout à fait inférieur.

Le scribe s'est nommé dans une mention qui se trouve écrite en rouge à la fin du fol. 315, où il fait acte d'humilité et d'indignité à Dieu et à la Sainte Vierge : « Anno domini MCCCCXXXIII fu finito questo libro di santo Aghustino, sommo doctore sanctissimo,

facto di mano d'un viliscimo servo di Dio per nome chiamato Andrea di Lorenzo prete indeggno e sommo pecchatore, ultimamente fu ciptadino fiorentino, etc.... »

Sur un des ff. de garde, on lit la note suivante : *Ex libris Antonii Magliabecchii, 4 nonas julii 1714.* Magliabecchi pensait que c'était Onofria, comtesse des Abruzzes, entrée dans les ordres, qui avait commandé ce manuscrit à Andrea di Lorenzo.

Reliure en bois et maroquin brun.

Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, tom. VIII, 1898, p. 43.

Ms. italicus II. II. 145. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XXII.

xve s.; papier; 2 ff. blancs en parchemin et 347 ff. sur 2 col.; h. 0^m,340×0^m,225; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, contient la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture cursive du xve s. Initiales en couleurs, endommagées; celle du fol. 13, où commence le texte du traité, est plus grande, sur fond or, avec fleurs débordant dans la marge; elle contient une miniature de saint Augustin, en évêque, avec dalmatique verte, tenant en sa main une cité; en bas, un écusson effacé, soutenu par deux enfants ailés : *d'argent au lion d'or et, en pointe, un mont de sinople.*

Au verso du premier feuillet blanc, on lit : *Questo libro è di Lionardo di Giovanni di Baldo di barone Balducci*; suit une note attribuant cette version italienne à Jacopo Passavanti.

Sur le feuillet de garde est inscrite la mention : *Ex libris Antonii Magliabecchi, 4 non. juli. 1714.*

Reliure en bois recouvert de maroquin brun.

Mazzatinti, *op. cit.*, tom. IX, 1899, p. 30.

Ms. lat. II. III. 175. Sancti Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1460); papier; 176 ff. sur 2 col.; 0^m,345 ×0^m,235; in-fol.

Ce manuscrit, dont les feuillets sont en partie tachés, contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du xve s. assez soignée. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Lettres initiales en couleurs, très médiocres.

En haut du fol. 176, on lit : « Scriptum necnon completum laboriose per manus cujusdam pauperis studentis, qui etiam fuit studens almi studii Perusie, appellatus frater Petrus de Almania provincie Colonie et filius conventus Gedburgensis, ab anno incarnacionis Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo, ipso die exaltationis sancte Crucis, ante horam missarum. » Au bas du même feuillet, on lit : *Vincentius Follinus, publicae Bibliothecae Malliabecchianae praefectus, emit pro Bibliotheca a Francisco Niccolo bibliopola, anno 1804, XIV kal. januarii.*

Timbres de Saint-Nicolas de Bari, avec lettres A Ω, et d'une maison de Jésuites.

Reliure en bois et maroquin bleu.

Mazzatinti, *op. cit.*, t. IX, pp. 184-185.

II. X. 67. Miscellanea.... Ff. 109-111 : Estr. della Città di Dio di S. Agostino delle « tre battaglie che dà il nimicho a la creatura nel punto della morte ».…

xve s.; papier; 119 ff.; in-8°.

Mazzatinti, *op. cit.*, tom. XII, 1902, pp. 47-48.

Codici palatini.

Ms. 25, italicus. La Città di Dio, Libri XXII.

xve s. (1413); vélin; 344 ff. sur 2 col., avec la marge du haut rognée; 0^m,322×0^m,237; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, contient l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture en beaux caractères romains du xve s. Cahiers de 10 ff. avec réclames.

Initiales très grosses et très lourdes en larges feuilles épanouies sur fond or. Petites initiales en couleurs avec filets rouges et bleus. Dans l'initiale du Liv. XVII est peinte l'image d'un prophète qui tient une banderolle, sur laquelle sont écrits des caractères hébraïques.

Le fol. 1 est spécialement décoré. La bordure, dans le même style que les lettres, contient quatre médaillons qui renferment des bustes de saints. Au-dessus du texte, saint Augustin est représenté assis dans une chaire à pupitre et revêtu de l'habit épiscopal; en haut, cité céleste rouge avec fleurs et tiare pontificale en or; au-dessus, des cercles bleus qui représentent les nuées; au-dessous, sur terre, une petite cité terrestre rouge. Au bas du fol., médaillon avec les lettres D. R., et écusson très endommagé, où l'on peut discerner les armes suivantes : *de gueules à une bande d'argent.* Aux coins inférieurs deux médaillons contenant une hermine d'argent sur fond azur, tenant une banderolle où l'on distingue *sen. pur. et foy.* Décoration italienne médiocre.

Au fol. 344, on lit la note suivante en rouge : « Questo libro è del magnifico cavaliere messer Rinaldo di Giannozzo de' Gianfiglazi, honorevole cittadino fiorentino. Et scripto et compiunto per me Bartholomeo di ser Giovanni da Sancto Miniato, in questo tempo notario del vicario di Firenzuola, sotto gl' anni Domini dalla sua incarnatione MCCCCXIII, septima inditione, nel tempo del sanctissimo in Christo padre et signore messer Johanni per la divina providentia papa vigesimo tertio, a dì XVI di novembre, imperò a Dio gratia rendiamo che ci à dato buono mezo et migliore fine. »

Reliure en soie verte.

Ms. 26, italicus. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XXII.

xve s. (1433); vélin; 8 ff. et 241 ff. sur 2 col.; h. 0^m,350×0^m,248; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, comprend la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du xve s. Cahiers de 10 ff. avec réclames.

A la fin on lit : « Finito questo libro a dì XXVII del

mese di marzo MCCCCXXXIII et fu cominciato per me Filippo di ser Lorenzo da Faenza a dì VIII d'ottobre MCCCCXXXII. »

Parmi les 120 premiers feuillets se rencontrent de fréquents palimpsestes Au fol. 58 r° était une note de l'office et de l'official de la commune de Florence, sur laquelle se lit encore clairement la date de 1346. Ces palimpsestes provenaient d'un registre, écrit sur pages pleines et contenant des délibérations; au fol. 91 v°, on peut distinguer dans la marge, en tête de la page: *Facto et obtento puro et secreto scrutinio ad fabas nigras et albas.*

Reliure en soie verte.

GENTILE (L.), *Manoscritti della Biblioteca nazionale centrale di Firenze, sezione Palatina*, Roma, 1889, in-8°, pp. 26 et 27.

— . — *Biblioteca Marucelliana.*

Ms. italicus C. 125. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XXII.

xve s.; papier; h. 0^m,405×0^m,285; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, contient la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du xve s. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant. Énoncé des chapitres en rouge. Initiales rouges et bleues.

Reliure, endommagée, en bois recouvert de cuir brun, avec traces de fermoirs.

— . — *Biblioteca Riccardiana.*

Ms. lat. 233. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; beau vélin; 41 longues lignes à la page; h. 0^m,410×0^m,285; in-fol.

Ce manuscrit contient la table des chapitres et les vingt-deux livres du traité.

Très belle écriture italienne en caractères romains, réglée au stylet. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Il n'y a pas d'indication des différents livres et des différents chapitres; mais les livres commencent par de grandes initiales en or, avec entrelacs blancs sur un fond vert, bleu et rouge. Il n'y a de bordure qu'au commencement de l'ouvrage; elle est du même style que les lettres initiales, mais plus riche, avec des enfants et des oiseaux. Dans la marge inférieure, un écusson, resté en blanc, est entouré de sept enfants aux ailes de couleur.

Reliure en maroquin brun.

Ms. italicus 1255. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XXII.

xve s. (1447); papier; 284 ff. sur 2 col. de 52 lignes (le fol. 9 est blanc); h. 0^m,385×0^m,265; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et le traité entier.

Bonne écriture italienne, sans titre courant. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Les grandes initiales sont en or, avec entrelacs blancs sur fond vert, rouge et bleu. Initiales et énoncés des chapitres en rouge. Pas de bordure.

Explicit en rouge du scribe, qui semble être un religieux et date son travail du dernier jour de janvier 1446 (N. st. 1447).

Reliure en papier et vélin blanc.

MORPURGO (S.), *I manoscritti italiani della Bibl. Riccardiana in Firenze*, Roma, 1900, p. 318.

Ms. italicus 1256. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XVI-XX.

xve s.; papier; 78 ff. sur 2 col.; h. 0^m,410×0^m,280; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, qui est mutilé de toutes parts, n'est qu'un fragment; les trois premiers feuillets contiennent la table incomplète des chapitres; les ff. 4-7 sont blancs; au 8e fol., commence le Liv. XVI, et le traité continue jusqu'au chap. XI du Liv. XX.

Initiales rubriquées.

Reliure en vélin blanc.

MORPURGO, *op. cit.*, p. 319.

Ms. italicus 1257. S. Agostino, La Città di Dio, Libri XXII.

xve s.; papier; 291 ff. sur 2 col. de 50 lignes environ; h. 0^m,332×0^m,235; in-fol.

Ce manuscrit, en langue italienne, contient d'abord la table des chapitres, puis un fol. blanc qui était destiné à contenir le commencement du traité; le fol. 12 débute avec le chap. II du Liv. I.

Écriture cursive. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant. Lettres initiales et énoncé des chapitres en rouge.

Au fol. 1, d'une écriture du XVIe s. : *D. Jo. Laur. de Arrighettis et amicorum.* Le manuscrit des œuvres de Niccolò di Giovanni Martelli, qui fait partie de la Bibliothèque James de Rothschild, contient (fol. 100) un sonnet adressé, vers 1540, à Gio. Lorenzo Arrighetti, probablement le même personnage. Au fol. 291, six lignes grattées donnaient peut-être le nom du premier possesseur.

Reliure en vélin blanc, tranches vertes.

MORPURGO, *op. cit.*, p. 319.

GAND. — *Bibliothèque de la Ville et de l'Université.*

528. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Fin du xe s. et, en partie du xve s. (1472); parchemin; 258 ff.; in-fol.

L'écriture du corps de l'ouvrage est de plusieurs mains, toutes de la fin du xe s.; le reste est de la main de J. de Stephelt, de l'an 1472.

« Le texte de la *Cité de Dieu* contenu dans ce manuscrit est en tous points conforme à celui publié chez les frères Gaume, à Paris, en 1838, tom. VII des *Œuvres complètes de saint Augustin.* Ce manuscrit n'est remarquable que par sa haute antiquité; en effet, il appartient au xe s.; l'écriture en est nette et soignée. »

SAINT-GENOIS, *Catalogue des Mss. de la Ville et de l'Université de Gand*, Gand, 1849, in-8°, p. 371.

GLOCESTER. — *Bibliothèque de la Cathédrale.*

Augustinus de Civitate Dei. [4691].

XIIIe s.; parchemin.

SCHENKL (H.), *Biblioth. Patrum latinorum britannica*, 3e vol., 3e fasc., Vienne, 1905, p. 37.

GOTHA. — *Bibliothèque publique.*

53. Augustinus de Civitate Dei, manuscrit latin.

Xe ou XIe s.; vélin; 277 ff. sur 2 col. avec un intervalle de 0m,025; h. 0m,460×0m,360; justification 0m,325×0m,270. Réglé au stylet.

Ce manuscrit contient : Fol. 1 r° blanc; v°, vers d'Alcuin à Charlemagne en onciale rouge, et, à la suite, les *Catégories* de saint Augustin. Fol. 10 : « Dialectica est bene disputandi scientia », qui finit au fol. 15. Fol. 16 v° : Prologue de saint Augustin, tiré du chap. XLIII du Liv. II des *Retractationes*. Fol. 17 : le traité de saint Augustin, commençant par « Gloriosissimam », divisé en livres et chapitres, et finissant au fol. 231 v°. Fol. 232 : l'Alphabeticum d'une autre et ancienne main, qui finit par : « Explicit tabula ».

Au fol. 16 v°, on trouve en plus 10 vers, dont :

Willisus theca conscribi jussit in ista.

Au fol. 2, on remarque la mention : *Iste liber pertinet ad librariam Sancti Martini ecclesiae Moguntinensis. M. Sindicus sst. 1479*. On voit donc que ce manuscrit a été exécuté par les ordres de L. Willigis, archevêque de Mayence, qui occupa son siège de 975 à 1011; il appartenait encore en 1479 à l'église Saint-Martin de Mayence.

Reliure en peau blanche.

La même bibliothèque conserve deux fragments, de quelques pages seulement, de deux exemplaires du *De Civitate Dei*.

Cf. *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Gothanae, autore Ern. Sal.* CYPRIANO, Lipsiae, 1714, p. 11.

GOETTINGEN. — *Bibliothèque de l'Université.*

Fonds Lünebourg, 5. S. Augustini episcopi de Civitate Dei Libri I-XXII.

XIIIe s.; parchemin; 231 ff. sur 2 col.; h. 0m,350 ×0m,255.

Aux ff. 199 et 203 commencent de nouvelles mains. Rubriques et initiales en rouge. Grandes initiales au début de chaque livre.

Verzeichniss der Handschriften im Preussischen Staate, tom. II, Berlin, 1893, p. 500.

GRENOBLE. — *Bibliothèque municipale.*

199. B. Aurelii Augustini episcopi Liber de Civitate Dei.

XIIe s.; parchemin; 260 ff. à 2 col.; h. 0m,350 ×0m,263.

Initiales rouges. Reliure cartusienne.

A appartenu à la Chartreuse de Portes.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. VII, 1889, p. 72.

GRONINGUE. — *Bibliothèque de l'Université.*

6. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII....

Fin du XVe s.; papier, avec quelques feuillets en parchemin; 408 ff. sur 2 col.; h. 0m,285×0m,212.

Titres en rouge; lettres initiales de chaque chapitre en diverses couleurs; initiale du premier chapitre en or.

BRUGMANS (H.). *Cat. codicum Mss. Universitatis Groninganae Bibliothecae*, Groningae, 1898, p. 4.

HEIDELBERG. — *Bibliothèque de l'Université.*

Sal. IX. 35. Sanctus Augustinus de Civitate Dei.

Commencement du XIVe s.; parchemin; petit in-fol.

Voir description n° 4.

HEREFORD. — *Bibliothèque de la Cathédrale.*

P. 9. 6 [1744]. Augustinus de Civitate Dei. [4284].

Fin du XIIe s.-XIIIe s.; parchemin; in-fol.

SCHENKL (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum britannica*, 3e vol., 2e fasc., Vienne, 1898, p. 42.

HOHENFURT (AUTRICHE). — *Bibliothèque du Couvent.*

CXLVI. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, et Commentarius de Civitate Dei Fr. Thomae Vallensis et Nicolai Cerseth (*pour* Triveth). 1.... 2. Ff. 19-273 v° : S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII. 3.... 4. Ff. 283 v°-370 : Commentarius in Augustinum, de Civitate Dei.

XIVe ou XVe s.; parchemin; 370 ff.; in-fol.

Xenia Bernardina, tom. II, Vienne, 1891, p. 215.

KREUTZMUENSTER (AUTRICHE). — *Bibliothèque du Couvent.*

140. Augustinus de Civitate Dei.

XVe s.; papier.

Ce manuscrit a été écrit à Kreutzmünster et il est, depuis l'origine, la propriété du couvent.

191. Augustinus de Civitate Dei.

XVe s.; papier.

Le copiste, dont l'écriture est assez lâche, est inconnu. Le manuscrit porte aux ff. 251r-272r : *Sancti Augustini de Civitate Dei Libri XXII.*

LA HAYE. — *Bibliothèque Royale.*

Y 390 (th. 163). Saint Augustin, La Cité de Dieu. Traduction de Raoul de Praelles. Liv. I-X.

XIVe s.; parchemin; in-fol.

Voir description n° 17.

MUSEUM MEERMANNO-WESTREENIANUM.

33. Sanctus Augustinus de Civitate Dei.

Voir description n° 51.

755. Saint Augustin, La Cité de Dieu. Traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 27.

11. Saint Augustin, La Cité de Dieu. Traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 56.

LAON. — *Bibliothèque municipale.*

110. Recueil : ... 6° Excerpta ex S. Augustini libro de Civitate Dei. — Incipit : Augustinus in libro primo de Civitate Dei, quod non prosit impio sepultura preciosa....

XIIe s.; parchemin; petit in-folio.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. I, 1849, p. 96.

LEIPZIG. — *Bibliothèque municipale.*

CXLVII. [Rep. I, fol. 16]. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

XVe s. (1447, 9 août, *veille de saint Laurent*); papier; 243 ff. sur 2 col. (les ff. 1 r° et 238 v° à 243 sont blancs); in-fol.

Écrit par Nicolas Langenberg, vicaire de l'église de Mersebourg. Initiales peintes en rouge et bleu. Il est probable que les dix premiers livres avaient été copiés par le même écrivain; mais cette première partie n'existe pas dans la Bibliothèque de Leipzig.

CXLVIII. [Rep. II, fol. 23]. S. Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 214 ff. sur 2 col. (le fol. 81 r° est blanc; le fol. 214 contient un fragment de chant d'église noté; in-fol.

Initiales peintes au début de chaque livre; abréviations peu nombreuses; un petit nombre de notes en marge.

NAUMANN (G. R.). *Catal. librorum Mss. qui in Bibliotheca senatoria civitatis Lipsiensis asservantur*, Grimae, 1838, in-4°, p. 45, col. 1 et 2.

LEYDE. — *Bibliothèque de l'Université.*

Codex Vossianus lat., in-fol. n° 6. Beati Augustini de Civitate Dei XXII Libri, texte latin.

Xe s.; parchemin; 264 ff.; in-fol.

Écriture minuscule, sans initiales ni bordures. *Olim codex Petri Scriverii.*

Codex Vossianus lat., n° 12. Fragment de la Cité de Dieu, texte latin.

IXe s.; parchemin; in-4°.

Ne contient, aux ff. 80 et 81, qu'un court fragment de la Cité de Dieu, chap. XV à XVII du Liv. XIX.

Écriture minuscule.

Codex Bibliothecae publicae lat., n° 12. Beati Augustini de Civitate Dei Libri XXII, texte latin.

XIIe s.; parchemin; 213 ff.; in-fol.

Écriture minuscule. Initiales coloriées, dont deux avec figures.

A appartenu au bibliophile Paul Pétau, mort en 1614.

Codex Bibliothecae publicae lat., n° 4. De Civitate Dei, texte latin.

XVe s.; papier; 139 ff.; in-folio.

Initiales rouges et bleues.

Provenance : Hollande.

Codex Bibliothecae publicae lat., n° 51. De Civitate Dei, texte latin.

XVe s. (1444); papier; 226 ff.; in-fol.

Initiales rouges.

Provenance : Hollande.

Codex Perizonianus, in-4°, n° 7. Fragments de la Cité de Dieu, texte latin.

XVe s.; papier.

Les ff. 51 à 64 contiennent des chapitres du Liv. XVIII.

Codex Vulcanius, n° 63. Abrégé, en latin, de la Cité de Dieu.

XVe s.; papier; in-4°.

Provenance : Hollande.

Catalogus...... Bibliothecae Universitatis Lugdunae-Batavae, Lugduni apud Batavos, 1716, pp. 324, 325, 327, 347, 368 et 377.

LIÈGE. — *Bibliothèque de l'Université.*

96. D. Augustinus de Civitate Dei.

XIIe s.; parchemin; 231 pp. à 2 col.; in-fol.

Au commencement de ce manuscrit se trouve la table des vingt-deux livres qui composent ce traité.

Le manuscrit est d'un très grand format et d'une fort belle conservation.

GRANJEAN. *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de l'Université de Liège*, in-8°, Liège, 1875, p. 68.

LILLE. — *Bibliothèque municipale.*

90-91. Saint Augustin. Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles, 2 vol.

XVe s.; papier, le premier feuillet en parchemin à chaque volume; sur 2 col.; in-fol.; h. $0^m,355 \times 0^m,255$.

Tome Ier : 427 ff., plus le feuillet préliminaire A; feuillets 51 et 56 intervertis; moins les ff. 409 à 418. — Ce tome commence à la table du Liv. V et se termine à la fin du Liv. X. Fol. 429 v° : « Cy fine le Xe livre de la Cité de Dieu, fait et acomply en decembre l'an mil CCCC.LXX, au commandement de mon tres honnouré seigneur et maistre messire Jehan de Baenst, chevalier, seigneur de Saint-Jorge, par moi Remerchier. Scriptor qui scripsit cum Christo vivere possit. »

Tome II : 379 ff., plus le feuillet liminaire A; ff. 140 et 147 intervertis; moins les ff. 159 à 168, 318 à 332, 349 à 356. — Ce tome est incomplet.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXVI, 1897, p. 64. — LE GLAY. *Catalogue descriptif des Mss. de la Bibliothèque de Lille*, Lille, 1848, p. 33.

M. Le Glay, dans *Appendice et Pièces justificatives* de son ouvrage, reproduit, pp. 335 et suiv., un ancien catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque de Lille, qui contient, p. 337, la mention suivante :

XXIII. Volumen ex membranis in-folio, continens magnum opus et arduum S. Augustini Hipponensis episcopi, de Civitate Dei, cui praeficitur argumentum totius operis ex libro Retractationum. Ad cujus calcem refertur miraculum ob quod celebrari coepit Festum Conceptionis beatae Mariae Virginis.

LIMOGES. — *Bibliothèque municipale.*

13 [21]. La Cité de Dieu de saint Augustin, traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 61.

LINCOLN. — *Bibliothèque de la Cathédrale.*

A. 3. 1. ... 2 (*d'une écriture plus ancienne*). Augustinus De Civitate Dei.... [3866].

Fin du XIVe s. ; parchemin ; in-fol.

Schenkl (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum britannica*, 3e vol., 1er fasc., Vienne, 1894, p. 59.

LONDRES. — *British Museum.*

Fonds Royal.

5. B. XIII. ... 3. Sententiae excerptae de Libro de Civitate Dei....

XIe s. ; in-4°.

Ces extraits ne comprennent que les ff. 81 à 136. Le reste du volume est consacré à des extraits d'autres traités de saint Augustin.

Il y a écrit, au bas du fol. 2 : *Liber de claustro Roffensi* (Rochester, comté de Kent). Ce monastère l'aurait reçu en don de l'évêque Siward ou Sicard.

Reliure en vélin blanc.

5. D. VII. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s. ; parchemin ; 252 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,400 × 0^m,260.

Titre courant. Grandes initiales vertes, bleues et rouges avec des ornements intérieurs. Lettres rubriquées. Notes marginales.

Au bas du fol. 1, est écrit : *Lumley.*

5. D. VIII. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIe s. ; parchemin ; 259 ff. ; h. 0^m,405 × 0^m,275.

Les derniers ff. du Liv. XXII manquent. Le traité est précédé de l'extrait des *Retractationes.*

Très belle écriture en onciale. Réglé noir.

Table des chapitres en lettres de couleur. Initiales en bleu, rouge et vert.

Au fol. 1, signature d'un possesseur moderne : *James Singleton.*

5. D. IX. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s. ; parchemin ; 260 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,380 × 0^m,275.

Table des chapitres et extraits des *Retractationes* au commencement, ainsi qu'une note sur Thomas Walleis, qui étudia à Oxford.

Bonne écriture. Lettres initiales en couleur, mais assez grossièrement tracées. Cependant, celle qui est en tête du fol. 6 est assez curieuse par une tête de chien qui aboie avec fureur ; elle est noire sur fond à quatre compartiments en vert, rouge, jaune et bleu.

Au bas de ce fol. : *Liber de claustro Roffensi*, (Rochester, comté de Kent), *per magistrum Ha. Kok.*

On lit aussi sur ce feuillet le distique suivant :

Reddere qui libris pretiosis nescit honorem
Illius a manibus sit procul iste liber.

10. C. IX. 1. In Augustini libros de Civitate Dei et Retractationum Tabulae alphabeticae....

XVe s. ; in-4°.

7. F. XIV.... 8. Procemium et Capitula librorum S. Augustini de Civitate Dei....

XVIe s. ; in-fol.

17. F. III. Saint Augustin. De la Cité de Dieu.

Voir description n° 52.

14. D. I. Saint Augustin. De la Cité de Dieu.

Voir description n° 47.

Casley (David), *A Catalogue of the manuscripts of the King's library...*, London, M.DCC.XXXIV, pp. 74, 80, 137, 183, 286 et 294.

Fonds Burney.

292. S. Aurelii Augustini ad Marcellinum de Civitate Dei contra paganos Libri viginti duo.

XVe s. ; parchemin ; 315 ff., numérotés en 630 pages, à longues lignes, 39 lignes à la page ; h. 0^m,355 × 0^m,240 ; justification 0^m,250 × 0^m,155. Cahiers de 8 ff. avec remarques.

Joli manuscrit latin de facture italienne. Belle écriture italienne du XVe s., sur bon vélin, réglé en noir. Titres courants en couleur. Reliure en veau avec ornements. Sur le dos : *Augustinus de Civitate Dei M^m Brit. Bibl. Burn. 292. Plut. CLXI. I.* Sur le plat, un cartouche avec ces mots en or : *Codex Burneianus.*

La table des chapitres occupe les 8 premiers ff. Le dernier f., 315 v°, finit ainsi : « Explicit liber vigesimus secundus feliciter » ; mais, en réalité, il s'agit du Livre XX ; car les Livres XXI et XXII manquent. Au-dessous en capitales de couleur : « Soli Deo laus honor et gloria esto ».

Au fol. 1, initiale A en or avec des entrelacs blancs, rehaussés de pleins rouges ; puis le reste de la phrase, en grandes capitales de couleur, remplit toute la page : « Adsit totius coelestis curiae militia ad incoepta librorum capitula divi Augustini Hipponensis episcopi de Civitate Dei contra Paganos feliciter. » Sur les quatre côtés de la page court une bordure avec entrelacs bordés de bleu sur compartiments en rouge.

Dans la marge supérieure du fol. 9, un écusson,

fascé de gueules et d'argent de 4 pièces, paraît être celui des Donato, noble famille de Venise. Dans la marge inférieure, d'autres armes, *d'azur au lion d'or*, semblent être rapportées avec un cimier de sable et et une tête d'aigle couronnée d'or.

A Catalogue of the manuscripts in the British Museum. Part. II, 1840, p. 74.

FONDS COTTON.

Vitellius, C. XIV.... 10. Tractatus extractus de libro S. Augustini de Civitate Dei, de omnibus dictis poetarum quae Augustinus tangit, cum quadam explanatione, sive potius Abbreviatio istius libri. 11....

Parchemin; 210 ff.; petit in-fol.

Détérioré par un incendie.

A Catalogue of the Manuscripts in the Cottonian library, deposited in the British Museum; 1802, p. 427.

FONDS HARLEY.

3088. 1. Tabula in S. Augustini libros de Civitate Dei, ordine alphabetico digesta. — 2....

XVe s.; parchemin; in-4°.

3111. 1. S. Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. — 2....

XIIIe s.; parchemin; 244 ff. sur 2 col.; h. 0^m,335 ×0^m,230.

Le *De Civitate Dei* ne comprend que les 177 premiers feuillets. Vient ensuite le traité *De Trinitate*. L'extrait des *Retractationes* est en tête du *De Civitate Dei*.

Belle écriture gothique, réglée en rouge. Notes marginales.

Grandes initiales bleues et rouges très simples.

John Sommer possédait ce manuscrit en 1567. Il était secrétaire de Sa Majesté, d'après *A Catalogue of the Harleian Manuscripts in the British Museum*, 1808, vol. II, p. 734, qui cite comme autres possesseurs de ce manuscrit : Thomas Dryffeld; James Ravenscroft; Nicholas Wotton, doyen de Cambridge et d'York, membre du Conseil privé de Sa Majesté Royale (mort le 25 janvier 1566); puis, après John Sommer, James Ravenscroft, écuyer, fils de Thomas Ravenscroft, de Fouldeparke (Comté de Middlesex), écuyer, 1636.

4093. 1. Nicolai Triveti in Augustinum de Civitate Dei opus. — 2....

XVe s.; parchemin; 94 ff. à longues lignes; h. 0^m,190 ×0^m,135.

Les commentaires de Nicolas Triveth finissent au f. 93 r°, qui se termine par l'explicit : « Explicit declamatio historiarum diversarum et dictorum politicorum quae beatus Augustinus tangit libro de Civitate Dei, compilata et extracta ex libris diversorum doctorum et auctorum per fratrem Nicolaum Trevet, ordinis fratrum praedicatorum. »

Le f. 93 v° et les 2 pages du f. 94 sont occupés par les offices de saint Thomas de Canterbury et de saint Edmond.

Exemplaire réglé; écriture cursive avec rubriques.

Jolie reliure en maroquin rouge au pointillé, du XVIIe s.

4902. A. Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s.; parchemin; 306 ff. numérotés, à longues lignes; h. 0^m,395×0^m,270. Justification 0^m,255 ×0^m,155.

Beau manuscrit latin de facture italienne; cahiers de 8 ff.

Belle écriture italienne du XVe s., très régulière, appuyée sur des lignes tracées au stylet. Grandes marges.

Reliure en veau brun.

Au fol. 1, belle initiale G, tracée en or, avec intérieur bleu, sur fond rouge, qui renferme un portrait de saint Augustin en buste, mitré, nimbé, tenant un manuscrit de velours bleu sur sa poitrine. Sa robe est verte et son manteau rouge. Il a la tête tournée vers le ciel. Peinture d'ailleurs assez médiocre.

Les autres initiales sont en or avec des entrelacs blancs sur compartiments en vert et rouge.

Au f. 1, bordure sur trois côtés, avec entrelacs blancs, bordés de bleu, et pleins rouges et verts rehaussés de lignes d'or. Elle comprend, au milieu d'amours et de chiens dispersés çà et là, quatre médaillons, avec bustes de : un roi, saint François, un saint évêque, et un autre saint évêque.

En bas, sur fond rouge bordé d'or, sont des armes que nous n'avons pu identifier : deux écussons superposés, surmontés d'une mitre d'évêque; le premier porte *d'azur à la fleur de lys d'argent, accompagnée de 2 étoiles d'or, au chef d'or chargé d'un léopard passant de gueules*; le second, *d'azur à une chèvre d'argent issant de flammes, cornée d'or, tenant un arbre de sinople*.

5426. 1. Commentum super Augustinum de Civitate Dei a fratre Thoma, ordinis predicatorum, natione Anglico, scriptum. Decem libri. — 2....

Papier.

6339. S. Augustini de Civitate Dei opus contra Paganos Libri XXII.

XVe s.; parchemin; 314 ff. sur 2 col.; h. 0^m,395 ×0^m,280.

Beau manuscrit italien complet. Les 16 premiers ff. sont occupés par la table alphabétique des matières et par l'extrait des *Retractationes*.

Écriture élégante sur très beau vélin. Pas de titres courants. Grandes initiales en or sur fond à compartiments bleus, rouges et verts.

L'initiale du fol. 17, au commencement du traité, contient un portrait, en buste, de saint Augustin en costume d'évêque, avec mitre, nimbe et crosse, en robe rouge à col noir; malheureusement elle est très détériorée.

En bas, dans la bordure, qui est composée des mêmes éléments que les initiales, un cercle où se trouve tracé grossièrement le monogramme A. P.

A Catalogue of the Harleian manuscripts in the British Museum, 1808, vol. II, p. 734 et vol. III, pp. 3, 114, 218, 267 et 358.

FONDS STOWE.

N° 696. Au commencement de ce manuscrit, une feuille volante en parchemin contient un fragment d'un manuscrit, du XIIe siècle, de la Cité de Dieu de saint Augustin, sur lequel on lit : « *Liber Guilielmi Tyllotson, clerici, a° 1592.* »

XVIe s.; papier; 112 ff., in-4°.

A Catalogue of the Stowe Manuscripts in the British Museum, 1895, tom. I, p. 500.

ADDITIONAL.

10939. S. Augustini de Civitate Dei Libri viginti duo.

XIIe s.; parchemin; in-fol.

En tête, tables, d'une écriture plus récente.

List of additions to the Manuscripts in the British Museum in the years 1836-1840, London, 1843, p. 23.

11875. S. Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

IXe ou Xe s.; vélin; 283 ff. sur 2 col.; h. 0m,415 ×0m,290.

Très beau manuscrit; belle écriture, avec quelques notes marginales d'une écriture postérieure (du XVe s.).

Grandes capitales rouges et vertes, sans ornements intérieurs ni encadrement.

Le fol. 1 est blanc. Le fol. 2 r° est rempli par l'extrait des *Retractationes*.

Le fol. 2 v° a été décoré au XVe s., vers 1420; on aura probablement effacé l'initiale, et on a tracé une jolie bordure de feuilles de lierre, parsemée de petites fleurs de couleur et de points d'or, avec de petites fleurs vertes et des rinceaux rouges à l'intérieur. En haut, à gauche, une miniature de h. 0m,105×0m,093, représentant l'évêque d'Hippone, en robe bleue et dalmatique rose, nimbé d'or, et mitré; il est assis sur un escabeau, en train d'écrire son traité, placé, avec d'autres manuscrits, sur une table de forme ronde. Marcellin est devant lui, en robe rouge, donnant la main à un ange, aux ailes vertes, vêtu d'une robe bleue brodée d'or. La scène se passe dans une campagne verte, devant une masse de constructions rouges, représentant Rome, à la porte de laquelle se trouve saint Pierre, nimbé d'or, vêtu de bleu, tenant une énorme clef. Sur la terrasse qui surmonte la porte de la ville on aperçoit six païens qui discutent.

Belle reliure en velours bleu avec 5 étoiles de laiton. Les lanières manquent; mais il reste les fermoirs, composés, sur le dessus, de 4 lunes avec visage, et, de l'autre côté, de 4 soleils, également avec visage. Tranche dorée.

11876. S. Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIVe s.; vélin; 343 ff. à longues lignes; h. 0m,350 ×0m,240. Titres courants en rouge; notes marginales.

Bel exemplaire italien, précédé de la table des chapitres et d'un argument sur la Cité de Dieu et sur saint Augustin, tiré des *Retractationes* et de l'ouvrage d'Orose.

Grandes initiales à entrelacs blancs, sur fond à compartiments rouges et verts. Les petites initiales sont en or, très jolies, avec leurs compartiments verts, rouges et bleus.

Au fol. 1, belle et grande bordure, encadrée d'or, du même style que les initiales, avec un grand médaillon, resté blanc, dans la partie inférieure.

Au fol. 342 v°, on voit en bas écrit : « *S. D. nr. Nicolaus pontifex quintus recessit ex Assissio die VIII octobris MCCCL et ivit ad Montem Falconem, ubi fuit honorifice receptus cum decem cardinalibus.* »

Reliure en veau avec cette marque : *Bibliotheca Butleriana.*

14783. S. Aurelii Augustini, Episcopi Hipponensis, de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s.; vélin; 159 ff. à 39 longues lignes par page, plus 5 ff. blancs en tête et 1 f. à la fin; h. 0m,352 ×0m,240; justification 0m,215×0m,130.

Beau manuscrit latin de facture italienne, sur vélin très fin. Cahiers de 8 ff. Sans titres courants.

Belle écriture. En tête du 2e fol. blanc, on lit : *Purchased of Payne and Jofs. 1844, from the Nicolin's library.*

En tête de chaque livre, grandes initiales en or, sur fond vert, avec entrelacs blancs, rouges et bleus.

La première page est entourée d'une belle bordure, de même style italien, de la fin du XVe s., avec des amours, des animaux, des portraits et des paysages, contenus dans de petits médaillons. En bas, dans une rosace en or, les armes des Nicolini, noble famille de Florence : *d'azur au lion léopardé d'argent, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

Le manuscrit finit par ces mots : « quantum satis esse visum disputavimus, hunc quoque librum aliquando claudamus. »

Reliure ancienne, gaufrée, en cuir brun. Les 4 fermoirs ont été arrachés.

15244, 15245. S. Augustini, Episcopi Hipponensis, de Civitate Dei contra Paganos Libri XXII.

Voir description n° 6.

15246. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Voir description n° 53.

List of additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1841-1845 (London, 1850), pp. 14 [1841], 5, 118, 119 [1844].

17284. S. Aur. Augustini Libri XXII de Civitate Dei.

XVe s.; vélin; 293 ff. à longues lignes; h. 0m,275 ×0m,190; in-4°.

En tête la table des chapitres. Titres courants en rouge. Notes marginales.

Écriture très claire, en caractères minuscules aigus tels qu'on les rencontre dans les manuscrits néerlandais et allemands de cette époque.

Lettres de couleur sur treillis rouge.

A la fin du fol. 293 v° : « Explicit liber Aurelii Augustini episcopi de Civitate Dei, scriptus et finitus per manus Johannis de Platea commorantis in Lyntris superiori [Oplintere, près de Tirlemont], anno Domini millesimo quadringentesimo sexagesimo tertio mensis octobris die vero ultima, videlicet in profesto omnium sanctorum. »

Reliure en veau fauve.

Appartenait autrefois à l'abbaye du Parc, près de Louvain.

Un feuillet a été reproduit dans *The Palaeographical Society*, tom. V, pl. 174.

18332. S. Aurelii Augustini opera. Ff. 80 v°-111 : Excerpta ex libris... et de Civitate Dei.

xv° s.; vélin; 178 ff. à longues lignes; h. 0m,185 ×0m,145; petit in-4°.

Ce recueil d'extraits de questions théologiques contient seulement, du fol. 95 au fol. 100, quelques extraits du « De Civitate Dei » de saint Augustin, en ce qui concerne les idées de saint Paul sur la résurrection des morts, émises dans la *Première Lettre* de l'apôtre *aux Thessaloniciens*.

Reliure en parchemin blanc.

List of additions to the Manuscripts in the British Museum in the years 1848-1853 (London, 1868), pp. 1, 99-100 [1848].

27867. S. Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII.

xv° s. (1458); vélin; 350 ff. sur 2 col. de 45 lignes, avec un intervalle de 20 mm.; h. 0m,350×0m,250; justification 0m,225×0m,155.

Titres courants. Cahiers de 10 ff. Ms. incomplet à la fin; le dernier feuillet se termine par la liste des chapitres du Livre XXI. Le traité est précédé de l'extrait des *Retractationes*.

Très belle écriture italienne.

Titres des chapitres en rouge.

On lit au f. 61 v° : « Explicit Liber septimus, vigilia sancti Thomae apostoli. Gratias agamus omnipotenti Deo ejusque gloriosissime matri Mariae Virgini. Per me Gerardum Helye theothonicum Hollandrie »; — et au f. 112 v° : « Helye Gerardus Rotterodamus Die vicesima quinta mensis januarii. » L'écrivain est donc Gérard Hélye de Rotterdam. Nous ne connaissons pas le nom de l'enlumineur.

Les initiales sont formées par de très larges feuilles et fleurs de toutes couleurs, sur fond d'or, quelquefois avec des amours. Les bordures sont composées de rinceaux parsemés de points d'or avec des amours. Aux ff. 1 v° et 2, elles sont encadrées d'un large filet d'or. Au fol. 2, l'initiale G renferme le portrait en buste de saint Augustin; il est barbu, mitré et nimbé, et porte la crosse épiscopale; il est vêtu d'une robe noire et d'un manteau rouge. A senestre, une cité : au fond, les cieux. La peinture est assez médiocre.

Les deux premières pages, en regard l'une de l'autre (verso du fol. 1 et recto du fol. 2) portent au centre, dans le bas, les armes de l'abbaye du couvent des Olivétains (Monte Oliveto, près d'Ancône en Italie) : *d'or, au mont d'azur, avec une crosse d'abbé tournée à dextre.* Au-dessus de l'écusson est représentée une mitre.

De chaque côté, sont peintes, dans la bordure, d'autres armes, probablement celles de l'abbé de cette époque; c'est un écu, *fascé d'azur et d'or, de 6 pièces, à 3 étoiles d'or (ou d'argent) posées 1 et 2, l'une en pointe du chef et les 2 autres respectivement au flanc dextre et au flanc senestre.*

Cf. *List of additions to the Manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875* (London, 1877), p. 367.

—. — *Sion College.*

Arc. 1. 10 [A. 25]. 1. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII. 2 *(fol. 172)....*

xiv° s.; parchemin; sur 2 col.; petit in-fol.

Très détérioré par l'usage. Nombreuses notes marginales.

Cf. Schenkl (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum britannica*, p. 1 (3° vol., 3° fascicule, n° 4482), Vienne, 1905.

—. — *Abbaye de Westminster.*

1193. 103. S. Augustini de Civitate Dei Libri.

[Bernard], Tomus secundus qui librorum manuscriptorum Ecclesiarum cathedralium et aliarum celebrium bibliothecarum in Anglia Catalogos continet, Oxford, 1697, in-folio, p. 28, col. 1.

—. — *Collection H. Yates Thompson.*

80. S. Augustin, La Cité de Dieu. Traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 7.

—. — *Collection Ch. Butler.*

S. Augustin, La Cité de Dieu, traduite par Raoul de Praelles, Livres I-X.

xiv° s.; parchemin; in-fol.

Voir description n° 10.

LYON. — *Bibliothèque municipale.*

606 [523]. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XIV.

ix° s.; parchemin; 220 ff. (manque le fol. 7 depuis le xv° s.); h. 0m,324×0m,256.

Les feuillets sont écrits sur 2 col., sauf les feuillets 154 à 177 (cahiers XX, XXI et XXII), qui sont à longues lignes et qui ont peut-être été ajoutés après coup.

Sur ce manuscrit, voir une notice de M. Léop. Delisle (*Notices et Extraits*, XXIX, 2, pp. 397-401). M. Delisle estime que le commencement de ce manuscrit a été copié sur le ms. 607 [523 *bis*] jusqu'au fol. 81. Hoffmann, dans la préface de son édition de 1899-1900, remarque : « libri VI-XIIII a diversis scribis exarati. »

A la marge, d'une main du xv[e] s., numéros des chapitres.

Demi-reliure moderne. — Provenance : Comtes de Lyon.

607 [523 *bis*]. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-V.

vi[e] s.; parchemin; 138 ff.; h. 0[m],290×0[m],225.

Grosse semi-onciale. Les premières lignes de chaque livre sont en onciale rouge; titre courant en semi-onciale. Texte extrêmement barbare.

Nombreuses lacunes au début, au cours et à la fin du volume. Dans la préface de son édition, Hoffmann précise ainsi ces lacunes : « 138 ff.; unum et viginti quaterniones et unum quinionem complectitur. Exciderunt duo primi quaterniones et primum folium tertii; ex quaternione XII excidit unum folium (inter ff. 71 et 72); desiderantur quat. XIII et XVI; in quat. XVIII unum deest folium (inter ff. 110 et 111); de extremo quinione perierunt ultima tria folia. »

Nombreuses notes marginales en minuscule ou en cursive, commentant certains passages du texte ou expliquant quelques sigles et abréviations.

Sur ce manuscrit, voir une notice de M. Léop. Delisle (*Notices et Extraits*, XXIX, 2, pp. 366-369). Les ff. 53 r° et 128 r° ont été reproduits dans l'*Album de la Société de l'École des Chartes*, planche VII.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXX, 1900, pp. 158-159.

MÂCON. — *Bibliothèque municipale.*

1-2. La Cité de Dieu, de saint Augustin, traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 57.

MADRID. — *Bibliothèque nationale.*

A. 64. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiv[e] s.; parchemin; 298 ff. sur 2 col.; grand in-fol. Manuscrit écrit en France.

Dd. 182. ... Page 49 : Augustinus de Civitate Dei. Commence Liv. II, chap. xxv.

xii[e] s.; parchemin; 582 pages; grand in-fol.

Les pages 1 à 48 manquent; les suivantes sont mutilées, coupées par le relieur.

Beau manuscrit avec d'intéressantes initiales (la plus belle, page 224) et des dessins à la plume, en noir et recouverts, en partie seulement, de couleurs. Le plus important est celui de la page 31.

S. 298. Francisci de Mayronis theologicae Veritates sive Compendium librorum S. Augustini.

xiv[e] s.; parchemin; 112 ff. sur 2 col.; in-fol.

— . — *Bibliothèque particulière de S. M. le Roi.*

2. H. 3. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiv[e] s.; parchemin.

Hartel (Wilhelm von), *Bibliotheca Patrum latinorum hispaniensis*, Vienne, 1887, in-8°, pp. 328, 399, 449 et 477.

MARSEILLE. — *Bibliothèque municipale.*

210 (Eb.390-R.1092). Excerpta ex operibus S. Augustini, Anselmi et Dionysii Areopagitae.

xiv[e] s.; parchemin; 127 ff. sur 2 col.; h. 0[m],263 ×0[m],177.

Titres courants en onciales bleues et rouges; initiales rouges et bleues, ornées au trait en couleurs; quelques grandes lettres rouges.

Fol. 1. « De Civitate Dei. » — Commencement : « .... fitetur sanctam paupertatem, ipsum confitetur, et talis qui sic confitetur Christum, est vere martyr. » (Lib. I, c. x). — Fin : « ... Ibi vacabimus, videbimus, laudabimus et amabimus. Amen dicant omnia. Explicit liber de Civitate Dei. » Fol. 28.....

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XV, 1892, pp. 72-74.

MEJORADA (LA) (Diocèse d'Ávila, Espagne). — *Bibliothèque du monastère de Saint-Jérôme.*

Augustinus de Civitate Dei.

Parchemin, écriture assez ancienne.

Beer (R.). *Handschriftenschätze Spaniens*, Vienne, 1894, p. 352; et Morales (Ambrosio de), *Viage*, publié à Madrid en 1765 par F. Henrique Flores.

MELK. — *Bibliothèque du Monastère.*

150 [C. 28]. S. Augustini de Civitate Dei, Libri XXII.

xiii[e] s.; parchemin; sur 2 col.; grand in-fol.

D'une seule écriture. Initiale peinte.

Catalogus codicum scriptorum qui in bibliotheca monasterii Mellicensis O. S. B. servantur, Vienne, 1889, p. 222.

METZ. — *Bibliothèque municipale.*

605. Excerpta ex libris D. Aurelii Augustini de Civitate Dei.

Fin du xvi[e] s.; papier; in-8°.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. V, 1879, p. 210.

MILAN. — *Biblioteca Ambrosiana.*

Ms. lat. B. 16. Infer. Sancti Augustini de Civitate Dei Lib. XXII.

xv[e] s. (1440); beau vélin; 16 ff. non numérotés, 368 ff. numérotés et 5 ff. blancs; 43 longues lignes à la page; dimensions des feuillets, h. 0[m],360×0[m],230; justification 0[m],230×0[m],150; petit in-fol.

Les 16 premiers feuillets, non numérotés, contiennent l'extrait des *Retractationes* et la table générale des chapitres. Au verso du fol. 17, qui est numéroté 1, commence le texte du traité qui se continue complet jusqu'au fol. 368, où se termine le Livre XXII. Le fol. numéroté 2 commence par ces mots : « Dicuntur filii Israhel » et le fol. numéroté 368 par : « [obli]viscitur eruditus ».

Belle écriture italienne, réglée noire, en caractères romains. Cahiers de 8 ff. avec réclames, souvent rognées par le relieur. Titre courant en chiffres

romains rouges. L'incipit est en grandes capitales rouges. L'énoncé des chapitres est écrit en rouge. Nombreuses notes marginales.

De jolies initiales ornent le commencement des livres; fleuronnées, elles sont tracées en couleur sur fond or. Celles des Livres XVIII et XIX ont été découpées; celles des Livres II, XX et XXII ont été arrachées avec quelques feuillets. Celle du Livre Ier, fol. 1 v°, a neuf centimètres de côté; elle est tracée en bleu avec de larges feuilles vertes sur fond or; on distingue à l'intérieur un lion rouge accroupi et un aigle jaune. Il n'y a qu'une bordure, en tête du Livre Ier; formée de larges feuilles multicolores, elle se déroule jusque dans la marge inférieure et se termine par un losange vert qui contient les armes suivantes : *1 et 4, d'argent à 3 chevrons d'azur, et 2 et 3 d'argent à 3 fasces de gueules.*

Sur les deux gardes se trouve, de l'écriture de Francesco Picciolpasso, cette note que l'on rencontre sur d'autres manuscrits lui ayant appartenu : *Stultorum plena sunt omnia, quia stultam fecit Deus sapienciam hujus mundi* (*I Cor.*, I, 20). *Perversi difficile corriguntur et stultorum infinitus est numerus. Temerariis judiciis plena sunt omnia* (S. Augustinus).

A la fin, en rouge : « Explicit liber XXIIe Augustini de Civitate Dei et per consequens totum volumen continens in se viginti duos libros partiales. Iste liber scriptus ac completus fuit per me, Nicasium Boesinghe, de Flandria, Morinensis diocesis, tempore concilii Basiliensis. Orate pro eo. Anno domini millesimo quadringentesimo tricesimo nono die vero decima sexta mensis januarii explicit feliciter. »

On voit que cet élégant manuscrit a été exécuté et terminé en janvier 1439 (*anc. st.*) par un artiste de Thérouanne en Flandre, nommé Nicaise Boeshinghe et pour Francesco Picciolpasso, le savant archevêque de Milan (1433-1443), qui était en effet à Bâle au concile qui s'y tenait à cette époque, et qui donna au chapitre de la cathédrale la belle collection de livres qu'il avait rassemblée; ce fut le premier fonds de la Bibliothèque Ambroisienne.

Reliure en bois recouvert de veau brun estampé; fermoirs en laiton historiés (Vierge et Agneau pascal), avec lanières déchirées.

Cf. Ughelli, *Italia sacra;* Blume, *Iter italicum;* et le mémoire publié en 1880 par le docteur A. Ceruti.

Ms. lat. C. 83. Infer. Sancti Augustini de Civitate Dei Lib. XXII.

xive s.; très beau vélin; 378 ff. sur 2 col. de 38 lignes; h. 0m,300×0m,215; petit in-fol.

Les quatorze premiers feuillets, en rouge, contiennent les tables des chapitres; l'extrait des *Retractationes* commence au fol. 15 r° et le traité au fol. 15 v°; le fol. 2 commence par ces mots : « quod romani auferendo », et le fol. 378 par : « donum alius alio ».

Très belle écriture gothique. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Initiales coloriées en tête des livres, de médiocre facture. Au fol. 15, une mauvaise miniature de h. 0m,102×0m,063, représentant une petite cité avec des bâtiments rouges et, au-dessous, de face, saint Augustin assis sur une chaise verte, en robe rouge, nimbé et mitré, écrivant son traité sur un pupitre. La calligraphie de ce manuscrit est très supérieure à son illustration.

Mêmes mentions de possession et d'achat que sur le ms. C 108 (*v. ci-après*).

Belle reliure en bois recouvert de peau de veau estampée. Dos et coins refaits; traces de fermoirs. Au verso, pièce de vélin clouée, avec le titre de l'ouvrage.

Ms. lat. C. 108. Infer. 3. Sancti Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiiie s.; vélin médiocre; 316 ff. sur 2 col. de 53 lignes; h. 0m,280×0m,195; petit in-fol.

Ce manuscrit comprend le *De fide orthodoxa* de saint Jean Damascène et plusieurs traités de saint Augustin. Le *De Civitate Dei* commence au fol. 42 et finit avec le Livre XXII au fol. 187.

Écriture réglée, minuscule, gothique. Notes marginales. Lettres de couleurs.

Sur la garde, cette mention : *Iste liber est conventus Sancte Marie Coronate Mediolani fratrum heremitarum observantie ordinis sancti Augustini congregationis Lombardie.*

Sur le folio de tête une note fait ressortir que les moines vendirent ce manuscrit en 1606 au cardinal Federigo Borromeo, fondateur de la Bibliothèque Ambroisienne.

Mauvaise reliure en bois recouvert d'un reste de peau teinte en rouge.

Ms. lat. D. 530. Infer. Sancti Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xie s.; vélin; 273 ff. sur 2 col. de 44 lignes; h. 0m,390×0m285; in-fol.

Ce manuscrit contient le traité complet.

Écriture gothique. Cahiers de 8 ff. sans réclames. Grandes initiales à entrelacs rouges, verts et bleus.

Le feuillet de garde en papier porte cette mention : *Hunc codicem diligenter conscriptum qui ex bibliotheca Bobii, a S. Columbano instituta, prodiit Illustrissimo et Reverendissimo cardinali Frederico Borrhomeo B. Caroli patrueli dum Bibliothecam Ambrosianam manuscriptis codicibus undique conquisitis instrueret Religiosissimi patres ord. S. Benedicti simili munere prius donati tradiderunt anno 1606.* Au-dessous : *Antonio Olgiato, ejusdem Ambrosianae Bibliothecae......*

Au fol. 1, en bas, il est écrit : *Iste liber est monachorum congregationis sancte Justine de observantia ordinis sancti Benedicti residentium in conventu sancti Columbani de Bobio.* Au dernier feuillet blanc, on lit encore la mention suivante : *Aurelii Augustini opus clarissimum de Civitate Dei monasterii S. Columbani bobiensis.*

Ces différentes inscriptions montrent que ce manuscrit, conservé au couvent de Bobbio, avait appartenu aux Bénédictins de Sainte-Justine de Padoue, qui étaient venus se réformer à Bobbio, et que finalement

il avait été acheté, avec beaucoup d'autres, par le cardinal Borromée, au moment où il rassemblait le fonds de la Bibliothèque Ambrosienne, dont on voit le nom du premier bibliothécaire.

Reliure en bois avec traces de fermoirs.

Ms. italien. C. 155. Infer. S. Agostino. La Città di Dio, Lib. XXII.

xve s.; vélin; 299 ff. sur 2 col. de 41 lignes; h. 0m,320×0m,240; in-fol.

Traduction italienne, sans nom d'auteur, de l'extrait des *Retractationes* et du traité sans commentaires.

Écriture italienne en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant. Grandes initiales coloriées sur fond or, assez lourdes et de couleurs crues; celle du folio de tête, assez effacée, renferme saint Augustin en buste, tenant un manuscrit. La marge porte de larges et lourdes fleurs avec un ange qui joue de l'orgue, et, en bas, deux anges qui supportent une ville à nombreux édifices, symbolisant la Cité de Dieu.

Reliure en papier moderne.

MONT CASSIN. — *Bibliothèque du Monastère.*

Ms. 14. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-X.

Fin du xve s.; vélin; 225 pp. sur 2 col.; h. 0m,386 ×0m,285; in-fol.

Ce manuscrit ne contient que les dix premiers livres.

Bonne écriture en caractères lombards de la fin du xie s. Titres courants. Énoncé des chapitres en rouge. Les initiales des Livres I et II sont peintes en rouge et en jaune; celles des autres livres sont préparées au trait.

Ms. 28. S. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

xie s. (1023); vélin; 592 pp. sur 2 col.; h. 0m,340 ×0m,250; in-fol.

Ce manuscrit ne contient que les Livres XI à XXII précédés de la table des chapitres et de l'extrait des *Retractationes*.

Écriture lombarde avec beaucoup d'abréviations. Titres courants. Lettres rouges et vertes.

Ce manuscrit date de l'année 1023; il a été exécuté du temps de l'abbé Théobald, ainsi que le mentionne une note des pages 585 et 586 donnant l'indication de vingt autres manuscrits qui ont été établis par les ordres de cet abbé.

Bibliotheca Casinensis, tom. I, 1873, pp. 202-204, 272-276.

MONTPELLIER. — *Bibliothèque de l'École de Médecine.*

255. S. Augustini de Civitate Dei Libri XII-XVIII.

xe s.; parchemin; petit in-fol.

Ce manuscrit est incomplet au commencement et à la fin. Le Livre XIV manque, et il y a des lacunes en différents endroits. — Fonds de Bouhier, D. 24.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, tom. I, 1849, p. 382.

MUNICH. — *Bibliothèque Royale.*

2532-2533 (Alderspacensis, 2 et 3). Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Fin du xie s.; parchemin; 2 vol. de 262 ff. et 205 ff. à longues lignes; h. 0m,206×0m,190; in-fol.

Titres courants. Seulement des capitales en rouge. Au fol. 1 : *Liber Sancte Marie in Alderspach.*

3831 (Aug. eccl. 131). Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xe s.; parchemin; 347 ff. sur 2 col.; h. 0m,343 ×0m,270; in-fol.

Fol. 347 : « addita est alia manu oratio, quam Augustinus finito hoc opere legentibus et audientibus tribuit ».

Pas d'initiales ni de bordures. Très belle écriture, régulière et très claire.

4514 (Bened. 14). Fol. 1-187 : S. Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; 204 ff.; in-fol.

5251 (5385^a; Chiems. ep. 85^a). Augustini Libri XXII de Civitate Dei.

Fin du xiie s.; parchemin; 200 ff. [Au fol. 200 : Epistola Joannis presbyteri]; sur 2 col.; h. 0m,422 ×0m,315; gr. in-fol.

Le copiste *Hartwicus* a signé son œuvre en 6 lignes au fol. 199. En tête de chaque livre est une grande initiale peinte en rouge. Belle écriture.

Provient du chapitre de Chiemsee (Bavière).

5385 (Chiems. ep. 85^b). Veritates ex Libris Augustini de Civitate Dei....

xve s. (1448); 259 ff.; gr. in-fol.

6043 (Ebersbergensis, 243).... Ff. 144-156 : Ex Augustino de Civitate Dei....

xve s. (1465); 265 ff.; in-8°.

6259 (Frisingensis [de Freysing, près de Munich], 59). S. Augustini de Civitate Dei Libri XV-XXII.

Commencement du ixe s.; parchemin; 188 ff.; h. 0m,325×0m,254.

Bonne écriture, tantôt à longues lignes, tantôt sur 2 col. Aucune initiale.

6267 (Frisingensis, 67). S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XVIII. Accedunt, maxime sub finem, aliquot glossae.

ixe s.; parchemin; 422 ff. (le dernier coupé), à longues lignes; h. 0m,310×0m,240; in-fol.

Ni initiales ni bordures. Bonne écriture, de deux mains différentes. Les Livres XII à XVII sont d'une écriture plus ancienne et plus soignée que les onze premiers livres et le dix-huitième.

9066 (Mon. Franc., 366).... Ff. 256-262 : Tabula in Augustini Libros de Civitate Dei....

xve s.; 311 ff.; in-8°.

13024 (Rat. civ., 24). Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xe s.; parchemin; 255 ff.; gr. in-fol.

14324 (Em. D, 49). Recueil : .... Fol. 36 v°, legitur fragmentum Varronis de gradibus animae ex Augustino de Civitate Dei, VII, 23....

xive s.; parchemin; 70 ff.; gr. in-8°.

17051 (Scheftl., 51). Ff. 1-209 : Augustini Libri de Civitate Dei....

xiie s.; parchemin; 224 ff.; gr. in-fol.

17773 (S. Mang., 43). Augustinus de Civitate Dei.

xve s.; 370 ff.; gr. in-fol.

18020 (Teg. [de Tegernsee], 20). Ff. 1-209 : Augustini de Civitate Dei Libri XVII....

xie-xiie s.; parchemin; 223 ff.; gr. in-fol.

18530b (Teg., 530b). Ff. 1-81 : Excerpta ex Augustino de Civitate Dei per Franciscum de Maronis.....

xve s.; 226 ff.; in-4°.

22218, 22219 (Windberg. [Monastère de Windberg], 18, 19). Augustini de Civitate Dei Libri I-XIV et XV-XXII; 2 vol.

xiie s.; parchemin; 170 ff. et 170 ff. sur 2 col.; h. 0m,362×0m,263; in-fol.

Dans le n° 22219, f. 170, une écriture du xviiie s. donne la liste des abbés de Windberg.

Initiales dessinées à la plume en rouge, au commencement de chaque livre, très simples.

23932 (ZZ. 932, ex Tegernsee).... Ff. 22-43: Index super Libros Augustini de Civitate Dei, ab Oswaldo Nott in Tegernsee scriptus....

xve s. (1472-1479); 73 ff.; gr. in-fol.

26907 (Augustensis [d'Augsbourg]). Augustini Libri XXII de Civitate Dei.

xve s. (1467); gr. in-fol.

Halm (Carolus), *Catalogus Codicum latinorum Bibliothecae regiae Monacensis* (Munich, 1871 et suiv.); tom. I, pars II, pp. 4, 12, 122, 170; pars III, pp. 12, 68, 80, 82; tom. II, pars I, p. 79; pars II, pp. 94, 158; pars III, pp. 78, 120, 127, 172; pars IV, pp. 30, 110, 227.

107. Augustini Libri de Civitate Dei, graece versi a Planude....

Papier; in-fol.

Migne, *Dictionnaire des Manuscrits*, tom. II, col. 26.

NANTES. — *Bibliothèque municipale.*

8. Saint Augustin, La Cité de Dieu, traduite en français par Raoul de Praelles.

Voir description n° 56.

NAPLES. — *Bibliothèque de l'Oratoire.*

IX. S. Aurelius Augustinus de Civitate Dei.

xvie s.; parchemin; 502 ff. non numérotés; in-fol. Belle écriture.

Lettres enluminées à l'imitation de l'École florentine; initiales au commencement des livres sur fond d'or avec des couleurs variées et se confondant avec la bordure qui court sur le côté droit de la marge.

A la fin, il y a une table des matières, de 4 pages, par ordre alphabétique. A la suite de cette table on lit : « Explicit tabula in libros Augustini, doctoris eximii, Hipponen. episcopi, de Civitate Dei, scripta per me Georgium de Hynninmouth ad mandatum Reverendissimi in Xp̄o patris et domini mei J. Cardinalis Bononien. discipulus ejusdem Doctoris eximii » Les quatre derniers mots semblent avoir été ajoutés postérieurement.

Il s'agit du Cardinal Giovanni Stefano Ferrerio, homme docte et Mécène des hommes de lettres, appelé le *Bolognese.* Il mourut en 1510, après avoir été évêque de Verceil, puis de Bologne en 1502, cardinal le 28 juillet 1502 et évêque d'Ivrea en 1509.

L'auteur de cette note ajoute qu'il a collationné le manuscrit avec l'édition de Rome : « *In domo Petri de Maximo, 1468* », et qu'il l'a trouvé complet.

Mandarini (Em.). *I Codici manoscritti della Biblioteca oratoriana di Napoli*, Naples, 1897, p. 29.

Bibliothèque Nationale.

VI, AA, 18. S. Augustinus. De Civitate Dei.

xve s.; petit in-fol.; 306 ff. à longues lignes; belle écriture; énoncé des chapitres en rouge; pas de titre courant. Belle initiale G avec un Amour, l'épée à la main. Bordures avec arabesques vertes, bleues et rouges parsemées d'oiseaux et d'anges.

ONA (Espagne). — *Bibliothèque du Monastère Royal de San Salvador.*

Liber Augustinus de Civitate Dei.

Beer (R.). *Handschriftenschätze Spaniens*, Vienne, 1894, p. 369.

OXFORD. — *Bibliotheca Bodleiana.*

Fonds Bodley.

Bodl. 60 (2010). Augustini Flores, sive Veritates ex libris de Civitate Dei [et de Trinitate] collecti per Franciscum de Mayronis.

xve s.; parchemin; 159 ff.; in-4°.

Bodl. 153 (1950) 1.... 2. Fol. 139 : Augustini de Civitate Dei Liber I et Libri XI-XV, XX.

Fin du xiiie s. pour le Livre I, et fin du xive s. pour les autres livres; parchemin.

Bodl. 198 (1907). 1. Augustinus de Civitate Dei. 2....

xiiie s.; parchemin; sur 2 col.; in-fol.

Bodl. 202 (1930). Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIIe s.; parchemin; 213 ff. sur 2 col.; grand in-8°.

Bodl. 292 (2446). 1.... 2. Fol. 119 v° : [Nicolai Triveth] Expositiones historiarum extranearum et dictorum poeticorum quae tanguntur ab Augustino in libro de Civitate Dei. 3°....

XIVe et XVe s.; parchemin; 411 ff. sur 2 col.; in-fol.

Bodl. 333 (2245). Flores Augustini collecti per Franciscum de Mayronis (... de Civitate Dei....).

XIVe s.; parchemin; 156 ff. sur 2 col.; in-fol.

Bodl. 374 (2484). 1. Augustinus de Civitate Dei. 2....

XIIe s.; parchemin; 221 ff. sur 2 col.; in-fol.

Bodl. 691 (2740). Augustinus de Civitate Dei.

Commencement du XIIe s.; parchemin; 245 ff. sur 2 col.; in-fol.

Schenkl (H.). *Bibliotheca Patrum latinorum Britannica*, Vienne, 1891, tom. I, pp. 94, 104, 108, 110, 116, 119, 120, 140.

Bibliotheca Laudiana.

120 [ol. 1358.] S. Augustini de Civitate Dei Libri septem priores.

Fin du IXe s.?; parchemin; 164 ff.; petit in-fol.

Écrit de différentes mains en caractères minuscules, sur l'ordre de Gosswald, évêque de Wurtzbourg. Il n'y a pas de titre. Le manuscrit finit aux mots qui terminent le Livre VII : « Qua produntur et vincuntur, agnoscat. ». — A la fin : « Explicit liber septimus, Gozbaldus jussit me ». Deux feuillets ont été reproduits dans *The Palaeographical Society*, vol. IV, 2e série, pl. 67 et 68.

128 [ol. 1559]. Thomae Valois seu Walleys et Nicolai Triveth Commentarius in S. Augustini Libros de Civitate Dei, prævia tabula capitulorum.

Fin du XVe s.; parchemin; 14 ff. sur 2 col.; petit in-fol.

Quondam Thomae Wason, monachi Glastoniae, qui anno 1493 in abbatem electus est, sed postea a Ricardo Fox, episcopo tunc [1492-1494] *Bathoniensi, ejectus.*

135 [ol. 1554]. S. Augustini de Civitate Dei Libri VIII-XVIII (*inclus*).

IXe s.; parchemin; 218 ff.; in-fol.

A la fin : « Explicit liber XVIII. » Puis : « Gozbaldus jussit ut scriberer. »

Olim ecclesiae S. Kiliani apud Herbipolim, jussu Gozbaldi, episcopi Wurtzburgensis [842-855] *bene exaratus.*

171... 15. Ff. 141 v°-144 : Ex Augustino de Civitate Dei in laudem humilitatis....

Fin du XIIIe s.; parchemin; 167 ff. sur 2 col.; petit in-4°.

Incipit : « Augustinus in primo libro de Civitate Dei : Scio quibus viribus opus sit ut persuadeatur. »

426 [ol. 1126]. 1. Ff. 1-208 : Expositio in S. Augustini de Civitate Dei Libros quoad decem priores per Thomam Guallensem, Anglicum [quoad ceteros per Nicolaum Trivet] facta....

XVe s. (1473); papier; 269 ff. sur 2 col.; in-fol.

Quondam domus S. Viti in Prwell, ord. Carthus., prope Ratisbonam.

469. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, prævia capitulorum a Lib. XI ad ultimum inclusive tabula et præfatione.

XIIe s.; parchemin; 225 ff. sur 2 col.; grand in-fol.

Entre la préface et le texte est inséré un feuillet unique, contenant un beau dessin en couleur, dont la partie supérieure représente Jésus-Christ assis sur un trône, entouré de chaque côté par six de ses disciples; dans l'autre partie on voit, sur la droite, Jésus-Christ triomphant des démons; sur la gauche, la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus dans ses bras.

Coxe (H.). *Catalogi Codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*. Pars secunda, codices latinos et miscellaneos Laudianos complectens, Oxonii, e typographeo academico, M. DCCC. LVIII; in-4°, col. 125, 129, 134, 156, 311, 341.

Bibliotheca Canoniciana.

77. 1. Francisci de Marona sive de Mayronis, Galli, Compendium Librorum S. Augustini de Civitate Dei, cum tabula alphabetica annexa.

XVe s.; parchemin; 67 ff.; in-4°.

171...... 7. Ff. 147 v°-181 r° : S. Augustini de Civitate Dei Libri XXI et XXII.

Commencement du XIIe s.; parchemin; 199 ff. sur 2 col.; petit in-fol.

187. Augustini Hipponensis de Civitate Dei Libri decem priores, cum Thomae [Valois] Anglici expositione perpetua.

XVe s.; parchemin; 205 ff. sur 2 col.; in-fol.

A la fin, table alphabétique des matières.

218. S. Augustini, episcopi Hipponensis, de Civitate Dei Libri viginti duo, notulis marginalibus hic illic instructi, præmissa sententia ex libro Retractationum.

XIVe s.; parchemin; 350 ff. sur 2 col.; in-fol.

A la fin, table alphabétique très ample, précédée d'un avis.

328...... 7. Ff. 50-147 r° : Francisci de Mayronis, ordinis minorum, Veritates theologicae super Augustini de Civitate Dei Libros XXII....

XVe s. (1446); papier; 149 ff.; petit in-4°.

Titre : « Incipit opus Francisci de Marona super

Augustinum de Civitate Dei, xiiij. die Januarii m.cccc.xlvi. ».

Suit une table alphabétique.

386. S. Augustini de Civitate Dei Libri viginti duo in compendium redacti, [Francisco de Mayronis] compilatore.

xve s.; papier; 60 ff.; in-fol.

Titre : « In nomine Domini nostri Yhesu Christi, incipit Compendium Veritatum extractarum ex libro beati Augustini de Civitate Dei. »

A la fin : « Expliciunt Veritates omnium Librorum Augustini de Civitate Dei. »

Suit : « Tabula Librorum Augustini de Civitate Dei, in qua assignantur Libri et Veritates prescripte secundum ordinem alphabeti, utilis ad multa invenienda in illo excellenti libro de Civitate Dei. ».

Coxe (H.). *Catalogi Codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*. Pars tertia, codices graecos et latinos Canonicianos complectens, Oxonii, e typographeo academico, 1854, in-4°, col. 336, 389, 396, 409, 686 et 724.

—. — *Bibliotheca Collegii Balliolensis.*

LXXVIII (A). Exposicio in S. Augustini Libros de Civitate Dei, quoad decem priores auctore Thoma Anglico, [quoad coeteros Nicolao Triveth.]

xve s. (1442); parchemin; 117 ff. sur 2 col.; in-fol.

A la fin, table alphabétique. Puis : « Explicit Expositio super Libros Augustini de Civitate Dei cum tabula, quorum 10 primi sunt secundum Thomam Anglicum ». Suivent ces vers :

M. semel, X quater, totidem C, jungite binos.
Ocia devitans subtracto codice complet
R. Bole Coloniis scripturam carminis hujus.

Écrit par R. Bole. Don de Will. Gray, ep. Eliensis.

—. — *Bibliotheca Collegii Mertonensis.*

XVII. 1. Ff. 2-15 : Tabula alphabetica super S. Augustini Libros de Civitate Dei. 2....

xive s.; parchemin; 152 ff. sur 2 col.; in-fol.

Legs de Robert Gillyngham, de l'Église de Saint-Pierre en Orient, vicaire d'Oxford.

XXXI. 1. Ff. 1-100 : Thomae Gualensis et Nicolai Triveti in S. Augustini de Civitate Dei Libros XXII Commentarii. 2....

xve s.; parchemin; 219 ff. sur 2 col.; in-fol.

Table alphabétique. A la fin : « Explicit Expositio super Libros Augustini de Civitate Dei, cum tabula, quorum 10 primi sunt secundum Thomam anglicum. »

De la main de Nicolas Voocht; belle écriture.

Don de Henri Sever, directeur du Collège Merton.

LV. ... 2. Ff. 80-232 r° : S. Augustini de Civitate Dei Libri viginti duo. 3....

Commencement du xive s.; parchemin; 263 ff. sur 2 col.; in-fol.

En tête, table alphabétique des matières.

A la fin, catalogue des livres qu'a composés saint Augustin.

CXL. ... 12. Ff. 175-197 : S. Augustini Libri de Civitate Dei XXII abbreviati, cum prologo.

xive s.; parchemin; 197 ff. sur 2 col.; in-fol.

Écriture de plusieurs mains. A la fin : « Expliciunt Abbreviationes de Civitate Dei secundum Augustinum. »

Liber Coll. Mert. ex assignatione MM. Will. Lynham et Will. Reed, ep. Cicestr., olim coll. ejusdem sociorum.

—. — *Bibliotheca Collegii Corporis Christi.*

XXVIII. S. Augustini, episcopi Hipponensis, de Civitate Dei Libri viginti duo, præviis cuique libro capitulis.

xiv^e s.; parchemin; 268 ff. sur 2 col.; in-fol.

En tête du premier livre : « Sententia de libro Retractationum beati Augustini Yponensis episcopi in libro de Civitate Dei. »

Olim peculium Johannis Morgan; postea anno 1593, Johannis Pilkington, Dunelmensis, et ex dono ejusdem Johannis Stephani Hegge; denique magistri Roberti Hegge, Dunelmensis, qui obiit MDCXXIX, Collegii Corporis Christi socii, qui collegio eidem condonavit eum.

—. — *Bibliotheca Collegii Sanctae Trinitatis.*

LIX. S. Augustini, Hipponensis, de Civitate Dei Libri viginti duo, prævia retractatione.

xiv^e s.; parchemin; 166 ff. sur 2 col.; in-fol.

A la fin : *Anno Christi 1504, pertinet ad.... ord. Cisterc. Lincoln. dioces. precii iii. s. iiij d., qui alias alienaverit, anathema sit.*

Suivent : a) Tabula capitulorum cujusque libri; b) Commenti fragmentum in psalterium....

Don du R. P. Robert Skimmer, évêque de Bristol, ancien élève de ce collège.

—. — *Bibliotheca Collegii Novi.*

CXXV. 1.... Ff. 9-171 r° : S. Augustini, episcopi Hipponensis, de Civitate Dei Libri viginti duo in compendium redacti, præviis capitulis Librorum XI-XXII, cum abbreviatoris prologo....

xiiie s.; parchemin; 188 ff.; petit in-4°.

Entre le prologue et la table des chapitres est intercalé le catalogue de toutes les œuvres de saint Augustin sous ce titre : « Hoc est indicium librorum omnium S. Augustini. »

Coxe (H.). *Catalogus Codicum Mss. qui in Collegiis Aulisque Oxoniensibus hodie adservantur*, Oxonii, e typographeo academico, 1852, in-4°.

PADOUE. — *Bibliothèque de l'Université.*

N° 1413. S. Augustinus de Civitate Dei.

xve s.; parchemin; in-fol.

Notes marginales. La première page a une grande

bordure décorée, et dans l'initiale, également décorée, du chap. 1er, on voit l'effigie de saint Augustin. Toutes les initiales des chapitres sont peintes et accompagnées d'ornements décoratifs.

Provient du couvent de Sainte-Christine de Padoue.

N° 1469. S. Augustinus de Civitate Dei (tous les Livres jusqu'aux mots *ubi nullus* du Liv. XXII, chap. xxx).

xive s.; parchemin; in-fol.

Notes marginales. Toutes les initiales des chapitres sont également peintes, mais sans figures; et, au premier feuillet, il y a une bordure décorée.

N° 1490. S. Augustini de Civitate Dei, Libri I-IX, avec une table des chapitres de l'ouvrage entier.

Écriture française de la fin du xiiie s.; parchemin; 249 ff. sur 2 col.; in-fol.

Ornementation très sobre. Initiales peintes.

Ce manuscrit a appartenu à Pétrarque. La première page offre, dans la marge, la mention d'acquisition suivante : *Anno Domini m. iijc xxv, mense februario, in Auinione emi istum librum de Civitate Dei ab exequutoribus domini Cinthii cantoris Turonensis pro pretio florenorum xij*. Ce chantre de l'Église de Tours, mort sans doute à Avignon, vers cette époque, n'est pas connu. Pétrarque n'avait pas encore vingt et un ans; mais ce que nous savons de ses goûts de jeunesse rend vraisemblable une acquisition de ce genre avec le premier argent dont il ait pu disposer; car nous n'ignorons pas que, tout jeune, il avait une prédilection pour saint Augustin. Il est à croire que cette mention manuscrite est le plus ancien autographe du poëte.

L'annotation du manuscrit est peu considérable et consiste surtout en sommaires; à partir du Livre XIV, la main de Pétrarque devient plus rare et, comme d'autre part l'écriture n'est pas celle de l'âge mûr, il est à croire que le poète possédait un autre exemplaire de ce traité pour lequel il avait tant d'admiration.

A la seconde page, nous lisons deux vers latins écrits par Pétrarque, l'un au bout de l'autre, dans la marge supérieure :

Urbs eterna Dei, solidis subnixa columpnis
Hunc fore signiferum de tot sibi cernit alumnis.

Beaucoup d'auteurs ont parlé de ce manuscrit. Cf. Pierre de Nolhac : *Pétrarque et l'Humanisme* (Paris, 1907, t. II, p. 195). Voir aussi : Remigio Sabbadini : *Il primo Nucleo della Biblioteca del Petrarca*, dans les *Comptes rendus de l'Institut royal Lombard des Sciences et des Lettres*, série II, vol. XXXIX, 1906.

N° 1532. Fragment du *De Civitate Dei*, constitué par le chapitre xvii du Livre X.

Le fragment, intercalé dans ce manuscrit, a été écrit au xve s. Il n'y a pas de miniature.

PARIS. — *Bibliothèque de l'Arsenal.*

253 [443 T. L.]. Recueil : 1° Fol. 1-48. Flores de Civitate Dei sancti Augustini....

xive s.; parchemin; 164 ff. sur 2 col.; h. 0m,233 × 0m,156.

Initiales et titres courants rouges et bleus.

De la Bibliothèque des Grands-Augustins de Paris.

358 [416 T. L.]. Aurelii Augustini doctoris, Ypponensis episcopi, de Civitate Dei Libri I-X.

xie s.; parchemin; 104 ff. sur 2 col., plus les feuillets A et B; h. 0m,336 × 0m,235.

Belle écriture. Annotations marginales. Au commencement de chaque livre, grandes initiales variées, dessinées à la plume, rouges, bleues, jaunes, etc. Au commencement de chaque chapitre, initiale rouge ou pourpre.

Le fol. 103 v° contient des fragments de psaumes. Au fol. 104, la note suivante : *Johannes Michael, Barcinonensis presbiter, animo mandabitur, anno domini Mo CCCCo LIIo, Parisius*. Le fol. B v° contient la table des livres par Claude de Grandrue. Ce prieur de Puteaux fut chargé, en 1509, de classer les livres de l'abbaye de Saint-Victor; la rédaction de son catalogue passe à juste titre pour un véritable chef-d'œuvre. Voir Franklin, *Les Anciennes bibliothèques de Paris*, tom. I, p. 148.

De la Bibliothèque de Saint-Victor : DD 3 de Claude de Grandrue; plus tard Bc 33; — 435; — et 867.

Reliure en parchemin blanc. Reste de l'ancienne reliure au premier plat intérieur.

359 [417 T. L.]. Aurelii Augustini doctoris, Ypponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII.

xive s.; parchemin; 338 ff. sur 2 col.; h. 0m,275 × 0m,204.

Annotations marginales. Initiales et titres courants rouges et bleus; titres rouges.

En tête, se trouve l'extrait des *Retractationes*, II, 43; au fol. 338, quelques extraits en latin.

Au bas du fol. 336 v° et au fol. 338, la signature *L. Pinelli* [Louis Pinelle, grand-maître du Collège de Navarre en 1506, évêque de Meaux en 1511, mort en 1512].

De la Bibliothèque du Collège de Navarre?

Reliure en bois couvert de peau. Traces de fermoirs.

943 [55 H. L.]. Volume composé de 2 manuscrits A et B. — A.... — B. 1°.... 2° Ff. 112 à 124 v° : Tabula librorum de Civitate Dei beati Augustini, secundum ordinem alphabeti....

xve s.; parchemin; 47 ff. (79-125) sur 2 col.; h. 0m,233 × 0m,144.

De la Bibliothèque de Saint-Victor (000 15 du catalogue continué de Claude de Grandrue; plus tard, Df 36j-466; — et 836.)

Reliure en bois, couvert de veau fauve. Traces de fermoirs.

1094 [79 H. L.]. Recueil : ... 12° Ff. 137 v° à 143 v° : De dignitate et nobilitate regis Franciae et situacione civitatis Parisiensis, *en français*. Extrait du chap. xxv du Livre V de la traduction de la Cité de Dieu par Raoul de Praelles.... Il commence par : « Bernardus Guidonis en son catalogue qu'il fist des papes.... »

xve s. ; papier ; 157 ff. à longues lignes, plus un feuillet A ; h. 0^m,275×0^m,198.

Initiales rouges et bleues. Bordure avec les initiales V. I. Titres rouges. Dans la grande initiale du fol. 1, les armes peintes de Jean Budé : *d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 grappes de raisins de pourpre, pamprées de sinople* ; et sa signature au fol. 157 v° : *Hic liber est Johannis Bude, regii consiliari, Francieque audienciarii, Actum VI^a decembris, anno M.CCCC.IIII^{xx}VI.* Signé : *Budé.*

Jean Budé, seigneur d'Yerres et de Villiers, secrétaire du Roi, trésorier des Chartes et audiencier de la Chancellerie, était le père de Guillaume Budé, le célèbre humaniste.

Il mourut en 1502. Grand amateur de livres, il avait formé une belle collection de manuscrits, la plupart latins, qui fut dispersée au xvie siècle. Cette bibliothèque a fait l'objet de plusieurs travaux dont on trouvera plus loin les sources les plus récentes au chapitre VI, description n° 55, à propos de Mathieu Beauvarlet, ami de Jean Budé. Le présent manuscrit 1094, qui ne comprend que 6 ff. de la *Cité de Dieu*, a été signalé par M. Omont, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, 13e année, 1886, p. 112.

De la Bibliothèque du Couvent des Minimes à Paris.

Reliure en veau brun, à filets et fleurons d'or. Au centre des plats, un dauphin. Tranches dorées

2005 [36B T. F.]. Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduite en français par Raoul de Praelles.

xve s. ; papier ; 310 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,384×0^m,297.

Manuscrit incomplet, s'arrêtant au milieu du Liv. V.

Sur le feuillet de garde, on lit : N N N.

Reliure en bois, couvert de parchemin blanc. A l'intérieur du premier plat, fragment de l'ancienne reliure en veau, dorée à feuillage.

5060 [36A T. F.]. Le livre de Aurelye Augustin, de la Cité de Dieu contre les payens, traduit par Raoul de Praelles, Liv. I-X.

xve s. ; parchemin ; 262 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,442 ×0^m,315.

Voir description n° 18.

5135 [35 T. F.]. La Cité de Dieu de saint Augustin ; les X premiers Livres traduits en français par Raoul de Praelles.

xve s. ; parchemin ; 334 ff. sur 2 col., plus un feuillet A ; h. 0^m,495×0^m,345.

Le fol. 2 commence : « lequel empereur de Constantinople.... » et le fol. 334 : « et qu'ils commensassent.... » A la fin : « Cy fine le Xe livre et commence le XIe ».

Belle écriture de forme, de plusieurs copistes. Beaucoup de réclames. Titres courants en rouge ; commencement des livres et des chapitres en rouge.

Initiales en or sur fond dessiné à la plume en couleurs ; de même dans les petites, bleu sur rouge. Bordures ; au commencement des livres un simple encadrement, un filet d'or avec arabesques bleues et rouges. Aux ff. 223, 254 et 304 v°, on trouve en marge une sorte d'emblème, une tige verte avec feuillage, portant un bouton ou fruit rouge.

Provenance : Au fol. A on lit : *Ce livre de la Cité de Dieu est au comte de Montpencier, dauphin d'Auvergne, Gilbert.* La signature est seule autographe. Ce Gilbert de Bourbon avait épousé Claire de Gonzague et fut, en 1490, le père du fameux Charles de Bourbon, si connu dans notre histoire sous le nom de *Connétable de Bourbon.* Ce manuscrit peut être celui qui est coté : « 132. La Cité de Dieu, escript en parchemyn, couvert de veloux noir », catalogué en 1507 au château d'Aigueperse (Voir *Catalogue de la Bibliothèque des ducs de Bourbon en 1524*, publié par Le Roux de Lincy dans les *Mélanges* de la Société des Bibliophiles françois, Paris, 1850).

Nous connaissons un autre manuscrit portant la signature de Gilbert, comte de Montpensier ; c'est un manuscrit français, n° 176 de la Bibliothèque de Genève : *Métamorphoses d'Ovide.*

Notre présent exemplaire passa ensuite dans la Bibliothèque du Collège Louis-le-Grand, comme on peut le constater par le timbre qui y est apposé.

On avait ménagé la place pour peindre des miniatures au commencement de chaque livre ; mais les espaces sont restés en blanc ; elles auraient eu de 20 à 25 centimètres de hauteur à pleines marges.

De la Bibliothèque du Collège Louis-le-Grand.

Reliure en chagrin noir.

Martin (Henry), *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, 1885-1892, tom. I, pp. 143, 224-225 ; tom. II, pp. 187-188, 273-274, 369 ; tom. V, p. 30 et 96.

PARIS. — *Bibliothèque de l'Institut.*

5 [21]. Traduction de la Cité de Dieu de saint Augustin par Raoul de Praelles.

Voir description n° 40.

PARIS. — *Bibliothèque Mazarine.*

591 [283]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s. ; parchemin ; 233 ff. sur 2 col. ; h. 0^m,375 ×0^m,275.

Belle écriture, de plusieurs mains ; lettres ornées sans or.

592 [290]. Divi Aurelii Augustini, Hipponensis

episcopi et Ecclesiae doctoris, de Civitate Dei Libri viginti duo.

Voir description n° 35.

593 [289]. Prima pars beati Augustini de Civitate Dei Libri X.

xve s.; parchemin; 100 ff. sur 2 col.; h. 0^m,391 ×0^m,281.

En tête, table des chapitres et fragment des *Retractationes*.

Belle écriture. Lettres de couleur.

Au fol. 5, belles lettres dorées et encadrement. Au fol. 50, la note suivante, de la main du copiste : « *Est liber hic Sancti Martini Lovaniensis.* »

594 [284]. Traduction de la Cité de Dieu de saint Augustin par Raoul de Praelles avec commentaires.

xve s.; parchemin; 253 ff. sur 2 col.; h. 0^m,380 ×0^m,263.

Ce manuscrit s'arrête au milieu du chap. vi du Liv. VI. Une partie des cahiers du milieu du volume est d'une autre main.

Chaque livre est précédé de la table des chapitres.

Place ménagée pour des lettres ornées qui n'ont pas été exécutées. Lettres de couleur très simples.

De la Bibliothèque des Célestins.

595 [875]. Les XXII livres de S. Aurèle Augustin, evesque d'Hyppone, de la Cité de Dieu contre les Gentilz, traduictz et illustrés de doctes annotations, utiles et requises pour l'intelligence des lieux obscurs, hystoires et autres choses mémorables par F. P. C., célestin à Paris.

xvie s. (1568); papier; 142 ff.; h. 0^m,268×0^m,184.

L'épître dédicatoire (fol. 2-7) adressée à Charles de Lorraine, duc de Guise, est signée *F. P. Cres* (Crespet) et datée de *Paris, 1568*. Pierre Crespet (1534-1594), théologien de l'ordre des Célestins, fut un des membres les plus ardents de la Ligue.

Cette épître est suivie d'une préface au lecteur (fol. 8-11), où il est presque uniquement parlé des guerres religieuses du temps.

Le manuscrit renferme seulement la traduction des Livres I et II; il est cité par Becquet, *Gall. Coelestinorum congregationis... fundat., etc.*, 1719, p. 183.

De la Bibliothèque des Célestins.

651 [1108]. Thomas Walleys. Expositio fratris Thome Valoys, Anglici, sacre theologie magistri, super decem primis Libris Aurelii Augustini de Civitate Dei.

xve s.; parchemin; 131 ff. à longues lignes, sauf les tables qui sont sur 2 col.; h. 0^m,294×0^m,207.

Au premier feuillet, belle lettre ornée et dorée. Titre courant en rouge. Notes marginales de la même main que le texte. Sur le second plat, d'une main du temps : *Ce livre est à messire Guillaume Rogier*. Ce personnage est probablement le même que celui qui fut reçu Procureur général au Parlement de Paris en remplacement de Jean Burdelot, en 1510. Au haut du premier feuillet, en caractères du xviie s. : *Fr. Samson Birette*.

Les 22 derniers feuillets sont occupés par trois tables, d'écritures plus récentes; la première contient les noms d'hommes et de lieux, la deuxième et la troisième, les matières.

De la Bibliothèque des Grands Augustins.

652 [285]. 1. (ff. 1-100) Expositio fratris Thome.... 2......

Fin du xive s.; parchemin; 178 ff. sur 2 col.; h. 0^m,306×0^m,225.

Lettres de couleur fort simples.

De la Bibliothèque des Grands Augustins.

942 [1082]. ... 2. Ff. 31 à 97 : Flores extracti de libris beati Augustini de Civitate Dei et in Veritates redacti a sacre theologie doctore, venerabili magistro Francisco de Maronis, ordinis fratrum Minorum, additis pluribus notabilibus documentis et argumentis theologicis et philosophicis, ethicis, ex dictis veritatibus conclusis et elicitis subtiliter ab eodem, cui parcat Deus, amen.

xve s.; parchemin et papier; 104 ff. (les 30e, 99e à 103e, sont restés blancs); h. 0^m,287×0^m,200.

Aucun ornement.

Au verso du fol. 104 : *Ce livre est à moy Pasquier et vault 11 livres.* Puis : *Ego Paschasius Boni Hominis, librarius Universitatis Parisiensis, confiteor vendidisse presentem librum magistro Nicolao de Mara, magistro in theologia, precio XXIIII^or solidorum, sub tali conditione quod totiens quotiens placebit ei reddere mihi, reddam ei scutum, teste signo meo manuali hic apposito, die decima tercia mensis novembris, anno domini millesimo IIII^c quinquagesimo quinto. — P. Boni Hominis.* Au verso du premier plat, on lit : *Achepté le 21 février 1704. Fr. Léonard, a. d. i. Priez Dieu pour moy.* Nicolas de La Mare, maître ès arts et bachelier en théologie, originaire et curé de Criquetot-l'Esneval, avait acheté deux ans auparavant au même libraire Pasquier Bonhomme, demeurant à Paris sur le pont Saint-Michel, un manuscrit de Raban, conservé maintenant à la Bibl. Nat. sous le n° 13411 du fonds latin. (Cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. II, p. 382).

Anciennement du Collège de Navarre, puis de la Bibliothèque des Augustins déchaussés.

Molinier (Aug.). *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*, Paris, 1885-1890, tom. I, pp. 254-255, 297, 448.

PARIS. — *Bibliothèque Nationale.*

Fonds Latin.

2050. Sancti Augustini de Civitate Dei contra Paganos Libri viginti duo (précédés de la

table des chapitres et suivi d'une longue table alphabétique).

xe s.; parchemin; in-fol.

Le premier folio, qui n'appartient pas à l'ouvrage, porte au recto la cote des Mss. de Colbert, n° 437 et celle de la Bibliothèque Royale n° 3766[5]. Le verso est décoré d'une petite vignette du xive s. représentant un chevalier à cheval sur le haut d'un rempart et, en regard, la statue d'or d'une divinité païenne. Aux fol. III et CCXvo, ainsi qu'à la fin, on lit tour à tour : *Iac. Aug. Thuani* et *Iste liber est Celestinorum de Marcoussiaco*. Ce vieux manuscrit passa donc par la librairie des Célestins de Marcoussis et par la collection de Jacques-Auguste de Thou, avant d'arriver à la Bibliothèque Royale par l'intermédiaire de Colbert.

2051. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xe s.; parchemin; 285 ff.; in-fol.

Initiales dessinées à l'encre. On lit au premier fol. : *Codex Faurianus 41* et *Reg. 3620*[3].

Ce manuscrit a donc appartenu à Antoine Faure, docteur en théologie, prévôt et chancelier de Reims, mort en 1689.

2052. S. Augustini de Civitate Dei contra paganos Libri decem priores.

xe s.; parchemin; 150 ff. à 2 col.; in-fol.

D'après les inscriptions du fol. 1, ce manuscrit vient de l'abbaye de Sainte-Marie de Bonport et a appartenu à Colbert.

2053. Aurelii Augustini episcopi de Civitate Dei Libri octo priores.

xe s.; parchemin; 106 ff. à 2 col.; in-fol.

Relié aux armes de Colbert, il porte le n° 2107 de cette collection.

2054. S. Augustini de Civitate Dei contra Paganos Libri septem posteriores.

xie s.; parchemin; 196 ff. à 2 col.; in-fol.

N° 2860 du fonds Colbert.

2055. S. Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; 282 ff. à 2 col.; in-fol.

Incipit et Explicit en rouge et en vert. Ce manuscrit provient de la collection de Jean Bigot, doyen de la Cour des Aides de Normandie, et est entré en 1706 à la Bibliothèque Royale.

2056. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; 324 ff. à 2 col.; in-fol.

Initiales rouges, bleues et jaunes. Ms. Antoine Faure, n° 30.

2057. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; 166 ff. à 2 col.; in-fol.

Grandes initiales peintes en rouge et en vert avec personnages. N° 2774 de la collection Colbert.

2058. Aurelii Augustini doctoris de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; 180 ff. sur 2 col.; grand in-fol.

Lettrines coloriées avec personnages. Au commencement, l'extrait des *Retractationes*, et à la fin la sentence tirée du *Timée* de Platon. *Manu Hugonis, monachi*. N° 98 du fonds Colbert.

2059. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; 140 ff. sur 2 col.; in-fol.

Lettrines rouges. N° 281 du fonds Colbert.

2060. 1° Aurelii Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XXII.

2° Lettres de Raymond, comte de Saint-Gilles, de l'année 1164.

xiie s.; parchemin; 206 ff. sur 2 col.; in-fol.

Au fol. 1 est dessiné et colorié un grand frontispice byzantin à colonnes et à arcatures. Lettres en couleurs avec entrelacs et animaux. N° 827 du fonds Colbert.

2061. S. Augustini de Civitate Dei contra paganos Libri XXII, 2 vol. — A la fin, Sermon de saint Augustin sur l'Assomption de la Vierge.

xiiie s; parchemin; 138 et 139 ff. sur 2 col.; in-fol.

Lettres rouges et vertes. Nos 741 et 742 du fonds Colbert.

2062. S. Augustini de Civitate Dei contra paganos Libri XXII.

xiiie s.; parchemin; 168 ff. sur 2 col.; in-fol.

Lettres en rouge et vert. N° 24 du fonds Colbert.

2063. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiiie s.; parchemin; 228 ff. sur 2 col.; grand in-fol.

Très belles initiales coloriées avec personnages sur fond or en tête des livres. Quelques mutilations. N° 35 du fonds Colbert.

2064. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, avec, en tête, une table des chapitres d'une main plus récente.

xive s.; parchemin; 258 ff. sur 2 col.; in-fol.

Initiales rouges. Très belle reliure aux armes et chiffres du roi Charles IX.

2065. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xive s.; parchemin; 204 ff. sur 2 col.; in-fol.

Grande initiale coloriée avec animaux, en tête du traité. Chapitres marqués par des majuscules de couleurs. Exemplaire de Claude Dupuy, conseiller du roi, mort en 1594.

2066. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xive s.; parchemin; 211 ff. sur 2 col.; in-fol.

Très belle écriture italienne; chapitres désignés par des chiffres romains rouges en marge. Au fol. 1, dans

la lettre initiale G, on remarque une jolie miniature représentant saint Augustin, en évêque, écrivant. En bas, dans de grandes feuilles, les armes des Visconti dont la guivre d'azur engloutissant un enfant de carnation se retrouve à quelques autres feuillets. Bel exemplaire de l'école milanaise.

2067. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII (précédés d'un fragment du *Pastorale* de saint Grégoire).

XIVe s.; parchemin; 128 ff. sur 2 col.; pet. in-fol.
Initiales coloriées. Notes marginales avec renvois aux auteurs dans les trente premiers feuillets. On lit à la fin : « Ad opus magistri Balduini scolastici suessionensis », puis, au fol. 128 v° : *Ex libris Antonii Democharis 1548*. Il s'agit d'Antoine de Monchy ou de Mouchy (1494-1574), qui se fit remarquer comme Inquisiteur de la Foi en France, par son zèle outré contre les Réformés. A. Claudin, dans *Origines de l'Imprimerie à Albi*, Paris, 1880, cite un exemplaire de l'*Ordo Missalis*, imprimé à Albi vers 1484 et conservé à la Bibliothèque Mazarine sous le n° 1157 F., sur lequel on lit cette mention : *Ex dono Antonii Demouchy, doctoris ac socii Sorbonici, 1554*.
Notre volume passa ensuite dans les collections de Jacques-Auguste de Thou et de Colbert.

2068. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIVe s.; parchemin; 333 ff. sur 2 col.; in-fol.
Belle lettre de forme. Initiales bleues et rouges. On lit au dernier fol. : *Liber sancte Marie Vallis caulium* (prieuré de Val-des-Choux, dioc. de Langres).
L'exemplaire passa ensuite dans la bibliothèque de Philibert de La Mare, conseiller au Parlement de Bourgogne, mort en 1687, dont il porte le n° 14.

2069. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s.; parchemin; 289 ff. sur 2 col.; in-fol.
Écriture cursive, grandes initiales rouges et bleues. N° 15 de la bibliothèque de Philibert de La Mare.

2070. S. Augustini de Civitate Dei Libri decem priores.

Voir description n° 59.

2071. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII (suivis d'une table alphabétique et des *Flores* de Franciscus de Mayronis sur cet ouvrage).

XVe s.; parchemin; 434 ff. à longues lignes; petit in-fol.
Le scribe, Antonius Nicolecte, prêtre, a écrit le traité en deux ans et a fini de copier les *Flores* le 1er février 1449. Provient de Mazarin.

2072. Thomae Anglici, ordinis praedicatorum, Commentarius in libros sancti Augustini de Civitate Dei (suivi d'une table alphabétique).

XVe s.; parchemin; 136 ff. à 2 col.; petit in-fol.
Incomplet à la fin. N° 1094 du fonds Colbert.

2073. Anonymi in viginti duos S. Augustini de Civitate Dei libros Index locupletissimus.

XVe s.; parchemin; 74 ff. à 2 col.; in-fol.
Provient du couvent des Carmélites de Paris.

2074. 1° Librorum S. Augustini de Civitate Dei Index alphabeticus (suivi de la table des chapitres). 99 ff.
2° Tabula super Boetium....

XVe s.; parchemin; 160 ff. à 2 col.; in-fol.
N° 2431 du fonds Colbert.

2075. 1° Index alphabeticus in libros S. Augustini de Civitate Dei, cum argumentis capitum, sive summariis; 102 ff..
2° Nicolai Treveth, ordinis fratrum Praedicatorum, Expositio historiarum quarum meminit Augustinus in libris de Civitate Dei.

XVe s.; parchemin; 161 ff. à 2 col.; in-fol.
De deux mains différentes. Au bas du fol. 1, les armes des Visconti de Milan, *d'argent à la guivre d'azur engloutissant un enfant de carnation*. Ce manuscrit figurait probablement dans la bibliothèque des ducs de Milan que Louis XII s'appropria vers 1500, mais nous ne l'avons pas trouvé signalé dans : *Indagini della Libreria Visconteo-Sforzesca per cura di un bibliofilo* (Gir. d'Adda), Milano, 1875, in-4°.

2742. Flores e libris sancti Augustini de Civitate Dei decerpti, authore Francisco de Mayronis, ordinis fratrum minorum.

XVe s.; parchemin; 94 ff. à longues lignes; in-8°.
L'index qui termine le manuscrit est incomplet. N° 3640 du fonds Colbert.

2744. 1° Nicolai Cerseth (*Triveth*), ordinis fratrum Praedicatorum, Tabula in commentum super Augustinum de Civitate Dei; 8 ff.
2° Tabula in libro.... Valerii Maximi....

XVe s.; parchemin; 109 ff. à longues lignes ou à 2 col.; in-8°. N° 62 du fonds Baluze.

9540. Abrégé des Livres de saint Augustin sur la Trinité et sur la Cité de Dieu, par Jean de Bacunthorpe, de l'ordre du Carmel (suivi d'un index alphabétique).

XIVe s.; parchemin; 227 ff. à longues lignes; petit in-fol.
Provient du grand couvent des Carmes de Paris.

9541. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII (1-228).

XIe s.; parchemin; 229 ff. sur 2 col.; in-fol.

9542. S. Augustini de Civitate Dei Libri X-XXII.

XIVe s.; parchemin; 184 ff. sur 2 col.; in-fol.

9543. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XIV.

xve s.; parchemin; 190 ff. sur 2 col.; petit in-fol.

Jolie écriture en lettre de note; lettrines et filets le long des colonnes, en bleu et en rouge. Références dans les marges aux auteurs allégués. Ex-libris de Samuel Petit, orientaliste, né et mort à Nîmes (1594-1643).

11637. S. Augustini Manuale et de Civitate Dei Libri XI-XXII.

xie s.; parchemin; 207 ff. à 2 col.; in-fol.

Grandes initiales rouges ou coloriées. Provient de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

11638. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xie s.; parchemin; 238 ff. sur 2 col.; in-fol.

Provient des abbayes de Corbie et de Saint-Germain-des-Prés.

11639. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-X (précédés de la table des chapitres).

xie s.; parchemin; 120 ff. sur 2 col.; in-fol.

Provient de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

11640. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xvie s.; parchemin; 290 ff. à longues lignes; in-fol.

Très bel exemplaire d'une écriture cursive.

Le fol. 1 est décoré d'un frontispice qui encadre le commencement du traité, avec centaures, soldats et amours supportant un écusson. Provient de la collection de Henri-Charles du Cambout de Coislin, évêque de Metz, et de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

12214. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-IX.

vi^e s.; parchemin; 278 ff.; in-4° (moyen format).

Ce manuscrit ne contient que les neuf premiers livres; le dixième livre, qui manque, se trouve à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg (Voir Saint-Pétersbourg).

Le manuscrit finit au fol. 278 par ces mots: « Explicit lib. VIIII de Civitate Dei contra Paganos. Incipit Liber X. Amen. »

Écrit en demi-onciale du vi^e s., avec notes en minuscules de la même époque.

Des spécimens de l'écriture minuscule et cursive de ce manuscrit du vi^e siècle sont reproduits en noir dans *Le Cabinet des Manuscrits* de M. Léopold Delisle, planche VI. On en trouvera une reproduction en couleurs dans l'œuvre paléographique et archéologique du comte A. de Bastard d'Estang (1847); la planche n° 5 porte ce titre : *ve siècle, Écritures romaines. — Écriture minuscule dite demi-onciale. — Ouvrage ascétique composé après la prise de Rome par Alaric* (410), *conservé jadis aux Abbayes Royales de Corbie et de Saint-Germain-des-Prés* (Cf. Léopold Delisle, *Les Collections de Bastard d'Estang*, impr. de Nogent-le-Rotrou, 1885). C'est la seule reproduction d'une *Cité de Dieu* que renferme l'œuvre de M. de Bastard.

Anciens numéros 230 de Corbie et 766 de Saint-Germain-des-Prés.

Reliure maroquin rouge, de 1830.

Voir dans le *Corpus Scriptorum Ecclesiast. latin.*, vol. XL, Vienne, 1899, la préface de M. Em. Hoffmann, qui parle de ce *Codex Corbeiensis.*

12215. S. Augustini de Civitate Dei Libri XVI-XXII.

ixe s.; parchemin; 238 ff. à longues lignes; petit in-fol.

Provient des abbayes de Corbie et de Saint-Germain-des-Prés.

12216. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; parchemin; 300 ff. à 2 col.; petit in-fol.

Jolie écriture en lettre de court. Initiales fleuronnées et coloriées sur fond doré. Titres des chapitres et des livres en rouge. Notes marginales. Le fol. 1 renferme une jolie bordure à fleurs parsemée de feuilles d'or. En bas, l'ex-libris de Jean Ballesdens, académicien, qui offrit ce volume à son maître, le chancelier Séguier. On remarque aussi un écusson : *d'or à la fasce de sable accompagné de 3 fleurs de sinople.* Cet exemplaire provient des bibliothèques de Coislin et de Saint-Germain-des-Prés. La reliure à dessins dorés est fatiguée.

14436 ... III. Extraits du de Civitate Dei, fol. 194 à 224.

xiiie s.; parchemin; 234 ff.; pet. in-fol.

Aux armes de l'abbaye de Saint-Victor.

14482. S. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

xiie s.; parchemin; 164 ff. sur 2 col.; in-fol.

Aux armes de l'abbaye de Saint-Victor.

14483. Thomae Valesii Expositio in Libros de Civitate Dei.

xive s.; parchemin; 70 ff. à 2 col.; pet. in-fol.

Aux armes de l'abbaye de Saint-Victor.

14585. I....

III. Fol. 222-231. Tabula Librorum S. Augustini de Civitate Dei.

xive s.; parchemin; 231 ff.; pet. in-fol.

Aux armes de l'abbaye de Saint-Victor.

15648. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiiie s.; parchemin; 214 ff. sur 2 col.; in-fol.

Fonds Sorbonne.

15649. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiiie s.; parchemin; 251 ff. sur 2 col.; pet. in-fol.

Cet exemplaire avait été donné à la Bibliothèque de la Sorbonne par Renaud de Grands Champs, chanoine de Laon, probablement au commencement du xive siècle.

15650. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, et Confessionum Libri tredecim.

XIIIe s.; parchemin; 237 ff. sur 2 col.; in-fol.

Initiales coloriées. Légué à la Sorbonne par maître Godefroi de Fontaines, ancien chanoine de Liège, de Cologne et de Paris, puis chancelier de l'Université, bienfaiteur de la Bibliothèque de la Sorbonne, qui vivait encore en 1303. (Cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. II, p. 149, et A. Franklin, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, tom. I, p. 234.)

16333. Thomae Valesii Expositio in Libros de Civitate Dei (avec un index alphabétique à la fin).

XIVe s.; parchemin; 332 ff. à 2 col.; in-4°.

Fonds Sorbonne.

16856. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 149 ff. à 2 col.; gr. in-fol.

Initiales en couleur. Belle écriture. Incomplet de quelques feuillets au commencement et à la fin. Provient du prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

16857. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 272 ff. à 2 col.; in-fol.

Belles lettres historiées et coloriées. Au fol. 2, on lit : *Monasterii S. Cygiranni.* Provient de la maison de l'Oratoire de Paris.

16858. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII (précédés de la table des chapitres).

XIIIe s.; parchemin; 454 ff. à 2 col.; gr. in-fol.

Magnifique écriture en lettre de forme. Initiales en couleur. N° 24 de la Bibliothèque des Bénédictins de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne.

16859. S. Augustini de Civitate Dei Libri octo posteriores.

XIIe s.; parchemin; 160 ff. à 2 col.; in-fol.

Belle écriture. Lettres coloriées. On y lit : *Monasterii S. Cygiranni* et on y trouve l'ex-libris de René Vallin de Nantes, dont plusieurs volumes vinrent enrichir, au milieu du XVIIe siècle, la bibliothèque de Notre-Dame-de-Paris. Provient de la Maison de l'Oratoire de Paris.

17403. S. Augustini de Civitate Dei XIV priores Libri.

XIIe s.; parchemin; 181 ff. à 2 col.; in-fol.

Belle écriture. Lettres coloriées. L'ex-libris de René Vallin de Nantes montre que ce manuscrit était la première partie de son exemplaire dont la seconde partie constituait le manuscrit coté maintenant 16859 ci-dessus décrit. Provient du couvent des Grands-Augustins de Paris, n° 41.

17404 et 17405. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XIII et XIV-XXII.

XIIIe s.; parchemin; 150 et 123 ff. à 2 col.; in-fol.

Lettres coloriées. Provient du couvent des Grands-Augustins.

17406. 1. Expositio in S. Augustini de Civitate Dei librum per Thomam Wallensem et Nicolaum Triveth. 2. Flores Augustini, sive Veritates, ex libris de Civitate Dei collecti per Franciscum de Mayronis.

XVe s. (1406); vélin; 138 ff. numérotés sur 2 col.; plus 2 ff. blancs; h. $0^m,330 \times 0^m,240$; petit in-fol.

Les ff. 1, 97 et 127 sont blancs.

Ce recueil ne renferme pas le texte de la Cité de Dieu, mais les commentaires de Thomas Walleis et de Nicolas Triveth, les extraits de François de Mayronis et une table des matières par ordre alphabétique. Comme on le verra plus loin, certaines éditions imprimées contiennent également différents commentaires sans le texte du traité.

Au fol. 2 commencent les *Expositions* de Thomas Walleis et de Nicolas Triveth. Elles vont jusqu'au fol. 96 v° : « Explicit liber exposicionum super libro de Civitate Dei beati Augustini. »

Le fol. 97 est blanc.

Au fol. 98, commencent les *Flores* ou *Veritates* de François de Mayronis, qui finissent au fol. 126 v° par ces mots : « Expliciunt Flores collecti de libro de Civitate Dei Augustini extracti a magistro Francisco de Maronis, ordinis fratrum minorum. » Le fol. 127 est blanc.

Au fol. 128 commence une table alphabétique des matières contenues dans les commentaires, avec références aux chapitres et aux livres. Elle finit au fol. 137 par ces mots : « Et sic est finis exposicionis libri de Civitate Dei beati Augustini cum tabula ejus ac etiam florum ipsius libri. Scriptum per me Gherhardum de Merano anno MCCCCVI pro dominis canonicis..... densibus. » Ces trois derniers mots sont apparus faiblement à la suite d'un réactif que M. Couderc, conservateur adjoint à la Bibliothèque Nationale, a bien voulu appliquer à notre demande sur ce passage gratté.

Bonne écriture en lettre de note.

Reliure en vélin blanc.

Sur la garde on lit : *Cl. Joly. M. Majo 1654 Mss ecclesiae Parisiens.*

Au fol. 3, en bas, la mention : *Deffunctus bone memorie magister Thomas Troussel, doctissimus sacre theologie professor, penitenciarius et canonicus parisiensis, legavit hunc librum ecclesiae Parisiensi anno M° CCCC° octogesimo mense februario. Cujus anima requiescat in pace. Amen.*

On voit donc que ce manuscrit fut donné en février 1481 (n. st.) au chapitre de Notre-Dame de Paris par le chanoine Thomas Troussel, docteur en théologie. En mai 1654, Claude Joly y mit sa signature. Il était petit-fils de l'avocat Antoine Loisel, chanoine de Notre-Dame, et restaurateur de la bibliothèque de cette église; il devint chantre en 1671. Ce manuscrit ne lui appartenant pas, on peut penser que cette souscription mentionnait une sorte de collationne-

ment. (Cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, pp. 430 et 431, et tom. II, p. 177; Franklin, *Les Anciennes Bibliothèques de Paris*, tom. I, p. 32.)

Le manuscrit est orné d'une vignette peinte au fol. 2. Elle mesure h. 0,122 × 0,076 et représente saint Augustin en noir, avec la mitre et le nimbe, assis dans un grand fauteuil et compulsant des manuscrits placés à sa portée sur un pupitre tournant. La scène se passe dans une librairie aux murailles grises avec fenêtres argentées. Le sol est recouvert de dalles vertes. Peinture assez médiocre.

Une bordure court sur la marge extérieure de la colonne. Elle est composée d'un feuillage de lierre scintillant d'or, sur lequel se détachent des pensées bleues et des rinceaux bleus et jaunes. Lettre initiale bleue sur fond or.

17407. Commentaria F. Thomae Vallensis, anglici ord. Predicat. et F. Nic. Treveth, ejusdem ordinis, in Libros XXII S. Augustini Episcopi de Civitate Dei.

xve s.; papier; 160 ff. à 2 col.; petit in-fol.

Provient du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré.

18075. Thomas Anglicus in Libros de Civitate Dei, suivi d'un index alphabétique.

xive s.; parchemin; 145 ff. à longues lignes; in-8°.

Écriture cursive. Le fol. 1 est décoré d'une fine bordure de lierre et orné d'une jolie initiale bleue sur fond or. En tête, à mi-page, est peinte au pinceau et coloriée une petite miniature représentant une cité fortifiée aux murailles blanches et aux toits rouges et bleus. Quelques traces de paysage sont figurées par une rivière et un arbre. Un ange dont on aperçoit la tête tient une banderole où l'on voit écrit : Gloriosa dicta sunt de te civitas dei.

Le fol. 145 v° porte cette mention : *hunc librum dedit librarie theologorum de Navarra magister Egidius Sasonneti* (Gilles Sansonnet), *magister in artibus, quondam socius dicte domus, canonicus trecensis et curatus ecclesiae sancti Benedicti parisiensis, qui obiit apud Compendium, tunc existens in servicio precellentis viri magistri Petri de Aillyaco* (Pierre d'Ailly), *olim magistri dicte domus, tunc vero cancellarii parisiensis ac elemosinarii regis. Anima dicti Egidii requiescat in pace. Anno domini 1391.*

Provient du collège de Navarre.

18076. Table de la Cité de Dieu.

xve s.; papier; 144 ff; in-8°.

Écriture cursive. Reliure parchemin blanc. Ce manuscrit comprend seulement la table ou index alphabétique des matières contenues dans le traité de saint Augustin. Au bas du fol. 2, se trouve la mention de la donation de Thomas Troussel que nous avons donnée ci-dessus pour le Ms. latin 17406 : *Deffunctus....*

2355 (Nouvelles acquisitions). Recueil de pièces originales, copies et fragments divers (ixe-xviiie s.)... fragments de manuscrits (ixe-xve s.) parmi lesquels (fol. 28) des fragments de la Cité de Dieu de saint Augustin.

Omont (H.). *Bibliothèque nationale, nouvelles acquisitions du Département des Mss. pendant les années 1892-1893*, p. 12.

Manuscrits italiens.

87 [7702]. Il libro *de Civitate Dei* di Sant' Agostino, tradotto in volgare.

xve s.; en partie papier et parchemin; 1 f. non chiffré blanc et 219 ff. numérotés à longues lignes dont les 10e, 11e et 12e et les 6 derniers sont blancs; h. 0^m,290 × 0^m,205; in-fol.

Écriture de diverses mains, qui devient très serrée à partir du fol. 153.

Ce manuscrit contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes*, puis le traité lui-même, le tout traduit en italien. Pas de titre courant; quelques réclames. L'écriture est très lâchée. Le texte est obscur par le fait d'omissions et d'étranges et barbares abréviations qui se rencontrent fréquemment.

Les initiales sont laissées en blanc et une petite lettre tracée légèrement à l'encre indique à l'enlumineur celle qu'il aurait à dessiner.

Il n'y a pas de miniature, et leur emplacement n'est pas ménagé.

On voit au fol. 1 les anciens numéros 994 et 7702. Il n'y a point d'autres marques de possession. D'après les notes de Boivin, garde des manuscrits au xviiie siècle, ce volume portait la mention suivante que le relieur a fait disparaître : *Lo conte de Docente*, personnage qui possédait quelques manuscrits latins et italiens et qui avait peut-être fait exécuter celui qui nous occupe. (Cf. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, p. 230.). L'exemplaire passa dans la bibliothèque de Ferdinand Ier de Naples, fils naturel d'Alphonse le Magnanime, avec d'autres manuscrits ayant appartenu à quelqu'un des vassaux et des officiers de ce prince, puis dans celle d'Alphonse II, son fils et son successeur, ensuite dans celle de Ferdinand II, et enfin dans celle de Ferdinand III, oncle et héritier de Ferdinand II. C'est ce dernier prince qui le vendit vers 1501 à Georges Ier d'Amboise, archevêque de Rouen et légat du Saint-Siège en France. On lit sur un inventaire des meubles du château de Gaillon dressé en 1550, dont la copie est conservée aux archives de la Seine-Inférieure, et qui a été publié par M. Deville (*Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon*, Paris, 1850, p. 552.) : *Autre librairie achaptée par mond. seigneur du Roy sedent* [*Frédéric*], *Augustinus, de Civitate Dei, couvert de cuyr rouge à ouvraige doré, garny de deux fermaux d'argent doré.* Il suivit le sort des autres manuscrits du cardinal légat et, entre autres, de son exemplaire de la *Cité de Dieu*, Ms. latin 2070 de la Bibliothèque Nationale, dont nous donnons la description plus loin au chapitre VI, n° 59.

Marsand (Ant.). *I manoscritti italiani della regia Biblioteca Parigina*, 1835, tom. 1, p. 36, n° 39.

MANUSCRITS FRANÇAIS.

17. Le livre de la Cité de Dieu de monseigneur S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 50.

18 et 19. De la Cité de Dieu selon monseigneur S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 54.

20 et 21. La Cité de Dieu de AURELIE AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 23.

22. Le second livre de la Cité de Dieu, fait et composé par monseigneur S. AUGUSTIN, docteur, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 36.

23-24. De la Cité de Dieu de AURELIE AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 19.

25-26. La Cité de Dieu de S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir descriptions n°s 29 et 37.

27-28. La Cité de Dieu de S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 45.

170-171. [Anc. 6834 et 6835]. De la Cité de Dieu contre les païens de S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 9.

172-173. De la Cité de Dieu contre les païens de S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 21.

174. [Anc. 6838]. La Cité de Dieu de S. AUGUSTIN, deuxième partie, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 14.

910. [Anc. 7270. Béthune]. La Cité de Dieu de S. AUGUSTIN (les six premiers Livres), traduction et commentaires de RAOUL DE PRAELLES, commençant par : « A vous tres excellent prince, Charles le Quint, roy de France, je Raoul de Praelles... » et finissant par : « ... ou les choses sont declarees plus a plain. Cy fine le VIe Livre et commencent les chappitres du VIIe. »

xve s.; papier; longues lignes; 380 ff.; in-4°.

Maroquin rouge aux armes et chiffre de Philippe de Béthune.

6271. S. AUGUSTIN, Cité de Dieu, Livres III-XXII, traduction et commentaires de de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 11.

6272. S. AUGUSTIN, Cité de Dieu, Livres I-X, traduction et commentaires de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 26.

9605. [Supplément fr. 356.] Abrégé de la Cité de Dieu de S. AUGUSTIN.

xviiie s.; papier; 80 ff.; h. 0^{m},290×0^{m},200; in-4°.

15411-15412. S. AUGUSTIN, Cité de Dieu, traduction de RAOUL DE PRAELLES, Liv. I à X.

Voir description n° 33.

19269. [Saint-Germain, latin 1289.] Abrégé de la Cité de Dieu de S. AUGUSTIN, par Dom Jacques DU BREUL.

xviie s.; papier; 308 ff.; h. 0^{m},202×0^{m},115; in-8°.

20105-20106. S. AUGUSTIN, Cité de Dieu, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 13.

22912-22913. Le livre de la Cité de Dieu de monseigneur S. AUGUSTIN, traduction de RAOUL DE PRAELLES.

Voir description n° 5.

24762. [Compiègne, 141.] Pensées choisies et tirées de la Cité de Dieu de saint AUGUSTIN, dédiées, en 1523, à Henri VIII par Louis VIVÈS, natif de Valence en Espagne et qui entreprit sa version et ses remarques à la sollicitation d'Erasme.

xviie s.; papier; x et 342 pages; h. 0^{m},220×0^{m},170; in-8°.

Fol. III. Portrait de saint Augustin gravé par Bonnart. — Pages 286 et s., autres ouvrages.

5237. (Nouvelles acquisitions). VII (fol. 20). Feuillet d'un grand manuscrit de la Cité de Dieu traduite par Raoul de Praelles, copie sur 2 colonnes, de la fin du xive siècle; h. 0^{m},405×0^{m},300; in-fol.

Cf. *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*. Série in-4°. Ancien Fonds français : tom. I [1868], mss. 1-3130. — Série in-8°. Ancien Supplément français, tom. I [1895], mss. 6171-9560; tom. II [1896], mss. 9561-13090. Ancien Saint-Germain français : tom. I [1898), mss. 15370-17058; tom. III [1900], mss. 18677-20064. Anciens petits Fonds français : tom. I [1898], mss. 20065-22884; tom. II [1902], mss. 22885-25696. — DELISLE (Léopold). *Inventaire général et méthodique des Manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, tom. I, Théologie [in-8°, 1876]. — OMONT (Henri). *Nouvelles acquisitions françaises*, n°s 1-10000, [in-8°, 1900].

PARIS. — *Bibliothèque Sainte-Geneviève.*

216. [CC. l. in-fol. 10.] Aurelii Augustini de Civitate Dei.

Fin du xe s.; parchemin; II-223 ff.; h. 0^{m},285 ×0,^{m}220; in-4°.

217. [CC. l. in-fol. 11.] Commentaire sur la Cité de Dieu de saint Augustin.

xive s. (1390); parchemin; 129 ff.; h. 0^m,322 ×0^m,268; in-fol.

Le commentaire sur les neuf premiers livres et sur le 10e jusqu'au chap. xxix est de : Thomas [Valleys], ord. Praedicatorum, anglicus natione. Le commentaire sur la fin est de Nicolas Triveth, ainsi que l'indique une note du fol. 98 v°.

218. [CC. l. in-fol. 12.] Aurelii Augustini de Civitate Dei.

Voir description n° 44.

219. [CC. l. in-fol. 13.] Recueil : 1. Fol. 1 : S. Augustin. Les dix premiers Livres de la Cité de Dieu, texte latin.....

Fin du xiie s.; parchemin; 123 ff.; h. 0^m,375 ×0^m,265; in-fol.

Incomplet des cinq premiers chapitres et de la moitié du chap. vi du Liv. I.

Grandes initiales en couleur.

246. [CC. f. in-fol. 1.] S. Augustin, La Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 55.

2757. [CC. l. in-8°, 5.] Aurorii (*sic*) Augustini doctoris, Ypponensis episcopi, de Civitate Dei ad Marcellinum, contra paganos.

xive s.; parchemin; 511 ff.; h. 0^m,184×0^m,128; in-8°.

Écriture italienne. Titres rubriqués. Fol. 18 : dans les marges, encadrement à filet doré doublé d'un filet bleu et entouré de fins ornements (fleurs et feuilles) en bleu et en or. Initiales de chaque livre, plus grandes, peintes en rouge et enveloppées dans un encadrement rempli par de menus traits en violet, avec quelques traits coloriés se prolongeant le long du côté droit de la page. Initiales des chapitres, plus petites, alternativement en bleu ou en rouge, entourées de filets légèrement dessinés en couleur rouge ou violette.

Fol. 1 v°, lettre de saint Augustin à Firmus. Fol. 2, table des chapitres de chaque livre de la Cité de Dieu, dans laquelle les numéros des chapitres sont écrits en chiffres arabes; elle se termine au fol. 16, et est suivie de cinq vers latins, dont voici le début :

> Augustine tonas divino fulmine lingue,
> Impia demonice refutans ludibria secte....

Cette même pièce de vers est répétée au fol. 511.

Fol. 18, passage des *Retractationes*, relatif à la *Cité de Dieu*.

Au fol. 504 v°, après le Livre XXII, il y a une note intitulée : « Declaratio quorumdam ambiguorum in libro de Civitate Dei. » A la suite de cette pièce, le copiste se nomme dans ce passage : « Iste liber est scriptus; qui scripsit sit benedictus. Qui scripsit scribat; semper cum domino vivat. Vivat in celis Alexander nomine felix; Alexander de Miludede de Salerno scripsit hoc magnum opus. »

Sur les derniers feuillets du volume, une main plus récente (xive-xve s.) a copié les pièces suivantes : 1° (fol. 504 v°) un passage du Livre XVI de la *Cité de Dieu*, omis dans la copie d'Alexandre de Milude; 2° (fol. 505) une liste des citations bibliques contenues dans la *Cité de Dieu*; 3° (fol. 511 v°) une pièce de vers français sur saint Augustin, qui débute ainsi :

> Augustin suy, dis docteur en esglise,
> A cui premier....

et se termine par :

> En procurent de tous le sauvement.

Kohler (Ch.). *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, Paris, 1893-1896, tom. I, pp. 129, 130, 131, 153; tom. II, p. 493.

PARIS. — *Bibliothèque de l'Université.*

28. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xie s.; parchemin; in-fol.

29. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; parchemin; in-fol.

Chatelain (Ém.). *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de l'Université*, Paris, 1892, p. 8.

PERPIGNAN. — *Bibliothèque municipale.*

20. [Anc. 42.] S. Augustinus de Civitate Dei (*incomplet*).

xive s.; parchemin; 178 ff. sur 2 col.; h. 0^m,282 ×0^m,194; in-4°.

Initiales de couleur. Au fol. 1 : *Ex meis, Henry.*

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XIII, 1891, p. 87.

PESTH. — Voir Budapest.

PFORTA (Prusse). — *Bibliothèque de la Landschule.*

A. 10. S. Augustini de Civitate Dei contra paganos Libri viginto duo.

xiie s.; parchemin; in-fol.

Voir description n° 2.

PRAGUE. — *Bibliothèque du Chapitre métropolitain.*

12. (Sign. A 7.) Liber Augustini de Civitate Dei.

xiiie s.; parchemin; 183 ff.; h. 0^m,395×0^m,280; in-fol.

Initiales en couleur et historiées. Grande miniature au fol 1 v°.

Voir description n° 3.

19. (Sign. A 21.) S. Augustini de Civitate Dei. [Pars prior, Libri I-XI.]

xiie s.; parchemin; 153 ff.; h. 0^m,335×0^m,252; in-fol.

Au fol. 1, la grande initiale G du début du premier livre occupe plus de la moitié de la page; elle est formée du corps d'un dragon et d'un branchage de différentes couleurs. Au centre de la lettre, saint Augustin écrivant sur une large banderole dont l'autre

bout est tenu par un petit personnage, au-dessus duquel se lit le nom MARCELLINUS. C'est à lui que saint Augustin dédie son traité.

La grande initiale, I, au début du Liv. III, est traitée en arabesques avec enroulements en forme de nœuds, terminés par des ornements de raisins, aux deux extrémités, sur fond mi-parti vert et bleu. La grande initiale D, au début du Liv. IV, est dessinée en arabesques avec des replis gracieux en forme de spirales à l'intérieur. Le fond est également mi-parti vert et bleu. Les autres grandes initiales, au début de chaque livre, sont traitées d'une manière analogue. L'initiale Q renversé (fol. 72 v°, début du Liv. VI), est surmontée d'un roi tenant d'une main une épée et de l'autre une palme. Dans l'initiale Q (fol. 78 v°, début du Liv. VII), la queue de la lettre prend la forme d'un dragon. On remarque dans d'autres initiales (par exemple fol. 119 v°, début du Liv. X), au centre de la lettre, de jolies feuilles entrelacées en forme de cœur. Au fol. 153 r°, intéressant dessin à la plume : le copiste HILDEBERTUS, assis devant son pupitre, supporté par un lion, se retourne avec un geste de colère vers une souris trottant sur la table où est le modeste repas d'Hildebertus, qui vient d'écrire sur un feuillet : *Pessime mus, sepius me provocas ad iram; ut te deus perdat.* Aux pieds du copiste, un jeune garçon, l'enlumineur EVERWINUS, dessine un ornement.

D'après une note écrite sur le feuillet de tête, ce manuscrit a été acheté par Mathias de Gehniedno, également acquéreur de la seconde partie, qui suit.

20. (Sign. A 21/2.) Augustinus de Civitate Dei. [Secunda pars, Lib. XII-XXII].

Seconde moitié du XIIe s.; parchemin; 196 ff.; h. 0^m,330×0^m,230; in-fol.

Sur la première garde de la reliure, on lit : *Hanc partem secundam libri beati Augustini de Civitate Dei parte cum prima Mathias de Gehniedno emit pro... gr. Prag. apud dominum Petrum plebanum olim in Chabr. Et hoc anno Domini I^o CCCC^o xx^o ii^o* [1422], *quo quidem anno Pragae magna seditio orta est; bellum quoque intestinum obortum est inibi, nam eodem anno f.* [*feria*] *II. post Reminiscere sacerdotem quendam Johannem* [*Jean Huss*] *nomine qui tunc temporis predicator erat in nova civitate Pragensi, in monasterio beatae virginis in arcam in antiqua civitate Pragensi in praetorio civitatis eiusdem, cum compluribus eiusdem sacerdotis decollarunt; feria vero VIII. immediate sequenti post Gregorii complures etiam cives antiquae civitatis pragensis decollati sunt a complicibus* [*les Hussites*] *praefati sacerdotis superstitibus. Et tunc omnia collegia Pragensia sunt devastata et occupata et nocumenta innumera in eadem civitate sunt illata ab eisdem.*

Au fol 2 v°, simple initiale divisée en deux parties ombrées par une ligne sinueuse, mi-partie rouge et bleue. Au fol. 13 v°, la lettre E (début du Liv. XIII) est remplie de contours en rouge, avec tortillements romans en forme de spirales, entourées de feuilles ombrées en rouge et bleu. La plupart des initiales, au début des autres livres, sont de même genre, sauf quelque différence dans le choix des couleurs. Toutefois, aux fol. 38 r°, 74 v° et 91 r°, les lettres présentent, à l'intérieur, un gros bouton de fleur; au fol. 115 r° (début du Liv. XIX), la queue de la lettre Q se termine en forme de dragon; au fol. 173 r°, l'initiale S (début du Liv. XXII) a la forme d'un dragon qui s'enroule en replis gracieux, avec addition de petites feuilles et de boutons de fleurs vivaces.

38. (Sign. A LXXII.) S. Augustini Libri XXII de Civitate Dei.

XVe s. (1443); papier, sauf les feuillets à miniature qui sont en parchemin; 321 ff. sur 2 col.; h. 0^m,302 ×0^m,225; in-4°.

L'écriture est lâchée et peu plaisante.

Au fol. 1 r°, col. 1, initiale G (début du Ier livre), avec feuillages en bleu sur fond or en treillis; dans l'intérieur de la lettre est représenté un évêque instruisant trois disciples. L'encadrement de la lettre est en rose; et dans la marge de fond une tige se développe en contours feuillagés formant spirales, de plusieurs couleurs. Au fol. 13 v°, col. 2, lettre dorée, dont l'intérieur est rempli d'arabesques blanches sur fond bleu foncé et avec prolongement, sur la marge du milieu, de rameaux grimpants de toutes couleurs. L'encadrement est vert. D'autres initiales enluminées se trouvent aux fol. 37, 48, 69, 130, 141 v°, 199, 237, 272 et 288. Au fol. 141 r°, sur papier, l'initiale D, qui dans son dessin est ornée de feuillage, présente, en son centre, Adam et Ève auprès de l'arbre de la Science, sur lequel se tient un serpent à tête humaine. Le fond est rose et l'encadrement jaune. Au fol. 252 v°, col. 1, initiale D (début du Liv. XX), en violet rouge; dans l'intérieur de la lettre, le Christ auréolé, en robe à plis, tient dans sa bouche un lis et une épée; le fond est bleu foncé et l'encadrement jaune brun. Sous l'initiale, des humains nus sortent de deux tombes oblongues; dans la bordure du feuillet, une guirlande de toutes couleurs.

Au fol. 309 se trouve mentionné le nom du copiste : « Expliciunt libri b. Augustini.... Scripti per manus Johannis de Kamenicz anno Dni MCCCCXLIII. »

Topographie der Historischen und Kunst-Denkmale in Konigreiche Böhmen. — II — Zweite Abteilung... verfasst von Dr ANTON PODLAHA (Prag, 1904). In-8°.

— . — *Bibliothèque de l'Université.*

Ms. XIII, B 5. De Civitate Dei.

XIVe s. (anno 1381); vélin; h. 0^m,350×0^m,245; in-fol.

Le traité complet de saint Augustin en latin occupe les ff. 32 à 285 v°. On lit à la fin : « Per manus scriptoris illius si nomen cupis habere, *an* sit tibi primum, *dre* medium *ae*que supremum [Andreae cujusdam]. »

TRUTTLAR (Jos.). *Catalogus codicum manuscriptorum latinorum* [de la Bibliothèque de l'Université de Prague], n° 2264. (Prague, 1906).

— . — *Bibliothèque du Musée Bohème.*

Ms. XV, B 5. Augustini beati Liber de Civitate Dei.

XIVe s.; vélin; h. 0^m,335×0^m,230; justification

$0^{m},225 \times 0^{m},155$, sur 2 col. avec $0^{m},008$ d'intervalle; cahiers de 12 ff.; in-fol.

Les vingt-deux livres, précédés de la table des chapitres et de l'extrait des *Retractationes*, comprennent 205 ff. Le fol. 2 commence par ces mots : « et proferant sic », et le fol. 205 par : « non posset atque illud ».

Reliure en bois, recouverte de peau jaunie, avec 5 boutons de bois. Sur le plat, on voit l'inscription en grosses lettres rouges et grises A. V. des livres du comte Kolowrat.

Écriture gothique. Titre courant en couleurs. Initiales en rouge et bleu avec quelques traits qui courent le long du texte. Notes et corrections marginales.

On y lit les inscriptions suivantes : *Liber monasterii Rudnicensis* et *Ex bibliotheca Brzeznicensi*. A la fin du dernier feuillet, il y a un renvoi, représenté par une feuille rouge, au fol. 201 v°, où finit par erreur le traité.

Ce manuscrit, qui date du XIVe siècle, fut conservé au monastère de Roudnice en Bohême; puis il passa dans la bibliothèque du château des comtes Kolowrat et de là dans la Bibliothèque du Musée bohème, avec tous les livres que, par un don magnifique, le comte Kolowrat Krakowiki remit à ce Musée au XIXe siècle.

RAVENNE. — *Biblioteca comunale classense.*

479. S. Augustini De Civitate Dei.

XVe s. (1458); parchemin; 196 ff.; h. $0^{m},350 \times 0^{m},240$; in-fol.

A la fin : « Explicit liber beati Augustini episcopi de Civitate Dei quem fecit scribi magister Raymundus Augerii penitentiarius pape per me Theodoricum Kock, clericum Traiectensis diocesis, anno Domini MCCCCLVIII, die vero martis decima Januarii. »

MAZZATINTI (G.). *Manoscritti delle biblioteche d'Italia*, vol. IV, p. 248.

REIMS. — *Bibliothèque municipale.*

403 [E. 277]. B. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Ff. 241-245 : Table des livres et de leurs chapitres. L'auteur la clôt en ces termes : « Explicit tabula libri de Civitate Dei beati Augustini, que scripta fuit anno Domini M° CCCC° primo, marcii die 26^{a}, vigente scismate et papa Benedicto 13° in palatio Avenionensi sub clausura jam per biennium detento, proh dolor! »

Fin du XIVe s.; parchemin; 245 ff., plus 1 *bis*, sur 2 col.; h. $0^{m},460 \times 0^{m},318$; in-fol.

Initiales extrêmement curieuses, d'une bonne exécution et d'un faire tout spécial, souvent très heureux, ne paraissant pas appartenir à l'art français; couleurs et or sur fond de couleurs foncées, notamment de vert.

Écrit par Guyllemin Cronier pour Guy de Roye, archevêque de Reims.

406 [E. 276]. Thomae Valesii Commentum super de Civitate Dei B. Augustini episcopi.

Fol. 1. Proemium.... Ff. 119-137 : Table alphabétique de la main du scribe.

Fin du XIVe s.; parchemin; 137 ff. à 2 col. et 2 gardes (blanche en tête, collée à la fin); h. $0^{m},336 \times 0^{m},276$; in-fol.

Écrit par G. de Bruolio [du Breuil], prêtre, sur l'ordre de Guy de Roye, archevêque de Reims, et fini l'an 1398. Le correcteur fut Johannes Anselmi de Bassia. Curieuses réclames à la fin des cahiers; intéressante foliotation au bas de chaque feuillet r°. Jolie initiale au fol. 1, or, couleurs et gouache.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, tom. XXXVIII, Paris, 1904, pp. 541 et 544.

REUN (AUTRICHE). — *Bibliothèque du Couvent.*

96. Fragments des Ve, VIe et VIIe Livres du *De Civitate Dei* de saint Augustin.

XVe s. (1461); parchemin; 236 ff. sur 2 col.; grand in-fol.

Ces fragments se trouvent sur le feuillet de tête et le feuillet de queue.

RIMINI. — *Biblioteca comunale Gambalunga.*

D. II. 42. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Voir description n° 32.

ROME. — *Biblioteca Vaticana.*

FONDO VATICANO.

[Cf. MARCUS VATTASSO et PIUS FRANCHI DE' CAVALIERI, *Codices Vaticani latini*, tom. I (Rome, impr. du Vatican, 1902, in-4°), pp. 325 et s.].

424. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-X.

XIVe-XVe s.; parchemin; 105 ff. numérotés et 1 fol. blanc; 2 col. de 44 lignes; h. $0^{m},267 \times 0^{m},200$; petit in-fol.

Ce manuscrit contient les Liv. I-X du traité de saint Augustin, précédés de l'extrait des *Retractationes* et de la table des chapitres des vingt-deux livres.

Écriture en lettre de note, régulière, du XIVe-XVe s.. Titre courant à quelques livres. Énoncé des chapitres en rouge. Grandes initiales en couleurs.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

425. S. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

XIe-XIIe s.; parchemin; 321 ff. numérotés; 2 col. de 26 lignes; h. $0^{m},290 \times 0^{m},235$; petit in-fol.

Écriture très claire. Titre courant. Notes marginales. Initiales rouges très simples.

Au bas du fol. 1 r°, on a peint, au XVe s., un écusson portant, avec une mitre, les armes de Pierre Ferriz, évêque de Tarazona [Aragon, en Espagne], 1464-1478, cardinal en 1476. En exergue : PETRI FERRICI EPISCOPI TIRASONENSIS.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

426. S. Augustini De Civitate Dei Libri I-X.

IXe-Xe s.; parchemin; 162 ff. (plus 1 fol. non numé-

roté à la suite du fol. 97); à longues lignes; h. 0m,330 × 0m,225; in-fol.

Ce manuscrit contient les Liv. I-X, précédés de la table des chapitres et de l'extrait des *Retractationes*.

Écriture de plusieurs mains. Notes marginales. Quelques feuillets mutilés.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

427. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1468); parchemin; ff. numérotés 11-551 (4 numéros passés dans le foliotage et 1 fol. non numéroté); sur 2 col. de 32 lignes; h. 0m,145 × 0m,105; petit in-8°.

Ce manuscrit forme deux volumes : le premier contient les dix premiers livres et comprend 2 ff. non numérotés et 199 ff. numérotés; le second contient les douze derniers livres et comprend les ff. 200 à 549, plus deux feuillets blancs à la fin (les nos 431-433 ont été passés dans le numérotage et le feuillet qui suit le fol. 494 n'a point été numéroté). En tête, se trouve l'extrait des *Retractationes*; la table des chapitres commence au fol. 531.

Jolie écriture cursive. Cahiers de 10 ff. avec signatures. Titre courant et énoncé des chapitres en rouge. Grandes initiales de couleur, fleuronnées sur fond d'or, avec fleurs débordant dans la marge. Les couleurs sont très vives, mais de bon goût.

Le 1er feuillet du premier volume est orné d'une riche bordure d'or parsemée de fleurs avec des oiseaux. En bas, un écusson, resté blanc, soutenu par deux amours. En haut, une petite miniature assez fine, représentant saint Augustin en costume d'évêque, avec robe rouge et capuchon noir, tenant un missel en sa main gauche et une cité en relief en sa main droite; au fond, un mur gris et un ciel bleu.

A la fin du texte du traité, au fol. 530 v°, on lit : « Gratias deo et ejus matri benedicte virgini marie : — κομπλετουμ Gheertrudis virginis ϙ υ' ξ' η' [1468].

Reliure en maroquin rouge à 2 filets, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

428. S. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

xive s.; parchemin; 1 fol. blanc et 142 ff. numérotés; 2 col.; h. 0m,315 × 0m,212; in-fol.

Ce manuscrit contient les Liv. XI-XXII, précédés du cérémonial de certains sacrements et de l'extrait des *Retractationes*.

Écriture très régulière du xive s. Titre courant en chiffres de couleur. Grandes initiales bleues et rouges, quelquefois fleuronnées. Notes marginales.

A la fin se trouve une note indiquant que les 142 ff. contiennent les douze derniers livres du traité.

Reliure en maroquin rouge aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

429. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; parchemin; 211 ff. sur 2 col.; h. 0m,343 × 0m,240; in-fol.

Voir description n° 12.

430. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1441); parchemin; 258 ff. numérotés et 1 fol. blanc; 2 col. de 48 lignes; h. 0m,325 × 0m,229; in-fol.

Ce manuscrit contient les Liv. I-XXII, précédés de l'extrait des *Retractationes*, avec une table des chapitres en tête de chaque livre.

Écriture cursive lâchée. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant en chiffres rouges romains. Initiales de couleur fleuronnées, sur fond or. Énoncé des chapitres en rouge.

Au fol. 1 v°, bordure formée de fleurs épaisses de style italien, avec deux têtes d'hommes, des amours et des oiseaux. Dans la lettre initiale G, saint Augustin en costume d'évêque, avec dalmatique rouge, assez finement dessiné sur fond or.

Au fol. 258, la note suivante : « Explicit liber beati Augustini Episcopi de Civitate Dei contra Paganos : Expletus die XVII. Iunii. MCCCCXLI : qui inceptus fuerat die XXII Martij precedentis : Deo gratias. Amen. »

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

431. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1439); parchemin; 282 ff., dont le dernier blanc; à longues lignes; h. 0m,360 × 0m,250; in-fol.

Chaque livre est précédé de la table de ses chapitres.

Écriture italienne très claire en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant en rouge. Notes marginales en petite cursive. Initiales en or avec entrelacs blancs sur fond bleu, rouge et vert. Pas de bordure. Énoncé des chapitres en rouge.

Au fol. 282 r° se trouve cette mention en rouge : « Divi. Aurelii. Augustini. episcopi. De Civitate. Dei. libri. XXII. expliciunt. Anno. Christi M° CCCC°. XXX VIIII°. die XXIIII° decembris. »

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

432. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; très beau vélin; 359 ff.; 42 longues lignes à la page; h. 0m,335 × 0m,230; in-fol.

Les vingt-deux livres du traité sont précédés de l'extrait des *Retractationes* et de la table des chapitres; les ff. 357, 358 et 359 contiennent la table des *Initia* des chapitres. Bel exemplaire du xve s., décoré avec goût.

Jolie écriture italienne. Cahiers de 10 ff. avec signatures et quelques réclames perpendiculaires. Titre courant aux premiers livres. Quelques notes marginales. Belles initiales d'or à entrelacs blancs sur fond vert, rouge et bleu, qui débordent dans la marge en façon de bordure. Petites initiales or et rouge sur fond bleu.

Le fol. 1 est très orné. La lettre initiale est formée d'arabesques rouges, bleues et vertes, sortant d'un vase et s'épanouissant sur un fond noir. Les marges sont remplies par des entrelacs blancs avec des médaillons contenant des fleurs, des amours, un portrait d'homme barbu, des oiseaux et des animaux. En bas, une miniature à deux compartiments : à gauche, l'évêque d'Hippone, écrivant à une table dans sa biblio-

thèque; à droite, deux jeunes seigneurs causant sur une place publique. En haut, un écusson violet, soutenu par deux petits anges et surmonté d'une mitre; on distingue sur le champ un renard levé.

Reliure en maroquin rouge aux armes du Pape Pie IX et d'Angelo Maï, cardinal bibliothécaire.

433. Sous ce numéro est classé un exemplaire de l'édition du *De Civitate Dei* imprimée à Rome en 1468 par Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz.

Voir plus loin la *Bibliographie des imprimés*.

434. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1460); parchemin; 1 fol. blanc, ff. numérotés II-391, et 2 ff. blancs; à longues lignes; h. 0^m,350 ×0^m,230; in-fol.; 2 vol.

Le premier volume contient l'extrait des *Retractationes* et les Liv. I-XV, précédés chacun d'une table des chapitres, et s'arrête au fol. 230. Le second volume, qui comprend les ff. 231 à 391, contient les Liv. XVI-XXII, précédés chacun d'une table des chapitres.

Jolie écriture italienne. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant en lettres romaines. Belles initiales d'or avec entrelacs blancs, sur fond vert et jaune, débordant dans la marge en façon de bordure. Petites capitales d'or sur fond de couleur. Énoncé des chapitres en rouge. Notes marginales à l'encre rouge.

Au bas du fol. 1 r° de ce bel exemplaire, saint Augustin est représenté en robe noire et mitré, écrivant son traité. A droite, une ville figurant Rome aux monuments rouges et bleus rehaussés d'or, avec des arbres verts. Au fol. 2 r°, belle bordure avec anges, médaillons, amours, paons et oiseaux. Écusson peint deux fois : *de sable à 3 bandes d'or*.

A la fin du fol. 391 v°, on lit la note suivante : « Finit liber vicesimus secundus foeliciter per me Ioannem de Lumel. M. CCCC. LX. in vigilia omnium sanctorum. »

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

435. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s,; parchemin; 292 ff. sur 2 col.; h. 0^m,404 ×0^m,280; in-fol.; 2 vol.

Le premier volume, comprenant les ff. 1-149, contient les Liv. I à XIII; le second volume, comprenant les ff. 130 à 292, contient les Liv. XIIII à XXII. Double numérotage en bas et en haut des feuillets.

Écriture gothique du xiie s. Titre courant. Notes marginales. Feuillets mutilés. Grandes initiales, formées de nœuds et d'entrelacs, à compartiments de couleur. L'initiale G du fol. 1 v° a été refaite au xve s., probablement par l'artiste qui, au bas du même feuillet, a ajouté l'écusson aux armes du Pape Nicolas V : *de gueules à 2 clefs croisées d'argent*.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie IX et d'Angelo Maï, cardinal bibliothécaire.

436. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; beau parchemin; 343 ff. numérotés et 2 ff. blancs; à longues lignes; h. 0^m,368×0^m,258; in-fol.

Les livres se suivent sans titre. Les chapitres sont simplement numérotés en chiffres arabes noirs.

Écriture italienne en caractères romains. Cahiers de 8 ff. avec réclames et signatures. Titre courant en chiffres arabes. Jolies lettres initiales en or avec entrelacs et arabesques blanes sur fond bleu, rouge et vert, sans bordure, excepté au Liv. Ier, où la bordure fait tout le tour de la page, et au Liv. II, où elle court seulement dans la marge intérieure. Cette ornementation est du même style que les lettres, avec deux montants d'or. Dans ces deux bordures on remarque l'écusson de Ludovico Scarampi ou Mezzarota (1401-1465), évêque de Traù puis, en 1437, archevêque de Florence : *d'azur à trois étoiles rangées entre deux burèles, le tout accompagné en pointe de la moitié supérieure d'une roue mouvant de la pointe de l'écu, le tout d'or.*

Joli exemplaire, élégamment décoré, du xve s. Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie IX et d'Angelo Maï, cardinal bibliothécaire.

437. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; parchemin; 253 ff. et 1 fol. blanc; à longues lignes; h. 0^m,408×0^m,283; in-fol.

Les Liv. XV-XVIII ont seuls leurs titres de chapitres en rouge.

Belle écriture italienne en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Initiales en or avec entrelacs blancs sur fond bleu, rouge et vert. Ni petites initiales, ni bordures; toutefois il y a une bordure de même style que les lettres, au fol. 1, et, dans la lettre initiale de ce même fol., une effigie, belle et de noble style, de saint Augustin en costume d'évêque.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

438. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiie s.; parchemin; 244 ff. sur 2 col.; h. 0^m,350 ×0^m,260; in-fol.

Les deux ff. du commencement et les deux ff. de la fin, du xive s., renferment des questions théologiques.

Écriture gothique du xiie s., avec nombreuses abréviations. Cahiers de 8 ff. sauf le dernier qui en a 10. Initiales rouges. Notes marginales.

Le dernier feuillet du traité (242) est découpé, et, à son verso, se trouve la note suivante : *Hic Augustinus de civitate dei spectat ad usum mei fratris. Io. Ioffridi* [le cardinal Jean Jouffroy, 1412-1473] *de Luxonio* [de Luxeuil]. En dessous, d'une autre main : *Liber beati Augustini.*

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

439. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Fin du xiie s.; parchemin; 269 ff. et un fol. blanc; 2 col.; h. 0^m,372×0^m,265; in-fol.

Ce manuscrit contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Belle écriture du xiie s., avec abréviations. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant. Initiales peintes en rouge et en bleu. Texte correct.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

440. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1462); parchemin; 270 ff. et 1 fol. blanc; h. 0^m,373×0^m,260; justification : 0^m,230×0^m,152; 2 col. de 50 lignes; in-fol.

Ce manuscrit contient la table des chapitres et l'extrait des *Retractationes*.

Très belle écriture en caractères romains. Cahiers de 10 ff. avec remarques et signatures. Pas de titre courant. Énoncés des chapitres en rouge. Initiales en larges feuilles très épaisses et très lourdes, bleues, rouges et vertes sur fond or, avec brindilles et fleurs dans la marge. Les autres initiales plus petites sont formées de fleurs sur un beau fond d'or. L'initiale du fol. 11, où commence le traité, est encore plus chargée; les feuilles y forment des médaillons avec des amours et des femmes, dont trois couronnées tiennent une sorte d'écusson d'azur où l'on distingue un arbre de sinople et des fruits d'or; ce sont les armes de la famille Della Rovere. Dans l'initiale G, une médiocre miniature représente, dans un paysage, saint Augustin en costume d'évêque, contemplant le ciel où le Seigneur apparait dans une cité céleste. On aperçoit, en bas, un diable dans la cité terrestre.

Au bas du fol. 270 r°, on lit la mention suivante en rouge : « Explicit Liber vicesimus secundus Augustini de Civitate Dei. Scriptus per me Johannem Imperatorem in arce Spoletana sub regimine domini Bartolomei de Piccolominibus, doctoris Senensis. Iniciatus die decima quinta maij et finitus die vigesima Januarij. Anno domini Millesimo. CCCC.LXIJ. »

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire. Tranches dorées.

441. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1453); parchemin; 273 ff. et 1 fol. blanc avec 2 ff. blancs entre les Liv. X et XI; 2 col.; h. 0^m,355 ×0^m,255; in-fol.

Ce manuscrit contient, outre les vingt-deux livres, la table des chapitres avec des réflexions sur l'œuvre de saint Augustin, l'extrait des *Retractationes*, et les prologues des Liv. I et XXII.

Belle écriture réglée au stylet, avec nombreuses abréviations. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant avec chiffres romains rouges. Initiales en couleurs rehaussées d'or. Les autres petites lettres sont en rouge et bleu sur un dessin de couleur. Bordures en tête des livres, formées de lignes géométriques, en général circulaires, avec arabesques; celle qui décore, le commencement du Liv. I, au fol. 3, est plus ornée. Dans le médaillon géométrique de la marge inférieure on lit : *Bonifortus de Vicomerchato, mediolanensis, miniavit anno 1454 februarij.*

Au fol. 273 v°, se trouve, en lettres rouges, la note suivante : « Expletus fuit liber iste die XXIII mensis martij. M° CCCC° LIIII°, in civitate Venetiarum. Scriptus per me presbiterum Gabrielem de Citerna, cappellani Reverendi patris domini Thome Gradenico, commendatarij abbatie sancti Michaelis de Candiana, paduane dyocesis. Pro scriptore caritas constringat orare legentes. »

On voit que les deux artistes, le copiste et l'enlumineur, se sont nommés comme auteurs de ce joli manuscrit.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie IX et d'Angelo Maï, cardinal bibliothécaire. Tranches dorées.

442. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; parchemin; 300 ff. et 2 ff. blancs; 2 col.; h. 0^m,310×0^m,225; in-fol.

Les ff. 8, 9 et 10 sont blancs. Le manuscrit contient un index alphabétique, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres.

Jolie écriture du xve s. en caractères romains. Grandes initiales en or avec entrelacs sur fond bleu, vert et rouge, pointillé d'or. Les petites initiales sont coloriées très simplement.

Au fol. 11 r°, où commence le traité, bordure dans le même style, avec deux petits anges jouant l'un de la flûte, l'autre de la cornemuse, et, au milieu, l'écusson, rapporté assez grossièrement, du cardinal Della Rovere [Jules II (1503-1513)] : *d'azur au chêne arraché d'or*, surmonté de la tiare et des clefs de saint Pierre.

Au fol. 300 v°, à la fin du traité, on lit la note suivante en lettres majuscules : « Aurellii Augustini, Ipponensis episcopi, de Civitate Dei liber ultimus explicit per Iohannen de Crema. » On connaît plusieurs personnages désignés au xve siècle sous le nom de Johannes de Crema. On peut citer Giovanni ou Zannino Zurli, professeur de droit à Pavie en 1435, et Giovanni Parato, professeur de médecine, dans la même ville en 1483.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

443. [Ce manuscrit ne contient pas le traité de saint Augustin, mais quatre tables de cet ouvrage.]

xve s.; parchemin; 186 ff. sur 2 col.; h. 0^m,325 ×0^m,230; in-fol.

1° Fol. 1 v° : index alphabétique général des noms et matières.

2° Fol. 138 : début de chacun des chapitres.

3° Fol. 143 v° : énoncé des chapitres.

4° Fol. 159 v° : références ou autorités bibliques.

Écriture française du commencement du xve s., en lettre de note. Le fol. 1 r° est seul décoré par une initiale bleue qui contient des feuilles de lierre multicolores sur fond or. La bordure, légère et élégante, se compose de montants d'or avec des brindilles de lierre et des feuilles de couleurs parsemées de points d'or. Au bas, deux dragons supportent un écusson *d'argent à la fasce de gueules avec une fasce d'azur en chef accompagnée de 3 cercles d'argent.*

A la fin du fol. 186, après l'explicit, traces de grattage de 2 lignes, où devait se trouver la mention du possesseur.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie IX et d'Angelo Maï, cardinal bibliothécaire.

444. [Ce manuscrit ne contient pas le traité, mais des tables.]

Commencement du xve s.; parchemin; 2 ff. blancs et 108 ff.; 2 col.; h. 0^m,310×0^m,220; in-fol.

1° Fol. 1 : index des noms et matières du traité par ordre alphabétique.

2° Fol. 90 v° : références bibliques.

3° Fol. 104 : titre et début des chapitres.

En haut du fol. 1 on lit : *carte CVIII*. Au fol. 108, à la fin de l'ouvrage, trois mots grattés.

Notes dans les marges et dans le texte. Lettres rouges et bleues. Ouvrage français du commencement du xve siècle.

Reliure en maroquin rouge, aux armes du Pape Pie VI et de F. X. de Zelada, cardinal bibliothécaire.

448. [Ce manuscrit contient divers ouvrages.]

xiie s.; parchemin; 151 ff.; h. 0^m,271×0^m,160; in-4°.

. . . . 6. S. Augustini (1) . . . . .
. . . (3) (ff. 105 v° — 107 v°) De Civitate Dei cap. xxix, Libri XXII; (4) . . . .

FONDO DELLA REGINA DI SVEZIA.

Ms. latin 128. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s. (1483); beau vélin; 422 ff.; h. 0^m,400 ×0^m,275; in-fol.

Le fol. 22 commence par : « XVI. An stupris »; le fol. 422 par : « Sexta nunc agitur.... »

Cahiers de 10 ff. avec réclames et signatures. Titre courant en chiffres rouges.

Le traité est complet, écrit d'une jolie écriture italienne, réglée au stylet. Après l'extrait des *Retractationes* et la table des chapitres du Liv. I, il y a trois pages restées blanches, le fol. 4 commençant au iie chapitre avec le mot « parcerent ». Il est probable que cet espace avait été réservé pour le titre, des ornements et une miniature, et que le début du texte devait remplir les parties laissées libres.

Les livres commencent par de grandes initiales, de 8 à 9 centimètres de côté; elles sont peintes en couleur, sur un fond à volutes colorié, avec un encadrement de couleur fleuronné. Les petites initiales, en tête des chapitres, sont tracées en or avec un encadrement orné. Il n'y a ni bordures ni miniatures.

Au fol. 422, une inscription, qui suit l'explicit, donne le nom de l'artiste : « Petrus Stroza sexaginta septem annos agens scripsit manu tremula. Anno domini millesimo quadringentesimo octogesimo tertio, VII idus novembris finitum est. »

Reliure moderne en maroquin rouge.

Ms. latin 1882. S. Augustinus de Civitate Dei.

Voir description n° 43.

Ms. latin 2096. S. Augustini de Civitate Dei, Libri I-XXII.

xive s.; vélin; 183 ff. non numérotés, sur 2 col.; h. 0^m,355×0^m,235; in-fol.

Ce volume contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et le traité; il manque quelques feuillets à la fin du Liv. XXI, qui se termine au chap. xxvi; tout le Liv. XXII est d'une autre main.

Cahiers de 12 ff. avec réclames. Indication des livres dans l'angle supérieur des feuillets. Nombreuses notes marginales. Initiales bleues et rouges, quelquefois décorées de l'image d'un moine tenant un livre. Au Liv. I, fol. 1 v°, dans l'initiale G, se détache, sur un fond bleu, l'effigie de saint Augustin, en rouge, tenant un livre à la main, devant le Christ dont on voit le buste et la tête au nimbe crucifère dans une tour carrée représentant la Cité céleste. Au bas du fol., la provenance du manuscrit est marquée par les indications suivantes : aux quatre angles d'une croix, *Sancte | Crucis | in | hierl̄m | est liber iste*, puis *2096*, *Reg.* et enfin le timbre de la Vaticane.

Reliure maroquin rouge, aux armes du Pape Pie IX.

FONDO OTTOBONIANO.

Ms. latin 98. Divi Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xve s.; vélin; 1 fol. blanc, 215 ff. sur 2 col., et 1 feuillet de garde; in-fol.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes*, la table des chapitres et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du xve s. Cahiers de 8 ff. avec réclames et signatures. Titres courants en lettres romaines rouges et bleues. Notes marginales.

Sur le fol. blanc de tête, on lit les inscriptions suivantes : « R. 4. 31. — Codex Ottob. 98. Divi Augustini de Civitate Dei. » Sur le feuillet final de garde se trouve cette mention : *Emi hunc librum die XII januarij anno a nativitate domini 1452 pro flor. auri de Camera XXXII, quem per annum vel circa steti in corrigendo. J. de Vicentia.*

Lettres initiales en couleur sur fond or, avec de larges feuilles coloriées qui s'épanouissent dans la marge. Celle du Liv. I renferme un saint Augustin, en évêque, avec dalmatique rouge, tenant une plume à la main, et, dans le fond, une ville de fantaisie avec des bâtiments roses, gris et bleus, aux toits rouge et or. Les initiales des Liv. IV, VI, VII, IX, XI, XVIII et XIX contiennent des têtes dont la physionomie exprime généralement la souffrance. Les autres initiales sont remplies par des fleurs.

Reliure en veau marbré, aux armes du Pape Pie IX.

Ms. latin 100. Divus S. Augustinus de Civitate Dei.

xve s. (1462); vélin; 188 ff. sur 2 col.; in-fol.

Ce manuscrit commence au milieu du chap. xxxii du Liv. I (tout ce qui précède ayant été arraché) et va jusqu'à la fin du traité.

Écriture gothique du xve s., avec nombreuses abréviations. Titre courant en lettres romaines rouges. Lettres initiales, au commencement des livres, en or, avec entrelacs blancs, sur fond bleu, rouge et vert, qui débordent dans la marge; les autres avec traits de couleur très simples.

La garde en papier de tête porte cette mention : *Ex codicibus Joannis Angeli ducis ab Altaemps.* [Famille allemande, établie en Italie, qui portait : *d'azur au bouc rampant d'or*] et « D. Augustinus de Civitate Dei. » Au fol. 188 v°, on lit : « Finitum et completum est opus illud per me Johannem de Genuen, alamanum, hora.... incarnationis domini nostri Jesu Christi, anno M° CCCC Lii°, mensis octobris die XXV°, ad laudem et honorem altissimi nõis domini nostri Jesu Christi ejusque pie matris Virginis Marie et sancti Augustini episcopi in secula seculorum amen. » Suivent cinq lignes en latin, qui ont été grattées, où on lit encore 1452, et enfin quatre lignes en italien qui sont effacées. Tout au bas : *S. Augustinus de civitate dei contra paganos.*

Reliure moderne en vélin blanc.

Ms. latin 113. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xv° s. (1443); magnifique vélin; 2 ff. blancs, environ 334 ff. non numérotés et 4 ff. blancs; 41 longues lignes à la page; dimensions des ff. : h. 0m,375 ×0m,250; justification : 0m,250×0m140; in-fol.

Ce manuscrit contient la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Très belle écriture italienne en caractères romains, réglée au stylet. Notes marginales. Chapitres marqués en chiffres romains. Pas de titre courant. Très belles initiales en or avec entrelacs blancs sur fond bleu, rouge et vert; les petites initiales sont en or sur fond rouge et bleu.

Au fol. où commence le Livre I, la marge est décorée dans le même genre avec addition d'amours et d'oiseaux. Ce même feuillet contient, dans la grande initiale, une miniature assez fine, représentant saint Augustin, en robe verte et capuchon noir, mitré et nimbé, assis par terre, écrivant son traité et contemplant dans le ciel une cité aux murailles grises et aux bâtiments bleus, rouges et verts, avec tours.

Au dernier feuillet rempli, on lit, après l'explicit, la note suivante : « Petrus Stroza absolvit Florentie, die septimo mensis decembris MCCCCXLIII. »

Reliure en maroquin rouge, sans armes; tranches dorées.

Ms. latin 302. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xii° s.; vélin; sur 2 col.; h. 0m,280×0m,215; in-fol.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du xii° s., avec nombreuses abréviations. Titre courant : Aug. de Civitate Dei, avec l'indication des livres en lettres romaines. Énoncé des chapitres en rouge. Réclames rognées. Notes marginales. Initiales simplement coloriées.

Reliure en veau marbré, aux armes du Pape Pie IX.

Ms. latin 346. Divi Augustini de Civitate Dei, Libri XXII.

xii° s.; vélin; 170 ff. sur 2 col.; h. 0m,325×0m,235; in-fol.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture du xii° s. avec nombreuses abréviations. Titre courant en rouge. Notes marginales. Lettres bleues sur dessins se continuant le long de la page.

Le feuillet de garde, en papier, porte cette note : *Ex codicibus Joannis Angeli ducis ab Altaemps. D. Augustini de civitate Dei.*

Reliure moderne en vélin blanc.

Ms. latin 349. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xii° s.; vélin; 176 ff. sur 2 col.; h. 0m,305×0m,212; in-fol.

Ce manuscrit contient l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité, qui finit au fol. 168, le reste étant consacré à l'opuscule *De decem chordis.*

Bonne écriture du xii° s. Notes marginales. Initiales tracées en rouge, avec des ornements préparés pour être coloriés.

Au bas du fol. 168, on lit : *Liber Colucij, pueri de Stignano.*

Reliure en veau marbré, aux armes du Pape Pie IX.

FONDO PALATINO.

Ms. latin 196. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xiv° s.; vélin; 1 fol. blanc et 212 ff. sur 2 col.; h. 0m,300×0m,210; in-fol.

Ce manuscrit contient la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité. Au fol. blanc, on lit : « In hoc volumine continentur transcripti Libri XXII Augustini de Civitate Dei », et au-dessous se trouve l'indication des ff. pour chaque livre.

Écriture du xiv° s. Cahiers de 12 ff. avec réclames et signatures. Nombreuses notes marginales. Titre courant en chiffres romains, rouges et bleus. Initiales en couleur d'une tonalité bleue. Petites initiales en bleu et en rouge, avec filets dans la marge.

Reliure en vélin, aux armes du Pape Urbain VIII.

Ms. latin 199. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xii° s.; vélin; 1 fol. (A) et 262 ff. sur 2 col.; h. 0m,370 ×0m,260; in-fol.

Le fol. (A) comprend un fragment du commentaire de Salomon. Les ff. 1-94 contiennent les dix premiers livres de la Cité de Dieu. Suit un fol. blanc; le fol. 95 r° contient *Carmen de episcopis Rothomagensibus.* Le traité de saint Augustin reprend au fol. 95 v°, par la répétition de l'extrait des *Retractationes*, la table des chapitres, et finit avec le Livre XXII.

Belle écriture du xii° s.. Cahiers de 8 ff. avec signatures. Titre courant. Initiales bleues très simples. A la fin, un petit portrait, à la plume, de l'écrivain.

Reliure en vélin vert, aux armes du Pape Urbain VIII.

Ms. latin 200. S. Augustini de Civitate Dei Libri XVIII-XXII.

ix° s.; vélin; 139 ff. sur 2 col.; h. 0m,335×0m,270; in-fol.

Ce manuscrit contient le Livre XVIII, précédé de la table de ses chapitres et le reste du traité.

Écriture du IXe s. Cahiers de 8 ff. avec signatures. Notes marginales. Titre des chapitres en grandes majuscules rouges.

Le traité finit au fol. 138 v°. Après l'explicit, on lit : « Ora pro me scribtore Donadeo servo tuo, si Dominum habes adjutorem. » Le fol. 139 est consacré à une oraison de Jérémie, écrite au XIIIe s., avec notes de musique.

Reliure en veau marbré.

Ms. lat. 701. S. Augustini de Civitate Dei Flores collecti a Francisco de Mayronis.

XVe s. ; papier ; 2 vol. comprenant 412 ff. sur 2 col. ; h. 0m,300×0m,215 ; in-fol.

Ce manuscrit contient du fol. 135 v° au fol. 169 v°, les *Veritates* de François de Mayronis, disposées par ordre alphabétique. En voici le titre, écrit en rouge au fol. 135 v° : Incipiunt quedas veritates cum dubiis et questionibus incidentalibus super libro b. Augustini de Civitate dei, multum utiles ad intelligendum praefatum librum, edite a venerabili pre magistro Francisco de Maiaronis (*sic*), ordinis Minorum.

Écriture cursive du XVe s. Initiales rubriquées.

Reliure en vélin blanc, avec les armes d'un cardinal.

Fondo Urbinate.

Ms. latin 73. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s. ; superbe vélin ; 1 f. blanc ; XVII ff., 294 ff. et 1 f. blanc ; 40 longues lignes à la page ; h. 0m,390 ×0m,277 ; in-fol.

Ce manuscrit contient la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Très belle écriture du XVe s. en caractères romains.

Cahiers de 10 ff. avec réclames. Titre courant en lettres romaines rouges. Initiales en or dans un encadrement bleu, avec entrelacs blancs sur fond bleu, rouge et vert. Les lettres de début des chapitres sont en couleur sans ornements. Pas d'autre bordure que celle du Livre I.

Le fol. XVII v° est rempli par un grand cercle en feuilles vertes, bordé d'or, dans lequel on lit l'*incipit* de l'ouvrage. Le fol. 1, en regard, est fermé sur trois côtés par une bordure dans le style des initiales, très riche et de bon goût, avec des amours, des oiseaux et des médaillons. La bordure inférieure porte un écusson, entouré de quatre petits anges, dont les armes se blasonnent ainsi : *écartelé aux 1 et 4, d'or à l'aigle impériale de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois bandes d'or.*

L'initiale I du mot *Interea* contient une jolie miniature représentant en buste saint Augustin en costume d'évêque avec dalmatique verte, tenant un missel rouge, et se détachant sur un fond bleu. L'initiale G du mot *Gloriosissimam* renferme une petite cité céleste en rouge au milieu d'un ciel bleu.

Reliure en maroquin rouge.

Ms. latin 78. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s. (1470) ; superbe vélin ; 374 ff. ; 37 longues lignes à la page ; h. 0m,427×0m,287 ; in-fol.

Ce manuscrit contient la table des chapitres, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Très belle écriture italienne en caractères romains, réglée au stylet. Cahiers de 10 ff. avec remarques et signatures. Titre courant en lettres coloriées et d'or. Notes marginales en bleu et or. Titre des chapitres en or et en couleur.

Grandes et belles initiales d'or dans un encadrement bleu avec fleurs et entrelacs blancs, sur fond bleu, vert et rouge, s'échappant dans la bordure. Les lettres en tête des chapitres sont également en or sur fond carré de couleur.

Le fol. 3 (Liv. I) contient seul une bordure du même style que les lettres, avec des montants d'or, très riche et de bon goût. Dans la marge inférieure, deux amours supportent un écusson surmonté d'une croix pastorale et d'un chapeau de cardinal : *d'azur à une croix de gueules tenue par deux dextrochères, au chef de ciel d'or aux rayons d'argent.*

Au fol. 374 v°, on lit la mention suivante : « Aurelii Augustini de Civitate Dei Liber vicesimus et ultimus explicit feliciter per me Iohannem Cadarificum [Jean Kessler], alamanum, archipresbiterum ecclesie sancti Petri in Villafranca apud Veronam, die vicesima tertim (*sic*) mensis octobris 1470. »

Très bel exemplaire.

Ms. latin 478. Table des noms et des chapitres du *De Civitate Dei.*

XVe s. ; vélin ; 137 ff. sur 2 col. et 1 f. blanc ; h. 0m,325×0m,227 ; in-fol.

Cahiers de 10 ff. avec réclames et signatures. Lettres rouges et bleues.

Ce manuscrit contient, ainsi que l'indique un joli tableau décoré, au fol. 1 v°, les index ou tables de plusieurs auteurs, entre autres de saint Augustin avec explications et références. La table des noms cités dans la *Cité de Dieu*, par ordre alphabétique, commence au fol. 2 ; celle des chapitres commence au fol. 77 et finit au fol. 80 v°. Une autre table alphabétique comprend les sept derniers feuillets.

Armes des Chigi : *à un mont de six coupeaux d'or, surmonté d'une étoile de même.*

Fondo Barberini.

Ms. latin 32. Ce manuscrit du XVe siècle, petit in-4°, contient quelques passages tirés du *De Civitate Dei.*

Ms. latin 690. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIVe s. ; vélin ; 1 fol. blanc et 242 ff. sur 2 col. ; h. 0m,305×0m,210 ; in-fol.

Ce manuscrit contient la table des chapitres et le traité en vingt-deux livres.

Écriture du XIVe s. Cahiers de 12 ff. avec réclames. Titre courant en lettres rouges et bleues. Notes marginales. Lettres coloriées à filets.

Au fol. 1, en bas, on lit : *Iste liber est Cartusie Villanova prope Avinionem* (la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon). Au fol. 2, on lit : *Iste liber est dono Vallis benedictionis*. [Valbenoîte, près Saint-Étienne (Loire) ou Vaulx-Benoît, près Liège, toutes deux abbayes cisterciennes].

Reliure en vélin blanc, aux armes du Pape Urbain VIII.

Ms. italien 4066. Traduction en italien des VIII premiers Livres du *De Civitate Dei*.

XVe s.; papier; 153 ff. à longues lignes; h. 0^m,300 × 0^m,220; in-fol.

Ce manuscrit, relié en 1825 en papier vert, contient la traduction en italien de l'extrait des *Retractationes* et des huit premiers livres du traité de saint Augustin.

Ni titre, ni indication des livres et des chapitres.

Ms. italien 4114. Traduction en italien du *De Civitate Dei*.

XVe s.; vélin; 241 ff. sur 2 col.; in-fol.

Ce manuscrit contient la table, l'extrait des *Retractationes* et les vingt-deux livres du traité.

Écriture cursive lâchée du XVe s. Cahiers de 10 ff. avec réclames. Lettres en couleurs avec filets dans la marge. Initiales fleuronnées un peu lourdes.

Le fol. 8, où commence le traité, a une bordure à fleurs multicolores et or, d'une exécution lourde. Écusson resté en blanc. Dans l'initiale I, du mot *Interea*, se trouve une mauvaise miniature représentant saint Augustin en costume d'évêque.

Reliure ancienne en maroquin noir avec bordures à dessins d'or et médaillon central.

Ms. italien 4119. Traduction en italien du *De Civitate Dei*.

XVe s.; papier.

Ce manuscrit contient quelques extraits de la *Cità di Dio* aux ff. 2 v° et 407-411.

ROME. — *Biblioteca Nazionale Vittorio Emmanuele*.

FONDO FARFENSE.

Ms. 26. S. Augustini de Civitate Dei Libri IV-XXII.

XIe s.; vélin; sur 2 col.; h. 0^m,465 × 0^m,300; grand in-fol.

Ce manuscrit ne commence qu'au Livre IV; il est mutilé aux Livres V, VIII et XIX; il finit un peu avant la fin du Livre XXII.

Grandes initiales rouges, vertes et bleues.

FONDO SESSIORANO.

(renfermant les anciens *Codices Sanctæ Crucis*).

Codex Sanctæ Crucis, 138. S. Augustini de Civitate Dei Libri VIII-X.

Xe s.; vélin.

Codex Sanctæ Crucis, 391. S. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XVI.

Xe s.; vélin; 218 ff. à longues lignes; h. 0^m,280 × 0^m,180; petit in-fol.

Écriture lombarde de plusieurs mains.

Reliure papier, dos vélin.

Ce manuscrit semble être une autre partie du *Codex 138*.

—. — *Biblioteca Angelica*.

11. (A. 2. 19). Manuscrit italien du *De Civitate Dei* de saint Augustin, Livres XXII.

XVe s.; papier; 464 ff. (dont les 3 derniers blancs) sur 2 col.; h. 0^m,280 × 0^m,207; in-4°.

Version italienne ancienne. Table des chapitres, extrait des *Retractationes*, puis les vingt-deux livres.

Écriture cursive lâchée. Cahiers de 16 ff. avec réclames. Énoncé des livres et des chapitres en rouge; lettres en couleurs.

Au bas du fol. 464 v°, on lit : *Hic liber est mei marcij Ugolini donati Bonsi*.

Reliure en vélin blanc.

40. (A. 5. 15). 1. Flores excerpti ex variis operibus S. Augustini, videlicet ex libris : *a*) ff. 1-35 : De Civitate Dei. *b*).... 2....

Fin du XIVe s.; parchemin; 124 ff. sur 2 col.; h. 0^m,197 × 0^m,145; in-4°.

Ex dono Canonici Alberti Devoti.

43. (A. 5. 21). 1.... 10. Ff. 69-76 v° : Excerpta ex libro S. Augustini de Civitate Dei....

XVe s.; papier; 85 + 100 ff. de diverses écritures; h. 0^m,224 × 0^m,146; petit in-4°.

Ex dono Canonici Alberti Devoti.

50. (A. 6. 7). S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XVe s.; papier; 216 ff. sur 2 col.; h. 0^m,295 × 0^m,205; in-fol.

Écriture cursive lâchée. Cahiers de 12 ff. avec réclames. Lettres capitales rubriquées.

Reliure en papier à fleurs.

164. (B. 6. 17). 1. Ff. 1-19 r° : S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII in compendium redacti. 2....

Commencement du XIVe s.; parchemin; 40 ff. sur 2 col.; h. 0^m,314 × 0^m,238; in-4°.

Titre : Flores beati Augustini in libro de Civitate Dei sic colliguntur per Veritates.

1163. (S. 4. 32). F. Thomae Walleis, seu Vallensis, sive Valois, e Wallia, Angliæ principatu, ordinis Prædicatorum, in decem primos Libros e XXII de Civitate Dei S. Augustini expositio.

Fin du XIVe s.; papier; 133 ff.; h. 0^m,219 × 0^m,148; in-8°.

A la fin : « Explicit hoc opus compositum a venerabili doctore in sacra theologia fratre Thoma Valeis,

ordinis praedicatorum, anglico natione. Et scriptum per fratrem Nicolaum de Stargardia, almanum, de provincia Saxonie, ordinis Heremitarum Sancti Augustini. Anno domini 1396, in vigilia nativitatis Virginis gloriose.

Narducci (H.). *Catalogus codicum manuscriptorum ...in Bibliotheca Angelica, olim cœnobii Sancti Augustini de Urbe*, (Romae, 1893, in-folio), pp. 5, 15, 16, 18, 91 et 488.

—. — *Biblioteca Vallicelliana.*

Ms. latin B 37. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIIe s.; vélin fin; 317 ff. sur 2 col.; h. 0^m,280 ×0^m,205; in-fol.

L'extrait des *Retractationes* et le traité occupent les 205 premiers feuillets. Le reste du volume renferme les traités suivants : *Contra Faustum Manichaeum* et *De Consensu Evangelistarum.*

Bonne écriture de la fin du XIIIe s. Cahiers de 12 ff. avec réclames. Titre courant. Initiales coloriées et dorées; petites initiales avec filets de couleur. Nombreuses notes marginales. L'initiale du fol. 1 renferme une mauvaise image du Christ.

Reliure en vélin blanc.

—. — *Bibliotheca Chigi.*

A. v. 135. S. Augustinus de Civitate Dei.

XVe s. (1437); vélin; 484 ff.; h. 0^m,260×0^m,170; in-4°.

Beau frontispice avec le portrait de saint Augustin en train d'écrire. Dans le texte, initiales ornées, avec figures d'animaux.

Postérieurement à la confection du manuscrit, a été miniaturé, sur le frontispice, l'écusson du pape Pie II, auquel devait appartenir ce manuscrit, comme tant d'autres de la Bibliothèque Chigi. Sur le fol. 483 v°, on lit : « Scriptum et completum per me Johannem Weznheri de Hassya. Sub anno domini millesimo quadringentesimo tricesimo septimo. Vicesima quarta mensis septembris. »

Reliure en peau, du XVe s.

A. VIII. 240. De Civitate Dei.

Vélin; 402 ff.; h. 0^m,385×0^m,250; in-fol.

Frontispice avec le portrait de saint Augustin; initiales peintes. Écusson portant l'inscription : Ben. Tit^l S^{ti} Euseb. Presb. Car^{lis} Ravene, se rapportant à Benedetto Accolti qui fut cardinal de Ravenne de 1532 à 1549.

Muñoz (Antonio), *Revue des Bibliothèques*, décembre 1905, p. 359.

ROUEN. — *Bibliothèque municipale.*

482 [A. 108; anc. n° A. 418]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 176 ff. sur 2 col.; h. 0^m,368 ×0^m,250; in-fol.

En tête du volume, extrait du livre des *Retractationes*, relatif à la Cité de Dieu.

A la fin, citation de Lanfranc, relative au Livre XIII de la Cité de Dieu.

Provient de l'église de Saint-Ouen, de Rouen.

483 [A. 134; anc. n° 403]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; vélin; 371 ff.; h. 0^m,355×0^m,245; in-fol.

Ff. 1-12; Table de la Cité de Dieu, écrite au XVe s.; en tête du fol. 1, on lit le nom de « frater Jacobus Mahier. »

Provient de l'abbaye de Jumièges, G. 23.

Catalogue général des Mss. Série in-8°, tom. I, 1886, p. 104.

SAHAGUN (Espagne). — *Bibliothèque du Monastère.*

2. Augustini De Civitate Dei.

Caractères gothiques; parchemin; grand in-fol.

Beer (R.). *Handschriftenschätze Spaniens*, Vienne, 1894, in-8°, p. 420.

SAN DANIELE DEL FRIULI (Italie). — *Biblioteca comunale.*

8. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XXII.

XVe s.; parchemin; in-fol.

Initiales en or et couleurs. Il est daté : « A. D. 1450, die sexta decembris. »

Dans la page où commence le prologue, est miniaturé l'écusson de Guarnerio d'Artegna.

Mazzatinti, *Inventari*, etc., Forlì, 1893, gr. in-8°, III, p. 110.

SAINT-FLORIAN (Autriche). — *Bibliothèque du Monastère.*

Codex Florianensis : de Civitate Dei Libri XXII.

XIVe s.; parchemin; 226 ff.; sur 2 col.; h. 0,430 ×0^m,310; in-fol.

Ce manuscrit est depuis longtemps la propriété du monastère de Saint-Florian. Un bibliothécaire du XVe s. a écrit au commencement et à la fin : *Iste liber est Monasterii S. Floriani, Patavien.*

Au début de chaque livre, il y a de grandes initiales; la première a 11 centimètres de haut, et les autres au plus 5 centimètres. L'ornementation en rouge et bleu, artistement exécutée, atteint parfois 25 centimètres de longueur. Quelques-uns des ornements comprennent la page entière, par exemple en tête du Livre III. Ce manuscrit contient de nombreuses gloses en marge et des commentaires d'une main plus récente.

SAINT-OMER. — *Bibliothèque municipale.*

N° 238. Recueil.

.... 6° Incipiunt Excerptiones de diversis libris plurimorum doctorum : « I. De Civitate Dei. — II.... »....

Vélin; écrit sur 2 col.; in-fol.

N° 327. Recueil.

.... 3° Aurelii Augustini in libro de Civitate Dei prologus.... 4°...

Papier; écrit à longues lignes; in-4°.

Titre omis et initiales laissées en blanc.

N° 353. S. Augustinus de Civitate Dei.

XVIIe s.; papier; 264 ff. cotés, à longues lignes, et, à la suite, un index alphabétique; in-12.
Provient de l'abbaye de Saint-Bertin.

N° 652. Recueil de diverses œuvres de Cicéron. En tête du n° 5, on trouve les fragments de saint Augustin « De Civitate Dei », où il est question de l'orateur latin.

Papier; in-4°. Écrit à longues lignes, en cursive gothique, avec initiales en rouge.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, Paris, 1861, tom. III, pp. 122, 162, 173, 283.

SAINTE-CROIX (Autriche). — *Bibliothèque du Couvent.*

24. S. Augustinus de Civitate Dei.

XIIe s.; parchemin; 241 ff. sur 2 col., avec initiales; grand in-fol.

Le *De Civitate Dei* est précédé de 8 feuillets non numérotés, écrits au XVe s., et contenant une table des chapitres et un sermon de saint Augustin « in festo Corporis Christi. »

Xenia Bernardina, Vienne, 1891, in-8°, tom. I, p. 133.

SAINT-GALL. — *Bibliothèque du Couvent.*

177. Augustini de Civitate Dei Libri I-XIV.

IXe s.; parchemin; 462 pages à 2 col.; grand in-fol.

Ce manuscrit, différent des autres par la forme de l'écriture, a été écrit en France, comme l'indique l'inscription de la page 462 : *Hunc librum Heribaldus, Autissiodorensis ecclesiae episcopus, S. Stephano pro vita æterna.*

178. Augustini de Civitate Dei Libri XI-XXII.

IXe s.; parchemin; 412 pages; grand in-fol.

Bon manuscrit. Trois lecteurs, dont le dernier se nomme Ekkehard, y ont ajouté des notes. De l'écriture de plusieurs mains.

179. Augustini de Civitate Dei Libri I-XXII.

XIVe s.; papier; 574 pages à 2 col.; in-fol.

199. Excerpta ex libris S. Augustini.
.... Pages 367-370 : Fragment de la Cité de Dieu....

Xe s.; parchemin; 374 pages; in-4°.

Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von S. Gallen, herausgegeben auf Veranstaltung und mit Unterstützung des Kath. Administrationsrathes des Kantons S. Gallen. — Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1875. In-8°. P. 63.

Haenel, Leipzig, 1830, in-4°, col. 677.

S. PETER (Autriche). — *Bibliothèque du Monastère.*

a. XI. 4. Augustinus de Civitate Dei.

XIIe s.; 241 ff.; h. 0^m,396×0^m,300; in-fol.

Écriture minuscule; initiales; dessins avec ornements de fleurs; reliure en peau estampée.

Ce manuscrit a été exécuté dans le sud de l'Allemagne, probablement à Salzbourg. La dernière page contient un petit traité intéressant sur les couleurs employées dans la peinture des livres.

Franz Wickoff, *Beschreibendes Verzeichniss der illuminierten Handschriften in Oesterreich*, Leipzig, 1905, tom. II, p. 30.

SAINT-PÉTERSBOURG. — *Bibliothèque Impériale.*

De Civitate Dei Libri XXII.

XIVe s.; parchemin; 176 ff.; in-fol.

Titres des livres en cinabre et initiales avec ornements. — Copie écrite en 1396.

De Civitate Dei Liber decimus.

VIIe s.; parchemin; 41 ff.; in-4°.

C'est un fragment du manuscrit latin 12214 de la Bibliothèque nationale de Paris, qui contient les neuf premiers livres du traité de saint Augustin (Voir, plus haut, Paris, *Bibliothèque nationale*, ms. lat. 12214).

De Civitate Dei.

XVe s.; papier; 345 ff.; in-fol.

De Civitate Dei.

XVe s.; papier; 348 ff.; in-folio.

Communication de M. Nicolas de Lichatscheff, vice-directeur de la Bibliothèque.

SUBIACO (Italie). — *Bibliothèque du monastère.*

44. S. Augustinus de Civitate Dei.

XIVe s.; papier; ff. non numérotés, de 36 lignes à la page; h. 0^m,330×0^m,230; in-fol.

Mazzatinti, *Inventari*, Forlì, 1890, gr. in-8°, tom. I, p. 169.

TORTOSA (Espagne). — *Bibliothèque du Chapitre.*

20. S. Augustini de Civitate Dei Libri II-XXII.

XIIe s.; parchemin; h. 0^m,370×0^m,270; in-fol.

Les deux premiers quaternions (16 ff.) sont perdus. Écrit par Nicolaus Bergedanus.

Denifle (H.) et Chatelain (Ém.). *Inventarium codicum manuscriptorum Capituli Dertusensis*, Paris, 1896, in-8°, p. 7.

TOULOUSE. — *Bibliothèque municipale.*

N° 164 [I, 17]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIIe s.; parchemin; 190 ff. sur 2 col.; in-fol.

Le premier feuillet manque; nombreuses lettres peintes dans le goût du temps, sans or, avec dessins blancs, verts et rouges. Les marges inférieures d'un certain nombre de feuillets portent des dessins à la plume, rehaussés de rouge. Les premières lignes de chaque livre sont écrites en couleur sur fond vert, bleu ou rouge.

Du couvent des Augustins.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, Paris, 1885, tom. VII, p. 97

—. — *Archives Départementales.*

1. (L 1). . . . .

Fol. 66. « Prophetia Sibille de adventu Christi sic habetur in XVIII° Libro beati Augustini de Civitate Dei : « Tempore quo Roma condita est.... » Fol. 67 v°. « Item, de eodem libro, de ortu Salvatoris » : « Regnante Herode in Judea.... ». . . . .

XIII° s.; parchemin; 237 ff. à 2 col.; h. 0m,425 ×0m,293; in-fol.

Rubriques. Initiales des chapitres en couleur. Effigies de saint Paul et de saint Antoine aux ff. 152 et 156.

Catalogue des Mss. conservés dans les dépôts d'archives départementales, communales et hospitalières, Paris, Plon, 1886, pp. 94-96.

TOURS. — *Bibliothèque municipale.*

247. Recueil principalement composé d'extraits de saint Augustin :

... Ff. 250-281 r° : Augustinus de Civitate Dei....

XIII° s.; parchemin; 514 ff. sur 2 col., précédés de 4 ff. de garde; h. 0m,152×0m,104; in-8°.

Écriture très fine.

Provient de Saint-Gatien, 251.

250. François de Mayronis. Extraits de divers ouvrages de saint Augustin :

... Ff. 65-109 : De Civitate Dei....

XIV° s.; parchemin; 250 ff. sur 2 col.; h. 0m,205 ×0m,148; in-8°.

Le fol. 64 est blanc. — Initiales de couleur.

Provient de Saint-Gatien, 117.

298. Recueil :

Ff. 1-79 : S. Augustini de Civitate Dei Libri I-VII (le texte s'arrête au ch. XIX du Liv. VII : « Nos Deum colimus, non caelum et terram... », le reste manquant). Au commencement, on trouve l'extrait du livre des *Retractationes.*

XII° s.; parchemin; 184 ff. sur 2 col.; h. 0m,330 ×0m,250; in-fol.

Écriture de plusieurs mains.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, Paris, 1900, tom. XXXVII, pp. 178-179, 182 et 217. — *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Tours* par A. Dorange, pp. 137-139, 141, 466.

TRÈVES. — *Bibliothèque de la ville.*

137. Recueil :

1. Ff. 1-74 : S. Augustinus de Civitate Dei....

XI° s.; parchemin; 194 ff.; h. 0m,234×0m,163; grand in-8°.

138. Augustinus de Civitate Dei (aliquibus praetermissis; sed verus textus est).

XV° s.; papier; 263 ff.; h. 0m,217×0m,150; in-8°.

Écriture cursive. Initiales en rouge.

139. Pars secunda beatissimi Aurelii Augustini de Civitate Dei, Libri XI-XXII.

XV° s.; papier; 260 ff.; in-fol.

Initiales coloriées.

140. Opus magistri Thomae anglici super Augustinum, de Civitate Dei.

XV° s. (1466); papier; 257 ff.; h. 0m,284×0m,214; in-4°.

Écriture cursive.

167. Flores librorum Augustini educti a magistro Francisco de Maronis, ord. Fratrum minorum.

... Ff. 44-74 v° : De Civitate Dei XXII Libri....

XV° s. (1420); parchemin; 125 ff.; h. 0m,330 ×0m,215; in-fol.

Keuffer (Max). *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Trèves*, Trèves, in-8°, 1891, 2° partie, pp. 32, 34, 35, 36 et 85.

TROYES. — *Bibliothèque municipale.*

3. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XI° s.; parchemin; 206 ff. sur 2 col.; in-fol.

Initiales grossièrement coloriées.

Provient de la collégiale de Saint-Étienne de Troyes.

68. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XII° s.; beau vélin; 229 ff. sur 2 col.; in-fol.

Initiales coloriées.

Provient de l'abbaye de Clairvaux.

119. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

IX° s.; vélin; 349 ff. sur 2 col.; in-fol.

Incomplet à la fin. Provient de la bibliothèque du collège de l'Oratoire de Troyes, fonds Pithou, coté T. E. 1.

Catalogue général des Mss., Série in-4°, Paris, 1855, tom. II, pp. 8, 49, 63.

TURIN. — *Biblioteca nazionale.*

L. I. 6. S. Augustin, La Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 49.

—. — *Biblioteca del Archivio di Stato.*

B. III. 12. J. S. Augustin, La Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles.

Voir description n° 49.

UTRECHT. — *Bibliothèque de l'Université.*

Ms. n° 42 (Eccl. 1, antea 279). S. Augustinus de Civitate Dei.

Voir description n° 48.

Ms. n° 43 (Eccl. 300). Beati Augustini de Civitate Dei Libri XXII, texte latin.

XV° s. (1466); vélin; 305 ff. sur 2 col. de 41 lignes avec 0m,018 d'intervalle; h. 0m,405×0m,290; justification 0m,270×0m,187; cahiers de 8 ff. avec signatures et réclames; in-fol.

Le volume ne commence qu'au chap. XIX du Liv. I.

Plusieurs feuillets ont été arrachés et lacérés.

Le fol. 2 commence par : « auctore bella »; le fol. 305 par : « [be] nedixit Deus ».

Belle écriture de forme, réglée en noir. Titre courant en chiffres romains de couleur.

Reliure en bois couverte de veau jaune, très abîmée. Sans titre.

Beaucoup d'initiales ont été découpées; il ne reste que celles qui commencent les Livres VII, X, XI, XII, XV, XVI, XVIII, XX, XXI et XXII; elles sont tracées en bleu; l'intérieur présente des arabesques rouges sur fond vert. Les bordures dérivent des initiales et sont formées d'arabesques rouges avec des points bleus et verts.

Tel qu'il est, le manuscrit ne renferme aucune miniature. Il date de 1466 et a été écrit par Lambertus Rees, l'un des frères copistes de la maison de Deventer, désignée sous le titre de : *Domus Domini Florencii.*

Cette appellation a trait à la fondation ecclésiastique de *Florent Radewyn*, le grand ami et collaborateur de Gérard Groote. On sait que celui-ci, réformateur mystique de Deventer (1340-1384), fonda l'*Institution des Frères de la Vie commune*, association de laïques pieux, qui devaient se consacrer à l'enseignement et à la copie des manuscrits. Il rassembla des clercs et des élèves dans sa maison et il en confia la direction à Florent Radewyn, de Leyde, chanoine de Saint-Pierre d'Utrecht et professeur de l'Université de Prague. Ce fut l'origine de la célèbre congrégation des chanoines réguliers de Windesheim. On trouve, dans le Ms. latin n° 728 des Nouvelles Acquisitions de la Bibliothèque Nationale : *Dialogus Novitiorum*, fol. 119 v°, une notice biographique sur ce frère de la Vie commune (Florent Radewyn.)

C'est ce que nous fait savoir la note suivante écrite en rouge à la fin du fol. 305 : « Explicit liber vicesimus secundus beati Augustini episcopi de Civitate Dei, anno domini M° CCCC° LXVI°, per manus Lamberti Rees, fratris domus domini florencii in Daventria, in octavis visitationis gloriose Virginis Marie completus. »

Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Universitatis Rheno-Trajectinae, Utrecht et La Haye, 1887, gr. in-8°, p. 11.

VALENCE. — *Bibliothèque de la ville.*

120. Augustinus de Civitate Dei.

Parchemin. In-fol.

Haenel, *op. cit.*, col. 1002.

VALENCIENNES. — *Bibliothèque municipale.*

152 [145]. S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XV.

XII° s.; parchemin; 179 ff. sur 2 col., 44 lignes; h. 0m,450×0m,306; grand in-fol.

Belle écriture minuscule. Rubriques en lettres rouges et vertes. Initiales de même. En tête de chaque livre, une initiale ornée, dorée ou coloriée, sur un grand module.

153 [146]. Recueil :

1° Ff. 1-114 : S. Augustini de Civitate Dei, a Libro XVI usque ad XXII. 2°....

XII° s.; parchemin; 198 ff. sur 2 col., 44 lignes; h. 0m,445×0m,302; grand in-fol.

Semblable au manuscrit ci-dessus.

Ces manuscrits semblent être ceux qui sont indiqués en 1641 par Sanderus comme étant à Saint-Amand-sur-Scarpe.

154-155 [147]. S. Augustin, La Cité de Dieu, traduction de Raoul de Praelles; 2 vol.

Le tome Ier renferme les Livres I-X; le tome II les Livres XI-XXII.

XV° s.; papier très fort; 488 et 489 ff. sur 2 col. à 40-48 lignes; h. 0m,386×0m,272; in-fol.

Écriture cursive. Initiales rouges.

500 [459 *bis*]. Recueil :

... Fol. 27 v° à fol. 32 v° : Extraits du *De Civitate Dei....*

XII° s.; parchemin; 148 ff.; h. 0m,312×0m,213; in-fol.

Belles initiales de couleur. Ornementation luxueuse.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, Paris, 1894, tom. XXV, pp. 252-253 et 401. — Mangeart (J.). *Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Valenciennes*, Paris et Valenciennes, 1860, gr. in-8°, pp. 127 et 130.

VALLADOLID. — *Monastère de San Benito.*

(3) Augustinus de Civitate Dei.

Parchemin. Écriture très ancienne.

Beer (R.). *Handschriftenschätze Spaniens* (Vienne, 1894), in-8°, p. 538.

VENDÔME. — *Bibliothèque municipale.*

35. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

Manuscrit incomplet du commencement : « ... sive in hoc temporum cursu ».... Il ne manque que les trois premiers mots : « Gloriosissimam Civitatem Dei. »

XII° s.; parchemin; 221 ff. sur 2 col.; h. 0m,370 ×0m,265; in-fol.

36. S. Augustini [de Trinitate Libri XV et] de Civitate Dei Libri XXII.

. . . .

Fol. 81 : Aurelii Augustini doctoris, Ypponensis episcopi, de Civitate Dei, ad Marcellinum contra paganos Libri XXII.

Manuscrit incomplet de la fin : « [XXII] terrena membra vegetat, facitque viventia »....

Fin du XIII° s.; parchemin; 287 ff. sur 2 col.; h. 0m,325×0m,220; in-fol.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, Paris, 1885, tom. III, pp. 404-406.

VENISE. — *Bibliothèque de Saint-Marc.*

59. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

XIV° s.; parchemin; 176 ff. sur 2 col.; h. 0m,350 ×0m,237; in-fol.

Avec notes marginales du siècle suivant.

VALENTINELLI (G.). *Bibliotheca manuscripta ad S. Marcum Venetiarum*, Venise, 1860, in-8°, tom. II, cl. III, p. 41.

VERCEIL. — *Bibliothèque du Chapitre de la Cathédrale.*

Ms. LXXI. 52. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII.

xe s.; parchemin; 336 ff.; in-fol.

REIFFERSCHEID (Aug.), *Bibliotheca Patrum latinorum italica*, Vienne, 1871, in-8°, tom. II, p. 143.

VÉRONE. — *Bibliothèque du Chapitre.*

XXVIII. 26. Augustinus de Civitate Dei.

viie s.; parchemin; 248 ff.; in-fol.

En lettres onciales. Détérioré par l'humidité.

XXIX. 27. Augustinus de Civitate Dei.

xe-xie s.; parchemin; 110 ff.; in-fol.

Ce manuscrit contient les Livres XIII, XIV, XV et une partie du Livre XVI. Le commencement et la fin manquent. En tête, il manque six quaternions (6×8=48 ff.); ce qui semble indiquer que le manuscrit devait contenir aussi les Livres XI et XII.

REIFFERSCHEID (Aug.). *Bibliotheca Patrum latinorum italica*, Vienne, 1879, in-8°, tom. I, p. 8.

VICH. — *Archives Capitulaires.*

S. Augustini de Civitate Dei Lib. XXII.

xive s.; parchemin.

Les vingt-deux livres du traité sont précédés de la table des chapitres et de l'extrait des *Retractationes*.

Initiales ornées très simplement.

Au fol. 1, on lit cette marque de possession: *Iste liber, intitulatus liber beati Augustini de civitate Dei, est mei Philippi de Medalia, archidiaconi Barchinonensis, quem emi in Avenione, redeundo de concilio Constanciensi anno Domini 1418.* Une autre mention se trouve sur l'un des derniers ff. de garde: *Iste liber, intitulatus liber beati Augustini de civitate Dei, est mei Jacobi Taulats, canonici Barchinonensis et Vicensis ecclesiarum, quem emi Barchinone die jovis sancta computata xxixa die marcii, anno a nativitate Domini millesimo cccc° xxxxii°, a magistro Enrico Ber, bedello sedis Barchinone, precio triginta quatuor florenorum auri aragonensium.*

Communication de M. Ch. Baudon de Mony, archiviste paléographe.

VIENNE. — *Bibliotheca Palatina.*

650 [Rec. 3256] 1. Ff. 1-191 r° : S. Aurelius Augustinus de Civitate Dei. 2. Fol. 191 v°: Passio S. Floriani....

ixe s.; parchemin; 192 ff.; in-fol.

Il manque les chap. I-XVIII du Liv. I.

681 [Rec. 2230]. S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII, cum prologo, contra paganos.

xive s.; parchemin; 169 ff.; in-fol.

721 [Theol. 143]. S. Aurelius Augustinus de Civitate Dei.

xve s.; parchemin; 371 ff.; in-fol.

1293 [Univ. 175]. S. Augustini opus de Civitate Dei.

xve s.; parchemin; 107 ff.; in-fol.

Au fol. 103 r° commence l' « Index capitulorum operis », qui finit au fol. 107 v°.

1584 [Rec. 3097]. Mélange.

. . . .

3. Fol. 143 r° : Registrum in Libros de Civitate Dei beati Augustini.

4. Fol. 143 v° : Prosper....

xive s.; parchemin; 169 ff.; in-4°.

3915 [Salisb. 169]. S. Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri I-XIII et XIV, ch. I-XVIII.

xve s.; parchemin et papier; 276 ff.; in-fol.

4232 [Rec. 2163]. Mélange.

. . . .

2. Ff. 85 r°-212 r°. S. Aurelius Augustinus de Civitate Dei.

Fol. 212 v° : blanc.

xve s.; papier; 212 ff.; in-fol.

4367 [Univ. 831]. Index alphabeticus in S. Aurelii Augustini Libros de Civitate Dei.

xve s.; papier; 106 ff.; in-fol.

4589 [Univ. 174]. S. Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri.

xve s.; papier; 400 ff.; in-fol.

4613 [Univ. 687]. Mélange.

4. Ff. 28 r°-135 r° : Tabula Librorum et Capitulorum S. Aurelii Augustini de Civitate Dei.

xve s.; papier; 376 ff.; in-fol.

4801 [Rec. 2235]. S. Aurelius Augustinus de Civitate Dei.

Fol. 1 v° : Sententia de secundo Libro Retractationum in libro de Civitate Dei.

Ff. 2 r°-10 v° : Syllabus Librorum et Capitulorum.

Ff. 11 r°-13 v° : blancs.

Ff. 14 r°-290 r° : texte du traité.

Ff. 290 v°-291 r° : Declaratio quorumdam ambiguorum in libro de Civitate Dei positorum.

xive s.; papier; 291 ff.; in-fol.

Initiales peintes.

780 [Rec. 3054]. Mélange.

1. Fol. 1 r°-3 r° : S. Aurelii Augustini Excerpta ex opere : De Civitate Dei.

xive s.; parchemin; 75 ff.; in-fol.

4427 [Rec. 2107]. Mélange.
6. Ff. 243 v°-296 v° : Excerpta ex S. Aurelii Augustini Libris de Civitate Dei.
12. Ff. 394 r°-398 v°. Tabula super tractatu S. Aurelii de Civitate Dei....

xv° s.; papier; 406 ff.; in-fol.

13584 [Suppl. 2671]. Mélange.

. . . .

20. Ff. 89 r°-107 r°. S. Aurelii Augustini Excerpta ex variis ejusdem libellis videlicet: ...., de Civitate Dei,....

xv° s.; papier; 135 ff.; in-4°.

Tabulae Codicum manuscriptorum, praeter graecos et orientales, *in Bibliotheca Palatina Vindobonensi asservatorum*. Edidit Academia Caesarea Vindobonensis, Vindobonae, Venumdat Caroli Geroldi filius, 1864-1875. 7 vol. in-8°. — Vol. I, pp. 112-113, 115, 120, 130, 215, 256-257; Vol. III, pp. 118, 212, 252, 264, 324, 329, 390; Vol. VII, pp. 235 et 236.

— . — *Bibliothèque du Monastère de Sainte-Marie-aux-Écossais.*

20 [50. c. 1.] Augustinus de Civitate Dei.

xv° s.; papier; 366 ff.; gr. in-fol.

Les ff. 141 v°-146 v° sont blancs.

Catalogus codicum manuscriptorum qui in Bibliotheca Monasterii B. M. V. ad Scotos Vindobonae servantur.... Edidit Dr P. Albertus Hübl, O. S. B...., Vindobonae et Lipsiae, in aedibus Guilelmi Braumüller ...1899. In-8°, pp. 11-12.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Bibliothèque municipale.*

45. S. Augustini opera.

... Fol. 86 v° : « Ex Libro de Civitate Dei IX°, titulo XIIII° : Omnes homines, quamdiu mortales sunt.... » Fol. 88 v° : « Ex eodem libro.... Deinde id ipsum quod mediator.... » Fol. 90 v°.... Fol. 101 v° : Ex Libro de Civitate Dei XII° « Deus qui summe es atque ab hoc.... » Fol. 108 v°....

xii° s.; parchemin; 162 ff.; h. 0m,300×0m,205.

Plusieurs feuillets enlevés au commencement, à la fin et dans le corps du volume.

Grandes lettres, initiales peintes.

Catalogue général des Mss., Série in-8°, Paris, 1891, tom. XIII, p. 28.

WOLFENBUTTEL. — *Bibliothèque ducale.*

477. Recueil :

26.... Ff. 126-127 v° : Ex libro Augustini de Civitate Dei et commento eiusdem.

xv° s.; papier; 134 ff. sur 2 col.; h. 0m,285 ×0m,210; in-4°.

Très mal écrit. Avec des ornements grossiers.

Heinemann (O. von). *Die Handschriften der Herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, 1884, p. 344.

WORCESTER. — *Bibliothèque de la Cathédrale.*

F. 171. Augustinus de Civitate Dei.

En tête, l'extrait des *Retractationes*, II, 43.

Fin du xii° s.; parchemin; 291 ff.; in-fol.

Belles initiales peintes en rouge, en vert et en or.

Au commencement, comme à la fin, se trouvent quatre feuillets volants, provenant d'un manuscrit du Code et du Digeste.

Kestell Floyer (J.). *Catalogue of Manuscripts preserved in the Chapter library of Worcester Cathedral*, 1906, p. 95.

ZWETTL (Autriche). — *Bibliothèque du Couvent.*

55. Libri XXII de Civitate Dei S. Augustini.

xii° s.; parchemin; 323 ff. sur 2 col.; in-fol.

F. 1. Mauvaise feuille d'un missel du xiv° siècle.

Ff. 2-313 v° : Libri de Civitate Dei S. Augustini episcopi.

Ff. 314-323......

Deux belles initiales ornées.

Xenia Bernardina, Vienne, 1891, in-8°, tom. I, p. 322.

EXEMPLAIRES SIGNALÉS DANS DIVERS DOCUMENTS DISPARUS OU NON IDENTIFIÉS

SAINT EBERHARD.

Saint Eberhard, Duc de Frioul, possédait, dit-on, un De Civitate Dei dans sa librairie.

ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE CORBIE.

Augustini de Civitate Dei, III volumina.
Augustini de Civitate Dei pars prima, libri XI.
De Civitate Dei pars secunda, libri XI.
De Civitate Dei pars prima, libri XV.

Ces diverses annotations ne permettent pas d'identifier exactement ces exemplaires avec les mss. latins de la Bibl. Nat. qui viennent de Corbie, mss. 11638 et 12214.

LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. II, p. 428, n° 2 et p. 433, n°s 10, 11, 12 et 18.

ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Augustinus de Civitate Dei, ex legato magistri Reginaldi Suessionensis. Incipit in 2° fol. « corpus », in pen. « et videmus ». Precium IIII liv.

Item. Augustinus de Civitate Dei et libro Confessionum et Fide rerum invisibilium. Incipit in 2° fol. « et negligit », in pen. « errare ». Precium xxx sol.

Item, Augustinus de Civitate Dei.

Y. o. De Civitate Dei Libri XXII. « Gloriosissimam civitatem Dei ».

LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. III, p. 33, n° 23; p. 34, n° 35 et pp. 73 et 94.

LE ROI CHARLES V (1373).

Un livre en latin nommé Augustinus de Civitate Dei, couvert de cuir blanc à queue, escript de belle lettre de forme boulenoise, en latin et à deux coulombes. Comm. : « rent nisi ferum ». Fin : « sti contra epistolas ». Et avecques ce contient les livres des Retractations, de Confessions et de Vera et Falsa penitentia, que fist saint Augustin. A deux fermoirs de laton. — 32 liv.

LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. II, p. 51, n° 294.

LE ROI CHARLES V (1373).

La première partie des Fleurs sur touz les livres saint Augustin en ung grant volume, couvert de cuir de truye velu, à queue; que donna au Roy feu messire Giles Malet, a deux fermoirs et cloux de laton. Escript en latin, de lettre de forme, à deux coulombes. Comm. : « Rorate celi ». Fin : « tunc fiet ». — Item, la IIe partie des Fleurs desdiz livres, en tel volume et ainsi couvert, que donna au Roy feu messire Giles Malet, escript semblablement et de semblable lettre. Comm. : « quis ydoneus ». Fin : « cum de corpore ». A deux fermoirs et cloux de laton.

LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 52, n° 299.

LE ROI CHARLES V (1380).

Un livre de la Cité de Dieu, en deux volumes tres grans, couvert de soie a queue, à IIII fermoirs d'argent chascun.

LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 52, n° 295.

L'éminent auteur propose de voir dans ces deux volumes les Mss. additionnels 15244 et 15245 du British Museum. Voir notre description n° 6.

LE DUC D'ORLÉANS (1396).

Sachent tuit que je, Thevenin Angevin, confesse avoir receu de MS le duc d'Orleans — la somme de quarante francs d'or pour acheter parchemin et pour baillier aux escripvains qui escripvent pour ledit seigneur le livre de la Cité de Dieu, les livres des Ethiques et Polithique, le livre du ciel et du monde, et la grant Bible. — Le jeudi absolut, qui fu le XIXe jour d'avril, l'an mil CCC quatre vins et seize.

COMTE DE LABORDE, *Les Ducs de Bourgogne*, Paris, 1852, tom. III, p. 116, n° 5703. — LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, p. 115. — CHAMPOLLION-FIGEAC. *Louis et Charles ducs d'Orléans*, Paris, 1844, pp. 126 et 127.

COLLÈGE DE PRAELLES (1398).

Aux ecoliers du college de Praelles 10 francs que MS le duc [d'Orléans] voulut et ordonna leur estre baillé pour le prest et louage d'un livre en françois, nommé le livre de la Cité de Dieu, qu'ils preterent a MS le duc pour certain temps, pour y etudier et d'icelui faire sa volenté.

COMTE DE LABORDE, *Les Ducs de Bourgogne*, Paris, 1852, tom. III, p. 166, n° 5859.

JEAN, DUC DE BERRY (1402).

Le premier livre de Aurelie Augustin de la

Cité de Dieu, historié au commencement tres richement.

Cet exemplaire est peut-être le ms. franç. 6271 de la Bibl. Nat., quoique nous pensions que ce dernier livre puisse être plutôt identifié à l'exemplaire qui avait été baillé à la duchesse de Bourbonnais et que nous allons signaler ci-après.

Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 242, n° 114 et p. 300.

JEAN, DUC DE BERRY (1402).

Un livre de la Cité de Dieu, translaté en françois, finissant au Xe livre inclus, ou deffaillent les histoires et grans lettres. — Un autre livre de la Cité de Dieu, translaté en françois, commençant au XIe livre et y deffaillent les histoires et grans lettres.

Le premier de ces deux volumes se retrouve au musée Condé sous le n° 322. Voir notre description n° 58. Le second a disparu.

Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 243, n° 118 et p. 300.

JEAN DE MONTAIGU (1409).

La première partie de saint Augustin de la Cité de Dieu, de la translacion maistre Raoul de Praelles, escript en françois, de bonne lettre de note, a deux coulombes. Comm. : « Et puis est mise ». Fin : « cion des aages de l'umain ». Couvert de cuir vermeil empraint, à bouillons et deux fermoirs de cuivre dorez, et tissuz de soie noirs. — L'autre partie dudit saint Augustin de la Cité de Dieu, pareillement escripte, couverte et fermant comme dessus. Comm. : « et autres haultes matieres ». Fin : « de loyaulté et d'equité. »

Nous avons le second tome. Voir notre description n° 14.

Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. I, p. 222 et tom. II, p. 52, n° 297.

JEAN, DUC DE BERRY (1416).

Un livre de la Cité de Dieu, escript en françois, de lettre ronde, tres richement historié au commencement et en plusieurs lieux. « Plusieurs ont usurpé ». Baillé à la Duchesse de Bourbonnais.

C'est cet exemplaire que nous supposons être le ms. franç. 6271 de la Bibl. Nat.

Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 243, n° 116 et p. 300, n° 114.

JEAN, DUC DE BERRY (1416).

Un livre de la Cité de Dieu en deux volumes, escrips en françois, de bonne lettre de forme, tres bien historiés et enluminés, lesquelx le Roi a donnés à Monseigneur en son hostel de Neelle, en mars 1416 (n. st.). Vol. I : « Ses ydoles revermeille »; vol. II : « Que toute creature ». 375 liv.

Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 243, n° 117.

JEAN, DUC DE BERRY (1416).

Un livre de la Cité de Dieu, en deux volumes, escript en françois, de lettre de court, historié en plusieurs lieux, lequel sire Jaques Coureau donna a monseigneur, le 20 juin 1403. Vol. I : « Sains de mons. saint Denis »; vol. II : « Psaultiers ». — 100 liv.

Léopold Delisle, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, tom. II, p. 243, n° 119.

PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE (1467).

Item, ung autre livre nommé la Première Partie du Livre de la Cité de Dieu, escript en parchemin, de lettre ronde, à deux coulonnes, enluminé d'azur et de vermillon, commençant ou IIe feuillet « celui auquel » et ou derrenier « car es escriptures », couvert de cuir rouge marqueté, à II fermouers d'argent dorez.

Item, ung autre livre, nommé la IIe Partie du Livre de la Cité de Dieu, escript en parchemin, de lettre ronde, à deux coulonnes, enluminé d'azur et de vermillon, commençant ou IIe feuillet « Requerons autres temoings » et ou derrenier « En tout et partout », couvert de cuir rouge marqueté, à deux fermouers d'argent dorez.

Barrois, *Librairie Prototypographique*, p. 126, n°s 730 et 731 et Doutrepont, *Inventaire de la librairie de Philippe le Bon*, Bruxelles, 1906, p. 39, n°s 76 et 77.

PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE (1467).

Ung autre livre en parchemin couvert d'ais rouges, intitulé au dehors : Première partie d'Augustin, de la Cité de Dieu, contenant X livres : comançant au second feuillet, « Et puis est mise » et au dernier, « des anges de l'umain lignage ».

Barrois, *Librairie Prototypographique*, p. 133, n° 791.

LE BATARD D'ORLÉANS (1468).

Ung autre grant livre appelé la premiere partie principal du livre de saint Augustin de la Cité de Dieu.

Ung autre livre de la seconde partie principal du dit livre.

Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. III, p. 194, n°s 5 et 6.

LE CARDINAL BALUE (1469).

Ung volume contenant certaines exposicions sur De Civitate Dei : « et ideo ». — 12 s.

Ung volume en parchemin, contenant De Civitate Dei : « ipsa ». — 20 l.

Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, p. 81, n° 36 et p. 82, n° 70.

COMTESSE DE MONTPENSIER (1474).

Ung autre volume de la Cité de Dieu, contenant XII livres.

A. de Boislisle, *Inventaire de la comtesse de Montpensier (1474)*. Paris, 1880, *Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, p. 30. La première partie, citée également dans cet inventaire, doit être l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal sous le n° 5135.

CHARLES, DUC DE BOURGOGNE (1477).

Ung autre livre en parchemin couvert d'ais rouge, intitulé au dehors : c'est la premié partie du livre de la Cité de Dieu; quemenchant au second feuillet, « celui auquel », et au darnier, « car es Escriptures ».

Ung autre pareil livre, intitulé au dehors : c'est la seconde partie du livre de la Cité de Dieu; comenchant au second feuillet, « nous disons la Cité de Dieu » et au darnier, « en tout et partout ».

Barrois, *Librairie Prototypographique*, p. 217, n°s 1515 et 1516.

LIBRAIRIE DE BOURGOGNE (1487).

Ung autre grant volume couvert de cuir rouge, a tout deux cloans et cincq boutons de leton doré sur chacun costé, historié et intitulé : Preme partie Augustin de la Cité de Dieu; comenchant ou second feuillet, « les durtez et apretez que ilz ont souffert », et finissant ou derrenier, « si come il appert par les croniques ».

Barrois, *Librairie Prototypographique*, p. 242, n° 1690.

MARGUERITE D'AUTRICHE (1516).

Ung autre asses gros livre couvert de velours vert, escript a la main, en pappier, a cloz sans dourure, intitulé le premier volume de la Cité de Dieu.

Autre grant livre en parchemin, escript à la main, de menue et vielle lettre, illuminé et historyé, couvert de velours bleu, appelé le premier volume de saint Augustin traictant de la Cité de Dieu et y a dix histoires. Le premier volume de la Cité de Dieu est ci-devant couvert en velours vert.

Autre grant livre en parchemin de petite letre, couvert de velours bleu figuré, a fermaulx et cloz dorez, intitulé le derrenier volume de saint Augustin de la Cité de Dieu et y a quatorze histoires.

Autre gros livre couvert et ferré de mesme en pappier escript à la main de mesme lettre intitulé la seconde partie de la temptation de saint Augustin, la Cité de Dieu.

Dans cet *Inventaire des objets de luxe qui composaient le mobilier de Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien Ier, gouvernante des Pays-Bas (juillet 1516)*, on voit que les 1er et 4e articles ont trait à un exemplaire en papier, qui ne devait pas être décoré. Les deux autres articles ont rapport à deux volumes illustrés de 24 miniatures, mais la division en 10 peintures pour le premier tome et 14 pour le second est anormale et ne correspond à aucun des exemplaires qui sont parvenus jusqu'à nous. Nous ne savons si ces deux volumes ont été perdus ou si les indications de l'inventaire sont inexactes.

Le Glay, *Correspondance de Maximilien I et de Marguerite d'Autriche*, Paris, Renouard, 1839, tom. II, pp. 470, 471, 472 et 476.

SANDERUS (1641).

Cet auteur, dans sa *Bibliotheca Belgica Manuscripta*, publiée en 1641, a relevé plusieurs exemplaires du *De Civitate Dei* qui ont disparu depuis ou qui ont été versés dans des Bibliothèques municipales lors de la sécularisation des monastères. Nous citerons :

Augustinus. De Civitate Dei a libro V ad XIII, au monastère de Saint-Éloi, de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin d'Arras.

Augustinus. De Civitate Dei, au grand couvent de Cambron, de l'ordre de Cîteaux.

S. Augustinus. De Civitate Dei, en 2 tomes, au monastère de Sainte-Marie-des-Dunes, de l'ordre de Cîteaux, ainsi qu'un autre exemplaire en un seul volume. Voir Bruges, *Bibliothèque de la Ville*.

Divus Augustinus. De Civitate Dei, à la Bibliothèque de l'Église du Parcq (Pas-de-Calais), de l'ordre des Prémontrés. Voir Bruxelles, *Bibliothèque Royale*.

Augustinus. De Civitate Dei, vol. 1; in-folio minor, au monastère de Saint-Hubert, de l'ordre de Saint-Benoît, en l'évêché de Liège.

Augustinus. De Civitate Dei duo tomi, dans la Bibliotheca Aluensis abbatiae ordinis cisterciensis, de l'évêché de Liège. Voir Bruxelles, *Bibliothèque Royale*.

S. Augustinus. De Civitate Dei, au monastère de Saint-Pierre d'Oudenbourg en Flandres, de l'ordre des Bénédictins.

S. Augustinus. De Civitate Dei, sur papier, à l'abbaye de Tongerloo, de l'ordre des Prémontrés.

Augustinus. De Civitate Dei, 2 vol. I-XIII et XIV-XXII Libri, au monastère de Saint-Martin de Tournay. Voir Bruxelles, *Bibliothèque Royale*.

Augustinus. De Civitate Dei, in-fol., parchemin, au monastère de Villers en Brabant, de l'ordre de Cîteaux.

Augustinus. De Civitate Dei, 2 vol., I-XV et XVI-XXII Libri, au monastère de Saint-Amand, département du Nord. Voir Valenciennes, *Bibliothèque de la Ville*.

MONASTÈRE DES SAINTS COSME ET DAMIENS, à Léon (Espagne).

Cette bibliothèque renfermait une Cité de Dieu de saint Augustin, en latin.

Beer (R.). *Handschriftenschätze Spaniens*. Vienne, 1894, p. 146.

BIBLIOTHEQUE CAROLI TEYERI GENEROSI. (Comté de Glocester).

6422. 52. S. Augustini de Civitate Dei.

[Bernard], *Tomus secundus qui librorum manuscriptorum ecclesiarum cathedralium et aliarum celebrium bibliothecarum in Anglia catalogos continet*, Oxford, 1697, in-fol., p. 199, col. 1.

BIBLIOTHÈQUE D'ISAAC VOSSIUS. (Windsor).

2327. 2. S. Augustinus de Civitate Dei.

[Bernard], *Tomus secundus qui.... in Anglia catalogos continet*, Oxford, 1697, in-fol., p. 62, col. 2.

FULVIO ORSINI.

La Cité de Dieu de saint Augustin, en latin. Provenant de Bembo.

Nolhac (Pierre de). *La Bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance*. Paris, Vieweg, 1887, p. 104.

CATALOGUS CODICUM MANUSCRIPTORUM BIBLIOTHECAE MEERMANNIANAE, t. IV, p. 72, n° 454 (1824).

N° 454. Augustini de Civitate Dei Libri XXII. In membr., saec. xv, fol. 284, binis columnis; litterae majusculae variis picturis et ornamentis auro et coloribus delineatis, sunt decoratae. Hic codex notatur Philippi Portaei (Desportes).

BIBLIOTHÈQUE DE SIR THOMAS PHILLIPPS, BARONNET (1827). Middlehill (Comté de Vorcester).

XVII. Cod. Mss. ex abbatia S. Martini Tornacensis: Augustinus de Civitate Dei, pars I et II.

La Bibliothèque de Thirlestaine House contient peut-être encore ce manuscrit, quoique nous n'y ayons trouvé que les mss. 4359 et 4417 que nous avons décrits. Voir descriptions n°s 25 et 31.

Haenel, col. 875.

GUILLAUME LIBRI (1859).

108. Augustini (B.) Flores in Libris de Civitate Dei, de Doctrina Christiana, Confessionum, LXXXIII Quaestionum et Retractationum, Tabella sive repertorium super Libris Retractationum, Enchiridion, LXXXIII Quaestionum, de Fide, de Trinitate, super Genesim et de libero Arbitrio.

xve siècle; papier; in-fol.

Le papier a pour filigrane une oie. La première page est entourée d'une bordure élégante, et, de même que les capitales initiales, richement enluminée en or et en couleurs. A la fin du manuscrit, on lit ces mots : « Quorum... auctorem ignoro », d'une écriture du xve siècle.

Catalogue de vente de la collection des Manuscrits de Guillaume Libri (mars 1859), p. 26.

DUC DE HAMILTON.

Augustin (Saint). La Cité de Dieu, traduite en françois par Raoul de Praelles.

Superb Manuscript on vellum, in 2 volumes, folio, 228 and 353 leaves, written in double columns of 63 lines, with 23 magnificent paintings in brilliant colours, richly ornamented with gold, with diapered backgrounds, 22 floriated borders and 967 initial letters, all illuminated in gold and colours, by several first-rate Flemish artists.

Cet exemplaire, vendu à Londres 520 Livres, n'a pu être retrouvé malgré toutes nos recherches. Nous l'avons décrit sur renseignements. Voir descriptions n°s 20 et 42.

Catalogue of ninety-one Manuscripts on vellum,.., chiefly from the famous Hamilton collection... by Sotheby, Wilkinson and Hodge, London, 23 May 1889.

LIBRAIRIE LORTIC.

S. Augustini de Civitate Dei Libri I-XXII.

xive s.; parchemin; 220 ff. sur 2 col.; in-fol. Beau manuscrit copié dans la France méridionale, peut-être à Avignon. Chaque livre débute par une très belle initiale peinte et dorée, avec fleurons aussi longs que la colonne; gloses marginales. Prix : 225 francs.

Catalogue de la librairie Lortic, n° 740.

VENTE PUBLIQUE A LONDRES (1906).

S. Aurelius Augustinus De Civitate Dei, cum expositione fratris Thomae de Waleys (cum tabula); manuscrit sur vélin mince, d'une écriture cursive, petite et élégante, sur deux colonnes de 43 lignes, par un scribe anglo-français. La première page présente une grande initiale ornée, très belle, peinte et enluminée, avec des ornements en marge, de nombreuses initiales peintes et enluminées dans tout l'ouvrage. — A la fin : « Iste liber Expositionum sup. lib. Aug. de Ci. De. est ad usum fratris Salvatoris Orlande lanciolina [?], ord^{nis} minorum », anno (date oblitérée) 1476?

xve s., parchemin; 122 ff. sur 2 col. de 43 lignes; in-fol.

Belle écriture en petite cursive. Relié en maroquin ancien rouge, doré sur tranche.

Catalogue of valuable books and illuminated and other manuscripts. (London, Sotheby, Wilkinson and Hodge, July 24th 1906).

B. — *ÉDITIONS IMPRIMÉES*

Le nombre considérable de manuscrits de la *Cite de Dieu*, qui subsistent encore dans les diverses bibliothèques et dont nous venons de donner une nomenclature sommaire, prouve assez l'estime et l'admiration qui entouraient l'œuvre de saint Augustin pendant tout le moyen âge. Aussi, lorsque survint la découverte de l'imprimerie, cette faveur ne fit-elle que s'accroître avec les moyens nouveaux

On s'en convaincra en parcourant l'*Essai de Bibliographie des imprimés de la Cité de Dieu* que nous avons dressé ci-après, pour faire suite à celui des manuscrits. Nous espérons que cette nomenclature, établie d'après les mêmes principes que la précédente, est aussi complète que possible et que, classée, comme il convient, par dates d'impression, elle facilitera les recherches qu'on sera tenté d'y faire[1].

Le célèbre traité fut l'un des premiers livres imprimés (Subiaco, 1467) et donna lieu à des éditions successives en Italie et en Allemagne pendant les dernières années du xve siècle. Ces antiques témoins de l'art typographique contiennent soit le texte latin seul (Italie), soit, avec le texte, les commentaires latins de Thomas Walleys ou Valois et de Nicolas Triveth (Allemagne, Italie, Flandres). Il est singulier de constater que, au milieu de cette abondante production de plus de trente incunables, la France n'en fit paraître que trois (Paris 1479, Abbeville 1486, et Toulouse 1488). Il est à supposer que la grande quantité de manuscrits français qui avaient été exécutés dans notre pays au cours du xve siècle avait suffi à contenter la clientèle des riches amateurs.

Au début du xvie siècle, en 1506, Johann Amerbach et ses associés, Johann Petri et Johann Froben, imprimèrent à Bâle la première édition des *Œuvres complètes de saint Augustin*. Dans la suite, ainsi qu'on le verra, la *Cité de Dieu*, soit séparément, soit avec les œuvres complètes, fut souvent réimprimée jusqu'à nos jours et même, depuis 1825, les éditions de son texte latin, revu et corrigé, se multiplient en France, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche.

Les commentaires de Thomas Walleys et de Nicolas Triveth furent pour la pre-

1. En ce qui concerne la plupart des éditions incunables, entre l'édition princeps de Subiaco (1467) et l'édition de Kilian Fischer, à Fribourg-en-Brisgau (1494), nous nous sommes borné à renvoyer, pour la description bibliographique et l'indication des exemplaires qui se trouvent dans des bibliothèques de France, au *Catalogue général des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, par M. Pellechet, Paris, Alph. Picard, tom. I, 1897, in-8°. Nous y avons ajouté des renseignements, relatifs, d'une part, au nombre de cahiers de chaque édition, que nous avons relevé nous-même, d'autre part aux types de caractères et à leurs fac-similés, que nous avons recueillis dans les ouvrages suivants :

Burger (Konrad). *Monumenta Germaniae et Italiae typographica.* Berlin, Reichsdruckerei, 8 livraisons, 1892-1904, in-fol.;

Druckschriften des XV bis XVIII Jahrhunderts...... Berlin, Reichsdruckerei, 1885, in-fol.;

Haebler (Konrad). *Typenrepertorium der Wiegendrucke.* Halle, Rudolf Haupt, 1905-1908, 2 vol. in-8°;

Hawkins (Rush-C.). *Titles of the first books from the earliest presses established in different cities, towns and monasteries in Europe, before the end of the fifteenth Century.* New-York, J.-W. Bouton; London, B. Quaritch, 1884, in-4°;

Holtrop (J.-W.). *Monuments typographiques des Pays-Bas au XVe siècle.* La Haye, Martinus Nijhoff, 1868, in-fol.;

Humphreys (H.-Noël). *A History of the art of printing, from its invention to its wide-spread development in the middle of the sixteenth Century.* London, B. Quaritch, 1868, in-fol.;

Proctor (Robert). *An Index to the early printed books in the British Museum from the invention of printing to the year MD.*. London, Kegan Paul, Trenck, Trübner and C°, 1898, 4 vol. in-8°;

Thierry-Poux (O.). *Premiers Monuments de l'Imprimerie en France au XVe siècle.* Paris, Hachette, 1890, in-fol.;

Woolley. *Photographs.* London, 1899-1905.

mière fois imprimés dans l'édition attribuée à Mentelin, Strasbourg, 1468, et avec les additions de Jacopo Passavanti dans celle d'Amerbach, Bâle, 1505. En 1522, les nouveaux commentaires de Jean-Louis Vivès, de Valence, furent publiés par Johann Froben, à Bâle, et reproduits, en 1529, dans le tome V de l'édition complète des *Œuvres de saint Augustin* rédigée avec la collaboration d'Érasme. Cette recension érasmienne fut suivie dans les diverses éditions qui se succédèrent jusqu'en 1571.

En 1576, parut l'édition des Théologiens de Louvain, sortie des presses de Christophe Plantin à Anvers; c'est celle qui, pendant un siècle, servit de modèle aux éditions de la *Cité de Dieu* qui ne continrent d'abord, jusqu'en 1610, que les seuls commentaires de Louis Vivès, puis, en outre, à partir de 1613, ceux de Léonard Coquée. En 1679, François Muguet commença à Paris l'impression d'une nouvelle édition des *Œuvres complètes de saint Augustin*, revue par les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur et à laquelle se référèrent désormais les éditions postérieures. Dans l'intervalle, en 1624, Gaspar Barth avait publié à Francfort-sur-le-Mein des commentaires sur le Livre I de la *Cité de Dieu*, mais son œuvre ne paraît pas avoir été continuée.

A côté du texte latin complet de la *Cité de Dieu*, plusieurs éditions d'extraits de ce traité, dus à la plume du cordelier François de Mayronis, ont paru sous la forme : 1° de *Flores D. Augustini ex suis libris de Civitate Dei excerpti* (de 1475 à 1580); 2° de *Morceaux choisis*, tirés des divers livres du traité (1853); 3° de *Recueil* de quelques livres pour l'enseignement dans des établissements universitaires de France et d'Angleterre (1871-1877-1893).

Les meilleures éditions du texte latin sont celles qui ont été revisées par Emmanuel Hoffmann (1899-1900) et par B. Dombart (1905).

La *Cité de Dieu* a été traduite et imprimée en diverses langues : en allemand (1495, 1666 et 1826); en anglais (1610, 1620, 1676, 1690 et 1900); en arménien (1841); en espagnol (1614, 1676, 1710); en italien (1473, 1475, 1480, 1734, 1742, 1818, 1842, 1844 et 1847); en néerlandais (1621 et 1660); en polonais (1835) et en tchèque (1589 et 1786).

Les traductions françaises ont été les plus nombreuses et sont dues aux auteurs suivants: 1° Raoul de Praelles (1486 et 1531); 2° Gentian Hervet (1570, 1579, 1584, 1585, 1601 et 1610); 3° de Ceriziers (1655); 4° Louis Giry (1665-67); 5° P. Lombert (1675, 1693, s. d., 1701, 1734 et 1736, ces deux dernières revues par l'abbé Goujet, 1764 et 1818); 6° L. Moreau (1843-45, 1846, 1853-54 et 1899); 7° L. Baude (1845, 1862 et 1877); 8° Émile Saisset (1855 et 1869). Les traductions françaises les plus estimées sont celles de Moreau et de Saisset[1].

Les deux seules éditions à gravures qu'on rencontre dans cette longue nomenclature sont celles d'Abbeville, 1486, et de Paris, 1521. Nous les décrirons en détail au chapitre VII et dernier, auquel nous prions le lecteur de se référer.

Mais une autre classe d'exemplaires doit retenir notre attention, ce sont ceux qui, tout en sortant des nouvelles presses, participaient encore des manuscrits par leur décoration.

En effet, les premiers volumes imprimés furent une imitation des manuscrits. Pour mieux assurer cette ressemblance, et aussi, sans doute, pour ménager, au moins tran-

1. Quoique certains libraires annoncent souvent dans leurs catalogues des traductions de la *Cité de Dieu*, dues à la plume des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, nous ne pensons pas que ces religieux soient les auteurs d'aucune version française. Ils se sont contentés de reviser le texte latin et c'est d'après cette revision que de nouvelles traductions ont été établies.

sitoirement, les moyens d'existence des enlumineurs, dont la profession, menacée par la nouvelle invention, allait disparaître, les exemplaires des premiers tirages exécutés par les imprimeurs furent encore ornés de quelques enluminures. L'usage s'établit de réserver en blanc la place des initiales au début des livres ou grandes divisions de l'ouvrage, comme au commencement des chapitres, pour confier à l'enlumineur le soin d'ajouter avec son pinceau les lettres correspondantes, qu'il dessinait, coloriait et accompagnait souvent d'ornements divers et légers, s'étendant parfois sur les marges. L'ornementation était plus importante et plus fine sur les exemplaires en vélin. En outre, dans les premières impressions, c'est l'enlumineur qui supplée à une ponctuation, soit absente, soit insuffisamment précise, en traçant d'un trait de plume, trempée dans une encre rouge ou une encre bleue, les rubriques destinées, à cette époque, à marquer les coupes de phrases et les suspensions ou changements de sens.

Ces vestiges d'enluminure se rencontrent dans la plupart des exemplaires de la *Cité de Dieu* imprimés au xve siècle. Les diverses éditions de cette période, donnant soit le texte seul soit le texte accompagné de commentaires, présentent les rubriques tracées alternativement en bleu et en rouge, avec une régularité presque constante. On y remarque également, au cours de tout l'ouvrage, les majuscules du commencement de chaque chapitre peintes, aussi alternativement, en rouge ou en bleu, dans les mêmes conditions de régularité; quelquefois ces majuscules sont enjolivées de traits légers d'ornements, dessinés en rouge pour les lettres bleues, en bleu ou en violet pour les lettres rouges, qui se prolongent sur une certaine distance de la marge voisine.

La plupart des exemplaires ont encore, au début du prologue et au début de chaque livre du traité, de grandes initiales enluminées et quelquefois ornées avec un soin plus attentif. Les lettres, qui sont l'objet de cette ornementation, sont les suivantes :

I pour le Prologue.
G pour le Livre I.
S pour le Livre II.
I pour le Livre III.
D pour le Livre IV.
Q pour le Livre V.
Q pour le Livre VI.
D pour le Livre VII.
N pour le Livre VIII.
E pour le Livre IX.
O pour le Livre X.
C pour le Livre XI.
A pour le Livre XII.
E pour le Livre XIII.
D pour le Livre XIV.
D pour le Livre XV.
P pour le Livre XVI.
P pour le Livre XVII.
D pour le Livre XVIII.
Q pour le Livre XIX.
D pour le Livre XX.
C pour le Livre XXI.
S pour le Livre XXII.

Si ces lettres ne forment pas un alphabet complet, elles offrent cependant, par leur diversité, à l'imagination de l'artiste l'occasion de mélanger les traits, fleurs et feuillages, souvent avec une véritable habileté, et de donner à l'emploi des couleurs une heureuse harmonie.

Enfin, dans de plus rares exemplaires, le recto du premier feuillet du texte est orné, quelquefois même surchargé, d'une décoration enluminée, inégalement développée, qui occupe tantôt la totalité sous forme d'encadrement, tantôt une partie seulement des marges et de l'espace séparant les deux colonnes du texte.

Quelques exemplaires de choix, imprimés sur vélin, sont décorés avec beaucoup de soin et portent des marques de possession qui tirent leur intérêt de l'importance des grands seigneurs auxquels ils étaient destinés. Aussi, après la description de chaque édition, avons-nous signalé ceux que nous avons pu rencontrer.

Le style de l'enluminure, soit des grandes initiales, soit du recto du premier

feuillet de texte, varie suivant le pays d'origine de l'impression. Ce sont surtout l'Italie et l'Allemagne qui fournissent, au xv[e] siècle, les éditions de la *Cité de Dieu*; les enluminures, qui sont jointes à leurs exemplaires, se rattachent au goût artistique de l'une et de l'autre région.

Peu à peu ces diverses enluminures deviennent plus négligées et des initiales sont oubliées ou restent inachevées. Après 1475, les traces de ce travail supplémentaire, demandé par les imprimeurs aux enlumineurs, tendent à diminuer, pour ne pas tarder à disparaître. C'est que les anciens artistes achevaient leur existence et que la substitution du livre imprimé au manuscrit, faisant prévoir la suppression prochaine d'une profession qui, pendant plusieurs siècles, avait jeté un vif éclat, n'encourageait point à former de nouveaux artistes en ce genre. Les aspirations artistiques vont désormais se tourner vers la peinture de chevalet.

Et puis l'imprimerie se rendait complètement indépendante de l'idée qui, primitivement, lui avait fait rechercher, comme type de son exécution, le manuscrit. Le livre prenait de plus en plus son caractère propre, chaque année amenant une amélioration nouvelle dans sa forme, dans ses dispositions et dans sa fabrication. De nouveaux formats furent adoptés, et bientôt la gravure sur bois permit l'intercalation dans la composition typographique de grandes initiales ornées et de figures de larges dimensions, qui rendit de moins en moins utiles les services de l'art de l'enlumineur. La gravure sur cuivre ne tarda pas aussi à contribuer, malgré la nécessité d'un tirage distinct, à l'illustration du livre. Sans doute, il y manquait la couleur; et la miniature fut encore, dans des circonstances rares et exceptionnelles, réservée à des exemplaires qui devaient être offerts à des rois, à des princes, à de hauts personnages. Il faudra attendre la fin du xviii[e] siècle pour voir introduire de nouveau les illustrations en couleurs dans les volumes imprimés, grâce d'abord à l'impression en taille-douce, par le procédé dit à la poupée, puis, de nos jours, à la chromolithographie et à la chromotypographie, et aux différents procédés dérivant de la photographie.

Afin de faciliter les recherches du lecteur, au milieu de ces éditions successives, nous avons dressé, à la fin de ce chapitre, une table particulière, par ordre alphabétique de noms, des traducteurs, commentateurs, imprimeurs, éditeurs, libraires et lieux de publication qui sont cités au cours de cette nomenclature.

c. [1466]. — Voir 1468, Argentinae (Strasbourg).

1467. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — *S. l. n. typ.* [In monasterio Sublacensi per Conradum Sweynheym et Arnoldum Pannartz], 1467, 12. junii, God. AL.

269 ffnc.; car. romains (type 1 de Proctor; Burger, 45; *Druckschriften*, LVII; Hawkins, 21); 2 col., 44 lignes; sans signatures, 28 cahiers par 10 ff., excepté le 13[e] qui en a 12, le 18[e] qui en a 11 (dont un avec onglet), les 23[e] et 27[e] qui en ont 9 (dont un avec onglet), le 28[e] qui en a 6 et le 2[e] qui n'en a que 2; in-fol.

On sait que Conrad Sweynheym et Arnold Pannartz, après les événements dont l'électorat de Mayence fut le théâtre en 1462, passèrent en Italie et s'arrêtèrent au monastère de Subiaco, où ils commencèrent à imprimer, en 1465, un *Donat*, puis un *Lactance*, des *Lettres de Cicéron*, un *Speculum humanae vitae* et enfin, en 1467, avant d'aller à Rome, le *De Civitate Dei*, tiré à 275 exemplaires.

Pellechet (M.), *Catalogue général des Incunables des Bibliothèques publiques de France*, tom. I, n° 1545, p. 360. (Pour les éditions incunables, de 1467 à 1494, se reporter à la description donnée dans le *Catalogue général* de M. Pellechet, tom. I, pp. 360-365.) — Dibdin (Thomas-Frognall), *Bibliotheca Spenceriana...*, London, 1814, tom. I, pp. 167-170. — La Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique*, Bruxelles et Paris, 1805, tom. I, pp. 127-145, et tom. II, p. 114, n° 165.

Le caractère romain employé pour cette édition a fait autrefois donner le nom de *Saint-Augustin* au caractère typographique, qui, dans la série des divers caractères d'impression, tenait le milieu entre le *cicéro*

(actuellement corps 11) et le *gros romain* (actuellement corps 14).

Crapelet, *Études sur la typographie*, Paris, 1837, p. 3, et Bernard (Aug.), *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*, Paris, Renouard, 1853-1854, tom. II, pp. 172-173.

Les exemplaires, décorés d'enluminures, de la Bibliothèque Nationale et de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, offrent les particularités suivantes :

Bibliothèque Nationale, C 476. Au recto du premier feuillet du texte, entre les 2 colonnes, tige entourée de dessins légers, au bas de laquelle est peint le Seigneur tenant une sorte d'écusson avec un aigle. Au début du Liv. I, grande initiale en bleu et rouge sur fond or, représentant, au centre du dessin de la lettre G, le buste de saint Augustin avec la mitre et la crosse. Au début de chacun des autres livres, grandes initiales ayant la forme de la lettre peinte en bleu et en rouge sur fond or, avec addition d'ornements de feuillage qui se prolongent dans la marge plus ou moins. Des initiales plus petites, au commencement de chaque chapitre, sont alternativement peintes en bleu et en rouge, avec petits filets ajoutés en violet.

Bibliothèque Nationale, C 477. Le recto du premier feuillet du texte est orné, dans la marge du fond, ainsi que dans la moitié de la marge supérieure et l'espace compris entre les deux colonnes, de dessins légers, agrémentés de fleurettes, et peints en carmin, bleu, jaune et or. Dans les grandes initiales, au début de chaque livre, la forme de la lettre, sur fond or, est quelquefois peinte en bleu, le plus souvent en rouge, avec addition de dessins variés en diverses couleurs et prolongement de légers ornements sur la marge voisine. A la fin, on lit la mention suivante : *Hunc librum de Civitate Dei emit sibi et Georgio nepoti suo Leonardus Dathus, episcopus Massanus* (Leonardo Dati, évêque de Massa Marittima, de 1467 à 1472), *propria pecunia, aureis octo et grossis duobus papalibus, ab ipsis theutonicis Romae commorantibus, qui hujusmodi libros innumeros non scribere sed formare solent. Anno salutis MCCCCLXVII°, mense novembris.*

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6. Au recto du premier feuillet du texte, dessins divers, agrémentés de fleurettes, peints en rouge, bleu et vert et semés de petites boules d'or, dans la marge de fond et dans l'espace compris entre les deux colonnes. Dans les grandes initiales au début de chaque livre, la forme de la lettre, sur fond or, est peinte tantôt en carmin, tantôt en bleu, et des ornements, le plus souvent en feuillage, sont ajoutés soit dans l'intérieur de la lettre, soit aux angles du carré qui la contient; ces ornements se prolongent dans la marge voisine en traits légers terminés par des fleurs en bleu ou en carmin, accompagnées de petites boules d'or.

1468. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — *S. l.* [Romae], in domo Petri de Maximo, Conradus Sweynheym et Arnoldus Pannartz, 1468.

270 ffnc.; car. rom. (type 2 de Proctor et Haebler; Burger, 82; *Druckschriften*, XVII); 46 lignes; sans signatures, 28 cahiers par 10 ff., excepté le 15[e] qui en a 12, les 1[er] et 27[e] qui en ont 8, les 2[e] et 28[e] qui n'en ont que 6; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1546, p. 360. — Dibdin (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana*..., London, 1814, tom. I, pp. 171-172.

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 478. Au recto du premier feuillet du texte, ornements variés formant, autour du texte, un encadrement complet; dans la marge inférieure, au centre, un écusson (effacé), en forme de losange à fond bleu, soutenu par deux anges. Grandes initiales, au début de chaque livre, enluminées à plusieurs couleurs, parmi lesquelles le vert domine.

Bibliothèque Nationale, C 479. Au recto du premier feuillet du texte, décoration de style italien, avec rubans entrelacés, formant un encadrement complet entouré de tous côtés par un large filet or; dans la marge inférieure, au centre, place laissée en blanc et destinée sans doute à un écusson. La grande initiale du Liv. I, G, présente dans un paysage le buste de saint Augustin avec la mitre et la crosse. Pour les autres initiales, au début de chaque livre, la forme de la lettre est peinte en or, avec ornements divers en couleurs variées, qui se prolongent, en haut et en bas, dans la marge voisine. Toutes les initiales sont ici enluminées dans un même style.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 8. Au recto du premier feuillet du texte, décoration, bordée dans son ensemble d'un filet or assez large, composée d'arabesques et de rubans entrelacés avec fonds blancs ménagés, qui couvre les trois marges de fond, inférieure et supérieure, avec léger prolongement en haut et en bas de la marge extérieure. L'enluminure de la marge de fond comprend la grande initiale I du prologue en or et pénètre dans le texte pour envelopper l'initiale G du Liv. I. Au milieu de la marge inférieure, couronne de chêne vert dont le centre est resté blanc. La peinture, en bleu ou en rouge, des autres grandes initiales, au début de chaque livre, se trouve, dans le présent exemplaire, à moitié effacée ou très négligée.

Biblothèque Sainte-Geneviève, 8[a]. Décoration du recto du premier feuillet du texte dans le même genre qu'à l'exemplaire précédent; mais ici les grandes initiales, au début de chaque livre, ont la forme de la lettre en or, enveloppée dans une ornementation, analogue à celle de la décoration du premier feuillet, avec prolongement de dessins divers dans la marge voisine sur une certaine longueur.

Bibliothèque Municipale de Besançon (d'après Castan, *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque*, Besançon, 1893, p. 85). Exemplaire soigneusement décoré dans le goût français. Sur la première page qui suit la table, deux lettrines en or bruni ressortent sur des cartouches mi-partis de pourpre et de bleu, avec broderies blanches; à la première des lettrines se

rattache un bouquet de vignettes peintes qui occupe les deux tiers de la marge intérieure de la page. Les grandes lettres au début des livres sont mi-parties de vermillon et de bleu clair.

Rome : Biblioteca Vaticana, Fondo Vaticano. Sous le n° 433 des *Manuscrits* est classé un exemplaire enluminé de l'édition de 1468, imprimée à Rome par Sweynheym et Pannartz. Les lettres initiales en tête des livres sont peintes à la main dans le goût italien. Le titre des chapitres est également manuscrit à l'encre rouge. Le fol. 17, où commence le texte, contient une bordure, en bas de laquelle on voit un écusson : *de sable vairé d'azur à 3 pièces avec fasce de gueules* et deux lettres d'or : N. T.

M. Alfred Henry Huth possède, dans sa bibliothèque à Londres, un exemplaire précieux de cette édition, ayant appartenu au cardinal de Médicis et recouvert d'une très riche reliure aux armes de ce personnage. Voir *The Huth Library, a Catalogue of the printed books, manuscripts, autograph letters and engravings, collected by Henry Huth*, 1880, p. 62.

c. [1468]. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commento Thomae Valois et Nicolaï Triveth. — *Sans ind. typ.* [Argentinæ, Johannes Mentelin, 1468, d'après M. Pellechet et R. Proctor; Argentinae, Adolphus Ruschius, 1466, d'après M. Paul Heitz, dans son *Étude sur les filigranes contenus dans les incunables de Strasbourg*, p. 28.] Dibdin signale dans la collection Cracherode un exemplaire dont le rubricateur a ainsi daté son œuvre : *1466, Argent.*

336 ffnc. (dernier blanc); car. goth. (type 2ª de Proctor pour le texte du traité [Burger, 169 (1); Woolley, 6]; type 3 de Proctor pour les commentaires); 2 col., 47 ou 57 lignes; sans signatures, 35 cahiers par 10 ff., excepté les 6ᵉ, 18ᵉ, 25ᵉ, 26ᵉ et 34ᵉ qui n'en ont que 8 et le 35ᵉ qui n'en a que 6; in-fol.

Le commentaire de Thomas Valois et de Nicolas Triveth, qui, dans cette édition, est imprimé pour la première fois, occupe les 83 derniers feuillets.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1554, p. 362. — Dibdin (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana.....*, tom. I, pp. 174-175, et tom. VI, p. 20. — Léopold Delisle, *Le Cabinet des Livres de Chantilly*, Paris, Plon-Nourrit, 1905, p. 36, n° 184.

« On assigne ordinairement à cette édition la date de 1473-1478; mais d'une note manuscrite du temps, placée à la fin du Livre XVIII de l'exemplaire de Lord Spencer (*Bibliotheca Spenceriana*, tom. VI, n° 1020, p. 20) : « Illumiator huiq libri fuit Johannes Bämber (*sans doute par erreur pour* Bämler) de Augusta, anno etc., sexagesimo 8ᵘᵒ », il résulterait que l'impression de ce livre ne saurait être postérieure à l'année 1468. » (Graesse, *Trésor des livres rares et précieux*, Dresde, 1858, tom. I, p. 254.) — Dibdin indique la date de 1467.

L'exemplaire de Chantilly (Léopold Delisle, *Le Cabinet des Livres*, n° 184) porte une note presque semblable : « Johannes Bämler de Augusta, illuminator hujus libri, anno, etc., 68. »

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 475. Armoiries peintes dans la marge inférieure du recto du premier feuillet. La grande initiale du Liv. I a la forme de la lettre peinte en or sur fond bleu et violet, avec légers filets en rouge et en bleu. Les autres initiales de chaque livre sont enluminées en bleu et en rouge avec addition d'ornements filetés à la plume dans l'intérieur de la lettre et sur une partie de la marge.

1470. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Romae, Conradus Sweynheym et Arnoldus Pannartz, 1470.

294 ffnc. (ff. 1, 16, 293, 294 blancs); car. rom. (type 2 de Proctor; Burger, 82; *Druckschriften*, XVII); 46 lignes; sans signatures, 32 cahiers par 12 ff. pour le 29ᵉ, par 8 ff. pour les 1ᵉʳ, 2ᵉ, 6ᵉ à 8ᵉ, 12ᵉ à 14ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ, 24ᵉ à 26ᵉ et 31ᵉ, et par 10 ff. pour les autres; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1548, p. 360. — Dibdin (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana.....*, tom. I, pp. 172-173.)

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 480. Grandes initiales de début, au prologue et à chaque livre, peintes avec ornements enrubannés, de style italien; la forme de la lettre est dessinée en or pour l'initiale du prologue, en jaune pour les livres du traité; les initiales des Liv. XXI et XXII sont inachevées.

Bibliothèque Nationale, C 481. Au recto du premier feuillet du texte, enluminure couvrant les trois marges de fond, supérieure et inférieure d'une décoration enrubannée, dont l'ensemble est entouré d'un filet or; les armoiries, qui se trouvaient dans la marge inférieure, ont été découpées. Pour les initiales de début du prologue et de chaque livre, les contours de la lettre sont peints en or et accompagnés d'ornements légers et de fleurettes, qui, aux deux angles du côté de la marge, débordent plus ou moins sur celle-ci.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 16. Au recto du premier feuillet du texte, encadrement complet, de genre léger, avec fond de filets en noir; mélangé de feuillage et de tiges de fleurs ou de fruits en couleur. L'initiale du Liv. I a la forme de la lettre peinte en bleu avec ornementation intérieure de fleurettes, sur fond or. Les autres initiales de chaque livre ont la forme de la lettre peinte en or, sur fond bleu ou carmin, semé de filets blancs, avec addition d'ornements consistant le plus souvent en petites fleurs ou fruits.

1470. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Venetiis, Johannes et Vindelinus de Spira, 1470.

274 ffnc. (ff. 1, 16, 274 blancs); car. goth. (type 1 de Proctor; Burger, 198); 50 lignes; sans signatures, 28 cahiers par 10 ff., excepté les 1ᵉʳ, 2ᵉ et 27ᵉ qui n'en ont que 8; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1547, p. 360. — Dibdin (Th.-Fr.) *Bibliotheca Spenceriana.....*, tom. IV, pp. 447-448.

« Jean de Spire avait commencé l'impression de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, quand il mourut; Vindelin, son frère, l'acheva. » (De la Serna, *Mémoire sur l'origine et le premier usage des signatures et des chiffres dans l'art typographique*, Bruxelles, an IV, p. 30.)

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 483. Grandes initiales, au début du prologue et de chaque livre, peintes dans un même style et enjolivées de dessins variés en diverses couleurs, le jaune étant réservé au dessin de la lettre.

Bibliothèque Nationale, C 484. Manque le fol. 16 blanc. Recto du premier feuillet du texte décoré d'un encadrement complet, très orné, comprenant rubans, vases, etc., et peint en plusieurs couleurs. Au centre de la marge inférieure, chiffre de Bernard Boldù (2 B), avec écusson à ses armes : *tranché d'azur à la colombe d'argent sur or plein.* Dans les grandes initiales, au début du prologue et de chaque livre, la forme de la lettre est peinte en or et enveloppée de rubans entrelacés et d'enroulements en couleurs diverses. Sur les plats, on remarque un cartouche avec ces inscriptions : *Io. Hieronymo Gradonico, archiepiscopo Utinensi* et *Capitulum Metropolitanum anno MDCCLXXXV.*

Bibliothèque Nationale, vélins 296. Au recto du premier feuillet du texte, enluminures variées, formant encadrement, sur fond vert et bleu; la marge inférieure est entièrement occupée par une peinture qui représente, s'avançant en sens opposé l'un vers l'autre, deux centaures, montés par deux enfants et servant de supports à des armes qui n'ont jamais eu de pièces. Les grandes initiales, au début de chaque livre, ont la forme de la lettre peinte en or, sur fond bleu, avec complément d'arabesques. Les sommaires des livres et des chapitres sont manuscrits; sur le recto du premier feuillet, ils sont écrits en lettres d'or.

Cet exemplaire, qui porte au 1er feuillet la mention : *A. Me. Jo. Francisco. Asulano*, a appartenu à Gio. Francesco d'Asola, beau-frère d'Alde Manuce; puis au roi Henri II qui le fit revêtir d'une magnifique reliure en maroquin noir, avec large bordure à entrelacs, carquois et fleurs de lis mêlés au double D H et à l'H couronné, le tout frappé à froid sur les deux plats avec armes sur pièces de maroquin citron (Voir Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, p. 158).

Van Praet ajoute qu'il existait d'autres exemplaires de cette édition de la même qualité dans les bibliothèques : du comte Mac-Carthy, provenant du cardinal de Loménie, du comte Melzi (aujourd'hui à Chantilly. Voir Léopold Delisle, *Cabinet des Livres de Chantilly*, n° 185), du marquis Trivulzio, du marquis Ranzoni, de la famille Barberini, du duc de Marlborough, du duc de Devonshire et du roi d'Angleterre. Les Bénédictins de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en possédaient aussi un magnifique exemplaire, qui a péri dans l'incendie de leur bibliothèque en 1794.

Essling (Prince d'), *Les Livres à figures vénitiens*......, Paris, Leclerc, 1907, tom. I, p. 80. — Van Praet, *Catalogue des livres sur vélin*..., Paris, De Bure frères, 1822-1828, tom. I, n° 381 et tom. V, p. 366. — Quentin-Bauchart (Ern.), *La Bibliothèque de Fontainebleau*, Paris, 1891, p. 107.

1473. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII cum commento Thomae Valois et Nicolai Triveth. — Moguntiae, Petrus Schœffer, 1473, 5. septembris.

365 ffnc.; car. goth. (types 3 [Burger, 73] et 5 de Proctor); impression rouge et noire; 2 col., 45 ou 60 lignes; sans signatures, 38 cahiers par 10 ff., excepté le 16e qui en a 12, le 34e qui en a 11 (dont un avec onglet), le 30e qui en a 9 (dont un avec onglet), le 28e qui en a 8 et les 5e, 14e, et 21e qui n'en ont que 5 (dont un avec onglet); in-fol.

Le texte du traité de saint Augustin finit au f. 284 r°; les commentaires comprennent les 81 derniers feuillets.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1555, p. 362. — Van Praet, *op. cit.*, tom. I, n° 382. — Wurdtwein, *Bibliotheca Moguntina*, Augsbourg, C. F. Bürglen, 1789, p. 107. — Léopold Delisle, *Cabinet des Livres de Chantilly*, n° 186.

L'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine (75) intercale les commentaires aussitôt après le texte des douze premiers livres.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale (Rés. C 486) contient à la fin, la note manuscrite suivante, au bas du colophon : *Hoc volumen, commentum videlicet super libros beati Augustini de civitate Dei cum suo textu, unacumque illo libro qui intitulatur fasciculus temporum, emimus ab impressore de moguntia, ut patet in rubrica superiori, a quo processit exordium omnium impressorum totius orbis, pretio quatuor francorum, quos frater Joannes balduyni, conversus hujus conventus, acquisivit ab ejusdem consanguineis et notis. Et quoniam praescripta duo volumina potioris et pluris pretii exstiterant, utpote undecim francorum, sed quia per aliquod spatium temporis gazophylacium et gazas ipsius impressoris conservavimus intus in hoc conventu, quae universa ex integro recepit, idcirco illud quod defuit de praenominato pretio undecim francorum gratuito munere nobis contulit. Anno domini m° cccc° septuagesimo septimo, mensis martii die tertia decima. Et sic notum sit cunctis quoniam liber iste pertineat nobis fratribus Sancte Crucis conventus parisiensis.*

On voit par cette mention que Pierre Schœffer avait à Paris un dépôt des livres qu'il imprimait à Mayence et que ce dépôt était établi chez les religieux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

Cf. Franklin (Alfred), *Les anciennes Bibliothèques de Paris*, tom. I, p. 330.

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 486. Grandes initiales en bleu et rouge avec ornements intérieurs et extérieurs filetés à la plume; l'espace ménagé au début du Liv. VII est resté blanc; l'initiale du Liv. XIV est seulement esquissée.

Bibliothèque Nationale, vélins 297, 298, 299. Cet exemplaire sur vélin est divisé en trois volumes : 1er vol., Liv. I à XIV; 2e vol., Liv. XV à XXII;

3[e] vol. Commentaires de Th. Valois et Nic. Triveth. — Dans le 1[er] volume, un encadrement orné, composé de dessins divers, fruits (fraises), fleurs (bleuets et chardons), animaux (singe dans le haut, hibou dans le bas), enveloppe entièrement le recto du premier feuillet du texte et se continue entre les deux colonnes. Au milieu de la marge inférieure, l'écusson du cardinal de Bourbon qui est répété à l'intérieur de la grande initiale G du Liv. I. Les grandes initiales de chaque livre ont la forme de la lettre peinte en bleu sur fond or, avec arabesques en carmin et en bleu. Cette enluminure est soignée. — Dans le 2[e] volume, les initiales de chaque livre du texte sont continuées dans le même genre. — Dans le 3[e] volume, au recto du premier feuillet, encadrement complet, avec prolongement entre les deux colonnes de texte, composé de feuillage, fruits (tiges de fraisier), oiseaux, animaux grotesques à tête humaine, etc.; dans la marge inférieure, répétition de l'écusson du cardinal qui se trouve dans le premier volume, et qui est également reproduit dans l'intérieur de l'initiale F des Commentaires. Grandes initiales de même genre que dans les deux autres volumes.

Un second exemplaire sur vélin de ce troisième volume, ne contenant que les *Commentaires* (*Bibl. Nat., vélins 300*), présente, au recto du premier feuillet, une décoration du même genre, mais moins importante, qui ne s'étend qu'autour de la première colonne. Relié en maroquin citron avec dos et plats ornés, il provient du collège de Navarre dont il porte en haut du fol. 1 la mention ordinaire : *Pro libraria regul. collegii Campaniae, alias Navarrae, Paris. fundati.*

Deux autres exemplaires sur vélin de cette édition sont conservés, l'un, dans la Bibliothèque du Chapitre de Magdebourg, et l'autre, décoré de belles initiales peintes et dorées, dans la Bibliothèque municipale d'Amiens. Ce dernier provient du monastère de Corbie.

Van Praet, *op. cit.*, tom. I, n[os] 382 et 383.

c. [1473]. — Beati Augustini Flores, extracti per Veritates ex libris de Civitate Dei, per Franciscum de Mayronis. — *S. ind. typ.* [Coloniae? typ. indéterminé (J. Veldener?, c. 1473; *ou* Bruxellis, Fratres communis vitae?)]

100 ffnc. (f. 100 blanc); car. goth. [Woolley, 38]; 2 col., 35 lignes; impression rouge et noire; sans signatures, 10 cahiers par 10 ff.; petit in-fol.

Fnc. 1 r°, avertissement. Fnc. 1 v°, blanc. Fnc. 2, col. 1, en rouge : « Incipiunt flores beati Augustini | extracti per veritates ex libris de | ciuitate dei per magistrum fran | ciscum de mayronis de ordine | fratrum minorum : » Ce texte finit fnc. 84 v°, col. 2, ligne 4, en noir : « Expliciunt Flos̃ beati augus | tini extracti per veritates ex li | bris de ciuitate dei per famosissi | mum sacre pagine professorem | frãciscum de mayronis ordinis | fratrum minoꝝ. » Fnc. 85 r°, commence la table qui se termine fnc. 97 v°, col. 2, ligne 14. Fnc. 98 r°, commencent des indications sur la commémoration des défunts, la messe des morts et l'usage de célébrer l'office à certaines dates pour leur repos éternel; elles finissent fnc. 99 v°, col. 2, ligne 32. Fnc. 100, blanc.

Voullième (Ernst). *Der Buchdruck. Kölns bis zum Ende des fünfzehnten Jahrhunderts*, Bonn, 1903, p. 79, n° 184.

Bibliothèque Nationale : *Rés. C 558, 559, 560* et *561*. — L'exemplaire, sous la cote C 559, présente la particularité suivante : il contient au verso du fnc. 1, qui, dans les autres exemplaires est blanc, le commencement de l'Évangile de saint Jean imprimé en capitales romaines : INICIVM SANCTI EVVANGE = | LII SECVNDVM IOHANNEM. | De plus au fnc. 99 v°, col. 2, ligne 29, le mot *exequiijs* présente trois i; ce qui ne se retrouve pas dans les autres exemplaires.

Pellechet (M.), *Catalogue général des Incunables des bibliothèques publiques de France*, Paris, Alph. Picard, tom. III, (continué par M. M.-Louis Polain), 1909, p. 437, n° 4908.

1473. — (*Version italienne*). La Città di Dio di S. Agostino. — Venezia. MCCCCLXXIII; in-fol.

« Cette édition est très rare; c'est la première de cette version italienne, faite par le P. Jacopo Passavanti, de l'ordre des Frères Prêcheurs. » (La Serna Santander, *Dictionnaire bibliographique*, tom. II, p. 119.) — Hain, *Repertorium bibliographicum*, Stuttgard, 1831-1838, 4 vol. in-8°, n° 2073. Nous avons vu que la paternité de cette traduction est controversée.

1474. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Romae, Udalricus Gallus [Ulric Hahn] et Simon Nicolai Chardella de Luca, 1474.

264 ffnc. (les ff. 1 et 15 sont blancs); car. rom. avec mélange de quelques capitales gothiques (type 4 de Proctor; Woolley, 110); 52 lignes; sans signatures, 28 cahiers par 10 ff., excepté les 1[er], 5[e], 6[e] et 27[e] qui en ont 8 et les 2[e] et 28[e] qui n'en ont que 6; gr. in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1549, p. 361.

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 489. Seules les grandes initiales du début du prologue et du Liv. I sont enluminées, sur fond or, d'ornements de feuillage en plusieurs couleurs, se prolongeant en dehors du cadre de la lettre.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 116. Le recto du premier feuillet du texte présente une simple ornementation à la plume, faite de rubans entrelacés, qui forme un encadrement complet. Les initiales, au début du prologue et du Liv. I, ont seules quelques ornements traités en noir à la plume.

1475. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Venetiis, Nicolaus Jenson, 1475, 6 nonas octobres (2 Octobris).

306. ffnc. (les ff. 1, 16, 305 et 306 sont blancs); car. goth. (types 2, 4, de Proctor; *Druckschriften*, XXXIV; Woolley, 144); 2 col., 46 lignes; sans signatures, 31 cahiers, les deux premiers, contenant la table, par 8 ff., et tous les autres, contenant le texte, par 10 ff.; titres courants en capitales romaines; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1550, p. 361. — Dibdin (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana*....., tom. VII, p. 134.

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, vélins 301. Au recto du premier feuillet du texte, des dessins ornés, en bleu, vert et carmin, avec petites boules d'or, occupent la marge supérieure en encadrant le titre de l'ouvrage, puis la marge de fond en prolongement de la grande initiale du prologue, enfin la marge inférieure en terminant la tige, bleu et or, qui coupe dans toute la hauteur les deux colonnes du texte. Au milieu de la marge inférieure, une couronne de chêne vert, contenant l'écusson du saint nom de Jésus sur fond bleu. Rattachée à la tige, qui sépare les deux colonnes du texte, la grande initiale G du Liv. I présente, sur fond or, dans l'intérieur de la forme de la lettre peinte en carmin, le buste de saint Augustin écrivant son manuscrit. Pour les autres initiales de chaque livre, la forme de la lettre est peinte tantôt en carmin, tantôt en bleu, sur fond or, avec addition de petits ornements de couleurs diverses, semés parfois de petites boules d'or. Sur la garde, on remarque un ex-libris, au lion ailé, avec ces mots : *Custos vel Ultor* et au bas du fol. 1, cette mention : *Ex Bibliotheca S. Georgii Maioris Venetianensis.* Puis à la suite du colophon : *Iste liber est monachorum congregationis sancte Justine de Padua, ordinis sancti Benedicti de observantia, deputatus in sancto Georgio Maiore Venet. mīo 484.*

Un exemplaire semblable se trouve dans la Bibliothèque de l'empereur à Vienne et un troisième dans celle du duc de Marlborough à Blenheim.

Van Praet, *op. cit.*, tom. I, n° 384.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 168. Grandes initiales du prologue et de chaque livre, mi-parties en rouge et en bleu, avec broderies blanches ; à celles des Livres XI et XII sont ajoutés quelques filets ornés à l'intérieur en bleu et rouge; l'initiale du Livre XXII est un peu plus décorée.

Bibliothèque de Besançon (D'après Castan, *Cat. des Incunables de la Bibliothèque*, p. 86). Sur la première page du texte, à la suite de la table, une première lettrine en or bruni est associée à un ensemble de vignettes traitées en miniature, dans le goût italien de la seconde moitié du xv[e] siècle; une seconde lettrine, également en or bruni, englobe un buste de saint Augustin en miniature. Au bas de la même page, un écusson d'or, accosté de banderoles bleues et vertes, portait un blason qui a été effacé. Le reste du volume est sans ornement.

1475. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Venetiis, Gabriel Petri de Tarvisio (Gabriele di Piero), 1475.

296 ffnc. (ff. 16 et 296 blancs); car. goth. (types 1 (cap.) [Woolley, 152[A]] et 2 de Proctor); signatures : les deux premiers cahiers, par 8 ff., signés en chiffres [1-4] [5-8], puis signatures a-r, ſ, s-z, A-D par 10 ff. ; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1551, p. 361.

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, vélins 302. Au recto du premier feuillet du texte, décoration à dessins variés, avec guirlandes vertes, bouquets bleus de myosotis, pâquerettes roses, volutes et feuillages, etc., formant un encadrement complet, avec une tige en or coupant les deux colonnes du texte. Au milieu de la marge supérieure, une tête de Jésus-Christ couronnée d'épines; à l'angle extérieur, la cité céleste, au-devant de laquelle sont agenouillés deux anges. Au milieu de la marge extérieure, saint Augustin, en costume d'évêque, devant un pupitre où son manuscrit est ouvert. Au centre de la marge inférieure, un cercle à fond brun, sans dessin ; à l'angle extérieur, une cité fortifiée, opposée à la cité céleste. La grande initiale du prologue est peinte en bleu sur fond or avec ornements de feuillage en vert; celle du Liv. I est carminée. Dans les initiales des autres livres, la forme de la lettre est peinte en or sur un fond en trois couleurs (rouge, bleu, vert) à disposition variée. En bas du fol. 1, un cercle à fond rouge semble avoir surchargé un dessin ou des armoiries. Reliure en veau avec l'écusson papal de Pie VI.

On conserve à la bibliothèque de Trinity College de Cambridge l'exemplaire de Mr. Grylls sous le n° 2138. Voir Sinker (Robert), *A Catalogue of the Fifteenth-Century Printed Books.....*, Cambridge-London, 1876, n° 249.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 169. La grande initiale du prologue a la forme de la lettre peinte en bleu sur fond de même couleur avec ornements or. Les initiales des divers livres sont enluminées en rouge et bleu avec broderies blanches; mais l'espace de celles des Livres V, X, XI et XX, est resté blanc.

1475. — (*Version italienne*) La Città di Dio di S. Agostino.

Hain, *op. cit.*, n° 2074, mentionne une édition de la version italienne de la *Cité de Dieu*, sans lieu d'impression ni nom d'imprimeur, avec la date de 1475, in-fol.; mais il ne l'a pas vue. — *Voir* c. [1480].

1477. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Neapoli, Mathias Moravus, 1477.

298 ffnc. (ff. 1, 18, 298, blancs); car. goth. (type 1 de Proctor); 43 lignes; signatures a-b, a-z, ꝛ, aa-dd par 10 ff., excepté la première signature a qui n'en a que 8; pet. in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1552, p. 361. — Dibdin (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana.....*, tom. VII, p. 17. — Giustiniani (Lorenzo), *Saggio storico-critico sulla tipografia del regno di Napoli*, 1793, in-fol. p. 57.

1477. — Flores Beati Augustini extracti ex libris de Civitate Dei per Franciscum de Mayronis. — Norimbergae, *s. typ. nom.*, 1477; in-fol.

Edition signalée par Watt (Rob.), *Bibliotheca Britannica*, Edinburgh, 1824, gr. in-4°, tom. I, col. 55.

1479. — Augustinus (S.). De Civitate Dei, cum commentariis Nicolai Triveth. — Parisiis, MCCCCLXXIX; in-fol.

Panzer (G.-W.), *Annales typographici....*, II. 282. 67. — Hain, *op. cit.*, n° 2059. — Graesse, *op. cit.*, tom. I, p. 254.

1479. — AUGUSTINUS (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commento Thomae VALOIS et Nicolai TRIVETH. — Basileae, Michael Wenssler, 1479, 8 cal. apriles (25 martii).

248 ffnc. (f. 1 blanc); car. goth. (types 1[B] [Burger, 107] et 2[B] de Proctor [Burger, 108; Woolley, 350]; ff. 89-99, *press* 3, types 1, 2); 2 col., 56 ou 73 lignes; sans signatures; 29 cahiers par 10 ff., excepté les 8[e], 10[e], 13[e], 15[e], 16[e], 19[e] à 21[e], 23[e] et 27[e] qui en ont 8, les 11[e], 24[e], 25[e] et 28[e] qui en ont 6, et le 29[e] qui n'en a que 4; gr. in-fol.

PELLECHET (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1556, p. 363.

Dans *An Index to the early printed books in the British Museum*, Londres, 1898, tom. III, p. 541, Proctor indique également comme imprimée chez Bernard Richel, l'édition du *De Civitate Dei* publiée à Bâle le 25 mars 1479, qu'il avait précédemment (p. 540, n° 7489) attribuée à Michael Wenssler; cette répétition est justifiée par la remarque qu'il a faite que les ff. 89 à 99, au moins, sont composés avec des caractères différents, qui correspondent à une fonte employée par Bernard Richel (types 1 [Burger, 108, à gauche; *Druckschriften*, 31, 82] et 2 de Proctor [Burger, 108, à droite]). Les trois exemplaires de cette édition, que possède la Bibliothèque Nationale de Paris, sont identiques et donnent lieu à la même observation que l'exemplaire du British Museum; et même quelques-uns des caractères qui diffèrent se rencontrent dans d'autres endroits du volume. Il est à supposer que l'édition du 25 mars 1479 a été faite en commun par Michael Wenssler et Bernard Richel, tous deux imprimeurs à Bâle, et que ce dernier aura composé quelques feuillets avec ses propres caractères dans son atelier ou prêté une partie de sa fonte à son confrère dans un moment où celui-ci manquait de caractères pour continuer la composition ou de certaines sortes qu'il eût été obligé de bloquer. Il est probable que les noms de l'un et de l'autre imprimeur se trouvaient indiqués dans le colophon d'un certain nombre d'exemplaires, mais le nom de Wenssler est le seul indiqué dans les trois exemplaires de Paris. HECKETHORN (Ch.-W.), dans *The Printers of Basle in the XV and XVI centuries, their biographies, printed books and devices*, Londres, 1897, ne signale pas toutefois ce partage de l'édition de Wenssler.

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Nationale, C 495. Seule l'initiale du prologue est peinte en rouge avec dessins ménagés en blanc.

Bibliothèque Nationale, C 497. Grandes initiales du prologue et de chaque livre peintes, quelquefois en rouge uni (Liv. III et VI), le plus souvent en rouge avec ornements de feuillage ou de fleurs en couleurs diverses.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, 42. Seule, la grande initiale du Liv. I, G, est tracée en carmin, avec dessins ménagés en blanc, sur fond or; elle est décorée, à l'intérieur, de pâquerettes. Les autres initiales ne sont peintes qu'en rouge et bleu avec broderies blanches; celle du Livre XX est en bleu seulement. L'exécution d'ailleurs laisse beaucoup à désirer.

c. [1480]. — (*Version italienne*). La Città di Dio di S. Agostino. — *Sans ind. typ.* [Florentiae, Antonio Miscomini, d'après Proctor, pas après 1483.]

324 ffnc. (le premier et le dernier, blancs); car. rom. (type 4 de Proctor; Woolley 254); 2 col., 47 lignes; signatures a, a-z, A-H, par 10 ff., excepté la première signature a et la signature H qui en ont 12; pet. in-fol.

Fnc. 1, *blanc*. Fnc. 2, *signé* a., r°, col. 1 : Tauola et capittoli del primo libro đ | sãcto Augnstino (*sic*) de la cita đ dio || .*Plus bas* : Dimostra sancto Augustino ali ad | uersarii.... Cette table finit fnc. 12 r°, col. 2, ligne 22 : to della cita de dio. cap. xxviii. | *Plus bas* : Laus Deo | Fnc. 12 v°, *blanc*. Fnc. 13, *signé* a, r°, col. 1 : Queste illibro di sancto Augustino de | lacita didio ilquale ediuiso ĩ. xxii. libri. | Iquali sono ĩcõfusiõe delrito dillidii de | pagani et ĩlaude et reuerẽzia dellareligi | one de xp̃iani comĩcia ilprologo tracto | del secundo libro deleretractaciõe de Au | gustino : nelquale se cõtiene la ĩtenciõe | cõ ladiuisione de questo libro : . | *Plus bas* : [E] Ra quel tẽpo quan | do roma essendoue | ẽtrati e gotti cheme || nauão guerra sotto | il re Alarico :.... Fnc. 23, *signé* .bi, r°, col. 1, *incipit* : messione et delgiuramento sanza alcu | na dubitatione ..... Fnc. 323 [H11] v°, col. 2, ligne 32, *explicit* : regnio del qual non sara mai ueruno | fine. | *Plus bas* : DEO GRATIAS : | *Plus bas* : [P] Armi con laiutorio didio ha | uere renduto il debito di que | sta grande opera. Adcui pare troppo : o | adcui pare poco miperdonino. Ma ad | cui basta non adme : ma aidio congratu | landosi meco ne rendano gratie. Glo | ria et honore alpadre et al figliuolo et | allo spirito sancto omnipotente idio in | excielsis in secula seculorum. Amen. | Fnc. 324, *blanc*.

Cette traduction italienne est attribuée à F. Jacopo Passavanti, ou bien à N. Piccolomini. L'exemplaire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris (OE, xv[e] s., 251) porte, sur la feuille de garde, la note manuscrite suivante : « Il Fontanini vuole autore di questo volgarizzamento Niccolò Piccolomini; lo Zeno però ed altri sull'autorità di Jacopo Corbinelli l'attribuiscono al celebre Domenicano Jacopo Passavanti. »

LA SERNA SANTANDER, *Dictionnaire bibliographique....*, tom. III, p. 521. — PELLECHET (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1564, p. 365. Mlle M. Pellechet indique, comme imprimeur de cette édition, Franc. Bonaccorsius à Florence, avec la date de 1475. — CASTAN (Aug.), *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque publique de Besançon*, p. 90, n° 135; M. Castan attribue cette édition à Venise, avant 1480. — DIBDIN (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana....*, tom. VI, p. 21. — HAIN, *op. cit.*, n° 2071 (d'après R. Proctor) et 2072 (d'après M. Pellechet).

BIBL. NAT., C 568 et 569. — MAZARINE, 260. — SAINTE-GENEVIÈVE, Œ, xv[e] s. 251 (Cat. Daunou-Pellechet, 293). — Bibl. de TRINITY COLLEGE, à Cambridge (Grylls, 3, 462).

De plus, la Bibliothèque de l'Arsenal possède (T 3876, fol.) un exemplaire (incomplet des 12 ffnc. de la table) de *La Città di Dio*, qui, au début du texte, diffère un peu de la description ci-dessus; voici ce début, où les variantes sont signalées en italiques :

« Queste illibro di sancto Augustino de | la cita

didio ilquale ediuiso ĩ. xxii. libri. | Iquali sono ĩcõfusiõe delrito dillidii de | pagani et *in*laude et reuerẽzia dellare*li* | *giõe* de xp̃iani cõ*min*cia ilprologo *tra* | *cto* del secũdo libro del*retrattiõe* de Au | gustino : nelquale se *con*tiene la *in*ten*ti* | *one* cõ la diuisione de questo libro. » Il y a également une variante à l'*incipit* du fnc. 23, *signé* .b., r° *col. I* : messione et delgiurameto sanza *alcũa* | dubitatione.... La fin est identique.

La Biblioteca nazionale Vittorio Emmanuele, à Rome, possède 4 exemplaires de cette version. L'un d'eux porte un ornement de couleur à la première page du prologue, avec des armes dans la marge inférieure.

1482. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Romae, *s. typ. nom.*, MCCCCLXXXII; in-fol.

Laire (Fr.-Xav.), *Specimen historicum typographiae Romanae*, Romae, 1778, in-8°, p. 253.

1484. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commentariis Thomae Valois et Nicolai Triveth. — Lovanii, *s. typ.*, 1484; in-fol.

Maittaire, *Annales typographici*, Hagae-Comit., 1719-1725, tom. IV, pars 2, p. 453. — Panzer, *op. cit.*, I. 515. 32. — Hain, *op. cit.*, n° 2060. — Mais Campbell, dans les *Annales de la Typographie néerlandaise au* xv*e s.*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1874-1890, p. 55, conteste l'existence de cette édition. D'autre part, P. Lambinet, *Origine de l'imprimerie d'après les titres authentiques, etc.*, Paris, Nicolle, 1810, tom. II, pp. 5-80, n'en fait aucune mention dans la liste des impressions signées par Jean de Westphalie à Louvain ou pouvant lui être attribuées.

1486. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII. — Venetiis, Bonetus Locatellus pro Ottaviano Scoto, 1486, 5. idus februarii (9. februarii).

208 ffnc.; car. goth.; 2 col., 50 lignes; signatures A, a-z, ꝶ, ꝯ, par 8 ff.; in-4°.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1553, p. 362. (L'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine (414) présente une transposition des feuillets h [3, 4, 5, 6] (ffnc. 67-70) avec les feuillets b [3, 4, 5, 6] (ffnc. 19-22).

Exemplaire enluminé de la Bibliothèque Mazarine, 414. L'enluminure de la grande initiale du Liv. I se continue par une tige en bleu et or qui s'étend, dans la marge, tout le long de la première colonne. Au commencement des autres livres, les initiales, deux fois plus grandes que celles de chaque chapitre, sont simplement tracées moitié en rouge, moitié en bleu, sauf au Liv. XXI.

1486. — (*Version française*). — La Cité de Dieu de saint Augustin, translatée en français, par Raoul de Praelles. — Abbeville, Jean Dupré et Pierre Gérard, 2 vol. in-fol.

Voir plus loin, au Chapitre VII, la description détaillée de cette édition illustrée.

1488. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commentariis Thomae Valois et Nicolai Triveth, ordinis Praedicatorum. — In alma universitate Lovaniensi, ingenio ac industria Joannis Westfalensis (*Johannis de Westphalia*), 1488, 14 cal. octobres (18 septembris).

302 ffnc. (ff. 1 et 302, blancs); car. goth. (types 1[B], 2 de Proctor; Holtrop, *Monuments typographiques des Pays-Bas au* xv*e siècle*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1868, 49 (87) d, e); 2 col., 45 et 59-60 lignes; signatures a-z, A-P par 8 ff., excepté P qui n'en a que 6; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1557, p. 363. — Campbell (M.-F.-A.-G.), *op. cit.*, pp. 54-55.

1488. — Commentum Thomae Valois et Nicolai Triveth in libros Beati Augustini de Civitate Dei. — Tolosae, Henricus Mayer Alamanus, 1488, 12 octobris.

82 ffnc. (ff. 1 et 82, blancs); car. goth. (types 2 [Woolley 375[D]], 4 et 5 de Proctor [Thierry-Poux, XXV, 7, 8, 11-13]); 2 col., 56-57 lignes; signatures a-k par 8 ff., excepté e qui en a 10; pet. in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1558, p. 363.

1488. — Augustinus (S.). De Civitate Dei cum commento. — Venetiis, per Octavianum Scotum, 1488; in-fol.

Panzer, III, *op. cit.*, 252. 1076. — Hain, *op. cit.*, n° 2063.

1489. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commento Thomae Valois et Nicolai Triveth. — Basileae, Johannes de Amerbach, 1489, idibus februariis (13 februarii).

268 ffnc.; car. goth. (types 9, 13, 14, 15 de Proctor); 2 col., 54 et 65-67 lignes; signatures a-y, A-O par 8 ff., excepté a qui en a 10, et q, s, v, y, B, D, F, H, K, L et N qui n'en ont que 6; in-fol.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1559, p. 364.

Au verso du titre, gravure sur bois de h. 0m,195 × 0m,143, à deux registres. Dans le registre supérieur, saint Augustin (*Aurelius Augustinus*, en gothique) écrivant son traité; au-dessous, l'inscription : *Insultat Babylon Sion urbs ut sancta resultet.* Dans le registre inférieur, côté gauche : Abel se tient debout près d'une ville, dont les remparts sont gardés par des anges, et d'où part une banderole qui remonte à la droite de saint Augustin et porte la citation : *Urbs dicata deo Abel fundatur sanguine justi*; côté droit : Caïn se tient debout près d'une autre cité, sur les murailles de laquelle s'agitent des démons; au-dessous de Caïn part une banderole qui va se dérouler sur la gauche de saint Augustin et porte la citation : *In Sathane sedem Cain istam condidit urbem.*

1489. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commento Thomae Valois et Nicolai Triveth. — Venetiis, Octavianus Scotus, 1489, 12 cal. martias (18 februarii).

264 ffnc.; car. goth. (types 1, 2, 4 [Woolley, 188] de Proctor); 2 col., 51 et 65 lignes; signatures A-S, t-z,

ꝛ, ꝓ, ꝑ, AA-HH par 8 ff., excepté S, FF, GG et HH, qui n'en ont que 6; in-fol.

Au verso du premier feuillet, grande gravure sur bois de h. 0m,195×0m,155, à deux registres. *Registre supérieur* : au centre, saint Augustin écrivant son traité; sur le côté gauche, un ange tenant un livre ouvert; sur le côté droit, un autre ange portant la crosse. *Registre inférieur* : à gauche, Abel, entouré de son troupeau de brebis, assis à terre et les mains jointes, auprès de la ville qu'il fonde et consacre au Seigneur (*Urbs dicata deo Abel fundatur sanguine justi*); à droite, Caïn, également assis à terre, auprès d'une seconde ville, sur les murailles de laquelle paraissent des démons (*In Sathane sedem Cayn istam condidit urbem*). Les deux registres sont séparés par l'inscription suivante: *Insultat Babylon Syon urbs ut sancta resultet.*

Il est curieux de retrouver la même gravure, à quelques différences près, dans l'édition publiée à *Bâle* par Johann Amerbach le *13 février 1489* et dans l'édition publiée à *Venise* par Ottaviano Scoto le *18 février 1489*.

Un exemplaire de cette édition, tiré sur vélin, se trouvait dans la bibliothèque du duc de Cassano, d'où il est sorti pour entrer dans celle de Lord Spencer.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1560, p. 364. — Dibdin (Th.-Fr.), *Bibliotheca Spenceriana....*, tom. VII, p. 134. — Essling (Prince d'), *op. cit.*, tom. I, pp. 80-81, avec reproduction de la gravure sur bois à deux registres. — Van Praet, *op. cit.*, tom. I, p. 171, n° 485.

1489. — Augustinus (S.). De Civitate Dei (et Hilarius, de Trinitate). — Mediolani, per Leonardum Pachel, 1489; in-fol.

Édition signalée par Watt (Rob.), *Bibliotheca Britannica*, Edinburgh, 1824, tom. I, col. 55.

1490. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII cum commento Thomae Valois et Nicolai Triveth. — Basileae, Johannes de Amerbach, 1490, idibus februarii (13. februarii).

268 ffnc.; car. goth. (types 4, 6, 9, 14, 15 de Proctor); 2 col., 54 et 65 lignes; signat. a-y, A-O par 8 ff., excepté a qui en a 10, et q, s, v, y, B, D, F, H, K, L et N. qui n'en ont que 6; in-fol.

Au verso du titre, même gravure sur bois que dans l'édition du même imprimeur, à la date du 13 février 1489 (*voir ci-dessus*).

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1561, p. 364.

1492. — Graesse, *Trésor des livres rares...*, tom. I, p. 254, cite une édition imprimée en 1492, à Venise.

1494. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commentariis Thomae Valois et Nicolai Triveth. — Argentinae, *s. typ. nom.*, 1494; in-fol.

Panzer, *op. cit.*, I. 53. 273. — Hain, *op. cit.*, n° 2067. Mais Panzer ajoute : « Est forte Friburgensis anni 1494. » *Voir* ci-après, l'édition imprimée à Fribourg-en-Brisgau en 1494.

1494. — Augustinus (S.). De Civitate Dei Libri XXII, cum commento Thomae Valois et Nicolai Triveth. — In Friburga, *s. typ. nom.* [Kilian Piscator, *Kilian Fischer*], 1494.

256 ffnc.; car. goth. (types 1, 2, 3 [Woolley, 105] de Proctor); 2 col., 54 et 63 lignes; signatures a-z, A-T par 6 ff., excepté a et y, qui en ont 8; in-folio.

Pellechet (M.), *op. cit.*, tom. I, n° 1562, p. 365.

1495. — Augustinus (S.). De Civitate Dei, cum commento. — Lovanii per Joannem Paderborn. de Westphalia, 1495; in-fol.

Édition signalée par Panzer, *op. cit.*, IV. 348. 50 b., et par Hain, *op. cit.*, n° 2069; mais Campbell (*Annales de la Typ. néerlandaise au xve s.....*, p. 55) conteste l'existence de cette édition, qui, à son avis, n'est autre que celle de 1488. P. Lambinet (*Origine de l'imprimerie...*, tom. II, pp. 5-80) ne la mentionne nullement parmi les éditions signées par Jean de Westphalie ou pouvant lui être attribuées; mais, à la date de 1495, il signale (p. 54), avec une indication *analogue* du nom de l'imprimeur, une édition du *De Trinitate*, de saint Augustin : « Aurelius Augustinus in libros de Trinitate. — Lovanii, per Joannem Padelbroen de Westfalia, 1495, in-folio. » Il semble qu'il y ait eu confusion de la part de Panzer et de Hain, dans le titre des deux traités de saint-Augustin. Les deux traités, *De Civitate Dei*, 1488, et *De Trinitate*, 1495, étaient effectivement reliés ensemble dans la *Bibliotheca Sunderlandiana*, n° 736.

1495. — (C.). (*Version allemande*).

Migne (*Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 159) mentionne une traduction en allemand de la *Cité de Dieu*, par Joannes Godfridus de Odernheim, qui « circa a. 1495 Oppenheimensis Ecclesiae pastor fuisse perhibetur. » Cette traduction, « ex Eisengrenii fide commemorat Possevinus, *Apparatus Sacer*, tom. I, p. 889. »

1505. — Divi Augustini Libri de Civitate Dei XXII. In eosdem commentaria Thomae Valois et Nicolai Triveth, cum additionibus Jacobi Passavantii. Accedunt theologicae veritates Francisci Maronis. — *Basileae, ex aedibus impressionis* (*Joannis Amerbachii*), M. DV., die XV. mensis januarii, quo die finiebatur hoc excellentis simum Augustini opus. In-fol.

Panzer, *op. cit.*, IV. 179.31. — Heckethorn (Ch.-William), *The Printers of Basle in the XV and XVI centuries, their biographies, printed books and devices....*, p. 32. — Bibliothèque de Bordeaux, Th. 2347 (4193).

1506. — S. Augustini Opera, XI partibus quae IX tomis comprehenduntur, distributa. Pars I. comprehendit libros quos edidit catechumenus; pars II., libros quos scripsit baptizatus; pars III., libros quos edidit presbyter; pars IV.-VIII., libros quos edidit episcopus; pars IX.-XI., libros quos non recenset in libris Retractationum. — Basileae, per Joannem Amerbachium, Joannem Petri et Joannem Frobenium, MDVI. In-fol.

Arsenal, T 3826 f°. Mais dans l'exemplaire de la Bibliothèque

de l'Arsenal, le tome qui contient *La Cité de Dieu* est de l'édition de Koberger et Sacon, Lyon, 1520.

PANZER, *op. cit.*, VI. 181. 46. — HECKETHORN (Ch.-William), *op. cit.*, p. 44.

1512. — *Voir* 1522.

1515. — Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, ad Marcellinum de Civitate Dei contra paganos Libri duo et viginti; opus dignissimum, humanarum divinarumque litterarum disciplinis clarissime refertum. Cum commentariis THOMAE VALOIS et NICOLAI TRIVETH, necnon additionibus JACOBI PASSAVANTII, atque Theologicis veritatibus FRANCISCI MARONIS. — *Basileae*, M. D. XV. avec la marque de l'Écu de Bâle au-dessous duquel est inscrit le nom d'Adam Petri.

A la fin : « ... Nuper Basilae aere et impensis providi viri Johannis Koburger, Nurembergensis bibliopolae, per calcographiae gnarum Adam Petri de Langendorff, ejusdem civitatis civem, impressum. Anno millesimo quingentesimo decimoquinto, mensis augusti die XV.... »

362 ffnc.; car. goth. 3 grand.; car. rom. 2 grand.; impression rouge et noire; 2 col., 58 lignes (moy. car. goth.) et 70 lignes (pet. car. goth.); titre courant; réclames; manchettes; gravure; majuscules plus. grand.; in-fol.

Fnc. 1 r°, titre avec encadrement gravé. Fnc. 1 v°, gravure sur bois à deux compartiments : 1° saint Augustin écrivant; 2° les deux Cités de Dieu (Abel fondant Sion) et de Satan (Caïn fondant Babylone) en regard l'une de l'autre. Fnc. 2 r°, à longues lignes (car. rom.) : Frater Conradus Leontorius Malbonnensis lectori. Fnc. 2 v°, col. 1 (car. goth.) : Divi Aurelii Augustini ... in libros de Civitate Dei argumentum ex secundo libro retractationum; col. 2 : table des chapitres du Liv. I de la Cité de Dieu. Fnc. 3, col. 2, prologue. Fnc. 4 r°, à fnc. 299 v°, sur 2 col. : texte latin des vingt-deux livres de la Cité de Dieu, entouré par les commentaires (car. goth. 3 grand.). Fnc. 300 r°, registre; v°, blanc. Fnc. 301 à 362 r° (car. goth. 2 grand.) : Principalium materiarum librorum sancti Augustini de Civitate Dei summaria annotatio (*table analytique*). Fnc. 362 v°, blanc.

BIBL. NAT., C 506. — Bibl. Munic. de ZURICH. — Un exemplaire, signalé dans un *Catalogue de Manuscrits et d'Imprimés du Moyen Age et de la Renaissance, illustrés par des artistes allemands* (Francfort-sur-le-Mein, Jos. Baer, 1907) est indiqué comme étant orné sur le titre d'une belle bordure d'Urs Graf et de Peter Signet

1515. — Divi Aurelii Augustini Opera (juxta Amerbachianam editionem descripta). — Parisiis, s. typ. nom., 1515; 9 vol. in-fol.

PANZER, *op. cit.*, VIII. 26. 822. — MIGNE, *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 55.

1520. — Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, ad Marcellinum, de Civitate Dei contra paganos Libri duo et viginti. Opus dignissimum, humanarum divinarumque litterarum disciplinis clarissime refertum. Cum commentariis THOMAE VALOIS et NICOLAI TRIVETH ; necnon additionibus JACOBI PASSAVANTII, atque theologicis veritatibus FRANCISCI MARONIS. Accedit : Principalium materiarum librorum sancti Aurelii de Civitate Dei summaria annotatio. — Lugduni, aere et impensis providi viri Johannis Koburger, Nurembergensis bibliopolae, per calcographiae gnarum Jacobum Sacon, ejusdem civitatis, impressum, 1520, 15 octobris.

Première partie : ffc. [1] 2-299 et 1 f. blanc; *seconde partie* : ffc. [1] 2-62; car. goth. et rom.; 2 col., 59 lignes (texte) et 72 lignes (commentaires); in-fol.

BIBL. NAT., Rés. C 507.
ARSENAL, T 3826 (Vol. compris, sous le titre de tom. VII dans l'exemplaire des œuvres complètes de saint Augustin, édition de Jean Amerbach, Jean Petri et Jean Froben, en 1506).
Bibl. Munic. d'AMIENS, Théol., 2265.

1522. — En habes, optime lector, absolutissimi doctoris AURELII AUGUSTINI Opus absolutissimum, de Civitate Dei, magnis sudoribus emendatum ad priscae venerandaeque vetustatis exemplaria, per virum clarissimum et undequaque doctissimum JOANNEM LUDOVICUM VIVEM Valentinum, et per eumdem eruditissimis planeque divo Augustino dignis commentariis sic illustratum, ut opus hoc eximium, quod antehac et depravatissimum habebatur et indoctis commentariis miserabiliter contaminatum, nunc demum renatum videri possit. — *Basileae*, *ex officina nostra* [*Johannis Frobenii*] pridie cal. septembres (31. augusti), M. D. XXII.

A la fin, on lit : *Basileae apud Joannem Frobenium, mense septembri, anno M. D. XII.*

Cette indication de la date de 1512 à la fin de l'ouvrage semble une erreur typographique. PANZER a noté deux éditions de Johann Froben en 1512 et en 1522, mais en mentionnant que la date de 1512 se trouvait à la fin de l'édition dont le titre portait la date de 1522. HECKETHORN, *op. cit.*, signale deux éditions de Froben en 1512 et en 1522.

12 ffnc. et 394 ff. avec pages chiffrées 1-787 [788]; car. rom. 2 grand., car. italiques, car. grecs (citations); 48 lignes (texte) et 61 lignes (commentaires); manchettes en italiques; initiales gravées; encadrements gravés; in-fol.

BIBL. NAT., C 508; Rés. C 509. — SAINTE-GENEVIÈVE, fol., CC 441.
Bibl. roy. de BRUXELLES (Van Hulthem, n° 944).

1529. — Quintus tomus[1] Operum D. AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, complectens XXII libros, de Civitate Dei, diligenter recognitos per eruditissimum virum Jo. LODOVICUM VIVEM, non paucis adjectis per DES. ERASMUM ROTERODAMUM ex codice Longobardicis litteris descripto. — *Ba-*

1. Ce volume fait partie de la première édition complète des Œuvres de saint Augustin, imprimée par Froben en 10 vol. in-fol.
Pour les *Œuvres complètes de saint Augustin*, le traité *de Civitate Dei* se trouve au tome V dans les éditions qui suivent la recension Erasmienne et les Théologiens de Louvain, au tome VII dans les éditions des Bénédictins de Saint-Maur.

sileae, in officina Frobeniana, anno M.D.XXIX, mense decembri (avec la marque de Froben).

La mention de la ville, de l'éditeur et de la date est répétée au bas de la page 491 r°, et la marque de Johann Froben reproduite de nouveau au v° de la dite page.

Pages à longues lignes chiffrées [1-2]3—491[492] : texte latin des vingt-deux livres de la Cité de Dieu ; car. rom. ; 49 lignes ; grandes initiales gravées au début de chaque livre ; majuscules ; manchettes ; in-fol.

Bibl. Nat., Rés. C 462. — Sainte-Geneviève, fol., CC 347.

1531. — (*Version française*). — La Cité de Dieu de saint Augustin, translatée en français, par Raoul de Praelles. — Paris, Nicolas Savetier ; 2 vol. ; in-fol.

Voir plus loin, au chapitre VII, la description détaillée de cette édition illustrée.

1531. — Quintus tomus Operum Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, continens XXII Libros de Civitate Dei. Cui accesserunt commentarii Joannis Lodovici Vivis ab authore recogniti. — *Parisiis, in officina Claudii Chevallonii*, Anno M.D.XXXI (avec la marque de Claude Chevallon).

8 ffnc. : titre et pièces liminaires. F. 1 nc. r°, à longues lignes : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius authoris Retractationum libro secundo argumentum. F. 1 nc. v°, à longues lignes : Elenchus capitum primi libri de Civitate Dei ad Marcellinum. Ffc. 2-312 r°, sur 2 col. : texte latin des Livres I-XXII, avec une table des chapitres en tête de chaque livre et les commentaires correspondants de Louis Vivès à la suite des chapitres. Fc. 318 v°, *blanc*.

Car. rom. de 2 grandeurs ; 2 col., 58 lignes (gros car.) et 72 lignes (pet. car.) ; initiales ornées de 2 grand. ; titres courants ; manchettes ; in-fol.

Bibl. Nat., C 827.

1541. — Quintus Tomus operum Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, continens XXII libros de Civitate Dei. Cui accesserunt commentarii Jo. Lodovici Vivis, ab authore recogniti. — *Parisiis, in aedibus Carolae Guillard*, via ad divum Jacobum, sub sole aureo. 1541 (avec la marque de Claude Chevallon, dont Charlotte Guillard était la veuve).

8 ffnc. : titre et pièces liminaires. F. 1 nc. r° : argument tiré du chap. 43 du Liv. II des Rétractations. F. 1 nc. v° : table des chapitres du Liv. I de la Cité de Dieu. Fc. 2, commence le texte latin des vingt-deux livres, avec les commentaires correspondants de J.-L. Vivès à la suite des chapitres, et, en tête de chaque livre, une table de ses chapitres. Le texte et les commentaires se terminent fc. 218 r°. Fc. 218 v°, blanc.

Car. rom. 3 grand. et car. grecs (citations) ; 2 col., 52 lignes (gros car.), 65 lignes (moy. car.) et 92 lignes (pet. car.) ; titres courants ; manchettes ; réclames ; initiales gravées, plus. grand. ; majuscules ; in-fol.

Bibl. Nat., Rés. C 463.

L'édition complète des *Œuvres de saint Augustin* forme 8 vol.

1542. — Divi Aurelii Augustini.... Opera [adjuvante Martino Lipsio]. — *Basileae, in officina Frobeniana, per Hieronymum Frobenium et Nicolaum Episcopium*, 1541-1543, 11 tomes in-fol.

Le *De Civitate Dei* est compris dans le Tomus quintus Divi Aurelii Augustini de Civitate Dei Libros XXII, diligenter recognitos per eruditissimum virum Joannem Ludovicum Vivem, ac ejusdem commentariis, denuo ab auctore revisis, illustratos continens. M.D.XLII.

Migne, *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 65-68 ; et *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, tom. III, col. 224.

1544. — Le Catalogue de la Bibliothèque de Berne indique une édition du traité *De Civitate Dei, edente Ludovico Vives*, Paris, 1544, in-fol.

1545. — Migne, dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 44, signale une édition vénitienne des Œuvres de saint Augustin en 1545, d'après la récension d'Erasme.

1545. — Bona et mala, quibus in hac vita mortali genus humanum afficitur, ex S. Augustini libris de Civitate Dei.

Ce court exposé se trouve dans le volume suivant : Catechisticum examen Christiani pueri, ad pedes catholici praesulis ; denuo, sed emendatius, excusum. Accessit imago vitae humanae ex S. Augustino. Auctore Geor. Wicelio. — *Moguntiae, ad Divum Victorem excudebat Franciscus Behem*. M.D.XLV.

Il commence fnc. 65 [signat. I_1] r° sous le titre : *Bona et Mala, quibus in hac vita mortali genus humanum afficitur, ex* S. Augustini *libris de Civitate Dei*. Au v° du titre, épître de l'auteur, G. Wicelius, au lecteur chrétien. Fnc. 68 [*signat.* I_4] v° : « Mala. Primo loco enumerantur mala, quibus mortales premuntur. » Fnc. 74 [K_2] v° : « Sequuntur Bona, quibus mortales a Deo donamur. » Ce petit traité se termine fnc. 81 [L_1] v°, ligne 23 ; il ne comprend donc que dix-sept pages.

Mazarine, 23281 [7].

1551. — Quintus tomus Operum Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, continens XXII Libros de Civitate Dei. Cui accesserunt commentarii Jo. Ludo. Vivis, ab auctore recogniti. — *Venetiis, ad signum Spei*, M.D.LI.

246 ff. ; car. rom. ; in-4°.

D'après Baillet, *Jugements des principaux imprimeurs....*, in-4°, *sans ind. typ.*, p. 402, col. 1, l'*Espérance* était la marque de Bartolommeo de Albertis, de Venise.

Le titre général de cette édition des œuvres complètes de saint Augustin porte :

« Opera ad fidem veterum exemplarium summa vigilantia repurgata a mendis innumeris, notata in contextu et margine suis signis veterum exemplorum lectione, ut optimo jure tantus Ecclesiae Doctor renatus videri possit. Inspice, lector, et fateberis hanc non vanam esse pollicitationem : quod si gratus etiam esse voles, non patieris tantum laboris tantumque impensarum frustra sumptum esse.... Additus est index, multo quam Basiliensis fuerat copiosior. »

Migne (J.-P.). *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 69-70. — Clément (David). *Bibliothèque curieuse, historique et critique*, Gottingen, 1750-1760, in-4°, tom. II, pp. 269 et 270, notes.

1555. — Divi Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII ad priscae venerandaeque vetustatis exemplaria denuo collati, eruditissimisque insuper commentariis per undequaque doctissimum virum Joannem Ludovicum Vivem illustrati et recogniti. — *Basileae*, *Hieronymus Frobenius*, 1555, in-fol.

Bibl. Mun. d'Amiens, Th. 2266.

1555. — Tomus quintus Operum Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, continens XXII libros de Civitate Dei. Cui accesserunt commentarii Joannis Lodovici Vivis, ab eodem recogniti. — *Parisiis*, *apud Carolam Guillard viduam Chevallonii, et Gulielmum Desboys,* sub sole aureo, in via divi Jacobi, 1555 (avec la marque de Claude Chevallon).

8 ffnc. : titre et pièces liminaires. F. 1 nc. r°, à longues lignes : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius Authoris Retractationum libro secundo argumentum. F. 1 nc. v° : Elenchus capitum primi libri de Civitate Dei ad Marcellinum. Ffc. 2-218 r°, sur 2 col. : texte latin des Livres I-XXII, avec une table des chapitres en tête de chaque livre et les commentaires correspondants de L. Vivès à la suite des chapitres. Fc. 218 v°, blanc.

Car. rom. de 2 grand. ; 2 col., 65 lignes (gros car.), et 89 lignes (pet. car.); initiales ornées de plusieurs grand. ; titre courant; manchettes; in-fol.

Bibl. Nat. ; C 828.
Migne, dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 153, indique une édition analogue qui serait de 1554; et, en citant la présente édition, il remarque que, si l'édition qu'il vient de signaler existe réellement, il ne doute point qu'elle ne sorte de la même imprimerie que celle de 1555.

1556. — Quintus tomus Operum Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, continens de Civitate Dei Libros XXII, ad priscae venerandaeque vetustatis exemplaria denuo collatos, eruditissimisque insuper commentariis per undequaque doctissimum virum Joannem Lodovicum Vivem illustratos et recognitos [curante Joanne Costerio]. — *Basileae*, M.D.LVI (avec la marque de Froben).

Col. [1-6] 7-1400 = 350 ff. ; car. rom. 3 grand., et car. grecs (citations); 2 col., 50-51 lignes (gros car.), 60 lignes (moy. car.) et 68 lignes (pet. car.); titre courant; réclames; in-fol.

Col. [1-6] 7-28 : titre et pièces liminaires. Col. [29-30] : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei ex ipsius authoris Retractationum libro secundo argumentum. Col. [31-32] : Elenchus capitum in Divi Aurelii Augustini de Civitate Dei Librum I. Col. [33-34] 35-1398 : texte latin (gros car.) des vingt-deux livres de la Cité de Dieu, avec une table des chapitres (moy. car.) en tête de chaque livre et les commentaires correspondants de J.-L. Vivès (pet. car.) à la suite des chapitres. Col. [1399-1400], page blanche.

Mazarine, 1439 à 1444.
Migne (J.-P.), dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 153, indique cette édition sous la date de 1555 et l'attribue à Jérôme Froben et Nicolas Episcopius (*Voir plus haut*, 1555).

1560 et 1563. — 1° D. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII, veterum exemplarium collatione nunc demum castigatissimi facti, eruditissimisque doctiss. Lodovici Vivis commentariis illustrati. Quorum XII hoc omnium illius Operum septimo Tomo continentur. Cum indice hac postrema editione castigatissimo ditissimoque facto.

2° D. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi..., operum tomus octavus : quo reliqui X libri de Civitate Dei nunc demum veterum codicum collatione et fide castigatissimi facti, atque doctissimi viri Lodovici Vivis eruditissimis Commentariis illustrati continentur; cum indice hac postrema editione castigatissimo ditissimoque facto. — *Lugduni*, *apud Sebastianum Honoratum*, M.D.LX (avec la marque du vase penché d'où s'écoule le liquide, et la devise : *Poco a Poco*).

Car. rom. 3 grand. et car. italiques; 40 longues lignes; titre courant; manchettes en italique; réclames; initiales gravées, de grandeurs différentes, au début de chaque livre et de chaque chapitre; majuscules; in-8°.

Tomus septimus : pages chiffrées [1-2] 3-32 : titre et pièces liminaires. 12 ffnc. : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei ex ipsius authoris Retractationum libro secundo argumentum; *puis*, table des chapitres des Livres I-XII. Pages chiffrées 1-739 [740] : texte latin des Livres I-XII avec les commentaires correspondants de L. Vivès à la suite des chapitres. 26 ffnc. : In D. Aurelii Augustini primos duodecim libros de Civitate Dei, tam eorum quae in Augustino quam Lodovici Vivis commentariis tractantur, index.

Tomus octavus : 12 ffnc. : titre et table des chapitres des Livres XIII-XXII. Pages chiffrées 1-742 : texte latin des Livres XIII-XXII avec les commentaires correspondants de L. Vivès à la suite des chapitres. 21 ffnc. : In D. Aurelii Augustini ultimos decem libros de Civitate Dei, tam eorum quae in Augustino quam L. Vivis commentariis tractantur, index.

ARSENAL, T 3827. — SAINTE-GENEVIÈVE, 8°, CC 1212.

Il y a dans l'exemplaire de l'Arsenal une erreur commise par le relieur, qui a reporté au commencement du 2e volume (Tom. VIII) les *deux* cahiers de 12 ffnc., qui comprennent la table des chapitres, d'une part des douze premiers livres, d'autre part des Liv. XIII à XXII; il les a même entremêlés par transposition. Il convient de rétablir la disposition de chaque volume comme ci-dessus. Cet exemplaire porte bien sur le titre la date de 1560 [M.D.LX.] et l'indication de TOMUS SEPTIMUS et de TOMUS OCTAVUS, pour les deux volumes qui contiennent le traité *De Civitate Dei* dans les Œuvres complètes de saint Augustin en 18 tomes; d'ailleurs, cette indication des tom. VII et VIII est précisée dans l' « avis du libraire au lecteur chrétien », imprimé au verso du titre du tom. VII.

La quatrième série de la *Bibliographie Lyonnaise* de MM. Baudrier (Lyon, 1899; in-8°) signale cette édition de 1560, page 180, mais, en outre, page 186, en mentionne une autre, datée de 1563 [M.D.LXIII]. — BIBL. NAT., C 3631 et Rés. C 2955.

1563. — S. Augustini de Civitate Dei Libri XXII. (Impression de Sébastien Honorat).

Voir 1560, même imprimeur.

1570. — D. AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII, ad priscae venerandaeque vetustatis exemplaria jam iterum post virum undequaque doctissimum JOANNEM LUDOVICUM VIVEM summo studio collati, ac ejusdem commentariis eruditissimis illustrati. Accessit index multo quam ante fuerat faecundior. — *Basileae, per Ambrosium et Aurelium Frobenios fratres*, anno 1570 (avec la marque des Froben).

2 ffnc. : titre et dédicace; 6 ff. par 2 col. chiffrées 5-28 : pièces liminaires; 2 ffnc. : lettre de Vivès au roi Henri VIII; argument tiré des Rétractations; texte des chapitres du Liv. I; 342 ff. par 2 col. chiffrées 33-1398 (le v° du dernier feuillet étant blanc) : texte latin des Livres I-XXII de la Cité de Dieu, chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres, et chaque chapitre suivi des Commentaires correspondants de Vivès; 30 ffnc. : In D. Aurelii Augustini Civitatem Dei eorum tam quae in Augustino quam L. Vivis commentariis tractantur, multo quam ante fuerat locupletior index.

Car. rom. 3 grand., car. italiques et car. grecs (citations); 2 col., 51 lignes (gros car.), 60 lignes (moy. car.) et 88 lignes (pet. car.); titre courant; initiales gravées, plus. grand.; majuscules; in-fol.

BIBL. NAT., C 510. — MAZARINE, 1462 B.

D'après MIGNE (J.-P.), dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 72-75, il y aurait eu deux éditions imprimées par Ambrosius et Aurelius Froben, sous les dates de 1569 et 1570. GRAESSE (*Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 253) cite également une édition de 1569.

1570. — Réimpression de l'édition de 1563, chez *Sébastien Honorat* de Lyon.

Voir plus haut 1560 et 1563.

Cette réimpression présente, dans les deux volumes qui contiennent le traité *De Civitate Dei*, la même disposition typographique et le même nombre de feuillets non chiffrés ou de pages chiffrées que les éditions datées de 1560 et de 1563. La seule différence à signaler est la modification, sur les titres des deux volumes, de l'indication des tomes. Le premier volume porte.... : *Quorum XII priores* hac *omnium illius Operum* tomi quinti parte *continentur;* et le second volume : *D. Aurelii Augustini,.... Operum* tomi quinti pars secunda, *qua reliqui X libri de Civitate Dei....*

BIBL. NAT., C 5072 (tom. V, prima pars); C 3632 (tom. V, pars secunda). — MAZARINE, 24047 et 24048. — SAINTE-GENEVIÈVE, in-8°, CC 1232[2] (tom. V, prima pars).

1570. — (*Version française*). — SAINCT AUGUSTIN. De la Cité de Dieu; contenant le commencement et progrez d'icelle Cité, avec une Defense de la Religion Chrestienne contre les erreurs et mesdisances des Gentils, Heretiques, et autres ennemis de l'Eglise de Dieu; illustree des commentaires de JEAN LOYS VIVES, de Valance. Le tout fait francoys par GENTIAN HERVET d'Orleans, chanoine de Rheims, et enrichy de plusieurs annotations et observations en marge, servans a la conference et intelligence des Histoires anciennes et modernes, par FRANÇOIS DE BELLE-FOREST Comingeois. Avec une table des choses les plus mémorables, ordonnee par lieux communs. — *A Paris, chez Nicolas Chesneau, rue Saint-Jacques, a l'enseigne de l'escu de Froben et du Chesne verd.* M.D.LXX (avec la marque du Chêne et la devise : *Concordia vis nescia vinci*) [*De l'imprimerie de Nicolas Bruslé pour Nicolas Chesneau*, ce 18 de juillet 1570].

10 ffnc., 364 pages chiffrées, 12 ffnc., 356 pages chiffrées, 16 ffnc.; car. rom. de 3 grand. (44, 61 et 72 lignes), et car. italiques; titre courant; manchettes; bandeaux gravés; initiales gravées 3 grand.; in-fol.

10 ffnc. : titre et pièces liminaires. Pages chiffrées 1-364 : texte de la traduction française des douze premiers livres de la Cité de Dieu (moyen car.), chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (pet. car.), et les chapitres étant suivis des commentaires correspondants de Louis Vivès (pet. car.). Ffnc. 1-11 sur 3 col. (pet. car.) : Table des choses principales traictées tant par S. Augustin es douze premiers livres de la Cité de Dieu a Marcellin, qu'aux commentaires de L. Vives sur iceux; fnc. 12 r°, errata pour les douze premiers livres; fnc. 12 v°, blanc. Pages chiffrées 1-356 : texte de la traduction française des Livres XIII-XXII (moy. car.), chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (pet. car.), et les chapitres étant suivis des commentaires correspondants de Vivès (pet. car.). Ffnc. 1-5 r° sur 2 col. (moy. car.) : Recueil d'aucuns passages tant du vieil que du nouveau testament, exposez par sainct Augustin en tout cest œuvre de la Cité de Dieu. Ffnc. 5 v°-15 v° sur 3 col. (pet. car.) : Table des choses principales traictees par S. Augustin es dix derniers livres de la Cité de Dieu a Marcellin qu'aux commentaires de L. Vives sur iceux. Fnc. 16 r° : indication du nom de l'imprimeur. Fnc. 16 v°, blanc.

ARSENAL, T 3872 f°. — MAZARINE, 1465 A. — SAINTE-GENEVIÈVE, fol., CC 443[2].

1570-1571. — Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, operum Tomus quintus, continens XXII libros de Civitate Dei; in quo, praeter locorum multorum restitutionem, secundum collationem vetustiorum exemplarium, curavimus removeri ea omnia quae fidelium mentes haeretica pravitate possent inficere, aut a catholica et orthodoxa fide deviare. Nunc recens impressus, recognitus et emendatus. — *Venetiis, apud Juntas*, MDLXX.

Car. rom.; 242 ff.; in-4°.

Cette édition des *Œuvres complètes de saint Augustin* a été imprimée par *Vicente Valgrisi* [Vincent Vaugris, les Vaugris, Français d'origine, ayant italianisé leur nom] pour le tome I[er], par les *Junta* pour les tomes II à VIII et l'Index, et par *Domenico Nicolini* pour les tomes IX et X.

Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 75-78. — Clément (David), *Bibl. curieuse, historique et critique*...., tom. II, p. 265.

1571. — Divi Aurelii Augustini opera. — *Parisiis apud Sebastianum Nivellum et Morellium*, M.D.LXXI. In-fol.

Cette édition complète des œuvres de saint Augustin est signalée par le P. Jérôme Vignier dans la préface (fnc. 8 r°, ligne 20) de son *Supplément des Œuvres de saint Augustin*, publié en 1654 et en 1655, à Paris, par Siméon Piget et imprimé par François Le Cointe. Elle est également citée par Ciaconius (A.), dans la *Bibliotheca libros et scriptores ferme cunctos ab initio mundi ad annum 1683 ordine alphabetico complectens* (Parisiis, 1729, in-fol.), où on lit, col. 317 : « Omnia simul ejus [Augustini] opera « in 10 tomos digesta Venetiis Vincentius Valgrisius « impressit anno 1571, in-4°, et eodem anno Parisiis « Morellius et Nivellus in-folio, cum epistolis, sermo- « nibus, atque fragmentis aliquot adjectis denuo in ea « editione. ».

1576. — Tomus quintus operum D. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei libros XXII continens : ex vetustissimis Mss. exemplaribus per Theologos Lovanienses [Th. Gozoeum et Joh. Molanum] ab innumeris mendis repurgatus; quorum diligentiam attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio, et lectionum varietas, majori ex parte annotata. — *Antuerpiae, ex officina Christophori Plantini, architypographi regii*, M.D.LXXVI (avec le compas, marque de Plantin, et la devise : *Labore et constantia*). — A la fin : *Excudebat Antuerpiae Christophorus Plantinus*, viii id. junii [6 junii], anno M.D.LXXVI.

Pages chiffrées [1-4] 5-432 et 12 ffnc.; car. rom. 4 grand. et car. italiques; 2 col., 71 lignes; titre courant; manchettes; initiales gravées 2 grand.; majuscules; grand in-fol.

Page [1] : titre. P. [2] : privilège. P. [3] : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo argumentum (gros car.). P. [4] : table des chapitres du Liv. I[er] (italiques). Pp. 5-312 : texte latin (moy. car.) des vingt-deux livres, chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres. Pp. 313-323 : Castigationes (pet. car.). P. [324], blanche. Pp. 325-432 : Commentaires de J.-L. Vivès (très pet. car.), précédés de pièces liminaires. 12 ffnc. (le dernier blanc) : Index in D. Augustini de Civitate Dei libros et Lodovici Vivis commentarios, sur 3 col. (pet. car.).

Voir Ruelens (C.) et De Backer (A.), *Annales Plantiniennes*, Bruxelles, F. Heussner, 1865, in-8°, 1[re] partie, pp. 175-179.

Bibl. Nat., C 829. — Sainte-Geneviève, fol., CC 362.

1579. — (*Version française*). — Sainct Augustin de la Cité de Dieu : contenant le commencement et progrez d'icelle Cité, avec une defense de la Religion chrestienne, contre les erreurs et mesdisances des Gentils, Heretiques et autres ennemis de l'Eglise de Dieu; illustree des Commentaires de Jean Loys Vives. Le tout faict françois par Gentian Hervet, et enrichy de plusieurs annotations et observations... par François de Belle-Forest. *Seconde édition* reveue et corrigee de nouveau et augmentee d'un Traité de l'unité de l'Eglise contre Petillan, Evesque Donatiste.... Plus le dialogue de S. Hierosme contre les Luciferiens : le tout mis en françois par Jacques Pigeou. *Paris*, *Chesneau*, 1579, in-fol.

Biblioth. mun. d'Amiens, Th. 2269.

1580. — Divi Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII. — *Lugduni*, *Stephanus Michael*, 1580. 2 vol. pet. in-8°.

Catalogue des livres rares et précieux composant la Bibliothèque de M. L. M. D. R. (marquis du Roure), Paris, 1848, p. 9, n° 57.

1580. — B. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII, veterum exemplarium collatione nunc demum castigatissimi facti, eruditissimisque doctiss. Lodovici Vivis commentariis illustrati. Cum indice hac postrema editione castigatissimo ditissimoque facto. — *Lugduni apud Bartholomaeum Honoratum*. M.D.LXXX. In-8°, 2 vol.

Cette édition est signalée page 49, dans : « Specimen bibliothecae Hispano-Majansianae, sive idea novi catalogi critici operum scriptorum hispanorum, quae habet in sua bibliotheca Gregorius Majansius generosus Valentinus. Ex Museo Davidis Clementis. — Hannoverae, impensis Jo. Guil. Schmidii. M.DCC.LIII. In-4°. »

M. Baudrier, dans son ouvrage si important et si scrupuleux, intitulé *Bibliographie Lyonnaise*, Lyon, 1899, in-8°, ne cite point cette édition parmi celles de Bartolommeo Onorati, autrement dit Barthélemy Honorat, pour l'année 1580 (tom. IV, pp. 137-139), et ne la signale pas dans les autres années de son exer-

cice. Si le renseignement ci-dessus est exact, il est probable que Barthélemy Honorat, successeur de son oncle Sébastien Honorat, aura simplement tiré à nouveau quelques titres à son nom, qu'il aura placés en tête des exemplaires, restant dans le fonds dont il devenait le propriétaire, de l'édition, encore récente de 1570, publiée par Sébastien Honorat (*Voir plus haut*). La rédaction des deux titres est absolument la même.

1580. — Flores D. AUGUSTINI, ex suis libris de Civitate Dei excerpti. Sententiae aliquot velut aphorismi ex omnibus divi Augustini libris per divum PROSPERUM, deinde per quemdam studiosum [FRANCISCUM DE MAYRONIS] excerptae. Una cum aliquot sententiis et auctoritatibus insignioribus, et omnibus illius operibus selectis. — *Lugduni, apud Gulielmum Rovillium*, 1580.

2 ffnc.; ffc. : 3-388; 22 ffnc.; car. rom. 2 grand.; car. italiques; 22-23 lignes (texte), 29 lignes (index); titre courant; réclames; initiales gravées, 2 grand.; très petit in-8°.

Fnc. 1, titre. Fnc. 2, avis au lecteur. Ffc. 3-388, texte de l'ouvrage. Ffnc. 1-22, index.

BIBL. NAT., C 3594.

1584. — DIVI AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, operum tomus quintus, continens XXII libros de Civitate Dei, in quo, praeter locorum multorum restitutionem, secundum collationem vetustiorum exemplarium, curavimus removeri ea omnia, quae fidelium mentes haeretica pravitate possent inficere aut a catholica et orthodoxa fide deviare. Nunc recens impressus, recognitus et emendatus. — *Venetiis, apud Joannem Baptistam Sessam et fratres*, MDLXXXIIII (avec la marque des Sessa : un chat tenant une souris entre ses dents).

242 ffc. [1]2-242; car. rom., 2 col., 51 lignes; initiales ornées au début de chaque livre; titre courant; manchettes en italiques; in-4°.

Cette édition ne contient que le texte latin.

D'autres exemplaires, identiques pour l'ensemble de l'ouvrage, portent sur le titre :

1° *Venetiis, apud Damianum Zenarum*, MDLXXXIIII (avec la marque de Zennaro : la Salamandre couronnée).

Cette marque étant de dimensions un peu plus grandes que celle des Sessa, il y a, au bas du titre, un léger changement dans la disposition typographique; le nom du libraire n'occupe ici qu'une seule ligne au lieu de deux.

2° *Venetiis, apud Joannem Guariscum et socios*, MDLXXXIIII (avec la marque de Guarisco : une Sirène relevant dans ses bras sa double queue de poisson).

Les dimensions de cette marque ont permis de rétablir, au bas du titre, la mention du nom du libraire sur deux lignes.

Ainsi l'édition des Œuvres de saint Augustin, publiée en 1584, avait été partagée au moins entre trois libraires.

BIBL. NAT., C 1669; C 2034; C 2035.

1584. — (*Version française*). — La Bibliothèque de Clermont-Ferrand (Th. 272) possède la traduction de Gentian Hervet sous cette date et non 1585, comme il est indiqué plus loin. L'exemplaire est semblable à celui de la Bibliothèque Nationale, sauf cette date.

1585-1586. — D. AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. Operum tomus V. Ex vetustissimis manuscriptis exemplaribus per THEOLOGOS LOVANIENSES ab innumeris mendis repurgatus. Quorum diligentiam attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio, et lectionum varietas, majori ex parte annotata. — *Parisiis*, M. D. LXXXVI (avec la marque du grand vaisseau de Paris-Lutèce, aux voiles fleurdelisées, portant quatre écussons avec les initiales des libraires Jean Du Puis, Sébastien Nivelle, Michel Sonnius et Baptiste Du Puis, qui formaient la « Compagnie de la Grand'-navire[1] ». — A la fin : *Parisiis excudebat Dionysius Duvallius, impensis Societatis Parisiensis*, anno Domini M. D. LXXXV.

Pages chiffrées [1-4]5-432, et 14 ffnc.; car. rom. 4 grand.; car. italiques; car. grecs (citations); 2 col., 69 lignes (texte, moy. car.), 78 lignes (index, pet. car. sur 3 col.), 94 lignes (commentaires, plus pet. car.); titre courant; manchettes; initiales gravées plusieurs grandeurs; in-fol.

Page [1], titre. P. [2], avertissement. P. [3] : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo, argumentum. P. [4] : table des chapitres du Liv. I. Pages chiffrées 5-312 : texte latin des vingt-deux livres de la Cité de Dieu, chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres. Pages chiffrées 313-324 : Castigationes. Pages chiffrées 325-432 : Appendix tomi quinti operum B. Augustini complectens JOANNIS LUDOVICI VIVIS Commentarios in libros de Civitate Dei, nonnullis tamen omissis ex censura facultatis Theologicae Lovaniensis. Ffnc. 1-14 : Index (sur 3 col.) in D. Augustini de Civitate Dei libros et Lodovici Vivis Commentarios.

Cette édition reproduit l'édition de Plantin de 1576.

BIBL. NAT., Rés. C 464; C 465.

1585-1586. — Tomus V Operum D. AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei libros XXII continens. Ex vetustissimis Mss. exemplaribus per THEOLOGOS LOVANIENSES ab innumeris mendis repurgatus. Quorum diligentiam attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio,

1. LA CAILLE. *Hist. de l'Imprimerie et de la Librairie*, Paris, 1689, in-4°, p. 175.

et lectionum varietas, majori ex parte annotata. — *Lugduni*, M.D.LXXXVI (avec la marque du Lion entouré d'un essaim d'abeilles et la devise : *De forti dulcedo*, qui était la marque du libraire Julliéron). — A la fin : *Excudebat Joannes Quadratus* [*Jean Carré*], *typographus Lugdunensis*. M.D.LXXXV.

Pages chiffrées [1-4]5-432 et 12 ffnc.; car. rom. 4 grand., car. italiques, et car. grecs (citations); 2 col., 70 lignes (car. moy., texte), 77 lignes (pet. car., index sur 3 col.) et 95 lignes (très pet. car., commentaires); titre courant; manchettes en italiques; initiales ornées en tête de chaque livre; majuscules; gr. in-fol.

Page [1] : titre, impression rouge et noire. P. [2] blanche. P. 3 (*chiffrée 7 par erreur*) : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo, argumentum. P. 4 (*chiffrée 8 par erreur*) : table des chapitres du Liv. I. Pp. 5-312 (car. moy.) : texte latin des Livres I-XXII, avec une table des chapitres en tête de chaque livre. Pp. 313-323 (pet. car.) : Castigationes. P. 324, blanche. Pp. 325-432 : Appendix Tomi quinti operum B. Augustini, complectens Joannis Lodovici Vivis Commentarios in libros de Civitate Dei, nonnullis tamen omissis ex censura facultatis Theologicae Lovaniensis. Ffnc. 1-11 : Index (sur 3 col. en pet. car.) in D. Augustini de Civitate Dei libros et Lodovici Vivis commentarios. Fnc. 12 v° : nom de l'imprimeur.

Cette édition, comme celles de même date publiées à Paris par la Compagnie de la Grand'Navire, est une reproduction de l'édition de Plantin de 1576. Les deux éditions de Paris et de Lyon ont la plus grande analogie; toutefois, il y a certaines différences dans les caractères et le nombre de lignes.

Bibl. Nat., C 830. — Sainte-Geneviève, fol., CC 370.

1585. — (*Version française*). — Sainct Augustin. De la Cité de Dieu, contenant le commencement et progrez d'icelle cité, avec une deffence de la religion chrestienne contre les erreurs et medisances des Gentils, Heretiques et autres ennemis de l'Eglise de Dieu : illustree des Commentaires de Jean Loys Vives, de Valence. Le tout faict Francoys par Gentian Hervet d'Orleans, Chanoine de Rheims, et enrichy de plusieurs annotations et observations en marge, servans a la conference et intelligence des Histoires anciennes et modernes, par Francois de Belle-Forest Comingeois. Avec une Table des choses plus memorables, ordonnee par lieux communs. Troisieme edition. Reveuë et corrigee de nouveau, et augmentee du Traicté de l'Unité de l'Eglise contre Petilian Evesque Donatiste et des Epistres XLVIII et L du même Autheur, respondant à ceux qui demandent deux religions et vivre en liberté de conscience : prouvant amplement que les Heretiques doivent estre contraints par les Loix et Ordonnances des Princes Chrestiens d'embrasser et suyvre l'union Catholique, Apostolique et Romaine. Plus le dialogue de Sainct Hierosme contre les Luciferiens. Le tout mis en Francoys par Jacques Tigeou, Angevin, Docteur en Theologie, Chancelier et Chanoine en l'Eglise cathedrale de Metz. — *A Paris, chez Michel Sonnius, rue S. Jacques, à l'Escu de Bâle* (avec la marque de la Vipère de saint Paul), M.D.LXXXV.

36 ffnc. et pages chiffrées 1-814; car. rom. 4 grand.; car. italiques 2 grand.; 2 col., 61 lignes (texte), 71 lignes (commentaires); titre courant; manchettes en très petits car.; bandeaux gravés; initiales ornées plus. grand.; majuscules ornées; in-fol.

Ffnc. 1-35 : titre et pièces liminaires. Fnc. 36 r° : Argument sur les livres de la Cité de Dieu de sainct Aurele Augustin, pris du second livre des Retractations du mesme auteur. Fnc. 36 v° : Table des chapitres du premier livre. Pages chiffrées 1-724 : traduction des Livres I-XXII de la Cité de Dieu, avec une table des chapitres en tête de chaque livre et les commentaires correspondants de Louis Vivès à la suite des chapitres. Pages chiffrées 725-814 : les diverses pièces annexes citées sur le titre.

Voir 1584.

Bibl. Nat., C 562. — Sainte-Geneviève, fol., CC 444. — Bibl. mun. de Nantes, Théol. 1785.

1589. — (*Version tchèque*). — Sw. Augustina biskupa Hipponenského Kniha o městě božim, z latinského přeložena od Ad z Winoře. *W Praze u Buriana Waldy*, 1589. In-8°.

Traduction d'Adam de Vinoř.

J. Jungmann, *Historie literatury české* (W Praze, 1849, gr. in-8°), p. 227, n° 1769.

Seconde édition en 1786.

1596. — D. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Opera, per Theologos Lovanienses emendata. — [*Genevae*], *Jacobus Stoer*, 1596; in-8°.

Le traité *De Civitate Dei* se trouve dans le tome V, divisé en deux parties. La première partie comprend les douze premiers livres, la seconde partie, les dix derniers. Les titres offrent la même rédaction que les éditions de Sébastien Honorat (1560, 1563 et 1570) dont la présente édition semble une reproduction.

Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 153.

1600. — A cette date Migne (J.-P.), dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 154, indique une édition de la *Cité de Dieu* de saint Augustin chez Plantin, à Anvers, in-fol. Christophe Plantin étant mort le 1er juillet 1589 et sa veuve, le 17 août 1596, l'édition de 1600, sortie de l'*Officina Plantiniana*, aurait été imprimée par Jean Moretus.

1601. — (*Version française*). — Sainct Augustin. De la Cité de Dieu : contenant le commencement et progrez d'icelle cite, avec une defense

de la Religion Chrestienne contre les erreurs et mesdisances des Gentils, Heretiques et autres ennemis de l'Eglise de Dieu; illustree des Commentaires de Jean Loys Vives, de Valence. Le tout faict Françoys par Gentian Hervet d'Orléans, Chanoine de Rheims, et enrichi de plusieurs annotations et observations en marge, servant à la conference et intelligence des Histoires anciennes et modernes par Francois de Belle-Forest. Avec une table des choses plus memorables ordonnee par lieux communs. Troisieme edition, revue et corrigee de nouveau, et augmentee de..... — *A Paris, chez Nicolas Buon, au mont Sainct-Hylaire, à l'image Saint-Claude*, M.DCI [*imprimé à Paris par Jean du Carroy, au mont Saint-Hylaire, rue des Carmes, devant le collège des Lombards*]. — 2 vol. in-8°.

Car. rom. 2 grand. (34 lignes et 42 lignes); car. italiques; car. grecs (citations); titre courant; manchettes; bandeaux gravés; initiales gravées 3 grand.; majuscules; in-8°.

Vol. I : 20 ffnc. : titre; pièces liminaires; Argument sur les livres de la Cité de Dieu de S. Aurelle Augustin, pris du second livre des Retractations du mesme auteur; table des chapitres du premier livre de la Cité de Dieu.

Pages chiffrées 1-1215 [1216] : texte de la traduction française des Livres I-XII, chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (car. italiques sur 2 col.) et suivi des commentaires correspondants de L. Vivès (pet. car.). 30 ffnc. : Table des choses principales traictees tant par S. Augustin es douze premiers chapitres de la Cité de Dieu qu'aux commentaires de L. Vives sur iceux (pet. car. sur 2 col.).

Vol. II. : 2 ffnc., titre; pages chiffrées 5-1212 : texte de la traduction française des Livres XIII à XXII, chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (car. italiques sur 2 col.) et suivi des commentaires correspondants de L. Vivès (pet. car.); 43 ffnc. contenant un *Recueil d'aucuns passages tant du vieil que du nouveau Testament, exposez par saint Augustin en tout cest oeuvre de la Cité de Dieu*, suivi de la table des choses principales traitées dans les dix derniers livres de la Cité de Dieu. [La dernière partie du volume, avec pagination spéciale (pages chiffrées 1-232) renferme le livre de saint Augustin sur l'*Unité de l'Eglise* contre Pétilian, évêque Donatiste, traduit en français par Jacques Tigeou, Angevin, docteur en théologie de la Faculté de Reims (pp. 7-96); la Réponse à ceux qui demandent deux religions et le dialogue de saint Jérôme contre les Lucifériens (pp. 97-232), le tout traduit en français par Jacques Tigeou.]

Arsenal, T 3873, in-8° (1er volume). — British Museum (2e volume); renseignements dus à l'obligeance de M. Pollard.

1603 et 1609. — A ces deux dates, Migne, dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 45 et col. 83, signale une édition parisienne des *Œuvres de saint Augustin* en XI tomes in-fol., d'après celle des Théologiens de Louvain.

L'édition parisienne de 1609 est également mentionnée dans la préface du P. Jérôme Vignier (fnc. 8 r°, ligne 23) au *Supplément des Œuvres de saint Augustin*, publié en 1654 et 1655 à Paris chez Siméon Piget et imprimé par François Le Cointe.

1610. — A cette date, Migne, dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 154, signale une édition publiée à Genève, in-8°.

Cette édition des vingt-deux livres du *De Civitate Dei* aurait été publiée chez J. Chouet. (Cf. Draudius (Georgius), *Bibliotheca classica*, Francfort, 1625, in-4°, p. 104.)

Dans le même tome de la *Patrologie latine*, col. 45, Migne mentionne également, à la même date, une édition lyonnaise.

1610. — (*Version française*). — Sainct Augustin. De la Cité de Dieu, contenant le commencement et progrez d'icelle cité, avec une defence de la Religion Chrestienne contre les erreurs et medisances des Gentils, Heretiques, et autres ennemis de l'Eglise de Dieu : illustree des Commentaires de Jean Louys Vives, de Valence. Le tout fait François par Gentian Hervet, d'Orleans, Chanoine de Reims : Et enrichy de plusieurs annotations et observations en marge, servans a la conference et intelligence des Histoires anciennes et modernes par Francois de Belle-Forest, Comingeois; avec une table des choses plus memorables, ordonnees par lieux communs. Quatrieme edition. Reveue et corrigee de nouveau et augmentee du Traité de l'Unité de l'Eglise contre Petilian, Evesque donatiste, et des Epistres XLVIII. et L. du même autheur, respondant a ceux qui demandent deux religions, et vivre en liberté de conscience : prouvant amplement que les Heretiques doivent être contraints par les Loix et Ordonnances des Princes Chrestiens d'embrasser et suivre l'union Catholique, Apostolique et Romaine. Plus le dialogue de saint Hierosme contre les Luciferiens. Le tout mis en Francois par Jacques Tigeou, Angevin, Docteur en theologie, Chancelier et Chanoine en l'Eglise cathedrale de Metz. — *A Paris, chez François Gueffier, rue de Saint-Jean de Latran, devant le collège de Cambray.* M.DC.X. — A la fin, nom et adresse de l'imprimeur : *A Paris, par Jean du Carroy, demeurant au mont Saint-Hilaire, près du collège de Rheims.* M.DC.X.

Entre le titre de l'ouvrage et l'adresse du libraire, gravure en taille-douce représentant saint Augustin en costume d'évêque; au-dessous de la gravure les mots : *Sagittaveras tu Domine cor meum.*

38 ffnc.; pages chiffrées 1-832, plus pages chiffrées 1-111 (1); car. rom. 3 grand.; car. italiques; 2 col., 57 lignes (texte) et 82 lignes (commentaires); titre

courant; manchettes; initiales gravées plus. grandeurs; in-fol.

Fnc. 1 r°: titre. Fnc. 2 r°: Au Roy (gros car. rom.). Fnc. 4 r° : A l'illustre et généreux seigneur Monseigneur Juste Loys, seigneur de Tournon et comte de Roussillon : *signé* Belle-Forest (en car. ital.). Fnc. 5 à 38 (pet. car. rom.) : Lettre de Henri VIII à Louis Vivès; lettre de Louis Vivès à Henri VIII; préface de Louis Vivès; Recueil d'aucuns passages tant du vieil que du nouveau testament, exposés par saint Augustin en tout cet œuvre de la Cité de Dieu; table des choses principales traitées tant par saint Augustin en ses vingt-deux livres qu'aux commentaires de Vivès (sur 3 col.).

Pages chiffrées 1-832 : traduction du texte de la Cité de Dieu (car. rom. moy.) et des Commentaires de Vivès (pet. car. rom.), chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (en car. ital.), et chaque chapitre étant suivi des commentaires correspondants. Pages chiffrées I-III (I): Traité de l'Unité de l'Église et autres pièces annexes mentionnées au titre.

SAINTE-GENEVIÈVE, fol., CC 445.

1610. — (*Version anglaise*). — S. AUGUSTINE. Of the City of God, with the learned comments of J. L. VIVES. Englished by J. H[EALEY]. — *George Eld* [*London*], 1610; in-fol.

BRITISH MUSEUM, 3805, c.

WATT (Rob.). *Bibliotheca Britannica....*, tom. I, col. 54. — *Catalogue of the printed books bequeathed by Francis Douce, esq.*, to the Bodleian Library; in-fol.

1613. — D. AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. Ex vetustissimis manuscriptis exemplaribus per THEOLOGOS LOVANIENSES ab innumeris mendis repurgati. Quorum diligentium attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio et lectionum varietas, majori ex parte annotata. Cum commentariis novis et perpetuis R. P. F. LEONARDI COQUAEI, Aurelii eremitae Augustiniani, doctoris theologi parisiensis, et JOANNIS LUDOVICI VIVIS. — *Parisiis*, s. typ., M.DC.XIII (avec la marque du plan de Paris et l'inscription : *Lutetia urbs Parisiorum*).

4 ffnc.; pages chiffrées sur 2 col. : col. 1-1876 (*avec des erreurs*), et 16 ffnc.; gr. in-fol.

C'est la même édition que celle du volume suivant compris dans les OEuvres complètes de saint Augustin (1613-1614). Comme c'était la première édition des Commentaires de Léonard Coquée, l'éditeur a voulu vendre séparément le volume contenant la Cité de Dieu, et, dans ce but, il a fait tirer un titre spécial où il s'est borné à supprimer au recto ces mots : *Operum tomus V*, et, au verso, l'avis au lecteur.

BIBL. NAT., C 511.

1613-1614. — D. AURELII AUGUSTINI, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. Operum tomus V. Ex vetustissimis manuscriptis exemplaribus per THEOLOGOS LOVANIENSES ab innumeris mendis repurgatus; quorum diligentiam attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio, et lectionum varietas, majori ex parte annotata; cum commentariis perpetuis R. P. F. LEONARDI COQUAEI, Aurelii Eremitae Augustiniani, doctoris theologi Parisiensis, et JOANNIS LUD. VIVIS. — *Parisiis*. M.DC.XIII (avec la marque du plan de Paris au-dessus duquel plane l'inscription : *Lutetia urbs Parisiorum*[1]).

4 ffnc.; pages chiffrées sur 2 col. : col. [1-4]5-1876, et 16 ffnc.; car. rom. de 4 grand.; car. italiques; car. grecs et hébreux (citations); 2 col., 67 lignes (pet. car. du texte), 78 lignes (plus pet. car. des commentaires); titre courant; manchettes; initiales ornées de plus. grand.; majuscules; bandeaux gravés; gr. in-fol.

Fnc. 1 r° : titre, en rouge et noir. Fnc. 1 v° : avis au lecteur (car. ital.). Fnc. 2 : Serenissimae principi Christianae a Lotharingia Magnae Etruriae duci matri, S. (gros. car.); cette dédicace finit fnc. 3 r°, avec la signature : « Frater Leonardus Coquaeus Aurelius Eremita Augustinianus. » Fnc. 3 v° (moy. car.) : Avis de l'imprimeur au lecteur, liste d'errata. Fnc. 4 r° (car. ital.) : Fred. Morelli professoris et interpretis regii epigramma prosopopaeicum in libros de Civitate Dei, a R. F. Leonardo Coquaeo, Aur. Augustiniano Theol. doctore luculentissimis commentariis illustratos. Fnc. 4 v° : blanc.

Col. [1-2] : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo argumentum. Col. [3-4] : Elenchus capitum in Divi Aurelii Augustini de Civitate Dei librum I (car. ital.). Col. 5-12 : F. Leonardi Coquaei Aurelii Augustiniani D. Par. et seren. M. D. Haetruriae a sacris confess. praefatio in suos commentarios in libros XXII S. Augustini de Civitate Dei (pet. car.). Col. 13-1536 [1537-1538] : texte latin sur 2 col. (pet. car. pour le texte et plus pet. car. pour le commentaire), avec une table des chapitres (car. ital.) en tête de chaque livre et les commentaires correspondants de Léonard Coquée à la suite des chapitres. Col. 1539-1542 : Appendix tomi quinti Operum B. Augustini, complectens Joannis Lodovici Vivis commentarios in libros de Civitate Dei, nonnullis tamen omissis ex censura facultatis Theologicae Lovaniensis. Col. 1543-1546 : Praemonitio Joannis Lodovici Vivis Valentini. Col. 1547-1852 : Joannis Lodovici Vivis Valentini in libros XXII de Civitate Dei D. Aurelii Augustini commentaria (car. plus petits). Col. 1853-1876 : Castigationes pleraeque tomi quinti operum S. Augustini (in libb. XXII de Civitate Dei).

Ffnc. 1-16 : Index in D. Augustini de Civitate Dei libros et Leonardi Coquaei ac Lodovici Vivis commentarios, sur 3 col. (plus pet. car.)

NOTA. — Une partie des volumes de cette édition porte la date de 1614, entre autres le tome 1er, dont voici le titre général :

Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi et Doctoris

1. Sébastien Cramoisy était l'un des principaux membres de la Société fondée sous cette marque.

praecipui Opera, tomis decem comprehensa : per Theologos Lovanienses ex manuscriptis codicibus multo labore emendata, et ab innumeris erroribus vindicata : illustrata praeterea eruditis censuris, et locupletata multis homiliis et aliquot epistolis eiusdem S. Augustini, antea non editis. Additis nonnullis aliis homiliis Lutetiae nunc primum hoc anno 1614, quas pagina secunda Tomi 10 indicabit. Una cum Leon. Coquaei Eremitae August. Doct. Theol. Par. in libros XXII de Civitate Dei commentariis. (Au-dessous de la marque du plan de Paris avec l'inscription : *Lutetia urbs Parisiorum*, la date M.DC.XIV.)

Bibl. Nat., C 466. — Sainte-Geneviève, fol., CC 375.

1614. — (*Version espagnole*). — S. Augustin. La Ciudad de Dios, traduzida de latin en Romance por Antonio de Roys y Roças. — *Madrid*, 1614; in-fol.

Migne (J.-P.). *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 158.

1616. — S. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. Operum tomus V. Ex vetustissimis manuscriptis exemplaribus per Theologos Lovanienses ab innumeris mendis repurgatus. Quorum diligentiam attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio, et lectionum varietas, majori ex parte annotata. Accedunt separatim commentarii R. P. F. Leonardi Coquaei, Aurelii Eremitae Augustiniani, doctoris theologi Parisiensis, et Joannis Ludovici Vivis. — *Coloniae Agrippinae, sumptibus Antonii Hierat, bibliopolae, sub signo Gryphi*, anno M.DC.XVI (avec la marque d'Antoine Hiérat et la devise : *Virtute duce, comite fortuna*).

Pages chiffrées [1-2] 3-299 [300] + [1] 2-130 + 1 f. blanc + 1-329 [330] + 1 f. blanc; car. rom. 4 grand.; car. italiques; car. grecs (citations); 2 col., 75 lignes (car. moy.) et 95 lignes (pet. car.); titre courant; manchettes; encadrements à filets; bandeaux gravés; initiales ornées 2 grand.; majuscules; in-fol.

Page [1] : titre, impression rouge et noire. P. [2], blanche. P. 3 (gros car.) : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo, argumentum. P. 4 (car. italiques) : table des chapitres du Liv. I de la Cité de Dieu. Pp. 5-289 (car. moy.) : texte latin des Livres I-XXII, avec une table des chapitres en tête de chaque livre. Pp. 290-299 [300] (pet. car.) : Castigationes. — Pp. [1] 2-4 (moy. car. et car. ital.) : pièces liminaires des Commentaires de L. Vivès. Pp. 5-130 (pet. car.) : Joannis Ludovici Vivis Valentini in libros de Civitate Dei D. Aurelii Augustini commentaria. — Pp. 1-120 (pet. car.) : F. Leonardi Coquaei Aurelii Augustiniani D. Parisiensis et seren. M.D. Etruriae a sacris confess. praefatio in suos commentarios in libros S. Augustini de Civitate Dei; et commentarii in libros I-VIII. Pp. 121-196 (plus pet. car.) : F. Leonardi Coquaei.... commentarii in libros IX-XV, cap. vii. Pp. 197-329 [330] (pet. car.) : F. Leonardi Coquaei commentarii in libros XV, cap. viii-LXXII.

Cette édition, jusqu'aux commentaires de Léonard Coquée, qui y sont ajoutés, est une reproduction de l'édition de Plantin de 1576.

Bibl. Nat., fol., Ar 1-6; C 832.

1620. — Sancti Aurelii Augustini de Civitate Dei Libri XXII, ex veteribus libris emendati, et novis commentariis, auctore Casp. Barth. — Halae Saxonum, apud Michaelem OEschlegel, 1620; in-fol.

Édition citée par G. Draudius (*Bibliotheca classica*, Francofurti, apud M. Balthas. Ostern, 1625, in-4°, tom. I, p. 104).

1620. — (*Version anglaise*). — Saint Augustine. Of the Citie of God; with the learned comments of Jo. Lodovicus Vives. Englished first by J. H[ealey]. And now in this second edition compared with the Latine originall and in very many places corrected and amended. — *London, printed by G. Eld and M. Flesher* (avec une marque du Soleil éclairant le monde et la devise : *Sic Augustinus dissipabit* [*tenebras*]); 1620.

10 ffnc., pages chiffrées 1-860 (*il y a par erreur* 861), et 2 ffnc.; car. rom. 2 grand.; 55 lignes (gros car.) et 62 lignes (pet. car.); car. italiques; car. grecs (citations); titre courant; manchettes; encadrement des pages en filets; bandeaux ornés, les uns gravés, les autres formés de l'assemblage de petites vignettes typographiques; initiales gravées de plus. grand.; in-fol.

Fnc. 1 blanc. Ffnc. 2-9 : titre et pièces liminaires. Fnc. 10 r° : Argument tiré du Liv. II des Rétractations de saint Augustin (pet. car.). Fnc. 10 v° : table des chapitres du Liv. I (sur 2 col., car. ital.). Pages chiffrées 1-860 (*il y a par erreur* 861) : texte de la traduction anglaise des vingt-deux livres de la Cité de Dieu (gros car.), avec une table des chapitres (sur 2 col., car. ital.) en tête de chaque livre et les commentaires correspondants de L. Vivès (pet. car.) à la suite des chapitres. Ffnc. 1-2 : table alphabétique des matières (sur 3 col., pet. car.).

Mazarine, 1467.

1621. — (*Version néerlandaise*). — Aur. Augustyn van de Stad Gods, met de Aantekeningen van Vennekool. — *Delft*, 1621, in-4°.

Johannes van Abkoude, *Naamregister of Versaameling van nederduytsche boeken* (Leyden, 1754, in-4°), t. III, p. 13. C'est peut-être la traduction en flamand que Migne, dans sa *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 159, mentionne comme ayant été imprimée à Leyde en 1621.

1622. — I. D. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XII. Veterum exemplarium collatione nunc demum castigatissimi facti, eruditissimisque doctissimi Lodovici Vivis Commentariis illustrati. Quorum XII priores hac omnium illius Operum Tomi quinti Parte prima continentur : cum indice, hac postrema editione castigatissimo ditissimoque

facto. — [*Genevae*], *excudebat Jacobus Stoer*, M.DC.XXII.

II. D. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Operum Tomi quinti pars secunda. Qua reliqui X libri de Civitate Dei, nunc demum veterum codicum collatione et fide castigatissimi facti, atque doctissimi viri Lodovici Vivis eruditissimis Commentariis illustrati, continentur; cum indice hac postrema editione castigatissimo ditissimoque facto. — *Genevae, typis Jacobi Stoer*, M.DC.XXII. — 2 vol.

Pars I : Pages chiffrées [1-3] 4-32, 12 ffnc., pp. chif. 1-739 [740], et 26 ffnc. — *Pars II* : 12 ffnc., pp. chif. 1-742, 21 ffnc. — Car. rom. et italiques; car. grecs (citations) : 40 lignes (2 col. dans l'Index); titre courant; initiales gravées 2 grandeurs; majuscules; petit in-8°.

Pars I : Pages [1-3] 4-32 : titre avec encadrement orné et pièces liminaires. Ffnc. 1-12 : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo Argumentum; et table des chapitres des Livres I-XII de la Cité de Dieu. Pp. chiff. 1-739 [740] : texte latin des Livres I-XII, avec les commentaires correspondants de L. Vivès à la suite des chapitres. Ffnc. 1-26 : In Divi Aurelii Augustini primos duodecim libros de Civitate Dei, tam eorum quae in Augustino quam Lodovici Vivis Commentariis tractantur, index.

Pars II : Ffnc. 1-12 : titre avec encadrement orné et table des chapitres des Livres XIII-XXII. Pp. chiff. 1-742 : texte latin des Livres XIII-XXII, avec les commentaires correspondants de L. Vivès à la suite des chapitres. Ffnc. 1-21 : In Divi Aurelii Augustini ultimos decem libros de Civitate Dei, tam eorum quae in Augustino quam Lodovici Vivis commentariis tractantur, index.

Cette édition est une reproduction de celles de 1596 à Genève et de 1560, 1563 et 1570 à Lyon.

Bibl. Nat., C 3633.

1624. — Casp. Barthii Commentariorum in Divi Aurelii Augustini Civitatem Dei Liber primus. — *Francofurti, typis Wechelianis, apud Dan. et Dav. Aubrios et Clem. Schleich*, 1624; in-fol.

Migne (J.-P), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 154. En tête de l'ouvrage se trouvait l'avis suivant : « Eccum tibi, amice lector, specimen commentariorum nostrorum in Civitatem divinam Augustini, multis expetitum. Sequentur ipsa commentaria, si Deus vitam dederit; opus immensum et, licet ominari, aeternum.... » Consulter les renseignements ajoutés par Migne.

1626. — A cette date, Migne, dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 84, mentionne une nouvelle édition parisienne des Œuvres de saint Augustin en 11 tomes in-folio, d'après l'édition des Théologiens de Louvain.

Cette édition se trouvait aussi mentionnée dans la préface du P. Jérôme Vignier (fnc. 8 r°, ligne 8) au *Supplément des Œuvres de saint Augustin*, publié, en 1654 et 1655 à Paris par Siméon Piget et imprimé par François Le Cointe.

1636-1637. — S. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. Ex vetustissimis manuscriptis exemplaribus per Theologos Lovanienses ab innumeris mendis repurgatus. Quorum diligentiam attestatur, sub finem tomi, castigationum ratio, et lectionum varietas, maiori ex parte annotata; cum commentariis novis et perpetuis R. P. F. Leonardi Coquaei, Aurelii Eremitae Augustiniani, Doctoris Theologi Parisiensis, et Joa. Lud. Vivis. Tomus Quintus. — *Parisiis*, M.DCXXXVI (avec la marque du grand vaisseau de Paris-Lutèce, mais sans écussons à initiales dans les voiles[1]).

4 ffnc.; colonnes chiffrées [1-4] 5-1876, 16 ffnc.; car. rom. 5 grand.; car. italiques 2 grand.; car. grecs (citations); 2 col., 66 lignes (texte) et 78 lignes (commentaires); titre courant; manchettes en très petit car.; bandeaux ornés; initiales gravées de plus. grand.; majuscules; gr. in-fol.

Ffnc. 1-3 : faux titre; titre avec impression rouge et noire; épître dédicatoire de Léonard Coquée à la grande-duchesse de Toscane, Christine de Lorraine (très gros car.); avis de l'imprimeur au lecteur. Col. [1-2] : Divi Aurelii in libros de Civitate Dei, ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo argumentum (gros car.). Col. [3-4] : table des chapitres du Liv. I (car. ital.). Col. 5-12 : préface de L. Coquée. Col. 13-1536 : texte latin des Livres I-XXII (moy. car.), chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (gros car. ital.) et chaque chapitre suivi des commentaires correspondants de L. Coquée (pet. car.). Col. [1537-1538], page blanche. Col. 1539-1546 : pièces liminaires des Commentaires de L. Vivès. Col. 1547-1852 : texte des Commentaires de L. Vivès sur les vingt-deux livres de la Cité de Dieu (pet. car.). Col. [1853] 1854-1816 (*par erreur pour* 1876) : Castigationes (pet. car.). Ffnc. 1-16 : sur 3 col. (pet. car.) : Index in D. Augustini de Civitate Dei libros, et Leonardi Coquaei ac Ludovici Vivis commentarios.

Bibl. Nat., C 833; C 834. — Mazarine, 1445 à 1451. — Sainte-Geneviève, fol., CC 381.

1651. — S. Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII. Ex vetustissimis manuscriptis exemplaribus per Theologos Lovanienses ab innumeris mendis repurgati. Quorum diligentiam attestatur castigationum ratio, et lectionum varietas, majori ex parte annotata; cum commentariis novis et perpetuis R. P. F. Leonardi Coquaei, Aurelii Eremitae Augustiniani, Doctoris Theologi Parisiensis, et Joannis Ludovici Vivis. — *Parisiis*, M.DC.LI (avec la

1. D'après La Caille, *op. cit.*, la Compagnie de *la Grand'navire*, formée à cette époque pour la publication des Saints Pères, se composait de : Étienne Richer, Sébastien Cramoisy, Denys Moreau, Claude Sonnius, Gabriel Cramoisy et Gilles Morel.

marque du grand vaisseau de Paris-Lutèce, mais sans écussons à initiales dans les voiles[1]).

4 ffnc., col. chiffrées 1-1872; car. rom. 4 grand.; car. italiques 2 grand.; car. grecs et hébreux (citations); 2 col., 66 lignes (texte) et 78 lignes (commentaires); titre courant; manchettes; bandeaux ornés; initiales gravées 2 grand.; majuscules; grand in-fol.

Ffnc. 1-4 : faux titre; titre avec impression rouge et noire; épître dédicatoire de L. Coquée à la grande-duchesse de Toscane. Col. chif. 1-2 : Divi Aurelii Augustini in libros de Civitate Dei, ex ipsius auctoris Retractationum libro secundo, argumentum. Col. 3-[4] : table des chapitres du Liv. I (gros car. ital.). Col. 5-12 : préface de L. Coquée (plus pet. car.). Col. 13-1554 : texte latin des vingt-deux livres (pet. car.), chaque livre étant précédé d'une table de ses chapitres (gros car. ital.) et chaque chapitre étant suivi des commentaires correspondants de L. Coquée (plus pet. car.). Col. [1555-1556], page blanche. Col. 1557-1562 : pièces liminaires des commentaires de Louis Vivès. Col. [1563-1564], page blanche. Col. 1565-1872 : texte des commentaires de Louis Vivès (plus pet. car.). — Il n'y a pas d'index.

Arsenal, T 3828, f°.

1655. — (*Version française*). — Saint Augustin. De la Cité de Dieu, traduite par le sieur De Ceriziers, aumosnier du Roy. — *Paris, chez Pierre Le Petit, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, rue Saint-Jacques, à la Croix d'or*, M.DC.LV.

8 ffnc., pages chiffrées 1-800 et 8 ffnc.; car. rom. 2 grand.; car. italiques 2 grand.; 45 lignes (texte); 2 col., 65 lignes (table); titre courant; gravure; bandeau gravé; grandes initiales gravées au début de la dédicace et du privilège; majuscules; in-fol.

Fnc. 1, blanc. Fnc. 2, titre avec impression rouge et noire. Fnc. 3 v°, gravure en taille-douce, occupant toute la page : portrait de messire Jacques le Coigneux, grand président au Parlement. Ffnc. 4-8 : épître dédicatoire et préface. Pages chiffrées 1-800 : traduction française des Livres I-XXII. Ffnc. 1-7 : table des chapitres des vingt-deux livres. Fnc. 8 : privilège.

Bibl. Nat., C 563 et Rés. C 564. — Arsenal, T 3874 f°. — British Museum, 16. h. 7.

1660. — (*Version néerlandaise*). — Augustinus. XXII Boeken van de Stad Gods. — *Amsterdam*, 1660, in-fol.

Johannes van Abkoude, *Naamregister of Verzaameling van nederduytsche boeken* (Leyden, 1754, in-4°), tom. I, p. 22.

1661. — Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, de Civitate Dei Libri XXII, in duos tomos divisi; ex vetustissimis Mss. exemplaribus emendati, juxta novissimam editionem coloniensem. Accedunt commentarii eruditi et integri quidem Joannis Ludovici Vivis Hispalensis ac Leonardi Coquaei Aurelianensis; cum indice gemino, altero locorum Scripturae sacrae, altero rerum ac verborum locupletissimo. — *Francof* [*urti*] *ac Hamburgi, sumptibus Zachariae Hertelii*, 1661; 2 tomes in-4°.

Le tome I comprend les Livres I-XII (1200 pp. avec ff. préliminaires et index); le tome II, les Livres XIII-XXII (1116 pp. avec ff. préliminaires et index). Cette édition contient un portrait de saint Augustin.

Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 155. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 255, col. 1. — Burgersdijk et Niermans, à Leyde, Catal. de vente, décembre 1907. — British Museum, 3805. b.

1664. — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Opera omnia, tomis XI comprehensa, a Theologis Lovaniensibus opera manuscriptorum codicum ab innumeris mendis expurgata, et eruditis ubique censuris illustrata, adjectis omnibus superiorum editionum accessionibus, cum indice locorum sacrae Scripturae, rerum item et verborum locupletissimo et accuratissimo, tomum undecimum complectente. Tomus quintus [De Civitate Dei]. — *Lugduni, sumptibus Joannis Radisson, via Mercatoria, sub signo Scuti Veneti* (avec la marque du Lion de Saint-Marc), M.DC.LXIV.

14 ffnc., et pages chiffrées 1-844; car. rom. 4 grand.; car. italiques; car. grecs (citations); 2 col., 76 lignes (texte) et 92 lignes (commentaires); titre courant; manchettes; bandeaux gravés ou formés de l'assemblage de petites vignettes typographiques; culs-de-lampe; initiales gravées 2 grand.; majuscules; grand in-fol.

Fnc. 1 r°, faux-titre. Fnc. 1 v° : avis au lecteur pour l'avertir que les commentaires de Louis Vivès, au lieu d'être rejetés à la fin du volume, comme dans les autres éditions, sont placés à la fin des chapitres auxquels ils correspondent et précédent ceux de L. Coquée. Fnc. 2 r° : titre avec impression rouge et noire. Ffnc. 3-9 v° : Index librorum et capitum in hoc tomo de Civitate Dei contentorum. Fnc. 10 : notice de J.-L. Vivès sur les Goths (gros car. à longues lignes). Fnc. 12 : préface de L. Coquée à ses commentaires (car. moy. à longues lignes). Fnc. 14 v° : argument tiré du Liv. II, chap. 43, des Rétractations de saint Augustin (gros car.). Pages chiffrées 1-844 : texte latin des vingt-deux livres de la Cité de Dieu (pet. car. sur 2 col.), chaque chapitre étant suivi des commentaires correspondants (très pet. car. sur 2 col.) d'abord de J.-L. Vivès, ensuite de Léonard Coquée.

Sainte-Geneviève, fol., CC 389.

1665-1667. — (*Version française*). — Saint Augustin. De la Cité de Dieu [Livres I-X], de la traduction de Louis Giry. — *A Paris, chez*

1. Denys Moreau, Claude Sonnius et Gilles Morel ne pouvaient alors faire partie de la Société, dont ils étaient membres en 1636; leurs remplaçants ne sont pas connus. Mais Sébastien et Gabriel Cramoisy étaient encore les principaux intéressés dans la publication des Œuvres de saint Augustin (Cf. Jacob (L.), *Bibliographia Gallica universalis*, 1652, p. 4).

Pierre Le Petit, imprimeur et libraire ordinaire du Roy, rue Saint-Jacques, à la Croix d'Or, M.DC.LXV et M.DC.LXVII; 2 vol. in-8°.

Tome I : 20 ffnc. et 596 pages chiffrées. *Tome II* : 20 ffnc. et 496 pages chiffrées. Car. rom. 2 grand. et car. italiques; 29 lignes (texte); titre courant; manchettes en petite italique; vignettes gravées; majuscules.

Tome I : ffnc. 1-20 : titre; épître au Roi; préface; table des chapitres des Livres I-V (car. ital.); approbation des docteurs. Pages chiffrées 1-593 : traduction des cinq premiers livres. Pages [594-596] : privilège.

Tome II : ffnc. 1-20 : épître à Colbert; préface, table des chapitres des Livres VI-X (car. ital.); approbation des docteurs; privilège. Pages chiffrées 1-496; traduction des Livres VI-X.

La mort empêcha Giry de traduire les douze autres livres.

1666. — (*Version allemande*). — Migne, dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 159, mentionne une traduction en allemand de la *Cité de Dieu* « auctore Hans Nicola Sigmaro a Schlüsselberg », imprimée à Ratisbonne en 1666, in-4°; mais elle ne comprendrait que le premier livre.

1675. — (*Version française*). — Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduite en françois et revue sur plusieurs anciens manuscrits, avec des remarques et des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin [par M. P. Lombert]. — *Paris, chez André Pralard, rue Saint-Jacques, à l'Occasion* (marque), M.DC.LXXV. — 2 tomes in-8°.

Tome I : 8 ffnc.; pages chiffrées 1-14; pages chiffrées i-xxxxi; 1 fnc.; pages chiffrées 1-584. *Tome II* : 2 ffnc.; pages chiffrées 585-1448. Car. rom. 4 grand.; car. italiques; titre courant; manchettes en petits car. rom. et ital.; initiales gravées diverses; majuscules; vignettes.

Tome I : ffnc. 1-8 : titre; avertissement (gros car.); approbation des docteurs (pet. car.); extrait du privilège; errata (très pet. car.). Pages chiffrées 1-14 : table des chapitres des dix premiers livres (pet. car.). Pages chiffrées i-xxxxi[xxxxii] : remarques sur la version de la Cité de Dieu, Livres I-XI. Fnc. : argument des livres de la Cité de Dieu tiré du second livre des Rétractations de saint Augustin, ch. 43 (car. ital.). Pages chiffrées 1-584 : traduction des dix premiers livres (moy. car. rom.).

Tome II : Ffnc. 1-2 : titre. Pages chiffrées 585-1427 : traduction des Livres XI-XXII (moy. car. rom.). Pages chiffrées [1428] 1429-1448 : table des chapitres des Livres XI-XXII (pet. car.).

1676. — (*Version espagnole*). — La Ciudad de Dios del glorioso doctor de la Yglesia S. Agostin, obispo Hipponense, en veynte y dos libros, contienen los principios y progressos desta ciudad, con una defensa de la Religion Christiana contra los errores y las calunias de los Gentiles. Traduzidos de latin in Romance por Antonio de Roys y Roças, natural de la villa de Vergara. — *En Amberes [Anvers], por Geronymo Verdussen, impressor y mercader de libros*, anno 1676 (avec la marque du lion appuyant une de ses pattes sur un écusson portant les initiales de l'imprimeur).

4 ffnc. et 582 pages chiffrées; car. rom. 2 grand. (63 lignes pour le plus petit), et car. italiques; titre courant; manchettes; initiales gravées plus. grand.; majuscules; culs-de-lampe; in-fol.

Ffnc. 1-4 : faux-titre, épître dédicatoire à Don Pedro Manrique, archevêque de Sarragosse, prologue.... Pages chiffrées 1-582, sur 2 col. (pet. car.): texte de la traduction espagnole des Livres I-XXII de la Cité de Dieu, avec une table des chapitres (car. ital.) en tête de chaque livre.

c. [1676]. — Digitus Dei, or God appearing in his wonderfull Works. For the conviction of nullifidians. — S. l. n. d. [vers 1676], in-8°.

Traduction du Chapitre viii du Livre XII du traité *De Civitate Dei*, suivie de Some few Reflexions upon the foregoing Relation, etc., qui contiennent des observations sur le second discours de l'évêque Stillingfleet, en faveur des fondements de la foi protestante.

1685. — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Operum tomus septimus, continens libros XXII de Civitate Dei post Lovaniensium Theologorum recensionem castigatos denuo ad manuscripta exemplaria Gallicana, Vaticana, Belgica, etc., necnon ad editiones antiquiores et primarias, opera et studio Monachorum ordinis S. Benedicti e Congregatione S. Mauri [Fr. Delfau, Th. Blampin, P. Coustant et Cl. Guesnié]. — *Parisiis, excudebat Franciscus Muguet, Regis et illustrissimi Archiepiscopi Parisiensis typographus*, MDCLXXXV.

8 ffnc.; colonnes chiffrées [1-2] 3-708; col. chiff. 1-42 [43-44]; 14 ffnc.; car. rom. 4 grand.; 2 col. 67 lignes (moy. car.), 79 lignes (pet. car.), et 3 col. 97 lignes (très pet. car.); titre courant; manchettes; bandeaux et culs-de-lampe; initiales gravées, dont une tirée en taille-douce au début du Liv. I; majuscules; gr. in-fol.

Ffnc. 1-8 : titre, préface, table des livres et chapitres de la Cité de Dieu, extrait du Livre II, chap. 43, des Rétractations. Col. [1-2] : au-dessous d'une gravure en taille-douce représentant la Cité de Dieu et la Cité de Satan, avec l'inscription : « Fecerunt Civitates duas amores duo. Lib. 14, c. 18. », com-

mence le texte latin (car. moy. sur 2 col.) des vingt-deux livres de la Cité de Dieu, qui se termine col. 702. Col. 703-708 (pet. car.) : Syllabus codicum ad quos de novo recognitum est Augustini opus de Civitate Dei; necnon eorum variantes lectiones inter omissas selectae. Col. 1-42 (pet. car.) : Appendix tomi septimi operum S. Augustini. Col. (43-44) : liste d'errata. Ffnc. 1-14 r° (sur 3 col. très pet. car.) : Index in septimum tomum operum S. Augustini. Fnc. 14 v° : privilège et enregistrement.

Ce volume fait partie de l'édition des *Œuvres complètes de saint Augustin* publiée de 1680 à 1700, par François Muguet, qui comprenait 11 tomes in-fol. « Le tom. III fut imprimé en 1680. » (Bayle, *Dictionnaire critique*, 5e édit., Amsterdam, 1734, tom. I, p. 575, note K.) Le tom. IV parut en 1681, le tom. V en 1683, les tom. VI et VII en 1685, les tom. I et II en 1687, les tom. VIII et IX en 1688, le tom. X en 1690 et le tom. XI en 1700. En 1689, on réimprima les tom. I et II, sous la date de 1679; mais à l'insu de Dom Blampin; et il y eut beaucoup de fautes; on reconnaît cette édition à l'épître dédicatoire, au premier volume, qui a seulement cinq lignes à la première page, tandis que dans l'autre elle en a neuf. » Lama (Ch. de), libraire à Munich. *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de saint Maur*, in-12, p. 90 (Paris, V. Palmé, 1882).

Il y a deux éditions des *Œuvres complètes de saint Augustin*, l'une portant les dates de 1679 à 1700, l'autre portant les dates 1689 à 1700. Certains tomes n'ont pas été réimprimés. « Muguet, imprimeur et libraire à Paris, ayant obtenu plusieurs continuations de privilèges pour l'impression des *Œuvres de saint Augustin*, les Libraires de Lyon ayant formé opposition à ces continuations de privilège, le Roi, par un arrêt du 21 novembre 1678, en ordonna l'exécution. » *Procès-verbal de ce qui s'est passé au Parlement touchant les six arrêts du Conseil du 30 août 1677, concernant la librairie, avec les Comptes rendus à ce sujet*, page 58. Le privilège fut confirmé à Muguet pour *cinquante ans*. (*Voir* Bibl. Nat., Ms. fr. 22074, pièce 44.)

Bibl. Nat., C 469, 835 et 836; Rés. C 470, 471, 472. — Arsenal, T 3830 f°. — Mazarine, 1451 A. O, et 1452 à 1460. — Sainte-Geneviève, fol., CC 396.

1693. — (*Version française*). — La Cité de Dieu de saint Augustin, traduite en françois, et revue sur plusieurs anciens manuscrits; avec des Remarques et des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin [par P. Lombert]; 2 tomes in-8°. — *Paris, chez André Pralard, rue Saint-Jacques, à l'Occasion* (marque de l'Occasion), M.DC.XCIII.

Tome I : 20 ffnc. et 732 pages chiffrées [1-3] 4-732. *Tome II* : 754 pages chiffrées [1-2] 3-737 [738-754]. Car. rom. 4 grand.; car. italiques; titre courant en capitales; manchettes en très pet. car. rom. et ital.; initiales gravées; majuscules; bandeaux gravés en tête de chaque livre.

Tome I : Ffnc. 1-20 : titre; avertissement (gros car.); approbation des docteurs (pet. car.); extraits de privilèges; table (pet. car.) des chapitres des Livres I-XII. Pages [1-2] : Argument des livres de la Cité de Dieu, tiré du second livre des Rétractations de saint Augustin, chap. 43. Pages chiffrées [3] 4-691 : traduction des Livres I-XII (moy. car.). Pages chiffrées 692-732 : Remarques sur la version de la Cité de Dieu, Livres I-XI.

Tome II : pages [1-2], titre. Pages chiffrées 3-737 : traduction des Livres XIII-XXII (moy. car.). Pages non chiffrées [738-754] : table des chapitres des Livres XIII-XXII (pet. car.).

Bibl. Nat., C 3443.

[S. d. (dernier quart du XVIIe s.)]. — (*Version française*. — La Cité de Dieu de S. Augustin, traduite en françois, et revue sur plusieurs anciens manuscrits, avec des remarques et des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin [par P. Lombert]. — *Paris*, avec approbation et privilège, *et se vend à Bruxelles, chez P. de Dobbeleer, entre le Marché au bois et le Cantersten, au Pélican.* 3 vol. in-8°.

Vol. I : Fnc. 1 r°, blanc; fnc. 1 v°, gravure; fnc. 2 r°, titre avec la marque de la Foi s'appuyant sur une ancre et la devise : « Ardet amans spe nixa fides »; fnc. 3 r°, avertissement; fnc. 7 v° : argument tiré du second livre des Rétractations, ch. 43. Pages chiffrées i-xlvi : Remarques sur la version de la Cité de Dieu de S. Augustin. Ffnc. 1-22 : table des chapitres des vingt-deux livres. Pages chiffrées 1-382 : traduction française des Livres I-VI.

Vol. II : Fnc. 1, blanc. Fnc. 2, titre avec la marque de la Foi. Pages chiffrées 383-1044 : traduction française des Livres VII-XVI.

Vol. III : Fnc. 1, blanc. Fnc. 2, titre avec la marque de la Foi. Pages chiffrées 1047-1567 [1568] : traduction française des Livres XVII-XXII.

Bibl. Nat., C 3442.

1700. — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Operum tomus septimus, continens libros XXII de Civitate Dei, post Lovaniensium Theologorum recensionem castigatos denuo ad manuscripta exemplaria Gallicana, Vaticana, Belgica, etc., necnon ad editiones antiquiores et primarias, opera et studio Monachorum Ordinis Sancti Benedicti e Congregatione S. Mauri. Editio nova a multis mendis purgata (curante J. Le Clerc). — *Antwerpiae, sumptibus Societatis*, M.DCC. — L'édition complète forme 12 tomes en 9 vol. in-fol. (1700-1703).

6 ffnc.; col. chiffrées [1-2] 3-536; col. chiffr. 1-32; 9 ffnc.; car. rom. 4 grand.; car. italiques; 2 col., 80 lignes (texte) et 132 lignes (index sur 3 col.); titre courant; manchettes; initiales gravées 2 grand.; gravure; majuscules; in-fol.

Ffnc. 1-6 : titre; préface; table des livres et chapitres de la Cité de Dieu; chap. 43 du Livre II des Rétractations. Col. [1-2] 3-530; au-dessous d'une gravure en taille-douce avec l'inscription : « Fecerunt civitates duas amores duo. Lib. 14, c. 28. », texte latin des vingt-deux livres (car. moy.). Col. 531-536 (car. moy.) : Syllabus codicum ad quos de novo recognitum

est Augustini opus de Civitate Dei, necnon eorum variantes lectiones inter omissas selectae. Col. 1-32 (pet. car.) : Appendix tomi septimi operum S. Augustini.... Ffnc. 1-9 (sur 3 col., très pet. car.) : Index.

Émile Weller, dans le *Dictionnaire des ouvrages allemands, latins et français, portant de fausses indications des lieux d'impression et des imprimeurs* (Leipzig, Guil. Engelmann, 1864) indique cette édition comme ayant été imprimée à Amsterdam, bien que portant la mention d'Anvers. Migne (J.-P.), dans la *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 46 et col. 104, dit de son côté : « Antuerpiae, seu Amstelodami verius, per Petrum Mortier, bibliopolam Amstelodamensem. » Graesse (*Trésor des livres rares...*) attribue également cette édition à Mortier d'Amsterdam. « Cette édition est accompagnée d'un Appendix Augustiniana, qui porte le nom de *Joannes Phereponus*, pseudonyme de Jean Leclerc. » Lama (Ch. de), *Bibliothèque des Écrivains de la Congrégation de Saint-Maur*, in-12, p. 90 (Paris, V. Palmé, 1882).

Bibl. Nat., C 474; Rés. C 472 *bis*.

1701. — (*Version française*). — La Cité de Dieu de Saint Augustin, traduite en françois, et revue sur l'édition des Pères Bénédictins, et sur plusieurs anciens manuscrits; avec des remarques et des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin [par M. P. Lombert]. — *A Paris, chez Nicolas Pépie, rue Saint-Jacques, à l'image saint Basile.* MDCCI. — 2 tomes in-8° (Tome Premier. — Tome Second).

Car. romains 3 grand.; car. italiques; car. du texte à 34 lignes; titre courant; manchettes; bandeaux gravés et vignettes de fondeur, initiales gravées au début de chaque livre; majuscules au commencement de chaque chapitre; in-8°.

Tome I : 20 ffnc.; pages chiffrées [1-3] 4-732. Fnc. 1 : Titre. Ffnc. 2 à 6 : Avertissement (en gros car. rom.). Fnc. 7 r° : Approbation des docteurs (en pet. car. rom.). Fnc. 7 v° : Extrait de privilèges (au nom d'André Pralard). Fnc. 8 à fnc. 20 : Table des chapitres des Livres I à XII. Pages [1-2] : Argument des livres de la Cité de Dieu tiré du second livre des Rétractations de saint Augustin, ch. 43 (en car. ital.). Pages chiffrées [3] 4-691 : traduction des Livres I à XII (car. rom. moy.). Pages chiffrées 692-732 : Remarques sur la version de la Cité de Dieu de saint Augustin (en pet. car. rom.).

Tome II : Pages [1-2] : Titre avec v° blanc. Pages chiffrées [3] 4-737, traduction des Livres XIII à XXII (car. rom. moy.). Page [738] non chiffrée : Commencement de la table (en pet. car. rom.) des chapitres des Livres XIII à XXII, qui se continue sur 9 feuillets non chiffrés.

C'est le même tirage que l'édition suivante au nom de Florentin et Pierre Delaulne; des exemplaires auraient été également tirés avec le nom de Denys Mariette sur le titre. Plusieurs libraires s'étaient donc associés pour cette édition.

Sainte-Geneviève, in-8°, Δ 50629.

1701. — (*Version française*). — Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduite en françois et revue sur l'édition des Pères Bénédictins et sur plusieurs anciens manuscrits; avec des remarques et notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin [par M. P. Lombert]. — *Paris, chez Florentin et Pierre Delaulne, rue S. Jacques, à l'Empereur et au Lion d'or* (marque de l'Empereur), M.DCCI. — 2 vol. in-8°.

Tome I : Ffnc. 1-20 : titre; avertissement; approbation des docteurs; extraits de privilèges; table des chapitres des douze premiers livres. Pages chiffrées [1-3] 4-691 : traduction française des Livres I-XII de la *Cité de Dieu*. Pages chiffrées 692-732 : Remarques sur les onze premiers livres.

Tome II : Pages chiffrées [1-2] 3-737 : traduction française des Livres XIII-XXII. Pages non chiffrées [738-756] : table des chapitres des Livres XIII-XXII.

Bibl. Nat., C 3007.

1710. — (*Version espagnole*). — San Agustin. La Ciudad de Dios, traduccion de Roys y Roças. — *Amberes*, 1710, in-fol.

Salva (Vincent). *A catalogue of Spanish and portuguese books....* [London, Spanish and classical library, 124 Regent street, 1826, in-8° (M. Calero, spanish printer, 17, Frederick place, Groswell road)].

1729-1735. — D. Aurelii Augustini Opera, studio Monachorum ordinis Sancti Benedicti, ex Congregatione Sancti Mauri. — *Venetiis, Joannes Baptista Albrizzi, Hieronymi filius*, 1729-1735. — 11 tomes en 8 vol. in-fol.

Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 47 et 108; *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, tom. III, col. 221. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 253.

« Réimpression de la première édition de Paris. » Lama (Ch. de), *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur....*, in-12, p. 91.

1734. — (*Version italienne*). — La Citta di Dio, opera del gran Padre S. Agostino, vescovo d'Ippona, tradotta nell' idioma Italiano dal' P. D. Cesare Benvenuti da Crema, abbate generale dei canonici regolari della Congregazione Lateranense. — *Roma, per Antonio de Rossi*, 1734, in-fol.

Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 155-156. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 255, col. 1.

1736. — *Version française*. — Saint Augustin. La Cité de Dieu, traduite en françois et revue sur plusieurs anciens manuscrits, avec des remarques et des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin, et la vie de M. Lombert. — *A Paris, chez Jacques Rollin fils, quai des Augustins, à Saint Athanase*, M.DCC. XXXVI, 4 vol. in-12.

Tome I : Ffnc. 1-2 : titre. Pages chiffrées [i] ij-xvj : avertissement sur cette nouvelle édition. Ffnc. 1-18 : avertissement de l'auteur; table des chap. des Livres I-VI; approbations; argument tiré du second livre des Rétractations, ch. 43. Pages chiffrées [1] 2-516 : traduction française des six premiers livres. Pages chiffrées 517-557 : Remarques sur les Livres I-VI. Pages non chiffrées [558-568] : privilège.

Tome II : Ffnc. 1-8 : titre; table des chapitres des Livres VII-XII. Pages chiffrées [1] 2-503 : traduction française des Livres VII-XII. Pages chiffrées 504-516 : Remarques sur les Livres VII-XI.

Tome III : Ffnc. 1-2 : titre. Pages chiffrées [1] 2-536 : traduction française des Livres XIII-XVIII, ch. 32. Ffnc. 1-8 : table des chapitres des Livres XIII-XVIII, ch. 32.

Tome IV : Ffnc. 1-2 : titre. Pages chiffrées 1-545 : traduction française des Livres XVIII, chap. 33-XXII. Pages non chiffrées [546-556] : table des chap. des Livres XVIII, ch. 33-XXII.

D'après le *Dictionnaire de Bibliographie catholique* de Migne (J.-P.), tom. III, col. 229-230, les notes de cette édition seraient de l'abbé Goujet; elle aurait été réimprimée en 1764.

Bibl. Nat., C 3008.

1736. — (*Version française*). — La Cité de Dieu, de S. Augustin, traduite en françois et revue sur plusieurs anciens manuscrits, avec des remarques et des notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte latin et la vie de M. Lombert. — *A Amsterdam, chez Pierre Mortier*, M.DCC.XXXVI, 4 vol. in-12.

C'est la même édition que celle publiée à Paris, la même année, par Jacques Rollin. Graesse (*Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 255) ajoute : *avec des notes par l'abbé* Goujet et mentionne que cette édition fut réimprimée en 1764.

Bibl. Nat., C 3444 (tom. III-IV).

1742. — (*Version italienne*). — Della Citta di Dio di S. Aurelio Agostino. — *In Venezia, appresso Pietro Bassaglia e Francesco Hertzhauser*, 1742, 2 tomes in-4°.

Le tome Ier comprend les onze premiers livres.

Le tome II comprend les onze derniers livres.

Le texte latin est joint à la traduction italienne. Il y a des doutes sur la publication effective du second tome.

Biblioteca degli autori volgarizzati del segretario Filippo Argelati. In Milano, 1767. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 255, col. 1. — Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 156.

1748. — S. Augustini Libri XXII de Civitate Dei cum notis Monachorum S. Mauri. — *Neapoli*, 1748, in-4°.

Migne (J.-P.), *Patrologie latine*, tom. XLVII, col. 155.

1756-1769. — Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Opera, studio Monachorum ordinis Sancti Benedicti, ex Congregatione Sancti Mauri. — *Venise*, 1756-1769. — 18 tomes en 13 vol. in-4°.

Migne (J.-P.), *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, tom. III, col. 228. D'après cet ouvrage, la présente édition aurait été réimprimée encore depuis cette date; c'est une allusion aux deux éditions de Bassano, de 1786 et surtout de 1796-1807. — Graesse, *Trésor des livres rares et précieux....*, tom. I, p. 253.

1764. — *Voir* 1736 (éditions de Jacques Rollin et de Pierre Mortier).

1786. — S. Aurelii Augustini Libri XXII de Civitate Dei, castigati cura et studio Monachorum ordinis Sancti Mauri. — *Bassano*, 1786, in-fol.

Migne (J.-P.), *Dictionnaire de Bibliographie catholique*, tom. III, col. 229.

1786. — (*Version tchèque*). — Sw. Augustina, biskupa Hipponenského Kniha o městě božim, z latinského přeložena od Ad. z Winoře. — *W Praze u Widtmana přičiněnim Faust. Prochazky*, 1786. In-8°.

Réimpression de la traduction d'Adam de Vinoř (od Vinoře). J. Jungmann, *loc. cit.*

1796-1807. — Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, Opera, post Lovaniensium Theologorum recensionem castigata denuo ad manuscriptos codices Gallicanos, Vaticanos, Anglicanos, Belgicos, etc., necnon ad editiones antiquiores et castigatiores, opera et studio Monachorum ordinis S. Benedicti e Congregatione S. Mauri. Editio tertia Veneta cum supplementis nuper Vindobonae repertis et explanatione symboli, auctore S. Nicea V saeculo scripta atque Romae nuperrime inventa. — *Bassani, ex typographia Remondiniana*; *Berolini, G. Bethge.* — 18 tom. en 13 vol. gr. in-4°.

Le tome IX contient : pages chiffrées (i-ii)iii-xxxii : préface et autres pièces liminaires; pages chiffrées [1] 2-921 [922] : De Civitate Dei ad Marcellinum contra paganos libri XXII.

« Le *De Civitate Dei* avait été imprimé seul d'abord à Bassano, en 1796. » (Lama (Ch. de), *Bibliothèque des Écrivains de la Congrégation de Saint-Maur....*, in-12, p. 91.)

Kayser (Ch.-G.), *Vollständiges Bücher-Lexicon*, série 1833-1840, vol. I (Leipzig, 1841), p. 46, col. 2. — Migne (J.-P.), *Dictionnaire de bibliographie catholique*, tom. III, col. 223.

1818. — (*Version française*). — La Cité de Dieu de Saint Augustin, traduite en français. Nouvelle édition revue et corrigée par deux hommes de lettres. — *Bourges, chez Gille, libraire* (*Imprimerie J.-B. Souchois*), 1818. — 3 vol. in-8°.

Tome I : 2 ffnc.; pages chiffrées 5-694 et 1 feuillet final non chiffré. Ce tome contient : dédicace, avis au lecteur, avertissement du traducteur [Lombert]; approbation des docteurs; vie de saint Augustin par Possidius, traduite en français; notice des écrits de saint Augustin; argument tiré des Rétractations; traduction française des Livres I-VI.

Tome II : 2 ffnc.; pages chiffrées 5-638 et 1 feuillet final non chiffré : traduction française des Livres VII-XV.

Tome III : 2 ffnc.; pages chiffrées 5-682 et 1 fnc. final : traduction française des Livres XVI-XXII.

Bibl. Nat., in-8°, Aa. 198-200.

1818. — (*Version italienne*). — A cette date la

traduction en italien de la Cité de Dieu aurait été réimprimée à *Bologne* par *Muzzi*, d'après une note qui accompagne la description du manuscrit 25 de la Bibliothèque Palatine à Florence (*I Manoscritti Palatini di Firenze da Francesco Palermo*, in-4° (Florence, 1853), vol. I, p. 34).

1825. — S. AUGUSTINI de Civitate Dei Libri XXII; editio stereotyp.; 2 vol. in-8°. — *Leipzig, Tauchnitz*, 1825.

KAYSER (Ch.-G.). *Vollstandiges Bücher-Lexicon*, série 1750-1832 (Leipzig, 1834), vol. I, p. 124, col 1.

1826. — (*Version allemande*). — 22 Bücher von der Stadt Gottes aus dem Lateinischen der Mauriner Ausgabe übersetzt von J. P. SILBERT. — 2 Bde gr. 8°. — *Wien, Wallishausser*, 1826.

KAYSER (Ch.-G.), *op. cit.*, p. 124, col. 1.

1835. — Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum, complectens exquisitissima opera tum dogmatica et moralia, tum apologetica et oratoria; accurantibus D. A. B. CAILLAU, canonico honorario Cenomanensi et Cadurcensi, nonnullisque clerici Gallicani presbyteris, una cum D. M. N. S. GUILLON, episcopo Marochiensi, in facultate Theologiae Parisiensi eloquentiae sacrae professore, auctore libri cui titulus gallice : *Bibliothèque choisie des Pères grecs et latins. — Parisiis, apud Parent-Desbarres, editorem, via vulgo dicta de Seine*, 48, MDCCCXXXV (*S. Clodoaldi, e typographeo Belin-Mandar.*). — In-8°.

La Cité de Dieu est comprise dans les tomes CIX, CX et CXI (*une partie*).

Tome CIX : Pages I-IV : faux titre et titre. Pages chiffrées [1-3] 4-517 [518] : texte latin des Livres I-X. Pages chiffrées [519] 520-528 : Annotationes. Page [529] : Concordantia bibliothecae gallicae cum latina. P. [530] : blanche. Pp. [531] 532-548 : table des sommaires et des chapitres des Livres I-X.

Tome CX : Pages I-IV : faux titre et titre. Pages chiffrées [1-3] 4-529 [530] : texte latin des Livres XI-XVIII. Pages chiffrées [531] 532-540 : Annotationes. Page [541] : Concordantia Bibliothecae latinae cum Gallica. Page [542] : blanche. Pages [543] 544-559 [560] : table des sommaires et des chapitres des Livres XI-XVIII.

Tome CXI : Pages I-IV : faux titre et titre. Pages chiffrées [1-3] 4-316 : texte latin des Livres XIX-XXII.... Pages [513] 514-515 : Annotationes (se rapportant à la Cité de Dieu).... P. [519] : Concordantia bibliothecae latinae cum Gallica.... Pp. [521] 522-528, l. 18 : table des sommaires et des chapitres des Livres XIX-XXII de la Cité de Dieu....

BIBL. NAT., C 3763. — SAINTE-GENEVIÈVE, in-8°, CC. C[ies] sup.

1835. — (*Version polonaise*). — O mieście Bożém pierwszych Ksiąg pięcioro, przelożył X. Mateusz Gładyszewicz. — Kraków, Druk J. Czecha, 1835. In-8° de 392 pp.

K. ESTREICHER, *Bibliografia polska*, Stolecie XIX, I, p. 46.

1838. — S. AUGUSTINUS. De Civitate Dei. — Tome VII de l'édition des *Œuvres complètes de saint Augustin* (editio Parisina altera emendata et aucta) publiée à Paris, avec la collaboration des Bénédictins de Solesmes, par *Gaume frères*, de 1836 à 1839, en 11 tomes, gr. in-8°.

Le texte latin de la Cité de Dieu est compris dans le tome VII, publié en 1838.

Ce tome est divisé en deux parties :

La première partie, de 334 pages en tout, contient : 1° les préfaces du tome VII; 2° une table des livres et chapitres de la Cité de Dieu; 3° les Livres I-XIV de ce traité.

La seconde partie, de 352 pages, renferme : 1° les Livres XV-XXII de la Cité de Dieu; 2° découverte, translation et miracles du corps de saint Étienne martyr; 3° liste des manuscrits et imprimés sur lesquels a été revisée de nouveau la présente édition, et indication des variantes.

BIBL. NAT., C 2036.

1841. — (*Version arménienne*). — S. AUGUSTIN. De la Cité de Dieu, traduction en langue arménienne par le P. G. AVÉDIKIAN. — *Venise*, 1841; 2 vol. in-4° (1350 pages).

BRUNET (J.-C.). *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, tom. I, col. 561. — GRAESSE, *Trésor des livres rares et précieux....*, tom. VII, *Supplément*, p. 50, col. 2. — *Catalogue des livres de l'imprimerie arménienne de Saint-Lazare* (Venise, établissement des Mékhitaristes, 1867).

1842. — (*Version italienne*). — Della Citta di Dio di SANTO AURELIO AGOSTINO.... da OTTAVIO GIGLI. Edizione prima.

I manoscritti Palatini di Firenze da Fr. Palermo....., vol. I, p. 34. — *Voir* 1844.

1843-1845. — (*Version française*). — La Cité de Dieu de SAINT AUGUSTIN, traduction nouvelle par L. MOREAU; 2 vol. in-12. — *Vol. I : Paris, 1843, Charpentier, libraire-éditeur (Poissy, impr. d'Olivier-Fulgence et C[ie]). Vol. II : Paris, 1845, Waille, libraire-éditeur (Poissy, impr. d'Olivier-Fulgence et C[ie]).*

Vol. I : 3 ffnc. : titre et liste additionnelle d'errata. Pages chiffrées [i] ij-viij : préface. Pages chiffrées [1] 2-358 : traduction française des Livres I-X. Pages chiffrées [359] 360-426 : notes sur les dix premiers livres. Pages chiffrées [427] 428-437 [438] : table des chapitres des dix premiers livres.

Vol. II : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-549 [550] : traduction des Livres XI-XXII. Pages chiffrées [551] 552-568 : notes sur les Livres XI-XXII. Pages chiffrées [569] 570-588 : table des chapitres des Livres XI-XXII. 2 ffnc. : liste d'errata.

BIBL. NAT., C 3446. — MAZARINE, 24061 A.

1844. — *Version italienne.* — Della Città di Dio di SANTO AURELIO AGOSTINO, volgarizzamento del buon secolo ridotto alla vera lezione col confronto di più testi a penna e stampati da OTTAVIO

GIGLI Romano. Edizione secunda. — *Roma, Salviucci*, 1844; 5 vol. in-12.

Catalogue de la Bibliothèque de Benedetto Maglione de Naples, p. 4, n° 5. La première édition aurait été publiée en 1842, d'après une note qui accompagne la description du manuscrit 25 de la Bibliothèque Palatine à Florence (*I manoscritti Palatini di Firenze da Fr. Palermo*....., vol. I, p. 34.)

1845. — (*Latin-français*). — SAINT AUGUSTIN. La Cité de Dieu, texte latin et traduction française. Dans la Collection des Auteurs latins avec la traduction en français, publiés sous la direction de D. NISARD, volume contenant les Œuvres choisies de Tertullien et de saint Augustin. — *Paris, J.-J. Dubochet, Le Chevalier et Cie, éditeurs* (*Impr. Firmin-Didot frères*), 1845; grand in-8°.

Le texte latin occupe la partie inférieure de chaque page sur 2 col. en plus petits caractères.

La Cité de Dieu commence à la page chiffrée 61 : titre. Page 63 : notice sur saint Augustin. Pages 65-800 : texte latin et traduction française des Livres I-XXII de la Cité de Dieu. Pp. 801-804 : Notes sur la Cité de Dieu. Pp. 805-816 : table des matières de tout le volume.

« La traduction... de la première partie de la Cité de Dieu est nouvelle [par L. BAUDE]. Quant à la seconde partie... nous avons cru devoir conserver, en général, l'ancienne traduction de LOMBERT, qui se recommande par le naturel et la clarté et qui obtint de son temps les suffrages des solitaires de Port-Royal. » (*Avertissement des Éditeurs*).

BIBL. NAT., in-4°, Z 943. — SAINTE-GENEVIÈVE, in-8°, X 726[4].

1846. — S. AUGUSTINUS. De Civitate Dei Libri XXII.

Tome VII des *Œuvres de saint Augustin* publiées dans la *Patrologie latine* de J.-P. MIGNE (tome XLI de la *Patrologie*); 1846; grand in-8°.

Le texte du *De Civitate Dei* commence col. 11 pour finir col. 804. La table des matières comprend les col. 853 à 872.

BIBL. NAT., C 1961. — SAINTE-GENEVIÈVE, in-4°, CC 5[23] sup.

1846. — (*Latin-français*). — La Cité de Dieu de SAINT AUGUSTIN, édition avec le texte latin. Traduction nouvelle par L. MOREAU; 3 vol. in-8°. — *Paris, L. Lesort, éditeur* (*Impr. E.-J. Bailly*), 1846.

Vol. I : Pages [1]-XVI : titre, préface, notice sur saint Marcellin. Pages [1] 2-470 : texte latin et traduction française des Livres I-VIII. Pages 471-527 [528] : notes sur les Livres I-VIII. Pages [529] 530-537 [538-540] : table des chapitres des Livres I-VIII.

Vol. II : 2 ffnc. : titre. Pages [1] 2-531 [532] : texte latin et traduction française des Livres IX-XVI. Pages [533] 534-556 : notes sur les Livres IX-XVI. Pages [557] 558-567 [568] : table des chapitres des Livres IX-XVI.

Vol. III : 2 ffnc. : titre. Pages [1] 2-566 : texte latin et traduction française des Livres XVII-XXII. Pages [567] 568-577 [578] : notes sur les Livres XVII-XXII. Pages [579] 580-590 : tables des chapitres des Livres XVII-XXII.

BIBL. NAT., C 3447. — MAZARINE, 24061 B-D.

1847. — (*Version italienne*). — Della Citta di Dio Libri venti due di S. AURELIO AGOSTINO, vescovo d'Ippona e dottore di S. Chiesa, coi cenni su la vita e su le opere del santo scritti dal cavaliere Ignazio CANTU. Prima edizione Milanese. — *Milano. Dalla tipografia di Gio. Silvestri*, 1847; 4 vol. pet. in-8°.

[Bibliotheca scelta di opere italiane antiche e moderne, vol. 527-530].

Volume primo : XVI-304 pp. : notice sur la vie et les œuvres de saint Augustin par Ignazio Cantu, et traduction des Livres I-V.

Volume secondo : 2 ffnc. et 332 pp. : traduction des Livres VI-XI.

Volume terzo : 384 pp. : traduction des Livres XII-XVII.

Volume quarto : 428 pp. : traduction des Livres XVIII-XXII.

BIBL. NAT., Z 42354-42357.

1850-1851. — De Civitate Dei SANCTI AURELII AUGUSTINI Libros ad optimorum exemplarium fidem denuo edidit Jos. STRANGE. — *Coloniae, Bonnae et Bruxellis, J.-M. Heberle*, 1850-1851; 2 vol. gr. in-12.

Le tome Ier contient les Livres I-XIII (589 (3) pages).

Le tome II contient les Livres XIV-XXII (598 (2) pages).

GRAESSE, *Trésor des livres rares et précieux*....., tom. I, p. 255, col. 1. — KAYSER (Ch.-G.). *Vollständiges Bücher-Lexicon*, série 1847-1852, vol. I (Leipzig, 1853), p. 49, col. 1.

1853. — S. AURELII AUGUSTINI De Civitate Dei Libri XXII. (Tome VIII de l'édition des *Œuvres complètes de saint Augustin*, publiée par les professeurs du Séminaire patriarcal de Venise, et imprimée à *Venise par Giuseppe Antonelli* de 1833 à 1862 en 15 tomes. in-fol., sur 2 col.).

XXIV pages préliminaires : titre, préface du tome VIII (pp. V-VI); table des livres et des chapitres du traité *De Civitate Dei* (pp. VII-XXIV). — Col. chiffrées 1-784 : texte latin du *De Civitate Dei*. Col. ch. 785-794 : Syllabus Codicum ad quos de novo recognitum est Augustini opus *de Civitate Dei*. Col. ch. 797-900 : Index in tomum octavum operum S. Augustini. Col. ch. 901-908 : Loca Scripturae quae explicantur in libris *de Civitate Dei*. Col. ch. 1-76 : Appendix tomi octavi in qua exhibentur scriptiones aliquot de Stephani martyris detectione, translatione et miraculis.

Renseignements dus à l'obligeance de M. Carlo Frati, conservateur de la Bibliothèque Nationale de Saint-Marc, à Venise, par l'entremise de M. Piero Barbèra, libraire-éditeur à Florence.

« Réimpression de la première édition de Paris. » (LAMA (Ch. DE). *Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de Saint-Maur*...., in-12, p. 91).

1853. — (*Extraits*). — Sancti Aurelii Augustini e Civitate Dei Excerpta. — Morceaux choisis de la Cité de Dieu de Saint Augustin : édition nouvelle adaptée à l'usage des classes, présentant l'analyse et les plus beaux morceaux de chaque livre, et accompagnée de notes littéraires et historiques, rédigées par M. A. W., licencié ès lettres, et publiée sous la direction de M. l'abbé Cruice. — *Librairie classique de Périsse frères, Paris et Lyon*, 1853; in-12.

Pages [i-iv] : titre. Pp. [v] vi-viii : notice sur saint Augustin. Pages 1-277 : texte des morceaux choisis. Pages [278] 279-284 : table des matières.

Bibl. Nat., C 3639.

1853-1854. — (*Latin-français*) — La Cité de Dieu de Saint Augustin, traduction nouvelle par L. Moreau. Édition avec le texte latin, 3 vol. in-12. — *Paris, Jacques Lecoffre et Cie, libraires* (*Imp. Firmin Didot frères*), 1853 (vol. I et II) et 1854 (vol. III).

Vol. I : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] ii-x : avertissement. Pp. [xi] xii-xv : notice sur saint Marcellin. Page non chiffrée [xvi], blanche. Pages chiffrées 1-469 [470] : traduction française, au-dessous du texte latin, des Livres I-VIII. Pp. [471] 472-526 : notes sur les Livres I-VIII. Pp. [527] 528-536 : table des chapitres des Livres I-VIII, avec récapitulation des citations de l'Écriture sainte et des auteurs anciens, contenues dans le texte.

Vol. II : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-532 : traduction française, au-dessous du texte latin, des Livres IX-XVI. Pp. [533] 534-556 : notes sur les Livres IX-XVI. Pp. [557] 558-568 : table des chapitres des Livres IX-XVI, avec récapitulation des citations de l'Écriture sainte et des auteurs anciens, contenues dans le texte.

Vol. III : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-565 [566] : traduction française, au-dessous du texte latin, des Livres XVII-XXII. Pp. [567] 568-578 : notes sur les Livres XVII-XXII. Pp. [579] 580-591 [592] : table des chapitres des Livres XVII-XXII, avec récapitulation des citations de l'Écriture sainte et des auteurs anciens, contenues dans le texte.

Bibl. Nat., C 3448. — Sainte-Geneviève, in-8°, CC 1298[7].

1855. — *Version française*. — La Cité de Dieu de Saint Augustin, traduction nouvelle, avec une introduction et des notes, par M. Émile Saisset; 4 vol. in-18. — *Paris, Charpentier*, 1855.

Vol. I : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] ii-cxl : Introduction; notice sur saint Augustin et la Cité de Dieu; argument général des livres de la Cité de Dieu tiré des Rétractations. Pages chiffrées [1] 2-376 : traduction des Livres I-VI. Pp. [377] 378-387 [388] : table des chapitres des Livres I-VI.

Vol. II : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-388 : traduction des Livres VII-XII. Pp. [389] 390-399 [400] : table des chapitres des Livres VII-XII.

Vol. III : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-458 : traduction des Livres XIII-XVIII. Pp. [459] 460-468 : table des chapitres des livres XIII-XVIII.

Vol. IV : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-367 : traduction des Livres XIX-XXII. Page non chiffrée [368] : errata. Pp. [369] 370-376 : table des chapitres des Livres XIX-XXII.

Bibl. Nat., C 3449.

1862. — (*Latin-français*). — Saint Augustin. La Cité de Dieu, réimpression de l'édition de 1845 de la Collection des Auteurs latins, avec la marque de Firmin Didot frères.

1863. — Sancti Aurelii Augustini episcopi de Civitate Dei Libri XXII. Recensuit B. Dombart; 2 vol. in-12, — *Leipzig, B. G. Teubner*, 1863.

Tome I : Livres I-XIII (1 f. blanc, xxvi-530 pp., 1 f. blanc).

Tome II: Livres XIV-XXII (1 f. blanc, xxv(i)-580 pp.)

Bibl. Nat., in-8°, Z 27.

1867. — S. Augustinus. De Civitate Dei Libri XXII. — *Leipzig, Karl Tauchnitz*, 1867; 2 vol. in-8°, 869 (3) pages.

Kayser (Ch.-G.). *Vollstandiges Bücher-Lexicon*, série 1865-1870, vol. I (Leipzig, 1872), p. 46, col 1.

1869. — (*Version française*). — OEuvres complètes de Saint Augustin, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Raulx, doyen de Vaucouleurs. Tome treizième : OEuvres polémiques : *La Cité de Dieu*, les Donatistes. — *Bar-le-Duc, L. Guérin et Cie*, 1869; gr. in-8°.

La traduction française, publiée sans le texte dans ce volume, est celle de M. Émile Saisset (*voir* 1855).

Tome XIII : 2 ffnc. : faux-titre et titre. Pages chiffrées [1] 2-549 [550] : traduction de la Cité de Dieu. Le reste du volume, pp. [551] 552-686, contient la controverse avec les Donatistes; il se termine (pp. 687-701 [702]) par une table générale, sur 2 col., au début de laquelle se trouvent les chapitres de chaque livre de la Cité de Dieu.

Ce volume fait partie des OEuvres complètes de saint Augustin, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Poujoulat et de M. l'abbé Raulx, aumônier de l'asile de Fains, puis doyen de Vaucouleurs; 17 volumes gr. in-8°, publiés de 1866 à 1873 chez L. Guérin, libraire à Bar-le-Duc; les premiers volumes parus furent imprimés par Bertuot, à Montauban, les autres par L. Guérin et Cie, à Bar-le-Duc.

Bibl. Nat., C 2227.

1870-1873. — (*Latin-français*). — OEuvres complètes de Saint Augustin, évêque d'Hippone, tra-

duites en français et annotées par MM. Péronne, chanoine titulaire de Soissons, ancien professeur d'Écriture sainte et d'éloquence sacrée; Vincent, archiprêtre de Vervins; Écalle, professeur au grand Séminaire de Troyes, traducteur de la *Somme contre les Gentils*; Charpentier, docteur en théologie, traducteur des *Œuvres de saint Bernard*; H. Barreau, docteur ès lettres et en philosophie; renfermant le texte latin et les notes de l'édition des Bénédictins. — *Paris, librairie de Louis Vivès*, 1869-1878; 34 tomes en 33 volumes, gr. in-8°, dont un de tables.

Le texte et la traduction de la *Cité de Dieu* se trouvent dans les tom. XXIII, XXIV et XXV.

Tome XXIII [1873, Besançon, impr. Outhenin-Chalandre fils] : IV-764 pages.... Pp. [431] 432-435 : préface du tom. VII de l'édition des Bénédictins. Pp. [436] 437-439, sur 2 col. : sommaires des chapitres des vingt-deux livres de la Cité de Dieu, traduction française au-dessous du texte latin. Pp. [440-441 à longues lignes : Extrait du second livre des Rétractations, chap. XLIII. Pp. [442] 443-751 [752], sur 2 col. : traduction française, au-dessous du texte latin, des Livres I-VIII. Pp. [753] 754-763 [764] : table.

Tome XXIV [1873, Saint-Amand (Cher), impr. Destenay] : pages [I-IV] : faux titre et titre. Pages chiffrées [1] 2-602, sur 2 col. : traduction française et texte latin des Livres IX-XX. Pp. [603] 604-616; table des chapitres des Livres IX-XX.

Tome XXV [1870, Besançon, impr. Outhenin-Chalandre fils] : pages [I-IV] : faux titre et titre. Pages [1] 2-127, sur 2 col. : traduction française, au-dessous du texte latin, des Livres XXI et XXII. — Le reste du volume comprend d'autres œuvres de saint Augustin et la table, au début de laquelle se trouve l'indication des chapitres des Livres XXI et XXII.

Bibl. Nat., C 2321.

1871. — S. Augustine. Two Cities, books 11-14 of *De Civitate Dei*, by J. A. Walker, post in-8°. — *London, Longmans*, 1871.

1872-1876. — S. Augustine Works. A new translation, edited by Dr. Marcus Dods; 15 vol. in-8°. — *Édimbourg, Clark*, 1872-1876.

La *Cité de Dieu* forme, dans cette édition, 2 volumes, qui ont paru également sous la firme d'Hamilton à Londres. " The present translation reads smoothly and pleasantly, and we have every reason to be satisfied both with the erudition and the fair and sound judgment displayed by the translators and the editor. " — John Bull. *Catalogue de Bull et Auvache, booksellers*, London.

1876. — S. Augustinus. De Civitate Dei Libri XXII, texte latin; 2 vol. in-12. — *London, Nutt*, 1876.

1877. — (*Latin-français*). — Saint Augustin, la Cité de Dieu, réimpression des éditions de 1845 et de 1862 de la Collection des Auteurs latins avec la marque de Didot.

Mazarine, A 10745 [26].

1877. — Sancti Aurelii Augustini episcopi De Civitate Dei Libri XXII. Iterum recognovit B. Dombart (*seconde édition*). — *Leipzig, B. G. Teubner*, 1877; 2 vol. in-12.

Tome I : pages [I-IV] : faux titre et titre. Pp. [V] VI-X : préface. Pp. [1] 2 : libri II Retractationum cap. XLIII. Pages [3] 4-599 [600] : texte latin des Livres I-XIII.

Tome II : pages [1-2] : titre. Pages [3] 4-635 : texte latin des Livres XIV-XXII. Pp. [636] 637-652 : Index nominum. Pp. [653] 654-664 : Index scriptorum.

Sainte-Geneviève, in-8°, X 84 sup.

1877. — S. Augustinus. De Civitate Dei Libri XXII. Nova impressio. — *Leipzig, Karl Tauchnitz*, 1877; 2 tomes in-8° (430 [2] et 439 [1] pages).

Kayser (Ch.-G.), *Vollständiges Bücher-Lexicon*, série 1877-1883, vol. I (Leipzig, 1883), p. 61, col. 2.

1877. — S. Augustinus. De Civitate Dei Libri I et II, texte latin, précédé d'une notice et accompagné de remarques et notes en français par R. S. Germain. — *Paris, imp. et lib. Delalain*, 1877; in-12, VIII-80 pages.

Bibl. Nat., C 4944.

1890-1892. — (*Version anglaise*). — S. Augustine. City of God (*De Civitate Dei*), translated by J. H[ealey], 2 vol. in-8°. — *Londres, Griffith*, 1890 et juin 1892.

1893. — S. Augustinus. De Civitate Dei, Books 11, 12, pars I, texte latin, in-12. — *Londres, Bell*, octobre 1893.

1899. — (*Latin-français*). — La Cité de Dieu de Saint Augustin. Traduction nouvelle par L. Moreau. Ouvrage couronné par l'Académie française. Quatrième édition, avec le texte latin. — *Paris, Garnier frères, libr.-édit.* (*Tours, impr. Deslis frères*), 1899; 3 vol. in-12.

Tome I : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [I] II-IX [X] : introduction. Pp. [XI] XII-XV [XVI] : notice sur saint Marcellin. Pages chiffrées [1] 2-463 [464] : traduction française au-dessus du texte latin, des Livres I-VIII. Pp. [465] 466-519 : notes sur les Livres I-VIII. Pp. [520] 521-528 : table des chapitres des Livres I-VIII.

Tome II : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-525 [526] : traduction française, au-dessus du texte latin, des Livres IX-XVI. Pp. [527] 528-550 : notes sur les Livres IX-XVI. Pp. [551] 552-560 : table des chapitres des Livres IX-XVI.

Tome III : 2 ffnc. : titre. Pages chiffrées [1] 2-555 [556] : traduction française, au-dessus du texte latin, des Livres XVII-XXII. Pp. [557] 558-568 : notes sur

les Livres XVII-XXII. Pp. [569] 570-579 [580] : table des chapitres des Livres XVII-XXII.

1899-1900. — S. Augustinus. De Civitate Dei Libri XXII, ex recensione Emmanuel Hoffmann. — Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, editum consilio et impensis Academiae Litterarum Caesareae Vindobonensis, vol. XXXX. *Vienne et Prague, F. Tempsky; Leipzig, G. Freytag;* 1899-1900; 2 parties, in-8°.

1re Partie : 2 ffnc. : titre. Pages I-XIX [XX] : préface. Pages chiffrées 1-660 : texte des Livres I-XIII.

2e Partie : 2 ffnc. : titre. Pages I-VI : préface. Pages chiffrées 1-670 : texte des Livres XIV-XXII. Pages 671-730 : tables.

1900. — S. Augustine. The City of God (*De Civitate Dei*), translated by J. H[ealey], first published in 1610; 2 vol. in-8°; new edition. (Ancient and modern library of Theological literature). — *London, Griffith,* octobre 1900.

1900. — Hitchcock (F.-R.-Montgommery). S. Augustine's treatise on the City of God, in-12. — *London, Society for promoting Christian knowledge,* septembre 1900.

1903. — S. Augustine. City of God, translated by John Healey; 3 vol. in-12 (Temple classics). — *London, Dent,* juin 1903.

Aux États-Unis de l'Amérique du Nord, cette édition est annoncée par Macmillan, de New-York (Voir *The American Catalog,* 1900-1905, *Publisher's Weeckly.*)

1905. — S. Augustinus. De Civitate Dei Libri XIV-XXII. Tertium recognovit B. Dombart (*troisième édition*). — *Leipzig, B.-G. Teubner,* 1905; in-12.

Tome II de l'ouvrage complet : pp. [1-2] : titre; pp. [3] 4-635 : texte latin des Livres XIV-XXII.

TABLE

COMPRENANT LES NOMS DES COMMENTATEURS, DES TRADUCTEURS, DES IMPRIMEURS, DES ÉDITEURS ET LIBRAIRES, DES LIEUX DE PUBLICATION DU TRAITÉ DE SAINT AUGUSTIN DE « LA CITÉ DE DIEU ».

Les chiffres indiqués sont ceux des dates de publication; les lieux de publication sont imprimés en italiques.

CHAPITRE VI

LES MANUSCRITS A PEINTURES

A. — *CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES*

Dans le chapitre précédent, nous avons classé, par ordre de dépôts et indistinctement, tous les manuscrits de la *Cité de Dieu* que nous avons pu découvrir, sans entrer dans le détail de leur décoration intérieure. Mais, quand nous avons rencontré un manuscrit décoré de peintures ou *historié*[1], selon l'expression des anciens comptes ou inventaires, nous en avons accompagné la mention par une note indiquant qu'il serait par la suite l'objet d'une description particulière et détaillée.

C'est ainsi que nous avons réservé 61 manuscrits illustrés que nous allons tous étudier avec soin — sauf un[2] — dans la description que nous donnons ci-après. Nous croyons bien que les recherches consciencieuses auxquelles nous nous sommes livré, n'en ont laissé échapper que fort peu. Toutefois nous ne pouvons assurer qu'un exemplaire enfoui dans une collection particulière ou dans une bibliothèque ecclésiastique, peu connue et dénuée de catalogue, ne soit pas resté en dehors de nos investigations. Il en serait de même de celui qui aurait passé récemment dans un dépôt public à la suite d'une vente à l'amiable.

Nous aurions pu décrire ces manuscrits en leur conservant l'ordre par *dépôts*, sous lequel nous les avons classés au chapitre précédent, mais si cette classification constitue un excellent moyen pour faciliter les recherches, il faut reconnaître qu'elle est fondée sur un état arbitraire et même aléatoire, puisque les volumes ne sont arrivés dans telle ou telle bibliothèque que pour des raisons toutes fortuites, dont on ne peut tirer aucune indication.

Nous aurions pu aussi les classer par *écoles*, ce qui eût été intéressant et plein d'enseignement; mais, comme les peintres qui les ont décorés ne se sont presque jamais fait connaître, la détermination des ateliers qui les ont exécutés est chose malaisée et peut dans chaque cas soulever des opinions très opposées.

1. Quelques manuscrits, notamment chez les Italiens, présentent au commencement une effigie de saint Augustin, souvent insérée dans une grande Initiale. Nous avons signalé cette particularité, mais nous n'avons pas de ce fait considéré le manuscrit comme historié et nous n'en reparlerons pas.

2. Seul le manuscrit de la seconde vente Hamilton, n°s 20 et 42 de notre description, a disparu depuis 1889 sans que nous ayons pu le retrouver.

C'est pourquoi nous avons préféré les ranger par *ordre chronologique*, parce qu'il est relativement facile de dater un manuscrit par le style de son écriture, de sa décoration et de ses miniatures, ainsi que par les éléments distinctifs qu'il renferme, devises, armes[1], signatures. De plus, et c'est la raison supérieure qui nous a fait adopter cette classification, nous pouvons suivre de cette façon le développement successif de la peinture, et particulièrement de la peinture nationale, pendant le dernier quart du XIV[e] siècle et pendant tout le XV[e] siècle, et nous rendre compte plus facilement des phases par lesquelles elle a passé[2]. Ainsi les formes différentes qu'elle a empruntées, la technique dont elle a fait preuve, l'influence des écoles étrangères qui l'ont pénétrée, la réaction qu'elle leur a opposée, les prépondérances successives qu'elle a subies, les fusions qu'elle a acceptées et les tendances qu'elle a accusées, toute cette évolution, dont est faite son histoire, apparaissent à nos yeux avec des clartés singulières. On pourrait même, sans prendre connaissance du texte, assister à ces transformations successives, en se contentant de tourner nos planches de reproduction et en examinant avec un peu d'attention les procédés qu'elles accusent.

Pour faciliter l'ensemble de cet examen, nous avons dressé ci-après un *État synoptique* de tous nos manuscrits à peintures, inscrits par ordre approximatif de dates d'exécution, avec indication de leurs emplacements, de leurs cotes, de leurs contenus, de leurs idiomes, de leurs possesseurs successifs, de leurs illustrations et enfin des caractéristiques qu'offre leur facture.

Le tableau synoptique (p. 174), auquel nous prions le lecteur de se référer souvent, suggère les réflexions suivantes :

1°. — INFLUENCE DE LA TRADUCTION FRANÇAISE

Tout d'abord remarquons qu'avant la fin du XIV[e] siècle, quatre manuscrits seulement ont été décorés de peintures. Ce sont ceux des bibliothèques de Florence, de Pforta, de Prague et d'Heidelberg, et encore ne renferment-ils que des frontispices ou des lettres historiées qui évoquent, d'une façon générale, le texte de saint Augustin, sans prétendre constituer une illustration proprement dite. Tous ces exemplaires sont en latin et s'adressent aux clercs et aux docteurs. L'Église a la haute main sur les gloses dont on enrichit le texte du traité et elle dirige les interprétations picturales exécutées le plus souvent dans les monastères par la main des Réguliers.

1. M. le comte Paul Durrieu a montré dernièrement le parti qu'on pouvait tirer, pour classer des œuvres d'art, de l'examen des armes portées successivement par le roi René. (*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, séance du 28 février 1908).

2. (*Note de l'auteur*). « L'histoire de la peinture du moyen âge ne peut s'écrire, faute d'anciens tableaux, qu'avec « l'étude des miniatures. » C'est ainsi que s'exprimait mon père, le comte, puis marquis Léon de Laborde, il y a plus de cinquante ans, dans *Notice des émaux..... du Louvre*, Paris, Vinchon, in-8°, 1853, *Glossaire*, p. 494, au mot SCEL.

« Cela est toujours vrai », ajoute M. Henry Martin dans ses *Miniaturistes Français*, Paris, H. Leclerc, gr. in-8°, 1906, p. 7; et M. Marcel Poëte, dans ses *Primitifs Parisiens*, Paris, H. Champion, pet. in-8°, 1904, p. 19, déclare que : « bien « rares sont les tableaux qui ont subsisté, tandis que les miniatures qu'il est loisible d'examiner sont en nombre incal- « culable et, protégées par les volumes qui les renferment, fort bien conservées. »

Les miniaturistes furent donc les ancêtres des peintres et, quand ils devinrent leurs contemporains, leurs œuvres, sauvegardées entre les feuillets des manuscrits, devaient arriver jusqu'à nous, tandis que les premiers tableaux « cloants », c'est-à-dire fermants à volets et portatifs, avaient toutes les chances de disparaître dans les hasards des déplacements. Il fallut arriver plus tard aux tableaux de chevalet, fixés à la muraille, pour leur assurer de précaires probabilités de durée.

Mais à la fin du xive siècle, quelque temps après son avènement, Charles V, aussi lettré et curieux qu'il était sage et avisé, fit traduire par des savants des ouvrages de toutes sortes tirés de la littérature profane et sacrée et copier de tous côtés des manuels et des abrégés d'histoire et de morale. On sent qu'il avait à cœur d'instruire son peuple dans sa langue courante, de généraliser les connaissances, qui, jusque-là, avaient été du ressort ecclésiastique, et de laïciser, pour ainsi dire, le domaine intellectuel pour le plus grand profit de la masse qui entendait mal le latin. C'est alors qu'il fit traduire le *Polycratique* de Jean de Salisbury, les *Voies de Dieu*, des traités de Senèque, le *Livre des Propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais, les *Remèdes de l'une et l'autre fortune* de Pétrarque, les *Fleurs des chroniques* de Bernard Guy, les *Collations* de Cassien, le *Rational des divins offices*, l'*Information des Princes*, les *Chroniques d'Espagne*, les *Soliloques* de saint Augustin, la *Bible*, plusieurs livres d'Aristote, de Valère-Maxime, etc., etc.[1].

En 1371, il demanda à Raoul de Praelles de translater en français le *De Civitate Dei* de saint Augustin et d'en éclaircir le texte par des *Explications* copieuses sur tous les sujets abordés par le saint évêque, principalement sur ceux tirés de l'histoire ancienne. En effet, les gestes mémorables de l'antiquité grecque et latine, d'Alexandre et des Empereurs romains, passionnaient alors le public qui avait déjà accueilli avec faveur les compilations de Vincent de Beauvais. Le succès fut considérable et dès lors, si les clercs firent encore copier des exemplaires latins du *De Civitate Dei*, en général sans miniatures, pour y étudier principalement les enseignements théologiques du Père de l'Église, les princes, les grands seigneurs et les riches marchands se firent exécuter de beaux exemplaires de la traduction et des commentaires de Raoul de Praelles, dans lesquels ils allèrent chercher, moins les idées de l'évêque d'Hippone sur le Christianisme, que les gloses du traducteur sur le monde antique.

C'est ainsi que les copistes et les peintres eurent peine à suffire aux demandes qui les sollicitaient et que, de 1376 à 1503, nous trouvons 57 manuscrits à peintures, dont 45 exemplaires en français, des plus beaux, et seulement 12 en latin, dont quelques-uns commandés par des étrangers ou des ecclésiastiques, à qui cette dernière langue était familière. Remarquons que c'est dans la première période que la production fut la plus abondante. En effet, l'exécution de plus de la moitié de ces manuscrits eut lieu entre les années 1373 et 1410, et coïncida avec les aspirations littéraires de Charles V et les prodigalités artistiques de ses frères, splendides collectionneurs.

1. M. Léopold Delisle, dans ses belles *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, chap. IX, a cité les vers ci-dessous transcrits et tirés du *Chemin de long estude* de Christine de Pisan, qui précisent le but que poursuivait le sage monarque :

Fist il pour celle entencion
Mainte noble translacion,
Qui oncques mis n'ot esté faitte,
Et moult fu noble œuvre et perfaitte,
Faire en françois du latin traire
Pour les cuers des François attraire
A nobles meurs par bon exemple.
Combien que le latin tout emple
Entendist, les voult il avoir,
Affin de ces hoirs esmouvoir
A vertu, qui pas n'entendroient
Le latin, si se entendroient.

TABL

DES MANUSCRITS A PEINTU

DÉCRITS D

Nos de la description.	Dates. (1)	Dépôts.	Cotes.	Langue.	Contenu.	Exécuté pour	Possesseurs succe
1	c. 1120	Florence. Bibl. Laurentienne.	Plut. XII C. XVII	Lat.	I-XXII	»	Pierre de Médic
2	c. 1180	Pforta. Bibl. du Collège.	A. 10	Lat.	I-XXII	Le couvent de Pforta.	Le couvent et le c de Pforta.
3	c. 1250	Prague. Chapitre Métropolitain.	A. 7	Lat.	I-XI	»	Chapitre métropol
4	c. 1310	Heidelberg. Bibl. de l'Université.	Sal. IX. 35	Lat.	I-XXII	»	Monastère de Sa
5	c. 1376	Paris. Bibl. Nat.	22912-13	Fr.	I-XXII	Le roi Charles V.	Duc d'Anjou; Gaign
6	c. 1377	Londres. British Museum.	Add. 15244-45	Lat.	I-XXII	Le roi Charles V?	Hugues Aubriot; dore William; I Sussex.
7	c. 1380	Londres. Collection H.-Y. Thompson.	80	Fr.	XI-XXII	Jean, duc de Berry.	»
8	c. 1380	Angers. Bibl. Mun.	162	Fr.	I-X	Jean, duc de Berry?	»

NOPTIQUE

LA CITÉ DE DIEU

OUVRAGE

stes.	Peintres.	Nombre de Miniatures.	Miniatures reproduites. (2)	Écoles.	Caractéristiques.	Observations.
	»	4	1 h[2].	Anglaise.	Têtes contournées, cheveux bouclés, corps élancés, attitudes vives. Les rotondités, genoux, épaules, sont accusées par des traits circulaires.	1. Quand la date est approximative elle est précédée d'un c. (circa).
hbert.	Erkenbert?	2	2 h.	Saxonne.	Attitudes énergiques. Mouvements violents. Couleurs très accusées, le bleu et le rouge dominant. Fonds brillants or ou argent.	2. Les lettres h, p et z indiquent le procédé de reproduction, héliogravure, phototypie ou zincogravure. Les exposants, dont elles sont quelquefois affectés, font connaître le nombre de peintures contenues dans la même planche.
	»	1	1 h.	Allemande.	Personnages dessinés en noir et coloriés en bleu et rouge. Tonalité générale bleue.	
	»	2	1 p.	Parisienne.	Types élancés et juvéniles, cheveux frisés, coloris brillant.	
	»	24	4 h.	Parisienne.	Païens barbus, ventrus, ramassés. Chrétiens imberbes, juvéniles, élancés, cheveux frisés, têtes penchées, doigts allongés. Fonds mosaïqués avec traces de paysage au premier plan. Constructions avec toits vivement coloriés.	
	»	13	4 h.	Parisienne.	Types élégants, graciles et nobles. Têtes contournées. Physionomies expressives. Draperies étudiées. Arbres en champignons. Cheveux de femmes nattés et faisant le tour de la tête. Fonds mosaïqués avec quelques traces de paysages au premier plan.	
	»	12	4 h.	Parisienne.	Visages rehaussés de teintes roses, attitudes maniérées, expressions très accusées. Sol verdâtre, arbres en champignons. Fonds mosaïqués.	
	»	2	2 p.	Parisienne.	Grâce recherchée, attitudes contournées, visages et mains rosées. Sol verdâtre. Fonds mosaïqués.	

Nos de la description.	Dates.	Dépôts.	Cotes.	Langue.	Contenu.	Exécuté pour	Possesseurs succe
9	c. 1380	PARIS. Bibl. Nat.	170-171	Fr.	I-XXII	Le roi Charles V?	Duc d'Anjou; Jean Visconti; Le roi XII.
10	c. 1380	LONDRES. Collection Ch. Buttler.	»	Fr.	I-X	»	»
11	c. 1382	PARIS. Bibl. Nat.	6271	Fr.	III-XII XVI-XXII	Jean, duc de Berry.	Duchesse de Bou nais.
12	c. 1385	ROME. Bibl. Vaticane.	429	Lat.	I-XXII	»	Jean d'Armagnac, é de Castres.
13	c. 1385	PARIS. Bibl. Nat.	20105-06	Fr.	I-XXII	De Trie?	Le cardinal de Rich Bibl. de la Sorbo
14	c. 1390	PARIS. Bibl. Nat.	174	Fr.	XI-XXII	Jean de Montaigu.	Le roi Charles VI; de Bruges; Le Louis XII.
15	c. 1390	AMIENS. Bibl. Mun.	216	Fr.	I-XXII	»	Jacques de Créquy Feuillants d'Ami
16	c. 1390	BRUXELLES. Bibl. Roy.	9294-95	Fr.	I-XXII	»	Saint-Laurent de L Bibl. Nat. de Par
17	c. 1390	LA HAYE. Bibl. Roy.	Y. 390	Fr.	I-X	»	Philippe de Clèves; laume IV.
18	c. 1390	PARIS. Bibl. de l'Arsenal.	5060	Fr.	I-X	»	Famille Claveurier; quis de Paulmy.
19	c. 1390	PARIS. Bibl. Nat.	23 et 24	Fr.	I-XXII	»	Estienne Gaultier; Marcel; Echevina Rouen; Colbert.
20	c. 1392	?	Lot 11 de la 2e vente Hamilton.	Fr.	I-X	»	Duc de Hamilton; sée de Berlin.

istes.	Peintres.	Nombre de Miniatures.	Miniatures reproduites.	Écoles.	Caractéristiques.	Observations.
»	»	24	1 p.	Parisienne.	Types grossiers pour les païens, juvéniles pour les chrétiens. Touches blanches pour relever les traits des visages. Ciel bleu à franges bleuâtres. Terrain verdâtre avec fleurs dessinées par de petits traits noirs.	
»	»	2	»	Parisienne.	Agréable coloris rouge et bleu. Figures rondes, expressions douces.	
»	»	6	»	Parisienne.	Mauvais dessin, couleurs plates, aucune originalité.	
»	»	1	1 p.	Italie septentrionale.	Style réaliste. Physionomies très accusées et personnelles.	
»	»	3	1 p.	Paris ou Nord de la France.	Grand amas de constructions. Eau représentée par une nappe blanche à traits ondulés gris.	
»	»	12	1 p.	Paris ou Nord de la France.	Terrain jaune ardent. Essai de paysage lointain.	
»	»	13	2 p.	Nord de la France.	Anatomie grasse, lourde et sans élégance. Meubles jaunes, carrelage vert.	
»	»	21	1 p.	Flamande.	Personnages courts et ramassés. Vêtements rouge vif et bleu foncé. Armures bleues. Constructions roses. Fonds mosaïqués.	
»	»	11	1 p.	Paris ou Nord de la France.	Dessin peu poussé. Têtes grosses. Physionomies calmes, coloris vif. Tonalité jaune. Paysage rudimentaire, ciel bleu et fonds quadrillés.	
»	»	11	3 p.	Nord de la France.	Types très allongés pour les personnages importants. Couleurs vives. Petits arbres verts. Constructions roses et verdâtres, dalles vertes. Fonds diaprés ou azurés.	
»	»	23	2 p.	Flamande.	Visages et chairs grisâtres. Constructions roses. Fonds échiquetés.	
»	»	11	»	»	»	Nous n'avons pas pu retrouver ce manuscrit.

Nos de la description.	Dates.	Dépôts.	Cotes.	Langue.	Contenu.	Exécuté pour	Possesseurs succ
21	c. 1392	PARIS. Bibl. Nat.	172 et 173	Fr.	I-XXII	»	Pierre Le Fruicti Salmon; Le d Berry ; Les Béth
22	c. 1395	PARIS. Librairie Leclerc.	»	Fr.	4 feuillets détachés.	»	Comtesse de Lu
23	c. 1400	PARIS. Bibl. Nat.	20 et 21	Fr.	I-XXII	»	Le libraire Jehan homme; Pierr de Bourbon.
24	c. 1400	BOULOGNE-SUR-MER. Bibl. Mun.	55	Fr.	I-XXII	»	L'abbaye de Saint d'Arras.
25	c. 1400	CHELTENHAM. Thirlestaine-House.	4359	Fr.	I-XXII	»	Jean de Montaigu de Brancas; Co Mac-Carthy; Si mas Phillipps.
26	c. 1405	PARIS. Bibl. Nat.	6272	Fr.	I-X	La Maison de France?	François Gaut
27	c. 1405	LA HAYE. Museum Meermanno - Westreenianum.	755	Fr.	XI-XXII	»	Le Roy de la Po Collège de Cle Gérard Meerma
28	c. 1410	BRUXELLES. Bibl. Roy.	9013	Fr.	I-X	»	Philippe de Cr
29	c. 1410	PARIS. Bibl. Nat.	25	Fr.	I-X	»	Jacques d'Armagna neguy du Châte celot.
30	c. 1410	BRUXELLES. Bibl. Roy.	9005-06	Fr.	I-XXII	»	Un gouverneur d Philippe le Bo

stes.	Peintres.	Nombre de Miniatures.	Miniatures reproduites.	Écoles.	Caractéristiques.	Observations.
	»	23	1 p.	Paris ou Nord de la France.	Visages très français, légèrement dessinés. Terrain vert à fleurs claires, arbres vert tendre à extrémités jaunes. Constructions roses et violettes avec toits rouges, verts et bleus.	
	»	4	4 h.	Flamande.	Attitudes élégantes et aisées. Jolis groupements, coloris fondu avec tons roses. Arbres sur monticules, fonds mosaïqués.	Ces miniatures ne sont plus chez M. H. Leclerc.
	»	23	1 p.	Nord de la France.	Constructions mal équilibrées. Grandes plaques d'or pour figurer les parties de terrain inondées de lumière. Ciel bleu foncé se dégradant à l'horizon. Rehauts d'or sur les draperies. Eaux en torsades blanches comme des S horizontales.	
	»	22	4 h.	Nord de la France.	Anatomie délicate, cheveux blonds et roulés. Tonalité douce, rosée ou mauve. Arbres verts en dessous et blanchâtres sur le sommet. Ciels bleus et fonds quadrillés.	
	»	23	»	Nord de la France.	Personnages secondaires représentés comme des enfants. Mauvais dessin, couleurs plates. Paysage rudimentaire, terrain peint en traits verticaux verts. Fonds quadrillés.	
»	»	11	2 p.	Franco-flamande.	Attitudes justes. Paysage rudimentaire et barbouillé. Fonds échiquetés ou ciels bleus argentés.	
»	»	12	»	»	»	L'illustration de ce manuscrit est un simple barbouillage.
»	»	11	»	Nord de la France.	Figures fines, couleurs franches mais plates. Fonds bleus ou mosaïqués.	
»	»	11	1 p.	Paris ou Nord de la France.	Personnages en camaïeu bistre et roses avec rehauts d'or. Terrain rocheux. Sol vert à fleurs jaunes. Ciels bleus avec traits horizontaux pâlis à l'horizon.	
»	»	33	5 h.	Flamande.	Costumes très variés. Constructions en briques rouges avec tuiles bleues sur les toits. Rochers bruns. Ciel bleu recouvert d'argent oxydé.	

Nos de la description.	Dates.	Dépôts.	Cotes.	Langue.	Contenu.	Exécuté pour	Possesseurs succ
31	c. 1410	CHELTENHAM. Thirlestaine-House.	4417	Fr.	XI-XXII	Famille Baudricourt?	Abbé d'Orléans de lin.
32	c. 1412	RIMINI. Bibl. communale.	D. II. 42	Lat.	I-XXII	Pandolfe III Malatesta.	Hiéronymites de Ri
33	c. 1420	PARIS. Bibl. Nat.	15411-12	Fr.	I-X	»	Pierre Séguier; Charles de Co Abbaye de Saint main-des-Prés.
34	c. 1430	BERLIN. Neues Museum.	Carton 9, nos 632-633	Fr.	2 peintures découpées.	»	»
35	c. 1430	PARIS. Bibl. Mazarine.	592	Lat.	I-XXII	»	Odet de Coligny; pard de Coligny rent Saunier; Ja Quétif; Les Jaco
36	c. 1432	PARIS. Bibl. Nat.	22	Fr.	I-XII	»	Jacques d'Arma Pierre de Bou Cardinal de Bou
37	c. 1435	PARIS. Bibl. Nat.	26	Fr.	XVIII-XXII	»	Lancelot.
38	1445	BRUXELLES. Bibl. Roy.	9015-16	Fr.	I-XXII	Jean Chevrot.	Philippe le Bo
39	c. 1445	BRUXELLES. Bibl. Roy.	9046	Lat. et Fr.	Fleurs de la Cité de Dieu.	Philippe le Bon.	Bibl. Nat. de Pa
40	c. 1450	PARIS. Bibl. de l'Institut.	5	Fr.	I-IV	»	Antoine Moriau; L de Paris.
41	c. 1450	BRUGES. Bibl. Mun.	106	Lat.	I-XXII	»	Abbaye de Sainte- aux-Dunes.
42	c. 1455	?	Lot 11 de la 2e vente Hamilton.	Fr.	XI-XXII	»	Duc de Hamilton; de Berlin.

...stes.	Peintres.	Nombre de Miniatures.	Miniatures reproduites.	Écoles.	Caractéristiques.	Observations.
	»	11	4 h.	Parisienne.	Types élégants, têtes fines, anatomie délicate. Coloris aux tons clairs et mauves. Joli paysage, sol vert à fleurs jaunes, arbres à trois touffes, rochers en hélice.	
...nino ...rma.	Domnino de Parma.	22	1 h.	Parmesane.	Couleurs vives et crues. Types allongés. Physionomies sérieuses. Paysage rocheux.	
	»	4	»	Française.	Camaïeu verdâtre et brun. Sol verdâtre à fleurs jaunes. Ciel bleu étoilé d'or. Fonds rouges à traits blancs.	
	»	2	2 h.	Flamande.	Tonalité verte et bleue. Monuments et lointains. Nuages en forme de petits monticules.	
...n ...chy.	»	1	1 p.	Française.	Physionomies fines. Tonalité bleue d'un joli effet.	
	»	12	1 p.	Flamande.	Composition très fine. Visages très soignés donnant l'impression de portraits. Ciels à nuages d'or.	
	»	1	»	Flamande.	Ciel bleu avec des petits nuages d'or.	
...las ...in.	»	22	1 h.	Nord de la France et Flamande.	Bon dessin. Figures très fines, petits personnages très nombreux et d'une tonalité très fondue. Riches costumes. Ciels bleus avec des nuages blancs.	
	»	1	1 p.	Nord de la France ou Flamande.	Riches constructions. Paysage très pâle dans les lointains.	
	»	1	1 p.	Flamande.	Dessin médiocre, couleurs plates, dominance du vert. Perspective avec paysage bleu à l'horizon.	
	»	1	»	Flamande.	Style banal. Jolie tonalité.	
	»	12	»	»	»	Nous n'avons pas pu retrouver ce manuscrit.

Nos de la description.	Dates.	Dépôts.	Cotes.	Langue.	Contenu.	Exécuté pour	Possesseurs suc
43	1456	ROME. Bibl. Vaticane.	1882	Lat.	I-XXII	Gugliemo Fortis dei Bonconti.	Francesco Piccol Pères Théatin Saint-Silvestre.
44	1459	PARIS. Bibl. Sainte-Geneviève.	218	Lat.	I-XXII	Nicolas de Fortiguerra.	Philippe de Lévi baye de Sainte viève.
45	c. 1460	PARIS. Bibl. Nat.	27 et 28	Fr.	I-XXII	»	Colbert.
46	1462	BRUXELLES. Bibl. Roy.	9014	Fr.	XI-XXII	»	Charles de Cr
47	c. 1465	LONDRES. British Museum.	14 D. I.	Fr.	I-X	»	Les Ducs de Gu
48	c. 1465	UTRECHT. Bibl. de l'Université.	42	Lat.	I-XXII	Wolfart de Borssele.	Thaddée Boeko
49	1466	TURIN. Bibl. Nat. et Bibl. des Arch. de l'État.	L. I. 6 et b. III. 12. J	Fr.	I-XXII	Le grand bâtard Antoine de Bourgogne.	Victor Amédée
50	c. 1467	PARIS. Bibl. Nat.	17	Fr.	I-X	Louis de Bruges.	Louis XII.
51	c. 1467	LA HAYE. Museum Meermanno - Westreenianum.	33	Lat.	I-XXII	»	»
52	c. 1470	LONDRES. British Museum.	17 F. III	Fr.	I-X	Le roi Édouard IV.	»
53	c. 1470	LONDRES. British Museum.	Add. 15.246	Lat.	I-XXII	Iñigo d'Avalos.	Duc de Sussex

...stes.	Peintres.	Nombre de Miniatures.	Miniatures reproduites.	Écoles.	Caractéristiques.	Observations.
	Zacomo de Fabriano.	1	1 p.	Ombrienne.	Dessin précis, un peu sec.	
...an ...elin.	Nicolas Polani.	1	1 h.	Italienne.	Dessin très fin, très soigné et très en relief. Constructions blanches et violettes à toits rouges. Paysage rocheux vert foncé relevé de bistre. Ciel très bleu avec nuages blancs moutonneux horizontaux.	
	»	23	4 p.	Nord de la France ou Flamande.	Composition très soignée, bon dessin, pins conifères, nuages d'or dans les ciels bleus.	
	»	13	»	Picarde.	Figures allongées, constructions grises, paysage vert rudimentaire, horizon représenté en coupe comme une ombre chinoise.	
	»	11	1 h.	Nord de la France ou Flamande.	Personnages très grands, traités en grisaille. Tonalité générale uniformément grise. Grossiers paysages.	
	»	23	1 p.	Flamande.	Couleurs vives, prédilection pour le paysage, horizon bleu s'harmonisant avec le ciel, rehauts d'or.	
...an ...esne.	»	22	6 h. et 1 p.	Flamande.	Cheveux bouffants sur les côtés. Couleurs très variées et chatoyantes; paysages très importants, avec de l'eau; sol parsemé de fleurs.	
	»	11	1 p.	Flamande.	Grands personnages, physionomies étudiées comme des portraits, cheveux en broussaille, costumes très exacts, arbres en boule, horizon à collines bleues.	
...nes ...relli.	»	1	»	Nord de la France.	Personnages disproportionnés, visages jaunes à rehauts d'or, couleurs vives, sol vert foncé parsemé de fleurs, horizon bleu.	
	»	11	1 p.	Flamande.	Grands personnages, types communs, figures rougeaudes, vêtements rehaussés d'or, nombreuses constructions grises.	
	»	1	1 p.	Italienne.	Dessin très fin, personnages expressifs, coloris très vif où le vert domine, jolie perspective, riche ornementation.	

Nos de la description.	Dates.	Dépôts.	Cotes.	Langue.	Contenu.	Exécuté pour	Possesseurs succ
54	1473	PARIS. Bibl. Nat.	18 et 19	Fr.	I-XXII	Charles de Gaucourt.	Jean Bourré; Loui de Graville; Ch rice Le Tellier.
55	c. 1475	PARIS. Bibl. Sainte-Geneviève.	246	Fr.	I-XXII	Mathieu Beauvarlet.	Abbaye de Sainte- viève.
56	c. 1478	LA HAYE. Museum Meermanno - Westreenianum. NANTES. Bibl. Mun.	11 8	Fr.	I-XXII	Philippe de Commines.	N.-J. Foucault; du Tugny; Meermann; Le toriens de Nant
57	c. 1480	MACON. Bibl. Mun.	1 et 2	Fr.	I-XXII	»	Louis-Emmanuel lois; Les Minin La Guiche.
58	c. 1484	CHANTILLY. Musée Condé.	322 et 323	Fr.	I-XXII	Jean, duc de Berry.	Antoine de Chours Condé.
59	c. 1502	PARIS. Bibl. Nat.	2070	Lat.	I-X	Georges d'Amboise.	Charles II de Bou Vendôme.
60	1503	ÉDIMBOURG. Advocates Library.	1.1.2	Lat.	I-XXII	Georges d'Amboise.	D'Amboise; Com Mac-Carthy Rea
61	c. 1530	LIMOGES. Bibl. Mun.	13	Fr.	I-XXII	»	Pérusse des Ca

…stes.	Peintres.	Nombre de Miniatures.	Miniatures reproduites.	Écoles.	Caractéristiques.	Observations.
	Maitre François.	24	10 h.	Tourangelle.	Noble ordonnance, attitudes variées, coloris vif et fondu, beaucoup d'or sur les objets éclairés, perspective fuyante, délicieux paysages vaporeux, annelets ou médaillons sur les dalmatiques, dans l'encastrement des portes et sur certaines étoffes. Animaux et grotesques posés sur des tertres verts dans les bordures.	
…re …he ?	»	23	6 h. et 1 p.	Tourangelle.	Même technique que le 18-19 de la Bibl. Nat.	
	»	638	63 h.	Tourangelle.	Même technique que le 18-19 de la Bibl. Nat.	
	»	22	22 h.	Parisienne.	Richesse d'imagination dans la composition, beaucoup de mouvement et de variété, visages sales sans grande expression, costumes et arbres rehaussés d'or, lointains azurés avec ciels étoilés d'or.	
	»	13	3 p.	Nord de la France.	Types ramassés, dessin médiocre, vif coloris, rehauts et nuages d'or.	
…ien.	»	2	1 p.	Parisienne.	Dessin peu accusé, couleurs vives sans nuances, aspect foncé.	
	Jean Pichore.	21	6 h.	Parisienne.	Types communs, visages sales et asymétriques, bouffes de cheveux sur les oreilles, abus de l'or, arbres à forme conique, ciels avec nuages d'or.	
	»	1	»	Italienne.	Coloris désagréable.	

N'en est-il pas toujours ainsi, et les mêmes causes n'amènent-elles pas toujours les mêmes effets? La richesse d'un État permettant au prince de déployer un luxe opulent et d'appeler à sa cour les artistes en vogue a toujours été la raison de la floraison des arts et de la création des écoles. L'activité des petites républiques italiennes et de la cour de Rome, aussi bien que des florissantes communes des Flandres sont là pour confirmer cette loi, basée sur la prospérité d'un peuple et de son gouvernement et sur le goût éclairé d'un Mécène ou d'une bourgeoisie opulente. Les deux conditions sont nécessaires pour déterminer l'attirance des artistes et elles n'ont pas manqué à l'époque dont nous nous occupons.

Le règne réparateur de Charles V et la direction artistique du duc de Berry firent, à cette époque, de Paris le centre des miniaturistes, composé d'artistes indigènes et de peintres étrangers. Mais les malheurs du règne de Charles VI, les discordes intestines et la dévastation du domaine de la couronne par l'occupation anglaise minèrent cette prépondérance et transportèrent l'activité artistique en Bourgogne et dans les Flandres, qui jouissaient d'une prospérité sans exemple sous la généreuse impulsion de princes magnifiques tels que Jean sans Peur et surtout Philippe le Bon. Nous voyons, en effet, que les manuscrits de la *Cité de Dieu* de cette époque (1410-1460) sont en grande partie flamands et étaient destinés à des personnalités distinguées qui gravitaient autour de la cour des ducs. Puis les succès de Charles le Victorieux et la prospérité, rétablie dans le pays de France par le grand règne de Louis XI, ramenèrent le goût des belles choses chez des courtisans et des seigneurs comblés de faveurs et firent éclore cette belle école de Touraine dont les artistes parisiens subirent la bienfaisante influence. Aussi les derniers exemplaires de la *Cité de Dieu* furent-ils commandés par les grands dignitaires de Louis XI et par les gens de finance qui jouèrent un rôle important à cette époque. C'est ainsi que les artistes, suivant « les étapes de la royauté nomade[1] », accouraient là où ils étaient encouragés et grassement rétribués, que ce fût à la cour de France ou à celle des ducs de Bourgogne, à Blois avec le duc d'Orléans, en Provence sous le roi René, ou à Moulins sous les ducs de Bourbon.

2°. — ÉTAT DES MANUSCRITS

Les manuscrits à peintures de la *Cite de Dieu* que nous avons trouvés dispersés dans les bibliothèques de l'Europe sont au nombre de 61, dont 2 avec un texte incomplet et 23 réduits à un volume[2]. Nous avons pu identifier un grand nombre des exemplaires complets, soit en reconstituant leur histoire par les indications qu'ils renferment, soit en nous reportant aux mentions inscrites dans les comptes qui sont arrivés jusqu'à nous. Les inventaires du xve siècle, et spécialement les grands catalogues des librairies du roi Charles VI, du duc de Berry et des ducs de Bourgogne signalent plusieurs exemplaires de la *Cité de Dieu* en mentionnant les premiers mots du second et du dernier folio. Nous en avons reconnu quelques-uns; d'autres, ayant perdu leurs premiers feuillets, n'ont pu être classés; un certain nombre semblent avoir été détruits ou sont

1. G. Lafenestre, *L'Exposition des Primitifs Français*, Paris, 1904, p. 13.
2. Cf. la colonne 6 de notre tableau synoptique.

égarés. Peut-être notre présent relevé aura-t-il pour résultat de les faire sortir de leur retraite à la grande satisfaction des bibliographes?

Quant aux ouvrages incomplets, nous avons bien essayé de reconstituer avec ces tomes dépareillés des exemplaires originaux complets, mais ce résultat s'est borné à peu de chose : le Ms. 11 du musée Meermanno-Westreenianum, à La Haye, et celui de la bibliothèque de Nantes constituent bien l'exemplaire complet qui a appartenu à Philippe de Comines et nous croyons que le Ms. de la bibliothèque d'Angers pourrait bien être le frère de celui qui est conservé dans la collection de M. Henry Yates Thompson, à Londres, de même que le Ms. 755 du Museum Meermanno-Westreenianum donne l'impression qu'il est la suite du Ms. fr. 6272 de la Bibl. Nat.[1].

Certains manuscrits ont été dépouillés à différentes époques de leurs miniatures (Amiens, Nantes, Mâcon, Édimbourg, etc.), et leur texte a disparu ou bien, recueilli dans une bibliothèque, montre encore le vide béant de ses peintures. Ce n'est pas seulement par les soustractions des malfaiteurs, le vandalisme des révolutions et les désastres de l'incendie que nos plus beaux manuscrits ont été mutilés et même anéantis. Souvent ils ont servi de jouets à des enfants et ont subi le sort des poupées et des soldats de carton. Nous en voyons un exemple dans l'admirable tableau de Quentin Matsys, *La Légende de sainte Anne*, la perle du Musée royal de Bruxelles. En bas du panneau central, un enfant de deux ou trois ans, assis par terre, déchire avec gravité les pages d'un manuscrit qu'on a laissé entre ses mains, sans doute pour le faire tenir tranquille. On aperçoit une miniature (David implorant le Seigneur) qui va subir le même sort. Deux autres enfants, sur les genoux de leur mère, tournent les pages d'un livre d'Heures et semblent plus raisonnables. Il est permis de se demander si le peintre, en multipliant ces détails, n'a pas pensé avec tristesse à la fragilité de ses œuvres.

L'abbé Le Beuf, dans une *Lettre au Mercure de France* de 1725, raconte qu'un tailleur pendant vingt-deux ans reçut d'un archiviste des cahiers de manuscrits, grand in-folio, qui lui servaient à prendre mesure sur ses clients. C'était des ouvrages de saint Augustin à ce qu'il croyait par quelques débris qu'on lui montra. M. Bégin dit aussi dans les *Mémoires de l'Académie de Metz*, 24ᵉ année, qu'après la Révolution on découpait les miniatures des manuscrits saisis par les districts et qu'on les vendait deux ou trois sous pour récompenser les enfants. Il ajoute qu'il en avait reçu quelques-unes[2]. Il en fut de même pour les manuscrits de Cluny. On se rappelle aussi les détails que donne M. de Laborde sur les gargousses d'artillerie confectionnées pendant la Révolution avec le parchemin de nos manuscrits[3].

Ces feuillets détachés n'ont pas toujours été détruits; ils nous ont été parfois conservés et se retrouvent dans les cartons des bibliothèques ou des collections particulières. Nous avons fouillé les recueils du British Museum et les vingt cartons de l'Art Library du Victoria and Albert Museum, ainsi que les défets du Musée du Louvre, mais nous n'avons trouvé la plupart du temps que des pages de livres liturgiques. A Berlin, au Neues Museum, nous avons été plus heureux et nous avons rencontré deux feuillets que nous avons pu identifier. Ils contiennent deux miniatures

1. La colonne 6 de notre tableau synoptique fait ressortir la condition de nos manuscrits, incomplets ou dépareillés.

2. *Magasin Pittoresque*, tom. XXVII, 1859, p. 407.

3. Comte de Laborde, *Revue de Paris*, 1ᵉʳ fév. 1854, tom. XX, p. 427 et *La Renaissance des arts à la cour de France*, Paris, Potier, 1855, 2 vol. in-8ᵉ, pp. 728-746.

des Livres IV et V d'une *Cité de Dieu*, aujourd'hui perdue. Enfin, les catalogues des libraires réservent quelquefois des surprises. C'est ainsi que M. Henri Leclerc, libraire à Paris, nous a permis de prendre la reproduction de quatre feuillets à peinture, détachés du même ouvrage, qui ont passé entre ses mains.

Les recherches qui ont pour but de retrouver ces peintures égarées sont difficiles et délicates. Saint Augustin, en effet, en écrivant son traité, et Raoul de Praelles, en le commentant, ont abordé, comme nous l'avons vu, tous les sujets de l'histoire sacrée et profane. Les peintres ont dû suivre leurs textes et ont représenté des batailles, des assemblées, des Créations, des Nativités, des Résurrections, etc., etc., qui, examinées isolément, sont susceptibles d'avoir fait partie d'ouvrages très différents, *Chroniques* ou *Livres d'Heures*. Il faut avoir vu beaucoup de Mss. de la *Cité de Dieu* pour pouvoir reconnaître quels sont les sujets de prédilection des enlumineurs de ce traité et quelle forme ils ont donnée à leur représentation. C'est pourquoi les questions que l'on pose dans ce but restent-elles souvent sans réponse. Ajoutons à ces difficultés la crainte des propriétaires de se voir réclamer des feuillets volés, qu'ils ont acquis de bonne foi.

Il nous a paru aussi digne d'attention de rechercher si des manifestations artistiques, autres que les livres, n'avaient pas été inspirées par les peintures de nos manuscrits de la *Cité de Dieu*. Ce n'aurait pas été la première fois que des artistes eussent emprunté leurs thèmes à des miniatures. Nous savons, en effet, qu'en 1353 Jean Coste avait exécuté des peintures décoratives au château de Vaudreuil, près Louviers, et qu'il en avait pris le modèle dans un manuscrit de la *Vie de Jules César*; que Jean de Bandol ou de Bruges, vers 1380, avait dessiné, d'après un manuscrit conservé à Cambrai, des scènes de l'*Apocalypse* que Nicolas Bataille avait traduites dans des tapisseries exposées maintenant dans la cathédrale d'Angers, et enfin que les émailleurs de Limoges, au XVIᵉ siècle, se sont inspirés des éditions de Virgile[1], pour représenter dans leurs œuvres les aventures d'Enée et les malheurs de Didon. Nous pensions donc qu'il pourrait se trouver des tapisseries, des vitraux, des ivoires et des faïences copiés sur des miniatures de nos manuscrits. Nous devons avouer qu'en dehors des bois de l'édition de la *Cité de Dieu*, d'Abbeville, de 1486, dont nous avons découvert les origines, nos recherches ont été vaines et que les collectionneurs et conservateurs éminents, auxquels nous nous sommes adressé, n'ont pu nous renseigner à cet endroit. Peut-être la publication de nos planches permettra-t-elle quelque identification à ce sujet?

Quelques-uns de nos exemplaires sont depuis longtemps formés de deux tomes dépareillés, se faisant suite. Ils ont même été quelquefois cassés par leurs propriétaires et reliés à nouveau d'une façon uniforme. Par exemple : les Mss. 11 et 755 du musée Meermanno-Westreenianum, les Mss. 322 et 323 du musée Condé à Chantilly et les deux tomes du Ms. de la seconde vente Hamilton.

D'autres ont subi, en changeant de mains, des altérations dans leurs marques de possession. On sait qu'à cette époque les armoiries peintes et les devises inscrites dans des banderoles constituaient de véritables ex-libris. On se faisait même peindre en effigie soit seul, soit avec sa femme, et on tirait vanité de ces emblèmes qui mettaient en relief les personnages pour lesquels avaient été exécutés les manuscrits. Mais on n'hésitait pas à modifier les marques de possession et à défigurer les portraits des ouvrages dont on faisait l'acquisition après coup. Nous verrons, par exemple, que Malet de

1. Édition in-fol. des œuvres du poëte, Strasbourg, 1502.

Graville fit effacer les armes et la devise des Gaucourt sur le Ms. 18-19 de la Bibliothèque Nationale et que Louis XII fit surcharger les armoiries de Louis de Bruges de l'écusson royal de France (Mss. 17 et 174 de la Bibl. Nat.)[1].

Dans certains cas, un bibliophile du xve siècle, ayant acquis un tome dépareillé d'une *Cité de Dieu* et désespérant de retrouver l'autre tome, a fait exécuter la partie qui lui manquait pour se constituer l'ouvrage complet. C'est ainsi que Louis de Bruges, ayant acheté la seconde partie du traité exécutée par un artiste parisien pour Jean de Montaigu (Ms. franç. 174 de la Bibl. Nat.), l'a fait compléter par une première partie, copiée et décorée par des artistes flamands (Ms. franç. 17 du même dépôt).

Nous signalerons encore quelques manuscrits qui ont été mutilés à des époques indéterminées, soit complètement, comme celui de Limoges, en grande partie comme ceux d'Angers, d'Amiens et de Paris (Mss. franç. 6271 et 15411-12), et seulement de quelques-unes de leurs peintures comme ceux de Boulogne, Nantes, Mâcon, Édimbourg et Thirlestaine House (Ms. 4417).

Enfin, nous mentionnerons le manuscrit (lot 11 de la seconde vente Hamilton) retour de Berlin, qui a disparu depuis les enchères de 1889, enfoui dans quelque bibliothèque dont le propriétaire ne veut pas se faire connaître. Nous avons tout fait pour le découvrir, notes et lettres envoyées, annonces insérées dans les journaux spéciaux, sans avoir pu savoir quelle était actuellement sa retraite.

3°. — GROUPEMENT PAR FAMILLES

En examinant les manuscrits illustrés de la *Cité de Dieu*, on s'aperçoit que les artistes appelés à les décorer ne se sont pas tous mis en frais d'imagination. La plupart d'entre eux se sont inspirés d'un exemplaire antérieur et même l'ont entièrement copié, en s'emparant des mêmes sujets et en les traitant quelquefois dans une composition identique. La contrefaçon était pratiquée sans scrupule et le désir de satisfaire le client était le but principal[2].

La vérité de cette observation est facile à prouver. Quand il s'agissait d'une œuvre religieuse, les clichés étaient si connus et les canons étaient si bien arrêtés d'avance par les soins de l'Église qui veillait à l'intégrité de son enseignement, que l'artiste n'avait qu'à consulter ses recueils de motifs et de thèmes pour trouver l'esquisse de sa miniature dont il ne pouvait guère s'écarter que dans les accessoires[3]. Mais, quand il

1. Nous connaissons d'autres faits de ce genre. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, accordait à Jean de Pestinien, « son varlet de chambre et enlumineur de monseigneur, la somme de LXXIJ sols pour avoir osté les armes du roy d'Angleterre qui estoient au livre de mondit seigneur et que l'on appelle le Livre du trésor, y avoir mis en ce lieu les armes de mondit seigneur et Madame la duchesse et y avoir figuré les personnaiges de mesdit seigneur et dame au lieu de celles du roy et de Madame de Hollande. » (Comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, Paris, Plon, 1849-1852, 3 vol. in-8°, *Preuves*, tom. I, p. 381, n° 1351, et Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, Gand, Hebbelynck et Vanderhaeyen, 1860-1881, 3 vol., in-8°, tom. III, p. 99.)

2. « On imitait en art comme en littérature. » Cf. Marcel Poëte, *Les Primitifs Parisiens*, p. 17, et Henry Martin, *Les Miniaturistes Français*, pp. 53, 136 et 137. Ce dernier auteur, dans son excellent ouvrage, démontre clairement l'existence de ces *éditions* de miniatures avec tirages successifs et préconise l'établissement de tableaux analogiques, tels que nous les avons dressés, pour faire ressortir que les artistes se sont copiés les uns les autres autant par paresse que pour suivre la mode de leur temps et flatter les goûts de leurs clients.

3. Citons par exemple le Ms. franç. 400 de la Bibl. Nat.. C'est une sorte d'album où les personnages les plus en vue des Écritures saintes sont représentés avec leurs attributs habituels.

entreprenait la confection d'un livre profane, histoire, roman, scène de chevalerie, etc., son imagination pouvait se donner libre cours.

Or, nous savons combien le texte de saint Augustin et les *Explications* de Raoul de Praelles sont riches en anecdotes qui constituent autant de thèmes plastiques de nature à solliciter l'attention de l'illustrateur. L'artiste n'avait donc que l'embarras du choix et celui du manuscrit de Philippe de Comines, qui est, il est vrai, une exception, y a trouvé matière à près de sept cents vignettes. Dans les autres manuscrits qui présentent en général un tableau par livre, c'est-à-dire 22, le peintre a dû faire une sélection et il est évident que, s'il s'est rencontré, sans aucune divergence, avec un de ses confrères pour préférer telle ou telle scène dans vingt-deux peintures CONSÉCUTIVES et dans le MÊME ORDRE, c'est qu'il a eu un modèle sous ses yeux. On n'arrive pas par le hasard à une telle conformité. Certes, les sujets sont traités avec des variantes dans le détail, mais ce sont les mêmes pour chaque livre.

Il est probable qu'un amateur, visitant la collection d'un de ses collègues en bibliophilie, marquait son désir de posséder un exemplaire semblable à celui qui lui était montré et demandait l'autorisation de le faire copier. Ou bien le chef d'atelier de lui-même, pour se faciliter la tâche, allait se documenter dans une « librairie » où il savait devoir trouver un modèle. N'en est-il pas toujours de même et, de nos jours, un artiste à qui nous demandons un travail, ne va-t-il pas, dans un de nos grands dépôts, s'inspirer de documents qui ont trait au projet dont il est saisi?

Mais si ce travail de copie avait été de règle, il n'y aurait jamais eu qu'un manuscrit original. Or, nous constatons que nos exemplaires peuvent se classer en cinq ou six groupes parfaitement indépendants les uns des autres. Il faut donc supposer qu'il y a eu, à différentes époques, des directeurs de travaux qui ont marqué leur originalité dans la manière d'interpréter l'illustration de l'ouvrage et qui ont tracé au peintre le plan qu'il devait suivre. Quelquefois ces indications provenaient du chef d'atelier qui les faisait exécuter par l'ouvrier ou compagnon travaillant sous ses ordres.

Il faut avoir vu un de ces contrats entre client et artiste pour se rendre compte de la précision que l'on apportait dans ce genre de commande et à quel point on entrait dans les détails les plus infimes de l'œuvre à fournir. Nous pourrions en citer quelques exemples qui ont déjà été relevés.

En 1448, Catherine de Saint-Genoix, abbesse du monastère de Flines (la plus belle abbaye de femmes de l'ordre de Cîteaux dans les Pays-Bas) s'entendit avec Ricquart, sculpteur de Valenciennes, pour l'établissement d'un retable à 8 compartiments destiné à l'église du couvent[1].

A Avignon, en 1447, un prêtre, nommé Jean de Montagnac, chargea Enguerrand Charonton, natif de Laon, de peindre un retable, représentant le *Couronnement de la Vierge* pour l'autel de la Sainte-Cité, dans l'église des Chartreux de Villeneuve. M. l'abbé Requin a publié le texte de cette commande qui prévoyait la forme et la couleur de chaque partie du tableau[2].

Dans un manuscrit, le codex franç. 163, *Vices et Vertus*, de la Bibliothèque de la ville de Genève, on trouve au fol. 47 v° un de ces programmes écrit en rouge en tête de

1. Le texte du contrat extrêmement détaillé, qui existe aux Archives du département du Nord, a été publié in-extenso par M. A. Pinchart, dans *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, tom. I, pp. 43-47.

2. *Documents inédits sur les peintres d'Avignon*, dans *Réunion des sociétés des Beaux-Arts*, Paris, Plon, 1889, p. 177, pièce n° 8.

la miniature et destiné probablement à montrer comment l'artiste s'était acquitté de sa tâche. Nous le mentionnons, car il est inédit, croyons-nous.

« Cy doibt estre Prudence paincte, Atrempance (Tempérance), Force et Justice. « Prudence doibt estre dame qui se siet en une chiere (chaise) qui tient ung livre « ouvuert et list a ses disciples qui sient a ses piedz. Atrempance doibt estre paincte « de costé en la part senestre et doibvent estre deux dames seantes a une table mise « de viandes et l'une des dames parle a l'autre par contenance de mains et desoubz « la table a ung povre agenoulz qui prant ung hanap au pie et boyt. Force doibt estre « paincte desoubz a dextre une demoiselle en estant vestue d'ung manteau et tient entre « ses deux mains ung lyon en ung compas rond en forme de plateau. Justice doibt estre « apres a senestre en seant en une chiere et tient en une main une espee et en l'autre « main une balance en semblance de peser. » La miniature, assez médiocre du reste, date des environs de 1460 et révèle le style flamand.

Parmi ces directeurs de travaux, nous en connaissons un d'une façon certaine; c'est Robert Gaguin, ministre général des Trinitaires, qui s'était chargé pour Charles de Gaucourt de lui faire établir un exemplaire de la *Cité de Dieu*, d'après la connaissance approfondie qu'il avait de l'ouvrage de saint Augustin et des textes sacrés. Il écrivait en 1473 au chambellan du Roi qu'il avait confié ce travail à un excellent peintre, maître François, en lui donnant les indications nécessaires : « Liniamenta picturarum « et imaginum rationes quas libris *de Civitate Dei* prepingendas jussisti.... »[1]. Aussi les miniatures du Ms. franç. 18-19 de la Bibliothèque Nationale, sorties des mains de maître François, sont-elles interprétées d'une façon toute particulière et ne ressemblent-elles pas à leurs devancières. Ajoutons qu'elles ont servi de modèles pour plusieurs manuscrits postérieurs.

Il est à supposer que le manuscrit original offert au roi Charles V (Mss. franç. 22912-22913 de la Bibl. Nat.) a été illustré sur les conseils de Raoul de Praelles qui avait toutes les raisons de veiller sur la décoration d'un livre qui, commandé par le Roi, était le fruit d'un long labeur et où il était représenté en effigie dans la scène de présentation[2].

Il ne serait pas improbable non plus que certains exemplaires des environs de 1400 n'aient eu pour prototype un des livres exécutés pour le duc de Berry sur son commandement ou sur les indications d'un érudit de son entourage. D'autres manuscrits se refusent à tout groupement; chez eux, aucune trace de direction originale et, partant, une entente assez médiocre de l'illustration. L'artiste, laissé à lui-même, et sans initiative, a rempli ses pages de ces thèmes généraux dont il avait vraisemblablement, pour ses travaux courants, des cartons tout préparés : *Création*, *Nativité*, *Philosophie*, *Théologie*, *Tournois*, etc., etc.

Pour permettre au lecteur de nous suivre dans cette démonstration, nous avons dressé des tableaux par *famille*, dans lesquels apparaît clairement par rangées horizontales le travail de copie dont ont été l'objet des exemplaires exécutés successivement sur un manuscrit-type. (Voy. p. 193.)

Nous avons pu ainsi distinguer cinq familles distinctes et indépendantes, dont les concordances sont faciles à suivre[3]. Quant au manuscrit-type que nous avons institué

1. Voir description n° 54.
2. M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 59.
3. Dans le *Journal des savants* de juillet 1901, p. 457, M. Léopold Delisle a établi les rapports des manuscrits de la *Famille n° 1*.

dans chacune d'elles, nous ne l'avons déterminé que par la date antérieure occupée par le manuscrit dans chaque série, mais cette date est souvent approximative et nous n'affirmons pas que nous n'ayons pas interverti l'ordre de la production. Pour les première et cinquième familles, il n'y a pas de doute que les prototypes ne soient les Mss. 22912-13 et 18-19, tous deux à la Bibliothèque Nationale, car chronologiquement, ils occupent bien le premier rang du groupe. Pour les autres, comme on le verra, nous avons établi leur antériorité par des raisons solides, mais cependant révisables.

Chacune de ces familles, en plus de la concordance si précise dont elles font preuves, sont caractérisées par un sujet qu'on ne rencontre traité que dans les manuscrits qui font partie de chacune d'elles.

Famille 1 : Liv. XIX, *Justice humaine.*

Famille 2 : Liv. II, *Enlèvement des Sabines.*

Famille 3 : Liv. VIII, *Le vaisseau d'Aristippe* et Liv. XIX, *Les genres de vie.*

Famille 4 : Liv. III, *Prise de Troie par Fimbria* et Liv. XIV, *L'homme tenté dans l'arbre de la vie.*

Famille 5, d'une homogénéité absolue : Liv. III, *Alexandre et les Bragmaniens*, Liv. VII, *Les fêtes temporales et terminales*, Liv. XVIII, *Belus et Romulus.*

Remarquons que chaque groupe de manuscrits comprend des exemplaires commandés par des personnages contemporains appartenant au même milieu social et s'étant adressés par esprit de mode à un même peintre ou à un même atelier. En voici un exemple manifeste. Le Ms. 18-19 de la Bibliothèque Nationale (*Famille 5*) a été peint par maître François pour Charles de Gaucourt, chambellan du roi Louis XI, et deux copies en ont été faites par des artistes du même atelier pour Mathieu Beauvarlet, receveur des finances du Roi, et pour Philippe de Comines, conseiller du Roi.

Le manuscrit d'Édimbourg, exécuté aux frais du cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen et possesseur du château de Gaillon, semble avoir été inspiré par l'exemplaire 23-24 de la Bibliothèque Nationale, qui était depuis le milieu du xve siècle conservé à Rouen à la Bibliothèque des Échevins.

On voit donc que ces tableaux ne sont pas inutiles, car ils nous permettent de discerner, étant connu le prototype, quelles ont été les raisons pour lesquelles il a servi de modèle aux autres exemplaires du même groupe. C'est ainsi que nous avons découvert que le graveur sur bois des vignettes de l'incunable d'Abbeville de 1486, avait eu sous les yeux un des manuscrits de la *Famille 4*, dont il a copié exactement les sujets avec une technique différente, et que ce manuscrit a dû être précisément celui du Grand Bâtard Antoine de Bourgogne, conservé aujourd'hui à Turin et présentant des particularités déterminées. De plus, si, à la suite de la présente publication, d'autres exemplaires de la *Cité de Dieu* se retrouvent, il sera probablement facile de leur faire prendre place à leur rang déterminé dans les familles dont ils ont fait partie.

Remarquons enfin que les possesseurs de ces manuscrits de la *Cité de Dieu* se mouvaient à chaque époque dans le même milieu social, fréquentant le même entourage ou formant le même groupe princier. Avant 1410 et après 1460, il faut les chercher à la cour de France et, intermédiairement, pendant les tristesses de l'occupation anglaise, chez les ducs de Bourgogne, en Flandre et à l'étranger. Nous relevons les noms de Charles V, Jean de France, duc de Berry, Louis de France, duc d'Anjou, Jean Galeas Visconti, Hugues Aubriot, Jean de Montaigu, Jacques de Créquy, Charles VI, Pierre Salmon, la duchesse de Bourbon.

MANUSCRITS A PEINTURES DE LA CITÉ DE DIEU

GROUPÉS D'APRÈS L'ANALOGIE DES SUJETS TRAITÉS

FAMILLE N° 1

LIVRES	Mss. 22912-13 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 5)	Mss. Add. 15244-45 du British Museum (Descript. n° 6)	Ms. 80 de la collection H. Yates Thompson (Descript. n° 7)	Ms. 162 de la Bibl. Mun. d'Angers (Descript. n° 8)
FRONTISPICE	Les deux Cités.	Saint Augustin.	(*e*)	(*f*)
PROLOGUE	Présentation du manuscrit.	(*a*)	»	(*f*)
LIVRE I	Prise de Rome par les Goths.	Prise de Rome par les Goths.	»	(*f*)
II	Bérécynthie.	(*b*)	»	(*f*)
III	Massacre des Romains par Mithridate.	(*c*)	»	(*f*)
IV	Systèmes philosophiques.	(*c*)	»	(*f*)
V	Nigidius et les sectes philosophiques.	(*c*)	»	(*f*)
VI	Théologie de Varron.	(*c*)	»	(*f*)
VII	De la nature des dieux.	(*c*)	»	De la nature des dieux.
VIII	De la nature des démons.	(*c*)	»	De la nature des démons.
IX	Sectes philosophiques.	(*c*)	»	(*f*)
X	La Rédemption.	(*c*)	»	(*f*)
XI	La Création, en 2 scènes.	La Création, en 4 scènes.	La Création, en 4 scènes.	(*g*)
XII	La Chute des Anges.	La Chute des Anges.	La Chute des anges.	»
XIII	Le Péché originel.	Le Péché originel.	Le Péché originel.	»
XIV	Chute d'Adam et d'Ève et Résurrection.	Résurrection après la chute.	Résurrection après la chute.	»
XV	Homicide.	Homicides.	Homicides.	»
XVI	Abraham et Sodome.	Abraham et Sodome.	Abraham et Sodome.	»
XVII	Prophètes et Rois.	Prophètes et Rois.	Prophètes et Rois.	»
XVIII	Les Idoles.	Les Idoles.	Les Idoles.	»
XIX	Justice humaine.	Justice humaine.	Justice humaine.	»
XX	Jugement dernier.	(*d*)	Jugement dernier.	»
XXI	L'Enfer.	L'Enfer.	L'Enfer.	»
XXII	Le Paradis.	Le Paradis et le Couronnement de la Vierge.	Le Paradis et le Couronnement de la Vierge.	»

(*a*) L'exemplaire, étant en latin, ne renferme pas de prologue du traducteur.
(*b*) Laissée en blanc.
(*c*) Illustration remplacée par des initiales ornées.
(*d*) Dérobée.
(*e*) Le premier volume manque.
(*f*) Dérobées.
(*g*) Le second volume manque.

FAMI

LIVRES	Ms. Fr. 6271 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 11)	Ms. Fr. 174 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 14)	Ms. 216 de la Bibl. d'Amiens (Descript. n° 15)	Ms. Y 390 de la Bibl. Roy. de La (Descript. n° 17)
Prologue	(*a*)	(*c*)	(*a*)	Présentation du man
I	(*a*)	»	Présentation du manuscrit.	La Cité céleste et Pères de l'Église.
II	(*a*)	»	(*b*)	L'enlèvement des Sa
III	(*a*)	»	(*b*)	Mithridate.
IV	(*b*)	»	(*d*)	De la nature des di
V	(*b*)	»	La roue de la Fortune.	La roue de la Fortu
VI	Idoles.	»	Idoles.	Idoles.
VII	Divinités païennes.	»	(*b*)	Divinités païenne
VIII	Théologie.	»	(*d*)	Philosophie.
IX	Philosophie.	»	Philosophie.	Théologie.
X	Arche et Néo-platonisme.	»	Néo-platonisme.	Néo-platonisme.
XI	(*b*)	Le Rédempteur et les 4 Évangélistes.	Le Rédempteur et les 4 Évangélistes.	(*e*)
XII	Création symbolique.	La Création d'Adam.	(*d*)	»
XIII	(*a*)	Adam et Ève chassés du Paradis.	(*d*)	»
XIV	(*a*)	Le Mariage.	Le Mariage.	»
XV	(*b*)	Le Déluge.	(*b*)	»
XVI	(*b*)	Abraham et les 3 Anges.	(*d*)	»
XVII	(*b*)	David.	David.	»
XVIII	(*b*)	Prophètes.	La Nativité.	»
XIX	(*b*)	Marcus Varro.	Marcus Varro.	»
XX	(*b*)	L'Antéchrist.	L'Antéchrist.	»
XXI	(*b*)	Jugement dernier.	L'Enfer.	»
XXII	(*b*)	Couronnement de la Vierge.	Couronnement de la Vierge.	»

(*a*) Feuillet manquant.
(*b*) Dérobée.
(*c*) Premier volume manque.
(*d*) Découpée.
(*e*) Second volume manque.
(*f*) Le manuscrit manque.
(*g*) L'exemplaire étant latin ne renferme pas le prologue du traducteur.

s. Fr. 23 et 24 la Bibl. Nat. (Descript. n° 19)	Mss. Fr. 172 et 173 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 21)	Feuillets détachés du Musée de Berlin. (Descript. n° 34)	Mss. Fr. 27 et 28 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 45)	Ms. 1. 1. 2 de la Bibl. d'Édimbourg (Descript. n° 60)
tation du manu- t.	Présentation du manuscrit.	(*f*)	Présentation du manuscrit.	(*g*)
té céleste et les 4 es de l'Église.	La Cité céleste et les 4 Pères de l'Église.	»	Les deux Cités et les 4 Pères de l'Église.	Les deux Cités et les 4 Pères de l'Église.
vement des Sabi-	L'enlèvement des Sabines.	»	L'enlèvement des Sabines.	L'enlèvement des Sabines.
Mithridate.	Mithridate.	»	Mithridate.	Mithridate.
Tour de Babel.	La Tour de Babel.	La Tour de Babel.	La Tour de Babel.	La Tour de Babel.
ue de la Fortune.	La roue de la Fortune.	La roue de la Fortune.	La roue de la Fortune.	La roue de la Fortune.
Idoles.	Idoles.	»	Idoles.	Idoles.
inités païennes.	Divinités païennes.	»	Divinités païennes.	Divinités païennes.
Théologie.	Philosophie.	»	Théologie.	Théologie.
Philosophie.	Théologie.	»	Philosophie.	Philosophie.
éo-platonisme.	Néo-platonisme.	»	Néo-platonisme.	(*a*)
dempteur et les 4 ngélistes.	Le Rédempteur et les 4 Évangélistes.	»	Le Rédempteur et les 4 Évangélistes.	Le Rédempteur et les 4 Évangélistes.
réation d'Adam.	La Création d'Adam.	»	La Création d'Ève.	La Création d'Adam.
et Ève chassés du dis.	Adam et Ève chassés du Paradis.	»	Adam et Ève chassés du Paradis.	Adam et Ève chassés du Paradis.
Le Mariage.	Le Mariage.	»	Le Mariage.	Le Mariage.
Le Déluge.	Le Déluge.	»	Le Déluge.	Le Déluge.
m et les 3 Anges.	Abraham et les 3 Anges.	»	Abraham et les 3 Anges.	Abraham et les 3 Anges.
David.	David.	»	David et les Prophètes.	David.
La Nativité.	Prophètes.	»	La Nativité.	La Nativité.
larcus Varro.	Marcus Varro.	»	Marcus Varro.	Marcus Varro.
'Antéchrist.	L'Antéchrist.	»	L'Antéchrist.	L'Antéchrist.
ement dernier.	Jugement dernier.	»	L'Enfer.	Jugement dernier.
nnement de la ge.	Couronnement de la Vierge.	»	Couronnement de la Vierge.	Couronnement de la Vierge.

FAMI

LIVRES	Mss. 9294 et 9295 de la Bibl. Roy. de Bruxelles (Descript. n° 16)	Feuillets détachés de M. Henri Leclerc (Descript. n° 22)	Mss. Fr. 20 et 21 de la Bibl (Descript. n° 23)
PROLOGUE	(*a*)	(*b*)	Présentation du manuscr
I	(*a*)	»	Les deux Cités.
II	Les Jeux scéniques.	»	Les Jeux scéniques.
III	Prise de Rome par les Gaulois.	»	Prise de Rome par les Gaul
IV	Ptolémée et Pompée.	»	Ptolémée et Pompée.
V	La Fortune et Nigidius.	La Fortune et Nigidius.	Philosophes et le Fatum.
VI	Discussion philosophique.	Discussion philosophique.	Discussion philosophique
VII	La déesse Bérécynthie.	»	Le déesse Bérécynthie.
VIII	Le vaisseau d'Aristippe.	»	Le vaisseau d'Aristippe.
IX	Monothéisme.	»	Monothéisme.
X	L'ancienne Loi.	L'ancienne Loi.	L'ancienne Loi.
XI	La Trinité avec la Vertu et le Vice.	»	La Trinité, le Juste et le Péc
XII	La Chute des Anges.	»	La Chute des Anges.
XIII	Le Péché originel.	»	Le Péché originel.
XIV	Le Mariage.	»	Le Mariage.
XV	Caïn, Abel et l'Arche.	»	Caïn, Abel et l'Arche.
XVI	La Tour de Babel.	»	La Tour de Babel.
XVII	Les Rois.	Les Rois.	Les Rois.
XVIII	Les Prophètes.	»	Les Prophètes.
XIX	Les Genres de vie.	»	Les Genres de vie.
XX	L'Antéchrist.	»	L'Antéchrist.
XXI	L'Enfer.	»	L'Enfer.
XXII	Le Jugement dernier.	»	Le Jugement dernier.

(*a*) Feuillet manquant.
(*b*) Manuscrit manque.
(*c*) Miniature découpée.
(*d*) Le second volume manque.
(*e*) Le premier volume manque.

Ms. 55 ibl. Mun. de Boulogne (Descript. n° 24)	Ms. 4359 de la Bibl. Thirlestaine-House (Descript. n° 25)	Ms. Fr. 6272 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 26)	Ms. 755 du Museum Meermanno-Westreenianum (Descript. n° 27)
ntation du manuscrit.	Présentation du manuscrit.	Présentation du manuscrit.	(*e*)
Les deux Cités.	Les deux Cités.	Les deux Cités.	»
es Jeux scéniques.	Les Jeux scéniques.	Les Jeux scéniques.	»
Prise de Troie.	Prise de Rome par les Gaulois.	Les Jeux scéniques.	»
a Tour de Babel.	Ptolémée et Pompée.	Prise de Rome par les Gaulois.	»
a Fortune et Isaac.	La Fortune et Nigidius.	Ptolémée et Pompée.	»
ussion philosophique.	Discussion philosophique.	La Fortune et Nigidius.	»
ivinités païennes.	La déesse Bérécynthie.	Discussion philosophique.	»
(*c*)	Le vaisseau d'Aristippe.	La déesse Bérécynthie.	»
Monothéisme.	Monothéisme.	Le vaisseau d'Aristippe.	»
L'ancienne Loi.	L'ancienne Loi.	L'ancienne Loi.	»
nité, les Justes et les nants.	Le Seigneur et la Vierge.	(*d*)	La Trinité et les deux Cités.
a Chute des Anges.	La Chute des Anges.	»	La Chute des Anges.
e Péché originel.	Le Péché originel.	»	Le Péché originel.
Le Mariage.	Discussion philosophique.	»	Le Mariage.
ïn, Abel et l'Arche.	Caïn et Abel.	»	Caïn, Abel et l'Arche.
La Tour de Babel.	La Tour de Babel.	»	La Tour de Babel.
Les Rois.	Les Rois.	»	Les Rois.
Les Prophètes.	Le Christ annoncé par les Prophètes.	»	Les Prophètes.
es Genres de vie.	Entretien philosophique.	»	Les Genres de vie.
L'Antéchrist.	?	»	L'Antéchrist.
L'Enfer.	L'Enfer.	»	L'Enfer.
Jugement dernier.	Le Jugement dernier.	»	Le Jugement dernier.

FAMI

LIVRES	Mss. 9005 et 9006 de la Bibl. Roy. de Bruxelles (Descript. nº 30)	Ms. de la seconde vente Hamilton (Descript. nº 42)	Ms. 14 D. I. du British Museum (Descript. nº 47)
Prologue	Histoire de Clovis.	(*a*)	Histoire de Clovis.
I	Initiales historiées où saint Augustin réfute les païens.	»	Prise de Rome par les Go
II	Jeux scéniques.	»	Jeux scéniques.
III	Prise de Troie par Fimbria.	»	Prise de Troie par Fimbri
IV	Saint Augustin, Apulée et Varron.	»	Saint Augustin, Apulée et Va
V	Le Pape et l'Empereur.	»	Le Pape et l'Empereur.
VI	Saint Augustin, Apulée et Varron.	»	Saint Augustin, Apulée et Va
VII	Jupiter, Janus, Saturnus et Tellus.	»	Jupiter, Janus, Saturnus et T
VIII	La Philosophie et les Cercles des Mondes.	»	La Philosophie et les Cercl Mondes.
IX	Saint Augustin, Apulée et les démons.	»	Saint Augustin, Apulée et les dé
X	Sacrifice de la Messe.	»	Sacrifice de la Messe.
XI	Nembroth et la construction de Babylone.	Construction de Babylone.	(*b*)
XII	Création d'Ève.	Création d'Ève.	»
XIII	Adam et Ève chassés du Paradis.	Adam et Ève chassés du Paradis.	»
XIV	Homme tenté dans l'arbre de la Vie.	Homme tenté dans l'arbre de la Vie.	»
XV	Caïn et Abel — Enocham.	Caïn et la Cité terrestre.	»
XVI	Noé et ses Fils.	Noé.	»
XVII	Samuel, Saül et David.	Saül et David.	»
XVIII	Romulus et Rémus.	Romulus et Rémus.	»
XIX	Saint Augustin inspiré par un Ange.	Saint Augustin inspiré par un Ange.	»
XX	Jugement dernier.	Jugement dernier.	»
XXI	L'Enfer.	L'Enfer.	»
XXII	Couronnement de la Vierge.	Couronnement de la Vierge.	»

(*a*) Le premier volume a été copiée sur le Ms. 5060 de l'Arsenal.
(*b*) Le second volume manque.
(*c*) La miniature du prologue est rejetée au Livre I.

Manuscrit de Turin (Descript. n° 49)	Ms. 17 F. III du British Museum (Descript. n° 52)	Incunable d'Abbeville de 1486
(c)	Présentation du Manuscrit.	Histoire de Clovis.
Histoire de Clovis.	Saint Augustin réfute les païens.	Prise de Rome par les Goths.
Jeux scéniques.	Jeux scéniques.	Jeux scéniques.
Prise de Troie par Fimbria.	Prise de Troie.	Prise de Troie par Fimbria.
int Augustin, Apulée et Varron.	Saint Augustin et des Anciens.	Saint Augustin, Apulée et Varron.
Le Pape et l'Empereur.	L'Empereur.	Le Pape et l'Empereur.
Augustin, Apulée, Aulu-Gelle et ron.	Les faux dieux et le vrai Dieu.	Saint Augustin, Apulée, Aulu-Gelle et Varron.
piter, Janus, Saturnus et Tellus.	Théologie civile.	Jupiter, Janus, Saturnus et Tellus.
ilosophie et les Cercles des Mondes.	Théologie naturelle.	La Philosophie et les Cercles des Mondes.
t Augustin, Apulée et les démons.	Discussion sur les démons.	Saint Augustin, Apulée et les démons.
Sacrifice de la Messe.	Monothéisme.	Sacrifice de la Messe.
roth et la construction de Babylone.	(b)	Nembroth et la construction de Babylone.
Création d'Ève.	»	Création d'Ève.
dam et Ève chassés du Paradis.	»	Adam et Ève chassés du Paradis.
nme tenté dans l'arbre de la Vie.	»	Homme tenté dans l'arbre de la Vie.
Caïn et Abel — Enocham.	»	Caïn et Abel — Enocham.
Noé et ses Fils.	»	Noé et ses Fils.
Samuel, Saül et David.	»	Samuel, Saül et David.
Romulus et Rémus.	»	Romulus et Rémus.
nt Augustin inspiré par un Ange.	»	Saint Augustin inspiré par un Ange.
Jugement dernier.	»	Jugement dernier.
L'Enfer.	»	L'Enfer.
Couronnement de la Vierge.	»	Couronnement de la Vierge.

FAMI

LIVRES	Mss. Fr. 18 et 19 de la Bibl. Nat. (Descript. n° 54)	Ms. Fr. 246 de la Bibl. Sainte-Geneviè (Descript. n° 55)
PROLOGUE	Présentation du Manuscrit et Docteurs de l'Église.	Présentation du Manuscrit.
I	Les deux Cités avec les Vertus et les Vices.	Les deux Cités avec les Vertus et les Vices.
II	Saint Augustin et les Païens. Orose.	Saint Augustin et les Païens.
III	Alexandre, les Bragmaniens, les Genosophystes et les Récabitiens.	Alexandre et les Bragmaniens.
IV	Sodome. Loth. Pharaon.	Sodome et Loth.
V	La Mer Rouge. Pharaon et Joseph. Romulus et Rémus.	La Mer Rouge.
VI	L'Empereur et les Philosophes. Prières aux Divinités.	L'Empereur et les Philosophes.
VII	Incendies de Rome et de Carthage. Fêtes Temporales et Terminales. Jupiter Ruminus.	Les Fêtes Temporales et les Fêtes Terminales.
VIII	Saint Augustin et Apulée. La Fuite en Égypte.	Saint Augustin et Apulée.
IX	Le Vaisseau d'Aristippe. Le Médiateur.	Le Médiateur.
X	La Trinité, les Chrétiens et les Païens. Saint Augustin et les Fidèles.	La Trinité avec les Chrétiens et les Païens.
PROLOGUE	Raoul de Praelles lisant sa traduction.	(a)
XI	Saint Augustin et la Création.	Saint Augustin et la Création.
XII	Les premiers Hommes. Saint Augustin et les Philosophes.	Saint Augustin et les Philosophes.
XIII	La Tentation, saint Paul et la Mort.	La Tentation, saint Paul et la Mort.
XIV	Adam et Ève chassés du Paradis. La Grâce de Dieu.	Adam et Ève chassés du Paradis. La Grâce de D
XV	Caïn et la cité des hommes. Abel et la cité de Dieu.	Caïn et la cité des hommes. Abel.
XVI	Nembroth et la Tour de Babel.	Nembroth et la Tour de Babel.
XVII	Josué et la Terre promise. Conquêtes de David.	Josué et la Terre promise.
XVIII	Bélus et Romulus.	Bélus.
XIX	Saint Augustin et 4 Philosophes.	Saint Augustin et 4 Philosophes.
XX	Le Jugement dernier.	Le Jugement dernier.
XXI	Tourments des damnés.	Tourments des damnés.
XXII	La Cour céleste.	La Cour céleste.

(a) Le second prologue n'est pas illustré dans cet exemplaire.
(b) Miniature dérobée.

5

Ms. 11 du Museum Meermanno-Westreenianum et Ms. 8 de la Bibl. Mun. de Nantes (Descript. n° 56)	Mss. 1 et 2 de la Bibl. Mun. de Mâcon (Descript. n° 57)
Présentation du Manuscrit et Docteurs de l'Église.	Histoire de Clovis.
Les deux Cités avec les Vertus et les Vices.	Les deux Cités avec les Vertus et les Vices. Les Docteurs de l'Église.
Saint Augustin et les Païens. Orose.	Saint Augustin, Orose et les Romains. Mystères de Bérécynthie.
...dre, les Bragmaniens, les Génosophystes et les Récabitiens.	Alexandre, les Bragmaniens, les Génosophystes et les Récabitiens.
Sodome, Loth.	Sodome. Loth. Phaéton.
La Mer Rouge, Pharaon et Joseph.	La Mer Rouge, Pharaon et Joseph. Romulus et Rémus.
L'Empereur et les Philosophes.	L'Empereur et les Philosophes. Prières aux Divinités.
Les Fêtes Temporales et les Fêtes Terminales.	Incendie de Carthage. Fêtes Temporales et Terminales. Jupiter Ruminus.
Saint Augustin et Apulée.	Saint Augustin et Apulée. La Fuite en Égypte.
Le Médiateur.	Le Médiateur. Tentation de Satan.
La Trinité, les Chrétiens et les Païens.	Le culte du vrai Dieu.
Raoul de Praelles lisant sa traduction.	(*a*)
Saint Augustin et la Création.	La Création.
Saint Augustin et les Philosophes.	Les premiers Hommes. Saint Augustin et les Philosophes.
La Tentation, saint Paul et la Mort.	La Tentation, saint Paul et la Mort.
...dam et Ève chassés du Paradis. La Grâce de Dieu.	Adam et Ève chassés du Paradis. La Grâce de Dieu.
Caïn et la cité des hommes. Abel et la cité de Dieu.	Caïn et la cité des hommes. Abel et la cité de Dieu.
(*b*)	Nembroth et la Tour de Babel.
Josué et la Terre promise.	Josué et la Terre promise.
Bélus.	Bélus et Romulus.
Saint Augustin et 4 Philosophes.	Saint Augustin et 4 Philosophes.
Le Jugement dernier.	Le Jugement dernier.
Tourments des damnés.	(*b*)
(*b*)	La Cour céleste.

Puis, Philippe de Clèves, les Croy, Jean Chevrot, Wolfart de Borsselle, Louis de Bruges, Philippe le Bon, le Grand Bâtard de Bourgogne.

Enfin, Louis XI, Charles de Gaucourt, Balue, Bourrée, Mathieu Beauvarlet, Jacques d'Armagnac, Tanneguy du Chastel, Philippe de Comines, Pierre de Bourbon, Antoine de Chourses, Malet de Graville, Georges d'Amboise, sans compter ceux dont nous n'avons pu identifier les volumes, mutilés dans leurs premiers feuillets. Tous ces personnages étaient liés dans leurs existences communes par des obligations de service ou apparentés par des alliances familiales. Vivant côte à côte, ils s'entretenaient de leurs goûts, se communiquaient leurs livres de choix et rivalisaient de magnificences dans leurs commandes. Ils faisaient décorer leurs volumes de leurs armes et de leurs devises, et ces marques constituaient leurs ex-libris avec quelques rares signatures ou des mentions dues à la plume de leurs secrétaires.

Nous voyons donc en résumé que nos manuscrits de la *Cité de Dieu*, comme du reste il serait facile de le constater pour tous les manuscrits reproduisant un ouvrage d'une grande célébrité, se divisent en groupes différents par le genre de leur illustration. Les uns ne contiennent qu'une effigie de saint Augustin, insérée pour la plupart dans une initiale de tête. Nous avons négligé de reproduire ces vignettes et nous nous sommes contenté de les signaler au cours de la *Bibliographie* des manuscrits. Les autres portent en tête une peinture plus ou moins importante, qui synthétise la Cité céleste et la Cité terrestre; d'autres encore sont illustrés de miniatures qui représentent des sujets d'une banalité courante, n'ayant qu'une attache assez lâche avec le texte de saint Augustin; enfin, quelques exemplaires, souvent magnifiques, surveillés par un érudit de marque, nous offrent une véritable illustration du traité de saint Augustin, dont ils soulignent le texte par une entente exacte des idées du saint Evêque.

4°. — ANONYMAT DES ARTISTES

Il a été de tout temps reconnu que les artistes, qui prenaient part à l'exécution d'un manuscrit, l'enlumineur ou miniaturiste pour les bordures, lettres ornées, armes, etc., et le peintre ou *historieur*, pour les tableaux à pleine page ou les vignettes placées dans les colonnes, ne se sont pour ainsi dire jamais fait connaître. Cette assertion est surtout vraie en ce qui concerne les œuvres françaises.

Si les copistes ou scribes ont assez souvent signé leurs œuvres, c'est qu'ils appartenaient au clergé ou qu'ils étaient autorisés par les libraires; mais les peintres, relégués dans la condition des plus humbles artisans, se voyaient interdit d'ajouter le moindre mot aux livres qu'ils étaient chargés de décorer[1]. Jamais il n'y eut d'artistes plus modestes que nos vieux enlumineurs[2]. Dans un livre d'Heures conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, le peintre Jean de Montluçon, de la fin du xv[e] siècle, s'est fait connaître : *Johannes de Montelucio me pinxit*, et M. Henry Martin, en parlant de

1. M. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, pp. 12-13 et Comte Durrieu, *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1891, p. 61.
2. M. Émile Mâle, *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1904, p. 41.

ce cas isolé, ajoute : « La signature d'un enlumineur sur la miniature même est un fait « presque unique en France au temps de Jean de Montluçon[1]. »

Cet anonymat des artistes a quelque chose d'irritant pour celui qui étudie l'ornementation de nos manuscrits. En effet, quand on réfléchit aux quelques centaines de noms d'artistes que l'on a pu relever dans les comptes, les inventaires, les traités d'art et les correspondances particulières et qu'on compulse les milliers de manuscrits à peintures conservés dans les Bibliothèques de l'Europe, on se désespère de ne pouvoir étiqueter ces œuvres du nom de leurs auteurs et on voudrait classer toutes les peintures d'un même peintre éparses dans différents ouvrages. Mais quelle difficulté d'accoupler noms et œuvres et d'établir des paternités légitimes ![2].

Aucune indication précise ne nous permet de distinguer parmi tous ces noms offerts à notre curiosité quels sont ceux de grands peintres ou ceux de simples « varlets d'ateliers ». On peut tirer quelque profit de la connaissance du montant de leurs salaires, mais sait-on si ce paiement est un solde ou un à-compte et s'il est établi en raison de la valeur du travail ou du temps employé à l'exécuter ?[3].

Faute d'un Vasari ou d'un Carel van Mander, nous sommes en France sur un pied de grande infériorité vis-à-vis des Italiens et des Flamands. Aussi sommes-nous obligés de nous en tenir aux analogies de style[4] pour mettre un peu de lumière dans ce chaos et l'on sait combien cette méthode est périlleuse.

On a essayé, il est vrai, de détruire la légende de l'anonymat des miniaturistes et on a fait très judicieusement le relevé des enlumineurs qui avaient signé leurs œuvres[5]. On a prétendu aussi, ce qui est fort possible, que les artistes avaient affecté à leurs peintures un insigne, fleur, oiseau, particularité quelconque, semblant se confondre avec l'ornementation générale et on a assuré qu'il y avait toute une étude à faire de ces marques qui devançaient celles que les premiers imprimeurs placèrent dans leurs éditions[6]. Mais jusqu'à présent on est arrivé à un chiffre si modeste, par rapport aux manuscrits illustrés, qu'on peut dire que ces exceptions confirment la règle.

De plus, ces signatures sont sujettes à interprétation. D'abord, elles ne concernent quelquefois qu'une miniature du volume, comme celle de Jean de Bruges sur ce frontispice de la *Bible historiale*, conservée au Museum Meermanno-Westreenianum, que Jean de Vandetar offrit au roi Charles V en 1372[7]. Il est évident que les autres peintures du volume sont d'une tout autre main. D'autre part, on reste quelquefois indécis sur la valeur de l'expression dont s'est servi l'artiste. *Opus*, *fecit*, etc., sont des termes qui peuvent aussi bien s'appliquer au copiste qu'au miniaturiste et même, placés dans la bordure, comme nous le verrons dans un manuscrit de Rome, ils désignent

1. M. Henry Martin, *Les Miniaturistes français*, p. 98.
2. M. Camille Benoit, *Les Primitifs français*, dans *Revue de Paris* du 1er mai 1904, p. 195.
3. M. Georges H. de Loo, *De l'identité de certains maîtres anonymes*, Gand, 1902, pet. in-8°, p. 29.
4. M. Raymond Koechlin, dans un intéressant article sur les ateliers d'ivoire, dit la même chose ; *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1905.
5. M. F. de Mély, *Signatures des Primitifs* dans *Mémoires des Antiquaires de France*, 1907, pp. 17-54.
6. M. de Mély a publié, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* de mai 1909, pp. 385-396, un intéressant article sur *Les Primitifs et leurs signatures*. L'auteur rappelle des documents du xve siècle, ordonnances et jugement, qui font ressortir l'obligation à laquelle les artistes flamands étaient tenus, d'apposer leur marque sur tous les ouvrages qui sortaient de leur atelier. Les érudits, dans leurs recherches à travers les manuscrits décorés de peintures, devront apporter quelque attention à ces insignes dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui peuvent quelquefois déceler la personnalité d'un artiste qui ne s'est pas fait connaître autrement.
7. Cette signature a été publiée par M. de Mély dans l'ouvrage ci-dessus, pl. IV.

peut-être l'enlumineur qui a créé la décoration et non pas le peintre qui nous a laissé une vue de la Ville éternelle[1].

Enfin, on rencontre bien souvent, surtout au xve siècle, des lettres tracées sur des parties du costume, dans les parements et les orfrois des dalmatiques et des houppelandes et sur le contour des bonnets et des chapeaux. Nous les avons relevés par acquit de conscience sans en faire grand état, car, dans la plupart des cas, elles constituent pour nous de simples ornements qui ne sauraient être interprétés graphiquement[2]. On voit avec quelle prudence il faut aborder l'étude de ces questions.

En ce qui concerne les manuscrits de la *Cité de Dieu*, les seuls dont nous ayons à nous occuper ici, il suffit de consulter les colonnes 9 et 10 de notre *Tableau synoptique* pour être frappé des vides qu'elles présentent et de la rareté des indications que nous y avons inscrites. Il est vrai que nous ne nous sommes arrêté qu'à des certitudes et que nous avons reporté à chaque description de manuscrits les hypothèses que tout auteur est en droit de présenter.

Voici les noms que nous avons relevés :

Ms. de Pforta (Desc. n° 2). Le nom du moine Erkenbert est cité dans des vers sans que nous puissions savoir quelle est sa part exacte dans l'élaboration du livre.

Ms. de Rimini (Desc. n° 32). Il en est de même de Domnino da Parma qui a signé : *Hoc opus factum fuit.*

Ms. de la Bibl. Mazarine (Desc. n° 35). Johannes d'Auchy, scribe. *Scripsit.*

Ms. de Bruxelles (9015-9016, desc. n° 38). Frère Nicolas Cotin, scribe. *Hoc opus scriptum est.*

Ms. de Rome (1882, desc. n° 43). Jacobus de Fabriano, enlumineur. *Opus Jacobi de Fabriano, miniatoris.*

Ms. de Sainte-Geneviève (218, desc. n° 44). Le prêtre Jean Gobelin, copiste. *Hoc opus escripi* (*sic*). Nicolas Polani était peintre. *Me fecit* est inscrit sur la plinthe du monument.

Ms. de Turin (Desc. n° 49). Jean du Quesne est le copiste bien connu. *Scriptum.*

Ms. de La Haye (33, desc. n° 51). Johannes Goderelli, copiste. *Transcriptum feliciter.*

Ms. de Paris (18-19, desc. n° 54). C'est dans une lettre de Robert Gaguin qu'on trouve le nom du peintre François qui n'a pas signé.

Ms. de Sainte-Geneviève (246, desc. n° 55). Le monogramme P. R. désigne le copiste. Il est à croire qu'il s'agit de Pierre Roughe.

Ms. de Paris (2070, desc. n° 59). Cyprien, copiste. *Calamo suo finem dedit.*

Ms. d'Édimbourg (Desc. n° 60). C'est dans les comptes du château de Gaillon que nous avons trouvé le nom de Jean Pichore, qui n'a pas signé.

Le relevé des noms d'artistes qui ont collaboré à l'exécution des soixante manuscrits à peintures de la *Cité de Dieu* et qui les ont signés, confirme donc éloquemment les règles qu'avaient posées les écrivains éminents dont nous avons tout à l'heure relevé les citations, puisqu'il nous amène à cette conclusion : neuf scribes, dont quatre français et cinq étrangers, un enlumineur étranger et un peintre étranger.

1. Voir pour ces *Signatures* l'article de M. F. de Mély paru dans le fascicule III du tome III des *Arts anciens de Flandre*, 1908.

2. M. Fierens-Gevaert, *La Renaissance septentrionale......*, Bruxelles, G. van Oest, 1905, p. 194.

5°. — ÉCOLES

Si nous avons rangé, dans notre *Tableau synoptique*, nos manuscrits à peintures par ordre chronologique, c'est que nous désirions donner un aperçu de l'histoire de la peinture par l'examen successif des miniatures qu'ils renferment et aussi parce que nous aurions risqué de rencontrer des diversités d'opinions, si nous avions adopté un classement par écoles.

Il a bien fallu cependant, sous peine d'être incomplet, consacrer deux colonnes, les 13ᵉ et 14ᵉ, au classement de ces peintures et indiquer par les caractéristiques[1] qu'elles présentent à quelles écoles elles semblent se rattacher. Ce n'est pas une besogne facile et nous devons à ce sujet quelques explications au lecteur.

Nous avons vu au paragraphe précédent combien il était rare de pouvoir percer l'anonymat des artistes et quelles ténèbres environnaient leur existence. Faute de documents d'archives et d'indications nécessaires, on en est réduit à étudier leurs œuvres et à former des familles fondées sur l'analogie des styles, des conceptions esthétiques, des techniques et sur le caractère général de leurs peintures. L'étude de ces œuvres d'art, le rapprochement des éléments communs qu'elles accusent, la reconnaissance des particularités qui les distinguent sont autant de moyens qui nous acheminent vers la vérité et, si on peut trouver un ouvrage signé ou précisément désigné, on s'en sert comme témoin, comme *prototype*, sur lequel on prend mesure pour comparer les autres tableaux et miniatures de la même époque et établir des concordances.

Cette méthode de critique comparative, qu'il faut bien suivre puisque nous n'en avons pas d'autres, est essentiellement dangereuse, parce que son emploi varie avec le jugement, le tempérament et, disons-le, avec les passions et les idées préconçues de chacun. Pratiquée dans de justes limites, avec prudence et précaution, elle permet de constituer de larges groupements par époque et par nationalité, de débrouiller le stock immense des œuvres d'art anonymes et de préparer des cases où viendront se placer naturellement les découvertes faites par la suite.

Mais, poussée trop loin, elle se fausse comme toutes les méthodes dont on exagère les généralisations et son emploi, appliqué à des détails observés avec un œil trop complaisant, a amené de graves mécomptes. Alors les résultats en ont été désastreux et on peut dire que la plupart des opinions appuyées sur cette manière de procéder ont été démenties par les faits. Rappelons-nous toutes les discussions qui se sont élevées sur les auteurs des tableaux conservés dans la région avignonnaise. Ce devait être des Italiens attirés dans le Comtat par les Papes, ou des artistes des Flandres suivant, pour aller en Italie, la route habituelle de la vallée du Rhône, ou des Tourangeaux amenés par le roi René en Provence. Un opiniâtre et patient érudit, M. l'abbé Requin, découvrit un beau jour que ces peintres étaient d'Uzès et de Laon et publia les commandes qui leur avaient été faites. Et cependant ces panneaux laissaient entrevoir des apports et des influences d'ordre étranger qui constituaient les éléments divers de l'art de ces peintures.

1. Nous avons cru qu'il pourrait être utile de recueillir dans une colonne spéciale les *Caractéristiques* rencontrées dans les manuscrits que nous étudions. Ces particularités attireront peut-être l'attention du lecteur, occupé des mêmes recherches, et lui permettront de faire des rapprochements qui pourraient lui être d'autant plus précieux qu'elles sont accompagnées de planches qui les font ressortir.

C'est qu'aussi un artiste n'est pas une chose inerte et fixe qui naît, vit et meurt sous une même forme. Il y a en lui tous les atomes physiques et moraux qu'on observe chez les êtres constitués. La race qu'il tient de son terroir, l'éducation qui l'a dégrossi, le milieu dans lequel il a évolué, les encouragements qu'il a reçus et les modèles qui lui ont été proposés ne sont-ils pas autant de forces contraires qui modifient à toute heure son idéal artistique et amènent des variations dans son talent? Qui peut se flatter de mesurer avec justesse la valeur des apports qui composent l'âme d'un artiste? Toutes ces modifications constituent les manières successives du peintre, et si l'on n'a aucune indication sur son œuvre, on risque fort de se tromper en considérant deux tableaux sortis à dix ans de distance de ce même pinceau.

L'histoire des peintres est pleine de ces influences, d'autant plus fortes que l'artiste a moins de personnalité, et chaque année, aux expositions qui nous sont offertes, nous voyons des courants nouveaux se former en raison des succès remarqués l'année précédente. L'évolution n'est-elle pas la règle suprême de la vie?

Une autre difficulté se rencontre dans la désignation des écoles, c'est l'antinomie qui existe entre le lieu de naissance et celui de l'atelier, entre la nationalité et l'apprentissage. C'est la source de malentendus multiples et chacun, se servant des mêmes termes, mais avec une interprétation toute différente, n'entend plus son voisin. Toute la question se résume à savoir si un artiste est le fils de son père ou celui de son maître, s'il faut envisager plutôt l'atelier où il a travaillé que le sol où il est né.

C'est de cette double interprétation que sont nées les discussions si chaudes auxquelles nous assistons depuis dix ans. Des sentiments de patriotisme sont venus se mêler à ces recherches d'attributions déjà si difficiles à déterminer et elles ont envenimé les questions sans les éclaircir. On a dit avec raison que Boccace n'était pas un auteur français, quoique né à Paris, et que bien des peintres, travaillant dans la capitale sous Charles V, étaient d'origine flamande tout en constituant l'art des ateliers parisiens.

Ajoutons, pour en finir avec ces questions que nous n'avons voulu qu'effleurer, que le lieu de naissance, une fois connu, prête encore à des interprétations diverses. En effet, au XIVe et au XVe siècle, telle ville faisait partie d'un état territorial qui n'est plus actuellement le même et n'appartenait pas encore à la France, quoiqu'on y parlât un dialecte français. D'autres localités, tout en n'étant pas françaises, étaient rattachées à notre pays par des liens de suzeraineté très importants à cette époque.

N'est-il donc pas hors de propos de revendiquer pour une nation des artistes dont le nom est à peine connu, dont la patrie est indiquée souvent à tort, car ils venaient parfois de maints endroits sans y être nés, et dont les œuvres sont totalement ignorées? N'est-il pas plus sage de s'efforcer, comme des ouvriers de la première heure, de rassembler par des recherches laborieuses, patientes et opiniâtres, toutes les données possibles de ce problème passionnant, en fouillant les Archives inexplorées, surtout celles des particuliers, et de laisser à nos descendants mieux informés le soin et la légitime satisfaction de glorifier leur patrie d'avoir donné le jour à d'illustres enfants. En attendant, tout en suggérant des hypothèses, libérons-nous de cette obsession qui consiste à mettre un nom sur chaque œuvre et surtout celui d'un grand maître, et contentons-nous d'étudier les différents courants qui se sont produits au milieu de ces écoles s'enchevêtrant les unes dans les autres. Cherchons à discerner leurs origines au sein des transformations historiques et sociales et leur développement

sous l'action de Mécènes, qu'on a pris trop souvent pour des directeurs, alors qu'ils obéissaient eux-mêmes aux tendances et aux modes de leur temps.

On a souvent dit, et il ne faut pas se lasser de le répéter, si on veut comprendre le mouvement des arts à cette époque, que l'internationalisme était la règle commune des artistes. Chargés de besognes aussi modestes que diverses, ils ne constituaient pas de groupements fixes; au contraire, après avoir fait leurs chefs-d'œuvre et avoir été reçus maîtres par leurs corporations, ils allaient isolément ou par atelier à la recherche de commandes princières et s'employaient dans les cours royales ou seigneuriales ou acceptaient les offres des riches communes commerçantes. Ils suivaient la fortune des différents Mécènes et changeaient de maîtres selon les circonstances. En un mot, ils tâchaient de vivre honorablement de leurs œuvres en s'attachant à ceux qui les rétribuaient avec générosité. Aussi voyons-nous dans l'entourage de ces splendides et éclectiques amateurs du xve siècle des ateliers formés d'artistes de tous pays.

Toutefois, par le caractère commun de leurs œuvres inspirées par les maîtres chez qui ils avaient travaillé et par leur génie propre, ils se divisaient en écoles différentes ayant chacune des caractéristiques particulières, nettement reconnaissables. Pour faciliter l'étude de certaines manifestations locales, les historiens ont depuis subdivisé ces écoles générales en écoles provinciales telles que, pour la France, celles de Paris, Tours, Dijon, Moulins, Avignon; mais il est plus juste de dire que l'école française ou de Paris fut la seule permanente et que les autres, sans caractère fixe, n'ont manifesté leur action que par des ateliers importés temporairement, travaillant sous des princes magnifiques ou accompagnant dans sa retraite la cour nomade de nos rois et disparaissant à mesure que cessaient les causes historiques qui leur avaient donné naissance.

N'ayant pas à faire ici un cours d'histoire générale de la peinture, nous en reviendrons, après ces considérations d'ensemble, à nos manuscrits de la *Cité de Dieu* et nous expliquerons, par l'examen successif de leurs miniatures, par quels côtés ils se rattachent au mouvement général des arts durant le xive et le xve siècle, remettant les questions de détail à la description particulière de chacun d'eux.

Si nous laissons de côté les trois premiers manuscrits, qui appartiennent aux écoles anglaise, saxonne et allemande, et qui, isolés, sont, pour ainsi dire, en dehors du courant qui nous occupe, nous arrivons au manuscrit de Heidelberg (*Descr. n° 4*) qui nous paraît un bon modèle de l'art pratiqué dans les ateliers d'Honoré et de Pucelle. Exécuté probablement en France, en tout cas par un artiste rompu aux enseignements de l'école de Paris, il appartient par son caractère à l'art des verrières et est inspiré des idées traditionnelles de l'époque. Sa bordure, rameau échappé de la grande initiale, dont elle continue le feuillage discret, est d'une délicatesse pleine de goût et son écriture semble être de la main de Robert de Billyng, qui a copié en 1327 la belle Bible de la Bibliothèque Nationale (Ms. lat. 11935).

Jusqu'en 1376, nous ne trouvons plus de manuscrit illustré de la *Cité de Dieu*, mais incidemment nous avons eu à parler du joli *Missel* conservé à l'Art Library du Albert and Victoria Museum (*Descr. n° 5 et Pl. X*). Il nous sert de transition dans la production parisienne entre le manuscrit précédent et ceux du règne de Charles V. Très apparenté au fameux *Bréviaire de Belleville*, il obéit aux habitudes traditionalistes, mais en y mêlant une certaine liberté joyeuse et une certaine désinvolture pleine d'élégance. Ce qu'il faut y remarquer, c'est la bordure dans laquelle le natu-

ralisme prélude à ses premiers accords, en nous montrant, au milieu de feuilles de lierre, quantité de bestioles, papillons aux ailes multicolores, hiboux perchés, oiseaux volant et faucons fondant sur leur proie, qui témoignent d'une étude toute nouvelle de la nature. Des groupes d'arbres et des meutes de chiens montrent les premiers symptômes d'une décoration inconnue jusqu'alors. Il semble que le peintre, impatient de secouer le joug de ses maîtres, donne libre cours à sa fantaisie capricieuse.

A partir de 1376, la traduction du *De Civitate Dei* ayant été achevée par Raoul de Praelles, nous assistons à une floraison d'exemplaires qui ne sont pas moins d'une vingtaine pendant les vingt-cinq ans qui nous séparent du siècle suivant.

Le premier de tous, celui qui fut probablement offert à Charles V par son maître des requêtes (Ms. franç. 22912-13 de la Bibl. Nat.) rappelle encore l'art du *Bréviaire* dont nous venons de parler. On y rencontre dans les bordures le même hibou et le même faucon caractéristiques (*Pl. VIII et X*). Il est le prototype de la *Famille 1* et semble avoir servi de guide à des miniaturistes de la même école parisienne. Sur des fonds mosaïqués ou diaprés d'or et de couleurs, sont plaqués des personnages aux cheveux frisés, élégants et expressifs; les constructions sont vivement coloriées. On retrouve ce genre camaïeu qui était dans le goût de l'époque et on distingue au premier plan des arbres en forme de champignons, piqués sur des tertres rocheux. Quelquefois, en haut, une petite bordure bleue annonce les ciels futurs (*Descr. n° 5, pl. VI-IX*). L'architecture et les costumes sont médiévaux, et des soldats du XIVe siècle, que ce soient les guerriers goths ou les cohortes de Saül et de David, s'emparent de châteaux forts d'une construction toute française. L'anachronisme règne en maître, et c'est à notre grande satisfaction, puisque nos peintres nous ont ainsi laissé des documents d'une valeur inappréciable sur les mœurs et les usages de leur temps, au lieu de nous donner les aperçus erronés d'une antiquité falsifiée.

Signalons une particularité que l'on retrouve dans plusieurs de nos manuscrits de l'école française de cette époque, c'est le parti pris de représenter les païens et les anciens sous des traits grossiers et des aspects ventrus, et de réserver les visages imberbes et les types élancés pour les chrétiens et les personnages du Nouveau Testament.

Quelques années après, vers 1390 et 1395, apparaissent dans nos manuscrits des miniatures qui trahissent un art septentrional par le manque d'élégance dans les types et d'idéalisme dans la composition. Des tendances de réalisme se révèlent dans la représentation lourdement traitée et surtout dans le cadre où elles se déroulent. Les étoffes et les tentures du fond s'abaissent et laissent voir des échappées encore timides et surtout inexpérimentées de la nature. Le Ms. franç. 174 de la Bibliothèque Nationale, quoique médiocre, est curieux à cet égard parce qu'il renferme des peintures des deux systèmes et peut être étudié comme un document de transition (*Pl. XVI, b*). Il en est de même du Ms. Y. 390 de la Bibliothèque Royale de La Haye (*Pl. XV*) et aussi du Ms. franç. 20-21 de la Bibliothèque Nationale, où le peintre, quoique timide, a fait un pas de plus dans la voie nouvelle (*Pl. XVIII, c*).

Mais l'exemplaire où l'art novateur apparaît de la façon la plus sensible dans son essai vers le naturalisme indépendant, c'est celui de la Bibliothèque de Boulogne, tout au moins dans son tome II. Exécuté vers 1400 par un artiste supérieur, il donne une impression de charme infini, aussi bien par l'anatomie des personnages que par le coloris qui se joue dans des tons mauves d'une exquise délicatesse. La planche XX

nous montre pour la première fois, dans le Paradis terrestre, un paysage de premier plan conforme à la nature.

C'est un grand problème, et des plus passionnants, pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la peinture à l'aurore du xve siècle, de déterminer d'où vient ce nouvel esprit. Il est constitué par un individualisme consciencieux et par un amour sincère de la nature basé sur des efforts personnels. Dégagé des formules idéalistes de l'âge précédent et possédé d'une faculté d'observation pratique, il se préoccupe de l'ambiance pour y faire mouvoir ses personnages dans le milieu réel où ils doivent évoluer[1]. Il donne naissance à la perspective et, s'il conserve à la divinité et aux saints personnages les attributs que l'Église exigeait pour eux, il cherche chez les autres l'émotion dans le réalisme des expressions variées. Tout se renouvelle à la fois et concourt par les détails à la valeur réelle de l'ensemble. L'artiste a un idéal autre que celui de l'âge précédent, celui de dire vrai et de chercher à communiquer l'émotion qu'il ressent dans sa lutte avec la vérité qu'il s'efforce de saisir. Il exagère même ce sentiment et, pour le mieux faire partager, il tend vers le pathétique. Il est probable que ce naturalisme prit naissance dans la représentation des occupations des *Mois* qui se trouvaient figurées en tête des livres d'heures et qui n'étaient pas soumises aux traditions iconographiques[2].

Nous savons par des sources multiples que l'école parisienne était prépondérante à la fin du xiiie siècle et Dante nous l'affirme dans un vers bien connu :

.... Quell'arte
Ch' alluminare è chiamata in Parisi[3].

Cette supériorité, qu'elle tenait de son enseignement universitaire, resta intacte pendant tout le xive siècle, et les preuves abondent qui nous montrent les étrangers venant dans la capitale s'asseoir au grand foyer artistique de l'Europe occidentale. Mais, quoique nous ayons signalé dans les ateliers de timides essais d'affranchissement des anciennes formules, ils ne suffisent pas à expliquer la violence du mouvement naturaliste qui se fit jour vers 1400. Comme beaucoup d'artistes, aux gages de ce grand amateur qu'on nomme le duc de Berry, portaient des noms flamands, allemands et même néerlandais, on a pensé avec juste raison que c'était des provinces de la basse Meuse, de la Hollande et même de la Gueldre, que nous venait ce souffle révolutionnaire. Si c'est à Paris qu'il se montra, c'est que cette ville était le centre actif de toute production. Les noms de Melchior Broederlam, de Jean de Liège, de Jean Malwel, de Henri Bellechose, de Jacques Coene, de Haincelain de Haguenau, de Jacquemart de Hesdin, des frères Limbourg et des grands Van Eyck sont là pour appuyer cette hypothèse. Ajoutons que Claus Sluter, pour la sculpture, est encore un argument en sa faveur.

Quels avaient été leurs maîtres? Sans doute les artistes venus à Paris au cours du xive siècle. Quel fut leur protecteur? Peut-être Guillaume IV de Bavière, comte de Hollande et de Hainaut, dont les apanages permettaient des échanges entre les provinces diverses situées entre France et Rhin et que des alliances avec la lignée de nos rois attirait sans cesse à Paris[4]?

1. M. le Comte Durrieu, dans la *Peinture à l'Exposition des Primitifs français*, Paris, Librairie de l'Art ancien et moderne, in-4°, 1904, p. 62, a dit excellemment : « Nos artistes novateurs ont comme crevé la toile du fond. A l'arrière-plan de leurs compositions ils ont introduit l'air, l'espace, la lumière, l'aspect de la nature, en un mot le paysage. »
2. M. Louis Hourticq, *La Peinture*, Paris, Laurens, gr. in-8°, 1908, p. 128.
3. Dante Alighieri, *La Divina Comedia*, *Purgatorio*, canto XI, 80-81.
4. M. le comte Paul Durrieu, *Gazette des Beaux-Arts*, février 1903, p. 114.

C'est donc à la fin du XIVe siècle, comme nous l'observons dans nos manuscrits, qu'un grand mouvement septentrional de réalisme, semblant venir de la vallée de la Meuse et de la Hollande, nous apporta avec un nouvel idéal un souffle d'individualisme et de naturalisme, qui modifia l'art français. Celui-ci s'appropria à merveille les tendances nouvelles, conformes à son génie, et se les assimila, avec certains apports italiens mal connus, pour les porter au plus haut point de perfection dans l'école de Tours[1].

Enfin, à l'aurore du XVIe siècle, à la suite des guerres d'Italie et sous l'influence de François Ier, nous subirons ce qu'on appelle la Renaissance italienne, qui vint affaiblir notre génie national et amener ce résultat que, pendant deux siècles, en dehors de quelques portraits, la France n'a plus fait que copier l'art méridional et lui emprunter ses défauts.

En continuant l'examen chronologique de nos miniatures, nous constatons les progrès du naturalisme dans le Ms. franç. 25 de la Bibliothèque Nationale et surtout dans le Ms. franç. 9005-06 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, qui a appartenu à Philippe le Bon (*Pl. XXIII-XXVII*). La perspective se prolonge sur plusieurs plans pour aboutir à un ciel uniformément bleu avec tons dégradés dans les parties qui se rapprochent de l'horizon. Pendant ce temps, les bordures tendent à devenir indépendantes de la grande initiale et s'enrichissent, aux dépens de leur légèreté, de fleurs nouvelles et de rinceaux multicolores. De plus, de larges feuilles de vigne et d'acanthe remplacent la gracieuse feuille de lierre et se mêlent à des motifs sculpturaux[2].

Nous arrivons enfin au Ms. franç. 4417 de la collection de Thirlestaine House, où l'évolution du mouvement naturaliste semble être arrivée à son couronnement. Avec l'auteur très paysagiste, travaillant probablement à Paris, mais d'origine septentrionale, les plans s'échelonnent à l'infini, la perspective fuit à l'horizon et le ciel brille de l'éclat du soleil qui projette sa lumière radiante sur tout le paysage. Les personnages, pleins de mouvement et de vérité, vivent d'une existence réelle, et la composition des scènes faciles et naturelles se déroule avec une aisance qui n'a rien d'emprunté. Toutes ces peintures (*Pl. XXVIII*) d'un coloris agréable constituent une des meilleures séries que nous ayons rencontrées dans nos manuscrits; elles sont exactement contemporaines des *Mois* du calendrier des *Très Riches Heures* du duc de Berry, qu'on admire à Chantilly.

A mesure que nous avançons dans le XVe siècle, les principes dont nous venons de parler sont devenus du domaine courant et tous les artistes, nettement affranchis des anciennes formules, les pratiquent avec plus ou moins de bonheur. Les bordures tendent à s'alourdir encore. Elles ne se détachent plus en léger feuillage de l'initiale primitive, ce qui était leur raison d'être; maintenant, elles jouent le rôle de cadre et nous les verrons, à la fin du XVe siècle, traitées d'une façon indépendante et avec une telle importance qu'elles écraseront la miniature qu'elles avaient la charge de faire ressortir.

De cette époque, 1430-1440 environ, datent deux manuscrits, celui dont nous avons retrouvé deux feuillets au Neues Museum de Berlin et le Ms. franç. 22 de la Bibliothèque Nationale (*Pl. XXX et XXXI*).

1. Louis Courajod, *Les Origines de la Renaissance en France*, Paris, Champion, 1888, in-12, p. 20 : « Mais, ne l'oublions pas, c'est à l'école flamande adoptée par la France du Nord dès le milieu du XIVe siècle, c'est à l'école flamande et aux principes nouveaux d'émancipation qu'elle personnifiait et qu'elle était venue inoculer à l'art occidental qu'est dû, je ne saurais trop le répéter, le mouvement général d'où devait sortir le style définitif de la Renaissance, y compris le style de la Renaissance italienne. »

2. J. W. Bradley, *Illuminated Manuscripts*, Methuen, London, 1905, in-12, p. 202.

Vient ensuite un bel exemplaire daté de 1445, Ms. fr. 9015-16 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, exécuté par deux artistes différents pour le compte de Jean Chevrot, évêque de Tournay. Il passa peu de temps après dans la librairie du duc Philippe de Bourgogne. C'est un excellent spécimen de l'école franco-flamande de cette époque. La finesse des détails architecturaux, la charmante perspective de la campagne vallonnée, l'aisance de la composition, le coloris fondu qui enveloppe toutes ces scènes et la richesse de la bordure parsemée d'anges, de personnages à cheval et d'oiseaux permettent de prononcer les noms des meilleurs maîtres de Tournay comme étant les auteurs de ces belles peintures (*Pl. XXXII*).

On voit qu'à ce moment la production de nos manuscrits est entièrement flamande ou du nord de la France. Elle appartient, en réalité, aux artistes qui travaillaient avec profit pour les opulents seigneurs de la cour de Bourgogne et pour les riches cités des Flandres. Il en sera de même pendant une vingtaine d'années, pendant tout le mécénat de Philippe le Bon. Le tempérament des peintres et la variété des ateliers amènent bien des techniques différentes, mais les principes du naturalisme et de l'individualisme restent les mêmes et ont rallié toute l'école française qui les avait acceptés avec complaisance.

Citons pendant cette période le Ms. 9046 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (*Pl. XXXIII*), le beau Ms. franç. 27-28 de la Bibliothèque Nationale, où se fondent dans une remarquable unité la clarté française et le réalisme flamand (*Pl. XXXVI*); le Ms. 42 de la Bibliothèque de l'Université d'Utrecht (*Pl. XL*), qui est essentiellement flamand, et enfin le bel exemplaire de Turin, exécuté pour le Grand Bâtard Antoine de Bourgogne, que nous rattachons à l'école de Guillaume Vrelant (*Pl. XLII à XLVI*). Comme nous donnons des reproductions de ces peintures, nous prions le lecteur de s'y reporter, l'examen de ces photogravures étant plus suggestif que la description la plus détaillée.

Au cours de cette revue, qui a pour but de jeter, à l'aide de nos manuscrits de la *Cité de Dieu*, un rapide coup d'œil sur le mouvement de la peinture pendant le XIVe et le XVe siècle, nous avons laissé de côté les manuscrits italiens. Cette omission était voulue, attendu que nous n'avons trouvé aucune trace d'influence péninsulaire dans la décoration de nos manuscrits[1]. Comme nous l'avons prouvé, le mouvement a donc été constitué par un flux et un reflux de la peinture française et de la peinture septentrionale, flamande et néerlandaise. Tour à tour prépondérantes, elles vont se réunir dans une synthèse splendide sous l'habile pinceau de Jehan Foucquet. Signalons cependant, comme manuscrits italiens, le 1882 de la Vaticane et le 218 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, fort intéressants tous deux par les vues qu'ils nous donnent de la Rome de 1456 et de 1459 (*Pl. XXXIV et XXXV*). Leurs bordures sont tout autres que celles des manuscrits de France. Les fleurs légères et les rinceaux touffus, chers à nos compatriotes, sont remplacés par un échafaudage ornemental d'élégantes arabesques entremêlées de médaillons, de trophées et de candélabres.

C'est en 1473 que nous rencontrons le Ms. franç. 18-19 de la Bibliothèque Nationale

1. Même dans ceux qui sont considérés par certains écrivains comme contenant certains apports italiens (Mss. franç. 18 et 19 de la Bibl. nat.), tout, dans la décoration, bordures, lettres, enjolivements, est essentiellement flamand et français. Pourquoi donc cette prétendue influence italienne se serait-elle cantonnée uniquement dans les *hystoires?* Rappelons-nous les inoubliables paroles de Courajod : « L'inoculation du goût italien ne se fit pas à ce moment. Le vigoureux tempérament de l'art français fut alors absolument réfractaire.... L'art pratiqué à cette époque en France, c'est l'art flamand nationalisé français. » *op. cit.*, pp. 22 et 23.

(*Pl. XLVII à LVI*), exécuté par un certain maître François, dont nous n'avons pu établir la personnalité. Ce peintre dérive de l'école septentrionale et semble s'être assimilé les pratiques de quelque atelier du Nord. Il a la netteté et aussi le manque d'expression dans les physionomies de son contemporain Thierry Bouts de Harlem, ainsi que son heureuse disposition des groupes, mais en même temps il paraît participer de Jehan Foucquet par une qualité qui manquait encore à l'école flamande, c'est ce ton vaporeux, cette humidité d'atmosphère transparente, qu'on ne rencontre pas avant le grand Foucquet et qui se perd avec lui pour ne plus reparaître que dans notre admirable école de paysage du XIXe siècle. Ce manuscrit est le prototype de la *Famille n° 5*, groupe nettement établi de manuscrits sortis de l'atelier de maître François dont ils accusent l'activité.

Après les manuscrits de ce groupe, nous ne rencontrons plus qu'un seul exemplaire important, c'est celui qu'en 1503 le cardinal d'Amboise chargea de faire le peintre parisien Jean Pichore et qui est conservé à la Librairie des Avocats à Édimbourg (*Pl. CXXIX à CXXXIV*).

6°. — TECHNIQUE DES MINIATURISTES

Pour terminer ces considérations préliminaires, nous dirons, à l'aide de nos manuscrits, quelques mots[1] des différentes manipulations par lesquelles devait passer un exemplaire pour arriver au degré de perfection qu'on peut admirer dans quelques-uns d'entre eux. Il est, en effet, intéressant de savoir comment les bibliophiles du XIVe et du XVe siècle s'y prenaient pour faire exécuter ces chefs-d'œuvre de calligraphie et de peinture, qui font encore l'ornement de nos bibliothèques.

Quelques points restent, il est vrai, obscurs ; cependant, nous avons des documents qui nous permettent de suivre sur le vif le travail auquel donnait lieu l'art de décorer un manuscrit. Ce sont les ouvrages dont la mise en train a été commencée à cette époque et qui sont arrivés jusqu'à nous, en ayant subi, pour une cause ignorée, un arrêt qui en a limité l'exécution à certaines phases du travail, laissé en plan. Ces livres sont des témoins précieux des différentes mains par lesquelles passait l'ouvrage commandé, depuis l'achat du parchemin jusqu'à la reliure.

Deux d'entre eux rentrent dans notre sujet, d'abord le Ms. franç. 15411-12 de la Bibliothèque Nationale, qui renferme une traduction française de la *Cité de Dieu*[2] par Raoul de Praelles et qui a appartenu au chancelier Séguier, et ensuite le Ms. franç. 20065-66 du même dépôt, qui contient une partie de la *Bible* traduite en français par le même Raoul de Praelles, ouvrage dont nous avons parlé au chapitre III à propos des travaux exécutés pour le roi Charles V par son maître des requêtes. Cet exemplaire forme deux grands in-folio, dont le premier tome va jusqu'au Liv. III des *Rois* et le second finit à l'*Évangile de saint Mathieu*. En feuilletant ces deux ouvrages inachevés, on peut se rendre compte des conditions de leur exécution.

1. Nous prions le lecteur de se reporter à l'étude, pleine de savoir, qu'a consacrée à cette technique M. Henry Martin dans *Les Miniaturistes français*, chap. X. L'auteur en donnera peut-être une deuxième édition dans laquelle il indiquera de nouvelles solutions d'un problème qui ne cesse de préoccuper les érudits.

2. Voir la description N° 32.

L'amateur exprimait son désir de posséder la copie d'un ouvrage de prédilection et s'adressait souvent à un clerc érudit qui transmettait au peintre la commande avec toutes les indications détaillées sur le degré d'ornementation qui devait enrichir le volume (Ex. Robert Gaguin et Charles de Gaucourt pour notre Ms. 18-19 de la Bibl. Nat.). Quelquefois aussi le client se mettait en rapport avec un véritable entrepreneur, rompu à ces sortes de travaux, mais non artiste lui-même, qui de son côté se mettait en quête d'un atelier et faisait exécuter le travail, peut-être à forfait. (Ex. Jacques Raponde et Jean sans Peur pour une *Bible*, en latin et en français[1]). Peut-être de grands bibliophiles, aussi compétents que le duc de Berry, s'adressaient-ils personnellement à leurs peintres attitrés et leur dictaient-ils leur pensée en les surveillant? En tout cas, les contrats étaient rédigés avec un soin qui prévoyait les moindres détails.

D'autre part, le peintre qui recevait le manuscrit déjà copié, ou qui se chargeait de faire faire ce premier travail, recevait des commandes trop diverses ou était trop surchargé de besogne pour accomplir seul sa tâche. Il formait donc un atelier de plusieurs compagnons, apprentis et « varlets », à qui il distribuait le travail dont il assurait l'unité par sa haute direction. C'est pourquoi la plupart des manuscrits copieusement illustrés révèlent les traces de plusieurs mains. Il est rare d'en trouver dont le travail soit dû à un seul artiste.

On commençait par choisir le parchemin, qu'on achetait à la foire ou chez les marchands du Pont-Neuf. Les feuilles, qui étaient variables selon la qualité et la grandeur, étaient distribuées par cahiers de 8, 10 et 12 feuillets. On numérotait ces cahiers en leur affectant une lettre et dans chaque cahier successif un chiffre pour chaque feuille : A 1, 2, 3; B 1, 2, 3, etc.

On traçait ensuite la justification soit à l'encre noire ou rouge, soit au crayon, soit simplement au stylet. Puis venait le réglage, qui était plus ou moins espacé selon le genre d'écriture qui devait s'appuyer sur les lignes et qui dépendait aussi du format, les petits livres devant être à longues lignes et les grands in-folio à deux colonnes. Ces lignes, tracées comme les limites de la justification, étaient en nombre égal sur tous les feuillets; on arrivait facilement à ce résultat en le réglant de façon qu'elles correspondissent au recto et au verso, ce qui avait l'avantage de donner de la transparence au manuscrit dans les interlignes.

Le scribe, procédant alors à la calligraphie, *grossait*, c'est-à-dire écrivait son texte par cahiers, en ayant soin de mettre à la fin de chacun d'eux les premiers mots du suivant, de telle sorte que ces *réclames*, nos signatures actuelles, présidassent à la réunion finale de tous les cahiers terminés. Il ne copiait que ce qui devait paraître à l'encre noire et ménageait, sur indication du directeur des travaux, l'emplacement des grandes miniatures, des vignettes, des lettres initiales, des rubriques, des bouts de lignes et des titres courants. Ces agencements variaient avec la richesse et l'importance que devait avoir l'exemplaire. Il avait soin de tracer à l'encre, par une petite lettre cursive et d'une façon légère et facile à effacer après coup, les lettres et chiffres ainsi réservés. L'emplacement des bouts de lignes était indiqué par un double trait en biais. Enfin il collationnait sa copie avec le texte original et, par des renvois en marge, inscrivait les mots omis et les rectifications. Quant aux répétitions, il se contentait de les barrer. C'est là que finissait la tâche du copiste. Cependant, il pouvait être rappelé

1. Bernard Prost, *Archives historiques*, tom. II, pp. 343-344, note.

pour tracer les légendes dans les phylactères, les banderoles ou les rouleaux ménagés par le peintre; elles sont, en effet, assez souvent écrites par la même main que celle qui avait copié le texte de l'ouvrage.

En ce qui concerne les parties laissées en blanc, le directeur des travaux, afin d'éviter les erreurs d'illustrations, écrivait en marge, en petits caractères cursifs, le libellé de la fin des chapitres et des livres et le sujet des miniatures. Par exemple dans la *Bible* de Raoul de Praelles : fol. 154, « Cy fine Baruch et commence Ezechiel. »; fol. 194 v°, « Cy fine Ezechiel et commence Daniel. Prologue du translateur. »; fol. 199, « Soit cy fait lystoire comment le Roi [Nabuchodonosor] fist mettre hors de la fournaise les trois enfans et lange qui estoit avec eulx. » De même dans le Ms. 15411. fol. 39 v°, « Des villes choses tant de parolles que de fait dont la mere de leurs dieux est honoree de ceulx qui luy faisoyent sacreffices. »

L'exemplaire passait alors entre les mains de l'enlumineur, qui dessinait et coloriait les grandes et les petites initiales, les majuscules, les bouts de lignes, les têtes de chapitre, les titres courants, les tables et les *explicit*, quelquefois les cadres, les devises et les armes, enfin tout ce qui n'était pas à l'encre noire. Il entreprenait ensuite les riches et belles bordures, respectant les blancs ménagés pour les *hystoires*, les petits sujets, les phylactères et les portraits en médaillon, si elles devaient en comporter.

C'est alors qu'intervenait l'*historieur*[1], le chef d'atelier, le peintre de talent, le maître enfin, qui dessinait en marge d'un crayon léger et quelquefois génial, le sujet qu'il destinait à chaque espace blanc et qu'un élève était chargé de mettre au net et de colorier. La distribution de ce travail avait lieu, semble-t-il, entre les apprentis et les « varlets » en raison de leurs aptitudes respectives pour les portraits, le groupement des personnages, la mêlée des batailles, la vue d'une ville ou les détails du paysage. Le maître se réservait les sujets les plus importants. C'est cette collaboration qui explique qu'une bonne composition pouvait s'allier à une médiocre exécution. On ponçait ensuite le croquis et quelquefois cette opération amincissait singulièrement le parchemin. C'est M. Henry Martin qui le premier a découvert ces petites esquisses; il en a relevé un certain nombre qui sont caractéristiques et ne laissent pas de doute sur la réalité de ce procédé[2]. Quand la miniature était à pleine page et de grande composition, il était impossible de faire en marge un croquis visible et, dans ce cas, il est probable que le maître dessinait un patron sur une feuille de vélin séparée. L'élève collait ce papillon sur le bord de la marge et avait ainsi son modèle sous les yeux.

Le Ms. 20065 laisse voir toute cette succession de travaux. Dans beaucoup de feuillets le travail du copiste est terminé et celui de l'enlumineur n'est pas commencé. Dans quelques espaces réservés pour les vignettes, le réglage n'est pas effacé, ce qui ferait penser que c'était le peintre qui prenait ce soin.

Nous ne parlerons pas ici des recettes singulières sur la fabrication des couleurs que nous ont transmises quelques écrivains tels que le moine Théophile et Jean Lebègue[3]. Signalons seulement le Ms. A. XI. 4 de la Bibliothèque du Monastère de

1. La question n'est pas tranchée de savoir si parfois l'enlumineur et l'historieur n'étaient pas représentés par le même artiste. Il semble que plus un atelier était achalandé, plus le travail était divisé.

2. M. Henry Martin, *Les Miniaturistes français*, chap. vi.

3. M. Marcel Poete, *Les Primitifs Parisiens*, p. 11.

S. Peter, *De Civitate Dei*, dont le dernier feuillet contient un petit traité concernant les couleurs employées dans les peintures des livres au XII[e] siècle[1]. Ces ingrédients, simples, broyés peu de temps à l'avance, dans l'atelier même, selon des manipulations très surveillées et pour une application immédiate, n'avaient aucun des inconvénients des couleurs commerciales actuelles qui renferment trop de gomme, de glycérine et d'aniline, se décomposent facilement et noircissent très rapidement.

La beauté de ces peintures n'a pas été surpassée. Elle tenait à des pratiques et à des tours de main dont quelques-uns paraissent perdus. Les artistes d'alors possédaient dans ces ateliers le secret tout empirique de préparer des dessous qui donnaient à leurs œuvres un éclat, un brillant et un fondu qu'on n'a guère retrouvés. Ils faisaient jouer les couleurs complémentaires en mettant du jaune là où il devait y avoir du rouge, et pour les nuances sourdes, du rose grenat à l'endroit qui devait recevoir du bleu. Pour le paysage, ils posaient du jaune avant de placer leur vert et pour les ors ils ménageaient un dessous de colle de poisson, mis à chaud, ce qui la rendait souple, blanche et transparente et l'empêchait de s'écailler, et c'est en colorant cette colle qu'ils variaient le ton de l'or toujours le même qu'ils plaçaient par-dessus[2].

Nous allons passer maintenant à la description détaillée de nos manuscrits.

Pour en faciliter l'étude, nous avons adopté des divisions fixes, toujours les mêmes pour tous les exemplaires, *Description générale*, *Collation*, *Reliure*, *Écriture*, *Initiales*, *Bordures*, *Provenance* et *Miniatures*[3]. Ces rubriques donnent de la clarté, facilitent les recherches et forcent l'auteur à répondre à des questions qu'il serait tenté d'éluder dans certains cas embarrassants.

Nous avons employé les expressions de *droite* et de *gauche* par rapport au spectateur. Quand nous avons voulu préciser davantage, nous avons emprunté à l'art héraldique les termes de *dextre* et de *senestre*, qui ne laissent place à aucune équivoque.

Enfin, pour désigner l'art du Moyen Age, nous avons autant que possible remplacé le mot *gothique* par celui d'*art français*, qui lui convient mieux.

1. On en trouvera le texte relevé dans le *Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich*, de Franz Vickoff, Leipzig, 1905, tom. II, p. 30.

2. Ces observations s'appliquent surtout aux peintures du Ms. fr. 18-19 de la Bibliothèque Nationale, dues au pinceau de maître François.

3. Nous avons ainsi suivi l'exemple des savants anglais : M. Montague Rhodes James, auteur du catalogue des manuscrits de la plupart des collèges de Cambridge, et M. S. C. Cockerell, qui a rédigé quelques-unes des notices concernant les manuscrits de la splendide collection de M. H. Yates Thompson.

B. — *DESCRIPTION DES MANUSCRITS*

N° 1. FLORENCE, BIBLIOTECA MEDICEO-LAURENZIANA, PLUT. XII, COD. XVII, LATIN c. II

Sancti Augustini, de Civitate Dei.

VOIR PLANCHE I.

Description générale. — Un vol. in-fol., vélin. Dimension des ff. : H. 0^m,350 × 0^m,250. Justification 0^m,282 × 0^m,190. 2 colonnes avec 0^m,012 d'intervalle; 45 lignes.

Il contient l'extrait des *Retractationes*, les vingt-deux livres du traité, la sentence du *Timée* de Platon, que saint Augustin a insérée dans le Liv. XIII et la *Conjecture* de Bède.

Patrum	Venit	Argentum
Patriae	Victor	Aurum
Profectus	Vitalis	Aufert
Regnum	Vicit	A vobis
Romanorum	Vivos	Fame
Ruit	Urbs	Ferro
	Urbis	Frigore

Il comprend 226 ff.

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec signatures.

Reliure. — Enchaînée, en maroquin rouge à dessins frappés à froid. Traces de coins, de fermoirs, de médaillons et de lanières, tels qu'on les rencontre dans les reliures des Médicis. Deux fermoirs ont subsisté; ils sont en laiton et portent les armes de cette célèbre famille.

Écriture[1]. — De la fin du XIe siècle, en carolines minuscules. Elle semble avoir été tracée par plusieurs scribes travaillant en Suisse ou dans la Haute Italie. Titre courant. A la fin du dernier fol. 226, on trouve cette mention de possession : *Liber Petri de Medicis. Cos. fil.*.

Initiales. — Au commencement des Liv. II-XIII, grandes lettres en couleurs, sans or, avec la suite du mot en lettres rouges, violettes, vertes et bleues. Celles des Liv. I et XIV-XXII sont formées d'entrelacs avec grotesques et fonds de diverses couleurs; quelques-unes sont historiées :

LIVRE I. — Deux personnages, aux jambes écartées et aux gestes violents, dont l'un tient un poisson et un oiseau. Le vert et le rouge dominent.

LIVRE XIV. — Un philosophe assis et compulsant un manuscrit placé sur un pupitre à sa gauche. Il est dessiné en larges traits rouges, verts et bleus sur fond jaune.

1. La première page du traité a été reproduite avec l'initiale du Liv. I dans : *The Palaeographical Society*. Part. VI, London, 1908, plate 139.

LIVRE XV. — Une divinité païenne assise et tenant un sceptre de la main droite. Le fond est lie de vin.

LIVRE XVIII. — Une personne tenant une lance horizontalement. Même fond lie de vin.

Dans les trois derniers livres, on remarque un personnage couronné, sur fond vert, un philosophe tenant un manuscrit sur fond rouge et des animaux fantastiques.

Provenance. — Nous ne pouvons préciser les origines de ce volume. Il a dû être copié par plusieurs scribes locaux dans un couvent de la Suisse ou de la Haute Italie. Acquis au xv[e] siècle par Pierre de Médicis, il reçut la reliure actuelle et ne sortit plus de cette illustre famille.

Miniatures. — L'intérêt de ce manuscrit se trouve dans la décoration des quatre premiers feuillets qui renferment de curieuses peintures[1] :

Fol. 1 v° — H. 0^m,253 × 0^m,205. — Dans un compartiment à fond vert et à dessins rouge et bleu pâle, supporté par deux piliers massifs et terminé en haut par des arcs de cercle rouges, sont renfermés trois registres : *a*) Deux anges ailés pèsent une âme que trois démons cherchent à leur enlever ; *b*) Deux guerriers enfoncent leurs glaives dans la poitrine de leur ennemi, peut-être des Goths et des Romains. A droite un cheval verdâtre, aux sabots jaunes, porte un homme en travers; *c*) Un homme tient le soc d'une charrue que traînent deux bœufs attelés l'un devant l'autre. Un jeune homme les touche de son aiguillon pendant que des oiseaux voltigent au-dessus d'eux. Tonalité rouge et vert clair.

Fol. 2 v° — H. 0^m,330 × 0^m,245. — Au sommet d'un appareil architectonique byzantin en forme de toit, le Christ au nimbe crucifère bénit dans un ciel bleu. De chaque côté, trois anges tiennent des instruments de musique. Au-dessous, les douze apôtres sont rangés à droite et à gauche par groupes de six. Ils tiennent des palmes vertes et des missels rouges. Plus bas, dans des sortes de niches ou de coupoles, on aperçoit des Prophètes, des Rois, des Martyrs et des Saints. Tout cet ensemble est multicolore, mais dans des tons très clairs.

Fol. 3 v° — H. 0^m,267 × 0^m,235. — (Voir *Planche I*). Dans un arc central, au fond lie de vin, parsemé de ronds rouges et jaunes, reposant sur deux chapiteaux byzantins, saint Augustin, dont les cheveux bouclés se détachent sur un grand nimbe jaune, est assis sur un trône et, tenant un manuscrit ouvert d'une main, fait de l'autre le geste de la démonstration. De chaque côté de sa tête est placée une rosace à volutes vertes et rouges. Il est vêtu d'une robe et d'un manteau dont les plis sont fortement accusés. A droite et à gauche, au-dessous, dans des niches plus petites à fond vert, neuf clercs, tenant des manuscrits, écoutent la parole du saint Docteur en tournant un peu gauchement leurs têtes vers lui. Leurs expressions sont étonnées et leurs corps élancés.

Fol. 4. — 0^m,305 × 0^m,190. — Dans un encadrement à médaillons, terminé par deux clochers, le peintre a renfermé deux registres dont le supérieur s'arrondit en arc avec au-dessus trois tours, deux quadrangulaires et une octogonale. Dans les deux registres, six ou sept docteurs et philosophes tiennent des manuscrits et font les gestes de discussion théologique.

Toute cette représentation, par sa composition et par ses encadrements et aussi par le style de ses personnages, indique que nous sommes en face d'une œuvre de l'école anglaise dans laquelle se sont introduits quelques éléments étrangers. Il nous paraît donc probable que les peintures de ce manuscrit ont été exécutées par un moine anglais travaillant sur le continent. Les visages, traités au pinceau d'une façon assez épaisse, ont des expressions d'étonnement. Les cheveux bouclés, les doigts longs et les barbes en pointe témoignent d'une certaine recherche de beauté. Les têtes sont contournées d'une façon assez gauche; les corps élancés ont des attitudes sinon violentes, du moins très vives. Les robes et les manteaux sont collés sur les corps et les plis en épousent les formes par des traits circulaires, destinés à marquer les épaules, les hanches, les poitrines et surtout les genoux. C'est une technique spéciale pour accuser les rotondités et les saillies. Cette caractéristique est particulièrement remarquable dans la miniature du fol. 3 v°.

1. Les miniatures des ff. 1 v° et 2 v° ont été reproduites en phototypie dans la *Palaeographical Society*, plates 138[a] et 138[b].

N° 2. PFORTA[1], BIBLIOTHEK DER KGL. LANDES-SCHULE, MS. LAT. A. 10. c. 11

SANCTI AUGUSTINI, DE CIVITATE DEI.

VOIR PLANCHES II et III.

Ce beau spécimen de l'art saxon au Moyen Age, écrit par le moine Erkenbert, a déjà attiré l'attention des érudits et des historiens d'art. Il a fait l'objet de mémoires de Fr. G. Freytag[2] au XVIIIe siècle et, dernièrement, M. le Dr Haseloff lui a consacré une page pleine d'intérêt, avec reproduction des miniatures, dans une publication relative aux chefs-d'œuvre artistiques de la Saxe et de la Thuringe[3].

Enfin, tout récemment, M. le Dr Heinrich Bergner en a donné une description détaillée[4].

Description générale. — Écrit sur parchemin fort et un peu jauni, il comprend 2 ff. blancs, 289 ff. numérotés en chiffres arabes à une époque peu éloignée et 1 fol. blanc. Réglé au crayon, il mesure : H. $0^m,363 \times 0^m,236$; justification du texte : $0^m,275 \times 0^m,160$. Il est écrit en latin sur deux colonnes séparées par un intervalle de $0^m,012$ et renferme le traité complet de saint Augustin en vingt-deux livres, sans notes ni commentaires. On trouve de 42 à 45 lignes selon les cahiers. Le titre courant est écrit en rouge, en chiffres romains.

Le fol. 2 commence par : « Aspice picta vides » et le 289e et dernier par : « liberati sumus ».

Quelques ff. portent : *Augustini de Civitate Dei sancte Marie in bosaugia*; le dernier, au bas du verso : *iste liber attinet sancte Marie in Buzovve.*

Le 1er fol. préliminaire, où est inscrit la cote : *A. 10*, est couvert de noms et de phrases sommaires d'une écriture du temps, donnant l'explication des sujets des deux miniatures qui ornent le manuscrit. Par exemple : *Appuleius et Plato philosophi*, ou *Goleas loricatus*, *scutatus*, *hastatus*, *gigas*. Ces lignes, qui sont en partie effacées ou détruites par des piqûres de vers, sont tracées avec une encre, qui paraît rougeâtre aujourd'hui. Elles sont disposées en encadrement de compartiments laissés en blanc de la grandeur de chacune des scènes des peintures. C'est pour ainsi dire le schéma décalqué de ces compartiments. Au verso on trouve, disposée de même, l'explication des sujets de la deuxième miniature, mais plus lisible.

Que faut-il penser de ces deux pages? Devons-nous croire qu'à une époque

1. PFORTA ou SCHULPFORTA est un hameau de la province de Saxe, non loin de Mersebourg, sur la rive droite de la Saale. Là fut fondée, en 1132, diocèse de Naumbourg, une abbaye cistercienne, qui, sécularisée en 1545 par le duc Maurice de Saxe, devint un collège célèbre. Transformé successivement, il subsiste encore comme collège royal de Prusse. Le catalogue de la Bibliothèque est ainsi intitulé : *Nachrichten über die Bibliothek der königl. Landesschule Pforta*, von Dr. P. BÖHME, Naumburg a. S., H. Sieling, 1883.

2. *Dissertatio de codice in membrana exarato, qui Augustini libros de Civitate Dei complectitur, in bibliotheca Portensi*; Lipsiae, 1747, in-4°, reproduite plus tard dans l'*Apparatus litterarius, ubi libri partim antiqui, partim rari recensentur collectus a Frider. Gotthilf Freytag*, Lipsiae, ex officina Weidmanniana, 1752-1755, 3 vol. in-12°. Dans le 2e volume, à la page 1458, il y a une *Appendicula, in qua e Bibliotheca Portensi Augustini de Civitate Dei membrana describitur.*

3. *Meisterwerke der Kunst aus Sachsen und Thüringen*, herausgegeben von Dr. OSCAR DOERING und Prof. Dr. GEORG VOLS; Baensch junior, Magdeburg, 1903, in-fol.

4. *Beschreibende Darstellung der älteren Bau- und Kunst-Denkmäler des Kreises Naumburg*, bearbeitet von Dr. HEINRICH BERGNER, Halle a. d. S., Otto Hendel, 1905, gr. in-8°.

indéterminée les moines aient senti le besoin de se rendre compte de la signification des peintures du manuscrit, qui leur échappait, et qu'ils aient chargé l'un d'eux de leur donner dans ces deux tableaux l'explication des miniatures? Dans ce cas, on peut s'étonner qu'un feuillet ait été primitivement ménagé à cet effet. De plus, on se demande pourquoi le scribe aurait laissé à l'état de brouillon la rédaction de ce travail au lieu de le mettre au net et de lui donner une forme plus soignée et plus digne de figurer dans un manuscrit de cette importance.

Nous devons plutôt reconnaître que ces deux pages constituent le brouillon original du personnage qui avait commandé le travail et le thème qu'il offrait à l'artiste, afin que celui-ci entrât bien, grâce à ce programme, dans l'esprit du sujet dont on lui confiait l'exécution.

Le 2ᵉ fol. préliminaire est resté en blanc.

Le 1ᵉʳ fol. numéroté commence avec un grand I, par ces mots du chap. XLIII du Liv. II des *Retractationes* : « Interea Roma Gothorum irruptione » et finit au verso par cette phrase écrite en rouge : « Explicit plogus sc̄i Aurelii Augustini in libros de Civitate Dī ».

Puis viennent vingt-huit vers léonins, dont les derniers seuls donnent un renseignement plein d'intérêt :

« Faveas, o Christe, labori
« Respiciasque pia tibi reddita vota, Maria.
« Hec Erkenbertus spe firmus et hac ope certus
« Stella Maria maris tibi vovit, que tuearis
« Qui tibi tollit ea, fur, raptor hic est anathema,
« Et ni reddat ea, dampnetur sorte suprema,
« Et pater Azzo bonus in vota favendo patronus
« Dignus mercede requiescat perpete sede. Amen. »

Le fol. 2 comporte au recto vingt vers qui finissent tous par la désinence *antur*, écrite en rouge : *significantur*, *aedificantur*, *amplificantur*, *multiplicantur*, etc.. Ils n'ont trait qu'aux âges du monde et n'entrent pas dans le détail des miniatures exécutées par l'artiste. On ne saurait rien en tirer pour l'explication de ces dernières, car l'auteur ne donne que des indications générales.

Au verso, le fol. 2 nous offre la première miniature à pleine page. En marge extérieure et supérieure, on lit ces vers, qui, précédés d'une croix, courent sur une seule ligne :

† Hic sex etatum distinxi municipatum
Regia quo celi completur cive fideli.
Nomine paucorum numerum videas reliquorum,
Hic Michael, Adam vel Abel, Seth, Enos numerantur,
Noe, Sem, Safeth, Nachor, Thare commemorentur,
Post Abraham vel Ysaac, Jacob Moysesque praebantur.

Le recto du fol. 3 est occupé à pleine page par la deuxième miniature.

Au verso, on lit en grandes capitales rouges : IN · NOMINE · SC̄E · ET · INDIVIDUE · TRINITATIS · INCIPIT · LIBER · SC̄I · AURELII · AUGUSTINI · YPPONENSIS · EPISCOPI · QUI · INTITULATUR · DECIVITATE · DEI · XXDUO · VOLUMINA · CONTINENS · HIC · ATTINET · SC̄E · MARIE · DEI · GENITRICI · IN · BVZOVVE.

C'est au fol. 4 que commence le traité de saint Augustin par une grande initiale G (GLORIOSISSIMAM).

Collation. — Cahiers de 8 ff. sans réclame, numérotés au verso; par exemple : III au fol. 23 v°, XXX au fol. 239 v° et XXXVI au fol. 289 v° et dernier.

Écriture. — La beauté de l'écriture charme le regard et montre à quel degré de perfection le moine Erkenbert avait porté l'art du copiste. Elle comporte tous les caractères de l'époque : pas de diphtongues, mais des *e* : comme dans *egrotus* et *Eneas*; pas d'autres signes que le point; toujours l'*s* longue et *us* en abréviation; enfin, certains mots comme ceux-ci : *michi*, *nichil*, *erumpna*, *dampnetur*, etc.. A partir des ff. 50 et 52, elle semble avoir subi quelques modifications. Il n'y a pas de listes de chapitres en tête de tous les livres. Ce n'est qu'à partir du Liv. XI qu'ils se rencontrent et aussi quelquefois des lettres en couleurs.

Initiales. — Placées au commencement des livres, elles sont remarquables dans leur exubérance par leurs arabesques et leurs entrelacs dessinés avec vigueur et représentés dans des tons vifs et variés, en rouge, bleu, vert, au milieu desquelles se joue l'or et quelquefois l'argent. A certaines pages, l'artiste y ajoute des simulacres d'animaux aux allures bizarres. Dans celle du Liv. XII, nous voyons au milieu des entrelacs une tête d'homme, un léopard et un oiseau de proie. La première (G), qui mesure H. 0m,130 × 0m,115, est comprise dans un premier encadrement carré bleu à filets rouges et dans un deuxième vert à bordure bleue; LORIOSISSIMAM est écrit en rouge perpendiculairement, et plus bas, horizontalement : CIVITATEM DEI. Les autres ont en général 0m,065 × 0m,045, excepté celle du Liv. XI, qui est un peu plus grande, 0m,084 × 0m,065.

Bordures. — Il n'y a pas de bordures.

Reliure. — Elle est en bois, recouverte de peau de truie, réglée au fer. Sur chaque plat, 5 boutons de laiton et 2 fermoirs de même, dont les courroies en peau ont été arrachées. Dos à nerfs. Dans le premier, écrit à l'encre noire : *Augustinus de civitate dei.* Sur le plat, en rouge : A. VIII. Au fol. 150, un bouton, formé par un nœud de maroquin rouge, permet d'ouvrir le volume par le milieu. Il en est de même dans un autre manuscrit de la même époque et de la même origine conservé dans la même bibliothèque : le Ms. A. 9 : *Hieronymi in XII prophetas minores Explanationes*, qu'on pourrait également attribuer au moine Erkenbert.

Provenance. — Le manuscrit a été copié et enluminé à la fin du XIIe siècle au monastère de Bosau[1] près Zeitz. On raconte qu'au Xe siècle, un évêque de Mersebourg, Boso, avait fait construire dans les environs une chapelle, à laquelle il donna son nom. Ce fut l'origine de l'abbaye bénédictine de Bosau. D'après les vers du fol. 1 v°, que nous avons cités plus haut, nous voyons que notre manuscrit a été écrit par un moine nommé Erkenbert. Nous savons aussi, qu'habile en ce genre de travail, il avait été chargé de copier plusieurs traités, principalement de saint Augustin et de saint Jérôme, et qu'il travaillait alors que le Père Azzo dirigeait l'abbaye. Or, nous avons des renseignements sur ce Père abbé, qui est cité plusieurs fois dans les chartes et les chroniques de la région : *Atzo brzauiensis abbas*, dans une charte de l'évêque de Naumbourg de 1168; *Azzo Puzoviensis abbas*, dans une charte du même du 5 mai 1172, et enfin, *Azzo abbas Bosaugiensis*, dans une charte de l'Empereur Frédéric Ier du 9 octobre 1180. D'autres sources nous le font connaître comme occupant ce poste en 1174[2].

1. On trouve Bosau, Bosaugia, Bosewgia, Pozowa, Posa.

2. Cf. WOLFF (G. A. B.), *Chronik des Klosters Pforta*, Leipzig, 1843-46, 2 vol. in-8°, tom. I, pp. 137, 143 et 162. — Chartar. abbatiae Bosav. bei Schöttgen-Kreyssig, *Diplom. et script. hist. germ. med. aev.*, II, 468. — BERTUCHIUS (Just.),

Nous sommes donc assurés que le manuscrit a été établi à Bosau entre 1168 et 1180 par un moine nommé Erkenbert. Le seul point qui reste obscur est de savoir si on peut considérer cet artiste à la fois comme un copiste et comme un peintre enlumineur.

Quoi qu'il en soit, la Bibliothèque de Bosau, dont les livres portaient la marque que nous avons relevée plus haut, subit le sort du monastère et fut en partie dispersée lors de la sécularisation de l'abbaye par l'électeur Auguste en 1550-1551. Le dernier abbé, Urbain, mourut en 1553 et les livres furent emportés au château en 1565. Quelques-uns se perdirent, mais la plupart furent à la suite d'un édit de l'électeur Auguste, en date du 30 juin 1573, remis au chapitre de la cathédrale de Naumbourg qui en céda quelques-uns à la Bibliothèque du collège de Pforta. Ce fut le sort de notre manuscrit, qui depuis cette époque est conservé dans ce dépôt avec toute l'attention qu'il mérite.

Miniatures. — Ce qui pour nous offre un grand intérêt, ce sont les deux grandes miniatures qui décorent l'ouvrage. L'éclat de ces peintures et la particularité du style qui les anime trahissent les principes qui ont donné le jour aux œuvres de l'école de Hildesheim. Nous savons qu'une primitive école colonaise, chantée par Wolfram d'Eschenbach, rayonnait dans cette ville, ainsi qu'à Bonn, à Brunswick et à Bamberg[1].

La première impression est, en effet, celle d'une mosaïque. Sur des plans tout brillants d'or et d'argent se détachent en notes éclatantes, des couleurs peu nombreuses, mais très accusées : le bleu, le rouge, le vert et le brun. L'auteur s'est efforcé de ne donner aucune prépondérance à l'une de ces couleurs, qui cependant ne sont que peu fondues entre elles. Elles sont posées chacune en deux tons, la plus claire pour les parties lumineuses, la plus foncée pour signaler les ombres. C'est ainsi que dans les visages, le fond est rouge incarnat et que les parties ombrées sont obtenues par des touches de brun foncé.

Le dessin est sévère et consciencieux; avant tout il est énergique. Les contours à l'encre noire sont fermes, aussi bien dans les lignes du corps que dans les plis des étoffes. Les poses sont heureuses et témoignent de la noblesse et de la distinction. Dans les attitudes de force et de combat, l'artiste a bien représenté la tension violente des membres, et il a su donner une impression de mouvement en dessinant les pieds s'appuyant sur le sol par la pointe.

L'or et quelquefois l'argent sont employés pour les fonds. Ce dernier métal paraît souvent noir par oxydation. Quant à l'or, il est posé à plat et l'artiste semble ignorer le secret de le faire gonfler en saillie.

Le paysage à collines est rudimentaire; il est parsemé d'arbrisseaux verts ou bleus et rentre dans la tonalité générale.

Les personnages sont tirés du traité de saint Augustin; cependant, l'auteur a pris quelque liberté et, s'inspirant probablement de la Chronique d'Eusèbe, il a fait apparaître dans ses scènes des figures qui ne se rencontrent pas dans la *Cité de Dieu*, tels que Nécho et Bacchidès. Dans cette représentation l'anachronisme règne en maître. Les modes, les parures, le mobilier et l'architecture sont du XIIe siècle. Les vieux rois et les héros sont devenus des princes et des chevaliers du temps des Hohenstaufen[2].

Chronicon Portense, ed. nova per Joh. Mart. Schamelium, Lipsiae, 1734, in-4°, tom. II, p. 236 et sqq. — Leukfeld, *Chronol. abbatum Bosang.*, p. 87 et sqq. — P. Lange, *Chron. Citiz bei Pistorius, Rer. Germ. script.*, tom. I, p. 1233. — Werthern, *Historia Episcoporum numburgensium*, Halae, 1736. — Paul Boehme, *Urkundenbuch des Klosters Pforte*, Halle, 1893.

1. Cf. Fierens-Gewaert, *La Renaissance septentrionale*, Bruxelles, Van Dest, 1905, gr. in-8°, p. 22; et Maurice Hamel et André Michel dans *Histoire de l'art*, Paris, Colin, tom. III, 1907, p. 243, note.

2. Voyez Bergner, *op. cit.*, p. 171.

Les défauts de perspective sautent aux yeux. Les maçons sont de véritables géants par rapport aux tours qu'ils élèvent, les gardes paraissent aussi disproportionnés et Joram est assis dans une voiture qui semble être un jouet d'enfant.

Mais ce qui est remarquable dans ces deux peintures, c'est la composition. L'artiste a montré une véritable inspiration, en formulant dans ces deux pages et en les fondant dans un ensemble plastique les deux parties du traité du saint évêque. Dans les nombreux manuscrits, que nous étudierons par la suite, nous ne retrouverons plus cette idée géniale.

En effet, si l'action dramatique est plus faible que dans certaines productions de la même époque, l'importance iconographique est ici considérable et semble avoir été le principal objectif de l'auteur. Nous pouvons suivre, dans le développement que lui a donné le moine Erkenbert, la pensée théologique qui a été si caractéristique au XII[e] siècle. Il a su, dans ces deux tableaux, concentrer toute la conception intime de saint Augustin. Soit par ses propres moyens, soit par la direction de ses supérieurs, il a, dans chacun des sujets traités, traduit en images les différents chapitres de la *Cité de Dieu*, en les reliant par une idée fondamentale qui en assure l'unité. C'est donc une œuvre remarquable de synthèse iconographique.

L'opposition entre la cité céleste et la cité terrestre y est clairement exprimée. Dans la première, les justes se considèrent comme citoyens du ciel, temporairement étrangers sur la terre; dans la seconde, les citoyens de la terre, les Gentils, constituent l'histoire profane en regard de la merveilleuse histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament[1].

Les deux tableaux sont encadrés par un même appareil architectonique représentant les murs en pierres massives de chacune des deux cités, dont ils forment la porte monumentale. Les compartiments et registres, dans lesquels l'artiste a su enserrer ses sujets, semblent des prolongements de la muraille extérieure, soit en lignes crénelées, soit en arceaux en plein cintre[2], reliés par des colonnettes à chapiteaux qui en supportent les différentes parties. Ils sont constitués par les six âges du monde dans chacune des deux cités. Le registre inférieur est réservé aux écrivains respectifs de l'histoire sainte et de l'histoire profane.

Le cadre de ces portes, qui perpendiculairement a une bordure bleue avec briques rouges et longitudinalement une bordure rouge avec briques bleues, est orné de vingt médaillons dans chacun des deux tableaux.

La première peinture (*Planche II*), fol. 2 v°, mesure H. $0^{m},305 \times 0^{m},195$[3]. Elle est consacrée à la *Civitas Dei*[4]. Les vingt médaillons qui l'entourent font défiler devant nos yeux des corps de quadrupèdes et d'oiseaux. On peut se demander pourquoi l'artiste a ainsi ordonnancé le cadre de son tableau. Dans la seconde miniature nous verrons les médaillons contenir les effigies des dieux du paganisme sur lesquels, en effet, la société profane reposait alors. Mais ici qu'a voulu dire le peintre? Ces animaux ne sont ni symboliques ni bibliques. Devons-nous y voir une idée de la Création, dont il n'est pas fait mention dans le premier compartiment? C'est ce qui semble le plus probable, bien que les poissons fassent défaut dans cette représentation.

Quoi qu'il en soit, en voici, en commençant par le haut à gauche, la nomenclature d'après leur figuration et d'après les indications malheureusement presque effacées du brouillon que nous avons signalé au fol. 1.

Poule (bleu), faucon (rouge et bleu), lion (or), ours (noir), léopard (or), coq (rouge), rhinocéros (rouge), serra (or), sorte d'animal marin fabuleux qui passait

1. Haseloff, *op. cit.*, p. 94.

2. Voir le Psautier de Henri, duc de Saxe, exécuté aussi vers 1180 et conservé au British Museum, Ms. Lansd. 381, dans lequel nous retrouvons les mêmes dispositions.

3. Les dimensions des peintures, données dans la présente étude, sont toujours prises dans l'intérieur de leur cadre.

4. Elle a rapport aux douze derniers livres du traité. L'artiste a interverti l'ordre de l'auteur.

pour déchirer les voiles des navigateurs avec sa corne, un autre animal fabuleux (bleu avec cornes rouges) qui portait une corne perpendiculaire et l'autre horizontale (cenum? unum cornu erectum, alterum[1]...), loup (bleu), cerf (rouge), sanglier (noir), contre lequel un chasseur (vert) se jette avec son épieu, chien (rouge), lièvres (rouge), grue (ailes bleues), paon (roue bleue et rouge), cygne (blanc avec des ailes bleues), oie (rouge), éléphant (rouge). Ils sont tous peints sur un fond d'or, à l'exception du loup, du sanglier, du chien et de la grue qui sont sur fond argent noirci.

Viennent ensuite les six âges de la Bible représentés en opposition avec ceux de l'histoire profane dans six compartiments qui reposent sur une idée symbolique[2]. En effet, l'artiste a eu la touchante idée de peindre ses sujets sur l'effigie même du Christ, figuré comme Rédempteur, dont on n'aperçoit que la tête nimbée, les mains et les pieds. Il a voulu ainsi faire ressortir cette pensée théologique que toute l'histoire de la *Cité de Dieu* repose sur la Rédemption, le Jugement dernier et l'appel suprême des Élus.

PREMIER REGISTRE. PREMIER COMPARTIMENT. — *Le premier âge, depuis Adam jusqu'au Déluge.* — L'archange saint Michel, en chevalier blanc, étendant ses vastes ailes bleues, foule de ses pieds le dragon, aux ailes rouges, qu'il frappe à la gueule avec sa lance : *Michael necat draconem lancea.* A droite, au premier plan, Adam, courbé vers la terre, travaille le sol de sa pioche. Il porte des chausses en toile bleue, serrées aux jambes, et une cotte brune de peau de bête. Au-dessus, en rouge, Abel tend vers la tête du Christ un agneau d'or sur ses bras couverts d'un voile blanc. Derrière, Seth, vêtu de bleu et de rouge, paraît en buste à côté d'un vieillard prosterné, probablement Enoch, qui fut enlevé dans le sein de Dieu sans passer par la mort. Arbres rouges, terrain vert.

SECOND COMPARTIMENT. — *Deuxième âge, de Noé jusqu'à Abraham.* — Le patriarche, habillé de vert, est étendu à terre. Il dort la tête appuyée sur son bras. Ses fils Japhet (rouge), détournant son visage, et Sem (vert), plaçant la main devant ses yeux, recouvrent d'un manteau bleu la nudité de leur père. La scène se passe sous une voûte en briques rouges avec créneaux et, dans les niches ménagées au-dessus, nous apercevons quelques descendants de Noé, peut-être Nachor et Thara, vêtus de bleu.

DEUXIÈME REGISTRE. PREMIER COMPARTIMENT. — *Troisième âge, représenté par Abraham, Isaac et Moïse.* — Isaac est placé sur l'autel, ramassé sur luimême. Sa tunique est rouge et ses chausses sont vertes. Le patriarche Abraham, en rouge et bleu, lui tient la tête et va le frapper, mais, sentant son bras arrêté dans son élan, il se retourne vers le Seigneur, dans un mouvement que l'artiste a bien rendu. On aperçoit un bélier sur la gauche. Plus loin à droite et au premier plan nous voyons Isaac, vieillard vêtu de bleu et de rouge, se chauffant devant une cheminée, assis dans un fauteuil (*Isaac caligans*). De sa main gauche il se garantit de la flamme; de la droite il tient un tisonnier. Derrière, Moïse, en bleu, enjambe un monticule dans un mouvement plein de vivacité et reçoit les tables de la Loi des mains du Seigneur (rouge). La foule, dont on aperçoit les nombreuses têtes, le suit des yeux.

SECOND COMPARTIMENT. — *Quatrième âge, de Moïse à la Captivité.* — Nous apercevons d'abord deux Rois (rouge, bleu et vert), pour lesquels les explications sont effacées. Il est probable que ce sont David et Salomon. Nous assistons ensuite au meurtre de Joram par Jéhu. Le roi est dans un char bien disproportionné pour sa taille; il s'efforce de fuir. Mais à ce moment il est transpercé par la flèche de Jéhu monté sur un cheval bleu. On voit la blessure en plein cœur, quoique la flèche soit encore restée sur la corde de l'arc. Derrière, le compagnon de Jéhu (rouge), plus grand, quoique plus éloigné, brandit son arc en signe de joie. Le terrain est vert et l'arbre est bleu.

TROISIÈME REGISTRE. PREMIER COMPARTIMENT. — *Cinquième âge, jusqu'à la naissance du Christ.* — Les indications portent : *Sorobabel civitatem aedificans. Juda Jonathan loricati et scutati.* Nous assistons à la reconstruction du temple de Jérusalem. Deux veilleurs, dont on ne voit que la tête, font le guet à travers les créneaux, et un garde, placé sur un pont, qui rattache la tour au donjon, souffle dans un cor; deux ouvriers travaillent à ajuster des pierres, l'un sur les remparts, l'autre à l'intérieur. A droite Judas et Jonathan Machabées, en hérauts d'armes, se tiennent debout derrière leurs boucliers armoriés, la lance levée.

SECOND COMPARTIMENT. — *Le Paradis ou la Cité de Dieu.* — Les indications du brouillon sont claires et précises. D'abord saint Jean-Baptiste en buste, puis saint Pierre, vêtu de bleu, tenant les clefs de la main droite et portant de la main gauche la forteresse de l'Église. Plus bas, saint Étienne : *cum vexillo* (rouge) *et palma*, saint Martin de Tours, en blanc, mitré avec la crosse et l'Église, et enfin, sainte Agnès en bleu avec la rose (*cum rosa*). Ils sont tous nimbés.

Dans l'arcature inférieure, le peintre a donné place aux apôtres qui posèrent les fondements de l'Église, en opposition avec les écrivains de l'histoire profane. Nous voyons à gauche saint Paul (bleu avec un manteau vert), et à droite saint Jean (rouge et bleu), tous deux nimbés et se détachant sur une draperie d'or

1. Peut-être : cervum.

2. Toutes ces explications allégoriques de la Bible ont dû être prises dans la *Glose ordinaire* de WALAFRIED STRABO ou dans l'*Aurora* de PIERRE RIGA. L'Église a toujours envisagé dans son enseignement (et l'art aussi bien que la littérature n'ont jamais été chez elle qu'un enseignement) le parallélisme de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le premier renferme la *Promesse* et le second l'*Accomplissement*. C'est sur cette idée que repose un des ouvrages les plus répandus du Moyen Age, le *Speculum humanae salvationis*.

avec fond bleu étoilé. Ils tiennent une banderole restée blanche.

Au milieu, l'artiste a peint un ange, vert aux ailes bleues et rouges, assis sur un coussin rouge et écrivant un manuscrit placé sur un pupitre bleu. Derrière lui, une étoffe d'argent le sépare d'un fond vert.

M. le Dr. Bergner pense avec raison, croyons-nous, que cet ange est celui de saint Mathieu qui représente généralement le symbole de l'Évangile. Dans l'article précité de M. le Dr. Haseloff, il est fait mention de l'opinion de M. le Dr. Ernst von Dobschütz, professeur à l'Université de Strasbourg, qui, s'appuyant sur le brouillon où il est écrit : « *ang-* (ou *aug*), *scribens et sedens* », suppose que le peintre a dessiné par erreur un ange là où le directeur du travail voulait voir l'évêque d'Hippone.

Nous reconnaissons tout ce que cette supposition a d'ingénieux; mais nous y mettons quelque réserve. En effet, le peintre a dessiné un ange parce qu'il a vu écrit « *ang* ». Car il est à remarquer que la forme « *ang* » est classique pour « *angelus* », tandis qu'on eût écrit « *Augustinͻ* » si on avait voulu désigner « *Augustinus* » en abrégeant seulement la désinence « *us* », comme on écrit « *Paulͻ* », pour désigner saint Paul.

Du reste, n'est-il pas naturel que le directeur du travail ait voulu placer l'Ange de l'Évangile entre les deux apôtres pour symboliser la Cité de Dieu, tandis qu'il a placé Varron entre les auteurs anciens pour représenter les idées philosophiques de la société païenne?

La seconde peinture (*Planche III*), fol. 3, mesure H. $0^{m},307 \times 0^{m},208$. Elle est consacrée à la *Civitas terrena*. Le cadre des portes de la cité est le même, mais les médaillons qui l'ornent nous présentent les effigies des principaux dieux du paganisme, idoles de la terre, peintes en buste pour la plupart. Ce sont les *dii selecti* que saint Augustin énumère en s'appuyant sur le livre des *Antiquités* de Varron. Les voici avec les attributs particuliers, qui les désignent suffisamment, sans recourir au brouillon qui laisse paraître encore quelque noms lisibles.

En haut, de gauche à droite : Janus bifrons (bleu), avec le bâton et la clef; Saturne (bleu), avec sa faux; Jupiter (vert et rouge), en costume royal avec le sceptre; Junon, avec une plume de paon; Tellus (en blanc), avec un globe terrestre et l'urne des fleuves; Cérès (en blanc et rouge), avec une gerbe d'épis; Diane (en bleu), avec un arc et un carquois; Vénus (en rouge), avec une pomme d'or et une colombe; Minerve, casquée avec un bouclier bleu et un rameau d'olivier; Fortune, avec sa roue rouge portant deux rois à son diamètre; Vesta (en bleu), avec son flambeau; Thétis (en blanc), avec des ondes bleues; Neptune (vert et rose), avec un trident et un poisson bleu; Vulcain (rouge), avec un marteau et des tenailles; Pluton (blanc et vert), avec un trident rouge; Hercule, en chausses rouges, avec une massue et une peau de lion; Mars, en chevalier, à cotte de mailles bleue, avec un glaive et un bouclier vert; Mercure (rouge), avec des ailes bleues et rouges et le caducée; Apollon (rose), avec une lyre jaune à six cordes, et Bacchus (rouge et bleu), avec une bouteille de vin. Jupiter se détache sur un fond d'or et ses deux voisins sur un fond d'argent et ainsi de suite alternativement.

Viennent ensuite les six âges de l'histoire profane.

Premier registre. Premier compartiment. — *Le premier âge.* — On peut lire dans le brouillon : *Lucifer-angelus-Cay-Lamech-sagitta-occidens-puerum-arcu-Enoch-civitatem-aedificans.* Nous apercevons Lucifer, ange couronné, aux ailes bleues et rouges, vêtu d'une magnifique robe rose à pierreries. Debout sur un monticule, il bénit de la main gauche et de la droite déroule une banderole sur laquelle on lit : PONAM SEDEM MEAM AD AQUILONEM, etc.. Plus bas, nous assistons au meurtre de Caïn par Lamech. Celui-ci (robe rouge et manteau vert), dont la vue s'était affaiblie avec l'âge, se faisait conduire à la chasse par un enfant qui lui désigna un bosquet où se cachait Caïn. Lamech le tua d'une flèche, puis, ayant imputé son erreur à l'enfant, il frappa également ce dernier. Il porte une robe rouge et un manteau vert, Caïn est en jaune et l'enfant en bleu. Le taillis est représenté par huit arbres verts et rouges, La scène est rendue d'une façon très dramatique. Au-dessus nous voyons deux ouvriers occupés à l'édification d'une ville. C'est la cité terrestre bâti par Enoch, fils de Caïn. Un tailleur de pierres, vêtu de rouge, travaille à une porte, monté sur une échelle, tandis qu'un autre, habillé de vert, fore un trou dans le toit d'une maison.

Deuxième compartiment. — *Deuxième âge.* — Les indications portent : *Nembroth gigas faretram et arcum tenens : Regnum Assyriorum : Belus Ninus regent : Semiramis civitatem aedificans.* A gauche, le grand Nembroth (Nemrod), avec son arc et son carquois; puis les deux rois Bélus et Ninus, avec leurs sceptres; enfin Sémiramis couronnée, avec une robe bleue et un manteau rouge présidant à la reconstruction de Babylone. On aperçoit des ouvriers travaillant dans des poses diverses, et on peut distinguer sur la muraille les mots : BABEL... TURRIM.

Deuxième registre. Premier compartiment. — *Troisième âge.* — Enée (bleu), fondateur du Latium, et Cécrops (bleu), fondateur d'Athènes. En dessous, deux chasseurs, habiles tireurs, Ismael (rouge) et Esaü (bleu). Sur la planche II, on peut voir que Cécrops et Ismael se détachent sur un fond d'argent.

Second compartiment. — *Quatrième âge.* — Ici les explications sont claires : *Golias loricatus, scutatus, hastatus, gigas. Jeroboam, rex Pharao, Necho.* Nous voyons en effet Goliath représenté en chevalier, les deux rois Jeroboam et Pharaon dans les créneaux et à droite Necho.

Troisième registre. Premier compartiment. — *Cinquième âge. — Cambises, Artaxerxes reges sceptrum tenentes manibus, Antiochus rex et Bacchides loricati.* Les deux premiers portent un manteau bleu et se tiennent au pied d'une tour à meurtrière. Les autres, armés en chevaliers, avec leurs boucliers armoriés, galopent fièrement sur des chevaux (bleu et

rose pommelé). La scène se détache sur des fonds or et argent.

SECOND COMPARTIMENT. — *Sixième âge.* — Les mots du brouillon sont en partie effacés. On distingue : *Herodes rex... ero.... Hic... diaconus manu globum tenens mat... praefectus.* Nous voyons d'abord Hérode et Néron, de chaque côté d'une tour. En dessous, une scène entre un paien et un chrétien. Le fonctionnaire (vert avec un manteau rouge) semble lui donner un ordre. Le diacre agite un encensoir en détournant la tête. Il tient un livre rouge. Il s'agit probablement du diacre Nicolaus de l'Église de Jérusalem, le fondateur ou le chef de la secte hérétique des Nicolaïstes.

En bas, le peintre a placé, en opposition avec les apôtres évangélistes, cinq représentants de l'histoire profane. Les indications portent : *Apuleius et Plato, philosophi. Ermes* (ou *Ennius*), *Virgilius poetae, Varro sedens et scribens.* On lit plutôt Ermes et ce serait plus en situation, car saint Augustin parle souvent d'Hermès Trismégiste, mais ce mot *poetae* accolé à Virgile, se rapporterait mieux à Ennius. A gauche, nous voyons Apulée en rouge avec un manteau bleu et Platon en bleu avec un manteau jaune. A droite, Hermès porte une robe verte et Virgile est vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge. Les constructions représentent la ville de Rome. Au centre Varro, coiffé d'un bonnet, écrit ses *Antiquitates* assis devant un grand pupitre. Ils déroulent tous des banderoles restées blanches.

N° 3. PRAGUE, BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE MÉTROPOLITAIN, MS. A. 7. c. 1250

SANCTI AUGUSTINI, LIBER DE CIVITATE DEI, EN LATIN.

VOIR PLANCHE IV.

Description générale[1]. — Un vol. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,395 ×0m,280. Justification : 0m,270×0m,185. 2 colonnes avec un intervalle de 0m,014 : 32 lignes.

Il contient les dix premiers livres sans aucun prologue et les trente premiers chapitres du Liv. XI. Il comprend 183 ff. non numérotés. Le fol. 2 commence par ces mots : « In domine domini », le fol. 3 par : « [cus]todes suos. Hoc sane verum est » et le 183e par : « Quamquam nonnulli ».

Collation. — Cahiers de 8 ff. avec signatures, sans remarques.

Reliure. — Ais de bois recouverts de peau de truie avec 5 boutons ronds en laiton dont un manque à chaque plat. Titre à l'encre sur le dos : S. AUGUSTINI LIBRI XI DE CIVITATE DEI. M. F. et A. VII.

Écriture. — Belle onciale réglée noire. Titre courant en lettres de couleur. Notes et corrections marginales. Le fol. 183 se termine par : « Explicit liber XI, xxx de Civitate Dei. »

Initiales. — Elles ont, en général, H. 0m,080×0m,090 de dimension. Placées en tête des livres, elles sont dessinées dans un cadre de couleur. Quelques-unes se déroulent par leurs extrémités, soit dans le texte, soit dans la marge. Fol. 2, initiale G : H. 0m,083×0m,090. Dans un encadrement rouge pâle, elle se développe en or sur fond bleu. On y voit saint Augustin barbu, nimbé d'or, vêtu de blanc avec un col rouge; la colombe divine s'approche de son oreille pour l'inspirer. Il déroule une grande banderole, que soutient à sa gauche Marcellin, debout et vêtu de bleu. On y lit les premiers mots du traité : « Gloriosissimam civitatem Dei. » Les autres initiales, presque toujours dorées, s'épanouissent sur des fonds verts ou

1. PODLAHA (Doctor Anton), *Die Bibliothek des Metropolitankapitels*, in *Topographie der historischen und Kunst-Denkmale im Königreiche Böhmen*, Prag, Druck von Alois Wiesner, gr. in-8°, 1904, p. 63.

bleus, et occupent les ff. 18, 33 v°, 51 v°, 68, 88 v°, 100 v°, 116 v°, 133, 144 et 166. Il n'y a pas de bordures. Dans la marge du fol. 122, on distingue une pâle esquisse à la plume, représentant un chevalier casqué, portant une bannière, sur un cheval cabré. Elle semble postérieure à l'établissement du manuscrit.

Miniature. — Le volume ne comporte qu'une grande peinture (*Planche IV*). Elle occupe le verso du fol. 1, troué par des piqûres de vers et dont le recto est resté blanc. Elle est du reste bien conservée, et les couleurs ont gardé leur éclat. Elle représente la Cité de Dieu dans un encadrement de murailles bastionnées et crénelées, avec bastilles et donjons, comme un château fort du XIIIe siècle. Ces constructions, dont l'ensemble mesure 0m,300×0m,230, forment une masse jaune et brune où les toits se détachent en rouge et les fenêtres en noir. La Divinité ressort sur un fond d'or, les autres personnages sont peints sur un fond bleu, qui figure les nuées dans un entourage vert. Les Saints, nimbés d'or, sont tracés à la plume et coloriés en bleu et rouge. L'agencement général fait bien ressortir la pensée de l'artiste, rendue encore plus claire par de nombreuses inscriptions renfermées dans des banderoles.

Aux murs de la Cité, on lit en haut : HEC URBS EX VIVIS CONSTAT CONSTRUCTA LAPILLIS et en bas : HIC SUNT TRANQUILLE SEDES EX GAUDIA MILLE.

Au centre, dans une auréole à fond d'or, la Trinité au nimbe crucifère d'or, est assise sur les nuées, les pieds sur le globe du monde. Dans sa main droite, on voit figuré l'Agneau et dans sa main gauche, la Colombe. SANCTUS est répété au-dessus des trois Personnes. La Divinité déroule une banderole où on peut lire : AD MUNUS VITE LINQUENTES VANA VENITE. A dextre, SAPIENTIA avec ces mots : EGO IN ALTISSIMIS HABITO, et à senestre, saint Jacques, JACOB, qui récite : VIDEO DOMINUM FACIE AD FACIEM. Aux quatre coins les Évangélistes sous leurs attributs habituels. On lit SANCTUS LU et SANCTUS M. Ils tiennent deux banderoles que supportent les anges, ANGELI : CELICOLA TRINUM DOMINUM DELECTAT ET UNUM AD FACIEM FACIE COMTEMPLARI SINE FINE et LAUDAT TERRENA DOMINUM SIC CELICA TURBA. O SACRA MAJESTAS SIT DECUS ATQUE POESTAS.

Au-dessous, quatre APOSTOLI, trois REGES et trois MARTIRES déclament : QUONDAM AUDIVIT AURIS NEC VIDIT OCELLUS. ID FACTOR NOBIS TRIBUIT PIUS ATQUE REDEMPTOR.

Enfin, en bas, trois groupes tenant un phylactère : Trois CONFESSORES. — HI SIBI CONMISSA REDDUNT DUPLICATA TALENTA. Trois VIRGINES. — QUOD CREDENDO PRIUS AUDIVIMUS ECCE VIDEMUS.

Quatre BOEMENSES, sans nimbe, dont un évêque. — SPES AMOR ATQUE FIDES JUSTOS LOCAT HIC BOEMENSES.

Ce manuscrit est un intéressant spécimen de l'art du XIIIe siècle. Il ne nous offre aucune mention nous permettant de connaître le nom du copiste ou du peintre. Il semble avoir été exécuté pour un couvent ou une église de Bohême dont il honore les patrons, et peint par un artiste encore attaché aux traditions byzantines, mais élevé dans la technique des écoles allemandes, et plus particulièrement de celle de Saxe.

N° 4. HEIDELBERG, UNIVERSITAETS-BIBLIOTHEK, MS. LAT. SAL. IX. 35. c. 13

SANCTI AUGUSTINI, DE CIVITATE DEI.

VOIR PLANCHE V.

Description générale. — Un vol. petit in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,318×0m,215. Justification : 0m,240×0m,160. 2 colonnes avec 0,008 d'intervalle : 42 lignes.

Il contient l'extrait des *Retractationes*, le prologue et le texte du traité en vingt-

deux livres. Le fol. 281 comprend la fin de l'ouvrage ainsi que la sentence prise dans le *Timée* de Platon auquel saint Augustin a fait quelques emprunts aux chapitres XVI et XVII de son XIII[e] Livre. Le fol. 281 v° est blanc et les ff. 282-296 contiennent la table des chapitres, pour finir par ces mots : « Expliciunt capitula libri beati Augustini de Civitate Dei. » Le manuscrit compte 297 ff. notablement rognés et numérotés récemment au crayon. Le premier et le dernier sont blancs. L'exemplaire est incomplet, car il manque 1 fol. entre les ff. 122 et 123 et 10 ff. entre les ff. 175 et 176.

Le fol. 3 (2[e] écrit) commence par ces mots : « [eva]sissent, nisi servos Christi » et le 296[e] (dernier écrit) par « [beatitu]dinis sanctorum et perpetuis suppliciis impiorum ».

Collation. — Cahiers de 12 ff. avec remarques.

Reliure. — Jolie reliure en bois recouverte de peau fauve; dos à nerfs. Travail français du XVI[e] siècle dans le style de la Renaissance italienne. Cette reliure est décorée tout autour sur les deux plats de petits compartiments imprimés à froid et répétés plusieurs fois, avec, au-dessous, une légende abrégée : Sacrifice d'Abraham, TEN ABRA DOM. Serpent de bronze, SING. PENIT. Crucifixion, CONSUMATUM. Résurrection, JUSTIFICATIO. Péché originel, PECCATUM. Des encadrements intérieurs contiennent des médaillons séparés par des vases de fleurs. Une pièce centrale, dont la dorure est effacée et qui semble avoir été rapportée, dépare l'effet de cette couverture. Des coins légèrement ornés et des fermoirs en laiton complètent la reliure dont une des lanières est arrachée.

Écriture. — Écriture en *lettre de forme* du commencement du XIV[e] siècle, jolie, claire et harmonieuse. Elle s'appuie sur des lignes bien réglées, en concordance au recto et au verso. Elle est affectée de beaucoup d'abréviations. Elle rappelle les caractères de celle de Robert de Billyng qui copia en 1327 une *Bible* connue que la Bibliothèque nationale conserve sous le N° 11935 latin. Titre courant DE CI. L. VI, en chiffres romains de couleur. Au fol. 2 (premier écrit) on lit d'une écriture moderne : *Monasterii B. V. M. de Salem.* Au folio 166 et à d'autres pages, on remarque de petites notes cursives à l'encre, qu'on a négligé d'effacer. Ce sont des initiales d'attente fournies par le copiste au rubricateur qui devait les inscrire dans les espaces laissés en blanc.

Initiales. — En tête de chaque chapitre, il y a de petites initiales, rouges et bleues, remplies de petits traits de couleur. Les grandes lettres décorées avec soin et d'un joli effet sont réservées pour le commencement des livres. Elles sont au nombre de 19, car celles des Liv. XII et XVII ont été enlevées avec les feuillets dont nous avons constaté la disparition. Peintes en bleu sur fond rouge ou vice versa, elles apparaissent inscrites dans un quadrilatère bordé d'or. Dans leur intérieur se détachent sur fond d'or des enroulements parsemés de feuilles de vigne. Quelques-unes montrent la tête rouge et grimaçante du démon. Trois autres sont historiées; nous en reparlerons plus loin.

Bordures. — Ces grandes lettres donnent naissance à des montants coloriés qui courent le long de la colonne et qui se terminent par des tiges cheminant plus ou moins loin dans la marge. Ces rameaux de lierre, avant de pousser leurs dernières feuilles, portent sur leurs brindilles des animaux de toutes sortes : oiseaux, chiens, lapins, lièvres, licorne, lion, etc. Celui du fol. 243 v° nous montre un lion à la ramure de cerf. Toute cette ornementation discrète et de bon goût est coloriée de bleu et de rouge; dans les autres feuillets, on rencontre parfois des gerbes de filets de même couleur qui grimpent légèrement entre les colonnes.

Provenance. — Ce manuscrit se trouvait, comme nous l'avons vu par la mention du fol. 2, dans la bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Salmansweiler ou Salem, fondée en 1138 au diocèse de Constance. Il y portait le n° 323 d'après les fiches conservées à Heidelberg et relatives aux manuscrits de cette abbaye. Notre exemplaire arriva à la Bibliothèque de l'Université, quand les livres de Salem furent transportés à Heidelberg, c'est-à-dire en 1828. Avait-il été acheté en France, au XVIII[e] siècle, par un commissaire du couvent, comme le missel dont M. Salomon Reinach nous a donné une intéressante description[1]? C'est ce que nous n'avons pu savoir, en l'absence de toute indication fournie par le manuscrit et par les catalogues.

Miniatures. — Elles consistent en trois lettres historiées qui se trouvent, les deux premières au recto du fol. 2 et la troisième, au verso de ce même folio. Ces miniatures, d'une extrême finesse, présentent des types gracieux et toujours juvéniles, élégants et en même temps énergiques, dans leurs attitudes pleines de vie. Les visages, qui ont à peine deux millimètres, sont tracés avec délicatesse et encadrés de cheveux frisés; leurs physionomies étonnées font partie de cette technique de l'école de Paris qu'on retrouve dans les œuvres d'Honoré et de Pucelle et qui dérivait peut-être de l'école anglaise[2], elle-même inspirée par les œuvres admirables des verriers de la première renaissance française. Le coloris est franc, discret et très harmonieux. Les fonds, dessinés à compartiments, sont bariolés de blanc et d'or. Tout dénote dans cette illustration une recherche de beauté jeune et gracieuse, désireuse de plaire.

La première peinture[3] est comprise, fol. 2, dans l'intérieur de l'initiale I de « Interea » mot qui commence le chap. 43 du Liv. II des *Retractationes*. H. 0[m],120×0[m],030. Elle représente, en 4 registres, à 2 compartiments chacun, huit petits sujets tirés de la Création. Chacun d'eux a 0[m],025×0[m],011 et est contenu entre trois colonnettes qui soutiennent dans le haut deux arcs ogivaux faisant partie d'un appareil architectonique religieux.

a) Le Seigneur (en jeune adolescent dans toute cette figuration) sépare la lumière des ténèbres; *b*) il crée le soleil et les étoiles; *c*) puis les oiseaux; *d*) puis les animaux; *e*) les poissons et les mers; *f*) enfin, nos premiers parents; *g*) il se repose dans sa gloire; *h*) le Christ meurt sur la croix entre la Vierge et saint Jean.

Un petit ange avec ailes rouges, assis sur le montant de la bordure, fait mine de soutenir l'initiale.

Dans la seconde colonne on remarque la lettre G de « Gloriosissimam », première lettre du traité, peinte en rouge sur fond bleu. Elle compte 0[m],045×0,[m]050 et est divisée en 3 registres :

a) Dans la Cité céleste quatre anges adorent le Seigneur.

b) Dans la Cité terrestre, saint Augustin, assis dans un fauteuil d'or et revêtu des habits épiscopaux, fait le geste de la démonstration devant quatre petits moines agenouillés devant lui à la file.

c) Dans l'enfer, le Leviathan, à la gueule de chien tournée de bas en haut, tient une cuve contenant des damnés, tandis que des diables attisent le feu avec des soufflets rouges.

Les montants se terminent par deux figurines, dont l'une tient un hibou. Sur la tige inférieure on aperçoit un centaure lançant une flèche dans la direction d'un autre centaure qui tient un glaive et se garantit derrière un grand bouclier rouge. La brindille porte à l'extrémité de son feuillage un perroquet vert.

Au fol. 2 v° (*Planche V*), Liv. I, la lettre initiale E, H. 0[m],046×0[m],040, bleue sur fond rouge encadré d'or, contient la scène du péché originel. Adam et Ève, cachant leur nudité, mangent le fruit défendu de l'arbre du mal, dans lequel on remarque enroulé le démon au corps de serpent et à la tête de renard. Les corps de nos premiers parents sont allongés, avec des jambes un peu grêles ; expression étonnée, cheveux frisés, sourcils élevés, bouche petite en accent circonflexe.

La branche, qui part en bordure vers le haut de la page, se termine par un dragon rouge qui supporte dans sa gueule un médaillon quadrilobé, où l'on aperçoit, sur un fond d'or gonflé, un ange rose brandissant son glaive sur Adam et Ève qui s'enfuient pleins de confusion hors du Paradis. L'autre branche descend le long de la colonne et côtoie tout le bas de la page. Elle porte

1. *Deux miniatures de la Bibliothèque de Heidelberg*, *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1904.

2. Dr. Georg Graf Vitzthum, *Die Pariser Miniaturmalerei*, Leipzig, 1907, in-8°, passim et p. 227.

3. Cette page est reproduite avec une étude détaillée par A. von Oechelhäuser, *Die Miniaturen der Universitäts-Bibliothek zu Heidelberg*, Heidelberg, Verlag von Gustav Koester, 1887-1895, zweiter Theil, XXXI, p. 71, pl. 8.

sur sa tige un cygne, une tête de faune et un corbeau. Aux deux angles du feuillet, elle entoure deux médaillons à fond d'or, semblables à celui du haut et contenant, le premier : Caïn et Abel faisant une offrande au Seigneur dont on aperçoit la main dans les cieux, et le second : Caïn en rose, assommant avec une bêche Abel, en bleu, étendu sur le sol.

Cette illustration est plutôt celle d'une *Bible* que d'une *Cité de Dieu*. Elle a dû être faite sans direction par un artiste qui se servait de ses patrons habituels. Elle appartient à l'art français, qui était alors si florissant que son influence s'exerçait sur tous les pays. Elle rappelle les verrières des cathédrales dont l'artiste copiait les effets en peignant des chairs blanches se détachant sur un fond coloré ou doré, simulant la lumière du ciel passant à travers les vitraux. L'exécution de ces peintures si fines, si brillantes et si soignées, dénote la main d'un artiste parisien.

N° 5. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MSS. FRANC. 22912-13, c. 1376.

Saint Augustin, la Cité de Dieu.
Traduction et Commentaires de Raoul de Praelles.

VOIR PLANCHES VI, VII, VIII, IX et X.

Description générale. — Deux vol. in-4°. Vélin très fin. Dimension des ff. : H. 0m,280×0m,195. Justification : 0m,180×0m,125. 2 colonnes, avec 0m,012 d'intervalle : 41 lignes.

Le tome I (22912), qui contient les dix premiers livres, comprend 2 ff. blancs, 445 ff. numérotés et 1 fol. blanc. Avant le texte du traité, on trouve, au fol. 1, la liste des docteurs que nous avons relevée au ch. IV de la présente étude; au fol. 2 v°, (recto blanc), une miniature; au fol. 3, le discours de présentation transcrit au ch. IV; au fol. 5, un autre prologue du traducteur, également mentionné au même chapitre; au fol. 6, la table des chapitres du Liv. I; au fol. 6 v°, la sentence du livre des *Rétractations* de saint Augustin; au fol. 7, l'exposition sur ce chapitre et au fol. 8 l'adresse à Marcellinus et le commencement de la traduction.

Le tome II (22913), qui contient les douze derniers livres, comprend 1 fol. blanc, 449 ff. numérotés et 1 fol. blanc.

Au tome I, le fol. 3 commence par ces mots : « A vous tresexcellent Prince »; le fol. 4 : « Solempnité, reverence et devocion » et le fol. 445 et dernier : « que nous ayons moins sattifait ». Ce tome finit par : « Cy fine le X° livre ».

Au tome II, le fol. 1 commence par : « ci commencent »; le fol. 2 par : « de la creation du monde » et le fol. 449 et dernier : « si oncques painne, soucy ». Ce tome finit par : « soixante et quinze ».

Collation. — Cahiers de 12 ff., avec réclames.

Reliure. — Belle reliure du commencement du XVIII° siècle, en maroquin rouge, avec dessins au pointillé. Au dos, des couronnes, avec ce titre : LA · CITÉ · DE · DIEU · | PAR · S · AUGUSTIN · | AVEC · DES · COMEN · | EN · 1375 · TOM · I. De même pour le TOM. II. Dorée sur tranches. A l'article 235 de l'inventaire de la Librairie du Louvre, dressé par Gilles Malet, dont nous parlerons plus loin, nous voyons que les volumes étaient primitivement couverts de soie à queue, avec fermoirs.

Écriture. — C'est une petite écriture de *lettre de forme*, réglée, sur parchemin de choix, serrée, très lisible et très soignée. Elle pourrait être de Raoul d'Orléans, le célèbre calligraphe du roi Charles V, si nous la comparons avec celle du manuscrit du *Voyage de Jean de Mandeville*[1], portant l'indication du nom de ce copiste, qui l'acheva pour Gervais Chrétien, premier physicien du roi, le 28 septembre 1371, quatre ans avant celui qui nous occupe. Et cependant elle paraît se rapprocher encore plus de celle d'Oudin Carnavay[2], qui écrivit près de vingt ans plus tard, en 1493, un exemplaire des *Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville (Ms. franç. 823 de la Bibl. Nat.). Ce sont les mêmes dispositions. La ressemblance est frappante, même dans les détails, comme les renvois en marge.

Si, comme nous le supposons, ce manuscrit est l'exemplaire original de la traduction, il est à croire que Raoul de Praelles présida à un très soigneux collationnement du travail de l'écrivain, car, en de nombreux endroits, on voit des renvois, une sorte d'étoile bleue, auxquels se réfèrent, dans la marge, des rectangles ou des triangles au trait et au pointillé bleu et rouge dans lesquels les omissions sont inscrites. La marge contient encore, répétés, la plupart des noms propres du texte. En haut des pages, on voit le titre courant, indication des livres ou « Augustini de Civitate Dei » en chiffres romains et lettres capitales, alternés de différentes couleurs. Au fol. 1 des deux tomes, on lit : *Gaignières, n° 1399*, d'une écriture du XVIIIe siècle.

Initiales. — Les capitales sont formées avec de petites fleurs rouges et bleues, se détachant sur un fond d'or. Les commencements des chapitres sont en rouge et bleu et les expositions du translateur en rouge.

Bordures. — Les bordures sont constituées par des bandes, bleues, rouges et or, caractéristique de l'école des enlumineurs de Paris, d'où s'échappent de légères brindilles portant des feuilles de lierre, des papillons et des oiseaux. L'écu royal aux armes de France, placé tantôt en haut, tantôt en bas des pages, quelquefois en marge, est, ou seul, ou soutenu par des anges, des oiseaux ou des lions. Au tom. I, l'écu à trois fleurs de lis se trouve répété neuf fois et l'écu à fleurs de lis sans nombre se rencontre dans quatre miniatures sur douze. Il en est de même dans plusieurs des livres copiés pour le roi Charles V[3].

Provenance. — C'est très probablement l'exemplaire original de la translation avec commentaires que Raoul de Praelles commença à la Toussaint de 1371, qu'il acheva le 1er septembre 1375 et qu'il offrit au Roi[4]. L'exécution du manuscrit dut suivre de près l'achèvement du texte. On ne se trompera guère en lui attribuant pour date l'année 1376[5]. Ce qui permet cette identification, c'est l'existence des armes de France peintes sur chaque feuillet contenant une miniature et l'inscription portée par Gilles Malet[6] sur les inventaires[7] de la Librairie du Louvre, avec l'indication que ces deux volumes furent prêtés à Monseigneur d'Anjou le 7 octobre 1380, peu de temps

1. Bibl. nat., Ms. franç. 4515 des Nouv. Acquis. Cf. BRADLEY, *Dictionary of Miniaturists*, art. ORLIENS (Raoulet d').
2. M. LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. I, p. 70.
3. M. LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. I, p. 55 et pl. IX.
4. M. LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, pp. 59 et 221.
5. M. LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 221.
6. M. LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V*. Le chapitre II est consacré à ce garde de la librairie, ainsi que les Appendices II, III, IV et XIV.
7. L'inventaire de Gilles Malet porte : *item, la Cité de Dieu en deux volumes couverte de soie à queue et fermouers comme dessus* [chascun IIII fermouers d'argent esmailliez].

après la mort du Roi, son frère[1]. Remis au Duc, ils ne rentrèrent pas au Louvre, et leur sort ne nous est pas connu. Ils ne furent retrouvés qu'en 1707, par Gaignières, chez un libraire du quai des Grands-Augustins, à qui il les acheta pour un prix modique. Le célèbre amateur les donna en 1711 à la Bibliothèque du Roi, où ils furent inscrits sous le n° 1379 que nous avons relaté plus haut. Ils n'en sont plus sortis.

Miniatures. — Bien au complet, elles sont au nombre de 24, une grande à toutes marges au fol. 2 v°, une autre en vignette, en tête du prologue et une au commencement de chacun des vingt-deux livres. Elles nous apparaissent souvent bordées d'une bande à dessins rouges et bleus, doublée d'un trait d'or, avec ornements aux angles. Aucune d'elles n'est accompagnée de légendes.

Ces peintures, de la main d'un même artiste, sont traitées en camaïeu[2]. Les personnages ont leurs contours dessinés soit au pinceau, en bistre et en rose, soit à la plume, à l'encre, mais plus rarement (Liv. XI). Elles sont ensuite rehaussées par des teintes généralement rosées. Les physionomies ne sont pas très variées, du moins dans chaque type établi par le peintre pour désigner des groupes différents. Ainsi, de parti pris, les païens sont petits, ramassés, à grosses têtes et à ventres proéminents, tandis que les chrétiens ou les philosophes des sectes spiritualistes sont grands, élancés, beaux, imberbes, aux formes délicates et gracieuses, d'aspect juvénile. Cette opposition voulue donne une idée de l'habileté de l'artiste. Les mains sont grandes et les doigts très allongés. Les attitudes un peu tourmentées sont très expressives et marquent une recherche de grâce qui évite la mièvrerie et l'afféterie. Les plis des vêtements et des draperies sont très heureusement traités, épousent bien les mouvements du corps et soulignent les gestes. Les soldats avec leurs cuirasses bleues, leurs casques coniques et leurs cottes de mailles qui les raidissent, ressemblent à des scaphandriers. Quant aux visages, dessinés avec soin, ils sont caractérisés par l'inclinaison des têtes et par la recherche avec laquelle les cheveux et les barbes sont frisés.

Le paysage, tout de premier plan, s'arrête à un mur de fond décoré de mosaïques de différents dessins et de couleurs variées, ou de rinceaux d'or. Des tertres supportent des arbres aux troncs curvilignes et aux faîtes feuillagés, ressemblant à de grands champignons d'un vert très foncé. Sur le sol vert pâle, sont posées, en teintes plates, des fleurs jaunes. Quant aux constructions, elles offrent des tons vifs bleus et rouges, surtout dans le revêtement de leurs toits. Quelquefois les cieux sont indiqués au-dessus des parois mosaïquées par une teinte bleuâtre rehaussée de bandes d'un bleu plus foncé.

La tonalité générale est douce et agréable. L'ensemble dénote un artiste chez lequel la recherche de la beauté et le souci d'un certain réalisme se mêlent et se combinent heureusement.

Quel est cet artiste? Il semble bien qu'il était Français, ou du moins qu'il appartenait à cette école de Paris qui, à la fin du XIVe siècle, attirait des provinces et des pays limitrophes tant d'artisans avides de s'employer au service du Roi, des grands seigneurs et des riches bourgeois.

1. Un recolement fait en 1411 constata l'absence de cet exemplaire qui avait été livré au Duc d'Anjou le 7 octobre 1380.

2. La technique de ces grisailles était depuis longtemps connue de nos miniaturistes; mais le roi Charles V paraît avoir goûté avec prédilection ce genre de peinture.

D'aucuns ont pensé à Jean de Bruges, de son vrai nom Jean de Bondolf, qui signait Johannes de Brugis, Jehan ou Hennequin de Bruges et qui fut « peintre et varlet de chambre de Monseigneur le roy Charles V[1] ». Outre les cartons des célèbres tapisseries de l'Apocalypse, qui décorent la cathédrale d'Angers, ce peintre avait signé en 1371 le premier feuillet d'une *Bible historiale* conservée aujourd'hui au musée Meermanno-Westreenianum de La Haye[2]. Le roi Charles V y est représenté, assis, familièrement vêtu et recevant le manuscrit des mains de Jean de Vaudetar, son conseiller, agenouillé devant lui. Mais si l'on compare nos miniatures avec ce portrait, si intéressant, du reste, on s'aperçoit bien vite qu'elles ne peuvent être de la même main et qu'elles accusent un type de beauté et d'élégance qu'on ne rencontre pas dans la page illustrée de la Bible de La Haye.

Une hypothèse, plus digne d'attention, désigne l'auteur du célèbre tableau du Louvre appelé le *Parement de Narbonne*, dessin sur samit, que l'on attribue sans raison bien certaine à un autre artiste aux gages du roi Charles V, Jean d'Orléans[3], qui l'aurait achevé vers 1374. De 1361 jusqu'à la fin du siècle, nous le trouvons souvent cité dans les comptes royaux pour les nombreux travaux dont il était chargé. Certes, parmi les œuvres que nous rencontrons de cette époque, c'est celle qui se rapproche le plus de nos miniatures par le style noble et élégant, les attitudes gracieuses et élancées, les visages expressifs et les plis des draperies. Toutefois, la façon de traiter les arbres diffère totalement.

Devant ces incertitudes nous pensons qu'il vaut mieux ne pas se prononcer entre ces différentes hypothèses et attendre qu'un document d'archives vienne nous mettre sur la trace de notre peintre. Peut-être le trouverons-nous parmi les quinze enlumineurs, serviteurs de l'Université de Paris, que le Roi exempta du guet par lettres du 5 novembre 1368[4].

Quoi qu'il en soit, nous avons devant nos yeux une œuvre imbue des traditions élégantes de l'art français du commencement du XIV[e] siècle. L'artiste est de l'école des Honoré, des Richard de Verdun, des Jean Pucelle, des Anciau de Sens et de Jaquet Maci, qui ont illustré le *Bréviaire de Philippe le Bel* et la *Bible* écrite par Robert de Billyng et dont les personnalités historiques sont encore assez mal dégagées. Mais il subit déjà, semble-t-il, les influences d'un réalisme septentrional qui, comme nous le verrons par la suite, se fit de plus en plus sentir[5].

1. Cf. FIERENS-GEVAERT, *La Renaissance septentrionale*, Bruxelles, 1905, p. 47, et MARCEL POËTE, *Les Primitifs parisiens*, Paris, 1904, p. 42.

2. M. LÉOPOLD DELISLE, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. I, pp. 80, 81 et 148.

3. Jean Granger ou Grancher, d'Orléans, appelé aussi Jean d'Orléans ou Hennequin d'Orléans. Cf. MARCEL POËTE, *Les Primitifs parisiens*, p. 35; BOUCHOT, *Les Primitifs français*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de janvier 1904, et FIERENS-GEVAERT, *La Renaissance septentrionale*, p. 50.

4. Ces lettres ont été publiées par Du Boulay et par Secousse et citées par M. HENRY MARTIN, *Les Miniaturistes français*, Paris, 1906, p. 73.

5. Du même art nous signalerons un charmant Ms. in-8°, conservé à Londres dans l'Art Library du South Kensington Museum, *Missale secundum usum ecclesiae sancti Dionisii*. Ce petit livre demanderait un examen attentif et une étude spéciale. Nous en donnons ici une idée en reproduisant les feuillets 256 v° et 261 (*Planche X*). Postérieur à 1350, puisque le calendrier mentionne la mort du roi Philippe VI, il nous semble avoir été exécuté peu de temps après. L'écriture est conforme à ce que nous savons de la calligraphie de Henri du Trévou. Le calendrier contient beaucoup de noms de Rois et Reines de France et d'abbés de Saint-Denis. Les miniatures, d'une finesse extrême et d'un art très subtil, sont de l'École de Jean Pucelle, peut-être de l'atelier de Girard d'Orléans. Elles rappellent celles qui décorent le *Bréviaire de Jeanne d'Évreux*, conservé au Musée Condé sous le n° 1887. Les corps sont élancés, les attitudes charmantes, les têtes très frisées. Une recherche d'élégance distingue ces personnages peints en grisaille, rehaussés de rose, de bleu et d'or. Les fonds, souvent rouges, sont formés de dessins et de rinceaux d'or très fins. Les scènes représentées contiennent

Quant au choix des sujets traités par l'artiste, il est fort judicieux, et, comme il suit le texte et le commentaire de très près, il est possible que Raoul de Praelles en ait dirigé l'exécution. En tout cas, cette illustration a servi de modèle à trois autres manuscrits qui vont être décrits à la suite de celui-ci, le Ms. Add. 15244-45 du British Museum, le Ms. 80 de la collection H. Yates Thompson et le Ms. 162 de la Bibliothèque municipale d'Angers[1]. (Voir ci-dessus le Tableau analogique de la *Famille n° 1*, p. 193.)

Voici la description de ces peintures :

Tome I. — Frontispice. — fol. 2 v°. — H. $0^{m},180 \times 0^{m},120$. — 3 registres[2]. *Symbole des deux Cités.*

a) Rédemption. — Dans le ciel, Jésus-Christ, revêtu d'un manteau qui laisse voir les signes de la Passion, les pieds sur le monde et portant le nimbe crucifère, est entouré par des anges et des saints, nimbés d'or, et par des docteurs coiffés de bonnets. A sa dextre, la Vierge agenouillée devant lui; à senestre, saint Jean. Les fonds sont rouges à rinceaux d'or et les nuées d'un bleu tendre.

b) La fausse et la vraie religion. — Ce registre est lui-même à 3 compartiments : 1° A gauche, les païens adorant les statues d'or de leurs dieux. 2° A droite, les Hébreux prosternés devant l'arche. 3° Au centre, le sacrifice de la messe. Dans le compartiment central, les fonds sont rouges et, dans les deux autres, ils sont bleus.

c) L'Enfer. — La bouche énorme et enflammée du Léviathan, vue de profil, enserre une cuve où brûlent des damnés parmi lesquels on distingue deux évêques. Tandis que des diables brouettent de nouveaux arrivés, un ange pèse deux âmes humaines dont l'une va tomber aux mains de Satan.

Prologue. — fol. 3. — H. $0^{m},080 \times 0^{m},055$. — *Vignette de présentation*[3]. — Dans une chapelle, assis sur un siège aux pieds dorés et assisté de deux officiers de sa cour, le roi Charles V, couronné, reçoit le manuscrit de la *Cité de Dieu* des mains de Raoul de Praelles, à genoux, patronné par saint Augustin, mitré et crossé. Deux anges tiennent, suspendue derrière le monarque, une draperie rose orangée. Les fonds sont bleus.

On a pensé que cette scène nous offrait les portraits de Charles V[4] et de son fidèle traducteur, mais on trouve dans ces deux volumes tant de visages qui leur ressemblent qu'il est possible que ce soit là un type admis par le peintre, peut-être par un acte d'adulation. Tous les païens de la miniature du Liv. XVIII ont le même nez que celui du Roi dans la vignette du fol. 3.

LIVRE I. — fol. 8. — H. $0^{m},084 \times 0^{m},118$. — *Prise de Rome par les Goths.* — Intérieur de la ville pris en coupe. A gauche, les chrétiens invoquent saint Pierre sur l'autel, et les Goths se retirent. A droite, les Barbares égorgent les païens aux pieds de leurs idoles impuissantes. Le ciel est bleu foncé, parsemé d'oiseaux; les toits sont rouges. Les personnages, pleins d'élégance, montrent une grâce un peu affectée.

LIVRE II. — fol. 41 v°. — H. $0^{m},091 \times 0^{m},120$. — *Fête de Bérécynthie.* — Six pontifes, prêtres Galles[5], vêtus de manteaux d'or, précédés de deux

l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis. Le manuscrit fut possédé ultérieurement par un personnage qui y fit peindre ses armes, probablement quelque membre de la famille de Clugny (*d'azur à 2 clefs d'or adossées*). C'est en 1891 que le South Kensington Museum acheta ce charmant exemplaire des mains de M. William Horatio Crawford, Lakelands, Cork, Irlande, pour la somme bien modique de 160 livres. M. John Bradley a donné la reproduction du folio 284 v° dans son *Historical Introduction to the collection of illuminated letters and borders in the national art library in the Victoria and Albert Museum*, London, 1901, pl. 3.

1. M. Léopold Delisle, dans le *Journal des savants*, juillet 1901, p. 455, avait déjà signalé l'analogie des peintures des manuscrits qui nous occupent : « Quand on étudiera l'illustration du groupe de manuscrits dont il s'agit, il faudra donc tenir compte de l'exemplaire du Musée britannique (add. 15244-45), qui paraît être l'œuvre d'un habile miniaturiste. »

2. Reproduite par la photochromolithographie à la fin du volume de Planches du *Cabinet des manuscrits* de M. Léopold Delisle; explication, page 318 du tom. III de cet ouvrage.

3. Cette vignette et tout le fol. 3 ont été reproduits, en noir, dans l'ouvrage de M. L. Delisle : *Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*, pl. IX, et *Recherches sur la librairie de Charles V*, pl. IX, ainsi qu'en couleurs, dans celui de Le Roux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses Historiens*, p. 96.

4. Voir : M. C. Couderc, *Exposition de portraits à la Bibl. nat.*, *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1907, p. 463, et M. A. Lemoisne, *Notes sur l'évolution du portrait enluminé*, *Revue des Bibliothèques*, juil.-sept. 1907.

5. Les Galles, de Gallus, fleuve de Phrygie, dont les eaux rendaient les hommes insensés, étaient les prêtres de Cybèle ou Bérécynthie. Nous les voyons représentés dans plusieurs de nos manuscrits de la *Famille n° 3*. Ils se mutilaient dans des scènes de fureur en commémoration du jeune et bel Athys, prêtre de la déesse, qui s'était « enlevé les génitoires » pour se punir d'avoir manqué au vœu de chasteté qu'il avait fait à la Grande Mère. Le char de Bérécynthie était quelquefois traîné par des lions, parce qu'elle passait pour avoir adouci les mœurs des hommes. Sa tête était surmontée d'une tour, parce qu'on lui attribuait l'invention des donjons fortifiés. Une fois par an on allait baigner sa statue dans le fleuve. Toutes ces fables étaient des symboles tirés de l'agriculture. (Voir le Commentaire de Raoul de Praelles et Ovide, *Les Fastes*, Liv. IV.)

musiciens dont l'un joue de la cornemuse, mènent le cortège, armés de glaives. Puis deux hommes à cheval, un fouet à la main, l'un devant l'autre, portent, à l'aide d'une civière, un riche autel sur lequel est étendue la statue de Bérécynthie. Enfin, viennent deux autres prêtres avec six assistants. Ils s'acheminent vers la rivière afin d'y baigner la statue le jour de la fête de la déesse. Le terrain montueux est parsemé de fleurs; les arbres, très petits, portent des oiseaux aussi gros qu'eux. L'impression laisse celle d'un paysage japonais. Les fonds sont bleus à rinceaux d'or et la tonalité générale est très heureuse.

LIVRE III. — fol. 94 v°. — H. 0m,085×0m,125. — *Massacre des Romains par Mithridate.* — Les calamités que Rome supporte sous les faux dieux jettent l'épouvante, même parmi les animaux. A gauche, baignée par le Tibre, Rome, aux toits bleus et rouges, d'où s'échappent, par une porte monumentale, un âne et deux bœufs. A droite, une colline où des animaux féroces, qui représentent les bandes de Mithridate, déchirent des Romains. Fonds mosaïqués rouges.

LIVRE IV. — fol. 178 v°. — H. 0m,085×0m,125. — *Systèmes philosophiques.* — A gauche, un philosophe, Macrobe très probablement, dort sur un lit très bas, muni d'un traversin, d'oreillers et d'un baldaquin. Le peintre, qui s'est inspiré des commentaires de Raoul de Praelles, l'a représenté dormant, par allusion à son traité : *De Somnio Scipionis.* A droite, dans une sphère prise en coupe dix philosophes, coiffés de turbans, avec de grands nœuds de côté, barbus, laids, avec des gros ventres, discutent entre eux, en développant des banderoles, qui, à défaut de sentences, portent des traits sans signification. Deux idoles sur leurs piédestaux complètent cette scène. Les fonds sont mosaïqués bleus.

LIVRE V. — fol. 227 v°. — H. 0m,82×0m,115. — *Nigidius et les sectes philosophiques.* — Le savant Nigidius[1] est installé à droite sur un établi avec tous les accessoires du potier. A gauche, deux jumeaux sont couchés. Deux mathématiciens discutent debout, en montrant des sphères mondiales rouges qu'ils élèvent en l'air. Fonds mosaïqués bleus et arbre vert.

LIVRE VI. — fol. 278 v°. — H. 0m,078×0m,125. — *Théologie.* — Varron, ayant à ses pieds ses manuscrits des *Antiquités Romaines*, discute avec six philosophes sur les trois théologies devant des idoles d'or, placées sur un autel à piédestal, recouvert d'une nappe. Fonds rouges.

LIVRE VII. — fol. 303 v°. — H. 0m,082×0m,117. — *De la nature des Dieux.* — De chaque côté d'une colline, surmontée par un arbre touffu, deux statues d'or sont placées sur un piédestal à soubassement de marbre, se détachant sur un fond mosaïqué bleu. Au centre, six païens les adorent à genoux. A droite et à gauche, deux groupes de trois docteurs discutent.

LIVRE VIII. — fol. 342 v°. — H. 0m,087 ×0m,117. — *De la nature des démons.* — Au centre, ressortant sur un fond rouge, des démons s'agitent entre le ciel et la terre; au premier plan à gauche, des philosophes païens, vieux, laids et barbus, discutent sur leur nature avec, à droite, des docteurs spiritualistes, jeunes, charmants et imberbes.

LIVRE IX. — fol. 384. — H. 0m,085×0m,120. — *Sectes philosophiques.* — Quatre philosophes, Apulée, Varron, Sénèque et Tulle (Cicéron) discutent sur la nature des dieux et des démons. Ceux-ci sont entre ciel et terre, intermédiaires entre la Divinité et les hommes. Les dieux sont placés dans un ovale d'or. Les philosophes portent une banderole restée blanche. Fonds rouges.

LIVRE X. — fol. 407 v°. — H. 0m,073×0m,113. — *La Rédemption.* — Le Rédempteur, dans les nuées bleues, entouré des troupes célestes, avec des anges entre ciel et terre, est adoré par deux groupes de chrétiens à genoux, les mains jointes. Au premier plan, paysage avec sol rosé et arbres touffus, vert foncé. Fonds mosaïqués verts.

Tome II. — LIVRE XI. — fol. 2 v°. — H. 0m,086×0m,120. — *La Création.* — (*Planche VI, c*). A gauche, le Seigneur, au nimbe crucifère, mesure avec un grand compas la sphère du monde et tient un manuscrit bleu de sa main gauche. A droite, il fait sortir une Ève blonde, aux gestes étonnés, du flanc d'Adam endormi à terre. On aperçoit plus à droite des animaux, oiseaux, licorne, bœuf, lion et poissons. En haut, le ciel, avec les étoiles, le soleil et la lune. Paysage à collines surmontées d'un arbre, derrière les personnages. Fonds mosaïqués rouges.

LIVRE XII. — fol. 26. — H. 0m,097×0m,112. — *La chute des Anges.* — Le Seigneur, avec le nimbe

1. Nigidius Figulus, un des Romains les plus savants après Varron. Saint Augustin, au chap. III du Liv. V, parle de l'argument de la roue du potier, allégué par ce mathématicien, dans la question des jumeaux. Le sujet de cette miniature devant revenir dans plusieurs manuscrits de la *Famille n° 3*, il nous a paru utile d'en donner ici une explication détaillée.

Les philosophes qui tiennent des sphères au-dessus de leurs têtes, étaient, comme Possidonius d'Apamée, des savants qui, adonnés à l'astrologie, pensaient que la destinée des hommes dépendait de la position que les astres occupaient au moment de leur conception. Cependant, quelques-uns ne pouvaient s'expliquer les fortunes différentes qui traversaient la vie de deux jumeaux, conçus, comme ils le croyaient, sous la même constellation. C'est alors que Nigidius, se faisant apporter une roue de potier, lui imprima un vif mouvement de rotation et la pointa avec un stylet de deux coups immédiatement répétés. Quand il eut arrêté la roue, il démontra que ces deux marques étaient très éloignées l'une de l'autre, et il en tira cette conclusion que la conception de deux enfants, quoique paraissant simultanée, était en réalité séparée par des espaces de temps considérables par rapport au mouvement des astres. (Voir Saint Augustin, *De Civitate Dei*, Liv. V, chap. III; Aulu-Gelle, *De noctibus atticis*, Liv. XIX, chap. XIV, et Lucain, *Pharsale*, Liv. I, v. 639 sq.).

crucifère, est assis bénissant, sur un trône, dans une auréole bleue, orangée et bleue. Huit anges déchus sont précipités dans les espaces inférieurs au milieu des flammes. Paysage vert. Fonds mosaïqués rouges.

LIVRE XIII. — fol. 45 v°. — H. 0m,084×0m,113. — *Le péché originel.* — Deux scènes. A gauche, le Seigneur recommande à Adam et Ève de ne pas manger du fruit défendu en leur indiquant l'arbre de la vie. Nos premiers parents semblent faire un geste de dénégation. A droite, Adam et Ève mangent des pommes rouges, très grosses, car ils viennent d'être tentés par le démon figuré dans un arbre, avec un visage de femme blonde, un corps d'oiseau et une queue de serpent. Les arbres ressemblent à des turbans ou à des champignons verts. Fonds mosaïqués or et bleus.

LIVRE XIV. — fol. 62 v°. — H. 0m,080×0m,115. — *Chute d'Adam et d'Ève.* — Répétition à gauche de la scène de tentation sans le démon. Ève, avec un sourire engageant, présente la pomme à Adam qui hésite en faisant une grimace. Ils sont entraînés ensuite par des démons dans la gueule enflammée de l'Enfer. Ils en sortent à droite par une porte monumentale, guidés par la main du Rédempteur, au nimbe crucifère, portant la croix et laissant voir les stigmates de la Passion. Des démons furieux s'agitent sur les créneaux. Fonds mosaïqués rouges.

LIVRE XV. — fol. 91 v°. — H. 0m,081×0m,115. — *Homicide.* — (*Planche VII*, *c*). A gauche, Caïn assomme Abel avec une grosse bêche, dans une campagne parsemée d'arbres. A droite, près de la ville de Rome, aux toits rouges et bleus, qu'entoure le Tibre, représenté par des bandes bleues et bleuâtres, Romulus enfonce son glaive dans la poitrine de Rémus. Ils sont tous deux revêtus d'armures du Moyen Age. Fonds bleus à dessins d'or. On remarque au-dessus de la porte de Rome une barbacane dont l'ouverture est nettement dessinée.

LIVRE XVI. — fol. 138 v°. — H. 0m,078 ×0m,115. — *Abraham.* — A gauche, trois anges, aux visages juvéniles, viennent trouver Abraham qui est assis au pied d'un arbre et lui prédisent la destruction de Sodome (*Gen.*, XVIII, 2). A droite et au fond, Sodome s'écroule au milieu des flammes en écrasant ses habitants. Une pluie de sang tombe du ciel. Les anges assistent au départ de Loth, de ses filles et de sa femme qui se retourne pour voir la ville.

LIVRE XVII. — fol. 186 v°. — H. 0m,085 ×0m,115. — *Les Prophètes et les Rois.* — (*Planche VIII*, *c*). Sous un arbre, un envoyé vient annoncer à Héli la victoire des Philistins (*Rois*, Liv. I, IV, 13). Le prophète, apprenant la défaite d'Israël, trébuche sur son siège et se brise le crâne. A droite, David, réfugié dans une caverne de l'Engaddi, avec des Israélites, aperçoit Saül entré dans cette retraite pour y soulager la nature (*Rois*, Liv. I, XXIV, 4). Il empêche ses soldats de massacrer Saül, l'oint du Seigneur, et lui coupe par derrière le pan de son manteau, montrant ainsi qu'il le tenait à sa merci. On aperçoit de chaque côté de la montagne les lances et les casques bleus des deux troupes de guerriers. Terrain verdâtre, fonds mosaïqués bleus et or. Cette scène grossière de Saül et David se retrouve au XVe siècle dans une *Bible Historiée*, en allemand, fol. 150, conservée à la Bibliothèque du couvent des Capucins de Klagenfurt. (Franz Wickhoff, *Beschreibendes Verzeichnis der illuminierten Handschriften in Oesterreich*, Leipzig, Karl W. Hiersemann, 1907, in-fol., III. Band, p. 58.)

LIVRE XVIII. — fol. 225. — H. 0m,075 ×0m,118. — *Les idoles.* — (*Planche IX*, *c*). Deux statues en or, Mars et Vénus, sont fixées sur un piédestal en marbre. A droite, cinq païens les adorent. Trois docteurs, à gauche, discutent sur le culte. Paysage montueux avec des arbres. Fonds mosaïqués bleus.

LIVRE XIX. — fol. 291. — H. 0,075×0m,118. — *Justice humaine.* — Dans l'intérieur d'une prison, vu en coupe, dont les détenus regardent attentivement à travers les barreaux de leurs cachots, un patient est étendu sur un chevalet, les mains attachées et les pieds liés par des cordes que deux aides maintiennent à un anneau. Deux bourreaux le torturent et le soumettent à la question par le supplice de l'eau. Un légiste, assisté de deux greffiers, recueille ses aveux. Sol dallé, constructions bleues avec des toits rouges. Cette peinture, d'une technique différente, semble d'une autre main.

LIVRE XX. — fol. 329 v°. — H. 0m,070 ×0m,120. — *Le Jugement dernier*, ou la justice divine en opposition avec la justice humaine. — De chaque côté, les morts sortent de leurs tombes. On distingue un roi, une reine, un évêque et un docteur. Le Christ nimbé, laissant voir ses plaies, est assis sur un piédestal de marbre. Il appelle les trépassés. Deux anges tiennent au-dessus de lui les instruments de la Passion. Deux autres sonnent de la trompette. Saint Jean, dont le visage ressemble à celui de Charles V peint dans la vignette de présentation, est à la dextre du Christ. A senestre, une Madeleine, à genoux, pleine de charme. Fonds bleus pointillés.

LIVRE XXI. — fol. 370. — H. 0m,068×0m,120. — *L'Enfer.* — Un ange très grand, aux ailes roses, pèse les âmes dans une balance d'or; sur un des plateaux, un élu sauvé par un ange, sur l'autre, un damné appréhendé par un diable. A droite, la Bête énorme de l'enfer, à la gueule enflammée, reçoit les malheureux que les démons viennent verser dans le gouffre. Une grande cuve contient d'autres réprouvés. Au fond, les espaces bleus. (Cette miniature est reproduite par M. le comte Paul Durrieu, ainsi que celle du fol. 3 du Ms. 22912, dans l'*Histoire de l'art*, publiée par André Michel, Paris, Armand Colin, tom. III, 1907, pp. 135-136.)

LIVRE XXII. — fol. 408 v°. — H. 0m,071 ×0m,117. — *Le Paradis.* — Au centre, Dieu le Père, avec la tiare et le nimbe crucifère, bénit de la main droite et tient la sphère des mondes dans la main gauche. Assis dans une auréole ogivale rouge, il est entouré des quatre figures des Évangélistes, des anges, de la Sainte Vierge, de saint Jean et de saints. Fonds bleus.

N° 6. LONDRES, BRITISH MUSEUM, MSS. LAT. ADD. 15244-45. 1370-1

SANCTI AUGUSTINI, DE CIVITATE DEI.

VOIR PLANCHES VI, VII, VIII et IX.

Description générale[1]. — Deux vol. gr. in-fol. Superbe vélin. Dimension des ff. : H. 0m,445×0m,300. Justification : 0m,290×0m,190. 2 colonnes avec 0m,020 d'intervalle : 30 lignes.

Le tome I (15244), qui contient les dix premiers livres, précédés de la table des chapitres et de l'extrait des *Rétractations*, comprend 2 ff. blancs, 238 ff. numérotés et 2 ff. blancs.

Le tome II (15245), qui contient les douze derniers livres, comprend 2 ff. blancs, 410 ff. numérotés et 2 ff. blancs.

Il est à remarquer que, dans le tome II, un feuillet a été arraché entre les ff. 290 et 291 sans qu'on en ait tenu compte dans le numérotage qui, de plus, commence par le chiffre 2.

Au tome I, le fol. 2 commence par ces mots : « Disputatione sit » et le fol. 238 et dernier : « fidem faciendam »; au tome II, le fol. 3 : « et hominis invenitur » et le fol. 410 et dernier : « sua preterita ad etiam damnatorum eos ».

Collation. — Cahiers de 12 ff., avec réclames.

Reliure. — Du XIXe siècle, en maroquin rouge doublé de même, orné de fers. Au dos : S. AUGUSTINUS ‖ DE ‖ CIVITATE DEI ‖ CODEX MEMBRAN ‖ VOL. I ‖ MUS. BRIT. ‖ JURE ‖ EMPTIONIS ‖ 15244. De même au VOL. II, 15245.

Sur le premier plat, on remarque le chiffre du Révérend Théodore William, avec sa devise : *Deus alit me*. Sur le deuxième, les armes suivantes : *de gueules à 3 corbeaux d'or 2 et 1 et une tête de lance en chef de même, à la fasce de sable chargée de 3 croissants d'or.*

Écriture. — Ce manuscrit nous offre un excellent type de grosses *lettres de forme*, employées dans plusieurs grands volumes des librairies de Charles V et du duc de Berry[2]. Titre courant en lettres rouges, excepté du Liv. VI inclus au Liv. X inclus. En tête de chaque chapitre, il y a une explication résumée, écrite à l'encre rouge.

Initiales. — Grandes initiales au commencement de chaque livre, plus belles au premier volume. Au deuxième, elles contiennent souvent une miniature; dans ce cas, il n'y a pas de vignette, excepté pour le Liv. XI qui forme une sorte de frontispice de la deuxième partie de l'ouvrage. Quand elles ne renferment pas de miniatures, elles sont richement ornées de feuillages et de feuilles de lierre sur fond d'or bruni ou de dessins de couleur. Les petites initiales, qui sont consacrées aux têtes de chapitres, sont plus modestes. Elles sont insérées avec leurs ornements de feuillages et de dessins dans un rectangle d'or.

Bordures. — Il n'y a de bordure qu'au commencement des livres. C'est une

1. Cf. le catalogue des *Additional Mss.* du British Museum et G. WARNER, *Illuminated Manuscripts in the British Museum*, London, 1901, third series, ainsi que le *Guide to the Manuscripts in the British Museum*, éd. 1906, p. 131 et *Reproductions from illuminated Manuscripts in the British Museum*, series II, London, 1907, et series III, London, 1908.

2. M. Léopold Delisle, *Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*, p. 17.

branche de lierre qui court élégamment autour de la marge en prenant racine dans un encadrement bleu, rouge et or. Elle porte des feuilles de lierre rehaussées d'or bruni. Des grotesques, pleins d'expression, sont juchés sur les montants et des oiseaux sont perchés dans les brindilles.

Provenance. — Ce manuscrit appartenait au Révérend Théodore William, quoiqu'il ne figure pas dans le catalogue de sa collection dressé en 1827. Le chiffre de cet amateur se trouve sur le premier plat et il est probable que ce sont ses armes qui sont frappées au second plat. L'exemplaire se retrouva quelques années plus tard, lot 90, dans la bibliothèque de H. R. H. le duc de Sussex, à la vente de laquelle le British Museum l'acheta le 13 juillet 1844. Mais, avant le XIXe siècle, quelle a été son histoire? Nous n'en savons que peu de chose.

Dans la bordure du bas, au commencement du Liv. I et en plusieurs autres endroits, on remarque un écusson supporté par deux lions passant, tel qu'on le voit dessiné sur le frontispice de plusieurs livres de Charles V. Mais cet écusson a été rempli après coup et non surchargé par les armes d'un particulier qui pourrait bien être Hugues Aubriot[1], le célèbre prévôt de Paris qui acheva l'enceinte dite de Charles V et fit bâtir la Bastille. Elles se blasonnent ainsi : *d'azur à une étoile de 8 points d'or* (ou une molette d'éperon), *au chef bandé de sable et d'argent de six pièces à la bordure de gueules*[2].

L'exemplaire semble donc avoir été copié pour Charles V, mais n'a pas été sans doute incorporé dans la librairie du Louvre. Nous savons, en effet, par les inventaires, qu'il n'y avait dans cette bibliothèque qu'un exemplaire en latin en un volume, dont les indications ne répondent pas à la présente désignation[3].

Examinons, si cela est possible, quelle est la date respective du présent manuscrit et de l'exemplaire n° 22912-13 de la Bibl. Nat. que nous avons décrit à l'article précédent. Tous les deux du même art, du moins en ce qui concerne les deux tomes II, presque du même atelier, ils ne sont pas du même artiste. De plus, l'illustration du manuscrit latin comporte, au premier tome, deux miniatures seulement, qui semblent d'un art plus ancien (frontispice et Liv. I); le Liv. II nous offre l'emplacement laissé en blanc d'une peinture qui n'a pas été exécutée et les autres livres ne sont décorés que d'initiales. Au contraire, le tome II a été illustré tout entier et, détail à signaler, les peintures des deux exemplaires sont copiées les unes sur les autres, comme on peut

1. M. Léopold Delisle écrivait, le 12 juin 1903, à M. H. Yates Thompson, à propos de l'exemplaire de la *Cité de Dieu* que possède ce grand amateur et que nous décrivons ci-après : « Quant à la *Cité de Dieu* du *British Museum* (n°s 15244-45), c'est le fameux Hugues Aubriot, prévôt de Paris, qui en est devenu le propriétaire. Ce sont ses armes qui ont été peintes après coup entre les deux lions. » Dans ses *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, pp. 56 et 220 et pl. XII, le savant écrivain se demandait si ces volumes n'avaient pas appartenu au célèbre prévôt de Paris, car ils portent les armes de la famille Aubriot de Dijon reconnues par M. Ernest Petit (*Histoire des ducs de Bourgogne*, tom. VIII, p. 373) qui les a trouvées sur un sceau de Hugonin Aubriot appendu à une charte de l'année 1337. (Voir Bernard Prost, *Inventaires.... des Ducs de Bourgogne*, Paris, Leroux, 1904, tom. I, p. 623).

2. Elles ont été encore reproduites par M. Léopold Delisle dans : *Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le Roi Charles V*, pl. XII, 2. Il y a dans cette question d'armoiries quelques points obscurs. Le manuscrit porte bien les armes que nous avons blasonnées ci-dessus. D'autre part, Rietstap dit que les Aubriot, de France, portaient de *gueules à une étoile d'or, au chef de Bourgogne ancien, qui est bandé d'or et d'azur, à la bordure de gueules*. De son côté, M. Arsène Périer, dans une bonne étude sur le Prévôt de Paris, *Hugues Aubriot*, Dijon, 1908, in-8°, p. 168, répète bien que le sceau de Hugonin de 1337 portait une *molette d'éperon au chef chargé de 3 bandes*, mais il ajoute que Hugues Aubriot, promu chevalier le 8 janvier 1374, reçut les armoiries suivantes : *de gueules au chevron d'or accompagné de 3 molettes de même.*

3. M. L. Delisle : *Cabinet des Mss.*, tom. III, p. 129, n° 294 : « De Civitate Dei, de belle lettre de forme boulonnoise et avec ce, le livre des retractations, de confessions et de vera et falsa penitencia, que fit saint Augustin. *Rent nisi.* »

s'en rendre compte par la similitude des sujets traités[1], tandis que le thème des deux miniatures du premier tome du manuscrit de Londres ne concorde pas avec celui de son correspondant de Paris.

Pour toutes ces raisons, nous nous permettrons de supposer, car on ne saurait rien affirmer, que le manuscrit latin fut commencé pour Charles V, comme le dit M. Léopold Delisle, et cela avant la traduction de Raoul de Praelles, c'est-à-dire dans les environs de 1370; mais que, devant cette traduction, qui faisait espérer un intéressant commentaire, il fut abandonné à son début et que le premier volume seul fut achevé et encore imparfaitement, car, à partir du Liv. III, nous ne voyons plus que des initiales au lieu de peintures. Puis, quand le manuscrit français fut terminé, en 1376, Hugues Aubriot qui aurait acquis l'exemplaire latin, laissé en souffrance, en aurait prescrit l'achèvement vers 1377 dans l'atelier où on avait décoré la traduction française et aurait fait ajouter ses armes sur l'écusson destiné primitivement à recevoir les fleurs de lys.

C'est pour nous la seule façon d'expliquer l'état particulier du présent manuscrit : les lions de Charles V, les armes d'Aubriot, l'imperfection du tome I et son art différent, et enfin la similitude des deux seconds tomes (add. 15245 et Ms. franç. 22913) comme style, comme choix de sujets et comme détails de ces sujets. Il est peu probable, en effet, que le prévôt des marchands ait fait établir un manuscrit latin après la traduction française, cette récente nouveauté, et cela, avec un premier volume défectueux. D'autre part, ce grand patriote n'a pas dû l'acquérir et le faire décorer après la mort de Charles V (1380), car, tout de suite après la disparition de son royal bienfaiteur, il fut en butte à de graves molestations, dues à la haine du clergé et de l'Université dont il avait essayé d'enrayer les abus. Il ne quitta, en effet, la prison que pour aller mourir, en Bourgogne, vers 1386, dépouillé d'une partie de ses biens[2].

Après cette date, le sort du manuscrit nous échappe. Nous ne le retrouvons qu'au XIXe siècle en Angleterre.

Miniatures. — Elles sont au nombre de treize soit en vignettes, soit contenues dans de grandes initiales au commencement des livres. Elles nous apparaissent dans le premier cas entourées d'une bande de feuillage doublée d'un trait d'or avec ornements aux angles. Aucune d'elles n'est accompagnée de légendes.

La première est mauvaise et sans intérêt; celle du Liv. XXI est médiocre et d'une main différente; mais il n'en est pas de même des autres, qui sont d'un ordre supérieur et dont la facture dépasse les limites du métier. Le dessin de l'artiste est correct et sûr, son coloris mesuré et sobre. Il excelle dans les expressions des visages, les attitudes et les gestes. Les personnages sont pleins de noblesse, de distinction et d'élégance. L'anatomie de nos grands-parents est d'un style très pur et d'une finesse de formes que l'on ne trouve à ce moment en France que chez les bons artistes de l'école de Paris. Les physionomies sont vives, spontanées et passionnelles. Les plis des vêtements témoignent d'une étude très minutieuse. Les paysages sont caractérisés par un sol vert pâle et par des arbres dont le tronc penché supporte, comme dans le manuscrit précé-

1. Voir les quatre planches VI, VII, VIII et IX et le tableau analogique de la *Famille n° 1*, p. 193. On remarquera que quelques peintures du Ms. 15245 sont des abrégés de celles du Ms. 22913 (p. ex., Livre XIV), ce qui prouve l'antériorité d'exécution du manuscrit français sur le manuscrit latin.

2. Les livres d'Hugues Aubriot étaient renfermés dans son bel hôtel de la rue de Jouy, plus tard l'hôtel du Porc-Épic. Il est possible qu'ils aient passé après la ruine du Prévôt entre les mains de Guy de La Trémoïlle et ensuite, par vente, entre celles de Pierre de Giac, chancelier du Roi. Cf. Arsène Périer, *op. cit.*, p. 245.

dent, des bouquets de verdure en forme de champignons. Les fonds mosaïqués, diaprés et échiquetés appartiennent bien à l'époque de Charles V.

Toutes ces considérations nous font penser que notre manuscrit a été exécuté, sinon par Jean d'Orléans, du moins par quelques-uns de ses confrères de l'école de Paris vers 1377. L'exemplaire a été copié sur le Ms. 22913 de la Bibl. Nat., mais comme l'espace ménagé dans les initiales était moins grand que dans l'original, le peintre a réduit la scène. Ainsi dans la miniature du Liv. XV, Romulus et Rémus sont supprimés.

Voici maintenant la description des miniatures dont on trouvera les rapports avec les sujets traités dans le Ms. de Paris (22912-22913) et dans celui de la collection Thompson (n° 80) en consultant le Tableau des manuscrits de la *Famille n° 1*, p. 193.

Tome I. — Frontispice. — fol. 2. — H. 0m,055 × 0m,063. — *Saint Augustin.* — Près d'un pupitre tournant et supportant des manuscrits ouverts, saint Augustin, mitré et crossé, vêtu d'une robe noire et d'une dalmatique bleue doublée de rouge, discute avec trois docteurs qui présentent leurs traités. Le fond est noir avec des fleurs de lys rouges[1]. Cette miniature très médiocre est d'un tout autre artiste que celui qui a peint les histoires suivantes. Elle nous confirme dans cette idée que le manuscrit a été commencé, abandonné et repris, par la suite, dans d'autres conditions.

LIVRE I. — fol. 3. — H. 0m,140 × 0m,080. — *Prise de Rome par les Goths*[2]. — Deux compartiments. Dans une chapelle d'art français, aux toits rouges, nous voyons à gauche, quatre païens barbus, aux têtes contournées, massacrés par trois Goths cuirassés et casqués. La scène se passe aux pieds de trois idoles d'or, dont les dieux sont restés impassibles devant cette destruction. Le fond est une mosaïque bleue et or. A droite, saint Pierre en bleu et saint Paul en rouge, tous deux nimbés, reçoivent près d'un autel la restitution de vases sacrés qu'un chrétien à genoux vient rapporter de la part d'Alaric qui les a fait soustraire au pillage. Trois Goths aux attitudes soumises et respectueuses l'accompagnent. Le fond est rouge avec des rinceaux d'or. L'artiste exprime ainsi l'idée de saint Augustin, que les faux dieux n'ont pas sauvé les Romains du glaive des Barbares et que ceux-ci ont épargné les églises des chrétiens. Les armes de Hugues Aubriot décorent le bas de cette page.

C'est ici que finit la décoration du vol. I. La place de la miniature du Livre II est restée en blanc et ensuite il n'y a plus que des initiales.

Dans la miniature du Livre I, l'artiste, très supérieur à celui qui a peint le frontispice, a revêtu une partie de ses personnages de vêtements aux vives couleurs. Dans les livres du tome II, nous ne rencontrerons plus que des peintures en camaïeu exécutées par un troisième peintre d'une valeur égale au deuxième, mais différent et se rapprochant beaucoup de l'art d'un Jean d'Orléans.

Tome II. — LIVRE XI. — fol. 3 v° — H. 0m,087 × 0m,075. — *La Création.* — (*Planche VI, a*). Vignette à 4 compartiments. *a*) Le Seigneur en blanc, barbu, avec le nimbe d'or crucifère, tient de sa main gauche un missel doré et de sa droite un compas à l'aide duquel il mesure le globe du monde. Fond mosaïqué bleu.

b) Il soutient de ses bras tendus, dans un mouvement plein de vie, le soleil et la lune dans les nuées bleues. Fond rouge à dessins d'or.

c) Il extrait le buste d'Ève des flancs d'Adam, endormi sur le gazon vert pâle, près d'un cours d'eau bleu. Fond rouge à dessins d'or.

d) Il crée le monde animal, des oiseaux, un bœuf, une licorne, un loup, un lion et des poissons. Même gazon, même cours d'eau, mêmes arbres en forme de champignons. Pas d'armes.

Dans l'initiale C (Civitatem), qu'on aperçoit plus bas sur un fond mosaïqué bleu, le Christ Rédempteur, assis, avec le nimbe crucifère, tient de sa main gauche le globe céleste et de sa droite montre le calice et la sainte hostie.

LIVRE XII. — fol. 31 v° — H. 0m,041 × 0m,033. — *Chute des anges.* — Initiale. Dans les nues, le Seigneur tenant le globe, entouré de quatre Chérubins rouges, regarde l'archange saint Michel couronné d'or, avec des ailes bleues, repousser avec sa lance, des démons dans la bouche enflammée de l'Enfer. Armes d'Aubriot à demi effacées dans la bordure du bas.

LIVRE XIII. — fol. 57 v°. — H. 0m,073 × 0m,075. — *Le Péché originel.* — Vignette à deux compartiments. A droite, sur un fond mosaïqué rouge, se détache l'arbre du mal avec ses fruits rouges. On aperçoit, s'enroulant au tronc, le démon, à la tête de femme, au corps d'oiseau, à la queue de serpent. De chaque côté, Adam et Ève mangent du fruit défendu. A gauche, sur un fond mosaïqué bleu, le Seigneur, toujours figuré de même, reproche leur désobéissance aux deux coupables qui cachent leur nudité avec deux larges feuilles. Les corps un peu maniérés dans leur attitude, avec leurs longues jambes et leurs lon-

1. T. J. Pettigrew, *Bibliotheca Sussexiana*, London, 1827, i, pl. 10.

2. Cette miniature a été reproduite en chromolithographie dans le bel ouvrage de M. G. Warner (Third series) que nous avons cité plus haut.

gues tailles, représentent un idéal anatomique très gracile, très élégant et d'une rare distinction. C'est un véritable artiste qui a dessiné ces formes si nobles et ces mouvements si justes. A remarquer la coiffure d'Ève dont la tresse nattée fait le tour de la tête. Pas d'armes.

LIVRE XIV. — fol. 81 v° — H. 0m,075×0m,056. — *Résurrection après la chute.* — Initiale. Jésus-Christ nimbé, avec la croix pastorale et un écusson où l'on distingue l'Agneau pascal, suivi de deux anges et d'un saint, fait sortir de la gueule de l'enfer quatre élus, qui expriment par leurs gestes leur infinie reconnaissance. Il n'y a là que le dernier acte de la scène représentée dans la miniature du Liv. XIV du Ms. 22913, ce qui contribue à fortifier notre opinion que ce manuscrit a été copié sur celui de Paris.

LIVRE XV. — fol. 110 v° — H. 0m,070×0m,055. — *Homicide.* — Initiale. (*Planche VII, a*). Devant un château à deux tours et à toit bleu, dans une campagne vert pâle où se dressent deux arbres à tête de champignon, Caïn assomme avec un bâton Abel endormi sur le gazon. Tous deux sont charmants de grâce et de noblesse; il semble que l'artiste n'a pu se résigner à enlaidir le meurtrier pour créer le contraste. La scène réduite ne comporte pas comme le Ms. 22912 et le Ms. Thompson le meurtre de Romulus. Fond rouge à rinceaux d'or. Armes intactes.

LIVRE XVI. — fol. 146. — H. 0m,070×0m,065. — *Abraham et Sodome.* — Initiale. Abraham, assis, parle à deux envoyés du Seigneur qui sont conduits par trois anges, tous nimbés. A droite, on voit quatre personnes écrasées par des constructions écroulées au milieu des flammes, sous une pluie de sang. C'est Sodome qui brûle, mais on ne voit pas la femme de Loth et ses deux filles. Scène encore réduite. Terrain vert pâle, ciels rouges, fond mosaïqué bleu. Pas d'armes.

LIVRE XVII. — fol. 185. — H. 0m,080×0m,070. — *Prophètes et Rois.* — Initiale. (*Planche VIII, a.*) Scènes à 4 compartiments. *a*) L'envoyé de Dieu raconte avec des gestes émus la victoire des Philistins à Élie, qui paraît accablé de cette nouvelle; fond mosaïqué rouge. — *c*) Élie tombe de son siège et se fracasse la tête; fond mosaïqué bleu. — *b*) David coupe par derrière la chemise de Saül accroupi dans une pose réaliste et aussi grossière que possible. Tous deux portent une couronne d'or; fond mosaïqué bleu. — *d*) Les soldats des Rois en chevaliers du Moyen Age; fond mosaïqué rouge. Pas d'armes.

LIVRE XVIII. — fol. 216. — H. 0m,068 ×0m,058. — *Les Idoles.* — Initiale. (*Planche IX, a.*) Apulée et Varron discutent sur le culte rendu à la Divinité, devant un piédestal supportant quatre statues d'or. A droite, cinq païens, barbus, agenouillés, aux physionomies suppliantes, adorent leurs dieux, en présentant des banderoles restées en blanc. Fond mosaïqué bleu. Armes effacées.

LIVRE XIX. — fol. 261 v°. — H. 0m,040 ×0m,035. — *Justice humaine.* — Initiale. Devant une prison, sur une table supportée par deux tréteaux, est étendu un supplicié, les mains liées et les pieds tirés par une corde qui s'enroule sur une roue. Un bourreau avec deux aides va lui faire subir la peine de l'eau à l'aide d'une sorte d'entonnoir. Trois juges et un greffier l'interrogent. Fond rouge à dessins d'or, dalles vertes. Pas d'armes.

LIVRE XX. — (*Arrachée*). — Le fol. 290 v° contient la table des chapitres du Livre XX sans l'achever. Le fol. suivant 291 renferme une grande partie du chap. 1. On n'a donc enlevé qu'un feuillet pour avoir la miniature qui devait représenter le Jugement dernier. La preuve en est donnée par l'examen du cahier qui n'a que 11 feuillets au lieu de 12.

LIVRE XXI. — fol. 322 v°. — H. 0m,090 ×0m,082. — *L'Enfer.* — Vignette. Un diable emporte une femme à califourchon sur ses épaules; un autre brouette un homme et une femme, liés ensemble; ils vont jeter leurs fardeaux dans la bouche enflammée de Léviathan où se débattent déjà une dizaine de malheureux. Pas de mosaïque, terrain vert pâle, ciels bleus. Armes effacées.

LIVRE XXII. — fol. 368. — H. 0m,080 ×0m,081. — *Le Couronnement de la Vierge dans le Paradis.* — Vignette. Assis dans une même chaise, le Seigneur avec le nimbe crucifère d'or, le globe du monde sur ses genoux couronne la Vierge nimbée, charmante de grâce, de retenue et de dévotion. Elle a les mains jointes dans une attitude de recueillement. Quatre anges en buste dans les nuées jouent d'instruments divers. En bas, une dizaine de saints et de saintes agenouillés contemplent cette scène. Fonds rouges à dessins d'or. Armes à demi effacées dans la marge. (Reproduite par M. G. F. Warner dans *British Museum, Reproductions from Illuminated Manuscripts*, series III, pl. XXVI.)

N° 7. c. 1380

LONDRES, BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE DE HENRY YATES THOMPSON, ESQ., MS. FRANC. N° 80 DE SON CATALOGUE

Saint Augustin, la Cité de Dieu.
Traduction et Commentaires de Raoul de Praelles.

VOIR PLANCHES VI, VII, VIII et IX.

Le grand et généreux amateur anglais, M. H. Y. Thompson, possède aussi dans sa magnifique collection de Portman Square un exemplaire incomplet de la *Cité de Dieu* qui a les rapports les plus étroits avec les deux manuscrits que nous venons de décrire.

Description générale[1]. — Un vol. gr. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,480 × 0m,330. Justification : 0m,325 × 0m,225. 2 colonnes, avec 0m,020 d'intervalle : 44 lignes. Nous n'avons ici que le second volume. Il contient les douze derniers livres et comprend 1 fol. blanc, cccxvii ff. numérotés et 2 ff. blancs. Le fol. ii commence par ces mots : « au moins a mendre fais » et le dernier cccxvii par : « ac qui il souffit ». Le manuscrit finit par la mention habituelle : « Et cette translation.... »

Collation. — Les cahiers sont en général de 12 feuillets, avec réclames.

Reliure. — Moderne, en maroquin vert, doré sur tranche.

Écriture. — L'écriture, en *lettre de forme*, est très lisible et très soignée. Elle ressemble beaucoup à celle des *Voyages de Jean de Mandeville* dont le manuscrit, comme nous l'avons vu plus haut, est sûrement de la main de *Raoulet d'Orléans*, et à celle de Henri du Trévou. Elle est plus petite que celle généralement adoptée pour les grands manuscrits de cette époque. Les noms des auteurs cités sont inscrits en marge, ainsi que les corrections, de la même façon que nous avons signalée dans le Ms. 22912-13, c'est-à-dire dans des figures géométriques. Titre courant. Pagination ancienne en chiffres romains qui ressemble à celle qui est inscrite dans un autre volume, ayant appartenu au duc de Berry, une *Bible Française*, aujourd'hui conservée au British Museum (Lans. 1175), dont nous avons parlé plus haut quand nous avons énuméré les ouvrages de Raoul de Praelles (p. 37, n.).

Initiales. — Les grandes initiales, au commencement des livres, sont formées d'un feuillage de lierre qui se rattache à la bordure. Les petites, bleues avec un trait rouge ou rouges avec un trait bleu, se trouvent en tête des chapitres. Les en-tête de pages et les titres sont marqués comme dans le Ms. Lans. 1175, que nous venons de citer, et comme le *Speculum historiale*, n° 79, de la collection H. Y. Thompson, ayant appartenu tous deux au duc de Berry.

Bordures. — Elles se combinent avec la lettre initiale et la bande de couleur qui en émerge. Elles courent le long de la marge extérieure et dans l'entre-colonnes, au commencement des livres. Aux Liv. XII et XVIII, on remarque des papillons et

1. *A descriptive catalogue of Manuscripts in the collection of H. Y. Thompson*, Cambridge, University press, 1902. La notice, consacrée au Ms. de la *Cité de Dieu*, n° 80, est due à la plume autorisée de M. S. C. Cockerell, esq. Nous y avons fait de larges emprunts, en y ajoutant nos réflexions particulières.

des oiseaux dans le feuillage de lierre. Deux mains semblent avoir concouru à la décoration de ces ornements.

Provenance. — Au bas du fol. 1 se trouvent deux grands écussons, ceux du duc de Berry (France moderne, avec une bordure engrélée de gueules). Un autre écusson semblable, mais plus petit, et supporté par deux séraphins est peint au fol. 2. Il n'y a pas d'autres marques de possession. Le manuscrit a donc appartenu au duc de Berry[1] et comme, vu la date, il n'y a pas lieu de supposer un possesseur antérieur, tout porte à croire qu'il a été exécuté pour ce collectionneur princier, avec un tome I qui pourrait bien être, comme nous le verrons ci-après, celui qui est actuellement conservé à la Bibliothèque d'Angers.

Il passa en vente, à Londres, chez Sotheby, Wilkinson et Hodge, le 26 février 1900, lot 224, et fut acheté par le libraire J. Leighton, qui le revendit à M. H. Y. Thompson[2].

Miniatures. — Elles sont au nombre de 12 vignettes, de forme carrée, occupant la largeur d'une colonne, en tête de chaque livre. Elles ont une bordure bleue et rouge avec des carreaux d'or aux coins ou des filets de couleurs. La première a un encadrement tricolore[3]. Elles semblent être de plusieurs mains, quoique étant de la même école et probablement du même atelier.

Les vêtements sont en grisaille, leurs plis foncés à la sépia, les visages et les chairs rehaussés par une teinte rosée et harmonieuse. Les attitudes sont un peu maniérées et les expressions assez fortement accusées. Le sol est couvert d'une herbe verdâtre et les arbres ont cette forme de champignons que nous avons déjà signalée. Les fonds sont bleus ou rouges avec des rinceaux d'or ou bien mosaïqués à carreaux et à losanges.

Les deux ou trois artistes qui se sont partagé le travail appartiennent à l'atelier qui a exécuté les manuscrits de Paris et de Londres que nous venons de décrire. Ils usent des mêmes procédés et de la même technique et ont pour ainsi dire recopié le manuscrit de Charles V et celui d'Hugues Aubriot[4]. Les sujets des peintures des Liv. XIII, XIV, XV, XVI, XVII sont pris du Ms. 22913 et les autres du Ms. add. 15245. (Liv. XIII : pas de compartiment; Liv. XIV : répétition de la scène de tentation; Liv. XV : adjonction de Romulus et de Rémus au premier fratricide; Liv. XVI : Loth avec sa femme et ses filles; Liv. XVII : groupe de soldats cachés derrière les anfractuosités des rochers. Au contraire, au Liv. XIX, on voit les cordes tendues par

1. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. I, p. 56.

2. Le lot 224 comprenait deux volumes dépareillés dont l'ensemble reconstituait le traité complet de saint Augustin. Le second volume est celui que nous décrivons; le premier fut revendu par le libraire Leighton à un amateur anglais, Charles Butler, esq. Nous en donnons la description plus loin, au n° 10. Le catalogue de la vente du 26 février 1900 donnait sur cet exemplaire de fortune les renseignements suivants : « Augustin (Sainct), La Cité de Dieu, translatée en français par Raoul de Praelles, manuscript on vellum, 2 vol., 332 and 317 leaves, written in a large gothic letter, in double columns of 44 lines to each column. The first volume commences with a beautiful miniature of the Translator presenting his book to Charles V of France; the whole page being surrounded with a border; it has also another miniature on the reverse of folio 5, and 11 large capital letters richly illuminated with gold. The second volume has arms of France on the first leaf, which is surrounded with an elaborated border, 12 beautiful executed miniatures in gold and colours, numerous large capitals, richly ornamented with gold borders, etc. Russia (joints broken) g. e. Saec. XIV. 49 l. Leigthon. »

3. Pour les encadrements tricolores des livres de l'époque de Charles V, cf. M. Maurice Prou, *Manuel de Paléographie*, Paris, Alph. Picard, 1892, in-8°, p. 139, et M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, pp. 62-67, où l'éminent écrivain formule l'opinion « qu'on ne peut voir jusqu'à présent dans ces encadrements qu'un système de décoration qui a été principalement en vogue à Paris dans la seconde moitié du XIV[e] siècle. »

4. M. Léopold Delisle, *La Collection des Mss. de M. H. Y. Thompson* dans le *Journal des savants*, janv. 1903, p. 51.

une roue comme au manuscrit de Londres). Bien des petits détails apparaîtront au lecteur qui voudra bien comparer entre elles les trois descriptions. (Voir le Tableau analogique de la *Famille n° 1*, p. 193).

Ces ressemblances ne peuvent guère s'expliquer que si les artistes ont eu sous les yeux les deux autres manuscrits, à l'époque même de leur facture. Il semble donc que le manuscrit de la collection Thompson doive avoir pour date d'exécution le court espace de 1376 à 1380[1].

Voici la description de ces miniatures :

LIVRE XI. — fol. I. — H. 0m,098×0m,098. — *La Création.* — Divisée en 4 compartiments carrés avec bordures tricolores et quadrilobées. (*Planche VI, b*). Grisaille avec les arbres seuls coloriés. Les fonds sont alternativement constitués par un échiqueté bleu et or et un diapré rouge.

a) Le Seigneur, avec une longue chevelure et une barbe grise, est courbé légèrement sur le globe du monde et le marque avec un grand compas. Il tient un livre de la main gauche.

b) Il étend vers les nues ses deux bras à longues manches, dans un mouvement énergique pour fixer le soleil et la lune. Son manteau flotte derrière lui. Attitude pleine de mouvement.

d) La création des animaux. Il tient deux oiseaux de sa main droite. Deux autres s'envolent. A droite, nous apercevons un lion, un bœuf, un cheval et une licorne. Au-dessous, de l'eau avec des poissons. (De même dans le 22913. Dans le 15245, les poissons sont projetés dans l'eau.)

c) Le Créateur, à gauche, évoque d'un geste Ève qui sort, les mains jointes, du flanc d'Adam, étendu à terre, la tête reposant sur son bras replié. (Dans les deux autres manuscrits, le Seigneur tient la femme par le poignet.)

LIVRE XII. — fol. XVIII. — H. 0m,088 ×0m,078. — *La chute des Anges.* — On aperçoit en haut de profil une construction d'art français. A l'entrée, le Seigneur avec des Chérubins d'or. A droite, un groupe d'anges en adoration. A gauche, saint Michel avec la pointe d'une longue lance en forme de croix, transperce Lucifer qui tombe dans la bouche de l'Enfer. Sept autres diables sont précipités du ciel. Fond rouge et gris.

LIVRE XIII. — fol. XXXII. — H. 0m,088 ×0m,090. — *Le Péché originel.* — A gauche, Adam et Ève à qui la Divinité montre l'arbre du mal. A droite, Adam et Ève mangent le fruit défendu, tandis que le démon à la tête de femme et au corps de serpent s'enroule autour du tronc. Paysage de premier plan, avec un arbre et des plantes. Fond bleu à dessins d'or. Peinture très médiocre et assez brouillée.

LIVRE XIV. — fol. XLV. — H. 0m,091 ×0m,096. — *Résurrection après la chute.* — A gauche, au fond, Adam et Ève et le serpent dans l'arbre. Au premier plan, la bouche enflammée de l'Enfer. Un diable assis sur le mur montre sa joie en jouant de la cornemuse, un autre souffle dans un cor, et deux autres entraînent nos premiers parents. A droite, ceux-ci sont reçus par le Christ qui prend Adam par la main et le guide au dehors, suivi par Ève, à travers la porte enflammée. Un diable regarde d'une tourelle. Même paysage que dans la miniature précédente. Ève a toujours ses cheveux blonds épars sur le dos et n'est pas nattée. Miniature assez médiocre.

LIVRE XV. — fol. LXVI v°. — H. 0m,087 ×0m,070. — *Homicides.* — (*Planche VII, b*). Abel est étendu à gauche, dormant sur un tertre vert. Caïn s'approche de lui et lui fend la tête avec une bêche pointue. Adjonction de la scène de Romulus comme dans le Ms. 22913. Romulus est représenté au moment où il va donner un second coup de dague à Rémus qui est blessé et terrassé. A droite, Rome baignée par le Tibre. Fond rouge à rinceaux d'or.

LIVRE XVI. — fol. CII. — H. 0m,087×0m,090. — *Abraham et Sodome.* — On aperçoit l'habitation d'Abraham, en haut, à gauche, sur un monticule. Assis devant sa maison, le patriarche reçoit la visite des trois anges. Au centre, Sodome nous offre le spectacle de ses ruines. On remarque une pluie de feu tombant du ciel et le fleuve de soufre au premier plan. A droite, Loth s'éloigne avec sa famille. Édith regarde derrière elle. Des anges observent cette scène d'une colline à droite. Fond diapré bleu. Cette miniature est plus complète que la correspondante des deux autres manuscrits.

LIVRE XVII. — fol. CXXXVI v° — H. 0m,090 ×0m,091. — *Prophètes et Rois.* — (*Planche VIII, b*). A gauche, en haut, sur un tertre, le prophète Élie se tient assis. Devant lui, l'envoyé de Dieu lui annonce la défaite d'Israël. Plus bas, le même prophète, frappé par cette nouvelle, trébuche sur son siège et tombe mort à la renverse. A droite, à l'entrée d'une caverne, le roi David, suivi de ses guerriers, coupe le bas du manteau du roi Saül, pendant que celui-ci cède à un besoin naturel. Il veut ainsi montrer qu'il tenait la vie de son adversaire entre ses mains, mais qu'il l'a épargné parce que c'était l'oint du Seigneur.

1. Parmi les artistes qui travaillaient à cette époque pour le noble Duc, il faut compter Jean Le Noir qui était attaché à son service en 1372 et en 1375. Cf. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry*, tom. I, p. LXXX.

On aperçoit les casques des soldats derrière les rochers. Paysage vert avec deux arbres en forme de champignons. Fond bleu à treillis d'or.

LIVRE XVIII. — fol. CLXII. — H. 0^m,087 × 0^m,090. — *Les Idoles.* — (*Planche IX, b*). Au centre, deux statues d'or de divinités païennes, probablement Mars et Vénus, posées sur une nappe, laquelle recouvre le chapiteau d'une colonne courte, dressée sur un piédestal. A gauche, deux philosophes, Apulée et Varron vraisemblablement, discutent sur le culte. A droite, cinq païens agenouillés supplient les dieux en tendant leurs mains vers eux. Trois d'entre eux sont munis de banderoles laissées en blanc. Fond comme au Liv. XIV. Dans le 22913 la colonne est plus courte et plus massive; dans le 15245 elle est au contraire plus frêle et plus élevée.

LIVRE XIX. — fol. CCVI v°. — H. 0^m,097 × 0^m,097. — *Justice humaine.* — Scène de torture. Le patient est étendu à gauche sur une table. Une corde, qui lui lie les jambes, vient s'enrouler autour d'une roue. A droite, deux aides lui versent de l'eau dans la gorge avec une sorte d'entonnoir. Un juge observe et fait recueillir les aveux par un clerc assis près de lui. Derrière cette scène, on aperçoit une prison avec des créneaux et des tourelles. Le fond est constitué par un échiqueté bleu et rose.

LIVRE XX. — fol. CCXXXIII v°. — H. 0^m,086 × 0^m,090. — *Le Jugement dernier.* — Le Christ est assis sur l'arc des nuées. Ses bras sont ouverts et son manteau laisse voir les plaies de la Passion. Ses pieds reposent sur le soleil et la lune. A droite et à gauche, deux groupes agenouillés, la Vierge et les Apôtres. Audessus de chaque groupe, un ange descend du ciel en soufflant dans une longue trompette. Au premier plan, sept morts émergent de leurs tombes de pierre. De gauche à droite, nous remarquons un évêque, une reine, un homme, une femme (ou religieuse), un moine, un pape et un roi. Le fond est rouge avec un treillis d'or. Jolie peinture.

LIVRE XXI. — fol. CCLXI v°. — H. 0^m,105 × 0^m,098. — *L'Enfer.* — Dans un désert rocheux gris ardoise, Satan, couronné, dirige, à droite, les opérations des diables au milieu des flammes jaunes. Un d'eux voltige au-dessus de lui, un autre tourne une broche où rôtit un cardinal. Dans le fond à gauche, un damné est pendu par un diable, tandis qu'il est transpercé par la lance d'un autre. On voit aussi torturés un évêque et un autre homme dont les têtes apparaissent au milieu des flammes, aux fenêtres d'une petite construction jaune en forme de dôme. Au premier plan, le profil de la bouche du Léviathan avec deux évêques et deux damnés entraînés par les démons. Fond échiqueté bleu et rose. Peinture abîmée.

LIVRE XXII. — fol. CCLXXXVIII. — H. 0^m,102 × 0^m,098. — *Le Paradis et le Couronnement de la Vierge.* — Sur une longue banquette est assis le Seigneur, la main gauche sur le globe du monde et la droite levée pour bénir sa mère qui est assise à sa dextre, les mains jointes. Derrière lui sont des Chérubins rouges et des anges. Nuées bleues et nuages d'or. Un ange se penche vers la Vierge et la couronne. Dans le haut, cinq anges jouent d'instruments de musique. En dessous, six apôtres et saints en buste élèvent les mains en signe d'adoration. Jolie tonalité blanche et azurée.

N° 8. ANGERS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, MS. FRANC. 162 (154). c. 1380

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XI, *a* et *c*.

Description générale. — Un vol. in-fol. Beau vélin. Dimension des ff. : H. 0^m,485 × 0^m,340. Justification : 0^m,325 × 0^m,225. 2 colonnes avec 0^m,018 d'intervalle : 44 lignes. Mutilé.

Il contient les dix premiers livres du traité, précédés du chap. XLIII du Liv. II des *Rétractations*, et comprend 285 ff. Un ancien numérotage, antérieur à la mutilation, en compte CCCIIII en chiffres romains. Il faut en conclure qu'on a enlevé 19 feuillets. Le fol. I, qui devait porter une grande miniature, manque. Le fol. II a sa partie supérieure découpée, et sa partie inférieure décorée d'un écusson surchargé. Le fol. III (2) commence par ces mots : « ne pas attribuer ces maux ». Le fol. IV (3) est enlevé. Le fol. CCCIIII (285) commence ainsi : « comme celles qui les auoyent

toutes oubliées ». Le verso de ce folio comprend le texte du chapitre xxxii du Liv. X, mais finit avec les mots : « et telz par les quelz fust demonstré que touz », ce qui prouve qu'il y avait encore un folio contenant le reste de ce chapitre, l'exposition du translateur, l'*explicit* et probablement la signature du duc de Berry, comme nous le verrons tout à l'heure. On voit par ce relevé que nous n'avons pas le commencement des feuillets 2 et dernier et que, par conséquent, nous sommes dans l'impossibilité de nous référer à un des anciens inventaires.

Collation. — Cahiers de 12 ff., avec réclames en lettres cursives.

Reliure. — Moderne. Cartonnée avec dos veau fauve.

Écriture. — Très belle écriture, en *lettre de forme*, très claire et très régulière. Titre courant en chiffres romains de couleur. Les mots : Augustin et Translateur, ainsi que le nom des auteurs cités, sont reportés en rouge dans la marge, dans des cartouches bleus et rouges, et, comme dans le Ms. 22912-13 de la Bibl. Nat. et celui de la collection Thompson, il y a des renvois par omission en marge dans des compartiments géométriques bleus et rouges.

Initiales. — Dessinées sur un fond d'or, les grandes initiales contiennent un semis de fleurs bleues et rouges. Les petites, plus simples, sont également rouges et bleues. Les têtes des livres et des chapitres sont en rouge.

Bordures. — Elles n'existent qu'en tête des livres. Elles sont formées de filets de 0^{m},005 de largeur, rouges, bleus et or, d'où s'échappent des brindilles de lierre avec des petites fleurs, au milieu desquelles on distingue des oiseaux et des papillons qu'une main barbare a souvent découpés. Le bas du fol. ii existe encore ; au centre, on aperçoit un motif à entrelacs qui remplace un ancien écusson. Un lion à senestre le supporte encore, l'autre a été découpé[1]. (*Planche XI, c.*)

Provenance. — Il n'y a ni armes, ni signature, ni *explicit*, ni aucune désignation de possesseur, et il est bien regrettable que les feuillets de tête et de fin aient été enlevés, car ils nous eussent probablement donné des indications précieuses[2]. Cependant, nous pouvons poser une hypothèse intéressante dont nous mettons les éléments sous les yeux du lecteur. Si on compare attentivement ce présent premier volume au tom. II de la collection Thompson (voir la description ci-dessus), on a toutes les raisons de croire que nous avons affaire à un exemplaire dépareillé, en un mot que le manuscrit d'Angers est le *frère* de celui du grand amateur anglais. En effet, les dimensions des feuillets et de la justification, le nombre de lignes, le numérotage ancien en chiffres romains, le nombre des feuillets, par cahier, avec réclames, le caractère de l'écriture, les dispositions des noms répétés en marge, les bordures avec leur décoration et leurs ornements, enfin la dimension, l'encadrement et le style des miniatures, tout contribue à faire ressortir une ressemblance qui ne peut être l'effet du hasard. L'écusson du manuscrit Thompson est de même dimension que celui du manuscrit d'Angers, mais dans ce dernier il a été surchargé et altéré. Il devait porter comme au tom. II les armes du duc de Berry. Enfin, les deux miniatures qui subsistent au Ms. 162 (154) se rapportent bien, comme choix des sujets, à la même *Famille n° 1*. (Voir le Tableau, page 193). Cette réunion de preuves doit, il nous semble, faire partager notre opinion à ceux qui voudront bien examiner la question de près.

1. Comparer avec le bas du fol. 2 de l'exemplaire de M. Yates Thompson, Descript. 7.

2. M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 411. Le savant écrivain pense que ce manuscrit a appartenu au roi Charles V.

Miniatures. — Ce manuscrit a été très mutilé. Il y avait autrefois des miniatures en tête des livres, mais on les a enlevées, entre autres le folio de tête, soit en les découpant, soit en arrachant tout le feuillet qui les portait. Elles consistaient en vignettes de la largeur d'une colonne et d'une hauteur de 8 à 10 centimètres, encadrées d'une bande en couleur avec losanges d'or aux angles. Il n'en reste plus que deux qui peuvent nous donner une faible idée de l'art qui les a inspirées.

Les personnages sont en camaïeu avec les visages et les mains rosés et les barbes jaunâtres. Les têtes, coiffées de bonnets, sont expressives et quelque peu maniérées dans leur recherche de grâce. Les attitudes sont légèrement contournées. Le sol est verdâtre; les fonds sont mosaïqués. Ces deux scènes rappellent l'art du dernier quart du XIV[e] siècle et font penser à un artiste plus réaliste, mais moins fin et moins habile que celui qui a décoré l'exemplaire du Ms. 22912-13, que nous avons décrit plus haut.

Voici la description des deux miniatures qui subsistent :

LIVRE VII. — fol. CCIX v° (193 v°). — H. 0m,087 × 0m,091. — *De la nature des Dieux.* — (*Planche XI, a*). Vignette dans un encadrement avec fond mosaïqué rouge. Cinq païens sont agenouillés devant deux colonnes à chapiteau qui supportent deux idoles d'or. A droite, quatre philosophes discutent en comptant leurs arguments sur les doigts.

LIVRE VIII. — fol. CCXXXVII (220). — H. 0m,089 × 0m,091. — *De la nature des démons.* — Vignette assez abîmée dans un même encadrement à fond mosaïqué bleu. Six païens à genoux semblent épouvantés par l'apparition de diables noirs qui voltigent au-dessus d'eux. Cinq philosophes, debout, à droite, discutent sur la nature des démons.

N° 9. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MS. FRANÇ. 170-171, ANCIEN 6834-35 — c. 1380

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XII.

Description générale. — Deux vol. très gr. in-fol. Très beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,430 × 0m,310. Justification : 0m,290 × 0m,194. 2 colonnes avec 0m,019 d'intervalle; 41 lignes.

Le tom. I (170), qui contient les dix premiers livres, comprend 1 fol. blanc, 431 ff. numérotés et 1 fol. blanc numéroté 432. Le fol. 2 commence par ces mots : « (reve)rence de ceste victoire » et le 431e par « (humai)ne et les choses ». A la fin, on lit cette mention en rouge : « Ci fine le X[e] livre de la Cité de Dieu. »

Le tom. II (171), qui contient les douze derniers livres, comprend 418 ff. numérotés et 1 fol. blanc coté 419. Le fol. 2 commence par ces mots : « Combien que au commencement ». C'est celui qui porte la miniature de tête; aussi donnons-nous également les premiers mots du fol. 3 : « Nous lisons en l'autre pseaulme ». Au dernier fol. 418 : « toutes v aages » et, au verso, la mention en rouge : « Ci fenist le secont volume de la Cité de Dieu. »

Collation. — Cahiers de 12 ff., avec réclames.

Reliure. — Aux armes de France, maroquin rouge, dos orné de fleurs de lys. Titre : CITÉ DE | DIEU. TOME I. | TOME II.

Écriture. — L'écriture réglée est d'une beauté et d'une régularité remarquables, sans aucune défaillance. Elle pourrait bien être de Henri du Trévou qui, à cette époque, copiait des livres pour le roi Charles V : *Le livre de l'Information des Princes* en 1379, le *Livre de Gouvernement des Rois*[1] et le *Rational des divins offices*, exemplaire du duc de Berry, conservé à la Bibliothèque Nationale sous le n° 176 franç. Titre courant en chiffres romains bicolores. Les noms des docteurs et le titre de leurs ouvrages sont soulignés en rouge.

Les deux tomes portent après l'*explicit* ces mots : *Pauye au Roy Loys XII*ᵉ.

Le tom. I présente encore des débris de la garde de tête. On y voit écrit de la main du bibliothécaire de Blois, au commencement du xviᵉ siècle : *Des histoyres et livres en françoys. Encontre la muraille Pul*ᵗʳᵉ *S*ᵐᵉ *du cousté devers la court*; puis, de l'écriture de Jean Gosselin[2], les remarques suivantes : *August. de Civitate Dei.* — *S. Augustin de la Cité de Dieu depuis le I, jusques au X, traduict par maistre Raoul de Praelles advocat.* — *Sainct Augustin feist les Livres de la Cité de Dieu 395 ans ou environ aprez que les apostres eurent receu le saint esprict. Voy. le 2ᵉ prologe.*

De même au tom. II : *Des histoyres et livres en françoys, Pul*ᵗᵉ *S*ᵗᵉ *contre la muraille de devers la court.* — *2 partie de la Cité de D... par sainct Augustin commençant a l'onzieme livre*

On remarque, au recto et au verso du dernier fol. 418 du tom. II, des mots écrits en marge d'une pâle écriture. Ce sont des membres de phrases du texte adjacent, que le copiste a oublié d'effacer.

Initiales. — Les grandes capitales sont formées de lettres bleues et roses sur fond d'or avec un semis de fleurs multicolores. Les petites ont la même ornementation, mais plus simple.

Bordures. — Une bande alternativement bleue, rouge et or forme l'encadrement de la page ou de la colonne. Il s'en échappe de jolies branches bleues et rouges portant des feuilles de lierre rouges, bleues et or. La bande donne naissance aux initiales qui semblent en être le bourgeonnement.

Provenance. — L'inventaire de la librairie du Louvre, dressé en 1373 par Giles Malet, bibliothécaire de Charles V et complété par des articles ajoutés après coup, porte cette mention : *Un livre de la Cité de Dieu en deux volumes tres grans. A Mons. d'Anjou le 22 novembre 1380.*

Tout porte à croire qu'il s'agit du présent manuscrit, l'écriture, l'ornementation des pages, le genre des peintures et les dimensions des volumes[3]. Louis, duc d'Anjou, l'aurait emporté en Italie, avec tous les objets précieux qu'il avait su réunir, lorsqu'il alla, en 1382, prendre possession du trône de Naples, et les manuscrits, restés dans le Milanais, prirent place dans la bibliothèque des Visconti[4]. Louis XII, en 1500, lors de

1. M. Léopold Delisle, *Fac-simile de livres copiés et enluminés pour le Roi Charles V*, 1903, pl. XI.

2. Jean Gosselin, garde de la librairie du Roi sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV.

3. Paulin Paris, *Les Manuscrits françois*, tom. II, p. 43. M. Léopold Delisle considère comme plus probable que l'article de Giles Malet concerne les Mss. additionnels 15244-15245 du British Museum (*Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. II, p. 52, n° 295).

4. Jean Galeas, duc de Milan, qui enrichit la célèbre bibliothèque de Pavie, avait épousé, en 1360, Isabelle de France, sœur de Louis, duc d'Anjou. Le catalogue du Château de Pavie fut dressé pour la première fois par les ordres du Duc de Milan, Filippo Maria Visconti, au mois de janvier 1426. Il a été transcrit dans l'ouvrage du Marquis Girolamo d'Adda, *Indagini storiche, artistiche e bibliografiche sulla libreria Visconteo Sforzesca del castello di Pavia*, Milano, 1875-79, 2 vol. in-4°. On y lit au paragraphe 197 : *Augustinus de civitate dei in lingua gallica, voluminis magni et grossi, copertus corio rubeo sculpto. Incipit* « a vous tres excellent printi (sic) » *et finitur* « parles croniches. » Au paragraphe 196 :

son expédition au delà des Alpes, s'appropria cette belle bibliothèque après la défaite de Ludovic le More et fit inscrire sur les manuscrits qui la composaient la mention que nous avons copiée plus haut : *Pauye au Roi Louis XII*[1]. Versés à la librairie de Blois[2], ils y reçurent les inscriptions que nous avons citées, lors de l'inventaire qui en fut dressé, et n'en sortirent que pour aller, sur l'ordre de François I[er], en 1544, rejoindre les Mss. grecs de la Bibliothèque de Fontainebleau. Enfin, sous Charles IX, ils prirent définitivement place à Paris dans le dépôt royal et reçurent à ce moment les notes que Jean Gosselin inscrivit sur leurs gardes.

Miniatures. — Ce manuscrit a été décoré par deux mains différentes, mais de la même école, celle de Paris, et du même atelier. L'un des artistes exécuta des figures très teintées de bistre au point que les personnages ont l'air d'hommes de couleur (Liv. IV); l'autre se rapproche du type à cheveux et barbes bouclés que l'on a déjà remarqué dans les trois manuscrits précédents (Liv. XVIII). Ce second artiste fait penser à l'enlumineur Remiet, qui contribua à historier le charmant Ms. français 823 de la Bibliothèque Nationale, *Les Pèlerinages* de Guillaume de Digulleville[3].

Le dessin est finement tracé à la plume et rehaussé par le pinceau. Les couleurs sont peu accentuées dans les visages, le gris étant relevé par des touches de blanc dans les rides du front et les arcades sourcilières, mais elles sont plus vives dans les étoffes et les objets matériels. L'expression est banale et la composition élémentaire. Il n'y a pas encore trace de réalisme, mais au contraire une tendance très marquée d'établir des types juvéniles pour les chrétiens et plus grossiers pour les païens. Le ciel, assez caractéristique, est indiqué par des franges bleues et blanches, le sol est toujours verdâtre avec des petits traits noirs figurant les herbes et les fleurs, et les fonds présentent des mosaïques rouges et bleues à carreaux ou des plaques d'or.

Par l'écriture, les bordures, les encadrements, le style des miniatures, les ciels frangés et quantité de détails, ce manuscrit semble bien être sorti du même atelier que la *Bible historiale*, traduction de Guyart des Moulins, exemplaire du duc de Berry, conservé sous le n° 158 franç. de la Bibl. Nat. et ayant la même provenance de Pavie.

L'artiste paraît être un professionnel d'une certaine habileté, mais non un artiste de valeur.

Quant aux sujets, ils sont traités souvent symboliquement (homme précipité du haut d'un arbre pour exprimer la chute de nos premiers parents, Liv. XIII). Ils n'ont

Augustini secunda pars de civitate dei in galico, voluminis magni et grossi, coperti corio rubeo sculpto. Incipit « de celie partie » *et finitur* « sancte ecleisie entient. » Ce sont bien les mots de notre manuscrit, mais ce sont les *incipit* et les *finitur* et c'est pour cela qu'ils ne se réfèrent pas à ceux que nous avons donnés à notre description, lesquels se rapportent au commencement des ff. 2 et dernier.

1. Il est probable que c'est au mois d'août 1500 que le Roi de France s'empara de cette collection qu'il avait pris l'engagement, en 1499, de respecter; mais, devant l'attitude politique du duc de Milan, il se serait empressé de se considérer comme délié de sa promesse et aurait saisi ce prétexte pour mettre la main sur ce riche dépôt. (Gustave Clausse, *Les Sforza*...... Paris, E. Leroux, gr. in-8°, 1909, p. 237).

2. La librairie de Blois contenait, en 1518, quatre volumes de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, ainsi qu'il appert du Répertoire de cette librairie dressé à cette époque, savoir un exemplaire complet en deux volumes, Mss. franç. 170-171 de la Bibl. Nat., une première partie, Ms. franç. 17 et une seconde partie, Ms. franç. 174 du même dépôt. Les deux premiers venaient de Pavie, les deux autres avaient appartenu à Louis de Bruges. Cf. M. H. Omont, *Anciens Inventaires et Catalogues de la Bibl. nat.*, Paris, 1908, pp. 3, 60 et 110. On les retrouve dans l'inventaire de 1544 dressé à la veille de leur transfert à Fontainebleau avec ceux provenant du Cardinal de Bourbon, saisis en 1523 et d'autres exemplaires non illustrés ou imprimés, pp. 161, 166, 232, 238 et 239 et enfin dans le *Catalogue de la Bibliothèque du Roy à Paris* en 1589, pp. 265, 266, 341, 356 et 392.

3. Émile Male, *La Miniature à l'Exposition des Primitifs*, p. 46, art. paru dans la *Gazette des Beaux-Arts* de juillet 1904.

pas été copiés sur un manuscrit de la *Cité de Dieu* antérieur et n'ont pas servi de modèle à d'autres postérieurement.

Voici la description de ces peintures :

TOME I. — FRONTISPICE. — fol. 1. — H. 0m,075 × 0m,076. — *Saint Augustin.* — Cette miniature est comprise dans un encadrement quadrilobé gris sur fond d'or, qui lui-même est inscrit dans un carré à bordure rose avec médaillons d'or aux quatre coins. C'est la seule qui soit ainsi encadrée. Les autres sont comprises dans une bande bleue ou rouge à dessins blancs, entourée elle-même par un filet d'or.

Saint Augustin est vêtu d'une robe noire avec un manteau bleu. Nimbé, mitré et crossé, il est assis sur un tertre vert, tenant un manuscrit rouge dans sa main. Derrière lui, deux anges rouges soutiennent une étoffe rouge à dessins d'or. Le fond est bleu avec des points blancs dans des cercles rouges. La figure du saint est fine et bien modelée.

LIVRE I. — fol. 6. — H. 0m,130 × 0m,177. — *Les Goths.* — Miniature à deux compartiments représentant deux chapelles; à gauche, celle des païens, qui sont exterminés par les Goths, pendant qu'ils implorent à genoux trois idoles d'or dressées sur une colonne; à droite, celle des chrétiens, épargnés par les Barbares, pendant qu'ils se prosternent devant les statues de saint Pierre et de saint Paul, placées sur un autel carré. Le sol est jaune, le fond quadrillé et losangé en bleu, rouge et or.

LIVRE II. — fol. 38 v°. — H. 0m,088 × 0m,075. — *Déesse Bérécynthie.* — Dans un massif fauteuil jaune, un prêtre Galle, barbu, vêtu et coiffé de bleu, tient dans ses mains le jeune Athys, dont les langes sont entourés de bandelettes. Un diable noir l'assiste, tandis qu'en haut, dans un ciel bleu frangé, le Seigneur, en buste, regarde cette scène. Le sol est vert, le fond à carreaux rouges avec des dessins blancs.

LIVRE III. — fol. 91 v°. — H. 0m,066 × 0m,079. — *Siège de Rome par les Gaulois.* — Les guerriers à cheval brandissent leurs glaives. Vêtus de bleu et de rouge, ils portent des casques et des cottes de mailles, blanches pour imiter l'acier. Leurs boucliers sont peints en couleurs vives, les chevaux sont assez bien dessinés. Rome apparaît sous la forme d'un château fort dont les tours aux clochers rouges s'écroulent sur la colline. Terrain vert gris avec des fleurs noires dessinées à la plume. La scène se détache sur un fond d'or.

LIVRE IV. — fol. 174 v°. — H. 0m,075 × 0m,073. — *Apulée.* — Un jeune philosophe à cheveux longs et ondulés est assis, vêtu de rouge, dans un fauteuil jaune à tablette. Il écrit un traité sur la nature des dieux représentés par deux statues blanches placées sur un autel jaune. Sol verdâtre, fond à carreaux rouges avec dessins d'or.

LIVRE V. — fol. 220 v°. — H. 0m,080 × 0m,073. — Deux chevaliers, sur leurs coursiers aux housses rouges et roses, revêtus de leurs armures, combattent de la façon la plus gauche. L'inexpérience du peintre s'accuse par ce fait que la tête du cheval de premier plan passe derrière le corps du chevalier adverse. Le Seigneur, en buste, apparaît dans un ciel blanc frangé de bleu. Sol jaune, fond à carreaux verts et or. Le sujet est quelconque et ne se réfère à aucun des chapitres de saint Augustin. Cependant, comme ce Liv. V a été en général illustré dans les autres manuscrits par une *Roue de Fortune*, on peut en conclure que l'artiste a voulu exprimer différemment la même idée, en nous montrant un tournoi où le *sort des armes* décide des choses humaines.

LIVRE VI. — fol. 270. — H. 0m,072 × 0m,073. — *Varron.* — Un philosophe, en bleu, et deux autres, en rouge, portent des manuscrits ouverts et discutent sur les textes. Sol parsemé de petites fleurs noires, fond à carreaux rouges à dessins d'or.

LIVRE VII. — fol. 295 v°. — H. 0m,072 × 0m,074. — *Polythéisme et monothéisme.* — Trois païens à longues robes roses et rouges adorent à genoux deux idoles d'or, placées sur un autel jaune. Deux chrétiens leur tournent le dos et implorent le Seigneur qu'on aperçoit dans les nuages bleus. Sol verdâtre, fond bleu avec des points blancs dans un cercle rouge.

LIVRE VIII. — fol. 334 v°. — H. 0m,065 × 0m,072. — *Philosophes.* — Un philosophe en robe rouge et capuchon bleu, assis sur un escabeau jaune, écrit un traité ouvert sur un pupitre. A droite, un docteur, en blanc, sort d'une chapelle. C'est la continuation de la discussion sur les écoles diverses. Sol verdâtre, à dessins noirs, fond rouge à losanges d'or.

LIVRE IX. — fol. 374. — H. 0m,078 × 0m,070. — *Nature des démons.* — Apulée et quatre assistants observent sept démons ailés gris qui voltigent dans les airs. Le Seigneur et trois saints en buste les regardent du haut des nuées. Même sol, fond bleu à carreaux avec points blancs et rouges.

LIVRE X. — fol. 397. — H. 0m,072 × 0m,073. — *Abraham.* — Trois anges blancs nimbés d'or avec des ailes rouges viennent apporter à Abraham, assis devant une maison rose, les ordres du Seigneur que l'on aperçoit dans les cieux. Même sol, même fond.

TOME II. — FRONTISPICE. — fol. 1. — H. 0m,075 × 0m,075. — *Saint Augustin.* — L'encadrement est le même que celui du frontispice du premier volume, mais il est bleu, blanc et rouge[1]. La miniature représente saint Augustin en bleu, mitré et nimbé,

1. Nous avons dit plus haut que ces encadrements tricolores trahissaient la marque des artistes de Paris du dernier quart du XIVe siècle, sans qu'on puisse dire qu'ils aient été la caractéristique d'un atelier spécial.

assis dans une chaire et compulsant de la main gauche des manuscrits placés sur un pupitre jaune. De sa main droite il engage un jeune clerc en noir, probablement Marcellinus, assis à ses genoux sur un escabeau, à écrire sous sa dictée le traité qu'il compose. Fond rouge à carreaux d'or.

LIVRE XI. — (En tête du prologue). — fol. 2. — H. 0^m,185×0^m,180. — *Ancienne et nouvelle loi.* — Miniature à quatre compartiments. (*Planche XII.*)

a) *Patriarches et Prophètes.* — Un docteur assis dans une chaire explique les saints livres à deux autres debout près de lui. A droite, la synagogue aux toits bleus et rouges. Sol rose parsemé de fleurs noires. Fond vert à carreaux d'or.

d) *Les Rois.* — Un roi, vêtu de bleu, couronné d'or, un sceptre à la main, est assis dans un fauteuil. Douze auditeurs des deux sexes et de tout âge sont groupés autour de lui. Derrière, on aperçoit des têtes d'animaux. Sol rose, fond vert à carreaux d'or.

c) *La Rédemption.* — Le Christ meurt sur la croix, entre deux anges blancs aux ailes rouges. Un homme vêtu de bleu, à genoux, représente l'Humanité. Dans le ciel blanc frangé de bleu, Dieu le Père, bénissant, est assis sur un trône, entouré par des anges d'or. Sol vert à fleurs noires et fond rouge à carreaux d'or.

b) *Couronnement de la Vierge.* — Sur un fond rouge à dessins d'or, est peinte une auréole bleue frangée de blanc, soutenue par sept anges blancs nimbés d'or, jouant de différents instruments et bordée intérieurement par le cercle rouge des Chérubins. Le Seigneur et la Vierge en bleu sont assis sur une estrade. Des anges d'or se profilent derrière.

LIVRE XII. — fol 26 v°. — H. 0^m,072×0^m,076. — *Création.* — Deux philosophes vêtus de robes rouges et grises, peut-être Platon et Porphyre, discutent sur l'origine des choses. Dans le ciel blanc frangé de bleu, on distingue le soleil, la lune et les étoiles d'or. Sol vert à fleurs noires, fond rouge à carreaux.

LIVRE XIII. — fol 45. — H. 0^m,080×0^m,075. — *Chute de l'homme.* — Un docteur, à la robe bleue et au manteau rouge, regarde un homme vêtu de bleu, qui tombe d'un arbre. Sur le sol vert, deux hommes habillés sont étendus morts. Le peintre a voulu représenter ainsi d'une façon symbolique l'arbre du mal, la chute du premier homme et la Mort qui en fut la suite. Même ciel et même fond. (Comparer cette peinture avec celle du fol. 169 du Ms. franç. 823 de la Bibl. Nat., *Le Pèlerinage de la vie humaine.*)

LIVRE XIV. — fol. 62. — H. 0^m,080×0^m,075. — *Discussion philosophique.* — Sur un sol verdâtre avec fleurs noires, s'élèvent six grands arbres, chargés de fruits, très hauts de tronc et taillés en palmiers. Deux philosophes platoniciens, vêtus de bleu et de rouge, considèrent un homme, à la robe rose, qui, étendu à terre sur le dos, laisse sortir de sa bouche une âme, sous la forme d'un petit enfant nu. Contrairement aux autres miniatures, le fond est ici formé par une couche d'or à beaux reflets. En l'examinant avec soin, on voit qu'on a fixé l'or préalablement et qu'on en a enlevé ensuite une partie pour y peindre les objets représentés. L'artiste a négligé ce détail pour le tronc d'un des arbres.

LIVRE XV. — fol. 90 v°. — H. 0^m,075×0^m,075. — *L'Humanité sauvée deux fois par l'Arche et la Rédemption.* — Au premier plan, une nacelle vide, à la coque jaune et portant une voile blanche en misaine, flotte sur les eaux blanches à rinceaux noirs. Trois docteurs conversent sur la rive. A droite, une chapelle avec le Rédempteur en croix. Fond bleu à carreaux d'or.

LIVRE XVI. — fol. 135 v°. — H. 0^m,080×0^m,077. — *Tour de Babel.* — La tour en maçonnerie jaune, avec une grande porte. Un ouvrier taille une pierre, un autre monte des matériaux sur une échelle, le troisième se sert du fil à plomb pour les disposer. Dans le ciel, trois anges blancs, armés de leurs glaives, s'apprêtent à frapper l'humanité orgueilleuse. Fond argenté devenu noir par oxydation.

LIVRE XVII. — fol. 181 v°. — H. 0^m,080×0^m,075. — *David.* — Le Roi, en robe bleue et couronné, est assis dans un fauteuil de bois jaune. Une tablette, maladroitement dessinée, supporte un manuscrit. Sa harpe est accrochée au mur derrière lui. En haut, à droite, le Seigneur, assisté de deux anges, semble l'inspirer. Fond rouge à carreaux.

LIVRE XVIII. — fol. 218. — H. 0^m,080×0^m,077. — *Prophètes.* — Seize personnages barbus avec des cheveux frisés, vêtus de bleu et de rouge, déploient des banderoles manuscrites et discutent sur des points de doctrine. Il s'agit de la venue du Christ annoncée par les Sibylles, les Prophètes et certains auteurs anciens. Sol vert à fleurs noires, fond plaqué d'or.

LIVRE XIX. — fol. 281 v°. — H. 0^m,075×0^m,075. — *Marcus Varro.* — Le polygraphe Varron converse avec un autre philosophe sur les deux cent quatre-vingt-huit sectes qui se sont occupées de la question du Bien et du Mal. Celles-ci sont représentées par des têtes qui paraissent aux fenêtres d'un château fort, encastrées dans d'étroites cellules. Sol verdâtre à fleurs noires, fond bleu à carreaux d'or.

LIVRE XX. — fol. 315 v°. — H. 0^m,075×0^m,073. — *Jugement dernier.* — Dans le ciel bleu, dont les contours, suivant une courbe irrégulière, divise la miniature en deux, le Rédempteur, en rouge, est assis sur les nuées, les pieds sur le globe du monde, montrant les plaies de la Passion. Il est entouré par sa mère et les saints Apôtres. En bas, dans l'autre partie, les morts émergent des tombes, hommes et femmes à l'âge moyen. A droite, dans un fouillis, assez mal venu, des diables entraînent des réprouvés.

LIVRE XXI. —fol. 350. — H. 0^m,080×0^m,075. — *Enfer.* — Sous terre, dans un gouffre, six damnés

sont dans les flammes. Sur le sol, deux docteurs en bleu et en rouge discutent. En haut, dans un ciel frangé d'or, le Seigneur et les saints se détachent sur un fond d'or où l'on distingue, derrière, des anges dessinés en traits noirs. Fond rouge à carreaux d'or.

LIVRE XXII. — fol. 383 v°. — H. 0m,084 ×0m,075. — *Paradis*. — Miniature assez semblable à la précédente. En bas, des ressuscités, au centre les deux docteurs, en haut, dans le ciel bleu, trois anges et trois saints.

N° 10. LONDRES, BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈRE DE CHARLES BUTLER, ESQ., 3, CONNAUGT PLACE, W. c. 1380

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU, EN FRANÇAIS.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

M. Charles Butler, chez lequel le goût des belles choses s'allie à l'érudition la plus affable, nous a permis de pénétrer dans sa bibliothèque de Connaugt Place et d'examiner à notre aise l'exemplaire incomplet de la *Cité de Dieu* qui s'y trouve conservé. C'est celui qui formait le premier volume du lot 224 de la vente passée à Londres le 26 février 1900, lot qui fut adjugé au libraire J. Leighton [1].

Description générale. — Un vol. gr. in-folio. Beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,425×0m,290. Justification : 0m,275×0m,187. 2 colonnes avec 0,018 d'intervalle : 44 lignes.

Nous n'avons ici que le premier volume. Il contient les dix premiers livres précédés des prologues, de la table des chapitres et de l'extrait des *Rétractations*. Il comprend 3 ff. de garde de papier moderne, 332 ff. non numérotés et 3 ff. de garde comme ceux de tête. On voit la trace d'un numérotage ancien au bas de quelques pages qui ont été moins rognées que d'autres à la reliure. Le fol. 2 commence par ces mots : « comme vous le savez »; le fol. 3 par : « voir entrepris de moi » et le fol. 322 par : « en telles manières racontées. »

Collation. — Cahiers de 8 feuillets, avec réclames.

Reliure. — Moderne, en velours vert, sans inscriptions.

Écriture. — Réglée noire, l'écriture, en grande gothique, est superbe, très régulière, de la même main et sans aucune défaillance d'un bout à l'autre. Titre courant en chiffres romains de couleur. Énoncé en rouge des livres, des chapitres et des expositions. Le manuscrit finit à la première colonne du fol. 332 v° par : « Cy fine le dixieme livre et commence le onzieme. »

Initiales. — Il y a treize grandes initiales très richement enluminées et dorées, une en tête du discours de présentation, une au commencement du second prologue, une en tête de l'extrait des *Rétractations* et enfin une à la première ligne de chacun des dix livres du traité. Elles sont tracées en couleurs sur fond or et renferment dans leur intérieur un semis de petites fleurs multicolores. Elles sont toujours réunies à la bordure qui en forme le prolongement. Les petites, en tête des chapitres, sont en couleurs sur un treillis rouge et beaucoup plus simples que les grandes.

Bordures. — S'échappant de la lettre initiale et courant le long de la colonne pendant quelques centimètres, elles se composent d'un branchage léger qui se termine

1. Nous avons donné plus haut (*Descr. n° 7*), le texte du catalogue de cette vente et nous avons dit que le tome II de l'exemplaire dépareillé avait été acquis par M. Henry Yates Thompson.

par des feuilles de lierre multicolores. Au fol. 1, la bordure encadre les deux colonnes. C'est un montant bleu, rouge et or détachant de toutes parts des branches de lierre dorées et coloriées. En bas, entre quatre petits arbres jaunes en forme de champignons, on voit à gauche deux dragons et à droite un dragon à tête de femme que lutine un lièvre. Il n'y a ni armes, ni devise, ni emblème, ni numéro d'inscription. La bordure du fol. 5 v° est la même, mais sans arbre ni dragon.

Miniatures. — Au nombre de deux, elles sont comprises dans un encadrement bleu et or et rouge et or. Sur ce fond or, se détache un second encadrement qui est quadrilobé bleu, blanc et rouge. Les peintures, de petite dimension, présentent un aspect agréable et accusent le caractère de l'art français tel qu'il était pratiqué dans les ateliers de Paris à la fin du règne de Charles V, vers 1380. Les visages, ronds et pâles, sont dessinés à la plume avec les yeux noirs et les coins de bouche un peu tombant. Les couleurs, presque exclusivement rouges et bleues, sont très vives, mais nullement choquantes. La composition est facile, mais sans beaucoup de mouvement. Les attitudes classiques, jointes à la douceur des expressions, dénotent un peu de banalité.

Voici la description de ces deux miniatures :

PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0m,080×0m,080. — *Présentation du manuscrit.* — Charles V, barbu, robe bleue, couronné d'or, est assis sur un siège aux montants dorés, au-dessous d'un dais en forme de cloche. Sa figure est plutôt grasse et ne rappelle pas le caractère traditionnel que nous remarquons dans d'autres manuscrits où il est si souvent, après 1375, figuré sous un aspect émacié et maladif. Il est assisté de sept personnages de sa cour, mais deux seulement nous présentent leurs visages. A genoux devant lui et nu-tête, Raoul de Praelles, vêtu de bleu, lui offre le manuscrit recouvert de velours vert. Saint Augustin, en évêque, crossé, mitré et nimbé, l'assiste, debout derrière lui. Sol vert; fond rouge à carrés d'or.

LIVRE I. — fol. 5 v°. — H. 0m,077×0m,078. — *Culte des païens.* — La scène se passe dans une chapelle d'art français, vue en coupe, construite en pierres rouges avec un toit en tuiles également rouges. Fenêtres grillagées. A gauche, sur un autel blanc, deux statues de divinités païennes. Devant, et par conséquent de profil, six païens à genoux apportent des offrandes, épis, raisins, agneaux. Ils sont vêtus de robes bleues et rouges. Figures rondes à l'aspect enfantin. Fond à fleurs bleues encadrées d'or. La tonalité générale de ces deux peintures est bleue et rouge.

N° 11. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MS. FRANC. 6271. c. 1382

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

Description générale. — Un vol. gr. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,400×0m,282. Justification : 0m,290×0m,195. 2 colonnes avec 0m,022 d'intervalle; 55 lignes.

Il comprend 1 fol. blanc, 417 ff. numérotés et 1 fol. blanc. Mutilé en maints endroits, il ne commence qu'avec le chap. XVI du Liv. III. Les Liv. XIII et XIV font défaut ainsi qu'un grand nombre de chapitres au commencement de la plupart des livres. C'est dans le but évident d'enlever les miniatures que l'on a arraché presque tous les feuillets de tête. Nous verrons plus loin que celles qu'on a respectées ne sont qu'au nombre de six. Enfin, les neuf premiers chapitres du Liv. XX ont été reliés par erreur en tête du Liv. XXII et occupent les feuillets numérotés 389 à 394 v°, de

telle sorte que l'on peut affirmer que la mutilation du manuscrit ne peut pas être postérieure à l'exécution de cette reliure qui date du XVIIIe siècle et qui avait pour but de sauver ce qui restait de cet ouvrage. On peut aussi se rendre compte que ce manuscrit n'a jamais formé qu'un seul volume, car au fol. 206 v°, on trouve la fin du Liv. X, qui est immédiatement suivi par le onzième, sans aucune interruption. C'est donc un des rares exemplaires qui contienne tout le traité en un seul volume, la séparation en deux tomes ayant toujours lieu entre les Liv. X et XI.

Tel qu'il est, ce manuscrit commence au fol. 2 par ces mots : « pere publique » et au fol. 417 par : « En ce xxxe chapitre. »

Collation. — Les cahiers sont de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Reliure du XVIIIe siècle, très endommagée, cartonnée et recouverte de vélin blanc avec impression en noir de fleurs de lys sur les plats et sur le dos, sans titre. Elle ne semble pas française, mais plutôt due à un ouvrier flamand.

Écriture. — L'écriture, réglée rouge, est en bonne *lettre ronde.* Les en-tête des livres et des chapitres, ainsi que les explications du translateur, sont en rouge. Le titre courant est composé de chiffres romains alternés bleus et or.

Initiales. — Les grandes sont en bleu ou rouge sur fond d'or avec un dessin de fleurs multicolores. Les petites, en tête des chapitres, sont en or sur fond bleu et rouge.

Bordures. — Elles n'existent qu'au commencement des livres et se composent d'une grande branche, bleue, rouge et or, qui court le long des colonnes et dont s'échappe un joli feuillage de lierre très léger, avec des fleurs or, rouges et bleues.

Provenance. — Cet exemplaire a été exécuté pour le Duc de Berry, ou du moins lui a appartenu. En effet, au verso du fol. 417, nous voyons écrit : *Ce livre est au duc de Berry, Jehan*, avec le paraphe bien connu, mention qu'on retrouve sur la plupart des livres qu'a possédés cet incomparable amateur[1].

Les catalogues de la Bibliothèque nationale et les ouvrages qui en découlent identifient notre Ms. 6271 avec un manuscrit décrit à l'inventaire du duc Jean, de 1401-1403[2], dans un article ainsi conçu : *1060. Item, un livre appelé le premier livre de Aurelie Augustin, de la Cité de Dieu, ystorié au commencement tres richement; couvert de cuir vermeil empraint, garni de quatre fermouers de lecton; et sur chacune ays a cinq gros clos a boillons.* (*Datum capelle Bituricensi, ut in compoto dicti Robineti constat*).

Or, nous venons de voir que le Ms. 6271 n'avait jamais formé qu'un seul et même tome et qu'il avait été historié dans toute l'étendue du volume, en tête de chaque livre.

Par conséquent, nous ne croyons pas que cet article 1060 puisse se rapporter à notre manuscrit[3].

Le Duc de Berry possédait, comme on le sait, dans sa riche librairie, six exemplaires de la *Cité de Dieu* : celui dont nous venons de parler[4], trois autres en 2 tomes[5], un cinquième, rendu à Pierre Le Fruittier, dit Salmon, secrétaire du Duc[6], et enfin un dernier dont nous donnons la description d'après l'inventaire[7] : *927, Item, un*

1. Par exemple, dans le Ms. fr. 380 de la Bibl. Nat., *Roman de la Rose.*
2. Ms. franç. 11496 de la Bibl. Nat.
3. M. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, Duc de Berry*, tom. I, p. CLXVII, n° 30.
4. M. J. Guiffrey, *idem*, tom. II, p. 134, art. 1060.
5. M. J. Guiffrey, *idem*, tom. I, p. 227, art. 864; p. 247, art. 942; et p. 335, art. 1247.
6. M. J. Guiffrey, *idem*, tom. I, p. 255, art. 964.
7. M. J. Guiffrey, *idem*, tom. I, p. 241, art. 927.

livre de la Cité de Dieu, escript en françoys, de lettre raonde, et au commencement du second fueillet a escript : plusieurs ont usurpé, tres richement historié au commencement et en plusieurs lieux; couvert de veluiau vermeil et fermant a quatre fermouers d'argent dorez, en chascun un tixu de soye bleue et sur chascune aiz a V clos roons d'argent dorez. [S G. n° 495; prisé IIe liv. t.].

Il nous semble bien que cet article des inventaires est le seul dont la description s'applique à notre manuscrit : un seul volume; lettres de ronde; historié en plusieurs endroits[1].

Baillé à la Duchesse de Bourbonnais[2], Marie, fille du Duc de Berry, il dut prendre rang dans la bibliothèque de Moulins, mais il n'est pas entré à la Librairie Royale en même temps que les livres confisqués au connétable de Bourbon, en 1523, par François Ier. Distrait probablement avant cette date, il passa dans les Flandres et n'arriva à la Bibliothèque Royale qu'au XVIIIe siècle, mutilé et recouvert de la disgracieuse reliure actuelle.

Miniatures. — Les six miniatures, qui ont échappé à l'œuvre de vandalisme que nous avons signalée, sont d'un art très inférieur. Aussi nous sommes-nous abstenu d'en faire faire une reproduction. Les physionomies sont sans expression, les gestes raides manquent d'aisance et de naturel. Le dessin est gauche et mal assuré, les couleurs sont plates et sans dégradé, la composition est rudimentaire. Le peintre commence par dessiner son sujet, puis il le colorie, et ensuite il renforce les visages et les plis des vêtements par un trait de pinceau noir ou brun. On retrouve le désir impuissant de représenter des visages jeunes, des têtes penchées aux cheveux ondulés et bouclés et des attitudes un peu maniérées qui étaient en faveur à l'école des miniaturistes employés par Charles V.

Cette illustration est l'œuvre, non d'un artiste, mais d'un praticien qui travaillait probablement dans un atelier de Paris vers 1482 et dont le talent était bien indigne d'attirer les regards du Duc de Berry. Qu'il y a loin de ce barbouillage à l'art des André Beauneveu, des Jacquemart de Hesdin, des Melchior Broederlam, des frères Limbourg, etc., qui furent postérieurement employés par le noble Duc à décorer tant de beaux manuscrits!

Un point doit cependant fixer notre attention. Ce volume constitue, par le choix des sujets traités, le prototype de plusieurs manuscrits que nous ferons défiler devant les yeux du lecteur et que nous avons groupés dans le tableau analogique de la *Famille n° 2*.

Voici la description des six peintures subsistant dans ce manuscrit :

LIVRE VI. — fol. 97 v°. — H. 0^m,085×0^m,085. — *Les Idoles.* — Encadrement[3] bleu, blanc, rouge quadrilobé, inséré lui-même dans un rectangle plaqué d'or. Dans une chapelle à colonnes et à parois mosaïquées se dresse un autel supportant les statues d'or de trois divinités païennes. Au premier plan, deux docteurs, en bleu et en gris, assis, avec des assistants derrière eux, discutent sur la nature des dieux. Ce sont Varron et Apulée.

LIVRE VII. — fol. 114 v°. — H. 0^m,090×0^m,085. — *Divinités païennes.* — Même encadrement, mais à fond bleu. Dans une chapelle aux revêtements verts, se dressent sur des piédestaux trois divinités païennes, Jupiter, Janus et Saturne. Aucun assistant.

LIVRE VIII. — fol. 140 v°. — H. 0^m,090×0^m,085. — *Théologie.* — Même encadrement, à fond rouge. Deux philosophes des Écoles Italique et Ionienne, assis

1. M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. II, p. 300.
2. *Inventaire de l'année 1416*, Ms. L. 54 franç. de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.
3. M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 62.

dans deux chaires rudimentairement dessinées, discutent sur la théologie devant sept assistants assis au-dessous d'eux. Fonds bleus à dessins d'or.

LIVRE IX. — fol. 167 v°. — H. 0m,088×0m,080. — *Philosophie.* — Même encadrement. Assis sur une chaise verte, Apulée, en bleu, discute sur la nature des démons devant trois assistants assis par terre. Deux diables sont derrière eux. Le Seigneur se détache en haut dans un cercle d'or à fond rouge. Entre lui et la terre, une bande bleue détermine le ciel où l'on distingue des démons noirs aux yeux rouges. Fonds rouges à dessins d'or.

LIVRE X. — fol. 182. — H. 0m,090×0m,083. — *Arche des Israélites et Néo-Platonisme.* — Même encadrement. Quatre Israélites sont figurés au moment où ils traversent la mer, portant l'arche sainte sur leurs épaules. La mer est représentée par cinq traits ondulés. Cinq personnages complètent cette scène. Fonds bleus à arabesques d'or.

LIVRE XII. — fol. 219 v°. — H. 0m,092×0m,083. — *Création symbolique.* — Même encadrement sur fond d'or. Représentation symbolique de la création. Une femme en bleu, la Nature créatrice, devant l'atelier d'un forgeron, attise le feu avec un soufflet et frappe avec un marteau sur un bloc de métal qu'elle tient dans une tenaille. Des oiseaux, des quadrupèdes divers, des hommes, des démons et des anges, contemplent cette scène. Au premier plan, une bande de gazon vert et parsemé de fleurs noires et blanches. Fond à carreaux d'or et de couleurs.

N° 12. ROME, BIBLIOTHÈQUE VATICANE, MS. LATIN 429 DU FONDO VATICANO — c. 1385

SANCTI AUGUSTINI, DE CIVITATE DEI.

VOIR PLANCHE XIII.

Description générale. — Vol. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,340×0m,240. Justification : 0m,240×0m,152. 2 colonnes avec 0m,015 d'intervalle; 53 lignes.

Il comprend l'extrait des *Retractationes*, la table des chapitres et le traité complet en XXII Livres. Il contient 1 fol. blanc, 210 ff. numérotés et 1 fol. blanc.

Le fol. 2 contient les premières phrases du traité. Le fol. 3 commence par ces mots : « [Virgi]lius poetarum » et le fol. 210 par : « et illuminet ».

Collation. — Cahiers de 10 ff., avec réclames.

Reliure. — En maroquin rouge avec deux filets. Les armes du Pape Pie VI et du cardinal bibliothécaire de Zelada sont frappées sur le dos.

Écriture. — Belle écriture gothique italienne, pointue, avec beaucoup d'abréviations. Titre courant en chiffres romains bleus. Table et en-tête des chapitres en rouge. Notes marginales. On lit au fol. blanc 1 le nombre 132. Après l'*explicit* se trouve la mention suivante : *Iste liber. est mei. Io. epi. Castren. Io. Darmeignaco.*

Initiales. — Les grandes initiales sont formées de fleurs larges et coloriées se détachant sur un fond d'or, en tête de chaque livre. Elles renferment une petite miniature, excepté aux Liv. XVII-XXII, où elles ne sont que fleuronnées. Saint Augustin, différemment représenté, évêque ou moine, tenant un missel ou une *Cité de Dieu* en relief, paraît aux initiales des Liv. I, II, III, IV, VI, X, XI, XII, XIV, XV, XVI et XVII. Aux Liv. V, VII, VIII et IX, c'est un docteur compulsant un manuscrit. Enfin, au Liv. XIII, c'est la scène de la Tentation avec Adam et Ève et l'Arbre du Mal.

Bordures. — Au fol. 2, se trouve une grande bordure très chargée, sur fond or, à fleurs bleues, rouges et vertes, parmi lesquelles on distingue des oiseaux, des diables et des cerfs. Elle contient douze petits médaillons, renfermant des bustes de saints, généralement aux prises avec les tentations du démon. En bas, les armes de Jean d'Armagnac, dont nous parlerons plus loin. (*Planche XIII.*)

Provenance. — Ce manuscrit a appartenu à Jean d'Armagnac, ainsi qu'en témoignent la signature que nous avons relevée plus haut et les armoiries qui décorent la bordure inférieure du fol. 2.

Ce Jean d'Armagnac[1], fils de Bernard et d'Éléonor de Bourbon, était par conséquent le frère cadet de Jacques d'Armagnac, l'infortuné Duc de Nemours.

Né vers 1440, il avait été nommé évêque de Castres, sur la demande du roi Charles VII et après quelques résistances du Pape Pie II. Il avait à peine vingt ans, car la bulle pontificale est datée du 24 mars 1460. Très dévoué à son frère, il avait participé à la Ligue du Bien public et de ce fait il fut impliqué, plus tard, dans le procès du Duc de Nemours. Banni du Royaume, il dut quitter la France et se retira à Rome où il obtint une fonction de curie; il était garde de conclave à la promotion du pape Innocent VIII[2]. Il ne rentra en France qu'à la mort de Louis XI et poursuivit jusqu'à la fin de ses jours la révocation de son ban et la mise en possession de ses biens et du temporel de son évêché. En 1485, il est parlé de lui comme s'offrant à aller à Rome pour demander la dispense de mariage de sa nièce Marguerite[3]. Le 26 mai 1493, dans une charte de l'église de Castres, on signale sa présence à Rome. Il mourut dans cette ville peu de temps après.

Il est bien naturel de supposer que c'est pendant son long séjour à Rome que l'évêque de Castres fit l'acquisition du manuscrit dont il s'agit. Son frère lui avait donné le goût des livres et nous connaissons déjà, comme lui ayant appartenu, trois manuscrits que M. Ch. Samaran a signalés[4]. D'abord le Ms. 6323^A lat. de la Bibliothèque Nationale, *Traités d'Aristote*; puis le Ms. add. 19897 du Bristish Museum, *Missel romain*; enfin, un beau *Bréviaire*, en deux volumes, conservés sous les n°s 32 et 32* dans la splendide collection de M. H. Yates Thompson, à Portman Square.

Ces trois volumes, peut-être des exemplaires de famille, sont de la fin du XIVe siècle et portent la signature et les armoiries rapportées de Jean d'Armagnac, mais ces dernières se réduisent à un écartelé et à un contre-écartelé où figurent seulement les armes d'Armagnac, de Rodez et de Bourbon-La Marche.

Le manuscrit de Rome, qu'il faut ajouter à cette liste, porte également la signature de l'évêque, mais il est le seul à présenter un écu beaucoup plus chargé que ceux qui décorent les manuscrits cités plus haut et où il semble que le peintre se soit complu à accumuler les armes des ascendants de Jean d'Armagnac. Peut-être l'évêque en disgrâce avait-il l'intention d'affirmer l'illustration de sa maison au moment où il essayait de se faire rendre justice. Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de nous y arrêter un instant[5].

Surmontés d'une mitre et d'une crosse épiscopales et ayant comme supports deux *amorini* de carnation, portant des arcs, elles peuvent se blasonner de la manière suivante : *Écartelé aux 1 et 4, contre-écartelé aux 1 et 4, d'argent au lion de gueules,*

1. P. Anselme, *Histoire Généalogique*, tom. III, p. 428, et Joseph Vaesen et B. de Mandrot, *Lettres de Louis XI*, Paris, Renouard, 1908, tom. X, p. 61, note.

2. *Gallia Christiana*, tom. I, p. 74.

3. Ch. Samaran, *La Maison d'Armagnac au XVe siècle*, p. 463, 1908, tom. VII des *Mémoires et Documents publiés par la Société de l'École des Chartes.*

4. Ch. Samaran, *De quelques manuscrits ayant appartenu à Jean d'Armagnac, évêque de Castres, frère du Duc de Nemours*, art. paru dans la *Bibl. de l'École des Chartes* de 1905, p. 246.

5. M. Max Prinet, archiviste paléographe, si compétent en ces matières, a bien voulu nous donner son avis sur ce blason. Qu'il nous permette de lui en marquer ici toute notre reconnaissance.

qui est d'Armagnac, et *aux 2 et 3, de gueules au léopard-lionné d'or* qui est Rodez; *adextré*[1] *de France à la bordure engrélée de gueules*, qui est Berry. On voit que cette partition n'occupe que les deux tiers du quartier et que le troisième tiers est placé à dextre, à la place d'honneur, pour rappeler une origine illustre dont les d'Armagnac étaient fiers, celles que Jacques et Jean tiraient de leur bisaïeul, Jean de France, duc de Berry, père de Bonne, leur grand-mère.

Les 2 et 3 de l'écartelé sont à leur tour contre-écartelés *au 1, de France, sans nombre, au bâton componé d'argent et de gueules*, qui est Évreux, et *au 4, de France, au bâton chargé de 3 lionceaux d'argent*, qui est Bourbon-La Marche. Les 2 et 3 sont *de gueules à une chaîne d'or en double orbe en croix et en sautoir*, qui est Navarre. Ces trois écus sont là pour rappeler que la grand'mère maternelle de Jean, Éléonor, était la fille de Jacques d'Armagnac et de Béatrix de Navarre, laquelle était fille de Charles III dit le Noble, roi de Navarre, comte d'Évreux et duc de Nemours, et de Éléonor de Castille, fille de Henri II le Magnifique. Quant au comté de La Marche, il resta dans la maison de Bourbon, jusqu'à ce qu'Éléonor (mère de Jean), fille de Jacques de Bourbon II, le porta dans la maison d'Armagnac en épousant Bernard VII de ce nom, comte de Pardiac (père de Jean).

Miniatures. — Le fol. 2 présente encore deux miniatures, en forme de vignettes, l'une en haut de la colonne de gauche et l'autre en bas de la colonne de droite. Elles sont réunies par une banderole fleuronnée qui court entre les deux colonnes et qui porte ces mots : Pater Abraham miserere mei. (*Planche XIII.*)

La première miniature représente la Cité de Dieu, ville fortifiée aux remparts violacés avec tours et donjons. Une vingtaine de saints y figurent et en haut, dans une auréole, le Père Éternel, tenant son divin Fils en croix devant lui, fait le geste de la bénédiction. A la porte, on aperçoit saint Augustin en évêque, robe blanche et dalmatique rouge, mitré et nimbé, qui tient un manuscrit et une épée noire. Au-dessus, à droite et à gauche, la Salutation Évangélique.

La seconde miniature représente aussi une ville fortifiée aux remparts verts, toute entourée de flammes. C'est la Cité terrestre. Elle renferme une quinzaine de docteurs grimaçants qui discutent sur des textes. Une grosse pie, perchée à gauche sur un toit, semble, en jacassant, symboliser leur verbiage et leurs erreurs.

Ces deux peintures appartiennent à l'école italienne du Nord de la péninsule, lombarde à coup sûr, peut-être véronaise[2]. Elles sont intéressantes par le style réaliste qu'elles présentent et par les physionomies très accusées et très variées qu'elles nous montrent. Il y a là certainement un ensemble de portraits que le peintre a tirés de son entourage et, dans les figures des personnages de la bordure, on trouve un air de parenté avec celles des Saints et des Docteurs des vignettes. Par son écriture, qui rappelle la calligraphie des scribes italiens de la fin du XIV[e] siècle, à l'époque de la mort de Pétrarque, et par son illustration de style réaliste septentrional, nous croyons devoir dater ce manuscrit des environs de 1385. Un siècle plus tard, entré en possession de Jean d'Armagnac pendant son séjour en Italie, il reçut les armes et la signature de l'évêque de Castres.

1. Cette partition ne se rencontre que très rarement. Ce n'est pas un *parti*, puisqu'il s'agit d'un tiers de l'écu, et le terme *flanqué*, employé par quelques auteurs, ne nous paraît pas approprié à ce cas. Le Père Ménestrier, *Nouvelle Méthode raisonnée du blason*, Lyon, 1780, donne, page 18, un exemple : *adextré d'argent*. Cf. Rietstap, *Armorial général*, tom. I, p. XIII.

2. Quelques critiques attribuent cette décoration à un artiste de l'école de Sienne et la datent des environs de 1420.

N° 13. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MSS. FRANÇ. 20105-20106. c. 1385

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XIV.

Description générale. — 2 vol. in-fol. Très beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,413 × 0m,305. Justification : 0m,275 × 0m,175. Longues lignes, 41 à la page.

Le premier volume contient les dix premiers livres et comprend 1 fol. blanc, 393 ff. numérotés et 1 fol. blanc. Le fol. 2 commence par ces mots : « et de ce que ces armes » et le fol. 393 : « A santé par aucuns signes ».

Le second volume contient les douze derniers livres et comprend 376 ff. numérotés, dont les deux derniers blancs. Le fol. 2 commence par ces mots : « qu'il pechassent » et le 374e et dernier rempli : « nen ont point sont serfs ».

Le fol. de garde et le fol. 1 de chaque volume portent les numéros d'inscription qui furent donnés au manuscrit lors de son passage de la Bibliothèque de Richelieu dans celle de la Sorbonne : *321-322. Sorbonne : 260-261.* On distingue aussi le paraphe du libraire Blaise.

Collation. — Les cahiers sont de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — En bois garni de veau fauve piqué, avec un encadrement à filets et fleurs de lys, dos orné, titre écrit à la main. Tranches dorées.

Écriture. — Réglée rouge, *en lettre de court* de la fin du XIVe siècle. Titre courant en lettres et chiffres romains alternés blancs et or : « Prologus, Tabula, Liber ». La liste des chapitres, avec de gracieux bouts de lignes en or et en couleurs, précède chaque livre. Les noms des auteurs et de leurs ouvrages sont soulignés en rouge.

Initiales. — Elles sont en couleurs avec un fond d'or parsemé de fleurs multicolores. Il s'en échappe un élégant feuillage avec des feuilles de lierre, rouges et or.

Bordures. — Il n'en existe qu'au commencement des livres, celles des Liv. I et XI offrant une plus riche décoration. Elles se composent de montants formés de petites ellipses d'or à fleurs de couleurs dont s'échappe un feuillage abondant et léger portant des feuilles de lierre bleues, rouges et or. On aperçoit quelques dragons stylisés. Jolie tonalité.

Dans le bas de la marge du fol. 1 du premier volume, on remarque deux anges agenouillés, nimbés d'or, en camaïeu rose, avec des ailes rouges, qui soutiennent un écusson. Les armes, qui semblent dater de l'époque de l'exécution du manuscrit, peuvent se blasonner ainsi : *d'or à la bande d'azur, chargée en chef d'une coquille d'or*[1].

Provenance. — Ce beau manuscrit faisait partie de la bibliothèque du cardinal de Richelieu. En 1644, le libraire Blaise le parapha en lui assignant le n° 2657 dans l'inventaire qu'il dressa. En 1660, après avoir été l'objet d'un nouvel inventaire exécuté, en 1648, pour la duchesse d'Aiguillon, agissant au nom de son neveu, le duc de Richelieu, légataire du cardinal[2], il fut transporté à la Sorbonne où il se conserva jusqu'à son

1. Quand on regarde au verso la bande paraît de couleur verte, à cause de la proximité du jaune. La coquille a perdu un peu de son or.
2. M. LÉOPOLD DELISLE, *Cabinet des Manuscrits*, tom. II, p. 204.

entrée à la Bibliothèque Nationale en 1796. Il prit place dans le fonds de la Sorbonne jusqu'en 1868, époque à laquelle a été définitivement constitué le fonds français (n[os] actuels : 20105-106).

Si nous sommes tentés de remonter au premier possesseur du manuscrit, nous n'avons comme indication que l'écusson dont nous avons plus haut décrit les armes, autant que son état de conservation nous le permettait. Plusieurs maisons ont porté ces armoiries[1], sans que nous ayons pu déterminer celle qui avait ajouté comme signe distinctif la pièce dont est chargée la bande[2].

Il doit s'agir d'une de ces familles seigneuriales, dont nous savons que le cardinal de Richelieu avait acheté, de première ou de seconde main, plusieurs de ses manuscrits, et peut-être le personnage qui fit exécuter notre exemplaire, figure-t-il dans la miniature du fol. 1, comme faisant partie de la suite du roi Charles V.

Miniatures. — La décoration de ce manuscrit rappelle la technique de l'école de Paris de la fin du XIV[e] siècle. Nous donnons la reproduction du fol. 1 du premier volume, qui permet d'en admirer l'élégante sobriété.

Quant aux miniatures, elles sont complètes, au nombre de trois. Celle de ce même fol. 1 fait penser à un peintre de talent et de goût de l'Ile-de-France. Les deux autres, d'une main différente, trahissent un style plus lourd et plus épais. Elles peuvent être l'œuvre d'un artiste du Nord, qui, dans sa composition surchargée et mal agencée, aurait eu le pressentiment vague et inexpérimenté de scènes se développant dans leur milieu naturel. Il abandonne en partie les fonds diaprés, sans se douter encore des lois du paysage ambiant. Sa prédilection pour les constructions architecturales est évidente. Tout ce travail semble avoir été exécuté aux environs de 1386. Quant à l'illustration, elle est si peu importante qu'il est difficile de classer cet exemplaire dans une famille quelconque. Nous le rangerons de préférence dans la *Famille n° 3*.

Voici la description de ces peintures :

TOME I. — PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0^m,105 × 0^m,170. — *Présentation du manuscrit.* — (*Planche XIV.*) Dans une salle dallée de carreaux noirs et jaunes, assis sur un trône dont les montants sont formés de lions d'or, le roi Charles V, couronné, en robe bleue fleurdelisée, se détache sur une belle étoffe rouge à dessins d'or. Il reçoit le manuscrit des mains de Raoul de Praelles, à genoux devant lui, tonsuré et vêtu de rouge. Sept courtisans se tiennent debout derrière le trône, portant de longues robes de différentes couleurs, rehaussées de broderies d'or qu'ornent des pierres précieuses. Ce ne sont pas des portraits, car leurs visages sont un peu uniformes. Fond échiqueté bleu et or.

LIVRE I. — fol. 6. — H. 0^m,182 × 0^m,168. — *Prise de Rome par Alaric.* — La ville est représentée à droite par un vaste amas de constructions bleues, roses et rouges. Les Goths en colonnes pressées s'emparent de Rome, la pillent et massacrent les habitants, dont quelques-uns préfèrent se suicider. Ils en jettent un certain nombre par-dessus les murailles et nous en voyons deux précipités dans le Tibre et figurés au fond des eaux du fleuve, représenté d'une façon caractéristique par une nappe blanche à traits ondulés gris. A gauche, saint Augustin en noir, mitré et nimbé d'or, élève entre ses mains le manuscrit de son traité que l'invasion d'Alaric a inspiré. Il le présente au Seigneur qui est représenté en vieillard à robe bleue dans un cadre d'or où l'on distingue la troupe des Chérubins. Sol vert avec des fleurs noires; fond bleu à dessins d'or.

1. Par exemple les *La Baume* et les *Trie.* Cette dernière famille, opulente et puissante, comptait à cette époque un amiral et un maréchal de France. Une des dames de Trie avait été gouvernante du jeune roi Charles VI. A l'époque dont nous parlons, Messire Jean de Trie fut mêlé d'une façon très active au mariage du duc d'Orléans et de Valentine Visconti. Voir : ARNAULDET, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1906, p. 237 et *passim.* Renaud de Trie avait chargé de 3 coquilles la bande de ses armes. (Voir Père ANSELME, *Histoire généalogique*, tom. VI, pp. 661 et 667). Tous les membres de cette famille étaient pourvus de charges importantes qui les mettaient en rapport avec les princes de la famille royale. (Voir *Le Cabinet des Titres, pièces originales*, de la Bibliothèque Nationale).

2. RENESSE, *Dictionnaire des figures héraldiques*, tom. V, au mot *bande.*

TOME II. — PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0m,113 × 0m,168. — *Les deux Cités.* — A gauche, la Cité de Dieu, entourée d'une bande bleue étoilée d'or, avec des saints sur les créneaux. La Trinité, représentée par le Seigneur assis, tenant le Rédempteur en croix et exhalant la Sainte Colombe, embrase le cœur du Juste, en rouge, debout devant lui. A droite, la Cité terrestre (très abimée), vastes constructions, demeure d'un Satan, noir, couronné d'or, qui fait des avances à un jeune seigneur, richement vêtu d'une tunique bleue brodée d'or. Celui-ci s'attache aux biens de la terre, représentés par une campagne rudimentaire, où défilent divers animaux. Terrain vert avec des petits arbres; fond rouge à dessins d'or.

N° 14. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MS. FRANÇ. 174. c. 139[0]

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XVI, *b*.

Description générale. — Un vol. in-fol. Beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,397 × 0m,280. Justification : 0m,265 × 0m,178. 2 colonnes, avec 0m,020 d'intervalle : 42 à 46 lignes.

Il contient les douze derniers livres du traité et comprend 2 ff. blancs et 375 numérotés, dont le dernier blanc. Le fol. 2 commence par ces mots : « et autres hautes matières » et le 374 et dernier rempli : « de loyauté et d'equité ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Maroquin rouge aux armes de France, dos orné du chiffre royal avec fers. Titre : CITÉ DE DIEU. | LIV. XI. XII. (*sic*).

Écriture. — Réglée, *en lettre de note* claire, mais assez lâchée. Titre courant en rouge; ex. : XIe livre. On lit à la fin, au verso du dernier fol. 374 : *Des livres de Marcoussis pour Monseigneur de Guienne, mis au Louvre en garde. J. Darsonval.* Sur la garde de tête est inscrite la mention suivante, de la main du bibliothécaire de Blois : *Des histoyres et livres en françoys | au pultre premier devers les fossés*, et plus bas, de l'écriture de Jean Gosselin, le titre suivant : *Saint Augustin de la Cité de Dieu | depuis le XIe livre iusques au XXIIe.*

Initiales. — Les grandes, en tête des livres, présentent un fond bleu et rouge à dessins blancs avec des petites fleurs de lierre de même couleur se détachant sur un fond d'or. Les petites, en tête des chapitres, sont tracées en or sur fond bleu et rouge.

Bordures. — Il n'y en a qu'au commencement des livres. Elles sont formées d'un montant or et bleu d'où s'échappe un branchage finissant en feuillage de lierre rouge et or et se rattachant à l'initiale. Au fol. 3, commencement du Liv. XI, la bordure comporte les quatre côtés, avec, en bas, les armes de France.

Provenance. — Ce manuscrit de la *Cité de Dieu*, amputé de sa première partie, a subi bien des tribulations au XVe et au XVIe siècle. Objet d'une confiscation et, plus tard, d'une cession plus ou moins volontaire, il nè trouva de repos, après bien des déménagements, que lorsqu'il prit place à Paris dans la Bibliothèque du Roi.

La première trace que nous en avons nous ramène à la fin du XIVe siècle, à Marcoussis, petit bourg de l'Ile-de-France, à six lieues de Paris, où habitait Jean II

de Montaigu, surintendant des finances et grand maître de France. C'est là[1] que ce seigneur avait fait construire un des plus beaux châteaux de l'époque et, à côté, un superbe monastère où il avait appelé des religieux de l'ordre des Célestins. Son grand-père, Robert le Gros, avait été, à la fin de sa vie, secrétaire et trésorier des chartes de Charles V, et son père, Gérard de Montaigu, avait hérité de ses charges. Celui-ci sut élever sa fortune par les services qu'il rendit à Charles V et aussi par la beauté de sa femme, Biette de Cassinel, aux charmes de laquelle on prétend que le Roi ne fut pas insensible. Chambellan de ce prince, il l'accompagna dans la tombe en 1380. Jean II de Montaigu, qui avait alors environ trente ans, était déjà associé aux dignités de son père et avait été élevé avec le jeune Roi. Aussi fut-il en pleine faveur sous le nouveau règne et joua-t-il un rôle prépondérant dans les rivalités sanglantes qui déchirèrent la cour de France aux prises avec les ambitieuses visées des oncles de Charles VI. Comblé de biens et d'honneurs, le grand maître de l'hôtel vit cependant sa fortune décroître lors de la maladie du Roi qui ne pouvait plus le soutenir contre ses ennemis et, poursuivi de la haine du Duc de Bourgogne, il périt par les ordres de ce prince. Son biographe[2] a raconté en détail cette tragique histoire. Qu'il suffise de dire que, décapité aux Halles le 17 octobre 1409, il eut sa tête portée au bout d'une lance, tandis que son tronc fut pendu par les aisselles au gibet de Montfaucon. Les funèbres débris ne furent enlevés que trois ans après, en 1412, et remis aux Célestins de Marcoussis qui, restés fidèles dans le malheur, rendirent les derniers honneurs à la mémoire de leur bienfaiteur.

Parmi les biens confisqués de Jean II se trouvait la bibliothèque de Marcoussis, qui contenait notre manuscrit, encore complet de ses deux volumes. Avait-il été commandé par Gérard de Montaigu, mort en 1380, qui avait dû, comme nous l'avons vu, avoir de fréquents rapports avec Raoul de Praelles, son contemporain et son collègue à la cour de Charles V? Avait-il été exécuté pour Jean II, qui avait intimement connu le maître des requêtes? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. L'âge du manuscrit permet d'envisager l'une ou l'autre de ces deux hypothèses, car il date certainement de la période de 1380 à 1400. La perte du premier volume est fort regrettable, car il se pourrait que le frontispice portât des indications précieuses, devises ou armes, mal effacées par la suite[3]. On ne peut les distinguer dans le 2ᵉ volume.

Quoi qu'il en soit, en vertu de lettres datées du 26 octobre 1409, faisant don à Monseigneur de Guyenne[4] de toutes les terres de l'infortuné maître de l'hôtel, la librairie de Marcoussis fut transportée au Louvre, le 7 janvier 1410, par le secrétaire

1. Cette terre lui vint, en 1388, de Ferry Cassinel, évêque d'Auxerre, son oncle. Mlle de La Baume-Pluvinel, propriétaire du château de Marcoussis, possède encore le *Terrier* de ce domaine, établi à la fin du xvᵉ siècle et orné de quinze remarquables peintures. On y voit les détails de l'architecture de cette belle demeure et des scènes relatives à la vie de Jean de Montaigu et de ses successeurs.

2. Lucien Merlet, *Biographie de Jean de Montaigu*, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3ᵉ série, tom. III, 1852.

3. La devise de Jean de Montaigu était : *Ilpadelt*, dont chaque lettre annonce les mots suivants : *Je l'ai promis à Dieu et l'ai tenu*. Ses armes se blasonnaient ainsi : *d'argent à la croix d'azur*, *cantonnée de quatre aigles*, *au vol éployé de gueules*, *becquées et membrées d'or*. Il habitait à Paris l'hôtel du Porc-Épic, que lui avait donné le Duc de Berry en 1404. Cet hôtel, dont la tourelle d'escalier et les cariatides étaient l'ornement de la pittoresque rue Charlemagne et dont la démolition accuse tant de négligence de la part de l'administration municipale, avait abrité quelques années auparavant Hugues Aubriot et devait plus tard être la demeure de l'amiral Malet de Graville. Il est curieux de constater que ces trois hommes, dans l'espace d'un siècle, ont possédé chacun un bel exemplaire de la *Cité de Dieu* : Ms. add. 15244-45 du British Museum et Mss. 174, 18 et 19 de la Bibliothèque Nationale.

4. M. Henry Martin, dans son *Térence des Ducs*, Paris, Plon-Nourrit, in-4°, 1907, pp. 4-7, a consacré quelques lignes intéressantes au Duc de Guyenne, bibliophile.

du duc Louis, dauphin et chef du conseil de régence. « *Ce sont les livres que noble et puissant prince monseigneur le duc de Guienne, ainsné fils du roy Charles le sixième de ce nom roy de France, a envoiés en la librairie du roy nostre dit seigneur au Louvre, par maistre Jean d'Arsonval*[1], *confesseur et maistre d'escolle de mon dit seigneur de Guienne. Et lesquels ont eté receus et mis en la dicte librairie par moy Giles Malet, maistre d'ostel du roy nostre dit seigneur et garde de la dicte librairie, le 7 de janvier 1409.* » (1410 n. s.)[2].

Nos deux volumes étaient ainsi décrits : « *La premiere partie de la Cité de Dieu en françoys et lettre de note, couvert de cuir à emprainte à II fermoers de laton dorez.* » Et « *L'autre partie pareillement escripte en françoys et aussi couverte et a II tels fermoers.* »

Ils ne restèrent pas longtemps habillés de cette sorte. C'est ce qu'atteste l'inventaire d'Antoine des Essarts, terminé le 11 mars 1412. On y lit en effet : « *La première partie de saint Augustin de la Cité de Dieu de la translacion de Raoul de Praelles escripte en françois de bonnes lettres de note a 2 colombes, commençant au 2e fol.* : Et puis est mise, *et au derrenier* : cion des aages de l'Umain, *couvert de cuir vermeil empraint a bouillons et deux fermoirs de cuivre dorez et tissu de soie noire. — Et l'autre partie du dit saint Augustin de la Cité de Dieu pareillement escripte, couvert et fermant comme dessus, commençant au fol. 2 :* Et aultres haultes matieres, *et au derrenier :* de loyauté et dequité, *prisez les deux parties ensemble XXXII l. p.*[3] ».

En se reportant à notre description donnée plus haut, nous voyons que ce second volume est bien le Ms. franç. 174, dont nous nous occupons ici.

Ils étaient encore à la librairie du Louvre en 1416, comme le montre l'inventaire dressé par Garnier de Saint-Yon[4]. A partir de ce moment nous perdons leur trace. Jean, duc de Berry, qui mourait cette même année, recommandait à ses héritiers, par son testament, de restituer les joyaux précieux qu'il avait mis dans ses coffres et qui provenaient de feu Jean de Montaigu. Témoignage irrécusable de l'opinion que ce prince avait gardée de l'innocence du grand maître[5]. On ne sait si pour les mêmes motifs les manuscrits furent restitués à la veuve ou au fils de Montaigu. Il est plus probable qu'ils passèrent en Angleterre lors de la dispersion de la Bibliothèque Royale et de la mort du Duc de Bedford[6]. C'est là que l'on pense que Louis de Bruges[7], seigneur de la Gruthuyse, acheta le second volume déjà séparé du premier et qu'il y fit mettre ses armes : *1 et 4, d'or à la croix de sable*, qui est Gruthuyse et *2 et 3, de gueules au sautoir d'argent*, qui est van der Aa, et le collier de la Toison d'or, plus tard recouvertes par l'écusson de France[8]. On distingue très bien les sautoirs d'argent, mais on ne saurait deviner d'autres armes antérieures. Nous serions disposés à croire que le manuscrit primitif n'avait pas d'écusson et que Louis de Bruges a

1. Jean d'Arsonval, évêque de Chalon, mort le 27 août 1416. Cf. Henry Martin, *Le Térence des Ducs*, p. 9.
2. Ms. franç. 2700 de la Bibl. Nat., fol. 37 v°, *Catalogue des livres du roi Charles V*.
3. Ms. franç. 2700 de la Bibl. Nat., fol. 132 v°, et Douët-d'Arcq, *Inventaire de la Bibliothèque de Charles VI*, Paris, Pour la Société des Bibliophiles, 1867, pp. 60-61.
4. Pour Antoine des Essarts et Garnier de Saint-Yon, cf. M. Léopold Delisle, dans *Recherches sur la librairie de Charles V*, Paris, 1907, tom. I, pp. 20 et 21.
5. Paulin Paris, *Les Manuscrits françois*, tom. II, p. 50.
6. M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 398, Appendice XIX : le Duc de Bedford, bibliophile.
7. M. Léopold Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, tom. I, p. 140, note.
8. Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, 1831, Ms. n° 22, p. 127.

fait ajouter ses armes par-dessus la bordure, qui se continuait, avant ce travail, sans interruption. Nous verrons plus loin que le célèbre amateur se fit faire un premier volume pour avoir un exemplaire complet. C'est le Ms. franç. n° 17 de la Bibliothèque Nationale.

L'exemplaire ainsi complété entra dans la bibliothèque du roi Louis XII, soit par le fait d'une confiscation, soit en vertu d'un arrangement dont nous ne connaissons pas les conditions. Surchargé des armes de France, opération qui fit croire qu'on voulait dissimuler son origine, il reçut les inscriptions de la Bibliothèque de Blois et, comme le manuscrit précédent, 170-171, il n'arriva à la Bibliothèque de la rue Richelieu qu'après avoir passé par Fontainebleau et par Paris, rue de la Harpe et rue Vivienne.

Miniatures. — Les miniatures de ce Manuscrit, quoique assez médiocres, offrent un certain intérêt, parce qu'elles trahissent les tendances de l'époque à s'affranchir des formes habituelles qui consistaient à dresser derrière les personnages un fond décoratif, placage d'or, mosaïque, carreaux de couleurs variées et étoffes brodées. Notre manuscrit nous donne encore nombre de ces tableaux (ff. 3, 244 v°, 308 et 340), où les personnages sont simplement plaqués sur cette décoration. Cependant quelques-uns, tout en présentant ce procédé, nous montrent un premier plan composé de terrains et de constructions (ff. 25, 42, 57 v°, 120 v°, 161 v° et 275). Enfin, deux d'entre eux (ff. 83 et 192) entrent franchement dans la nouvelle voie et nous offrent, sinon une perspective lointaine, du moins, un certain horizon s'étendant jusqu'à des ciels, qui remplacent les anciens fonds à carreaux et à losanges. Il est à croire qu'ils ont été tracés par la main d'un autre artiste, ayant pris part à l'exécution du manuscrit.

Toute cette illustration doit être attribuée à des gens de métier des provinces du Nord de la France qui travaillaient peut-être à Paris. Le dessin est primitif et souvent mauvais. Les gestes sont gauches et irréguliers (f° 42), les couleurs crues et conventionnelles. Les paysages semblent bizarres avec leur terrain jaune ardent. Seule la miniature du fol. 83, qui nous fait assister à la scène du déluge, réalise un progrès sensible dans l'étude encore rudimentaire de la perspective. L'interprétation se rapporte à la *Famille n° 2*, dont nous avons tracé le Tableau pp. 194 et 195.

Voici la description de ces peintures :

LIVRE XI. — fol. 3. — H. 0m,177×0m,172. — *Le Rédempteur.* — Au centre, le Christ au nimbe crucifère, enveloppé d'un manteau rouge qui laisse voir les plaies de la Passion, est assis sur l'arc d'or des nuées. Deux anges, aux ailes rouges et vertes, volent à ses côtés en soufflant dans des trompettes. A dextre la Vierge en bleu, à senestre saint Jean en rose, tous deux nimbés et agenouillés sur la terre, près de quatre tombes dont émergent une femme et trois hommes. Aux angles, les quatre Évangélistes, représentés par leurs attributs, aigle, ange, lion et taureau nimbés d'or, tenant des phylactères laissés en blanc. Au premier plan, sol vert, fond rouge à carreaux d'or.

LIVRE XII. — fol. 25. — H. 0m,073×0m,075. — *Création de l'homme.* — Dans un jardin vert, avec 4 arbres, entouré de murailles roses à créneaux, le Seigneur, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge, procède à la création d'Adam, représenté en buste étendu à terre. En dehors cinq diables noirs dansent dans l'attente du péché. Sol bleuâtre, fond à losanges roses, bleus et or. (Voir *Planche XVI*, *b*.)

LIVRE XIII. — fol. 42. — H. 0m,074×0m,075. — *Adam et Ève chassés du Paradis.* — On aperçoit le même jardin et les mêmes constructions roses. Adam et Ève sortent, en se cachant avec de grandes feuilles de vigne, chassés par un ange aux ailes rouges qui brandit une épée. Sol grisâtre, fond à carreaux roses, bleus et or.

LIVRE XIV. — fol. 57 v°. — H. 0m,073×0m,075. — *Mariage.* — Mêmes constructions roses, mais avec le sol et les arbres jaune clair. Adam et Ève, à l'état

de nudité, ont les mains jointes par le Seigneur nimbé, robe bleue et manteau rouge, qui se tient entre eux deux.

LIVRE XV. — fol. 83. — H. $0^m,080 \times 0^m,075$. — *Déluge.* — Dans une mer grise, dont les vagues sont représentées par des traits ondulés blancs, des hommes, du bétail, des chevaux se débattent au milieu des débris de maisons et d'arbres déracinés. Un clocher d'église et une tour émergent au-dessus des eaux. Rochers à l'horizon et ciel bleu foncé. Cette miniature d'une jolie tonalité fondue, sans fond mosaïqué, est déjà d'une époque de transition et trahit l'inspiration d'un artiste novateur.

LIVRE XVI. — fol. 120 v°— H. $0^m,072 \times 0^m,075$. — *Abraham.* — Le patriarche, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rouge, est debout au seuil d'une maison à pierres grises, avec un toit de tuiles roses. Trois anges roses, nimbés d'or avec des ailes rouges, dont un est à genoux devant lui, viennent lui annoncer les intentions du Seigneur. Sol jaune très clair, fond noir à dessins losangés d'or.

LIVRE XVII.— fol. 161 v°.— H. $0^m,075 \times 0^m,073$. — *David.* — Sur un fauteuil rose, le Roi couronné, vêtu d'un manteau bleu, une harpe à ses pieds, explique les livres saints et dicte ses psaumes à un auditoire de six élèves. Sol jaune clair, fond rouge à dessins carrés d'or.

LIVRE XVIII. — fol. 192. — H. $0^m,070 \times 0^m,076$. — *Prophète.* — Devant une ville forte aux murailles roses, un prophète à grande barbe, manteau lie de vin, les bras croisés, semble recevoir les ordres du Seigneur qui apparaît dans les nuées en buste rouge. Sol et paysage jaunâtre, ciel bleu à étoiles d'or.

LIVRE XIX. — fol. 244 v°— H. $0^m,068 \times 0^m,075$. — *Varron le philosophe.* — Il est assis au centre, en bleu et rouge, tête nue, discutant avec des docteurs et des philosophes devant un auditoire de cinq disciples à genoux devant lui. Costumes variés aux couleurs vives, sol jaune, fond mosaïqué bleu et or.

LIVRE XX. — fol. 275. — H. $0^m,070 \times 0^m,072$. — *L'Antéchrist*[1]. — Devant un édicule aux murailles

1. Le sujet de cette peinture revient dans onze de nos manuscrits des *Familles 1* et *2*. Il est donc nécessaire, pour ne pas nous répéter, d'en donner ici, une fois pour toutes, une explication raisonnée, qui, à vrai dire, n'est pas sans difficultés.

Il s'agit de l'Antéchrist dont ont parlé tous les Docteurs de l'Église et tous leurs commentateurs. Ils sont tous d'accord, en se répétant, pour affirmer que Satan, sous cette forme, sortira de sa maison avant le Jugement dernier, fera des prodiges avec la permission de Dieu et qu'il séduira ceux dont la foi n'aura pas été assez vive pour résister à ses mensonges et qui l'adoreront comme le Messie.

Nos peintres l'ont représenté dans deux motifs distincts :

Premièrement, dans les cieux, sous les apparences du Messie, mais entouré par des diables et adoré sur terre par des hommes agenouillés. Parmi ceux-ci on distingue Gog et Magog qui personnifient « les nations qui sont aux quatre coins de la terre », ainsi qu'Élie et Henoch qui doivent revenir convertir les juifs et combattre l'imposteur. (Mss. de la *Famille n° 3*, 9295 de la Bibl. Roy. de Bruxelles, Descript. n° 16, et 755 du Museum Meermanno-Westreenianum de la Haye, Descript. n° 27);

Deuxièmement, sous les traits d'un vieil ermite barbu, sortant de sa maison et abusant les habitants de la terre, en faisant descendre le feu du ciel sur ses disciples comme le Christ l'avait fait, avec le Saint Esprit, pour ses Apôtres. (Autres Mss. de la *Famille n° 3* et tous ceux de la *Famille n° 2*).

Voici maintenant un résumé rapide des principaux textes sur lesquels se sont appuyés nos artistes.

SAINT JEAN. — *Apocalypse.* Chap. XX, verset 7. « Après mille ans, Satan sera délié et il sortira de prison et il séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, Gog et Magog. »

SAINT PAUL. — *IIe Épître aux Thessaloniciens.* Chap. II, p. 9. « Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité. »

LACTANCE. — *De Vita beata.* Livre VII, chap. XVI et XVII. Il parle des prodiges que Dieu donnera à l'Antéchrist la faculté de faire apparaître.

SAINT JÉRÔME. — *Epistola CXXI ad Algasiam*, chap. XI. Réponse à la *Onzième question relative à la 2e épître de saint Paul aux Thessaloniciens.* Il compare les œuvres de l'Antéchrist à celles de Satan. « Il aura tous les pouvoirs, les signes, les prodiges, mais tout cela sera mensonges. »

SAINT AUGUSTIN. — Chap. XI et XIX du Liv. XX du *De Civitate Dei.* Il s'appuie sur le commentaire de saint Jérôme sur *Ezechiel* (chap. XXXVIII) pour affirmer que Gog et Magog signifient la *maison* et *celui qui en sort*, et pour répéter que l'Antéchrist séduira les nations autant qu'il pourra par une infinité d'artifices.

RAOUL DE PRAELLES et les autres commentateurs du *De Civitate Dei* s'en rapportent au Maître des Histoires et à Nicolas de Lyre.

REMI D'AUXERRE. — *Sancti Remigii, episcopi rhemensis, explanationes epistolarum beati Pauli Apostoli*, Moguntiae, 1614, pp. 267-269. Il insiste sur le côté mensonger et abusif que représentent les prodiges permis à l'Antéchrist, mais qui ne sont que mensonges et fantaisies : « alia multa signa facere, sed mendacia erunt et a veritate aliena. »

PIERRE COMESTOR. — *Bible historiée*, traduite par Guyart des Moulins, chap. de l'épître II de saint Paul aux Thessaloniciens. « Signes et démontrances que l'Antéchrist fera pour abuser le monde. »

NICOLAUS DE LYRA. — *Les grandes postilles et expositions sur les Épîtres et les Évangiles de toutes langues*, translatées par Pierre Desrey, Paris, Ant. Vérard, 1511-12, 5 vol. in-fol. Au IIIe volume, ff. 209-211 : « cest assavoir que plusieurs

roses, l'Antéchrist, représenté par un vieillard, en robe rouge et manteau bleu, avec un voile blanc sur la tête, présente un faisceau de trois tisons ardents à un autre vieillard, vêtu de violet, capuchon noir, qui est suivi de deux personnages à bonnets jaune, bleu et rouge. Fond mosaïqué bleu, rouge et or.

LIVRE XXI. — fol. 308. — H. 0m,073×0m,075. — *Jugement dernier.* — Répétition de la peinture du fol. 3, mais réduite et sans les quatre Évangélistes. Fond rouge à dessins d'or.

LIVRE XXII. — fol. 340. — H. 0m,072×0m,076. — *Couronnement de la Vierge.* — Se détachant sur un fond bleu foncé, le Seigneur, en rouge, bénit la Vierge. Six saints de chaque côté. Six moines et ecclésiastiques au-dessous. Mauvaise miniature barbouillée.

N° 15. AMIENS, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, MS. FRANC. 216. c. 1390

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XI, *b* et *d*.

Description générale. — Deux vol. in-fol. Vélin. Tome I. Dimensions des ff. : H. 0m,390×0m,270. Justification : 0m,272×0m,186. 2 colonnes, avec 0m,015 d'intervalle : 41, 43 et 46 lignes.

Tome II. Dimension des ff. : H. 0m,372×0m,270. Justification : 0m,245×0m,170. 2 colonnes, avec 0m,020 d'intervalle : 46 lignes.

Les deux volumes complets de leurs vingt-deux livres ont été mutilés et les feuillets numérotés par la suite : 378 ff. au tome I et 413 au tome II. Au tome I, le fol. 2 commence par ces mots : « En bataille cest assavoir ». Le fol. 378 : « en lart de medecine ». Au tome II, le fol. 2 commence par : « une cité delaquele » et le fol. 413 : « ont point sont serfs ».

En tête du tome I, au fol. 1, on lit : *Premier volume des livres de saint Augustin de la Cité de Dieu* et en bas, *ex bibliotheca fulientina monasterii Ambianensis.* Au dernier fol. après l'*explicit* du Liv. X, on remarque la signature suivante avec paraphe : *Jacques de Créquy*[1]. Le tome II porte la mention de la même provenance, la date de la traduction par Raoul de Praelles et la même signature. Nous n'avons trouvé ni armes, ni devises, ni légendes sur les feuillets qui ont subsisté.

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames. Il manque plusieurs feuillets au commencement de chaque livre.

Reliure. — En basane rouge, exécutée en 1824. Le relieur a, par mégarde, poussé les nos I et II au dos des tomes II et I. Le rédacteur du catalogue a été victime de cette erreur et a donné au tome I la description du tome II et vice versa. C'est ainsi

delais seront la foy chrestienne a la venue de l'Antechrist, lequel faussement et abusivement se dira estre le messye promis en la loy. Il dira : je suis le Christ, par quoi il seduira et decevra plusieurs personnes. »

SAINT BÉAT. — *In Apocalypsin Commentaria.... nunc primum edita opera et studio Henrici Flores*, Matriti, Joachim Ibarra, 1770, in-4°, pp. 443-444. Parmi les prodiges qui seront départis à l'Antéchrist, il cite le feu qu'il fera descendre du ciel devant les hommes, ce qui lui permettra de séduire les habitants de la terre, c'est-à-dire les incrédules.

Quaestio quodlibetica de adventu Antichristi, Erfurth, 1491. Résumé des opinions des différents docteurs.

De Antechisto (sic). — S. l. n. d.; in-fol. de 22 ff. à 2 colonnes, car. goth. (Bibl. Nat., Rés. D. 1818); 22 grandes gravures sur bois de l'histoire de l'Antéchrist. Fol. *b* : « Il séduira les habitants de la terre par les prodiges et fera descendre le feu du ciel sur ses disciples pour imiter le Christ. »

1. Dans le *Catalogue méthodique de la Bibliothèque communale*, par GARNIER, on lit : ROEGNY.

qu'il dit que l'ouvrage commence par la représentation de la *Rédemption*, tandis que cette miniature occupe seulement l'en-tête du Liv. XI, début du tome II[1].

Écriture. — En *lettre de forme*, assez médiocre. Les cahiers ont été copiés par des scribes différents, qui, n'ayant pas observé la même justification, ont tracé un nombre de lignes qui n'est pas toujours le même. Pas de titre courant; quelques notes marginales. Les en-têtes de chaque livre et de chaque chapitre ou explications sont en rouge.

Initiales. — Les grandes, au commencement des livres, sont tracées en couleur sur fond or, avec, au milieu, de jolies fleurs multicolores. Les petites sont bleues, rouges, noires et or.

Bordures. — Elles sont formées d'un feuillage de lierre, dessiné à la plume, et rehaussé de petites fleurs de couleur et d'or, qui entourent la marge dans les feuillets, où il y a des miniatures.

Provenance. — La mention d'un *Jacques de Créquy*, que nous avons relatée plus haut, n'indique pas que le manuscrit ait été exécuté pour ce personnage. Elle n'est qu'une marque de possession, peut-être postérieure à l'établissement de l'exemplaire, car nous ne trouvons ni armes, ni devises[2].

Nous connaissons plusieurs Jacques de Créquy, sans que nous puissions identifier le possesseur de nos volumes. Il y avait un Jacques de Créquy[3], dit de Heilly, lieutenant général de Guyenne en 1413, fait prisonnier à Azincourt. Le Père Anselme en cite deux autres : Jacques de Créquy[4], religieux en l'abbaye de Saint-Jean au Mont-lez-Thérouenne, vers 1400, et Jacques de Créquy[5], chambellan du Duc de Bourgogne, qui fut fait prisonnier à la bataille de Nancy en 1476 et mourut sans enfants à Louvain en 1480. C'est ce sire de Créquy qui fut chargé avec Carondelet de transmettre au roi Louis XI une note comminatoire émanant de Charles le Téméraire. Un sieur de Créquy était abbé de Saint-Bertin en 1440 et chevalier de la Toison d'or. La Bibliothèque Nationale conserve le Ms. franç. 12554, *Histoire de Guy de Hanton* (Roman de Bovon de Hanstone) qui porte cette inscription : *Ce livre est à mons. de Créquy et traitte de Guy, S^r de hantoune, du realme d'Angleterre.*

Quoi qu'il en soit, notre manuscrit passa plus tard dans la bibliothèque des Feuillants d'Amiens et de là fut versé dans la Bibliothèque municipale de cette ville.

Miniatures. — Ce manuscrit est déplorablement mutilé[6]. La grande miniature et les douze vignettes, qui ont échappé à la destruction, permettent cependant de se rendre compte de l'illustration dont il avait été l'objet, quoiqu'elles soient abîmées et que les couleurs en soient passées. Le dessin est assez pauvre et quelquefois tout à fait mauvais (Liv. XVIII). Les couleurs, appliquées avec crudité, manquent de fondu. La composition est très simple et même banale. Seules les attitudes sont justes et on ne peut nier une certaine grâce dans la personne de la Vierge. Le paysage

1. *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France, Départements*, série in-8°, tom. XIX, 1893, p. 101.

2. Les armes des Créquy étaient : *d'or au créquier de gueules.* Elles se trouvent dans le Ms. 149 de la Bibliothèque de Boulogne-sur-Mer, *Les admirables histoires des nobles princes de Henau*, qui vient de l'abbaye de Saint-Bertin, et dans le *Livre de Mélusine*, qui faisait partie de la librairie des Ducs de Bourgogne. Cf. Barrois, *Librairie Prototypographique*, p. 230, n° 1627.

3. Ulysse Chevalier, *Répertoire bio-bibliographique.*

4. *Histoire généalogique*, tom. VI, p. 781.

5. *Id.*, tom. VI, p. 782.

6. Il y avait peut-être une grande miniature de tête, comme au 2° volume, mais il n'en reste plus trace.

n'apparaît que rudimentairement et ce sont des intérieurs d'architecture ou des fonds mosaïqués et formés d'étoffes tendues qui limitent la scène.

On peut distinguer deux mains dans l'exécution des peintures : l'un des artistes a une prédilection pour les vêtements blancs, l'autre est plus précis et plus vivant. Le style est français et fait penser à quelques peintres de deuxième ordre qui auraient travaillé vers 1390 au nord de Paris, peut-être à Rouen. Ils ont eu sous les yeux le Ms. 6271 du Duc de Berry, que nous avons déjà décrit, ainsi que le prouve l'analogie des sujets traités qui ressort des dispositions du Tableau de la *Famille n° 2* que nous avons dressé pp. 194 et 195.

Voici la description de ces peintures :

Tome I. — Prologue. — fol. 1. — H. 0m,071 × 0m,076. — *Présentation du manuscrit.* — Charles V, sans ressemblance avec ce que nous en connaissons, est assis sous un dais, couronné, vêtu d'une robe rouge et d'un manteau bleu et assisté de trois conseillers, en bleu, rouge et vert. Il reçoit les hommages du manuscrit recouvert de velours rouge, des mains de Raoul de Praelles, agenouillé, tonsuré et vêtu de bleu avec un gros nœud rouge sur l'épaule gauche. Tentures rouges dans le fond de la salle. Dalles vertes. (Très abîmée par le frottement).

LIVRE II. — fol. 31. — Feuillet enlevé.

LIVRE III. — fol. 68. — Feuillet enlevé.

LIVRE IV. — fol. 143. — Miniature découpée.

LIVRE V. — fol. 185. — H. 0m,075 × 0m,072. — *La roue de la Fortune.* — Un roi, couronné, vêtu de bleu avec une ceinture d'or et portant des ailes rouges, fait tourner la roue de la Fortune. Trois bourgeois sont attachés à la circonférence. Fonds mosaïqués or, rouge et bleu; dalles vertes.

LIVRE VI. — fol. 231 v°. — H. 0m,115 × 0m,080. — *Idoles.* — Intérieur d'une chapelle d'art français. Autel d'or avec broderies sur lequel sont placées trois idoles d'or. Varron et Apulée, en blanc, avec des voiles gris, placés à droite et à gauche, au premier plan, discutent en comptant sur leurs doigts.

LIVRE VII. — fol. 255. — Feuillet enlevé.

LIVRE VIII. — fol. 290. — Miniature découpée.

LIVRE IX. — fol. 325 v°. — H. 0m,076 × 0m,077. — *La Philosophie.* — Un docteur est assis dans une chaire de bois jaune avec un pupitre qui porte un manuscrit. Il écrit sur un rouleau. Trois diables volent autour de lui. Terrain vert à fleurs jaunes; fond avec un ciel bleu.

LIVRE X. — fol. 347. — H. 0m,090 × 0m,072. *Néo-platonisme.* — Un philosophe, même chaise et même pupitre, compulse des manuscrits. Deux démons l'entourent. Le Seigneur, dans un ciel bleu, au milieu de cohortes célestes rouges, se détache sur un fond d'or et semble l'inspirer.

Tome II. — LIVRE XI. — fol. 1. — H. 0m,154 × 0m,164. — *Le Rédempteur et les 4 Évangélistes.* — Le Rédempteur, avec le nimbe crucifère d'or, se détache sur une auréole rouge et montre les plaies de la Passion. La Vierge, vêtue de blanc et nimbée d'or, est assise à sa dextre dans une jolie attitude. A senestre, saint Jean agenouillé est enveloppé d'un manteau d'or. Six anges blancs sonnent de la trompette. En bas, trois morts émergent de leurs tombes creusées dans un sol jaune parsemé de fleurs. Aux quatre angles, les Évangélistes, représentés sur fond bleu par leurs figures symboliques, avec leurs noms inscrits sur des banderoles, complètent ce tableau. (Miniature endommagée).

LIVRE XII. — fol. 26. — Miniature découpée.

LIVRE XIII. — fol. 46. — Miniature découpée.

LIVRE XIV. — fol. 64 v°. — H. 0m,090 × 0m,073. — *Le premier mariage.* — (*Planche XI, b.*) Dans une chapelle aux tentures rouges à fond d'or, le Seigneur, nimbé d'or, vêtu d'un manteau rouge et d'une robe bleue, unit les mains d'un Adam brun et d'une Ève blonde dont la nudité laisse voir les formes très grasses, d'une anatomie française. Dalles vertes.

LIVRE XV. — Feuillets enlevés.

LIVRE XVI. — fol. 136. — Miniature découpée.

LIVRE XVII. — fol. 179. — H. 0m,085 × 0m,075. — *David.* — Le roi David, en bleu, couronné, est assis sous un dais rouge, dans une salle tendue d'étoffes jaunes à fleurs d'or. Quatre prêtres sont à genoux devant lui. Dans le fond, un arbre vert se détache sur un ciel bleu. Dalles vertes.

LIVRE XVIII. — fol. 211 v°. — H. 0m,090 × 0m,076. — *Nativité.* — La Vierge, en blanc, est couchée sur un lit rouge. Elle tient l'Enfant Jésus, blanc, nimbé d'or, à bras tendus, dans un geste très mal dessiné. Une étable, derrière, nous laisse voir le bœuf et l'âne. Saint Joseph, vieux et courbé, vêtu de bleu, est assis sur un escabeau et tourne avec une cuiller la soupe qui cuit dans une marmite à crémaillère, suspendue au-dessus d'un brasier. Ciel bleu. (Endommagée.)

LIVRE XIX. — fol. 272. — H. 0m,098 × 0m,075. *Marcus Varron.* — Varron, en bleu, est assis dans une chaire et parle à un auditoire composé de quatre

personnages assis et de trois à genoux au premier plan. Les figures sont passées et les costumes rappellent les modes de 1400. Tentures rouges, fonds mosaïqués, dalles vertes.

LIVRE XX. — fol. 303 v°. — H. 0m,081×0m,077. — *L'Antéchrist.* — (*Planche XI, d.*) Devant un ermitage, un pieux personnage, vêtu de gris, à l'attitude voûtée et tenant un chapelet entre ses doigts, donne des tisons enflammés à quatre seigneurs richement vêtus qui viennent à lui. Quelques traces d'un paysage vert, ciel bleu.

LIVRE XXI. — fol. 339 v°. — H. 0m,080×0m,070. — *L'Enfer.* — La bouche blanche, vue de profil, de la Bête infernale s'ouvre pour engloutir une troupe humaine convulsionnée, que les démons poussent dans les flammes. Ciel bleu.

LIVRE XXII. — fol. 375 v°. — H. 0m,098 ×0m,077. — *Couronnement de la Vierge.* — Le Seigneur couronne la Sainte Vierge au milieu des troupes célestes qui se détachent sur un fond d'or. En dessous, trois cercles concentriques bleus laissent voir quelques saints. (Endommagée).

N° 16. BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, MSS. FRANÇ. 9294-9295. c. 1390

Saint Augustin, la Cité de Dieu.
Traduction et Commentaires de Raoul de Praelles.

VOIR PLANCHE XVI, *a.*

Description génerale. — 2 vol. pet. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,360 ×0m,270. Justification : 0m,245×0m,180. 2 colonnes, avec 0m,017 d'intervalle : 36 lignes.

Le tome I (9294) contient les dix premiers livres du traité et comprend 1 fol. blanc, 410 ff. numérotés[1] et 1 blanc. Les deux ff. de tête, qui probablement étaient décorés de miniatures, manquent. Le cahier n'a, en effet, que 6 ff. Le fol. 1 commence par ces mots : « si grans et si apertes », le 2e par : « faire et translater » et le 410e par : « que nous aions moins satisfait ».

Le tome II (9295) contient le reste du traité et comprend 384 ff. numérotés dont le dernier blanc. Le fol. 2 commence par ces mots : « combien que au commencement » et le 383e par : « les autres selon raison ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Veau racine, avec les armes de Belgique au dos et sur les plats, tranche dorée. Titre : Cité de Dieu | par | Saint Augustin | 1 | 2 | Bibl. Royale. Une étiquette intérieure reproduit cette indication.

Écriture. — Réglée noire, en *lettre de note*, très régulière. Titre courant en lettres ou chiffres rouges. Le folio blanc, qui suit le fol. 410 du premier volume, porte cette mention : *KK*, 3-5, cote de la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège. Le premier et le dernier feuillet de chaque volume sont marqués de l'estampille rouge, aux faisceaux de la Bibliothèque Nationale de Paris, ce qui indiquerait qu'à cette époque les deux feuillets de tête avaient déjà disparu.

Initiales. — Les grandes, en tête des livres, sont en rouge et en bleu sur un fond d'or parsemé de feuillages et de fleurs de toutes couleurs. Les petites sont très simples, en or et en bleu.

Bordures. — Au commencement des livres, il y a un étroit montant bleu, rouge

1. Entre les ff. 327 et 328, il y a un fol. qui n'est pas numéroté.

et or, qui donne naissance à un riche feuillage, avec fleurs de lierre, qui se relie à l'initiale dont il semble être une floraison.

Provenance. — Ce manuscrit date de la fin du XIV[e] siècle et doit avoir été exécuté vers 1390. Nous ne savons pour qui il a été établi. On voit bien, dans la miniature du Liv. IV, le roi Ptolémée porter une bannière où l'on remarque les armes suivantes : *d'azur à 3 tortues d'or, posées 2 et 1*, mais il est bien probable qu'elles sont de fantaisie. Le manuscrit entra à une époque indéterminée dans la bibliothèque de Saint-Laurent de Liège. Enlevé par les troupes de la République française, lors de l'invasion de la Belgique, il fit un court passage à la Bibliothèque Nationale de Paris et fut rendu, en 1815, à la Bibliothèque de Bruxelles qui le garda.

Miniatures. — Elles sont au nombre de 21, une en tête de chaque livre, celle du Liv. I ayant disparu[1]. Exécutées vers 1390 par un peintre flamand ou du nord de la France, elles ne peuvent être attribuées à un véritable artiste, mais elles semblent être l'œuvre d'un miniaturiste de métier sans originalité. Les têtes, peintes au pinceau, manquent d'expression. Les personnages sont courts et ramassés, mais leurs gestes sont naturels. Les couleurs sont vives et franches, mais plates. L'auteur affectionne le bleu foncé et le rouge vif. La composition est toute de premier plan; les personnages se meuvent avec difficulté devant le décor du fond; les constructions sont roses.

Le manuscrit, en ce qui concerne le choix des sujets, fait partie d'un groupe, *Famille n° 3*, dont nous trouvons des représentants à Paris, à La Haye, à Boulogne-sur-Mer, à Rimini et à Cheltenham. Il est facile de s'en convaincre en consultant le Tableau analogique que nous avons dressé pages 196 et 197.

Voici la description de ces miniatures :

TOME I. — LIVRE II. — fol. 38. — H. 0[m],092 × 0[m],085. — *Jeux scéniques.* — Dans un tambour surélevé, porté par une grosse colonne, cinq musiciens jouent d'instruments divers. Au-dessous, assis en rond, des assistants, coiffés de bonnets et revêtus de robes voyantes, écoutent en conversant. Ce sont des Romains qui prennent part à des auditions théâtrales, origine des jeux scéniques. Fond bleu à dessins d'or.

LIVRE III. — fol. 92. — H. 0[m],100 × 0[m],098. — *Prise de Rome par les Gaulois.* — La ville, aux constructions roses et aux toits rouges, est envahie par les Gaulois, portant des casques et des cottes de mailles bleues. A droite, sur sa chaise curule, un sénateur s'offre à leurs coups. Une oie passe sa tête à la fenêtre d'une tour centrale qui représente le Capitole. A une fenêtre inférieure, un Romain offre une bourse à un Gaulois. Fond d'or.

LIVRE IV. — fol. 171. — H. 0[m],070 × 0[m],084. — *Ptolémée et Pompée.* — Le roi Ptolémée, suivi d'hommes armés de piques, est debout sur le bord du rivage. Il voit aborder Pompée qui arrive en fugitif, seul, dans une nacelle dont le mât a perdu sa voile. Le roi tient une lance avec une bannière portant les armes suivantes : *d'azur à 3 tortues d'or posées 2 et 1*. Fond losangé bleu, rouge et or.

LIVRE V. — fol. 219. — H. 0[m],073 × 0[m],085. — *La Fortune et Nigidius.* — Deux registres. A gauche, la Fortune faisant tourner sa roue, qui porte quatre personnages au bout de ses diamètres transversaux; à droite, Nigidius et sa roue de potier et Possidonius avec deux jumeaux. Au-dessous, le Seigneur et une reine avec ses quatre dames. L'auteur a voulu représenter le *Fatum* antique en opposition avec la volonté divine. Fond à dessins rouges.

LIVRE VI. — fol. 267. — H. 0[m],073 × 0[m],080. — *Discussion théologique.* — Saint Augustin discute sur le culte des dieux avec Varron assis dans une chaise et Apulée debout. A droite, un païen, à genoux devant les statues rouges de deux divinités, se mutile le bras avec un glaive, dans une pensée de sacrifice. Fond à compartiments bleus.

LIVRE VII. — fol. 292. — H. 0[m],085 × 0[m],080. — *La déesse Bérécynthie.* — Dans un char bleu, attelé de lions, Bérécynthie, en rouge, avec une tour sur la tête, est promenée aux fêtes des *Lavacions*. On aperçoit deux colonnes avec des idoles. Plus loin, le roi du fleuve, en bleu, accueille la jeune déesse, qui vient se baigner dans son cours. Fond bleu à fleurs de lys d'or.

LIVRE VIII. — fol. 327 v°. — H. 0[m],076 × 0[m],085.

1. Il y avait peut-être aussi une miniature de présentation, comme dans les manuscrits de la même famille.

— *Le vaisseau d'Aristippe.* — Quatre philosophes, représentant les diverses écoles, discutent avec Varron, assis dans une chaise, sur les passions de l'âme. Plus loin, un vaisseau ballotté par la tempête, les voiles déchirées, contient deux passagers, le philosophe Aristippe et un riche Asiatique[1]. Fond à dessins rouges et or.

LIVRE IX. — fol. 359. — H. $0^m,087 \times 0^m,080$. — *Monothéisme.* — En haut, dans les nuées, entouré de séraphins rouges, le buste du Seigneur; en-dessous, se détachant sur un fond d'or, les démons noirs. En bas, sur terre, trois philosophes, dont Porphyre et Plotin, discutent sur la théologie pendant que des paysans, vêtus de chemises blanches, bêchent et piochent le sol.

LIVRE X. — fol. 379. — H. $0^m,087 \times 0^m,090$. — *L'ancienne loi.* — Pendant que des rois et des pontifes interrogent l'avenir dans le combat de deux animaux, un grand prêtre avec un assistant encense un bélier placé sur un autel. Fond rouge à dessins d'or.

TOME II. — LIVRE XI. — fol. 2. — H. $0^m,120 \times 0^m,185$. — *La Trinité et les deux cités.* — En haut, à gauche, la Cité de Dieu avec la Trinité, représentée par le Père, le Fils et la Colombe. Au-dessous, la Cité terrestre : à gauche, un ermite, en rose, avec un cœur d'or, est en prière près de sa cabane; à droite, Caïn, debout, porte dans sa poitrine un cœur noir d'où émanent des traits qui vont aboutir à des troupeaux, symbolisant les biens de la terre et à la demeure des damnés, où finira sa descendance. Il faut voir là une antithèse entre les vices et les vertus qui règnent sur la terre. Les moutons, les porcs et les vaches sont d'une petitesse exagérée. Fond à losanges or et roses.

LIVRE XII. — fol. 24 v°. — H. $0^m,075 \times 0^m,077$. — *Chute des anges rebelles.* — Dieu le Père, en buste, dans les cieux, fait chasser par cinq archanges blancs les anges noirs révoltés, qui sont précipités en enfer. Fond rouge à dessins d'or.

LIVRE XIII. — fol. 41 v°. — H. $0^m,076 \times 0^m,078$. — *Péché originel.* — Tentation d'Adam et d'Ève devant l'arbre du mal. Le démon a une tête de femme et un corps de serpent. La mort est étendue par terre, mais c'est un cadavre comme dans le manuscrit de Boulogne-sur-Mer et non un squelette. Fond à losanges or et bleus.

LIVRE XIV. — fol. 57. — H. $0^m,075 \times 0^m,081$. *Le Mariage.* — Dans un paysage de premier plan, Dieu le Père, en bleu, unit nos premiers parents. Fond rouge orangé à dessins d'or.

LIVRE XV. — fol. 83. — H. $0^m,088 \times 0^m,082$. — *Caïn, Abel et l'Arche.* — Caïn en rouge assomme Abel vêtu de bleu et jeté à terre. Comme conséquence de ce premier homicide, l'arche sur les eaux, avec un homme et une femme qui regardent par deux lucarnes. Eau verdâtre. Fond à carreaux bleus, or et rouges.

LIVRE XVI. — fol. 121. — H. $0^m,086 \times 0^m,081$. — *La Tour de Babel.* — Nembroth fait construire la tour de Babylone, carrée avec un escalier hélicoïdal extérieur. Des ouvriers travaillent à la construction, qui est bâtie avec des pierres roses. Le Seigneur, du haut du ciel, dirige vers la tour son épée vengeresse. Paysage rudimentaire avec des rochers sombres et des cavernes infernales. Fond mosaïqué rouge.

LIVRE XVII. — fol. 162 v°. — H. $0^m,086 \times 0^m,080$. — *Les Rois.* — En haut, la figure du Seigneur, avec le nimbe crucifère. Au-dessous, neuf prophètes, rois et patriarches. Fond rouge à carrés d'or.

LIVRE XVIII. — fol. 197. — H. $0^m,083 \times 0^m,077$. — *Les Prophètes.* — Même scène. Dix personnages, sans le Seigneur. Fond noir à carrés d'or.

LIVRE XIX. — fol. 251. — H. $0^m,080 \times 0^m,089$. — *Les genres de vie.* — (*Planche XVI, a.*) 2 registres, le premier à 2 compartiments : un pénitent est à genoux à droite devant Dieu, un moine travaille dans une chaire avec des manuscrits; un docteur fait la classe à de jeunes élèves. Fond rose à carrés d'or. Sainte Marthe reçoit Jésus (*Saint Luc*, fin du chapitre X) et prépare des mets dans la cuisine. Sainte Madeleine est à genoux devant le Christ. Fond bleu à dessins rouges. Images des différentes vies pieuses. Cette miniature respire un certain charme.

LIVRE XX. — fol. 282 v°. — H. $0^m,100 \times 0^m,080$. — *L'Antéchrist.* — Il est représenté par un docteur bleu assis dans les airs au milieu de diables noirs. En bas, sept personnages prient agenouillés. De chaque côté, deux docteurs discutent. Ils ont, comme l'Antéchrist, leurs noms inscrits sur des banderoles : *Magod*, *God*, *Enoc* et *Elie*. Fond rouge orangé à dessins d'or.

LIVRE XXI. — fol. 315 v°. — H. $0^m,095 \times 0^m,076$. — *L'Enfer.* — Mauvaise miniature brouillée et un peu endommagée. On distingue des villes qui brûlent et une fournaise où s'agitent des diables. Fond mosaïqué or et rose.

LIVRE XXII. — fol. 348 v°. — H. $0^m,082 \times 0^m,076$. — *Le Jugement dernier.* — Le Christ, avec un manteau bleu, montrant les signes de la Passion, est assis sur les nuées, les pieds sur le monde. Deux anges blancs aux ailes bleues émergent d'un sol vert sombre. Fond rouge à dessins d'or.

1. Épisode raconté par Aulu-Gelle, au chap. 1 du Liv. XIX du *De Noctibus atticis*, dans lequel l'auteur fait intervenir sous les traits d'Aristippe et d'un voluptueux Asiatique les discussions des écoles stoïcienne et épicurienne.

N° 17. LA HAYE, BIBLIOTHÈQUE ROYALE, MS. FRANC. Y 390. c. 1390

Saint Augustin, Cité de Dieu.
Traduction et Commentaires de Raoul de Praelles.

VOIR PLANCHE XV.

Description générale[1]. — Un vol. in-fol. Vélin magnifique, souple et uni. Dimensions des ff. : H. $0^{m},425 \times 0^{m},330$. Justification : $0^{m},225 \times 0^{m},180$. 2 colonnes avec $0^{m},023$ d'intervalle : 48 lignes.

Il contient les dix premiers livres du traité, précédé du discours de présentation, des prologues et de l'extrait des *Rétractations*. Il comprend 338 ff. numérotés au crayon et 1 fol. blanc. Le fol. 2 commence par ces mots : « tient entre ses mains » et le 338e : « [sacri]fices et le annoncèrent y ceulx angels ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Reliure en cuir de Russie brun, datant de 1750 environ, avec les armes du prince Guillaume IV sur les deux plats. Dos orné, tranches dorées. 2 fermoirs. Titre : La Cité | de Dieu.

Écriture. — L'écriture est réglée, en *lettre de forme*, superbe et d'une régularité aussi parfaite que sa netteté. Le titre courant est tantôt mentionné en lettres, tantôt en chiffres romains. Bouts de lignes coloriés. Les têtes des livres et des chapitres sont en rouge. Dans les premiers feuillets, le nom des auteurs cités est répété en rouge dans la marge. A la fin du dernier feuillet se trouve la signature avec paraphe de : *Phe* (monogramme) *de Cleves*.

Initiales. — Les grandes initiales, tracées en bleu, sont formées de fleurs rouges et bleues se détachant sur un fond d'or. Les petites, plus simples, sont bleues, rouges et or.

Bordures. — Elles existent en tête des livres et sont formées d'une grande branche de $0^{m},005$ de largeur, bleue, rouge et or, d'où s'échappent des feuillages de lierre tout le long de la colonne. Seule, celle du fol. 6, dont le style est postérieur, est composée de larges feuilles vertes et rouges de ton pâle sur fond d'or, avec rochers, oiseaux et grotesques. En bas, les armes de Philippe de Clèves, entre deux vans d'or. Dans l'entre-colonnes de ce fol. 6, on distingue une hampe autour de laquelle s'enroule une banderole jaune bordée de rouge sur laquelle est écrit : *à jamais*.

Provenance. — L'examen du manuscrit nous permet de penser qu'il a été exécuté vers 1390, mais nous n'avons pas de marque de possession avant qu'il ne soit passé entre les mains de Philippe de Clèves et de la Mark, seigneur de Ravestein, de Herpen, de Wynendaele, de Thourout, duc de Coïmbre, dont nous voyons les armes au folio de tête, la devise : *à jamais*[2] dans l'entre-colonnes et la signature à la fin du volume. Cet amateur de goût délicat était le fils du duc de Clèves, Adolphe, et de Béatrix-Isabelle,

1. *De Oranje Nassau-Boekerij en de Oranje-Penningen in de Koninklijke Bibliotheek te 's Gravenhague*, Haarlem, H. Kleinmann, 1898, in-8°, p. 12, n° 19. L'auteur renvoie aux anciens répertoires : catalogue de Huygens, et catalogue des livres de Frédéric-Henri, prince d'Orange.

2. Dans le vitrail érigé en 1514 par Philippe de Clèves et Françoise de Luxembourg dans la collégiale de Sainte-Waudru à Mons, on peut lire la devise du seigneur de Ravestein : *A james vous seul*.

fille de Dom Pedro de Portugal-Coïmbre. Jean sans Peur était son grand-père. Philippe le Bon était son oncle et Catherine de Clèves, duchesse de Gueldre, était sa tante[1]. On voit qu'il avait de qui tenir. Né en 1459, *Philippe Monsieur*, comme on l'appelait, joua un rôle très actif pendant toute la fin du xv[e] siècle et le commencement du xvi[e] dans les guerres qui déchirèrent les Flandres à cette époque. Il accompagna Louis XII en Italie, fut gouverneur de Gênes et guerroya contre les Turcs. Il passa la dernière partie de sa vie à Enghien, dans son château de Wynendaele (où il mourut sans postérité le 28 janvier 1527) et dans son hôtel à Gand, étranger aux affaires et occupé de la culture des lettres. « C'est là, qu'entouré des tableaux et des statues qu'il avait rap- « portés d'Italie et au milieu de sa riche bibliothèque, il écrivit un traité d'art mili- « taire qu'il dédia à Philippe le Beau[2]. » Il avait épousé, en 1485, Françoise de Luxembourg, fille de Pierre II, comte de Saint-Pol, de Marle et de Soissons, et de Marguerite de Savoie. Peut-être notre manuscrit lui venait-il par cette alliance, car nous connaissons des volumes qui portent les armes des Luxembourg à titre de premier propriétaire et la signature de Philippe de Clèves qui les avait ensuite possédés[3]. Cependant on pourrait objecter que, dans ce cas, nous rencontrerions accolées les armes de Clèves et de Luxembourg ainsi que les insignes de la Toison d'or dont Philippe fut revêtu de 1483 à 1489; or, il n'en est rien. Quoi qu'il en soit, les armes que Philippe Monsieur fit peindre sur le présent manuscrit se blasonnent ainsi : *Écartelé au 1 et 4, de gueules au rais pommelé, fleuronné d'or et écussonné d'argent*, qui est Clèves; *au 2 et 3, d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois tires*, qui est La Marck; *à l'écusson écartelé 1 et 4, d'azur à la fleur de lys d'or, et 2 et 3, bandé d'or et d'azur à la bordure de gueules*, qui est Bourgogne ancien; *écussonné lui-même, d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules*, qui est Flandre[4]. Un lambel d'azur a été peint sur le tout, ce qui pourrait faire penser que ces armes sont antérieures à l'année 1492, date de la mort d'Adolphe de Clèves. Ces armoiries sont accompagnées de deux vans d'or, que le personnage avait pris pour emblèmes[5].

Avant de mourir, Philippe de Clèves rédigea son testament, daté de 1526[6]. Il n'y est fait aucune mention spéciale de ses livres parmi les biens qu'il laissa à son héritier Guillaume, fils aîné du duc Jean de Clèves, de Juliers, etc. Depuis cette époque nous n'avons plus de renseignements sur notre manuscrit jusqu'à son entrée dans la bibliothèque de Guillaume IV, puis dans la Bibliothèque Royale de La Haye.

Miniatures. — Elles sont au nombre complet de 11, une pour le prologue et une

1. Le Livre d'Heures de Catherine est conservé à Bruxelles dans la bibliothèque du Duc d'Arenberg, descendant des Clèves.

2. Il avait réuni une collection de beaux manuscrits, la plupart faits pour lui, qui se sont depuis un peu partout dispersés en Europe. On en rencontre les débris à La Haye, à Iéna, à Copenhague, à Bruxelles, à Munich et à Paris. Cf. Paul Durrieu, *Notes sur quelques manuscrits français conservés dans les bibliothèques d'Allemagne* dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, tom. LIII, 1892, p. 129, et A. Bayot, *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, tom. II, n° 1, Bruxelles, 1904, p. 427, n. Voir également l'intéressant article que M. Ed. Laloire a consacré au *Livre d'Heures* de Philippe de Clèves dans *Arts anciens de Flandre*, Bruxelles, P. Verbeke, 1905-1906, tom. I, fasc. IV, pp. 172-187.

3. Par exemple, le Ms. franç. 816 de la Bibl. Nat., *Mystère de la Passion*.

4. On peut consulter : Vredius, *Genealogia comitum Flandriae*, et Demay, *Inventaire des sceaux de Flandre*.

5. La signature et les armes de Philippe de Clèves se trouvent dans le Ms. franç. 725 de la Bibl. Nat., traduction du livre *De Bello Punico*, de Léonard Arétin, par Jehan le Besgue et dans un Ms. de l'*Histoire Universelle*, qui a figuré à la vente Didot, en 1881, sous le n° 61. On les rencontre aussi dans plusieurs manuscrits des Bibliothèques de La Haye, de Copenhague et de Gotha et de la riche librairie du Duc d'Arenberg, à Bruxelles.

6. Baron de Chestret de Haneffe, *Testament de Philippe de Clèves et de la Marck, seigneur de Ravestein*, Bruxelles, 1899, in-8°, p. 14.

en tête de chacun des dix premiers livres. Elles semblent avoir été exécutées vers 1390 par un artiste du Nord de la France ou par un peintre travaillant à Paris, mais ayant subi quelque influence septentrionale. Sans être un grand artiste, l'auteur paraît être un peintre de mérite ayant de véritables qualités de coloris. Il pourrait avoir passé par l'atelier d'André Beauneveu, car il a un peu le faire de ce maître et des ouvriers employés par le Duc de Berry. Le dessin est assez juste, quoique non fini; les têtes sont grosses, les physionomies colorées avec de gros yeux, manquant de cette vive expression que nous avons rencontrée dans les manuscrits de l'école de Paris sous Charles V. Les couleurs sont plates, sans relief, très accusées, mais nullement choquantes. Le jaune domine et sur ce fond se détachent des costumes bleus et rouges. Le paysage est embryonnaire, souvent de premier plan avec des fonds quadrillés à dessins divers. C'est encore une décoration de transition, entre l'idéal, épris de beauté des années précédentes, et le réalisme, qui va dorénavant s'affirmer de plus en plus.

Le manuscrit, qui semble avoir été copié sur le Ms. franç. 6271 de la Bibl. Nat., appartient à la *Famille n° 2*. (Voir le Tableau analogique pp. 194 et 195). Il en est de même du Ms. franç. 174 de la Bibl. Nat. que nous décrivons ci-après. Ces deux volumes forment un exemplaire complet, et il était tentant de penser qu'établis tous deux à la même époque et copiés sur le même modèle, ils avaient constitué l'exemplaire de Jean de Montaigu dont le Ms. 174 est bien le deuxième volume. Mais il faut renoncer à cette assertion, car les premiers mots des ff. 2 et dernier du manuscrit de La Haye ne concordent pas avec ceux qu'Antoine des Essarts a relevés lors du passage de l'exemplaire dans la Librairie du Louvre en 1412.

Voici la description de ces peintures :

PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0^m,072×0^m,074. — *Présentation du manuscrit.* — Assis dans une chaise d'or, Charles V, en bleu, couronné, avec quatre personnages de sa cour, reçoit avec bienveillance le manuscrit de la main de Raoul de Praelles, agenouillé et vêtu de rouge. Terrain parsemé de fleurs; ciel bleu foncé uniforme, étoilé d'or. Petit écusson armorié sur une colline.

LIVRE I. — fol. 6. — H. 0^m,165×0^m,163. — *La Cité céleste et les quatre Pères de l'Église latine.* — (*Planche XV.*) C'est à ce feuillet que se trouvent les armes de Philippe de Clèves, peintes entre deux vans d'or, au-dessous d'une riche bordure qui a été refaite postérieurement à la décoration du manuscrit. Au centre, le Père Éternel, nimbé, le globe dans la main gauche, est assis, bénissant, sur un trône rose au milieu des cohortes célestes rouges qui l'entourent. Ciel bleu étoilé. Sur le cadre du fond, quadrillé bleu et or, se détachent, revêtus de leurs habits respectifs, les quatre Pères de l'Église latine, écrivant, assis dans leurs chaises. Comme détail piquant, nous voyons saint Grégoire faire sécher, comme du linge, sur une cordelette tendue, deux feuillets qu'il vient d'écrire.

LIVRE II. — fol. 33 v°. — H. 0^m,077×0^m,075. — *L'Enlèvement des Sabines.* — Trois Romains, dont deux à cheval, enlèvent trois femmes vêtues de bleu, de rouge et de vert. On aperçoit dans le fond Rome avec des têtes, à l'intérieur des murailles, aussi grosses que les tours. Sol parsemé de fleurs, rochers en abîme, ciel bleu étoilé; couleurs assez crues, mais s'harmonisant.

LIVRE III. — fol. 76 v°. — H. 0^m,075×0^m,075. — *Mithridate.* — Le roi du Pont fait décapiter sous ses yeux par le bourreau deux Romains, aux yeux bandés. Deux conseillers l'accompagnent. On aperçoit les tentes de son camp. De Rome, en flammes, s'échappent des animaux, dont un sanglier énorme, qui marquent la terreur dont le monde fut saisi à cette nouvelle.

LIVRE IV. — fol. 142. — H. 0^m,083×0^m,075. — *De la nature des dieux.* — Saint Augustin, en noir, discute avec les deux philosophes Varron et Apulée, vêtus de rouge et de bleu, sur la nature des dieux, qui sont figurés par cinq idoles placées sur un autel. Fond d'or.

LIVRE V. — fol. 176. — H. 0^m,076×0^m,073. — *La roue de la Fortune.* — La Fortune, en rouge, les yeux bandés, fait tourner sa roue. Au sommet se trouve un roi et trois hommes aux extrémités des diamètres. Sol vert parsemé de fleurs et fond quadrillé bleu et or.

LIVRE VI. — fol. 214. — H. 0^m,082×0^m,072. — *Les Idoles.* — Trois idoles sont placées sur une sorte d'estrade. De chaque côté, dans des loges, on aperçoit des auditeurs. Sur le devant, deux philosophes, richement vêtus de bleu et de rouge, discutent en énumérant leurs arguments sur les doigts.

LIVRE VII. — fol. 234. — H. 0m,085×0m,075. — *Divinités du paganisme.* — Dans une chapelle aux parois vert pâle, Janus, à deux visages, nimbé et vêtu de bleu, est assis dans une pose hiératique. Quatre païens l'adorent. Varron et Apulée donnent des explications sur la théologie civile.

LIVRE VIII. — fol. 264. — H. 0m,078×0m,077. — *La Philosophie.* — Assise sur un siège en bois, la Philosophie, en bleu, avec un voile blanc et deux cornes, compulse des manuscrits placés devant elle sur un pupitre tournant. Des démons s'agitent au-dessus d'elle. Un philosophe, en rouge, avec un voile blanc, s'agenouille à ses pieds. Sol jaune avec fleurs, paysage vert avec des arbres portant des fruits.

LIVRE IX. — fol. 294 v°. — H. 0m,082×0m,075. — *La Théologie.* — Couronnée et vêtue d'une robe d'hermine, comme une reine, elle est assise dans une chaire. Elle reçoit les hommages de cinq ecclésiastiques et seigneurs à cheval qui viennent s'incliner devant elle. Sol jaune à fleurs, fond quadrillé bleu et or.

LIVRE X. — fol. 312. — H. 0m,076×0m,075. — *Néo-platonisme.* — Un philosophe platonicien, Porphyre probablement, assis dans une chaire entre trois anges debout et trois démons accroupis, réfléchit, la tête dans sa main droite. Au-dessus, le Seigneur bénit dans un ciel très bleu, parsemé de croissants d'or.

N° 18. PARIS, BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, MS. FRANC. 5060 (36 *A.*, T. F.) c. 1390

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHES XVI, *c* et *d*, et XVII.

Description générale. — Un vol. in-fol. Beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,445 × 0m,320. Justification : 0m,295 × 0m,200. 2 colonnes avec 0m,020 d'intervalle : 57 lignes.

Il contient seulement les dix premiers livres du traité et comprend 1 fol. blanc et 262 ff. numérotés. Le fol. 2 commence par : « vous vient à l'encontre » et le 262e : « yssy afin que elle ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Maroquin rouge à filets d'or, dos orné.

Écriture. — Réglée en *lettre de note*, claire et régulière, d'une main uniforme. Titre courant en chiffres romains, bleus, rouges et or. Au verso du feuillet blanc, on remarque cette mention : *Le XXe de may 1364 Charles cinquiesme dict le Sage fut couronné roy de France par le commendement duquel l'aucteur a faict la presente traduction et regna seize ans. Raoul de Praelles, traducteur.* En haut du fol. 1, on lit ces mots : *Traduction de la Cité de Dieu de saint Augustin.* A la fin du fol. 262 v°, en rouge : *Cy fine le Xe livre de la Cité de Dieu*, sans autre indication.

Initiales. — Les grandes, en tête des livres, présentent un dessin bleu ou rouge avec des petites fleurs de lierre de même couleur, se détachant sur un fond d'or. Les petites, au commencement des chapitres, sont tracées en or ou en couleur sur un fond dessiné à la plume.

Bordures. — Il n'y en a qu'au commencement des livres. Elles sont faites d'un branchage de couleur avec feuilles assez épaisses et, dans les intervalles, des brindilles dessinées à la plume et parsemées de petites fleurs de lierre de toutes couleurs. Aux feuillets 1 et 6, dans la bordure du bas, on distingue un écusson avec ces armes rapportées : *d'azur à quatre clés, passées dans un anneau et mises en croix, d'or.* Ce sont celles de la famille poitevine des Claveurier.

Provenance. — Nous savons peu de chose de ce manuscrit. Établi dans les der-

nières années du XIVe siècle, vers 1390, il passa plus tard dans la bibliothèque d'un Claveurier[1] et se retrouva dans la collection de Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, où il reçut le n° 792, Théologie.

Miniatures. — Elles sont au nombre de 11; une en tête du prologue et une au commencement de chacun des dix premiers livres de l'ouvrage. Encadrées dans un rectangle à dessins bleus ou rouges, avec ornements d'or aux angles, elles tiennent toute la largeur de la page.

Elles appartiennent à un même atelier et dénotent la main d'artistes du nord de la France. Le dessin est peu précis, mais les attitudes sont, en général, assez justes. Les figures sont traitées au pinceau avec des touches plus foncées pour indiquer les traits du visage. Il est à remarquer que les personnages importants sont désignés par une stature plus grande (Liv. VI) et ont des corps d'une longueur inusitée par rapport à la tête. Les couleurs sont vives et donnent une tonalité générale rouge, bleue et verte. L'architecture est celle des provinces du Nord et peut-être de Normandie ou de Picardie (Liv. II). Les fonds sont souvent diaprés, quelquefois bleus avec des dessins d'or. Il y a quelques traces d'un paysage au premier plan, mais très rudimentaire. Les arbres sont très caractérisés par des dessus plus éclairés et des dessous plus foncés. Cette illustration n'est pas d'un artiste, mais cependant d'un homme de métier ne manquant pas de talent.

Il est facile de voir que ce manuscrit, qui a quelques rapports avec la *Famille n° 3*, a servi de modèle au premier volume du manuscrit de la collection Hamilton que nous citons plus loin sans avoir pu l'examiner, d'après la description des rédacteurs du catalogue. Le choix des sujets et leur disposition sont identiques dans les deux exemplaires, ainsi que la division en compartiments, car les artistes ont pris plusieurs épisodes dans chaque livre. Mais l'illustration est plus importante dans le manuscrit de l'Arsenal, tandis qu'il semble en être la réduction dans le manuscrit de la vente Hamilton. Le tableau ci-dessous, concernant ces deux manuscrits, fait ressortir ces analogies et éclaire la description du manuscrit Hamilton qui semble avoir été mal interprétée dans ses détails.

Ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal.			Ms. de la collection Hamilton.
Prologue.		Présentation du manuscrit.	Présentation du manuscrit.
Livre	I.	Les deux cités en 9 compartiments.	Les deux cités en 6 compartiments.
—	II.	Les jeux scéniques.	Un roi, deux idoles sur une estrade et assistants.
—	III.	4 comp. Docteurs. — Prise de Rome. — Rome et loups. — Guerre civile.	4 comp. Saint Augustin. — Prise de Rome. — Rome et loups. — Guerre civile.
—	IV.	4 comp. Varron et Apulée. — Deux scènes de soldats. — Idoles.	4 comp. Assemblée de chrétiens. — Deux scènes de soldats. — Idoles.
—	V.	4 comp. Nigidius. — Roue de la Fortune. — Un roi priant, puis, partant en guerre.	4 comp. Nigidius. — Inconnu. — Un roi priant. — Théodosius.
—	VI.	Varron expliquant les antiquités religieuses.	Saint Augustin et des chrétiens.
—	VII.	Varron et Apulée discourant.	2 comp. Saint Augustin montrant des idoles.
—	VIII.	Huit philosophes.	Six philosophes.
—	IX.	Monothéisme, saint Augustin et la Trinité.	Adoration du Christ.
—	X.	2 comp. Porphyre écrivant. — Un ange guidant un chrétien.	2 comp. Saint Augustin écrivant. — Un ange montrant le ciel à un chrétien.

1. Nous trouvons au *Cabinet des Titres*, à la Bibliothèque Nationale, plusieurs pièces concernant cette famille Claveurier, qui joua un certain rôle dans l'histoire du Poitou au XVe et au XVIe siècle.

Maurice Claveurier, conseiller du Roi et lieutenant général du Sénéchal du Poitou entre 1423 et 1438; Guillaume C.,

Voici la description de ces peintures :

PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0m,158×0m,170. — *Présentation du manuscrit.* — Dans une salle d'architecture française, à parois verdâtres, toits rouges avec lucarnes, et dallée en mosaïques rouges et or, Charles V, couronné, vêtu d'une robe rouge avec manteau bleu fleurdelisé à collet d'hermine, est assis, le sceptre à la main, sur une haute chaise recouverte d'une étoffe d'or. Raoul de Praelles, tonsuré, portant l'habit noir des Augustins, lui présente à genoux le manuscrit à reliure d'or. Un clerc l'assiste. Quatre conseillers sont présents à cette scène. On aperçoit un homme qui disparaît à moitié par une porte à droite. Ciel bleu.

LIVRE I. — fol 6. — H. 0m,180×0m,185. — *Les deux cités.* — Trois registres à trois compartiments. (*Planche XVII.*)

a) Cité de Dieu; dans un ovale à fond diapré la Trinité figurée par le Père, le Fils et la Colombe avec le globe du monde et le livre de la Loi. Près d'eux, la Vierge en bleu, les mains jointes. A droite et à gauche, sur un fond d'azur étoilé d'or, les chérubins, les anges et les saints.

b) Cité terrestre; à gauche, avec le même fond diapré, neuf païens agenouillés devant des idoles d'or; au centre, neuf chrétiens assistant au sacrifice de la messe et à droite, six israélites devant l'arche du Témoignage.

c) L'enfer avec ses différents supplices : les envieux, les damnés dans les flammes et ceux qui sont entassés dans les cuves bouillantes. Tonalité bleue et rouge; près de cent personnages; scènes traitées avec finesse. En bas, dans la bordure, les armes des Claveurier.

LIVRE II. — fol. 27. — H. 0m,150×0m,160. — *Les jeux scéniques.* — (*Planche XVI, c.*) Sur une place publique, bordée de maisons du style septentrional et limitée par un ciel bleu à dessins d'or et par une tenture rouge, s'élève un autel qui supporte trois statues d'or de divinités païennes. A gauche, sur une estrade, assistés par les deux censeurs Cassius et Messala[1], deux acteurs lisent des comédies et des tragédies et, tout autour de l'autel, une trentaine de personnages des deux sexes, vêtus de riches costumes, jouent de la trompette ou se livrent à des démonstrations amoureuses. L'artiste a voulu montrer dans cette scène l'influence pernicieuse du théâtre sur les mœurs de l'antiquité.

LIVRE III. — fol. 60. — H. 0m,138×0m,180. — *Les désastres de Rome.* — Miniature à 4 compartiments. (*Planche XVI, d.*)

a) Sur une estrade rose, un docteur est assis pleurant. Trois historiens, parmi lesquels, Orose, parlent des désastres que Rome a subis pendant le paganisme.

b) Les Gaulois, armés de piques, assaillent Rome et pénètrent dans la ville par un pont jeté sur le Tibre.

c) Rome et, dans la campagne, cinq bêtes hurlant, représentant la terreur que Mithridate avait semée dans le monde romain lors des massacres qu'il ordonna, terreur dont les animaux eux-mêmes témoignèrent.

d) Épisode des guerres civiles; deux partis de soldats aux riches armures du XIVe siècle, en viennent aux mains. Les constructions sont roses ou verdâtres, les couleurs très vives, les fonds diaprés ou azurés, le sol vert.

LIVRE IV. — fol. 110. — H. 0m,135×0m,180. — *Varron et Apulée et la grandeur de Rome.* — Miniature à 4 compartiments. *a*) Apulée et Varron parlent à un auditoire de quatre assistants. Les deux écrivains sont très grands par rapport à leurs auditeurs. *b* et *c*) Scènes de soldats armés de piques qui vont livrer bataille, représentant l'empire de Rome, fondé sur la conquête. *d*) Cinq Romains, armés en chevaliers sont agenouillés devant un autel supportant deux statues d'or. Arbres minuscules; fonds diaprés ou azurés.

LIVRE V. — fol. 138. — H. 0m,165×0m,180. — *Le Fatum.* — Miniature à 4 compartiments. *a*) Le mathématicien Nigidius fait une marque sur sa roue de potier. Trois autres philosophes s'occupent de cette démonstration. *b*) Un philosophe montre la roue de la Fortune à quatre docteurs. *c*) Un roi et ses chevaliers sont prosternés au pied d'un autel sur lequel on voit trois diables noirs, intermédiaires de la divinité. *d*) Le même roi et ses compagnons à cheval partent pour la guerre.

LIVRE VI. — fol. 168. — H. 0m,105×0m,180. — *Varron.* — Dans une chaise à haut dossier couverte d'une étoffe rouge, Varron en bleu, très grand, explique les antiquités religieuses, à droite, à un auditoire de six savants de stature moyenne, assis sur des banquettes et à gauche, à une assemblée de neuf disciples, très petits. Dalles vertes, murs verdâtres et ciel bleu à dessins d'or. Il se pourrait que l'artiste ait subi quelque influence étrangère, italienne par exemple et plus particulièrement de l'école de Sienne.

LIVRE VII. — fol. 183. — H. 0m,120×0m,180. — *Divinités païennes.* — Varron et Apulée discutent sur la théologie païenne en montrant à deux groupes de sept personnages chacun, six divinités placées sur

en 1446; Maurice C., conseiller en 1475; Jean C., maire de Poitiers en 1488, Maurice C., maire de Poitiers en 1499, puis lieutenant général du Poitou; Nicolas C., élu pour le Roi en Poitou en 1512; Jean C., écuyer en 1532; Claude C., en 1600; René C., écuyer, seigneur de la Rousselière et Louis C., écuyer, sieur de La Poitevinière en 1665. — *Pièces originales*, 772. — *Carrés d'Hozier*, 189. — *Cabinet d'Hozier*, 96. — Cf. BEAUCHET-FILLEAU, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers, Oudin, tom. II, 1895.

1. On lit dans VALERIUS MAXIMUS, Liv. II, ch. IV : « Theatra inchoata sunt a Messala et Cassio censoribus. » (Voir à la *Descr. n° 30*, le Ms. 9005 de la Bibl. Roy. de Bruxelles).

deux autels. On distingue Jupiter, Janus, Saturne, etc. Dalles vertes; fond bleu à dessins d'or.

LIVRE VIII. — fol. 205 v°. — H. 0m,090×0m,185. — *Discussion sur la théologie naturelle.* — Huit philosophes d'excellente science, vêtus de robes de diverses couleurs, sont assis sur des banquettes à dossiers. Ils s'entretiennent de théologie. Dalles vertes, fond diapré.

LIVRE IX. — fol. 228 v°. — H. 0m,130×0m,190. — *Monothéisme.* — Quatre docteurs néoplatoniciens, assis sur des bancs, entourent saint Augustin revêtu des habits et des insignes épiscopaux, agenouillé au centre devant la Trinité représentée dans une auréole bleue par le Père, le Fils en croix et la Colombe. Fond à carreaux rouges; dalles vertes.

LIVRE X. — fol. 242. — H. 0m,150×0m,195. — *Le vrai Dieu.* — Miniature à 2 compartiments.

a) Un philosophe néo-platonicien, Porphyre probablement, est assis dans une chaire. Un pupitre chargé de manuscrits est à sa portée. Il est assailli par des diables. *b*) Un ange blanc, avec une dalmatique rose et des ailes vertes et rouges, montre à un homme agenouillé, vêtu de bleu, le Père Éternel, en buste, dans les nuées, entouré de la troupe rouge des Chérubins. Arbre sur un monticule; sol vert; ciel bleu.

N° 19. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MSS. FRANÇ. 23 et 24. c. 1390

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XVIII, *a* et *b*.

Description générale. — 2 vol. in-fol. Très beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,470×0m,340. Justification : 0m,310×0m,217. 2 colonnes, avec 0m,025 d'intervalle. 51 lignes.

Le Ms. 23 contient les dix premiers livres du traité et comprend 2 ff. blancs, 294 numérotés et 2 blancs. Le fol. 2 commence par ces mots : « a present nomme » et le 294e : « j'ay promis ou premier ».

Le Ms. 24 contient les douze derniers livres et comprend 2 ff. blancs, 288 numérotés, dont le dernier blanc, et 2 blancs. Le fol. 2 commence par ces mots : « saincte cité » et le 287e (dernier rempli) : « [vac]querons nous et l'entendrons ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Maroquin rouge aux armes de Colbert sur les plats avec 3 filets et à son chiffre couronné sur le dos. Titre : CITÉ | DE DIEV | TOME I. *Idem.* : TOME II.

Écriture. — Réglée noire, en *lettres de forme*, très belle et très régulière. Titre courant en bleu. Au tome I, on lit (fol. 1) : *Codex Colb. 265* et *Regius 6715.2* et à la fin, en rouge : « Cy finent les rebriches et commence lonzième livre » et, plus bas, en rouge : « Prologue du ». Cette disposition fait penser que, primitivement, le traité ne formait qu'un volume et que le copiste n'avait pas fait la séparation d'usage entre le Xe et le XIe livre. Au tome II (fol. 1) : *Codex Colb. 266* et *Regius 6715.3* et à la fin en rouge la mention habituelle de la date de la traduction. Un trait rouge souligne le nom des auteurs et leurs citations. La table des chapitres, avec bouts de lignes bleus et or, précède chacun des livres et les en-têtes des chapitres et des livres sont inscrits en rouge.

Nous trouvons une indication intéressante au bas du fol. 288 du tome II, qui servait de garde : *Ce livre fu a Jehan Marcel et la achesté de maistre Estienne Gaultier et luy couste en premier achat quatre vins et dix sallus d'or et la donné a cest hostel.* Signé plus bas : *Keryel.*

Initiales. — Les grandes sont en rose sur fond bleu ou réciproquement. Leur intérieur est rempli de petites feuilles de lierre sur fond or. Les petites en couleur et en or, en tête des chapitres, se détachent sur un réseau de traits noirs ou rouges.

Bordures. — Elles n'existent qu'au commencement des livres et sont formées d'un montant bleu et rouge d'où s'échappent des brindilles de lierre multicolores. Au commencement des deux volumes, celles qui entourent les deux grandes miniatures sont décorées dans le même style, mais plus riches et plus brillantes.

Provenance. — La mention du fol. 288, que nous avons citée plus haut, ainsi que les recherches de M. Léopold Delisle[1] et de M. Ch. Richard[2] nous permettent de donner quelques renseignements sur les origines de ce manuscrit.

Il avait été exécuté, vers 1390, pour un personnage dont le nom est resté inconnu[3]. Il passa entre les mains d'Estienne Gaultier[4], qui paraît avoir eu des manuscrits en sa possession, quelques débris peut-être de la collection de Jehan, duc de Berry. Il le vendit, au prix de 90 saluts d'or[5], à Jehan Marcel, riche changeur de Rouen, qui en fit don à l'hôtel de ville. Ce n'était pas le premier témoignage d'affection et de dévouement de ce personnage. En 1449, lorsque Rouen sortit ruinée des mains des Anglais, ce fut lui qui prêta aux échevins la somme de trois cents saluts d'or pour leurs besoins les plus pressants. Ce fut encore Jehan Marcel qui, en 1454, lorsqu'on représenta, sur le Marché-aux-Veaux, où il demeurait, le Mystère de sainte Catherine, ouvrit son hôtel aux officiers de la ville, afin qu'ils pussent jouir à leur aise de ce curieux spectacle. Enfin, et ceci est plus significatif, nous le retrouvons plus tard envoyant de Paris, où il était venu s'établir, un autre livre comme souvenir de son attachement à la Bibliothèque des Échevins[6].

L'époque à laquelle Jehan Marcel avait donné à la ville le manuscrit de la *Cité de Dieu* est suffisamment indiquée par la stipulation en saluts d'or qui nous permet de fixer avec certitude la date de ce don entre les années 1420 et 1449. Le nom anglais de Keryel ne peut aussi se placer qu'entre ces deux dates qui marquent le commencement et la fin de la domination anglaise à Rouen.

Notre exemplaire ne quitta la Bibliothèque des Échevins que deux siècles plus

1. *Cabinet des Manuscrits*, tom. I, pp. 545 et 546.

2. *Notice sur l'ancienne bibliothèque des Échevins de la ville de Rouen*, s. d., in-8°, de 56 p., tirée des *Pièces analytiques des travaux de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, Paris, 1845, in-8°.

3. Barrois, dans sa *Bibliothèque prototypographique*, a inscrit au n° 78, page 55, un exemplaire de la *Cité de Dieu* d'après l'inventaire dressé par Giles Malet en 1373. Puis, en regard de cette page 55, il a reproduit au trait la miniature du fol. 4 du présent Ms. 23, en le désignant comme ayant fait partie de la librairie de la Tour du Louvre. Nous n'avons aucune preuve nous permettant d'identifier notre manuscrit 23-24 avec celui de l'inventaire de Giles Malet. M. Paulin Paris pensait (*Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, II, 43) que l'exemplaire inscrit par Barrois sous le n° 78 devait être le Ms. franç. 170-171 de la Bibliothèque Nationale. C'est cette hypothèse que nous avons adoptée comme la plus probable dans la description n° 9 de ce manuscrit, relatée plus haut.

4. Au fol. 311 v°, après l'*explicit* du Ms. franç. 131 de la Bibl. Nat., *Cas des nobles malheureux hommes et femmes* de Jean Boccace, qui a appartenu à la ville de Rouen, on voit ces mots : *Cest a moy : Gautier*. Mais ce nom était lui-même une surcharge sous laquelle on voit deux grands traits qui devaient appartenir à la signature de Jean, duc de Berry, (Voir : Paulin Paris, *Les Manuscrits françois*.... Tom. I, p. 246).

5. Le salut d'or était une monnaie du temps de Charles VI, ainsi nommée parce qu'elle portait gravée la Salutation de l'Ange à la Sainte Vierge. Elle continua à être frappée par Henri VI, roi d'Angleterre, sacré roi de France en 1431, qui était maître d'une partie de notre pays, notamment de toute la Normandie. Cette somme de 90 saluts d'or valait environ 4800 francs de notre monnaie actuelle.

6. Ce don fait en 1466 est ainsi mentionné dans le registre des délibérations : « Le mardi XII[e] jour d'Aoust, l'an mil IIII[e] LXVI, fu donné et presenté de par sire Jehan Marcel, a present demourant a Paris, a la ville de Rouen, pour mettre avec les livres de la dite ville, ung livre de *Decretalles*, escript en françois, couvert en cuir vert, et aujourd'hui apporté et delivré par sire Jehan Le Roux, viconte de Rouen, auquel le dit Jehan Marcel l'avoit envoyé pour ce faire. » Ce manuscrit est encore à la Bibliothèque de Rouen.

tard quand Colbert fit chercher par toute la France les livres les plus précieux, dans le but de former la grande collection qu'il voulait créer. Pour arriver à son but, le grand ministre ne ménageait ni ses deniers ni le zèle de ses amis. Claude Pellot, premier président du Parlement de Normandie (1670-1686), s'était allié à J.-B. Colbert, en épousant la sœur de Michel Colbert, abbé général des Prémontrés. Tout dévoué au ministre et sachant ses goûts pour les manuscrits et les livres, il avait chargé le jésuite Comire d'explorer adroitement les manuscrits, objet de ses convoitises, qui se trouvaient à la Bibliothèque des Échevins de Rouen et de lui dénoncer ceux qu'il jugeait dignes de figurer dans la splendide collection à laquelle ils étaient destinés. Les intrigues de Pellot réussirent et, à la séance du 28 janvier 1682, il fut décidé que plusieurs manuscrits, dont la *Cité de Dieu de saint Augustin translatée en françois, manuscript en vellin*, seraient « presentez à monsieur Colbert, au nom de la ville[1] ».

Le premier président Pellot faisait ainsi les affaires de son illustre parent, sans qu'il lui en coutât trop cher; mais si l'on met de côté les procédés et qu'on n'examine que le résultat de ces donations forcées, on peut se féliciter que les échevins de Rouen n'aient pas été plus ménagers des biens de leur hôtel de ville, en songeant que les manuscrits qu'ils ont livrés en 1682 sont encore à notre portée en la Bibliothèque Nationale, tandis que bien d'autres, qui sont restés dans leur librairie, ou dans celle des couvents, ont été l'objet de déplorables destructions.

Après Colbert, en 1683, sa bibliothèque passa entre les mains de son fils, le Marquis de Seignelay, qui l'enrichit encore; puis, elle fut confiée à la garde de Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, et, quand celui-ci mourut en 1707, elle revint au Comte de Seignelay, fils du marquis. C'est lui qui la vendit au Roi pour trois cent mille livres. La Bibliothèque Royale en prit possession les 11 et 12 septembre 1732. C'est de cette époque que date l'entrée de nos volumes dans le Cabinet des Manuscrits de Paris. Ils y furent inscrits sous les numéros 6715. 2 et 3 et n'en sont plus sortis.

Miniatures. — Elles sont complètes au nombre de 23; 2 grandes et 21 vignettes, soit une de présentation et une en tête de chacun des vingt-deux livres. L'exemplaire est d'une grande unité comme écriture et comme décoration et semble avoir été exécuté d'un seul jet, dans le goût des manuscrits qui sont sortis des ateliers de Paris à la fin du XIV[e] siècle, vers 1390. Quant aux miniatures, elles appartiennent aussi à un même atelier, mais elles sont assez médiocres et sans originalité. Elles dénotent l'art des ouvriers flamands de cette époque, et nous croirions volontiers, à cause de la décoration française, qu'elles ont été exécutées en France par un de ces peintres qui étaient attirés dans notre pays par la magnificence de la cour et de son entourage.

1. Voici le procès-verbal de la délibération du corps municipal relevé par M. Richard et reproduite par M. Léopold Delisle : « Le sieur Dufour a remontré à la compagnie que M. Pellot, premier président au Parlement, estoit venu ces jours derniers en l'Hostel de ville et avoit demandé à entrer dans le chartrier pour voir plusieurs livres qui y estoient, nottamment deux qui avoient esté veus par le R. Pere Comire, jesuite, qui leur avoit fait connoistre que monsieur Colbert, ministre d'estat, faisoit une bibliothecque, ce qu'estant venu à la connaissance de plusieurs communautez religieuses, chacun s'empressoit de luy envoyer ce qui estoit le plus rare dans leurs bibliothèques, et que, la ville ayant tous les jours besoin de sa protection, elle ne se pouvoit dispenser de luy envoyer ce que monsieur le premier président demandoit de sa part, et lui avoit dit d'en parler à la première assemblee, pour avoir pouvoir, si la compagnie le jugeoit à propos, d'en faire un present au nom de la ville a monsieur Colbert. »

« L'affaire mise en délibération, il a esté arresté que l'on feroit porter à la maison de monsieur le premier président les livres cy-après nommez, savoir : une ancienne *Bible*, *Bocasse* en deux tomes, *Valère Maxime*, l'*Histoire grecque* dite *Beaucarchardine*, *Saint Augustin* sur le traitté de la *Cité de Dieu*, l'*Histoire romaine par Saluste*, le *Régime des princes*, la *Conqueste de Jérusalem*, deux anciennes *Histoires de France* et une autre *Histoire de Charles Sixiesme*, lesquels livres seront présentés à Monsieur Colbert, au nom de la ville. »

Les visages et les chairs sont grisâtres, ce qui donne de la tristesse aux expressions. Les types sont courts et petits, d'une anatomie sans élégance. Les attitudes sont gauches et sans grâce, et le dessin est médiocre. Les constructions se présentent, en général, sous un aspect rose et le paysage n'existe déjà dans quelques scènes qu'à l'état rudimentaire. Dans toutes les autres les fonds sont encore échiquetés.

Les sujets appartiennent à la *Famille n° 2*, dont nous avons dressé le Tableau pp. 194-195, et ont été copiés sur un des trois manuscrits antérieurs que nous avons déjà décrits, 6271 de la Bibl. Nat., 216 de la Bibl. d'Amiens ou Y. 390 de la Bibl. Royale de La Haye. Ils appartiennent tous à la même époque, contenue entre les années 1380 et 1400. Nous retrouverons les mêmes sujets dans les manuscrits postérieurs, 27 et 28 franç. de la Bibl. Nat., et dans celui d'Édimbourg. Selon la magnificence du grand seigneur qui les a commandés et le talent du peintre qui les a décorés, ils offrent une représentation plus ou moins riche et soignée.

Voici la description de ces miniatures :

Tome I. — Prologue. — fol. 1. — H. 0m,085 × 0m,088. — *Présentation du manuscrit.* — Le roi Charles V, couronné, en bleu, assis dans un fauteuil rouge et assisté d'un huissier, reçoit les hommages de Raoul de Praelles, suivi de deux scribes, qui, à genoux, lui présente son manuscrit, doublé de velours vert. Sol à mosaïques; fond échiqueté bleu, rouge et or.

LIVRE I. — fol. 4. — H. 0m,210 × 0m,200. — *La Cité céleste.* — Elle est représentée par une masse de constructions grises, bleues et roses. Au-dessus, trois anges blancs aux ailes rouges et vertes; en bas, sur le sol vert parsemé de fleurs, trois diables noirs entraînent des damnés dans les entrailles de la terre. Aux quatre coins les quatre Pères de l'Église latine, saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin, assis dans des fauteuils, compulsent leurs traités. Fond échiqueté bleu, rouge et or. Cette miniature a été reproduite au trait dans la *Bibliothèque prototypographique* de Barrois, p. 54.

LIVRE II. — fol. 27 v°. — H. 0m,078 × 0m,088. — *L'enlèvement des Sabines.* — Grande construction aux remparts roses. C'est Rome vers laquelle les Romains, en guerriers aux armures blanches, entraînent des femmes dont les gestes indiquent la résistance. Fond échiqueté bleu et or.

LIVRE III. — fol. 63 v°. — H. 0m,080 × 0m,088. — *Mithridate.* — (*Planche XVIII*, *b.*) Le roi du Pont, en bleu, avec un bonnet oriental et suivi de chevaliers portant des boucliers rouges, fait trancher la tête d'un Romain. Une victime gît déjà à ses côtés. A gauche, Rome en flammes et des animaux épouvantés qui s'en échappent. Sol vert, fond échiqueté rouge.

LIVRE IV. — fol. 119 v°. — H. 0m,084 × 0m,088. — *La tour de Babel.* — (*Planche XVIII*, *a.*) La tour en construction est rose avec un escalier extérieur. Trois ouvriers taillent des pierres. Le géant Nembroth, cuirassé, avec une tunique jaune et un bonnet rouge, porte une massue sur son épaule et dirige les travaux. Sol vert; fond à dessins bleus et rouges.

LIVRE V. — fol. 150 v°. — H. 0m,084 × 0m,088. — *La roue de la Fortune.* — La Fortune, couronnée, aux ailes rouges, vêtue d'une robe rose et d'un manteau bleu doublé d'hermine, fait tourner sa roue avec les quatre personnages traditionnels. Sol verdâtre, fond à losanges bleus, rouges et or.

LIVRE VI. — fol. 184. — H. 0m,082 × 0m,088. — *Idoles.* — Trois idoles d'or : Jupiter, Mars et Vénus sont placées sur un autel. Deux philosophes en rose et en bleu, Varron et Apulée, discutent sur leur nature. Sol dallé; fond échiqueté bleu et or.

LIVRE VII. — fol. 201. — H. 0m,080 × 0m,088. — *Divinités païennes.* — Statue blanche de Janus sur un autel. De chaque côté, deux pontifes. Au premier plan, quatre païens sont prosternés. Sol dallé; fond échiqueté bleu, rouge et or.

LIVRE VIII. — fol. 227. — H. 0m,086 × 0m,088. — *La Théologie.* — Couronnée, robe rouge et manteau bleu, elle est assise sur un fauteuil d'or. D'un côté, à cheval, l'Empereur, un roi et un seigneur, de l'autre, à mule, deux légats et un évêque, viennent lui rendre hommage. Sol verdâtre, fond échiqueté rouge et or.

LIVRE IX. — fol. 254 v°. — H. 0m,082 × 0m,088. — *La Philosophie.* — Elle est en bleu avec un voile blanc, assise dans une chaise en bois, avec une banderole blanche sur les genoux. Elle consulte des manuscrits ouverts sur un pupitre circulaire. Au premier plan, un philosophe à genoux, robe rouge et bonnet bleu, invoque un diable noir. A droite, au second plan, un paysage gris, à rochers, avec des petits arbres verts. Sol verdâtre, fond à dessins losangés roses et or.

LIVRE X. — fol. 270. — H. 0m,080 × 0m,088. — *Néo-platonisme.* — Un philosophe néo-platonicien, robe rouge, manteau bleu et bonnet rose, est assis sur un banc avec, sur ses genoux, une banderole qu'il déchiffre. Sept anges blancs aux ailes de couleur l'inspirent et trois démons noirs l'assaillent. On aper-

çoit le Seigneur en buste dans une auréole bleue. Sol dallé vert. Fond échiqueté bleu et or.

Tome II. — LIVRE XI. — fol. 1. — H. 0^{m},202 × 0^{m},205. — *Le Rédempteur.* — Le Christ, nimbé, crucifère, manteau bleu doublé de rouge, montrant les signes de la Passion, est assis sur les nuées, les pieds posés sur le globe du monde. Deux anges soufflent dans leurs trompettes l'annonce du Jugement dernier. Un peu au-dessous, la Vierge en bleu et saint Jean-Baptiste en rose sont à genoux, les mains jointes. Plus bas, des morts ressuscitent de leurs tombeaux. Aux quatre angles, les quatre Évangélistes, figurés par leurs attributs, portent leurs noms inscrits sur des banderoles blanches. Sol vert avec des fleurs jaunes; fond échiqueté bleu, rouge et or.

LIVRE XII. — fol. 18. — H. 0^{m},081 × 0^{m},087. — *La Création d'Adam.* — Dans un jardin, entouré de murs roses, avec une chapelle, le Seigneur en bleu procède à la création d'Adam couché à terre. Arbres verts en forme de meules. Sol verdâtre; fond orangé à dessins d'or.

LIVRE XIII. — fol. 31. — H. 0^{m},086 × 0^{m},088. — *Adam et Ève chassés du Paradis.* — Un jardin entouré de murs roses avec une porte monumentale. Adam et Ève s'enfuient avec des gestes de pudeur, chassés par l'ange, aux ailes rouges, qui brandit un glaive. Sol verdâtre avec un rocher gris; fond échiqueté bleu, rose et or.

LIVRE XIV. — fol. 43 v°. — H. 0^{m},084 × 0^{m},088. — *Le Mariage.* — Même jardin, même porte. Le Seigneur, robe rouge et manteau bleu, unit Adam et Ève, debout, de chaque côté. Même sol et même fond.

LIVRE XV. — fol. 63. — H. 0^{m},086 × 0^{m},088. — *Le Déluge.* — Les toits émergent encore au-dessus des eaux blanches. Des humains sont emportés par les flots au milieu d'arbres déracinés. Quelques animaux sont réfugiés sur une roche. Pas d'arche. Ciel bleu. Jolie tonalité.

LIVRE XVI. — fol. 92. — H. 0^{m},086 × 0^{m},088. — *Abraham et les trois anges.* — Devant un édifice aux murs roses, Abraham, robe rose et manteau bleu, reçoit les instructions de trois anges aux ailes rouges et vertes. Sol verdâtre; fond échiqueté bleu, rouge et or.

LIVRE XVII. — fol. 123 v°. — H. 0^{m},074 × 0^{m},088. — *David.* — Le roi David, couronné, en rose et en bleu, est assis, sa harpe près de lui, dans une stalle rose. Il explique le texte d'un manuscrit à six prophètes debout devant lui, figurés comme des clercs. Sol dallé; fond losangé bleu, rose et or.

LIVRE XVIII. — fol. 148. — H. 0^{m},078 × 0^{m},088. — *La Nativité.* — Sous une étable à toit de chaume, la Vierge nimbée, camisole violette, est couchée dans un lit au couvrepied rouge. L'Enfant Jésus est près d'elle dans un berceau entre le bœuf et l'âne. A droite, saint Joseph, en bleu avec un bonnet rouge sans nimbe, fait cuire la soupe dans une marmite noire[1]. Pas d'assistants. Fond échiqueté bleu, or et noir.

LIVRE XIX. — fol. 189 v°. — H. 0^{m},087 × 0^{m},088. — *Marcus Varron.* — Assis sur un piédestal, Marcus Varron discute avec sept docteurs et philosophes. Cinq assistants, de très petite taille, sont à genoux devant lui. Sol dallé; fond à carreaux rouges.

LIVRE XX. — fol. 213. — H. 0^{m},082 × 0^{m},088. - *L'Antéchrist.* — Devant le porche d'une chapelle aux murailles roses, l'Antéchrist, robe rose, manteau bleu et bonnet rouge, présente un faisceau de baguettes enflammées à cinq personnages debout devant lui. (Voir l'explication donnée dans la Description n° 14).

LIVRE XXI. — fol. 238 v°. — H. 0^{m},083 × 0^{m},088. — *Le Jugement dernier.* — C'est la réduction simplifiée de la miniature du Liv. XI, moins les Évangélistes. Les couleurs sont les mêmes.

LIVRE XXII. — fol. 262 v°. — H. 0^{m},086 × 0^{m},088. — *Le Couronnement de la Vierge.* — Dans une auréole, formée par la troupe rouge des Chérubins, le Seigneur couronne la Vierge, tous deux en bleu. Le fond est formé de nuées bleues sur lesquelles se détachent, en quatre lignes horizontales, des saints et des saintes.

1. Voir, sur la représentation de la Nativité, *Le Renouvellement de l'art par les Mystères*, articles de M. Ém. Mâle, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1904. On remarquera aussi le caractère un peu ridicule et souvent déplacé que les artistes du xve siècle ont attribué à la personne de saint Joseph. Cf. L. Maeterlinck, *Le Genre satirique dans la peinture flamande*, 1907, p. 184. Dans le triptyque du Maître de la Maison de Mérode, il est représenté fabriquant des souricières.

N° 20. — ? — MS. FRANÇ. DE LA 2e VENTE HAMILTON. LOT ONZE c. 1392

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

Cet exemplaire se compose de deux volumes dépareillés formant l'ouvrage complet, mais ayant été exécutés à des époques différentes. Le premier date de la fin du XIVe siècle, 1390 environ; le second semble avoir été peint vers 1455.

Ces deux volumes, comme on le verra plus loin, ont passé en vente à Londres en 1889. Depuis cette époque, il nous a été impossible d'en retrouver la trace et par conséquent nous n'avons pu les examiner. Mais ils avaient attiré l'attention de quelques savants, avant de subir le feu des enchères, et c'est d'après leurs travaux[1] que nous donnons les quelques renseignements suivants en y ajoutant nos propres réflexions, inspirées par la comparaison avec d'autres manuscrits. Ayant adopté l'ordre chronologique, nous ne nous occuperons ici que du tome I, qui appartient à la fin du XIVe siècle.

Description générale. — Un vol. in-fol., beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,433 × 0m,318. 2 colonnes; 63 lignes. Il contient les dix premiers livres et comprend 228 ff.

Reliure. — Relié par deux ais de chêne, recouverts de cuir de Russie, par C. Meyer.

Écriture. — Le texte commence au 2e fol. par : « Le translateur (en rouge). A vous tres excellent prince Charles le Quint roy de France je Raoul de Praelles tres humble serviteur et subject.... » On lit à la fin du fol. 228 v° : « Cy fine le Xe livre de la Cité de Dieu. »

Initiales et bordures. — Fleuronnées et coloriées.

Provenance. — Les auteurs des travaux que nous avons cités ne donnent aucune mention permettant de connaître les anciens possesseurs du manuscrit avant le duc de Hamilton[2]. Quand le noble duc vendit, en 1882, sa superbe collection au gouvernement prussien, notre manuscrit occupait le n° 62 du *Catalogue of the magnificent collection of manuscripts from Hamilton Palace.* On sait que l'administration des musées de Berlin, en faisant cet achat en bloc, n'avait en vue que l'acquisition du célèbre manuscrit de Dante, illustré par Botticelli, et de quelques autres, mais qu'il avait toujours été entendu que le reste de la collection repasserait aux enchères quelque temps après. C'est ce qui arriva le 23 mai 1889 et c'est alors qu'eut lieu ce qu'on appelle la deuxième vente Hamilton dans laquelle était compris notre manuscrit, lot n° 11[3].

1. DR. W. VON SEIDLITZ, *Repertorium für Kunstwissenschaft*, tom. VII, 1884, pp. 296 et 297, n° 84 : *Die illustrirten Handschriften der Hamilton-Sammlung zu Berlin.* — PAUL DURRIEU, *Notes sur quelques Mss. précieux de la collection Hamilton*, parues dans la *Bibliothèque de la Société des Antiquaires de France*, 1889. — Cf. aussi le *Catalogue de la vente* dont nous donnons le titre à la note 3 ci-dessous.

2. Dans la collection Hamilton, notre manuscrit était ainsi signalé en 1819 : « S. Augustin. De la Cité de Dieu. A most beautiful MS., on vellum, with miniatures, paintings and illuminated initials, 2 vol., large folio. » [Dans la bibliothèque du marquis de Douglas et Clydesdale. — *Repertorium bibliographicum or some account of the most celebrated British libraries.* London, William Clarke, New Bond street, MDCCCXIX.]

3. *Catalogue of ninety-one Manuscripts on vellum chiefly from the famous Hamilton collection and till lately in the possession of the Royal Museum of Berlin*, by Mess. Sotheby, Wilkinson and Hodge, 13 Wellington street, on Thursday, the 23rd day of May 1889, rédigé par les soins de M. K.-J. Trübner. Le lot n° 11 fut adjugé pour 520 l. à un acheteur

Miniatures. — Elles sont au nombre de onze, une de présentation en tête du prologue et une au commencement de chacun des dix livres de la première partie de l'ouvrage. On est d'accord pour attribuer ces peintures à un praticien tout à fait secondaire de l'école flamande de la fin du XIV[e] siècle.

L'artiste a copié exactement les peintures du manuscrit précédent, Ms. franç. 5060 de la Bibl. de l'Arsenal. Il en a réduit l'importance, soit dans le nombre des personnages, soit dans celui des compartiments (6 au lieu de 9 dans la miniature du Liv. I).

Le lecteur s'en rendra compte en consultant le Tableau de la page 275 qui fait ressortir l'analogie des sujets traités dans ces deux manuscrits.

Voici la description de ces peintures, d'après les rédacteurs du catalogue qui ont commis des fautes bien excusables, puisqu'ils ne connaissaient pas de manuscrit similaire.

Prologue. — fol. 1. — Le translateur offre son manuscrit au roi de France, Charles le Sage.

LIVRE I. — fol. 4. — Deux registres à trois compartiments avec fonds diaprés. En haut, la Divinité, sous la forme de la sainte Trinité, adorée par la Sainte Vierge, les douze Apôtres et la foule des fidèles; en bas, les humains, les uns s'éveillant, les autres sortant du tombeau, les derniers en Enfer.

LIVRE II. — fol. 27 v°. — Un roi avec douze assistants, se tenant au sommet d'une sorte d'estrade et près d'eux, de chaque côté, une députation qui s'avance. (C'est l'origine des jeux scéniques; trois idoles sur l'autel et la foule se livrant à des danses lubriques.)

LIVRE III. — fol. 56. — 4 compartiments. 1) Saint Augustin (probablement un auteur romain), assis dans une chaire. 2) La prise de Rome par les Goths. 3) Deux loups et la ville de Rome (probablement les massacres de Mithridate en Asie). 4) Guerre civile à Rome.

LIVRE IV. — fol. 100. — 4 compartiments. 1) Une assemblée de chrétiens (probablement Apulée et Varron dissertant avec les Romains). 2 et 3) Romains partant pour la guerre. 4) Païens adorant leurs dieux.

LIVRE V. — fol. 124 v°. — 4 compartiments. 1) Nigidius et sa roue. 2) Inconnu (probablement un philosophe expliquant la démonstration de Nigidius). 3) Un roi païen adorant trois démons. 4) Théodosius(?) avec quatre chevaliers armés.

LIVRE VI. — fol. 150 v°. — Saint Augustin (probablement Varron professant à Rome) au milieu d'une assemblée de chrétiens.

LIVRE VII. — fol. 163 v°. — 2 compartiments. Représentant chacun saint Augustin (probablement les deux philosophes Apulée et Varron) montrant des divinités païennes, Janus, etc.

LIVRE VIII. — fol. 183 v°. — Dispute de six philosophes.

LIVRE IX. — fol. 204 v°. — L'adoration du Christ.

LIVRE X. — fol. 216. — 2 compartiments. 1) Saint Augustin (probablement Porphyre), visité par un diable. 2) Un ange montrant à un homme le sentier du ciel.

qui donna le nom de *Seymour*. Malgré toutes nos recherches et nos annonces dans les journaux du continent et de l'Amérique, nous n'avons pu, à notre grand regret, retrouver cet exemplaire. C'est le seul que nous décrivons sans avoir pu l'examiner nous-même. Peut-être la présente étude tombera-t-elle sous les yeux du propriétaire qui ne voudra pas soustraire plus longtemps ce beau manuscrit à l'examen des érudits qui s'intéressent à ces anciennes peintures.

N° 21. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MSS. FRANC. 172 et 173. c. 1392.

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XVIII, *d*.

Description générale. — 2 vol. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. $0^m,435 \times 0^m,320$. Justification : $0^m,310 \times 0^m,208$. 2 colonnes avec $0^m,025$ d'intervalle. De 51 à 54 lignes.

Le Ms. 172 contient les dix premiers livres du traité et comprend 2 ff. blancs, 311 ff. numérotés et 1 fol. blanc. Le fol. 2 commence par ces mots, « Monseigneur saint Denis » et le 311e : « prendre char humaine ».

Le Ms. 173 contient les douze derniers livres et comprend 2 ff. blancs, 304 ff. numérotés et 2 ff. blancs. Le fol. 2 commence par ces mots, en rouge : « De cette partie de l'œuvre » et le 304e : « tous jours sera joye ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Maroquin rouge, avec les armes de Béthune sur les plats : *d'argent à la fasce de gueules*, augmenté d'un lambel de gueules en chef. Triple filet avec écusson aux angles. Dos orné avec des doubles PP [*Philippe*] couronnés. Titre : MANUSCRIT | DE LA CITÉ | DE DIEV DE | SAINT AUGUSTIN ‖ PRÉSENTÉ AV ROY | CHARLES | 5e TOM. I. *Idem. :* TOM. II. Les feuillets ont été très rognés, surtout en tête.

Écriture. — Réglée rouge, en *lettre de court*, assez belle et régulière. Titre courant en couleurs : V. L. DE · CIVITATE. Aux deux volumes, 2e fol. blanc, on lit cette mention erronée[1] : *Livre manuscrit de la Cité de Dieu de saint Augustin traduitte par Mre Raoul de Praeles sous le regne de Charles cinquiesme surnommé le Sage et par son expres commandement comme il se voit par lépistre liminaire qui lui est dédiée et ou il est aussy a remarquer que ce livre est le vray original présenté par l'autheur au dit Roy.* L'ancien numérotage de la Bibl. Royale, 6836, 6837, se trouve inscrit aux deux premiers feuillets, ainsi qu'une cote effacée 2851, 2852. Enfin, au fol. 304 v° du tome II, on lit, écrit en travers, *Joannes.* La table des chapitres, avec bouts de ligne, précède chaque livre; les noms des docteurs cités sont soulignés en noir.

Initiales. — Les grandes sont en bleu et rouge sur fond or, parsemé de petites feuilles de lierre multicolores. Les petites sont plus simples.

Bordures. — En tête des Liv. I et XI, belle bordure formée de feuilles de lierre tressées, bleues, rouges et or, encadrant la miniature et le texte. Il s'en échappe des brindilles légères portant un mince feuillage de lierre tout parsemé d'or, au milieu duquel on voit des anges, des enfants, des grotesques, des paons et des oiseaux. Au tome II, on remarque un prophète qui tient une banderole sur laquelle est écrit : *advocabit gentes*, faisant allusion à la miniature de la Rédemption. Aux autres Livres, un léger feuillage court le long de la colonne où se trouve la vignette.

Provenance. — La description que nous venons de donner et l'étude comparative des inventaires du Duc de Berry permettent de reconnaître dans le présent manuscrit

1. M. Léopold Delisle a signalé les titres mensongers de plusieurs manuscrits de Béthune, imputables au bibliothécaire de cette collection. Voir *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, p. 267.

un exemplaire de la *Cité de Dieu* que le duc Jean avait reçu de Salmon[1]. Ce personnage l'avait-il acheté, ou l'avait-il fait exécuter à ses dépens? c'est ce qu'il nous est impossible de déterminer. On distingue bien des fleurs de lys dans les détails du fond de la miniature qui orne le Liv. IV, mais on ne saurait en tirer l'opinion certaine que le manuscrit ait eu une destination princière et on peut très bien les considérer comme un motif de décoration.

C'est donc dans la librairie du Duc de Berry que nous voyons pour la première fois la trace de ces volumes : « Item, un très bel livre de la *Cité de Dieu*, escript en françoys, de lettre de court, très bien historié et enluminé et au commencement du second fueillet a escript : *Monseigneur saint Denis*; et est couvert de veluiau vermeil, à IIII fermouers de cuivre dorez; lequel livre Salamon, secretere du Roy nostre sire, donna à mon dit seigneur. Prisé CXXV liv. t. »[2].

Mais, à la mort du Duc de Berry, Salmon prétendit qu'il n'avait fait que communiquer son exemplaire de la *Cité de Dieu* pour que le prince pût l'examiner à loisir et il réclama son bien; ce qui lui fut accordé après information. Cette rétrocession découle du paragraphe suivant qu'on trouve dans les comptes de la succession : « A Pierre Le Fruictier, dit Salmon, secretaire du Roy, auquel les executeurs ont volu et ordonné estre baillé et delivré un très bel livre de la *Cité de Dieu*, lequel livre ledit Salmon avoit ja pieça baillé pour veoir et visiter a feu mondit seigneur, et a esté trouvé apres son trespas entre ses autres livres et prisé en l'inventaire 100 livres parisis. Et, pour ce, mes dits seigneurs, apres ce qu'ilz ont esté soufisamment informez icellui livre competer et appartenir au dit Salmon, ont icellui voulu estre rendu et restitué à icellui Salmon comme sien et a lui appartenant. »[3].

Nous ne savons ce que devint le manuscrit à partir de cette date de 1417, époque où les malheurs de la France firent passer en Angleterre tant de chefs-d'œuvre de notre art national. Nous ne le retrouvons que deux siècles plus tard dans le riche cabinet de Philippe, comte de Béthune, d'où il passa, par la générosité de son fils, Hippolyte, dans la Bibliothèque Royale en 1662[4].

Miniatures. — Elles sont complètes au nombre de 23, 2 grandes et 21 vignettes, soit une de présentation et une en tête de chacun des vingt-deux livres. Quelques-unes ont été noircies, surtout dans les visages, et, semble-t-il, volontairement, car les taches n'ont pas dépassé le cadre des peintures.

Le dessin est faible, les physionomies sont banales et le coloris est plat. Excepté au Liv. III, où il y a quelques traces de paysage, les fonds sont encore décorés de mosaïques et de carreaux. Quelquefois on aperçoit des arbres, mais seulement au premier plan. Les constructions sont presque toujours roses.

1. Pierre Le Fruictier, dit Salmon, a écrit : *Les Demandes faites par le Roi Charles VI touchant son état...* dont la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque de Genève conservent des exemplaires décorés de belles miniatures. Mêlé à tous les événements du règne de Charles VI, dont il fut le secrétaire, intelligent, mais intrigant, il passa, à partir de 1407, dans le parti bourguignon. C'est lui qui, en 1408, pour faire sa cour au Duc de Berry, lui écrivait d'Italie pour lui signaler des artistes et des œuvres d'art. (Voir : A. de Champeaux, *Relations du Duc de Berry avec l'art italien*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de novembre 1888). Sur ses mémoires historiques, on peut consulter les articles de B. Prost (*Archives historiques et littéraires*, tom. I, 1889, p. 25) et de M. H. Moranvillé (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, tom. L, 1889, pp. 5 et 575).

2. M. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry*, tom. I, p. 255.

3. M. J. Guiffrey, *Inventaires de Jean, duc de Berry*, tom. I, pp. 22, 341; tom. II, 238, 301, et M. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. III, p. 180, n° 115.

4. M. Léopold Delisle, *ibid.*, tom. I, p. 268.

Ces miniatures sont médiocres et d'un art très secondaire, probablement de la main d'un ouvrier appartenant à un atelier français, car la décoration générale et les types des personnages accusent la technique des artistes qui travaillaient pour la cour de Charles VI ou pour son entourage. Il date des environs de 1392.

Au point de vue des sujets traités, il appartient à la *Famille n° 2* dont nous avons tracé le Tableau pp. 194 et 195. Dans les manuscrits de cette famille, les peintres ont montré quelques hésitations dans la représentation de la Théologie et de la Philosophie aux Liv. VIII et IX, et les ont confondues. Les uns ont pris la Théologie dans le sens de Varron, c'est-à-dire l'étude de l'idée de divinité, et les autres l'ont envisagée sous la forme de la foi chrétienne et lui ont fait rendre hommage par le Pape et les hauts dignitaires de l'Église.

Notre présent manuscrit a été copié sur le Ms. Y. 390 de La Haye et sur le Ms. franç. 174 de la Bibl. Nat. dont il rappelle la technique et la disposition. Au Liv. XVIII, on aperçoit une scène des Prophètes au lieu de la Nativité et la miniature du Liv. XX est, dans les deux cas, une réduction de celle du Liv. XI. Remarquons enfin que le Ms. 174 a été exécuté pour Jean de Montaigu et que le Ms. 173 semble être l'œuvre d'artistes de la même école.

Voici la description des miniatures :

TOME I. — PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0^{m},090 × 0^{m},087. — *Présentation du manuscrit.* — Le roi Charles V, barbu, couronné et vêtu de violet, est assis dans un fauteuil en bois jaune. Trois conseillers, en rouge, vert et bleu, se tiennent debout derrière lui. Il reçoit le manuscrit, recouvert de soie rouge, des mains de Raoul de Praelles, à genoux, nu-tête, devant lui, vêtu d'une robe bleue et d'un manteau rose à collet rouge. Sol vert avec des fleurs plus claires. Fond échiqueté à carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE I. — fol. 5. — H. 0^{m},231 × 0^{m},205. — *La Cité céleste* — Sur un fond d'or à dessins festonnés se détachent, aux quatre coins, les quatre Pères de l'Église latine, assis dans leurs chaires et écrivant leurs œuvres, saint Ambroise en rose, saint Grégoire en violet, saint Augustin en bleu et saint Jérôme en rouge, avec leurs attributs ecclésiastiques. Au milieu ressort une large auréole bleu sombre, au centre de laquelle on voit Dieu le Père, barbu, au nimbe crucifère d'or, robe rouge et manteau bleu doublé de vert, bénissant de la main droite et tenant le globe d'or de la main gauche. Il est assis sur une étoffe grise qui tapisse un vaste trône à dossier et à balustrade. Derrière lui, en éventail, la cohorte rouge vif des Chérubins dont on distingue les visages et les ailes. Devant le trône, un dallage noir et jaune. Fond échiqueté à carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE II. — fol. 27. — H. 0^{m},067 × 0^{m},087. — *Enlèvement des Sabines.* — A gauche, Rome aux murailles roses avec toits rouges et verts. Deux habitants regardent du haut des créneaux. A droite, un Romain, en robe rose et cuirasse bleue, entraine vers la ville deux Sabines vêtues de bleu et de vert.

LIVRE III. — fol. 61 v°. — H. 0^{m},080 × 0^{m},088. — *Mithridate.* — A gauche, Rome avec ses murailles roses et ses toits bleus et rouges. Trois soldats de Mithridate tirent des flèches sur la ville pour indiquer la guerre qu'il fit à l'empire romain. On aperçoit un cheval, un bœuf et un porc qui s'enfuient épouvantés. Rochers jaunes en hélice. A l'arrière-plan sur un sol vert, avec des arbres nains au feuillage clair, on remarque, en dimensions très petites, Mithridate en rouge, suivi de deux conseillers en violet, qui fait mettre à mort par le bourreau, un Romain agenouillé dont la tête est posée sur un billot. Tout au fond le ciel, bleu au zénith, et allant s'éclaircissant vers l'horizon en raies blanches.

LIVRE IV. — fol. 117 v°. — H. 0^{m},076 × 0^{m},088. — *La Tour de Babel.* — Nembroth, en géant, vêtu de rouge avec des chausses bleues, l'épée au côté et tenant au port d'arme un bâton, préside à l'édification de la tour de Babel, que construisent trois ouvriers, rouge, bleu et vert. Une chèvre, placée à l'intérieur, sert à élever les pierres de taille. Même sol vert plus clair au premier plan, avec des fleurs jaunes très fines; petit arbre vert clair. Fond à carreaux rouges avec des fleurs de lys roses.

LIVRE V. — fol. 150. — H. 0^{m},075 × 0^{m},087. — *La Roue de la Fortune.* — La Fortune, représentée debout en jeune femme, vêtue de rose, les yeux bandés, fait tourner sa roue, placée entre deux montants fixés sur une base quadrangulaire, le tout en bois jaune. Au sommet, un roi couronné, en violet, puis un homme en vert, un autre en rouge et le quatrième en bleu. Même sol vert à fleurs claires. Fond mosaïqué à carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE VI. — fol. 186. — H. 0^{m},077 × 0^{m},087. — *Idoles.* — Dans une chapelle aux murailles roses et

aux toits bleus, sol carrelé jaune et noir, deux docteurs, assis dans des sièges à dossiers, vêtus, l'un de rouge avec bonnet jaune et l'autre de bleu avec bonnet d'or, dissertent au sujet de trois idoles placées sur un autel en marbre blanc, caché sur les côtés par deux rideaux rouges. Deux païens écoutent la discussion. Fond en or uni.

LIVRE VII. — fol. 205 v°. — H. $0^m,089 \times 0^m,087$. — *Divinités païennes* — Dans une chapelle jaune à toits et à coupole rouges, carrelée en noir et jaune, à fenêtres grillagées, deux docteurs, Varron et Apulée, vêtus l'un de violet avec bonnet bleu et l'autre de bleu avec bonnet d'or, dissertent sur le dieu Janus représenté par une idole rose à deux têtes placée sur une nappe recouvrant un autel de marbre rose. Trois païens, en bleu et rouge, barbus et la tête découverte, adorent à genoux la divinité.

LIVRE VIII. — fol. 236 v°. — H. $0^m,093 \times 0^m,087$. — *La Philosophie.* — La Philosophie naturelle, en robe rouge, capuchon rose et oreilles noires, est assise dans une chaire massive de pierre blanche. Elle compulse des manuscrits, placés à sa portée sur un pupitre dont les différents éléments manquent d'aplomb. Deux diables jaune et noir voltigent au-dessus d'elle. Devant, un diable noir converse avec un païen à genoux costumé en fou. Même sol vert à fleurs jaunes, et ciel bleu. Cette miniature est très salie.

LIVRE IX. — fol. 266. — H. $0^m,096 \times 0^m,087$. — *La Théologie.* — Blonde et jeune, couronnée, vêtue de bleu foncé avec une ceinture d'or, elle est assise dans une pose hiératique sur un grand trône de marbre rose, à balustrade et à baldaquin. A droite, à cheval, l'Empereur, un roi et de grands seigneurs, à gauche, à mule, le Pape, un évêque et un légat, en riches habits avec les attributs de leur condition, viennent lui présenter leurs hommages. Même sol vert à fleurs jaunes; même fond échiqueté à carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE X. — fol. 283 v°. — H. $0^m,090 \times 0^m,089$. — *Néo-platonisme.* — Dans une chaire massive en marbre rose, un philosophe platonicien, Porphyre, en bleu avec une calotte noire, est assis ayant à dextre trois anges ailés aux robes rouge, bleue et rose, vers lesquels il s'incline, et à senestre deux diables noirs. Sol vert foncé; fond mosaïqué bleu, or et rouge. En haut, la mosaïque s'échancre pour laisser voir le ciel bleu foncé sur lequel se détache en buste le Seigneur, nimbé d'or, crucifère, robe violette et manteau rouge, bénissant, assisté de chaque côté par deux anges ailés.

Tome II. — LIVRE XI. — fol. 2. — H. $0^m,238 \times 0^m,202$. — *Le Rédempteur.* — Sur un fond bleu foncé se détachent aux quatre coins les quatre Évangélistes, représentés de façon symbolique, avec leurs noms écrits en noir sur des banderoles blanches, Johannes, S. Matheus, S. Lucas, S. Marcus. Au centre, le Christ, en jeune homme, assis sur l'arc des nuées, le pied sur le globe des mondes, nimbé d'or, à demi vêtu d'une robe violette doublée de vert qui laisse voir les plaies de la Passion, fait un geste de pitié et de miséricorde. Au-dessus, deux anges aux ailes vertes et rouges sonnent de la trompette, tandis que deux autres, bleus et roses, portent, un peu plus bas, les instruments de la Passion. Sur terre, à sa dextre, la Vierge, jeune femme blonde et grasse, en robe rose et manteau bleu, nimbée d'or, et à senestre, le Précurseur, barbu, nimbé d'or, vêtu d'une peau jaune, sont à genoux en prière. Quatre ressuscités émergent de tombes rectangulaires. Les personnages de cette scène aux couleurs criardes et barbouillées se détachent sur un fond mosaïqué or, rouge et bleu.

LIVRE XII. — fol. 20 v°. — H. $0^m,076 \times 0^m,087$. — *La Création.* — Dans un Paradis à l'enceinte en pierres roses, avec des arbres verts et jaunes chargés de fruits rouges, le Seigneur crée Adam endormi à terre. On voit des diables s'agiter sous la fondation de la muraille. Fond or uni. Cette miniature est très salie et très effacée.

LIVRE XIII. — fol. 35. — H. $0^m,087 \times 0^m,087$. — *Adam et Ève chassés du Paradis.* — Même Paradis. Adam et Ève, cachant leur nudité avec leurs mains, sont chassés par le Seigneur lui-même, vêtu de bleu et nimbé d'or, suivi d'un ange rouge aux ailes vertes tenant un glaive en mains. Sol vert à fleurs claires; fond échiqueté à losanges bleus, rouges et or.

LIVRE XIV. — fol. 48 v°. — H. $0^m,090 \times 0^m,087$. — *Le Mariage.* — Même Paradis, même décor. Le Seigneur unit par la main Adam et Ève. Miniature très abîmée et salie.

LIVRE XV. — fol. 70 v°. — H. $0^m,085 \times 0^m,087$. — *Le Déluge.* — Au premier plan, le rivage vert avec des arbres très petits, puis l'étendue des eaux, représentées en traits ondulants bleuâtres, au milieu desquelles se débattent des hommes et des animaux submergés. A l'horizon un rivage vert avec des rochers bruns et des constructions roses aux toits rouges et verts, qui s'écroulent sous l'action de l'inondation. Fond échiqueté à losanges bleus, rouges et or.

LIVRE XVI. — fol. 102 v°. — H. $0^m,092 \times 0^m,087$. — *Abraham et les trois anges.* — (*Planche XVIII, d.*) Au seuil d'une chapelle aux murailles roses et aux toits verts et rouges se tient le patriarche Abraham, debout, avec une longue barbe, robe rose, manteau bleu et calotte d'or. Trois anges ailés, blancs et rouges, se prosternent devant lui. Fond à carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE XVII. — fol. 136. — H. $0^m,085 \times 0^m,087$. — *David.* — Dans une chaire en marbre rose, David est assis, couronné, vêtu de bleu, un manuscrit ouvert sur ses genoux et sa harpe à côté de lui. Trois assistants, nu-tête, vêtus de rouge, de vert et de violet, sont rangés en face de lui sur un banc de marbre rose et écoutent son enseignement. Sol vert, fond échiqueté en losanges bleus, rouges et or. Miniature très salie.

LIVRE XVIII. — fol. 160. — H. 0m,092×0m,087. — *Prophètes.* — Sur le seuil d'une chapelle aux murs roses et aux toits bleus et verts, un prophète, vêtu de rouge, capuchon vert et calotte d'or, semble inspiré à la vue du Seigneur qui apparaît en buste dans les nuées bleues. Sol vert et fond mosaïqué rouge. Miniature très salie.

LIVRE XIX. — fol. 202 v°. — H. 0m,087 ×0m,087. — *Marcus Varron.* — Dans un amphithéâtre, en marbre rose, dont Varron, toujours imberbe et gras, vêtu d'une robe rose et d'un manteau bleu avec bonnet rouge, occupe la partie centrale, quatre docteurs et philosophes sont assis, portant des costumes variés. Deux assistants, l'un rouge et l'autre vert, prennent part à la discussion au premier plan. Sol vert et fond échiqueté bleu, rouge et or.

LIVRE XX. — fol. 227. — H. 0m,087×0m,087. — *L'Antéchrist.* — Sur le seuil d'une chapelle aux murailles roses et aux toits bleus, l'Antéchrist, barbu, robe rose, manteau bleu et bonnet jaune, présente un tison aux lèvres d'un docteur, vêtu de rouge avec un grand chapeau rouge et un capuchon d'or. Même sol et même fond. Miniature un peu salie.

LIVRE XXI. — fol. 253 v°. — H. 0m,086×0m,090. — *Jugement dernier.* — Répétition en réduction de la miniature du Liv. XI. Le Christ en robe bleue et manteau rouge, nimbé d'or, le globe dans la main gauche, est assis sur une estrade jaune et préside au Jugement dernier. Deux anges ailés appellent par leurs trompettes les morts à la résurrection. A dextre, la Vierge, blonde, nimbée, en bleu; à senestre, trois anges adorent le Seigneur. Deux morts émergent de leurs tombes. Fond mosaïqué à carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE XXII. — fol. 278. — H. 0m,090×0m,085. — *Le Couronnement de la Vierge.* — Dans un carré bleu, parsemé d'étoiles d'or, est inscrit un cercle où l'on aperçoit sur des étoffes rouges à dessins d'or, le Seigneur nimbé d'or, en bleu, bénissant la Vierge vêtue d'une robe bleue. Huit saints et saintes sont agenouillés un peu plus bas et au-dessous, cinq élus, tous vêtus de robes de différentes couleurs. Fond mosaïqué à carreaux rouges. Miniature salie.

N° 22. PARIS, CHEZ M. HENRI LECLERC, LIBRAIRE, 4 FEUILLETS DÉTACHÉS c. 1395

SAINT AUGUSTIN, FRAGMENTS D'UNE CITÉ DE DIEU EN FRANÇAIS.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XIX.

Il a passé, en 1906, entre les mains de M. H. Leclerc, libraire à Paris, quatre feuillets, ornés de peintures, détachés d'une *Cité de Dieu*, qui a disparu ou qui existe encore, mutilée, sur les rayons de quelque bibliothèque inconnue. M. H. Leclerc a bien voulu nous permettre de les examiner et a même eu l'extrême obligeance de nous en donner des reproductions photographiques. Nous croyons intéressant d'en donner la mention suivante :

Description générale. — 4 feuillets, in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,463 ×0m,340. Justification : 0m,305×0m,215. 2 colonnes, avec 0m,020 d'intervalle : 54 lignes. Ils comprennent les feuillets de tête des Liv. V, VI, X et XVII.

Écriture. — Belle écriture, en petite *lettre de forme*, très claire, de la fin du XIVe siècle, avec titre courant, bouts de lignes et énoncé des chapitres en rouge.

Initiales. — Les grandes, avec des petites fleurs bleues, rouges et vertes, sur fond d'or; les petites, en tête des chapitres, de même style, mais plus simples.

Bordures. — Elles n'existent qu'au commencement des livres et sont formées de trois montants, bleu, rouge et or, avec branchage et feuillage de lierre de même couleur parsemé d'or.

Provenance. — Ces fragments ne donnent aucune indication d'origine ou de possession. M. Leclerc les avait achetés à une Parisienne, Madame la comtesse de Lurcy.

Miniatures. — Les quatre miniatures, que nous offrent ces feuillets, sont jolies et

méritent d'arrêter notre attention. Le dessin est facile et naturel, le groupement des personnages est heureux et varié. Les expressions des visages dénotent un pinceau habile et les attitudes, élégantes et justes, marquent de l'aisance. Quelques personnages (Liv. XVII) portent des barbes pointues et des cheveux bouclés, si en faveur une vingtaine d'années auparavant dans les types de l'école de Paris; d'autres, au contraire, sont ramassés et accusent des préoccupations de réalisme qui nous rapprochent des écoles du nord. Le coloris est vif et assez bien fondu. L'auteur semble affectionner le rose. Enfin, les fonds marquent l'époque de transition. Derrière le terrain sur lequel évoluent les personnages, on distingue un second plan de paysage montueux avec des arbres bien dessinés. On sent déjà la propension à percer le mur de fond et à s'enfoncer dans un horizon à perspective naturelle. Mais nous n'en sommes pas encore là et l'artiste termine la scène par un motif de décoration quadrillée ou losangée dans laquelle l'or alterne avec des compartiments de couleur[1]. Quelquefois, cependant, un petit coin de ciel bleu, étoilé d'or, apparaît au haut du cadre.

Le peintre est certainement un artiste de valeur. Il nous est impossible de l'identifier, mais il fait penser à quelque artiste de Bruges travaillant à Paris et apportant des aspirations de réalisme dont on trouve dans ces miniatures des traces décisives. Il ne doit pas être loin du Maître des *Heures du maréchal de Boucicaut*, ou de ce Jacques Coëne de Bruges, dont M. le comte Paul Durrieu nous a groupé les œuvres supposées dans des études très intéressantes. Il y a certainement des rapports très étroits entre nos miniatures et celles qui décorent les *Heures du maréchal de Boucicaut*, de Madame Édouard André, et le *Livre des Merveilles du monde*, Ms. franç. 2810 de la Bibl. Nat.[2]. Ainsi que nous l'avons dit à propos du Ms. 55 de Boulogne, il est probable que l'auteur des miniatures du deuxième volume de cet exemplaire appartenait au même atelier que le peintre qui a décoré les présents feuillets. Comme choix des sujets, ces miniatures appartiennent à la *Famille n° 3*, dont on trouve le Tableau analogique aux pp. 196 et 197.

Voici la description des quatre miniatures qui subsistent de ce manuscrit aujourd'hui perdu :

LIVRE V. — H. $0^{m},080 \times 0^{m},091$. — *La Roue de la Fortune et la démonstration de Nigidius.* — Recto d'un fol. commençant par : « avoit et de quoy « il servoit » et finissant au verso par : « moult « destranges soient plus sem[3].... » A gauche, la roue jaune de la Fortune. Un homme est étendu en-dessous; aux axes horizontaux, deux hommes, l'un en bleu, l'autre en rouge; en haut, un Roi couronné et vêtu de vert. La Fortune, en jeune femme, portant une robe rouge doublée d'hermine et coiffée d'un bonnet vert, préside au sort des humains. A droite, un potier, vêtu de violet, confectionne un pot gris (trois autres sont déjà modelés), sur une roue posée horizontalement par terre, tandis que Nigidius, vêtu comme un docteur, fait une marque avec un stylet[4]. Deux jumeaux, aux robes roses et vertes, assistent à l'opération et, derrière, deux philosophes discutent, l'un vêtu de bleu, l'autre de rouge. Dans le fond, à droite, sur un monticule, nous voyons de nouveau la Fortune, assise sur un globe; devant elle, debout, quatre femmes en costumes variés. Au centre, Jésus-Christ, nimbé, crucifère, en robe grise et manteau rose, bénit de la main droite. Dans le lointain, un monticule jaune avec un arbre vert. Sol verdâtre, fond mosaïqué à carreaux rouges, bleus et or, laissant apparaître un peu de ciel bleu parsemé d'étoiles d'or. Toute cette scène a rap-

1. M. le comte Paul Durrieu, *Le Maître des Heures du maréchal de Boucicaut*, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, juin et juillet 1906.

2. M. le comte Paul Durrieu, *op. cit.* et la *Peinture à l'Exposition des Primitifs français*, p. 60.

3. Nous donnons ces indications qui pourraient être utiles si on retrouvait le manuscrit auquel appartenaient ces miniatures.

4. L'artiste semble avoir ignoré le sens de la démonstration du mathématicien.

port au Fatum en opposition avec la Divinité, qui règle toutes les choses. (Voir les détails que nous avons donnés en note p. 234).

LIVRE VI. — H. 0m,077×0m093. — *Discussion philosophique.* — Recto d'un fol. qui commence par : « puteion lequel Valent fut baptisé par un evesque » et finissant au verso par : « de vraie religion qui en grec ». A gauche, une chaire de bois jaune à auvent, avec pupitre à tablettes sur lequel s'étalent des manuscrits. Un philosophe assis, Varron, robe rouge, collet bleu et calotte noire, discute sur le texte d'un traité avec saint Augustin debout devant lui, en évêque nimbé, mitre blanche, robe noire et manteau rouge. Derrière, un philosophe, Apulée, robe d'or et manteau bleu, avec un bonnet de docteur, représente les écoles philosophiques et compte les arguments sur ses doigts. Devant lui, un païen à genoux, en violet, aux pieds de deux idoles d'or placées sur un piédestal à colonne dans un édicule gris, se mutile le bras, comme adepte des mystères de la grande déesse. Sol dallé vert; fond mosaïqué à carreaux verts, rouges et or.

LIVRE X. — H. 0m,075×0m,093. — *L'ancienne loi.* — Recto commençant par : « sont en la « puissance de la Providence » et finissant au verso par : « car par ce il semble que on ». A gauche, un édicule en pierres roses avec un autel d'or sur lequel est placé un agneau d'or. Un païen nu-tête et à genoux, chausses bleues, cotte rouge et capuchon bleu, l'adore. Tout près Moïse, en gris avec un manteau d'or, et derrière lui un docteur, en bleu avec une coiffure bleue et rouge, discutent avec un Roi couronné, en bleu avec un manteau rose à col d'hermine, suivi de cinq assistants en costumes variés. Deux dragons, les diables de l'hérésie, s'entre-dévorent au-dessus d'eux dans les airs. Sol vert; monticule jaune avec un arbre vert; fond bleu à carreaux d'or.

LIVRE XVII. — H. 0m,080×0m,093. — *Les Rois.* — Recto commençant par ces mots : « La Cité « de Dieu » et finissant au verso par : « lesquels « sont cohéritiers ». A gauche, trois philosophes, un en rose et or avec un bonnet rouge, un autre en bleu et rouge avec un bonnet rose, et le troisième en violet avec un bonnet bleu, les cheveux bouclés et la barbe en pointe, discutent avec un Roi couronné, rose à manteau bleu bordé d'or. Sol vert, deux monticules avec arbres verts; fond losangé rouge et or. En haut, au milieu de quatre bandes concentriques bleues, le Seigneur en buste, vêtu de violet, crucifère, barbu, inspire cette discussion, entouré de la phalange rouge des Chérubins.

N° 23. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MSS. FRANC. 20 et 21. c. 1400

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XVIII, *c*.

Description générale. — Deux vol. gr. in-fol. Très beau vélin. Dimensions des ff. : H. 0m,462×0m,325. Justification : 0m,305×0m,205. 2 colonnes, avec 0m,028 d'intervalle. Le tome II a quelques millimètres de plus. 59 à 61 lignes.

Le tome I contient les dix premiers livres et comprend 2 ff. blancs, 274 numérotés et 3 blancs. Le fol 2 commence par ce mot : « Charlemagne ». Le 274e par : « afin qu'il receust ».

Le tome II contient les douze derniers livres et comprend 2 ff. blancs, 266 numérotés et 2 blancs. Le fol. 2 (celui de la miniature) commence par ces mots : « Nous disons la cité de Dieu », le 3e, par : « souverain bien » et le 266e par : « en beneurté ».

Au fol. 1 des deux volumes, on lit les numéros successifs d'inscription *227-228*; *6713,1-6714,1*, et enfin *20-21*[1].

Collation. — 8 ff. par cahier, avec remarques.

Reliure. — Maroquin rouge, aux armes de France sur les plats. L couronné sur le dos. Titre : CITÉ | DE DIEU | tome I — tome II. Doré sur tranches.

1. Pour les numéros des inventaires de la Bibliothèque Nationale rédigés, en 1645, par les Dupuy et, en 1682, par Clément, gardes de la Bibliothèque du Roi, voir M. LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, pp. 261 et 290.

Écriture. — Réglée, en *lettre de note*, claire et régulière. Les commencements des chapitres et des explications sont en rouge. Le titre courant n'a pas été inscrit, quoique les deux lignes sur lesquelles il devait s'appuyer aient été tracées. Dans la marge de droite, on aperçoit, en petite cursive, les numéros des livres.

Sur la garde du tome I, on lit cette vieille inscription : *Je Jehan bonhomme, libraire de l'Université de Paris, confesse avoir vendu a honorable homme et saige Jehan Cueillette, tresorier de mons^g de Beaujeu*[1], *ce present livre de la Cité de Dieu, contenant deux volumes et les luy promets garantis envers tous et contre tous. Tesmoing mon saing manuel cy mis le premier jour de mars mil IIII^c IIII^xx et sept. Bonhomme*, (1488, n. s.), avec le paraphe.

La même mention se retrouve sur la garde du tome II, mais les mots : *Jehan Cueillette, tresorier de mons^g de Beaujeu*, sont effacés, quoique, par analogie, il soit facile de les rétablir, en considération des jambages des lettres qui ont subsisté.

Initiales. — Très belles et d'un goût excellent, en bleu ou rouge sur fond d'or avec feuillage multicolore. Les petites, en tête des chapitres, sont en or sur fond bleu et rouge.

Bordures. — Il n'en existe que le long de la colonne qui contient la vignette. Par exception, au frontispice des deux volumes, elles forment l'encadrement et se continuent entre les colonnes. Très délicates et très élégantes, elles se composent d'un montant en or et en couleur d'où s'échappe un léger feuillage avec fleurs de lierre en or et en couleurs, comme celles que nous avons déjà rencontrées dans les manuscrits précédents. Cependant, au milieu de cette floraison légère, on voit apparaître un feuillage plus épais, rouge, bleu et vert, qui deviendra de plus en plus en faveur au xve siècle et qui constituera une décoration beaucoup plus lourde. On peut se rendre compte de cette innovation en comparant les bordures des Mss. fr. 20105 et 20.

Provenance. — Nous ne connaissons pas le premier possesseur de ce manuscrit, aucune indication ne nous étant donnée à ce sujet par l'examen des volumes. Nous savons seulement par la quittance de Jehan Bonhomme, libraire de l'Université de Paris, que nous avons transcrite ci-dessus, que cet exemplaire fut acquis le 1er mai 1488, par Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, grand sénéchal et mari de la fille de Louis XI, Anne de France, par les soins de son trésorier, Jehan Cueillette. Paulin Paris[2] suppose que le grattage, dont la mention du tome II a été l'objet, indique que ce volume a été dérobé et remplacé dans la librairie du Duc par le manuscrit portant aujourd'hui le n° 22 du fonds français de la Bibliothèque Nationale. Il nous semble que la façon très incomplète, avec laquelle cette altération a été effectuée, n'indique pas de la part du voleur un grand souci de dissimuler son larcin et, du reste, rien ne prouve que ce grattage ait eu lieu au xve siècle.

Pierre de Beaujeu avait, en effet, un autre exemplaire de la *Cité de Dieu* (aujourd'hui Ms. franç. n° 22[3], malheureusement réduit au tome II), qui lui venait de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, soit par le roi Louis XI, qui avait confisqué en 1477 les biens de ce grand bibliophile, soit par l'intermédiaire de Jean d'Armagnac, dont il

1. Jehan Cueillette, d'abord greffier civil, criminel et des présentations au parlement de Bourgogne, pour le comté (20 décembre 1484), devint, en 1491, contrôleur général des finances du Languedoc (Palliot, *Le Parlement de Bourgogne*, 1649, in-fol., p. 353). Il fut maire de Tours en 1511-1512. Le 7 janvier 1515, François Ier lui confirma les dons et octrois qui lui avaient été faits par Charles VIII et Louis XII (*Catal. des Actes de François Ier*, V, n° 15697).

2. P. Paris, *Les Manuscrits françois*, t. I, p. 25.

3. Décrit plus loin, Descript. 36.

avait acquis les terres de Carlat et de La Marche, sans qu'on puisse appuyer ces deux hypothèses de données bien certaines. Il conservait ses livres dans sa bibliothèque de Moulins sur les rayons, numérotés par pupitre, de la grosse tour méridionale, appelée la *Male coiffée*[1].

A sa mort, en 1503, ils passèrent entre les mains de sa fille Suzanne, seule héritière de cette puissante maison, qui apporta, en 1505, le duché de Bourbon en mariage[2] à Charles III, duc de Bourbon, comte de Montpensier, si célèbre sous le nom de Connétable de Bourbon. Celui-ci hérita, en 1521, de sa femme qui lui avait laissé tous ses biens par testament en date de juin 1519. On sait la fin de l'infortuné Connétable. Dès 1523, François Ier avait mis la main sur toutes ses propriétés et par conséquent sur la librairie de Moulins. « Un commissaire du roi, Pierre Antoine[3], en constata l'état le 19 septembre 1523 et vérifia l'exactitude des deux anciens inventaires qui lui furent communiqués par Mathieu Espinete, chanoine de Moulins, libraire et commis à la garde des livres du duc de Bourbon[4]. »

Malheureusement l'identification de notre manuscrit avec les articles de cet inventaire[5] offre quelques difficultés parce que le rédacteur de ce document a décrit les exemplaires de la *Cité de Dieu* par les ornements extérieurs qui les recouvraient. Or cette couverture a disparu pour faire place, au XVIIIe siècle, à une nouvelle reliure en maroquin qui ne laisse pas de trace de l'ancienne.

Quoi qu'il en soit, l'inventaire de Pierre Antoine dressé en 1523 à Moulins porte : *Au pulpitre prés la table, sont les livres qui s'ensuivent..... n° 17, Le livre de la Cité de Dieu, a deux fermaux de cuyvre doré*, et celui qui fut établi en 1507 à Aigueperse : *Livres en françoys..... n° 132, La Cité de Dieu, escripte en parchemyn, couvert de de veloux noir*.

Après avoir été transportés à Fontainebleau, nos manuscrits furent amenés à Paris avec la Bibliothèque Royale sous le règne de Charles IX. Plus tard, ils reçurent les inscriptions que nous avons signalées, *227-228* dans l'inventaire de Dupuy en 1645, *6713-6714* dans celui de Clément de 1682, et récemment *20-21*, sous lesquels ils sont actuellement désignés à la Bibliothèque Nationale.

Miniatures. — Ce manuscrit est complet et richement historié : il contient 23 miniatures, une pour le prologue et une en tête de chacun des vingt-deux livres.

1. Le duc Pierre n'a marqué dans notre histoire politique que par sa grande déférence aux volontés de sa femme et de son beau-père, mais les grands amateurs doivent le compter au nombre de leurs adeptes les plus fervents. Sans parler du célèbre rétable de Moulins, où il s'est fait peindre en effigie avec Anne de France, duchesse de Bourbon, il avait possédé plusieurs volumes de la bibliothèque de Jacques d'Armagnac, ainsi qu'un certain nombre de livres provenant de son oncle, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et tirés de la fameuse bibliothèque de Bruges. Sa prédilection pour l'œuvre de saint Augustin était évidente. Outre ces deux exemplaires déjà signalés, il possédait sur cet ouvrage les *Commentaires* de Thomas Valois et de Nicolas Triveth et un exemplaire imprimé sur vélin, dont la date d'édition ne nous est pas connue. Cela prouve l'intérêt qu'il portait à l'art nouveau de la typographie. (Voir : Art. de LE ROUX DE LINCY, *Catalogue de la Bibliothèque des Ducs de Bourbon* dans les *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, Société des Bibliophiles françois, Paris, 1850).

2. Ce mariage avait été longuement préparé par Anne de Beaujeu avec l'aide de l'amiral de Graville et béni par le cardinal Georges d'Amboise. Ces deux grands seigneurs étaient eux-mêmes possesseurs de deux beaux exemplaires de la *Cité de Dieu*, comme nous le verrons par la suite.

3. Ce personnage, originaire d'Issoire, était alors conseiller au grand conseil. Il fut pourvu, le 5 juillet 1525, d'un office de maître des requêtes. Il fut reçu le 13 novembre 1526. Il mourut le 18 mai 1531. Voy. BLANCHARD, *Généalogies des Maistres de requestes*, 1670, in-fol., p. 262.

4. M. LÉOPOLD DELISLE, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. I, p. 165, et E. QUENTIN-BAUCHART, *La Bibliothèque de Fontainebleau*, Paris, 1891, p. 12.

5. LE ROUX DE LINCY, *op. cit.*, pp. 77 et 120, et CHAZAUD, à la suite des *Enseignements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon*, Moulins, 1878, pp. 231-258.

Il a été établi aux environs de 1400, peut-être par deux mains différentes, mais dans le même atelier, et sous la même direction. Il appartient à l'école du nord de la France par la sveltesse et la recherche d'élégance des types, mais certains détails dans le paysage et les constructions le rattachent à l'art flamand par la représentation simultanée des fonds mosaïqués et des fonds naturels.

Le dessin, obtenu par le pinceau, avec des traits foncés pour les ombres, est assez juste; la composition révèle quelque faiblesse, mais le coloris est vif, agréable et bien fondu. Les expressions, quoique banales, ne manquent pas de finesse.

Les types sont allongés et élégants (Liv. VI, X, XVII, XVIII), les têtes petites par rapport à la longueur des corps, l'anatomie d'une sveltesse recherchée (Liv. XIII et XIV). Les attitudes sont simples et naturelles. Toutefois, dans quelques-unes des peintures (Liv. IX, XV, XVI et XIX), les types plus lourds et moins élancés indiqueraient une autre main.

Les constructions, en briques, aux tons vifs, sont très mal tracées. Elles trahissent une inexpérience absolue des lois de la perspective. Elles semblent s'entrechoquer et sur le point de s'écrouler, comme secouées par un tremblement de terre (Liv. I et III).

Les paysages sont accidentés, en vert clair, avec des fleurs plates, en vert plus foncé. L'artiste, voulant faire ressortir les plans éclairés par la lumière, les a revêtus d'une plaque d'or très brillante. Cette note caractéristique est très visible dans toutes les miniatures et paraît être un procédé adopté par le peintre (Liv. VII, VIII, XI et XXI).

Les ciels sont en bleu foncé au zénith et, à mesure qu'ils se rapprochent de l'horizon, ils pâlissent en teintes dégradées par petits traits horizontaux (Liv. XII).

Les couleurs des vêtements sont vives et très rehaussées d'or dans le but de signaler les jeux de lumière dans les plis des draperies.

Les eaux sont formées de torsades blanches qui ressemblent assez à des S majuscules couchées horizontalement. Les arbres, très petits, sont d'un vert tendre avec un feuillage arrondi, frangé d'or ou de jaune (Liv. IV, VII, VIII, XV et XX).

En ce qui concerne le choix des sujets, le présent exemplaire est un des plus beaux représentants d'une nombreuse famille qui comprend des manuscrits de Rimini, de Boulogne-sur-Mer, de La Haye, de Bruxelles, de Thirlestaine House et d'autres exemplaires dont nous n'avons plus que quelques feuillets séparés. En est-il le prototype? C'est ce qu'on ne saurait affirmer, car il est contemporain des manuscrits de Boulogne et de Thirlestaine House et il serait dangereux de se prononcer sur leur priorité respective. Cf. le Tableau de la *Famille n° 3*, pp. 196 et 197.

Voici la description de ces peintures :

Tome I. — Prologue. — fol. 1. — H. $0^m,070 \times 0^m,088$. — *Présentation du manuscrit.* — Sur un fauteuil à dossier doré, le roi Charles V, couronné, avec une robe rouge et un manteau bleu doublé d'hermine, reçoit l'hommage du manuscrit, recouvert d'une soie rouge, des mains de Raoul de Praelles, tonsuré et vêtu d'un costume ecclésiastique noir, qui lui présente le livre à genoux. Trois conseillers, vêtus d'or et de rouge, sont debout derrière le Roi. Le fond est constitué par un revêtement violet en pierres et au-dessus par un échiqueté rouge, bleu et or.

LIVRE I. — fol. 4. — H. $0^m,110 \times 0^m,197$. — *Les deux Cités.* — Cette peinture, qui tient le milieu de la page en largeur, nous montre un vaste amas de constructions rouges, roses, grises, vertes et bleues où les lois de la perspective sont étrangement violées. A droite, les Goths envahissent Rome, la cité terrestre, la pillent, massacrent les habitants et précipitent les Romains par-dessus les murailles. On voit leurs riches armures d'or et leurs casques, dont l'acier est représenté en bleu. Des soldats endormis sont étendus dans la campagne. A gauche, saint Augustin, nimbé et vêtu

d'un costume noir, présente au Seigneur, figuré en buste dans les nuées d'or, le manuscrit de son traité, que l'invasion d'Alaric a inspiré. Sol vert et or. Quelques arbres en vert tendre. Fond échiqueté, bleu et or, laissant apparaître un ciel d'un bleu foncé.

LIVRE II. — fol. 25. — H. 0m,080×0m,088. — *Les Jeux scéniques.* — Dans une enceinte en plein air, que le peintre a représentée inclinée en avant, un poète lit des vers écrits sur une feuille de parchemin. Deux musiciens jouent de la cornemuse et de la flûte. Onze assistants, assis en cercle, écoutent attentivement. Leurs costumes sont de couleurs variées, très rehaussées d'or. Sol vert clair, arbres nains, même fond échiqueté.

LIVRE III. — fol. 60. — H. 0m,081×0m,090. — *Prise de Rome par les Gaulois.* — Même représentation d'une ville, même paysage rehaussé d'or, mêmes arbres au ras de terre, même fond échiqueté. Les Gaulois se sont emparés de Rome. L'un transperce de son épée un sénateur assis qui le frappe de son bâton. Deux autres mettent le feu aux maisons. Un Romain offre à la troupe assaillante le rachat de la ville sous la forme d'une bourse.

LIVRE IV. — fol. 111 v°. — H. 0m,080×0m,090. — *Pompée et Ptolémée.* — Pompée, seul dans une petite barque, dans une attitude suppliante, aborde en fugitif sur la terre d'Égypte. Sur le rivage, le roi Ptolémée, couronné, vêtu d'une robe grise et d'un manteau bleu, et tenant un sceptre à banderole, est assisté de ses deux conseillers Théodote et Achileas, qui le poussent au meurtre. Derrière eux, des guerriers aux armures bleues. Paysage vert tendre avec des plaques d'or. On aperçoit quelques maisons minuscules. L'eau est représentée par des torsades blanches, comme des S horizontales. Même fond échiqueté.

LIVRE V. — fol. 140. — H. 0m,085×0m,088. — *Discussion philosophique.* — Dans une salle grise à voûte verte, éclairée par une petite fenêtre grillagée, deux philosophes, vêtus de houppelandes verte et rose, discutent, en se montrant un tableau encadré, accroché au mur de droite et représentant un petit enfant nu, blanc sur un fond rouge, symbolisant la conception. C'est la seule fois que nous rencontrions dans nos manuscrits, pour cette époque, un tableau mobile, une œuvre de plate peinture, ornant le panneau d'une chambre[1]. Il s'agit dans cette scène de Possidonius discutant avec Cicéron sur la conception et la formation des jumeaux.

LIVRE VI. — fol. 171. — H. 0m,080×0m,092. — *Autre discussion philosophique.* — A gauche, Varron, vêtu de bleu, est assis dans une chaire et commente un manuscrit, placé près de lui sur un pupitre. Un autre philosophe, probablement Apulée, vêtu d'une robe violette, montre deux statues de divinités païennes, rouges, placées dans un temple ouvert, sur un piédestal. Au premier plan, un enfant, en rouge, se mutile le bras. Il s'agit d'Athys, dont le mystère était lié à celui de la déesse Bérécynthie. Au fond, saint Augustin, nimbé d'or, en robe noire, argumente et réfute les doctrines philosophiques. Sol vert, fond échiqueté comme ci-dessus.

LIVRE VII. — fol. 187 v°. — H. 0m,089×0m,089. — *La déesse Bérécynthie.* — (*Planche XVIII, c*). Dans un paysage vert accidenté, à terrain plaqué d'or, avec des arbres au feuillage rehaussé de touches dorées, passe un char rouge, traîné par des lions, où se trouve, assise sur un trône, la déesse Bérécynthie portant une tour sur sa tête. Elle s'en va annuellement à la fête de la « lavacion », représentée au premier plan par la vierge en rouge, se baignant dans le fleuve, dont on voit, à la source, la divinité, figurée en buste par un roi couronné, vêtu d'un manteau bleu à hermine. (Voir la note 5 de la page 233).

LIVRE VIII. — fol. 212. — H. 0m,091×0m,088. — *Épisode d'Aristippe.* — Trois philosophes stoïciens de la Grèce[2], richement vêtus, discutent debout avec Varron assis sur un banc. Ils parlent des passions de l'âme en voyant une barque ballottée par les flots, qui contient deux passagers. C'est l'épisode d'Aristippe et du riche Asiatique, dont Aulu-Gelle[3] raconte les contenances diverses lors d'une tempête qui faillit les engloutir dans la mer. Même paysage à rochers dorés et arbustes verts; même fond échiqueté.

LIVRE IX. — fol. 238 v°. — H. 0m,084×0m,088. — *Monothéisme.* — Dans un carré à fond mosaïqué est inscrit un cercle représentant en haut le ciel et en bas la terre. Tout en haut, le Seigneur, nimbé d'or, figuré en buste, vêtu d'une robe violette. Il est entouré de la troupe des Chérubins, semblables à des hirondelles rouges. Au-dessous, dans les espaces intermédiaires, volent trois démons. En bas, deux paysans travaillent à la terre. Quatre philosophes et docteurs néo-platoniciens contemplent le ciel et discutent sur la question d'un Dieu unique et éternel.

LIVRE X. — fol. 253. — H. 0m,082×0m,087. — *L'ancienne Loi.* — Moïse, en bleu, debout avec quatre autres personnages de l'ancienne loi, assiste au sacrifice d'un agneau blanc, placé sur un autel, qu'un grand prêtre immole selon les rites. Riches costumes très dorés. Paysage vert rocheux avec deux animaux dont l'un dévore l'autre. Même fond échiqueté.

TOME II. — LIVRE XI. — fol. 2. — H. 0m,183×0m,195. — *La Trinité, le Pécheur et le Juste.* — Grande miniature en tête de page. En haut, la Cité de

1. La décoration d'appartement était alors habituellement le « tapis ». Nous savons cependant par les inventaires qu'il y avait deux tableaux proprement dits chez le Duc de Berry.

2. Le peintre représente toujours les philosophes de la Grèce avec le bonnet phrygien.

3. AULU-GELLE, *Les Nuits attiques*, Livre XIX. Ce sujet a été traité plus amplement dans les Mss. de l'école de Tours, comme nous le verrons plus loin, Descrip. 54.

Dieu représentée par un amas de constructions grises aux toits de briques rouges ou de tuiles d'or. Elle se détache sur un ciel bleu foncé, étoilé d'or, dans lequel on remarque la sainte Trinité figurée par trois jeunes hommes barbus, nimbés d'or, en buste, revêtus de robes rouges, bénissant d'une main, l'autre posée sur le globe d'or des mondes. En bas, la terre avec un paysage rocheux vert, plaqué d'or. A gauche, à genoux, robe rouge et capuchon bleu, le Juste prosterné vers le ciel; à droite, le Pécheur, riche seigneur, au costume magnifique, avec, à ses pieds, un château, représentant les lieux périssables de ce monde, auquel deux diables mettent le feu. Entre les deux cités, le même fond échiqueté. La page est complétée par la belle décoration de la bordure et une élégante initiale N.

LIVRE XII. — fol. 17. — H. $0^{m},073 \times 0^{m},086$. — *La Chute des anges rebelles.* — Dans un ciel bleu, dégradé vers l'horizon, se détache un demi-cercle rouge qui laisse voir le buste violet du Seigneur, nimbé d'or, bénissant. Sur ses ordres, cinq anges ailés, bleus, rouges et verts, précipitent dans les abîmes enflammés un démon noir. Paysage vert à monticules plaqués d'or; petites fleurs jaunes. Le ciel bleu sert de fond et l'absence de diapré indique bien la transaction entre les fonds à mosaïque, employés jusque-là, et les paysages naturels, qui vont caractériser l'art nouveau.

LIVRE XIII. — fol. 29. — H. $0^{m},076 \times 0^{m},088$. — *Le Pèché originel.* — Sur un terrain verdâtre s'élèvent deux arbres. Dans l'un, chargé de fruits, on distingue le démon, figuré par une tête de femme, aux cheveux roulés et au corps de serpent doré. Adam et Ève, debout de chaque côté, cachant leur nudité d'une main, se laissent tenter. Par terre, entre eux, la Mort représentée par un cadavre d'homme. Les corps sont blancs rosés avec de petits traits formant les ombres. Ciel bleu dégradé vers l'horizon.

LIVRE XIV. — fol. 40 v°. — H. $0^{m},071 \times 0^{m},088$. — *Institution du mariage.* — Même ciel, même paysage à plaques d'or, mêmes arbres. Adam et Ève réunissent leurs mains dans celle du Seigneur, barbu et nimbé d'or, debout au milieu d'eux, vêtu d'une robe d'or et d'un manteau rouge éclatant.

LIVRE XV. — fol. 59 v°. — H. $0^{m},068 \times 0^{m},086$. — *Caïn et Abel, Arche de Noé.* — Dans le même paysage boisé et rocheux, Caïn assomme, avec un hoyau, Abel, en gris, étendu à terre. A droite, sur les eaux, représentées par des torsades blanches, vogue l'arche de Noé. C'est une nacelle à deux étages, sans mât. Aux fenêtres inférieures on voit six compagnons de Noé et aux lucarnes supérieures trois têtes d'animaux, cheval, bœuf et lion. (On trouve la même représentation de l'Arche dans le Ms. franç. 312 de la Bibl. Nat., *Miroir historial*, qui a été exécuté en 1396 pour Louis, duc d'Orléans.) Ciel bleu. Les personnages sont courts et ramassés.

LIVRE XVI. — fol. 87. — H. $0^{m},084 \times 0^{m},087$. — *La Tour de Babel.* — A gauche, le géant Nembroth, barbu, avec une robe d'or et un bonnet rouge, fait édifier la tour de Babel, aux murailles vertes, par quatre ouvriers, vêtus de bleu, rouge et or. Une claie, étendue à terre et retenue par des piquets, permet aux ouvriers de monter les matériaux sans glisser. Même paysage avec constructions, fond échiqueté laissant apparaître un peu de ciel au milieu duquel se détache le buste du Seigneur.

LIVRE XVII. — fol. 117. — H. $0^{m},088 \times 0^{m},088$. — *Les Prophètes*[1]. — Quatre prophètes sont assis sur un banc à dossier, vêtus de robes et de manteaux rouges et bleus très rehaussés d'or. Même fond échiqueté laissant voir un demi-cercle bleu étoilé d'or où se détache le buste du Seigneur, vêtu de gris.

LIVRE XVIII. — fol. 139. — H. $0^{m},088 \times 0^{m},088$. — *Les Rois.* — Même scène avec les Rois. Le banc est recouvert d'une étoffe verte à dessins noirs et deux prophètes sont ajoutés de chaque côté. Fond échiqueté en damier.

LIVRE XIX. — fol. 177. — H. $0^{m},095 \times 0^{m},087$. — *Genres de vie.* — Deux scènes, mal séparées par des constructions qui manquent d'aplomb. Cinq philosophes, vêtus de bleu et de rouge, représentant les deux cent quatre-vingt-huit sectes énumérées par Varron, discutent sur les moyens d'arriver au souverain bien. Un disciple est assis près d'eux, écrivant. A gauche, dans un édicule, aux murailles d'un bleu foncé, un docteur, lisant un manuscrit, personnifie la vie studieuse tandis qu'un autre, priant à genoux, adopte la vie contemplative. Terrain vert à fleurs noires, rochers dorés, fond échiqueté.

LIVRE XX. — fol. 198. — H. $0^{m},074 \times 0^{m},087$. — *L'Antéchrist.* — Un docteur barbu, à robe d'or et manteau rouge, abuse sept interlocuteurs, aux vêtements de diverses couleurs, qui l'écoutent attentivement. Sol plaqué d'or, petits arbres verts frangés de jaune. Fond à petits carreaux bleus, rouges et or.

LIVRE XXI. — fol. 221. — H. $0^{m},077 \times 0^{m},086$. — *L'Enfer.* — Dans le même paysage, parsemé de maisons minuscules, nous apercevons la bouche énorme du Léviathan, semblable à celle d'un éléphant, tournée vers le ciel. Cinq damnés frappés par des diables y sont engouffrés. L'horizon, où l'on voit quelques tentatives de perspective, est borné par un ciel bleu dégradé.

LIVRE XXII. — fol. 243 v°. — H. $0^{m},078 \times 0^{m},086$. — *Le Jugement dernier.* — Toujours le même paysage, terminé par un fond échiqueté. Quatre morts émergent de leurs tombes. Au centre, le Christ, nimbé, manteau violet, laissant voir les plaies de la Passion, est assis sur l'arc d'or des nuées, les pieds reposant sur le globe du monde.

1. L'artiste a interverti l'ordre de ses peintures en représentant les Prophètes avant les Rois.

N° 24. BOULOGNE-SUR-MER, BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, MS. FRANC. 55. c. 1400

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XX.

Description générale. — Deux vol. in-fol. Vélin. 2 colonnes avec 0m,017 d'intervalle : 46 lignes.

Le tome I, qui contient les dix premiers livres, mesure : H. 0m,390×0m,270. Justification : 0m,260×0m,175. Il comprend 2 ff. blancs, 388 ff., et 2 ff. blancs, tous numérotés de 1 à 392. Le fol. 4 (2e écrit) commence par ces mots : « a lencontre jusques à lissue du cloistre » et le fol. 390 (dernier écrit) par : « des hommes et la conversion ». En tête du fol. 3, on lit : *Bibliotheca Monasterii S. Vedasti Atrebaten. 1628 B-B 10*, et à la fin : « Cy fine le Xe livre du livre de la Cité de Dieu ».

Le tome II, qui contient les douze derniers livres, mesure : H. 0m,395×0m,275. Justification : 0m,270×0m,175. Il comprend 1 fol. blanc, 351 ff. et 1 fol. blanc, tous numérotés de 1 à 353. Le fol. 3 (2e écrit) commence par ces mots : « Ci commence lonzieme livre » et le fol. 352 (dernier écrit) par : « sensuit de son argument ». En tête du fol. 2, même provenance et, à la fin du manuscrit, la mention habituelle de l'achèvement de la traduction par Raoul de Praelles, mais le copiste a écrit mil LXXV et a oublié CCC.

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames, numérotés au 1er vol., en chiffres romains.

Reliure. — Reliure moderne en parchemin jauni avec nervures. Titre frappé au dos dans une pièce brune : S. AUGUSTIN 10 LIVRES | DE LA | CITÉ DE DIEU | TOME I et de même au second volume.

Écriture. — Bonne écriture en *gothique mixte* appuyée sur des lignes réglées à l'encre. Têtes de livres et de chapitres en rouge; pas de titre courant.

Initiales. — En tête de chaque livre, une grande initiale fleuronnée, en couleur, sur fond or, avec des petites fleurs multicolores; les petites, plus simples, en bleu, rouge ou noir.

Bordures. — Une branche bleue, rouge et or court le long de la marge dans les feuillets où se trouve une miniature et se rattache à l'initiale majuscule. Des feuilles de lierre multicolores s'en échappent.

Provenance. — Ce manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, où il a été catalogué en 1628. Établi vers 1400, nous ne savons rien de ses premiers possesseurs.

Miniatures. — Elles sont au nombre de 22, une en tête du prologue et une au commencement de chacun des vingt-deux livres; mais celle du Liv. VIII a été découpée.

Ces peintures sont très curieuses, parce qu'elles semblent dater des années voisines de 1400, où le culte de la beauté, telle que la comprenaient les artistes du XIVe siècle, laisse percer déjà le souci d'un réalisme plus accusé. De plus, l'art que l'on y rencontre paraît abandonner l'internationalisme du XIVe siècle pour revêtir une forme plus exclu-

sivement nationale, avec les qualités de chaque race. Nous sommes donc en face d'un manuscrit de transition et, de ce fait, il est très intéressant à étudier.

Tout d'abord, quoique les deux volumes soient de la même école et sortent probablement du même atelier, on peut y reconnaître trois mains différentes[1]. Le tome I a été décoré par un artiste de mérite, mais ne dépassant pas une certaine moyenne. Le frontispice du tome II fait montre d'originalité, mais certaines inexpériences de perspective, certaines audaces mal formulées, dénotent une main différente. Enfin, le reste de ce second volume a été historié par un artiste de grande valeur, dont le charme est exquis. La tendresse, la réserve dans les expressions touchantes, la recherche dans la beauté simple et naturelle, la noblesse native, la perfection du rendu dans les attitudes, la délicatesse du coloris, tout nous montre la main d'un artiste, épris de beauté, très humain et en pleine possession de son art.

Les scènes s'embellissent sous son pinceau, même la Mort, représentée par un adolescent blond, vu en raccourci et parfaitement dessiné (Liv. XIII), au lieu de ce squelette noir que l'école réaliste postérieure du xv[e] siècle nous offrira, décharné, dans une antithèse propre à nous effrayer. Dans le petit tableau du Liv. XIX toutes ces qualités se révèlent avec un ensemble délicieux : la Madeleine reflétant la tendresse et la soumission, dans son attitude assise, restera comme une des plus jolies créations de cette époque.

On sent encore que l'art a subi à ce moment (règne de Charles VI) une modification profonde, si l'on considère les déchirures qui se forment dans les fonds quadrillés. Çà et là nous apparaissent des échappées de terrain, des scènes célestes et des ciels bleus. Ce n'est pas encore la campagne avec ses lointains vaporeux et sa perspective qui fuit à l'horizon, mais ç'est cependant une tentative novatrice pour échapper aux intérieurs mosaïqués et briser le cadre, classique alors, des décors à rinceaux et à dessins d'or. Encore un peu et ces toiles de fond vont disparaître, comme au théâtre, lors des changements de scènes, pour laisser voir le paysage naturel avec toute la vie riante qui l'anime. Déjà elles cessent d'exister dans les tableaux du Paradis terrestre (Liv. XIII), mais nous ne voyons encore que la profondeur d'un ciel uniformément bleu.

Le dessin anatomique est remarquable, les gestes sont exacts, les attitudes gracieuses et sans effort et les visages remplis d'expression. Les scènes donnent le frisson de la vie[2] et c'est par la simplicité et la note juste et naturelle que l'artiste arrive à ce résultat remarquable. Tous ces petits tableaux sont traités en aquarelles très légères, avec des teintes claires et délicates où la moindre nuance se détache dans une tonalité mauve délicieuse. Un peu de gouache relève certains traits.

Dans le premier volume, les miniatures sont tracées au trait noir et peintes en camaïeu bistre avec les visages un peu rosés, comme dans les Mss. franç. 22912-13 de la Bibl. Nat., les Mss. add. 15244-45 du British Museum et le Ms. n° 80 de la Collection Thompson.

Dans le second, exception faite pour le frontispice, elles sont traitées en aquarelles où toutes les couleurs sont réunies, mais dans une teinte très pâle, de telle sorte que l'on pourrait y voir un camaïeu rehaussé de couleurs tendres[3].

1. A cette époque les manuscrits étaient établis dans des ateliers dont les artistes contribuaient à assurer les commandes. Beaucoup des manuscrits du Duc de Berry sont historiés par plusieurs peintres.

2. Voir Marcel Poete, *Les Primitifs parisiens*, p. 43.

3. Le goût de la grisaille était très général à cette époque et beaucoup de manuscrits, exécutés pour Charles V et le Duc de Berry, ont leurs miniatures traitées en camaïeu.

Comme particularités de ce second volume, nous ferons remarquer que les têtes sont très abondamment chevelues et toujours blondes, même Adam qui est généralement brun, même la Mort qui est toujours noire. De plus, les cheveux sont *roulés* autour des visages et les encadrent soigneusement (Liv. XIV).

Les Chrétiens et, en général, les monothéistes platoniciens sont représentés en adolescents juvéniles et imberbes; les païens, au contraire, sont traités en vieillards ramassés, ventrus, barbus, avec les cheveux très ébouriffés. Il y a là un contraste voulu.

Les arbres sont caractéristiques : les troncs droits et bien branchés se terminent par un feuillage varié, très vert dans les dessous et presque blanc au sommet pour marquer l'action de la lumière[1].

Le coloris principalement a une saveur particulière. D'une tonalité très tendre, douce et presque pâle, il se distingue par l'emploi du mauve et du rosé dont les nuances se fondent d'une façon très délicate[2]. Les reproductions que nous en donnons ne peuvent que très imparfaitement faire sentir la légèreté de ces teintes.

Enfin, les draperies bien dessinées sont traitées avec beaucoup de naturel et d'aisance.

De l'ensemble de ces observations que pouvons-nous conclure? Que savons-nous du peintre qui a exécuté ces charmants sujets et comment l'identifier? Si nous ne pouvons faire que des suppositions, assurément très vagues, nous sommes cependant en mesure d'indiquer dans quel cercle restreint les hypothèses peuvent se formuler.

D'après ce que nous avons vu, le manuscrit a dû être exécuté par un des artistes aux gages du Duc de Berry, puisque toutes les analogies justifiées nous ramènent à des comparaisons avec des peintures exécutées pour ce grand amateur. Or les plus célèbres parmi ces artistes avaient nom : André Beauneveu, Jacquemart de Hesdin, Jacques Coëne, Haincelin de Haguenau et les frères Limbourg. Si nous comparons nos peintures avec les œuvres[3] d'André Beauneveu et avec celles des frères Limbourg, c'est-à-dire avec le *Psautier* du Duc de Berry (Ms. franç. 13091 de la Bibl. Nat.) et les *Très Belles Heures* du même prince (Ms. 11060-61 de la Bibl. Royale de Bruxelles) pour le premier, et avec les *Très Riches Heures* de Chantilly, pour les seconds, nous rencontrons des caractères communs d'école, mais aussi des différences telles que nous sommes obligés d'écarter ces artistes. En ce qui concerne Haincelin de Haguenau, nous observons dans la *Garenne des lapins* et dans le *Repos des chasseurs* (*Livre de la Chasse*, de Gaston Phœbus, Ms. franç. 616 de la Bibl. Nat.), ainsi que dans bien d'autres scènes de chasse du même manuscrit, un riche paysage, très varié (perspective lointaine, rochers en abîme, châteaux forts perchés sur des monticules, moulins) dont nous n'avons aucune trace dans nos miniatures de Boulogne.

Force nous est donc de nous rabattre sur Jacques Coëne et sur Jacquemart de

1. Ces mêmes arbres se retrouvent avec de semblables tonalités dans le Ms. franç. 77 de la Bibliothèque de Genève, *Décades de Tite-Live*, qui porte la signature du Duc de Berry et qui date des environs de 1400.

2. Cette tonalité a été très finement observée par M. le comte Durrieu dans son bel ouvrage, *Les Très riches heures du Duc de Berry*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, p. 76, et dans le remarquable article sur l'artiste Jacques Coëne qu'il a fait paraître dans *Les Arts anciens de Flandre*, tom. II, fascicule 1, Bruges, 1905. Comparer les caractéristiques qu'il reconnaît dans les ouvrages attribués à ce miniaturiste avec celles que nous venons de faire ressortir.

3. Nous voulons bien admettre provisoirement les attributions que l'on a faites à ces artistes, mais il faut avouer que, quelque intéressants que soient les travaux publiés sur eux, les preuves que l'on a apportées à cet égard ne sont pas certaines, à quelques exceptions près.

Hesdin. Dans le *Jardin du vieux de la Montagne* (Ms. franç. 2810 de la Bibl. Nat., *Voyage de Marco Polo*) nous voyons bien des arbres traités de la même façon que dans nos Liv. XIII et XIV, mais les personnages diffèrent totalement[1]. Enfin, si nous consultons le Ms. lat. 919 de la Bibl. Nat., *Grandes Heures du Duc de Berry*, nous sommes bien forcés de reconnaître des rapports communs qui indiquent une même école, mais nous ne saurions y admettre la technique d'une même main. C'est cependant vers ces deux maîtres que notre attention doit se porter, et, comme il est dit dans les inventaires que ce Ms. 919 a été en 1409 « notablement enluminé et historié de grandes histoires de la main de Jacquemart de Hesdin et autres ouvriers de Monseigneur », nous pensons que c'est parmi ces ouvriers inconnus qu'il faudrait chercher l'auteur des peintures de notre manuscrit de Boulogne, qui les aurait exécutées, quelques années auparavant, dans la période de 1390 à 1400[2].

Ce manuscrit a dû être copié sur le Ms. 9294-9295 de Bruxelles ou sur le Ms. français 20-21 de la Bibl. Nat. et appartient à la *Famille n° 3*. (Cf. le Tableau des analogies, pp. 196 et 197.) Il faut cependant pour les cinq premiers livres remarquer une certaine indépendance de l'artiste. Peut-être le peintre qui a commencé le manuscrit n'a-t-il pas eu à sa disposition l'exemplaire type? Ainsi la Tour de Babel est représentée deux fois aux Liv. IV et XVI. Or les manuscrits similaires ont leur Liv. IV décoré de la scène de Ptolémée et Pompée.

Voici maintenant la description de ces miniatures :

TOME I. — PROLOGUE. — fol. 3. — H. 0m,070 × 0m,078. — *Présentation du manuscrit.* — Le roi Charles V, couronné, assis dans un fauteuil, et assisté de trois conseillers, reçoit l'hommage du manuscrit des mains de Raoul de Praelles, agenouillé. Fond quadrillé bleu et rouge,

LIVRE I. — fol. 8. — H. 0m,170 × 0m,175. — *Les deux Cités.* — 3 registres.

a) *Cité céleste.* Au milieu, dans une auréole elliptique, la Trinité figurée en buste par trois visages de même âge, avec le Livre saint ouvert sur un autel. A dextre, la Vierge. Des deux côtés, les Séraphins, puis les Anges, enfin des saints et des saintes. Fond quadrillé rouge.

b) *Cité terrestre.* A gauche, cinq païens vieux et barbus adorent une idole; au centre, un prêtre offre sur un autel le vrai sacrifice de la messe, assisté de trois ecclésiastiques tonsurés, imberbes et d'aspect juvénile; à droite, quatre Israélites, imberbes aussi, mais non tonsurés, sont à genoux devant l'Arche sainte. Sur une banderole, quelques mots effacés, peut-être *testimonium*, pour indiquer l'Arche du Témoignage. Fond quadrillé bleu et rouge. Cette scène représente le paganisme, la nouvelle et l'ancienne Loi.

c) *L'Enfer.* Divisé lui-même en trois compartiments dans lesquels sont représentés les différents supplices des damnés.

LIVRE II. — fol. 37 v°. — H. 0m,115 × 0m,078. — *Jeux scéniques.* — 2 registres.

a) Deux censeurs, Messala et Cassius, expliquent l'invention des jeux à Rome. Deux metteurs en scène tiennent des animaux. Au fond, un autel, sur lequel se dressent les idoles de trois divinités païennes, auxquelles ces spectacles sont dédiés. Deux diables s'agitent au premier plan. Fond or à dessins bleus.

b) Deux seigneurs courtisent trois dames. Fond quadrillé.

LIVRE III. — fol. 86. — H. 0m,064 × 0m,075. — *Prise de Troie.* — Une troupe armée et cuirassée, l'armée romaine, conduite par le consul Fimbria, attaque la ville de Troie et la livre aux flammes. On exécute un prisonnier. Des fuyards s'échappent dans deux barques. Fond quadrillé rouge, sol verdâtre.

LIVRE IV. — fol. 162. — H. 0m,070 × 0m,075. — *La Tour de Babel.* — Nembroth, figuré en géant barbu, avec un chapeau de magicien et une massue d'or, préside à l'érection de la tour. Deux ouvriers

1. Il en est de même dans la miniature des *Nègres*, fol. 84, et dans les peintures des ff. 194 v° et 195 v° où on peut noter de grandes divergences.

2. Pour toute cette discussion, cf. l'excellent petit livre de M. MARCEL POËTE, *Les Primitifs parisiens;* M. FIERENS-GEVAERT, *La Renaissance septentrionale;* M. R. DE LASTEYRIE, dans *Fondation Piot, Monuments et Mémoires*, t. III; M. P. DURRIEU, dans les *Belles Heures du Duc de Berry*, art. paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*, avril 1906, et M. ÉMILE MALE, dans *La Miniature à l'Exposition des Primitifs français*, art. paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*, juillet 1904.

taillent des pierres. Trois personnages s'apprêtent à gravir l'escalier intérieur de l'édifice. Fond quadrillé bleu et rouge, sol verdâtre.

LIVRE V. — fol. 205. — H. 0^{m},078×0^{m},075. — *La Fortune et Isaac.* — Dans un lit placé en biais, un vieillard aveugle, Isaac, assis sur son séant, bénit un chevreau qu'une jeune et gracieuse femme, Rébecca, lui présente sur un plat. Elle est suivi d'un jeune adolescent, Jacob, qui use de ce subterfuge pour frustrer son frère Esaü de la bénédiction de son père. Deux chiens sont au pied du lit. Cette scène a trait aux réflexions de saint Augustin, dans les premiers chapitres du Liv. V, sur les horoscopes des jumeaux dont les destinées, réglées par le Fatum, disaient les païens, et fixées par la volonté de Dieu, assuraient les chrétiens, étaient souvent bien diverses. L'artiste a complété cette idée par la représentation de la Fortune qui exprime la même pensée. Par-dessus le fond et débordant le cadre, la déesse, les yeux bandés, fait tourner sa roue où, comme d'habitude, on remarque un roi en haut et trois personnages convulsionnés à l'extrémité des autres rayons.

LIVRE VI. — fol. 249 v°. — H. 0^{m},077×0^{m},075. — *Varron et Apulée.* — Dans une chapelle à voûte ogivale se dresse un autel avec trois idoles. Deux philosophes, Varron et Apulée, discutent sur la nature des dieux devant quatre auditeurs assis. Fond quadrillé bleu et rouge; sol verdâtre.

LIVRE VII. — fol. 272 v°. — H. 0^{m},073×0^{m},075. — *Divinités païennes.* — Sur trois piédestaux carrés, trois statues de dieux sont placées. Ce sont Jupiter, Janus au double visage et Saturne. Fond quadrillé bleu et rouge.

LIVRE VIII. — fol. 306 v°. — Miniature découpée. Par analogie avec les autres manuscrits du même groupe, elle devait représenter le *Vaisseau d'Aristippe*.

LIVRE IX. — fol. 341. — H. 0^{m},070×0^{m},075. — *Monothéisme.* — Un philosophe platonicien, Apulée très probablement, assis dans une chaire, parle à trois assistants, en leur montrant les cieux bleus où un Dieu unique bénit, entouré d'anges. Fond quadrillé bleu et rouge, sol vert.

LIVRE X. — fol. 360. — H. 0^{m},065×0^{m},075. — *L'ancienne Loi.* — La scène représente une petite chapelle où deux moines regardent par la porte l'Arche portée par deux jeunes gens et suivie par deux Israélites. Passage de la mer figurée par des bandes bleues et blanches; fond quadrillé rouge et bleu.

Tome II. — LIVRE XI. — fol. 3. — H. 0^{m},205 ×0^{m},185. — *La Trinité; les Vices et les Vertus.* — A gauche, une forteresse avec des murs gris violet et des maisons aux toits rouges. Dans cette Cité de Dieu, un ecclésiastique en bleu, qui semble par un défaut de perspective être sur le toit, tient son bréviaire et de l'autre main donne une pièce d'or à un pauvre déguenillé, appuyé sur deux béquilles. Au-dessus, dans une auréole rouge, la Trinité figurée par le Père, en pontife tiaré, la Colombe et le Fils en croix.

A droite, un paysage montueux et boisé avec château fort et moulin à vent. Dans cette Cité de la terre, un berger garde ses moutons, une voiture rentre dans la ville, un paysan laboure, un autre surveille, avec son chien, des porcs qui cherchent leur subsistance. Au centre, Caïn très grand, en rose, porte au milieu de sa poitrine une figure grimaçante d'où partent des traits noirs qui vont aboutir à chacune des scènes que nous venons de décrire. Par contraste avec la charité de la Cité de Dieu, l'artiste a voulu nous montrer que Caïn est le fondateur de la Cité terrestre, qu'il porte une âme noire qui a fait maudire sa descendance et qu'à cause de ses vices et de ses crimes le labeur éternel sur la terre constitue la destinée des hommes.

Enfin, à droite, en bas, comme conséquence des vices, un château fort éventré, au milieu des flammes avec des démons charriant des corps convulsionnés de damnés. Ciels très bleus avec des étoiles d'or.

Dans cette peinture, le talent d'exécution de l'artiste ne semble pas avoir été à la hauteur de sa conception allégorique.

LIVRE XII. — fol. 23. — H. 0^{m},086×0^{m},077. — *La Chute des anges rebelles.* — Les archanges bleus, volant dans les espaces, poursuivent de leurs glaives des mauvais anges noirs qui sont précipités dans les abîmes s'entr'ouvrant dans un sol vert jaune. Fond central quadrillé bleu et rouge.

LIVRE XIII. — fol. 38 v°. — H. 0^{m},077×0^{m},081. — *Le Péché originel.* — (*Planche XX, b*). Nous sommes dans un jardin verdoyant, sous un ciel bleu, au milieu d'arbres dont le feuillage, vert foncé dans les dessous, va se dégradant vers le sommet où il paraît blanc par la lumière qui l'éclaire. L'effet est très agréable. Adam et Ève goûtent au fruit défendu. Ils sont en pleine nudité, très bien dessinés et de justes proportions. L'anatomie en est remarquable. Ève est charmante par la beauté de son visage et la grâce de son attitude. Le démon est figuré par un serpent, à tête de femme, enroulé au tronc d'un arbre. La Mort est représentée par un jeune homme étendu à terre et vu de côté en raccourci. C'est un homme privé de vie et non un squelette animé. Tous sont blonds, reflétant une grâce juvénile. Ciel bleu.

LIVRE XIV. — fol. 53. — H. 0^{m},087×0^{m},075. — *Le Mariage.* — (*Planche XX, a*). Même jardin, mêmes arbres verts et blancs, d'une facture caractéristique. Le ciel est remplacé par un décor quadrillé rouge à fond d'or. Nous voyons, dans une attitude pudique, Adam et Ève dont le Seigneur, crucifère, vêtu de violet, unit les mains en les bénissant. Leurs cheveux sont abondants et roulés. Sol vert.

LIVRE XV. — fol. 77. — H. 0^{m},088×0^{m},077. — *Caïn, Abel et l'arche de Noé.* — D'abord l'arche de Noé, toute jaune et massive, laissant voir par les

fenêtres des hommes et des animaux. Flots bleus en rouleaux. Sur le rivage vert, près d'un arbre, Caïn, en rouge, poignarde Abel, vêtu de bleu. Ciel très bleu, étoilé d'or.

LIV. XVI. — fol. 111 v°. — H. 0m,085×0m,075. — *La Tour de Babel.* — Nembroth, de très haute taille, vêtu de bleu avec un chapeau de magicien, dirige la construction de la tour aux murailles roses, avec le concours de ses ouvriers, tailleurs de pierre, maçons, etc. A droite, Babylone dans les flammes. Sol vert. Fond quadrillé noir laissant apparaître au-dessus, dans le ciel bleu, le Seigneur qui fait un geste réprobateur.

LIV. XVII. — fol. 149. — H. 0m,100×0m,075. — *Les Rois.* — (*Planche XX, c.*) David, avec sa harpe, est au milieu de sept prophètes de l'ancienne Loi, ventrus et coiffés de bonnets, qui discutent et énumèrent leurs arguments sur leurs doigts. Physionomies remarquables. Sol vert. Au-dessus d'un quadrillé rouge et bleu, on aperçoit le Seigneur au milieu des nuées bleues, dans une pose hiératique.

LIVRE XVIII. — fol. 178. — H. 0m,085×0m,075. — *Les Prophètes.* — Même scène avec des personnages diversement groupés au nombre de onze. Les cheveux des assistants sont très ébouriffés. Tonalité tendre verte et bleue. Fond losangé.

LIVRE XIX. — fol. 229. — H. 0m,085×0m,075. — *Les Genres de vie.* — (*Planche XX, d.*) 2 registres à 2 compartiments.

a) L'Étude. — Un moine, assis sur une chaise en bois jaune, compulse des manuscrits étalés sur une table. Fond quadrillé or, bleu et blanc.

b) La Charité. — Jésus est assis devant une table servie. A gauche, la Madeleine, assise par terre, sa robe blanche bouffant autour d'elle, regarde le Rédempteur. Elle est délicieuse dans son attitude de passion refoulée, de tendresse contenue et de soumission ardente. Sainte Marthe apporte à manger. Celle-ci représente le dévouement pratique, et l'autre l'élan mystique. Petit tableau d'une grâce exquise dans une tonalité rosée très douce.

c) La Contemplation. — Dans une cellule, un moine en blanc et bleu est prosterné et prie ardemment. Son attitude, la ligne de son dos, accusent une grande ferveur.

d) Entretien philosophique. — Un docteur, dans une chaire, discute avec quatre auditeurs qui énumèrent leurs arguments sur leurs doigts.

Ce petit tableau, dont la reproduction ne donne qu'une faible idée, est délicieux. La sûreté du dessin, le charme simple et noble des attitudes, l'amour et la tendresse concentrées, l'élégance naturelle et sans efforts dans les gestes, l'harmonie des couleurs dans une gamme rose et bleue, extrêmement douce et pâle, ne peuvent être que l'œuvre d'un grand artiste. Toute cette peinture accuse un art très français.

LIVRE XX. — fol. 259. — H. 0m,086×0m,075. — *L'Antéchrist.* — Dans le ciel bleu, on aperçoit l'Antéchrist, représenté en vieux docteur barbu, avec un bonnet. Deux incrédules debout et cinq à genoux l'implorent. Fond quadrillé bleu et rouge.

LIVRE XXI. — fol. 290 v°. — H. 0m,084×0m,077. — *L'Enfer.* — C'est la fin du monde. Grande cité en feu avec construction d'un bleu violet et des toits roses. Sol vert tendre comme glacé, avec des crevasses d'où s'échappent des flammes au milieu desquelles des démons précipitent des damnés.

LIVRE XXII. — fol. 320 v°. — H. 0m,085×0m,075. — *Le Jugement dernier.* — Sur une moitié de fond quadrillé bleu et rouge, la tête dépassant dans le ciel bleu, le Christ, nimbé et montrant les plaies de la Passion, est assis sur une nuée d'or, les pieds reposant sur le globe d'or des mondes. Deux anges à ses côtés sonnent de la trompette. Du sol vert pâle émergent des ressuscités aux chevelures blondes.

N° 25. CHELTENHAM, THIRLESTAINE HOUSE, MS. FRANC. 4359. c. 1400

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

Description générale. — Quatre vol. in-fol. Vélin. Dimension des ff. : H. 0m,345×0m,253. Justification : 0m,250×0m,172. 2 colonnes avec 0m,020 d'intervalle : 42 à 44 lignes.

Ils contiennent les vingt-deux livres du traité, précédés des prologues, de la table des chapitres et de la sentence du livre des *Rétractations*. L'exemplaire était originairement établi en deux tomes. Ce n'est qu'ultérieurement que la division en quatre volumes a été adoptée, lors de la dernière reliure. Ce qui prouve cette assertion, c'est que les feuillets blancs ne se rencontrent qu'au commencement des 1er et 3e volumes et

à la fin des 2e et 4e. De plus, les mentions de provenance ne se trouvent qu'en tête des 1er et 3e volumes.

Voici, par tome, le nombre des feuillets. Ils ne sont pas numérotés.

Tome I. — 1 fol blanc et 205 ff.
— II. — 188 ff. et 3 ff. blancs.
— III. — 2 ff. blancs et 146 ff.
— IV. — 212 ff. et 3 ff. blancs.

Collation. — Les cahiers sont de 12 ff. On aperçoit encore quelques réclames qui ont échappé au couteau du relieur.

Reliure. — Reliure en maroquin bleu très foncé avec une large dentelle assez grossière. Dos orné avec ce titre : CITÉ DE · | DIEU DE S. · | AUGUSTIN M^ss^ SUR VELLIN | TOME I. Doré sur tranches et très rogné. Le relieur s'est trompé dans le numérotage des tomes. Il a mis III pour IV, IV pour II, etc.

Écriture. — Réglée rouge, en *lettre de note*, claire, mais assez lâchée. Titre courant en chiffres romains d'or sur fond de couleurs. En marge, les noms des auteurs cités. Aux deux premiers feuillets des tomes I et III (anciens I et II), on lit cette menmention : *A Monsr de Montagu.*

Initiales. — Les grandes, très belles, sont en or avec un semis de fleurs de couleurs; les petites, de même, mais moins riches; les lettrines beaucoup plus simples.

Bordures. — Elles sont formées d'un large trait alternativement rouge et bleu dont se détache une légère et menue branche de lierre avec feuillage et fleurs de couleurs variées, rouge, bleue et or. Cette décoration rappelle beaucoup celles qui ornent les manuscrits exécutés pour le Duc de Berry.

Provenance. — Ce manuscrit, qui date des environs de 1400, a appartenu, si nous nous en rapportons à la mention citée plus haut, à Jean II de Montagu, sans que nous puissions affirmer qu'il ait été exécuté pour lui. Nous voyons donc que le grand maître de l'hôtel de Charles VI possédait deux exemplaires de la *Cité de Dieu*, celui qui nous occupe et celui dont nous conservons encore la 2e partie (Ms. franç. 174 de la Bibl. Nat.), décrite dans les pages précédentes. Que devint notre manuscrit à la suite de la confiscation de la Bibliothèque du château de Marcoussis en 1409? Nous n'en savons rien. Nous ne retrouvons sa trace qu'en 1770, à la vente de l'importante bibliothèque du duc de Brancas, comte de Lauraguais, membre de l'Académie des sciences[1]. De là, il passa dans la collection Mac-Carthy et, à la vente de celle-ci, en 1825[2], il entra dans la magnifique bibliothèque de sir Thomas Phillipps, à Middlehill. C'est à la mort du noble baronnet qu'il devint la propriété de son neveu, M. T. Fitz Roy Fenwick, qui le conserve actuellement dans sa résidence de Thirlestaine House, près Cheltenham[3], comté de Gloucester, et qui nous a permis de l'examiner, avec une obligeance dont nous lui sommes grandement reconnaissant. Est-ce sa dernière étape? Nous ne le croyons pas et il est craindre qu'il ne s'éloigne encore de la France, son pays d'origine, pour

1. *Catalogue d'une collection de livres choisis provenant du Cabinet de M****, Paris, G. de Bure, 1770, in-8°, p. 9, n° 49; vendu 380 livres. « *La Cité de Dieu* de saint Augustin, traduite en françois par Raoul de Presles, Ms. sur vélin, avec de belles miniatures, 4 vol. in-fol. m. bl. ».

2. *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. le Comte de Mac-Carthy Reagh.* Paris, De Bure, 1825, in-8°, p. 88, n° 547, vendu 230 fr. « Saint Augustin, de la Cité de Dieu, translaté par Raoul de Presles, 4 vol. in-fol. m. bl. dent. Très beau manuscrit sur vélin, de 632 feuillets. Il est enrichi de 23 miniatures, entourées de bordures et de la plus belle conservation. »

3. *Les Manuscrits à peinture de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps à Cheltenham*, par PAUL DURRIEU, Paris, 1889, in-8°, p. 12.

passer les mers et entrer définitivement dans quelque grande collection américaine.

Miniatures. — Elles sont complètes au nombre de 23, une au commencement du prologue et une en tête de chacun des vingt-deux livres. Elles semblent avoir été exécutées par trois artistes différents; l'un d'eux se serait consacré à la première partie; les deux autres auraient collaboré à l'illustration de la seconde. Le premier affectionne le paysage sans abandonner encore les fonds à dessins de couleurs; les autres, par la personnalité des physionomies, paraissent avoir une certaine prédilection pour le portrait. Cependant, ils ne sont pas de véritables artistes, mais de simples artisans sans originalité et d'un talent très médiocre.

Le dessin est mauvais, gauche et sans précision. (Voir les chevaux du Liv. XVII.) Il est fait à la plume et à l'encre noire. Les gestes sont raides, les expressions figées; les draperies retombent lourdement.

Les couleurs sont plates et sans aucun relief. Les types sont ramassés, avec de grosses têtes et des bustes courts. Il est à remarquer que les personnages principaux sont représentés comme des hommes faits et que les assistants secondaires, les comparses, la foule en un mot, se composent d'individus très petits, donnant l'impression d'enfants.

Il y a quelques traces de paysages, surtout dans les deux premiers volumes. Le premier plan est vert, rendu par des traits verticaux au pinceau. Puis on aperçoit quelques rochers informes et même des arbres. Mais il n'y a encore aucune perspective et le fond est limité par un ciel uniforme ou par une décoration quadrillée de couleurs.

Ces artistes, ou plutôt ces ouvriers, pourraient être du Nord de la France ou des confins des Flandres. Leur œuvre ne nous a pas paru mériter une reproduction.

Copié presque exactement sur le Ms. fr. 20-21 de la Bibl. Nat., ce manuscrit doit prendre place dans la *Famille n° 3* dont on trouvera le Tableau pp. 196 et 197. Les miniatures sont, en général, une réduction très écourtée de celles du Ms. 20-21 et du Ms. 9294-9295 de la Bibl. Roy. de Bruxelles. Dans quelques-unes on trouve de notables différences.

Voici la description sommaire de ces peintures :

PROLOGUE. — fol. 1. — H. 0m,110×0m,075. — *Présentation du manuscrit.* — Sous un dais vert, Charles V, couronné, en bleu, assis sur un fauteuil, reçoit le manuscrit de Raoul de Praelles à genoux, tonsuré, vêtu d'une robe rose à capuchon bleu. Deux conseillers, habillés de rouge, se tiennent derrière le roi. L'un d'eux porte le sceptre. Plus loin, on aperçoit deux assistants. Tapis vert, fond quadrillé bleu, rouge et or.

LIVRE I. — fol. 6. — H. 0m,157×0m,170. — *Les deux Cités.* — On aperçoit deux villes fortifiées l'une à côté de l'autre. Dans celle de gauche, la Cité de Dieu, saint Augustin, habillé de noir, nimbé, offre, à genoux, son traité à Dieu. Le buste rouge du Seigneur se détache dans une auréole dont s'échappent des traits de feu rouges. A droite, la Cité terrestre, Rome prise par les Goths, où l'on aperçoit des soldats massacrant des habitants et en jetant quelques-uns par-dessus les murs. En bas des tours, sur le gazon vert des fossés, des soldats se battent et des cadavres couvrent le sol. Ciel bleu, aucune perspective.

LIVRE II. — fol. 37 v°. — H. 0m,098×0m,075. — *Les Jeux scéniques.* — Dans une chaire en bois jaune à auvent, les deux censeurs, Messala et Cassius, vêtus de bleu et de rouge, et coiffés du bonnet des anciens, discutent devant deux auditeurs assis par terre. Deux musiciens jouent l'un de la viole, l'autre d'un orgue portatif. Les physionomies sont assez personnelles. Sol vert, mur du fond en brique vert d'eau, décors quadrillés rouges, bleus et or.

LIVRE III. — fol. 88 v°. — H. 0m,108×0m,077. — *Prise de Rome par les Gaulois.* — Dans la salle d'un palais de Rome, un soldat perce de son glaive un sénateur, vêtu de bleu avec un bonnet rouge, assis sur une chaise curule, qui frappe son assaillant d'un coup de bâton sur la tête. Un Romain offre par-dessus le mur à trois barbares une bourse destinée à racheter la malheureuse ville. Ces soldats paraissent des enfants, l'artiste, par parti pris, représentant toujours sous cette forme les personnages de la foule sans importance personnelle. Fond quadrillé.

LIVRE IV. — fol. 166. — H. $0^m,098 \times 0^m,077$. — *Ptolémée et Pompée.* — Au bord du rivage, une barque va accoster, portant Pompée en guerrier à cuirasse, qui vient aborder en fugitif sur la terre d'Égypte. Sur la rive, le roi Ptolémée couronné, vêtu de bleu, portant une bannière, prend conseil d'hommes d'armes cuirassés et portant des boucliers. Sol vert, couleurs plates, eau bleue, fond quadrillé.

Tome II. — LIVRE V. — fol. 1. — H. $0^m,108 \times 0^m,080$. — *La Fortune et Nigidius.* — Vignette en deux registres. En haut, la Fortune, personnifiant le Destin aveugle, est représentée en reine couronnée, vêtue de bleu, assise sur le globe du monde et entourée de quatre dames qui l'écoutent avec respect. Sol vert, fond quadrillé, laissant voir par une échancrure à droite le buste du Seigneur qui contemple cette scène et qui personnifie la Volonté divine dirigeant toute chose intelligemment.

Dans le registre inférieur, au premier plan, la Fortune avec sa roue et Nigidius, en rouge, qui marque deux points. Un philosophe et deux assistants discutent sur cette proposition. L'artiste, ne connaissant pas l'épisode de Nigidius, a cru que sa roue était celle de la Fortune et a placé cette divinité à côté, là où elle n'a que faire. Derrière, la campagne au sol vert, avec un arbre rudimentaire sur un monticule. Ciel bleu.

LIVRE VI. — fol. 46. — H. $0^m,100 \times 0^m,080$. — *Varron et Apulée.* — Un philosophe vêtu de bleu, Varron, est assis dans une chaire, avec des manuscrits à sa portée sur une table. Saint Augustin en noir, nimbé d'or, discute avec lui. A droite, dans le fond, un autre philosophe, Apulée, désigne sous un édicule deux idoles d'or placées sur des piédestaux. En avant, un adepte des Mystères se mutile le bras avec un glaive. Sol vert, arbre sur un monticule, fond quadrillé.

LIVRE VII. — fol. 70 v°. — H. $0^m,085 \times 0^m,077$. — *Divinité païenne.* — Bérécynthie, en bleu, portant une grande tour sur sa tête, est assise dans un char traîné par deux lions en tandem. On n'aperçoit plus que la queue du premier. Le char passe entre deux colonnes supportant des idoles et se rend à la fête des *Lavacions.* Au fond, dans un paysage à rochers verts, on remarque le roi du fleuve, vêtu de bleu, couronné, qui reçoit la jeune déesse, à genoux devant lui, les cheveux épars sur le dos.

LIVRE VIII. — fol. 108. — H. $0^m,097 \times 0^m,076$. — *Le Vaisseau d'Aristippe.* — Sur le bord de l'eau, on voit un vaisseau informe, battu par la tempête. Un philosophe stoïcien, Aristippe, avec un manteau bleu sur une robe jaune est assis dans une chaire en bois jaune à auvent. Des philosophes, vêtus de diverses couleurs, discutent avec lui sur les passions de l'âme. Sol vert, dessiné à coups de pinceaux verticaux, comme des traits de pluie. Le même petit arbre mal dessiné sur un monticule. Fond quadrillé.

LIVRE IX. — fol. 141 v°. — H. $0^m,090 \times 0^m,075$. — *Monothéisme.* — Dans un fond rectangulaire, quadrillé jaune et noir, se détache un cercle divisé, par deux barres horizontales, en trois zones. Dans celle du haut, le Seigneur avec deux archanges. Dans celle du milieu, deux démons volent dans les airs. En bas, sur le sol vert, quatre hommes et un paysan qui bêche. L'artiste représente encore ici l'humanité par des enfants, réservant la stature d'homme pour le Seigneur, les saints, les philosophes et, en général, les personnages.

LIVRE X. — fol. 161. — H. $0^m,085 \times 0^m,075$. — *L'ancienne Loi.* — Nous apercevons un Roi en bleu et un Prophète en rouge, puis un grand prêtre qui sacrifie un bélier sur un autel, tandis qu'un Israélite à genoux prie le Seigneur. Deux animaux se battent sur le premier plan. Sol vert, arbre sur un monticule, fond quadrillé.

Tome III. — LIVRE XI. — fol. 2. — H. $0^m,090 \times 0^m,075$. — *Le Seigneur.* — Dans une salle tendue de rouge, assis sur une chaise jaune, Jésus-Christ, en rouge et bleu, tient le globe du Monde. Il est couronné et porte le nimbe crucifère. Il bénit la Vierge, en bleu, agenouillée à sa dextre dans une pose extatique.

LIVRE XII. — fol. 21. — H. $0^m,089 \times 0^m,071$. — *La Chute des anges.* — Dans un paysage à collines, avec un arbre sur un monticule, cinq anges portant un glaive, dans le ciel bleu, font mine de chasser les mauvais anges qui ne sont pas représentés. Il est évident que le manuscrit a été copié sur les miniatures d'un autre manuscrit et qu'on s'est complu à les réduire et à les écourter.

LIVRE XIII. — fol. 36. — H. $0^m,088 \times 0^m,075$. — *Le Péché originel.* — Dans un enclos formé par un mur en briques rouges, bordé d'un jardin avec deux arbres, représentant le Paradis terrestre, avec fond quadrillé, Adam et Ève s'apprêtent à quitter le séjour d'innocence, chassés par l'ange aux ailes rouges et bleues, armé d'un glaive rouge.

LIVRE XIV. — fol. 50. — H. $0^m,082 \times 0^m,072$. — *Discussion philosophique.* — Quatre philosophes, revêtus de robes rouges et bleues, discutent près d'une île plantée de quelques arbres.

LIVRE XV. — fol. 75. — H. $0^m,085 \times 0^m,073$. — *Caïn et Abel.* — Dans une campagne verte avec deux arbres et le fond quadrillé, un vieillard, vêtu d'une robe rose et coiffé d'un bonnet, fait des recommandations à Abel, en bleu, avec un chapeau rouge, et à Caïn, en rouge, avec une massue.

LIVRE XVI. — fol. 109 v°. — H. $0^m,085 \times 0^m,077$. — *La Tour de Babel.* — Nembroth, en rouge et blanc, avec un bonnet bleu et portant une grosse massue, contemple une tour, couleur lie de vin, qui est entièrement construite, sans qu'on aperçoive aucun ouvrier. Sol vert, deux arbres, fond quadrillé.

Tome IV. — LIVRE XVII. — fol. 1. — H. $0^m,085 \times 0^m,077$. — *Les Rois.* — Les rois Saül et David en personnages de l'Ancien Testament, l'un, à barbe blanche, vêtu de bleu avec un chapeau d'or à revers, l'autre en rouge avec la tête enveloppée d'un voile blanc, chevauchent dans un paysage entre deux

rochers. L'un des chevaux est blanc et l'autre est noir; tous deux sont très mal dessinés. Fond quadrillé.

LIVRE XVIII. — fol. 29. — H. 0m,085×0m,073. — *Le Christ annoncé par les Prophètes.* — Le Christ, en bleu et rose, avec les plaies de la Passion, est assis, nimbé, sur le cercle des mondes. A dextre, la Vierge en bleu; à senestre, saint Jean en rouge. Sol vert dont émergent quatre morts. Fond quadrillé avec le soleil à gauche et la lune à droite.

LIVRE XIX. — fol. 80. — H. 0m,090×0m,075. — *Entretien philosophique.* — Un docteur dans une chaire discute avec trois auditeurs vêtus de rouge et de bleu. Arc-en-ciel. Cette scène est une des quatre qu'on retrouve dans les autres manuscrits de la même famille et représente un des genres de vie. Preuve nouvelle que l'illustration de ce manuscrit est une réduction des autres.

LIVRE XX. — fol. 111. — H. 0m,087×0m,077. — ? — Dans une construction rose, à gauche, deux sonneurs, vêtus de rouge et de bleu, frappent de leurs marteaux deux cloches noires. Sur le devant, deux hommes, en bleu et gris, tiennent une balance. Au fond, trois clercs chantent au lutrin. Sol vert, fond quadrillé. Cette scène doit se rapporter à quelque épisode de la vie de l'Antéchrist.

LIVRE XXI. — fol. 146. — H. 0m,093×0m,077. — *L'Enfer.* — Sur un rocher, un grand diable noir est assis comme une idole. Sur le sol vert, à droite et à gauche, deux philosophes, en bleu et rouge, discutent. Fond quadrillé.

LIVRE XXII. — fol. 178 v°. — H. 0m,090 ×0m,092. — *Le Jugement dernier.* — Le Christ, en bleu, est assis sur un piédestal. A droite, deux anges blancs avec des ailes bleues et rouges et, à gauche, deux philosophes en rouge et bleu. Fond quadrillé.

N° 26. PARIS, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, MS. FRANC. 6272. c. 1405

SAINT AUGUSTIN, LA CITÉ DE DIEU.
TRADUCTION ET COMMENTAIRES DE RAOUL DE PRAELLES.

VOIR PLANCHE XXII, *a* et *b*.

Description générale. — Un vol. in-fol. Beau vélin. Dimension des ff. : H. 0m,427 ×0m,310. Justification : 0m,300×0m,210. 2 colonnes, avec 0m,023 d'intervalle : 49 lignes. Les derniers feuillets en ont jusqu'à 57.

Il contient les dix premiers livres du traité, précédés du discours de présentation, du chapitre des *Rétractations* et des prologues et comprend 318 ff. numérotés, dont les 2 premiers blancs. Le fol. 4 (2e rempli) commence par ces mots : « protecteur et deffenseur singulier » et le fol. 318 : « de notables hommes ».

Collation. — Cahiers de 8 ff., avec réclames.

Reliure. — Veau racine. Titre : EXPLICATI | DE | LA CITÉ.

Écriture. — Réglée en *lettre de court* très claire et très régulière. Titre courant en rouge. En haut du fol. 1, on lit : *Ex libris Francisci Galteri, Franciscus Galterius*, d'une écriture des environs de 1500. Au fol. 3 : *S. Fr.* (supplément français) *1549*. A la fin du fol. 318 : « Explicit le Xe et derrenier livre de la première partie du livre de la Cité de Dieu que fist Mons. S. Augustin. » Les titres des chapitres et des livres sont en rouge et les tables des chapitres sont ornées de bouts de ligne en rouge, or et bleu.

Initiales. — Les grandes, au commencement des livres, sont tracées en bleu et en rouge avec dessins blancs. Leur intérieur est formé d'un semis de petites feuilles de lierre bleues et rouges, le tout sur fond rouge. Les petites sont en or sur fond rouge ou bleu.

Bordures. — Elles se rattachent, en tête de chaque livre, à la lettre initiale et laissent échapper des petites feuilles de lierre multicolores. Celle du fol. 7, au commencement

du traité, est beaucoup plus riche : des dragons stylisés, rouges et bleus, se détachent au milieu des feuilles de lierre. L'encadrement, qui sépare la bordure de la peinture, est un champ d'azur aux fleurs de lis sans nombre.

Provenance. — Il n'y a pas d'autre indication que cette signature de François Gautier[1], qui évidemment a possédé le manuscrit un siècle après son exécution. Mais les fleurs de lis de l'encadrement du fol. 7 pourraient faire penser que ce manuscrit a été décoré pour le Roi de France, qui, dans ce cas, ne peut être que Charles VI, ou pour un prince de la lignée royale.

Miniatures. — Elles sont complètes au nombre de onze : une de présentation et une en tête de chacun des dix livres.

On peut distinguer deux ou trois mains dans leur exécution. A coup sûr, les peintures du prologue et des Liv. I, II, III et X dénotent une technique différente de celles des Liv. IV, V, VI, VII et VIII, qui elles-mêmes offrent des différences. Elles sont l'œuvre d'artistes médiocres de 1400-1410. Les fonds diaprés et échiquetés avec, à certains endroits, des traces de perspective (Liv. VIII) nous autorisent à dater le manuscrit de cette époque et nous font assister aux efforts tentés par les artistes d'alors pour s'affranchir des fonds traditionnels et s'inspirer de l'étude de la nature. Le dessin est assez pauvre, les types sont sans élégance et les physionomies ordinaires. Par contre, les attitudes sont naturelles et le coloris ne manque pas de variété. Les costumes ont quelque chose d'oriental et les constructions roses et vertes sont évidemment conventionnelles, comme dans le célèbre rétable de Dijon de Melchior Broederlam (1391). Nous croyons donc que nous avons affaire à un de ces ateliers qui travaillaient en Bourgogne pour le Roi et les Princes et qui étaient composés d'ouvriers appartenant à la fois aux provinces françaises et aux provinces flamandes.

Ce manuscrit a été copié sur un autre et la négligence qu'il accuse le prouve surabondamment. En effet, il présente une complète analogie des sujets traités avec d'autres exemplaires, notamment avec le Ms. 9294-9295 de la Bibl. de Bruxelles, mais avec cette différence marquante que le peintre a, par erreur, répété deux fois, au vol. I (Liv. II et III) la scène des *Jeux scéniques*, qui n'appartient qu'au Liv. II, de telle sorte qu'en continuant à copier son modèle, il a attribué au Liv. IV le sujet du Liv. III et ainsi de suite et qu'à la fin, pour rentrer dans l'ordre, il a supprimé une des scènes, celle du Liv. X, *Monothéisme*. A ce propos, nous prions le lecteur de se reporter au Tableau de la *Famille n° 3*, pp. 196 et 197. Il remarquera que, dans ce groupe, le présent manuscrit 6272 est isolé comme premier volume et qu'il en est de même, comme deuxième volume, du Ms. 755 du Musée Meermanno-Westreenianum de La Haye dont la description vient après. Or le Ms. 6272, portant le n° 1549 du supplément français, est entré à la Bibliothèque Nationale dans la deuxième partie du XVIII[e] siècle, vers l'époque où le Ms. 755 était donné par le seigneur de La Potherie au collège de Clermont. Il est à croire que ces deux volumes sont les deux tomes, aujourd'hui séparés, d'un même exemplaire et que le manuscrit de La Haye est le frère de celui de Paris. Les dimensions des feuillets et de la justification, le nombre de lignes, la grandeur des miniatures et la disposition générale de ces deux volumes, ainsi que la date attri-

1. M. Léopold Delisle, *Le Cabinet des Manuscrits*, tom. II, p. 368. — Le Ms. franç. 131 de la Bibl. Nat., *Boccace, Les Nobles hommes et femmes*, porte, au bas de son *explicit*, ces mots : *C'est a moy Gautier*.

buée à leur exécution permettent de faire cette supposition. Nous ajouterons que le Ms. 6272 de la Bibl. Nat. et le Ms. 755 de La Haye ont été copiés sur le Ms. 9294-9295 de la Bibliothèque de Bruxelles, car l'artiste, dans le Ms. 6272, a servilement reproduit la miniature du Liv. V en copiant exactement l'écusson de la bannière de Ptolémée, *d'azur à trois tortues d'or*. Ce détail nous porte même à penser que ces armes sont de fantaisie.

Voici la description des miniatures :

PROLOGUE. — fol. 3. — H. 0m,090×0m,088. — *Présentation du manuscrit.* — Charles V, assis sous un dais bleu, couronné et revêtu des habits royaux, reçoit l'hommage du manuscrit, couvert de velours noir, des mains de Raoul de Praelles à genoux, vêtu de bleu. Six grands dignitaires et conseillers, aux riches costumes, assistent à cette scène, groupés autour du Roi. Fond échiqueté bleu et or.

LIVRE I. — fol. 7. — H. 0m,188×0m,204. — *Les deux Cités.* — A droite, Rome, aux constructions roses, vertes et violettes, est attaquée et prise par les Goths, dont les troupes à pied et à cheval pénètrent dans la ville. Ils jettent les Romains dans le Tibre du haut des murailles. A gauche, dans l'espace, au-dessus d'une construction rose qui symbolise la Cité de Dieu, saint Augustin, en rouge et nimbé d'or, présente son traité, couvert de velours noir, au Seigneur, vieillard portant la tiare, qui paraît en buste, au milieu d'une auréole rouge, dans les nuées bleues, entouré des cohortes rouges célestes. Dans le fond, en haut, on aperçoit le ciel bleu foncé et, en-dessous, une troupe de soldats, assaillis par une tempête de neige.

LIVRE II. — fol. 33. — H. 0m,086×0m,090. — *Les Jeux scéniques.* — Dans un tambour à balustrade, élevé sur une colonne, cinq musiciens jouent de divers instruments. Au-dessous, en rond, douze assistants, barbus, aux visages foncés et vêtus, comme des Arabes, de costumes orientaux, avec des voiles blancs, écoutent et échangent leurs opinions. Fond losangé rouge et or.

LIVRE III. — fol. 72. — H. 0m,118×0m,088. — *Les Jeux scéniques.* — Représentation identique du même sujet. Il y a quatre musiciens et quatorze assistants. Fond échiqueté bleu et or.

LIVRE IV. — fol. 133. — H. 0m,087×0m,088. — *Prise de Rome par les Gaulois.* — Vue prise d'en haut de la ville de Rome, aux murs blancs jaunâtres, avec, au centre, le Capitole, représenté par une tour. A une fenêtre une oie passe un long cou. A une autre, un sénateur offre une bourse à un des vainqueurs. A droite, un soldat appuie sa pique sur la toge rouge d'un sénateur qui fait mine de le frapper avec son bâton. Fond échiqueté bleu et or. Cette miniature est, par sa tonalité, supérieure aux autres et dénote la main d'un autre artiste.

LIVRE V. — fol. 167. — H. 0m,110×0m,088. — *Pompée et Ptolémée.* — (*Planche XXII, b.*) Sur la mer qui sépare la Pamphilie de l'Égypte, une nef arrive, voile repliée, portant un seul guerrier, Pompée, représenté en chevalier du XIIIe siècle. Sa solitude explique l'abandon dont le fugitif est l'objet. Sur le rivage vert, le roi Ptolémée, très grand, couronné, avec une cotte bleue et une jupe rouge, s'avance vers l'arrivant, suivi d'une troupe d'hommes armés de piques. Ils portent une petite bannière dont les armes sont : *d'azur à 3 tortues d'or, 2 et 1*[1]. Les eaux sont assez bien rendues. Fond échiqueté bleu et or.

LIVRE VI. — fol. 203. — H. 0m,100×0m,088. — *La Fortune et Nigidius.* — (*Planche XXII, a.*) 2 registres. Dans le registre supérieur 2 scènes. A gauche, la Fortune avec sa roue, un roi en haut, deux personnages au diamètre horizontal et un homme dépouillé, en bas. A droite, Nigidius et sa roue de potier sur laquelle il fait sa démonstration devant un philosophe qui en appelle un autre. Celui-ci appuie ses mains sur la tête de deux jumeaux. Dans le deuxième registre, à droite, la Fortune, assise avec quatre dames qui se tiennent debout devant elle, personnifie le Fatum et, à gauche, le Christ debout symbolise la Volonté de Dieu, seule directrice de la destinée des êtres. Sol vert, fond échiqueté bleu, or et rouge. Miniature finement traitée dans ses attitudes gracieuses.

LIVRE VII. — fol. 221 v°. — H. 0m,080×0m,088. — *Discussion philosophique.* — Varron, assis dans une chaire verte à baldaquin, avec un pupitre chargé de livres, discute sur la théologie naturelle avec saint Augustin, debout devant lui, nimbé d'or et vêtu d'une robe noire et d'un manteau rouge. A droite, un autel avec deux idoles d'or; devant, on voit, prosterné, un initié des mystères de la Grande Mère, à qui un grand prêtre Galle enjoint de se mutiler le bras. Sol vert, fond échiqueté bleu et or.

LIVRE VIII. — fol. 248 v°. — H. 0m,105×0m,088. — *La déesse Bérécynthie.* — Dans un petit char à quatre roues, traîné par deux lions, est assise la déesse Bérécynthie, vêtue de rouge et portant une tour sur sa

1. Ces armes ont été cependant portées par quelques familles françaises : entre autres, les Rossel de Cerey et les Roulin de Rebours.

tête. Elle s'en va vers la rivière pour la fête des *Lavacions*. Nous voyons en effet la jeune fille à droite, dans l'eau, assistée par le dieu du fleuve, couronné. Deux colonnes portent des statues de divinités païennes. Paysage rudimentaire; fond échiqueté bleu et or.

LIVRE IX. — fol. 277 v°. — H. $0^m,100 \times 0^m,090$. — *Le Vaisseau d'Aristippe.* — L'Asiatique et le Philosophe, dans un vaisseau dont le mât est brisé, essuient la rage de la tempête. Sur la rive, cinq philosophes stoïciens, dont l'un est assis dans une chaire et les autres sont placés en rond autour de lui, discutent sur les passions de l'âme. Sol verdâtre. Fond échiqueté bleu et or.

LIVRE X. — fol. 294. — H. $0^m,088 \times 0^m,091$. — *L'ancienne Loi.* — Deux Israélites adorent un agneau placé sur un autel, dans une chapelle. A gauche, des pontifes et des païens consultent l'avenir en considérant le combat de deux dragons. Ce sont les cultes anciens. Fond échiqueté rouge et or.

NOTA. — L'importance de la présente étude ne nous a pas permis de renfermer notre texte dans un seul volume.

Le format de la publication, commandé par la grandeur des planches, la force du papier nécessitée par ce format, nous obligent donc à scinder le texte en deux parties.

On trouvera au Tome II la suite du Chapitre VI, *Manuscrits à peintures*, sous la même pagination, disposition qui facilitera les recherches du lecteur.

COMTE
A. DE LABORDE



LES
MANUSCRITS
À
PEINTURES
DE LA
CITÉ DE DIEU
DE
SAINT AUGUSTIN



TOME I
TEXTE



PARIS
SOCIÉTÉ
DES BIBLIOPHILES
FRANÇOIS

1909


GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00085 0780





